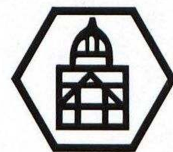
L'ARMÉNIE ET BYZANCE



publications de la sorbonne



L’Arménie et Byzance

Histoire et culture

DOI : 10.4000/books.psorbonne.1773
Éditeur : Éditions de la Sorbonne
Année d'édition : 1996
Date de mise en ligne : 30 octobre 2015
Collection : Byzantina Sorbonensia
ISBN électronique : 9782859448240



http://books.openedition.org

Édition imprimée
ISBN : 9782859443009
Nombre de pages : XIV-242-[25]

Référence électronique
. *L'Arménie et Byzance : Histoire et culture.* Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Sorbonne, 1996 (généré le 16 février 2018). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/psorbonne/1773>. ISBN : 9782859448240. DOI : 10.4000/books.psorbonne.1773.

Le voisinage étroit et ancien du monde arménien et de l'Empire byzantin a multiplié entre eux les liens, et il y a longtemps déjà que les divers domaines où se sont manifestés ces contacts font l'objet d'études. Si les Arméniens étaient attentifs à leur indépendance religieuse, ils n'en furent pas moins séduits par le prestige diplomatique et culturel de l'Empire. Quant aux Byzantins, ils appréciaient les guerriers en quête de fortune, qui, longtemps, les protégèrent de l'avance musulmane. Ces sentiments complexes ont perduré, en se transformant, à travers tous les bouleversements du Proche Orient : expansion arabe des VII[e]-VIII[e] siècles, impérialisme byzantin des X[e]-XI[e], et avance turque des XI[e]-XII[e].

À l'heure où l'attention se porte aussi sur les différences et incompatibilités entre Arméniens et Byzantins, le moment était venu pour des historiens d'Arménie, de Russie, des États-Unis et de France, de se rencontrer et de poser les bases d'un bilan sur ces relations contrastées. On trouvera donc ici les contributions de S. S. Arevsatyan, Viada Arutjunova-Fidanjan, Hratch Bartikian, Paul Bellier, Patricia Boisson-Chenorhokian, Isabelle Brousselle, Marie-Louise Chaumont, Jean-Claude Cheynet, Gérard Dédéyan, Patrick Donabédian, Nina G. Garsoïan, Mourad Hasrat'yan, Jean-Pierre Mahé, Seiranouche Manoukian, Bernadette Martin-Hisard, Petre S. Nasturel, Catherine Otten-Froux, Bernard Outtier, Charles Renoux, Michel Thierry, Nicole Thierry et Karen Yuzbashian.

SOMMAIRE

Avant-propos
Hélène Ahrweiler

Liste des abréviations

Introduction
Nina G. Garsoïan

David l'Arménien et Denys l'Aréopagite
S. S. Arevšatyan

L'image de l'empire byzantin dans l'historiographie arménienne médiévale (X^{e}-XIe s.)
Viada Arutjunova-Fidanjan

Les Gaurades à travers les sources arméniennes
Hratch Bartikian

Médecine et médecins arméniens entre le XIe et le XVe siècle
Paul Bellier

Vision chalcédonienne et non chalcédonienne de la liste des patriarches de l'Église arménienne jusqu'au Xe siècle
Patricia Boisson-Chenorhokian

L'intégration des Arméniens dans l'aristocratie byzantine au IXe siècle
Isabelle Brousselle

Une visite du roi d'Arménie Tiridate III à l'empereur Constantin à Rome ?
Marie-Louise Chaumont

Les Arméniens de l'Empire en Orient de Constantin X à Alexis Comnène (1059-1081)
Jean-Claude Cheynet

Les princes Arméniens de l'Euphratèse et l'Empire byzantin (fin XIe - milieu XIIe s.)
Gérard Dédéyan
I.- LES DIVISIONS GÉOGRAPHIQUES
II- LA PRINCIPAUTÉ DE PHILARÈTE
III.- ISOLEMENT DES CHEFS ARMÉNIENS DE L'EUPHRATÈSE (1090-1098)
IV.- LE « MIRAGE » OCCIDENTAL
V.- La désillusion (1108-1116)

Apports byzantins dans la sculpture arménienne préarabe
Patrick Donabédian

Quelques précisions préliminaires sur le schisme entre les églises byzantine et arménienne au sujet du concile de Chalcédoine
II. La date et les circonstances de la rupture
Nina G. Garsoïan

Affinités architecturales arméno-byzantines au haut moyen âge
L'exemple des basiliques mononefs
Mourad Hasrat'yan

Le problème de l'authenticité et de la valeur de la chronique de Łewond
Jean-Pierre Mahé

L'art du livre en Cilicie et les traditions byzantines
Seiranouche S. Manoukian

L'empire byzantin dans l'œuvre de Łewond
Bernadette Martin-Hisard

L'attitude du patriarcat œcuménique envers les Arméniens des pays roumains (fin XIV*e* *siècle - début* XVI*e* *siècle)*
Petre Ş. Năsturel

Les relations économiques entre Chypre et le royaume arménien de Cilicie d'après les actes notariés (1270-1320)
Catherine Otten-Froux

I.- LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU TRAFIC ENTRE CHYPRE ET LA PETITE ARMÉNIE
II.- LES INVESTISSEMENTS
III.- LES MARCHANDISES TRANSPORTEES
IV.- LES AGENTS DU COMMERCE
CONCLUSION

Une page des relations byzantino-arméniennes : la réception des œuvres de Théodoret De Cyr en Arménie
Bernard Outtier

Une influence du rite byzantin sur la liturgie arménienne : un pentecostaire arménien
Charles Renoux

UN LIVRE INSOLITE
LES TROIS PSAUMES
UN LIVRE SANS POSTÉRITÉ

Les influences byzantines sur l'art arménien (étude critique)
Michel Thierry

HISTORIQUE
MÉTHODOLOGIE
LES INFLUENCES BYZANTINES SUR L'ART ARMÉNIEN
CONCLUSIONS

Du développement comparé des peintures murales dans les royaumes arméniens
Nicole Thierry

Les titres byzantins en Arménie
Karen Yuzbashian

Index

Avant-propos

Hélène Ahrweiler

1 *Il y a plus de cinq années que le Centre d'Études Byzantines de l'Université de Paris 1 organisa la première rencontre entre la quasi-totalité des byzantinistes-arménisants d'Érévan et de Moscou et des spécialistes de ces études travaillant surtout en France. Le colloque sur « L'Arménie et Byzance » issu de cette rencontre a eu l'ambition d'embrasser les multiples aspects de ce vaste sujet en permettant ainsi aux participants de communiquer les derniers résultats de leurs recherches sans se plier à un fil conducteur thématique, qui pouvait s'avérer par la suite trop contraignant. Les actes reflètent ce principe et lui doivent leur diversité et leur richesse, bien qu'il ait été impossible de publier toutes les communications et toutes les interventions. Le comité de publication regroupait Jean-Claude Cheynet, Bernadette Martin-Hisard et Paule Pages, sous l'autorité de Nina Garsoïan. Étroitement associée au Centre de Paris 1, Nina Garsoïan a consacré à cette entreprise son temps et son indéniable et précieuse compétence dans le domaine arméno-byzantin : qu'elle trouve ici, ainsi que Jean-Claude Cheynet, Bernadette Martin-Hisard et Paule Pages, tous mes remerciements.*

2 *L'étude approfondie d'un monde périphérique à Byzance, mais particulièrement significatif pour son évolution (comme ce fut le cas de l'Arménie pendant pratiquement toute la longue histoire byzantine), demande des qualités difficiles à trouver dans une seule personne, aussi compétente et douée soit-elle. Cette étude suppose, en effet, outre la connaissance des langues des sources, la maîtrise de l'histoire de chacun de ces deux mondes dans ses développements et dans tous ses aspects, pour mieux comprendre leurs éventuels rapports (voire influences), leurs relations, qu'elles se transcrivent dans les domaines politico-militaire, diplomatique, commercial, socio-économique ou culturel. Les rapports religieux entre Arméniens et Byzantins sont, à mon avis, un bon exemple de la complexité de ces relations. Les participants à ce colloque se sont efforcés de souligner et d'éclairer les difficultés de cette entreprise en apportant souvent, sinon des solutions, du moins de nouvelles voies d'approche et d'investigation. Il nous reste à espérer que le retard pris pour la publication de ces travaux n'entamera point leur valeur. Ce retard a malheureusement empêché la publication des travaux de trois savants de qualité, Frédéric Feydit, Kim Mouradian et Aram Ter-Ghewondian, qui nous ont entretemps quittés. Que cette publication soit considérée comme un signe d'amitié et de fidélité à leur mémoire.*

Liste des abréviations

1 *Acta SS = Acta Sanctorum*

2 *A.O.L. = Archives de l’Orient Latin*

3 *BCH = Bulletin de Correspondance hellénique*

4 *B.E.C. = Bibliothèque de l’École des Chartes*

5 *BNJ = Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher*

6 *BSl. = Byzantinoslavica*

7 *Byz. = Byzantion*

8 *Cah. Arch. = Cahiers Archéologiques*

9 CFHB = Corpus Fontium Historiae Byzantinae

10 *C.I.S.H. = Congrès International des Sciences Historiques*

11 CSCO = Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium

12 CSHB = Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae

13 *DACL = Dictionnaire d’archéologie chrétienne et de liturgie*

14 *DOP = Dumbarton Oaks Papers*

15 *EI = Encyclopédie de l’Islam*

16 *ÉO = Échos d’Orient*

17 *JGR = Jus Graeco-Romanum*, éd. J. et P. Zépos

18 *JÖB = Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik*

19 *M.E.F.R. = Mélanges de l’École Française de Rome*

20 OCA = Orientalia Christiana Analecta

21 PG = Patrología graeca, éd. J.-P. Migne

22 PO = Patrología orientalis

23 *RE = Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*

24 *REArm.* N.S. *= Revue des Études Arméniennes. Nouvelle Série*

25 *REB = Revue des Études byzantines*

26 *REGC = Revue des Études Géorgiennes et Caucasiennes*

27 *RH = Revue Historique*

28 *R.O.L. = Revue de l'Orient Latin*

29 T.I.B. = Tabula Imperii Byzantini

30 *Tr. Mém.* = *Travaux et Mémoires*, Collège de France, Centre de recherches d'histoire et civilisation de Byzance

31 *VV = Vizantijskij Vremennik*

32 *ZRVI = Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*

Introduction

Nina G. Garsoïan

1 Le contact immédiat du monde arménien et de Rome, qui se connaissaient déjà de longue date, se place vers la fin de l'ère préchrétienne avec l'absorption romaine du royaume cis-euphratésien de Petite Arménie en même temps que celui du Pont, dont il semble avoir fait partie à l'époque de Mithridate. Devenue province sous Vespasien, comme partie de la Cappadoce, la Petite Arménie ne retrouva son identité, sous la forme d'une province séparée de ce nom, que sous Dioclétien à la fin du troisième siècle après Jésus-Christ. Bien avant, la décision d'Auguste fixant la limite orientale de l'empire romain sur l'Euphrate avait créé une longue frontière commune du Pont à la Mésopotamie entre les terres impériales englobant la Petite Arménie et la Grande Arménie au-delà du fleuve.

2 Une fois établi, ce voisinage devait se maintenir pendant plus d'un millénaire bien qu'avec de nombreuses variantes et même d'importantes interruptions. La frontière elle-même oscille selon les circonstances. Fixée à l'Euphrate par la décision d'Auguste, elle ne s'avance guère vers l'est, excepté pour de très brefs intervalles, jusqu'au partage de la Grande Arménie entre Rome et les Sassanides vers 387. Traversant l'Euphrate, l'empire obtenait alors environ un cinquième de l'ancien royaume arsacide de la Grande Arménie et atteignait de ce fait une ligne nord-sud reliant la forteresse de Théodosioupolis (l'arménienne Karin, la moderne Erzurum), la clef du système défensif impérial face à l'Orient en Arménie septentrionale, à la région de Nisibe perse en Mésopotamie, bientôt défendue par les places fortes byzantines de Dara et de Martyropolis. Deux siècles plus tard, la reconnaissance du jeune roi sassanide Xusrō II pour l'aide que l'empereur Maurice lui avait apportée contre l'usurpateur Bahram Čobēn fit avancer la frontière impériale encore plus loin à l'est en 591, de l'extrémité nord-est du lac de Van à l'Azat, un affluent septentrional de l'Azaxe coulant immédiatement à l'ouest de Duin, la capitale administrative de la Persarménie, et la résidence du patriarche arménien. Ce nouvel accord laissait la plus grande partie de la Grande Arménie aux mains de l'empire.

3 Cette poussée byzantine fut bientôt compromise pour longtemps par l'expansion arabe en Asie Mineure au VIIe siècle. Les armées impériales firent bien une brève réapparition sur l'Euphrate à Théodosioupolis comme à Mélitène sous Constantin V dans la seconde moitié du VIIIe siècle, mais ce ne fut qu'avec la reconquête macédonienne des IXe-Xe siècles que l'empire retrouva une frontière commune avec le nouveau royaume arménien des

Bagratides. Au milieu du XIe siècle, l'annexion des divers royaumes arméniens rendit à l'empire le contrôle de la plus grande partie du pays et un siècle plus tard, les armées des Comnènes se trouvaient encore en Cilicie arménienne malgré la perte des territoires septentrionaux passés aux Seldjuqides.

4 Les relations entre les deux mondes voisins furent aussi peu stables que la frontière qui les séparait. Clients de l'empire romain, le royaume arsacide de Grande Arménie, puis les parties devenues impériales après sa division, ainsi que les petites principautés arméniennes de l'Euphrate restées dans la sphère romaine, reconnurent une « suzeraineté » mal définie de l'empire jusqu'à leur incorporation totale dans l'administration byzantine sous Justinien en 536. La frontière arméno-byzantine était si peu imperméable jusqu'à son époque, selon Procope, qu'elle n'était marquée par aucune fortification et que les habitants des deux côtés n'hésitaient pas à commercer ensemble et même à s'entre-marier. La fortification du *limes* d'Orient par Justinien et les nouvelles acquisitions de Maurice ne séparaient pas tant les Arméniens des Byzantins qu'elles divisaient entre elles les terres arméniennes soumises à l'Empire de celles appartenant encore aux Sassanides. Bien après la conquête arabe du massif arménien, Constantinople continua à maintenir ses droits *de jure* sur le pays et à désigner comme gouverneurs des « princes des princes » ou « princes présidents » choisis dans la noblesse locale.

5 L'influence de l'empire en Anatolie orientale s'estompa petit à petit sous la pression musulmane et l'établissement d'émirats arabes, tel celui de Mélitène à la limite des anciens territoires arméniens et byzantins. La renaissance arménienne sous la dynastie bagratide à la fin du IXe siècle permit aux divers États du plateau d'affirmer leur autonomie, voire leur indépendance. Néanmoins, Constantinople ne leur octroya jamais le titre royal. Même l'aîné des souverains bagratides, le « fils bien-aimé » de l'empereur, ne restait officiellement aux yeux de la chancellerie byzantine qu'un « prince des princes » (ἄρχων τῶν ἀρχόντων) et le « serviteur » (δοῦλος) de la majesté impériale. Les conquêtes byzantines en Orient rétablirent graduellement la réalité des prétentions impériales de Libérie à la Syrie. L'annexion des royaumes arméniens du Vaspurakan, d'Ani et de Kars ainsi que des principautés du Tarōn et de Tayk'/Tao, transformés en nouveaux thèmes byzantins, alors que leurs souverains obtenaient en compensation des domaines en Cappadoce, rendit de nouveau l'empire byzantin maître de la quasi-totalité du plateau arménien au milieu du XIe siècle. Cette domination s'effondra de nouveau rapidement face à l'expansion turcomane, mais le pouvoir de Jean II et de Manuel Ier Comnène était encore reconnu de gré ou de force par les princes arméniens de Cilicie.

6 Un voisinage étroit d'une aussi longue durée devait évidemment marquer profondément les deux peuples dont les destinées s'étaient entremêlées bien au-delà d'un niveau purement politique ou administratif. De tout temps les Arméniens pénétrèrent dans la société byzantine presque invariablement par la voie de l'armée dans laquelle nous en trouvons à tous les degrés, des simples soldats aux grades supérieurs. Comme le rappelle K. Yuzbashian, Justinien et les empereurs Macédoniens leur confièrent les charges les plus élevées de *magister militum, dux* et domestique d'Orient ou des Scholes avec les titres honorifiques correspondants. De grandes familles d'origine arménienne, tels les Gabras, les Sklèroi ou les Tarônitai, presque toutes converties à l'orthodoxie byzantine, firent carrière à Constantinople aux Xe-XIIe siècles, ainsi que le démontrent les études de H. Bartikian, Isabelle Brousselle et J.-Cl. Cheynet. Plusieurs s'allièrent par mariage avec les dynasties régnantes et quelques personnages atteignirent même le trône impérial. Même à l'époque du déclin de l'autorité byzantine en Orient après la défaite de Mantzikert, les

princes arméniens de l'Euphratèse et de Cilicie étudiés par G. Dédéyan et J.-Cl. Cheynet - Gabriel de Mélitène, Abulgharib Arcruni de Tarse, T'at'ul de Maraš, Gol Vasil à Kesun et Rabban, le plus grand d'entre eux, Philarète duc d'Antioche, et même les princes rubénides de Cilicie au XIIe siècle - continuèrent à s'appuyer sur des titres impériaux pour justifier la légitimité de leur pouvoir aux yeux des populations locales, même lorsqu'ils agissaient pour leur propre compte et non pour les intérêts de l'empire et bien avant de se targuer de liens plus ou moins fictifs avec les anciens rois de Grande Arménie.

7 Les littératures laïque et ecclésiastique de l'Arménie s'enrichirent dès l'invention de l'alphabet arménien au début du Ve siècle de l'ère chrétienne de multiples traductions du grec ; celles particulièrement nombreuses de saint Jean Chrysostome, de l'*Hexaméron* et de la liturgie de saint Basile de Césarée, et des historiens Eusèbe, Socrate et Théodoret, examinées dans les communications de B. Outtier et du R. P. Renoux. Loin de disparaître, cette influence grecque continua à se manifester en Arménie, aussi bien dans les œuvres scientifiques d'Anania Širakac'i au VIIe siècle, que dans les traductions philosophiques de Grégoire Magistros, gouverneur impérial du Tarōn et du Vaspurakan au milieu du XIe. La langue arménienne elle-même se modifia notablement sous l'action de l'école hellénophile. De son côté, l'*Histoire* du vardapet arménien Lewond, analysée par Bernadette Martin et J.-P. Mahé, s'avère une des rares sources contemporaines pour l'expansion arabe en Asie Mineure byzantine. Enfin le développement parallèle et l'emprise réciproque des arts arménien et byzantin trouvent leurs témoignages dans les études présentées par P. Donabédian, M. Hasrat'yan, Seiranouche Manoukian, Michel et Nicole Thierry.

8 L'importance des relations arméno-byzantines et leurs influences mutuelles ne sont donc plus à démontrer. Néanmoins d'autres facteurs servaient aussi à éloigner ces deux civilisations voisines. L'élément fondamental de cette dissociation était sans aucun doute le désaccord religieux. La consécration de saint Grégoire l'Illuminateur à Césarée de Cappadoce au début du Ve siècle avait certainement placé la jeune Église arménienne dans l'orbite de Constantinople, mais le courant syrien dans le christianisme primitif de l'Arménie tournée d'abord vers Édesse et Antioche et ses rapports difficiles mais constants avec l'Église de Perse provoquèrent éventuellement un schisme formel avec l'orthodoxie impériale au début du VIIe siècle. Ni le *modus vivendi* temporaire apparemment établi entre les deux Églises à la fin du IXe siècle, ni les efforts sincères des deux côtés pour recréer une union dogmatique à l'époque de Manuel Comnène, ne réussirent à mettre fin au schisme rendu possible par la résidence du kat'olikos arménien hors du territoire impérial et envenimé par une polémique de plus en plus aiguë.

9 De même, la société essentiellement aristocratique de l'Arménie n'était guère compatible avec l'autocratie byzantine. Tirant son origine du système iranien, cette société, fondée sur le pouvoir de grandes familles détenant des charges héréditaires et retirées dans les forteresses inaccessibles de leurs domaines d'où elles ne reconnaissaient que de loin l'autorité royale, ne pouvait s'accorder avec la politique de centralisation particulière à l'empire, ni avec sa civilisation essentiellement urbaine, ni enfin avec son administration bureaucratique contrôlée par l'empereur. S'il est vrai qu'au XIe siècle les noblesses arménienne et byzantine se ressemblaient de plus en plus, les deux sociétés ne se confondirent jamais et demeurèrent fondamentalement hostiles. Le système plus décentralisé des Perses puis du califat fut toujours plus proche de la tradition arménienne et maintint sur elle une certaine ascendance qui ne doit pas être sous-estimée. L'arménien survécut et se développa comme langue littéraire et l'architecture et l'art

arméniens tout comme sa littérature surent préserver leur propre figure face à l'emprise de la culture impériale.

Malgré les périodes de domination impériale sur leur pays, malgré la présence massive d'Arméniens dans l'empire byzantin et malgré la carrière brillante de quelques familles au service de Constantinople, les Arméniens demeurèrent essentiellement non assimilés dans un monde duquel ils étaient séparés par la religion, la langue et les institutions sociales. Loin de se rapprocher au cours des siècles, les deux civilisations s'écartèrent graduellement et Viada Arutjunova-Fidanjan trace à travers l'historiographie arménienne l'amertume grandissante des Arméniens, causée par leur perception de l'annexion impériale des royaumes arméniens au XIe siècle comme une trahison des Grecs. Ainsi la supériorité politique incontestable de l'empire et les rapports millénaires qui enrichirent les deux traditions ne réussirent jamais à faire perdre à l'Arménie le sens de sa propre identité ou à la réduire au niveau d'une province culturelle de Byzance.

David l’Arménien et Denys l’Aréopagite

S. S. Arevšatyan

1 Les chercheurs qui ont étudié l’œuvre de David l’Arménien (Anhakht) ont parfois exprimé leur étonnement de le voir appelé dans les manuscrits arméniens et dans la tradition arménienne ancienne en général « philosophe trois fois grand et invincible » et ils attribuèrent ce fait à une analogie avec Hermès Trismégiste. Mais les mêmes chercheurs n’ont pas été surpris que le nom de David soit accompagné dans les manuscrits grecs des épithètes encore plus extraordinaires de *theophilestatos* et *theophronos philosophos* (« philosophe aimant Dieu suprêmement et doué d’une sagesse divine »). C’est donc à nous de nous étonner de voir des qualificatifs habituellement réservés aux saints appliqués ici à l’auteur d’œuvres philosophiques essentiellement séculières, à l’auteur d’ouvrages consacrés à la logique, à la gnoséologie, à la classification des sciences et à la définition de la philosophie contre le scepticisme et l’agnosticisme de Pyrrhon. Il nous faut aussi rappeler que l’Église arménienne canonisa ce penseur logicien et fit de ses reliques déposées au monastère des Saints-Apôtres de Mus, un objet de vénération. Est-ce fortuit ? Peut-être les légendes religieuses et littéraires qui entourèrent dès l’Antiquité la vie et la personne de David Anhakht (l’Invincible) cachent-elles quelque fond historique ? Certains faits nouveaux lèvent une partie du voile qui recouvre le personnage énigmatique que fut ce philosophe.

2 Au cours des dernières décennies, il a été établi que quatre œuvres philosophiques appartiennent indiscutablement à la plume de David Anhakht, néo-platonicien des Ve-VIe siècles : *Définitions de la philosophie, Analyse de l’Introduction de Porphyre, Commentaires des Catégories d’Aristote* et *Commentaire de l’Analytique d’Aristote*. Ces quatre ouvrages, largement connus dans la littérature arménienne et byzantine, ont servi de base pour étudier les conceptions philosophiques de David, pour éclaircir son influence sur Jean Damascène, sur Nicéphore Blemmydès et sur d’autres auteurs byzantins, et pour déterminer le rôle qu’il joua dans le développement de la philosophie en Arménie ancienne. Toutefois, l’œuvre de David ne se limitait probablement pas à ces quatre ouvrages. Nous supposons en effet qu’un philosophe de la fin du Ve et de la première moitié du VIe siècle, époque d’importantes querelles religieuses, dogmatiques et

politiques, aurait dû également se faire l'écho des discussions théologiques, religieuses et politiques qui déchiraient alors le monde chrétien. Nous pensons en premier lieu aux violentes discussions christologiques entre monophysites et dyophysites, auxquelles participèrent aussi bien les philosophes et les théologiens que les empereurs byzantins, les patriarches et les chefs des différents Églises et diocèses.

3 Afin de restaurer la paix dans l'Empire et de réconcilier les diocèses orientaux et occidentaux, on conçut sous les empereurs Zénon et Anastase (fin du Ve - deux premières décennies du VIe siècle) une formule conciliatoire que l'on trouve dans des œuvres philosophico-théologiques publiées sous le nom de saint Denys l'Aréopagite, les traités *De la hiérarchie céleste, De la hiérarchie ecclésiastique, Des noms divins, De la théologie mystique* et les dix *Lettres.*

4 La paternité de ces œuvres fait toujours l'objet de discussions. On s'est donné beaucoup de mal pour établir le nom du véritable auteur de ces ouvrages philosophico-théologiques, écrits à la fin du Ve et au premier quart du VIe siècle, après la mort de Proclus (485), mais sous son influence.

5 On sait que les œuvres aréopagitiques furent rédigées par un ou plusieurs auteurs inconnus dans le but de réduire les excès des monophysites et des dyophysites et de les réconcilier sur la base de la doctrine de l'Unique et de ses émanations. Afin de conférer à ces ouvrages une importance et une autorité plus grandes, ou pour d'autres considérations, l'auteur tut son nom et attribua ses œuvres à saint Denys l'Aréopagite, l'un des martyrs vénérés du Ier siècle, contemporain des apôtres. Pendant tout un millénaire, les philosophes et les ecclésiastiques ne remirent pas en question la paternité de Denys. Lorenzo Valla et Erasme de Rotterdam furent les premiers à douter que ces œuvres aient été écrites au Ier siècle, en raison de la doctrine théologique compliquée qui y était développée et de leur dépendance de la philosophie de Plotin-Proclus. La science historico-philosophique du XIXe siècle rejeta définitivement la paternité de Denys l'Aréopagite, laissant le champ libre à toutes sortes de suppositions et d'hypothèses.

6 Cette question de l'auteur du *Corpus areopagiticum* reste encore sans solution, malgré nombre de suppositions d'ailleurs peu convaincantes. Il faut avouer que la philologie arménienne a manifesté dans ce domaine une indifférence singulière, bien que les sources arméniennes contiennent, comme nous le verrons, bien des données intéressantes, et que la traduction du *Corpus areopagiticum* en arménien dès le début du VIIIe siècle soit la plus ancienne du monde.

7 L'étude des écrits de David Anhakht nous a permis de remarquer entre les conceptions de David et celles du Pseudo-Denys une grande communauté et même une certaine identité. Notre attention fut ainsi attirée par le fait que dans son traité *De la hiérarchie céleste*, le Pseudo-Denys avance les mêmes thèses que David dans ses *Définitions de la Philosophie*, et notamment celle que David considère comme particulièrement importante lors de la définition de l'objectif et des buts de la philosophie. Selon David, la philosophie aide l'homme, par la connaissance de la nature créée par Dieu, à se rapprocher de son Créateur et à le comprendre, par la connaissance de la nature visible à connaître le Créateur invisible qui se trouve au-dessus des sens et de la raison, car tel est le caractère de notre intelligence et telle est la particularité de notre âme assoiffée de connaissance. Dans ce but, David divise la philosophie théorique en physique, mathématique et métaphysique (théologie). Le philosophe connaissant la nature, jette ensuite un pont, par

l'intermédiaire des mathématiques et de la réflexion abstraite, entre le naturel et le divin et obtient ainsi la possibilité de passer à la théologie.

8 Le Pseudo-Denys affirme la même chose quand il dit : «... La cause en est dans la particularité de notre nature, à savoir que nous ne pouvons nous élever immédiatement jusqu'à la compréhension des essences spirituelles, nous avons besoin de moyens propres à notre nature et lui correspondant, qui, par l'intermédiaire d'images compréhensibles, nous rendent visibles l'inimaginable et l'inaccessible aux sens, afin que par l'intermédiaire des sens, nous puissions nous élever jusqu'au spirituel et à l'aide d'images symboliques, comprendre la claire et suprême hiérarchie céleste. »

9 Comme nous le voyons, la démarche de la pensée n'est pas simplement identique. Les degrés, les moyens et les buts de la connaissance sont les mêmes. Dans ses *Définitions de la philosophie*, David Anhakht répète à plusieurs reprises que le but de la philosophie est l'assimilation à Dieu « dans la mesure des possibilités humaines », que n'est pas philosophe celui qui sait beaucoup et peut raisonner sur beaucoup de choses, mais celui qui mène une vie pure et chaste, celui qui aspire à s'assimiler à Dieu par la sagesse, la force et la générosité dans la mesure de ses possibilités humaines. Denys l'Aréopagite met l'accent sur le même aspect lorsqu'il dit que « la hiérarchie, c'est la connaissance et c'est l'activité qui, dans la mesure des possibilités, assimilent à la beauté divine et conduisent à la ressemblance à Dieu. » Cette idée est constamment présente dans la philosophie de David et dans celle de Denys.

10 Il faut noter que parmi les six définitions de la philosophie que donne David, il revient plus de trente fois à celle-ci : « La philosophie est l'assimilation à Dieu dans la mesure des possibilités humaines » ; il l'examine en détail sous tous ses aspects, lui prêtant une grande importance et révélant sa conception néo-platonicienne. En revanche, il examine les cinq autres définitions en leur lieu et n'y revient ailleurs que deux ou trois fois.

11 Après avoir remarqué ces coïncidences et ces parallèles idéologiques, nous avons poursuivi nos recherches. Peut-être les œuvres de David avaient-elles quelque rapport avec celles de l'Aréopagite ? Peut-être ces coïncidences nous autorisaient-elles à nous interroger sur l'éventuelle attribution à David du *Corpus areopagiticum* dont l'apparition, la propagation puis la reconnaissance officielle d'abord au concile de Jérusalem en 531, ensuite à celui de Constantinople en 532, eurent lieu de son vivant.

12 À l'appui de notre supposition, notre attention fut attirée par un autre fait étonnant. L'on sait que le *Corpus areopagiticum* fut traduit en arménien en 716-717 par Step'anos Siounetsi. Est-ce un hasard si les penseurs et les ecclésiastiques arméniens furent les premiers à traduire le *Corpus areopagiticum ?*

13 Nous sommes en possession de dizaines de manuscrits de cette traduction arménienne. En les étudiant, nous avons remarqué que dans deux œuvres aréopagitiques - *De la hiérarchie céleste* et *De la hiérarchie ecclésiastique* - au début et à la fin des chapitres, en plusieurs endroits, le nom de David est écrit en arménien, mais en caractères majuscules grecs avec de l'encre rouge et noire : ΔΑΒΗΘ, ΔΑΒΘΗ, ΔΑΒΗϑ ΓΡΗCΑΒ, et à certains endroits : ΔΑΒΗΘ CΡΒΟΙΝ ΑΗΟΝΗCΗ, c'est-à-dire « David », « de David », « David écrivit » et « David à saint Denys ».

14 Nous voudrions attirer l'attention sur la dernière indication qui introduit une plus grande précision que les autres, à savoir que ces chapitres en particulier et les œuvres dans leur ensemble « furent écrites par David et dédiées à Denys ». C'est ainsi, selon nous, qu'il faut interpréter ces indications tellement significatives.

15 De quand datent-elles ? Appartiennent-elles au traducteur Step'anos Siounetsi ou furent-elles écrites déjà dans les manucrits grecs par des scribes byzantins qui étaient au courant de cette énigme littéraire et des circonstances de la vie de David l'Arménien ?

16 Nous avons vérifié toutes les copies anciennes aussi bien au Maténadaran que dans la collection des manuscrits du monastère Saint-Jacques de Jérusalem, avec un même résultat. Dans les copies les plus anciennes, les mentions de David, en lettres grecques mais en langue arménienne, se répètent aux mêmes endroits. Ce fait remarquable permet de penser que les calligraphes anciens, ou plutôt les copistes des protographes les plus anciens, savaient quelque chose ou, peut-être, sans rien savoir, copiaient mécaniquement ces titres significatifs venant des temps anciens.

17 En tout cas, une chose est claire : dès l'Antiquité, le nom de Denys l'Aréopagite fut lié à celui de David. Notons aussi que ces indications grecques directes relatives à David ne concernent que deux traités aréopagitiques, *De la hiérarchie céleste* et *De la hiérarchie ecclésiastique*, tandis que les deux autres, *Des noms divins* et *De la théologie mystique*, de même que les *Lettres* ne portent aucune mention de ce genre.

18 Outre ces indications anciennes qui se répètent méthodiquement dans les manuscrits arméniens du *Corpus areopagiticum* et la communauté de pensée entre les *Définitions de la philosophie* de David Anhakht et les traités aréopagitiques, nous voudrions attirer l'attention sur la similitude entre les initiales de Denys l'Aréopagite et celles de David Anhakht - dans le monde grec, David l'Arménien (Armenios, Aniketos). Ceci a pu guider dans le choix d'un pseudonyme celui qui se serait chargé de la mission de synthétiser le christianisme avec le néo-platonisme, de réconcilier les partis opposés des monophysites et des dyophysites sur la base d'une doctrine sublime sur l'Unique.

19 Compte tenu des données livrées par les manuscrits, que nous avons mentionnées, le nom de David l'Arménien, philosophe néo-platonicien des Ve-VIe siècles, mérite selon nous, plus que tous les autres avancés jusqu'à présent, d'être pris en considération pour éclaircir le mystère de l'auteur des livres aréopagitiques.

20 Nous souhaitons attirer l'attention des historiens et des philosophes sur les témoignages écrits et les parallèles idéologiques que nous avons mis en évidence afin qu'il en soit tenu compte lors de l'étude de l'héritage littéraire de David et de la discussion sur l'énigme de Denys l'Aréopagite. Il s'agit évidemment là d'un problème complexe dont la solution exigerait beaucoup de temps et d'efforts. Nous ne prétendons nullement résoudre ici ce problème et nous nous sommes borné à soulever la question dans l'espoir de favoriser son étude ultérieure. Nul doute en effet que les faits mentionnés ne soient dignes de l'attention la plus soutenue.

21 Partant de ces observations, nous en sommes venu aux conclusions suivantes. Le *Corpus areopagiticum* est peut-être le fruit d'une création collective. En ce qui concerne David Anhakht, on peut avancer avec une quasi-certitude qu'il est l'auteur de deux traités : *De la hiérarchie céleste* et *De la hiérarchie ecclésiastique*. Il n'est pas exclu qu'il ait pris une part active à la composition des deux autres traités, *Des noms divins* et *De la théologie mystique,* ainsi qu'à l'écriture des dix *Lettres* attribuées à Denys l'Aréopagite. Le *Corpus areopagiticum*, mis en circulation pendant le premier quart du VIe siècle, allait au devant de la formule conciliatoire de l'*Henoticon* de l'empereur Zénon et de l'*Encyclicon* de l'empereur Anastase, penchant pour le monophysisme mais essayant de réconcilier les théologiens et les dogmatistes ennemis. Les traités aréopagitiques réalisaient ces objectifs sur une base philosophico-théologique. L'auteur ou l'un des auteurs du *Corpus areopagiticum* fut David

Anhakht, philosophe arménien néo-platonicien des Ve-VIe siècles dont le nom est plusieurs fois indiqué dans les traductions arméniennes anciennes de deux traités aréopagitiques. Les légendes et les renseignements historiques liés à la vie et à l'œuvre de David Anhakht, les persécutions qu'il subit après son retour en Arménie, sa fuite au nord du pays, sa mort puis sa canonisation témoignent du fait que l'Église arménienne reconnut et apprécia certains services extraordinaires qu'il rendit. Il est évident que l'auteur de traités philosophiques et logiques séculiers n'aurait jamais été jugé digne de ces honneurs. Ce « philosophe trois fois grand et invincible, aimant Dieu suprêmement et doué de sagesse divine » était selon toute probabilité bien connu dans les centres spirituels et scientifiques aussi bien au Proche-Orient et dans les milieux gréco-syriens qu'en Arménie où, sur le déclin de sa vie, il continua ses activités scientifiques et pédagogiques. David l'Arménien fut ce « philosophe trois fois grand » dont nous savons maintenant que le nom s'attache directement, outre les œuvres philosophiques lui appartenant authentiquement, aux écrits mis en circulation de son vivant sous le nom de Denys l'Aréopagite. Il faut croire que le secret de l'auteur des traités aréopagitiques était connu de certains de ses contemporains, ce qui laissa une trace évidente dans les pages de la version arménienne ancienne du *Corpus areopagiticum.*

22 Selon nous, l'éclaircissement de cette question aurait non seulement de l'importance pour résoudre définitivement le problème de l'attribution des *Aréopagitiques* et de l'héritage de David Anhakht, mais il donnerait aussi la possibilité de trancher un certain nombre de nœuds gordiens de l'histoire de la philosophie ainsi que de la philologie gréco-syrienne et arméno-géorgienne. Évidemment notre hypothèse exige de nouvelles confirmations et de nouvelles preuves que nous continuons à chercher et à accumuler.

AUTEUR

S. S. AREVŠATYAN

Maténadaran, Erévan

L’image de l’empire byzantin dans l’historiographie arménienne médiévale (xe-xie s.)[1]

Viada Arutjunova-Fidanjan

1 Dans le cadre des études qui ont commencé à se développer chez les byzantinistes sur l’« image de l’autre »[1], on considérera ici l’image de l’empire byzantin dans les sources médiévales arméniennes à l’époque de l’expansion byzantine et on envisagera successivement - car la notion d’image est complexe - le vocabulaire ethno-politique des auteurs, les relations officielles de sujétion et d’autorité entre l’Arménie et l’empire, les relations concrètes issues du passage de territoires arméniens sous l’administration byzantine, enfin l’image des empereurs, tout particulièrement celle de Basile II qui fut l’un des agents les plus actifs de l’expansion byzantine.

2 C’est un lieu commun de dire que l’empire byzantin a, plus que tout autre État, exercé une grande influence sur les différents domaines de la vie arménienne et que les Arméniens ont tenu le second rôle dans la vie byzantine après les Grecs ; pourtant l’opposition de leurs intérêts nationaux et religieux a constitué un véritable « instrument d’aliénation » dans les relations de l’empire avec les Arméniens. Cette opposition se manifesta spécialement à l’époque considérée lorsque de nombreuses terres arméniennes devinrent des provinces-frontières de l’empire byzantin qui soutenait au même moment les Arméniens chalcédoniens.

3 Les études portant sur l’historiographie arménienne médiévale sont encore à bien des égards peu développées[2]. La manière dont les auteurs ont reflété leur temps, la transformation de leur vision du monde qui résulte de l’évolution de la société et exerce à son tour une influence sur elle, n’ont pratiquement jamais été étudiées encore[3]. Des auteurs des xe-xiie siècles, comme Movsēs Kalankatuacʽi, Yovhannēs Drasxanakertcʽi, Stepʽanos Tarōnacʽi, Tʽovmay Arcrani et son Continuateur Anonyme, Aristakēs Lastivertcʽi, Yakob Sanahnec’i, Mattʽēos Urhayecʽi ont été bien étudiés sur le plan événementiel, mais on n’a pratiquement pas essayé de traiter leurs œuvres, non comme une somme de faits, mais comme une somme d’idées reflétant les conceptions et

tendances socio-politiques de leurs auteurs[4]. Ce sont parfois simplement une ou deux phrases de leurs œuvres qui nous les révèlent. Tous étaient des moines, et même des vardapets, ils appartenaient donc à l'élite intellectuelle de la société arménienne et étaient étroitement liés aux familles dominantes et au haut clergé de l'Arménie sur les ordres desquels ils ont écrit. Éclairer les différents aspects de la vision du monde des historiens arméniens permet donc de mieux connaître la société arménienne médiévale.

4 On peut résumer à grands traits les Xe-XIIe siècles en disant que dans la seconde moitié du Xe siècle, l'empire qui venait juste de repousser son principal adversaire en Orient, le califat, commença à pénétrer dans le territoire de ceux qui avaient été ses principaux alliés dans la guerre contre les Arabes, les Arméniens. La plus grande partie des terres arméniennes furent incorporées à l'empire. Mais, dès la fin du XIe siècle, l'empire byzantin avait abandonné aux Seldjuqides les terres récemment conquises et la frontière politique de l'empire en Asie mineure s'était pratiquement déplacée sur le Bosphore. Comment les historiens arméniens contemporains ont-ils interprété ces événements et le rôle joué par l'empire ? Quelle idée se faisaient-ils de l'empire lui-même ?

5 Les termes de Romanie, Romains, Seconde Rome ou Nouvelle Rome impliquent d'une part que l'empire est l'héritier direct de Rome et de son prestige, d'autre part que le royaume du ciel s'incarne sur terre dans l'empire, ce qui lui confère des droits supérieurs sur tous les peuples de l'oikoumènè chrétienne. La capitale du souverain de la Romanie n'était pas seulement la Nouvelle Rome, mais la cité de saint Constantin, fondée par lui sur une inspiration divine.

6 L'œuvre de Movsēs Kalankatuac'i, qui vivait au Xe siècle, présente, d'après les études récentes, un caractère compilatoire et même chrestomatique. Les chapitres qu'il a écrits ou compilés placent le récit de la fondation de Rome et de Constantinople à l'intérieur d'une large fresque historique qui commence à la chute de Troie : 441 ans plus tard et mille ans après la fondation de Rome, Constantin transporta « son royaume à Byzance qu'on appelle maintenant Constantinople »[5]. Lorsqu'il construisit Constantinople, Constantin reçut l'aide d'un ange de Dieu et l'empereur lui-même était si pieux que « par sa seule foi... il ruina tous ses ennemis »[6]. Selon la tradition reçue par Movsēs, « le peuple de Rome » correspondait d'une part aux descendants des Grecs qui avaient conquis Troie et des prisonnières qu'ils avaient enlevées à Troie, et qui furent ensemble poussés par la tempête sur la côte d'Italie (ce fut l'un des chefs de ce peuple, nommé Hṙomelos, qui construisit Rome plus tard) ; c'était aussi d'autre part les citoyens de l'empire romain oriental[7].

7 Yovhannēs Drasxanakertc'i qui écrit également au Xe siècle sait que la capitale des Romains était Constantinople[8]. Il emploie le mot de « Byzance » une seule fois[9]. Les « Romains » de Yovhannēs sont les Grecs ethniques[10].

8 Les Xe-XIe siècles sont marqués par des œuvres dont les auteurs étaient plus ou moins liés à la famille qui tenait le Vaspurakan ; c'est le cas de T'ovmay Arcruni (Xe), du Continuateur Anonyme (XIe), du Pseudo-Sapuh Bagratuni. T'ovmay mentionne à la fois Rome et Byzance[11], mais il appelle en général la capitale de l'empire romain oriental Constantinople[12]. La plupart du temps T'ovmay et surtout le Continuateur Anonyme mentionnent non l'empereur des Romains, mais le « roi » (*ark'ay*) ou l'« empereur » (*t'agawor*) des « Grecs », dans la cité de Constantinople protégée de Dieu, la capitale du « pays » ou de la « région » des Grecs[13]. Chez le Pseudo-Sapuh qui est plus tardif, on ne trouve ni Byzance ni Byzantins. La capitale de l'empire est définitivement appelée

Constantinople, tandis que « Romains » se répand à la place de « Grecs » pour désigner la population de l'empire[14].

9 On peut tirer pratiquement les mêmes conclusions des textes écrits aux XIe-XIIe siècles par Aristakēs et Matt'ēos Uṙhayec'i, lequel utilise parfois dans la même ligne les mots « Grecs » et « Romains »[15].

10 L'impression d'une continuité de l'État romain, fondée sur un substrat ethnique grec, que peut donner ce survol de la littérature arménienne médiévale repose sur la continuité de l'historiographie arménienne qui reste étroitement liée aux sources anciennes. Pour les auteurs arméniens, les Grecs étaient les Romains non pas parce que ces auteurs partageaient ou reconnaissaient les ambitions œcuméniques des Romains mais simplement parce que l'empire oriental avait fait partie de l'ancien empire romain, et l'on est fondé à dire que l'ethnonyme « Romains » était lié à la Première Rome et n'avait rien à voir avec la Seconde. D'une manière générale, l'historiographie arménienne offre peu d'exemples de la désignation de Constantinople comme Seconde Rome, du moins avant le Xe siècle : à côté du terme « Constantinople », on emploie celui de « Byzance » qui, dans les sources littéraires anciennes, pouvait parfois désigner aussi l'ensemble de l'empire. C'est seulement au XIe siècle, lorsque presque toutes les terres arméniennes eurent été annexées, que « Constantinople » éclipsa finalement le mot ancien et traditionnel de « Byzance » dans l'historiographie arménienne.

11 Cette évolution de la perception que les Arméniens ont eue de l'idéologie politique byzantine est étroitement liée à leur pratique politique, à l'extérieur comme à l'intérieur. Ce n'est pas pour rien que Constantinople fut reconnue comme Rome, « la capitale auguste », seulement au VIIe siècle à l'époque où l'État arménien n'existait pas, et que le mot remplaça complètement Byzance à l'époque de l'effondrement complet de la puissance des Bagratides[16].

12 L'oeuvre de Movsēs Kalankatuac'i ne contient pas la moindre allusion à une quelconque visée expansionniste de l'empire byzantin, mais elle souligne de manière répétitive la légitimité de la subordination vassalique des terres arméniennes à l'empire byzantin[17]. Alors qu'il avait critiqué la soumission de l'Église arménienne au patriarche des Romains avant le concile de Chalcédoine et l'« hérésie romaine », c'est-à-dire le chalcédonisme[18], il affirme qu'aux conciles de Constantinople et de Théodosioupolis, les théologiens arméniens ont triomphé des Grecs parce que, dit-il, « la foi de l'Église arménienne était la bonne et que la plupart d'entre eux connaissaient bien le grec »[19]. Cette phrase est pleine d'une confiance sereine dans la force de l'Église arménienne sur le plan international. Et pourtant l'Arménie en général et l'Aluank' en particulier étaient déchirés par la lutte entre l'Église nationale et le chalcédonisme, avec chantage politique, querelles sanglantes, destructions de livres par le feu, etc.[20]

13 L'œuvre du catholicos Yovhannēs Drasxanakertc'i (897-925) représente une étape majeure dans la formation de l'image de l'empire byzantin dans l'historiographie arménienne ; il fut le témoin des raids punitifs des Arabes en Transcaucasie, des divisions féodales et de la fondation du royaume des Bagratides. C'était à la fois un fin politique et un écrivain de qualité. Partisan du pouvoir absolu et indiscutable du roi bagratide, il voit dans l'empire byzantin la seule protection réelle contre les Arabes, malgré le caractère manifestement antichalcédonien de son livre[21]. Yovhannēs admet la vieille dépendance vassalique à l'égard de l'empire[22] que le roi Smbat Ier (890-913)[23] et son fils Ašot' II Erkat' (914-929)[24] reconnaissent et il cite une lettre du patriarche Nicolas le Mystique dans

laquelle celui-ci lui exprime sa compassion pour ses ouailles[25]. Dans une lettre à Constantin VII, Yovhannēs l'appelle : « Pieux, autocrator et empereur Constantin, couronné par Dieu et glorieux, grand et victorieux roi de l'univers, croyant et pieux, protecteur de l'illumination du peuple et vrai conciliateur de ce qui existe[26]. »

14 L'image de l'empereur romain est particulièrement lumineuse en comparaison de celle des guerriers arabes dont « le souffle de mort a versé la mort sur chacun »[27]. En tant que compilateur, Yovhannēs a enlevé de ses sources tout ce qui concerne les campagnes anciennes menées par les empereurs byzantins en Arménie et les actes de cruauté des troupes romaines. Le plus significatif est qu'il n'a retenu aucune information sur le siège de Dvin par les Romains en 922, dont il a pourtant été le témoin oculaire, alors que l'émir Subuk, assiégé dans la ville, était l'allié du roi Ašot Erkatʽ en personne[28].

15 Dans des conditions incontestablement désespérées, Yovhannēs promet à Constantin VII, en contrepartie d'une aide militaire que « nos ouailles se joindront... à votre troupeau et poursuivront leur existence sous l'égide de l'autorité des Romains, tout comme le peuple d'Italie ou toute l'Asie. Et ceux qui ne viendront pas et s'écarteront du bercail du Seigneur, ceux-là, quels qu'ils soient, subiront votre châtiment[29]. » Il est clair que le catholicos soumettait son troupeau, c'est-à-dire son pays, à une dépendance à l'empire byzantin encore plus étroite qu'auparavant puisqu'il avait déjà mentionné dans sa lettre que l'Arménie avait été « un domaine héréditaire » de l'empereur des Romains[30].

16 L'image de l'empire dessinée par Yovhannēs se trouve encore renforcée dans les œuvres du Continuateur de Tʽovmay Arcruni[31] et d'Asohk. Le vardapet Stepʽanos Tarōnacʽi, également appelé Asolik, auteur d'une *Histoire Universelle*, a intitulé la troisième partie de son œuvre « Histoire des époques racontées indépendamment ». Elle commence avec le règne du roi Abas (929) et va jusqu'en 1004. C'est l'époque de l'apogée politique et économique de l'Arménie que l'historiographie décrit comme une époque de construction paisible, malgré les heurts fréquents avec les Arabes et les conflits féodaux. L'expansion de l'empire vers l'Orient progresse alors décisivement : l'empire annexe le Taron et reprend Mantzikert, Antioche et les domaines du curopalate David. Asolik exalte les victoires des empereurs byzantins et des chefs de guerre contre les Arabes et blâme les féodaux d'Asie Mineure et même d'Arménie pour leurs rebellions contre l'empire[32].

17 Asolik rend le roi Gurgen, « personne à l'esprit étroit », responsable des tensions avec Basile II à propos de l'héritage du curopalate David et il attribue l'issue pacifique du conflit à la tolérance et au caractère pacifique de Basile II « qui réalisa les vœux de Gurgen »[33]. Asolik continue son récit en énumérant les honneurs et les dons généreux accordés par l'empereur aux seigneurs arméniens quand ils se présentèrent à son palais. L'empereur envoya même des messages aux émirs arabes des environs pour leur demander de laisser en paix le Vaspurakan[34]. Il est favorablement disposé à l'égard de la politique intérieure suivie par l'empire : Basile II « a mis fin aux invasions, diminué de lourds impôts, mis fin aux pillages et à la captivité »[35].

18 L'œuvre d'Aristakēs, écrite entre 1072 et 1079, couvre la période 1000-1072. L'auteur fut le témoin de la conquête par Byzance de vastes territoires d'Asie Mineure, y compris des terres arméniennes, et de l'invasion seldjuqide. Il ne doute aucunement de la légitimité des droits souverains de l'empire byzantin. Basile II avait obtenu les terres du curopalate David conformément au testament fait par ce dernier de son plein gré. Tout comme dans l'œuvre d'Asolik, rien n'est dit des pressions exercées par l'empire sur David. Le *Récit* contient seulement une vague allusion au fait que le meurtre de David a pu être inspiré

par l'empire. En revanche la manière dont l'empereur châtia les *azat* du Tayk' qui en étaient responsables est très clairement racontée[36].

19 Le chapitre 10 du récit comporte une élégie sur la chute de « notre pays arménien », sur la ruine d'une terre autrefois riche et florissante. À quatre reprises les armées romaines ont envahi le Širak ; Ani fut prise « non pas « selon la loi de la guerre, mais par un discours plein d'artifice ». Constantin IX Monomaque a violé un serment sacré. Il semble donc qu'il y ait une condamnation totale et sans réserves de la politique de l'empire. Mais même là l'empire n'est pas le seul à être blâmé. Les Romains partagent la responsabilité de la chute d'Ani avec les partisans de Sargis Haikazn, le catholicos Pierre Getadarj, un certain prêtre Kyrakos qui a caché, puis vendu la charte de Constantin VIII accordant l'autonomie à l'Arménie, Gagik II qui a quitté l'Arménie en raison « d'un manque de maturité d'esprit ou de la timidité », etc.[37] On pourrait allonger la liste d'observations de ce genre. Ainsi le responsable de la guerre menée pour la récupération de l'héritage de David est le roi géorgien Georges - sur ce point Aristakēs partage le point de vue d'Asolik[38]. Et il excuse la cruauté des troupes romaines en soulignant qu'elles punissent leurs ennemis de leurs péchés[39].

20 Aristakēs traite le testament de Yovhannēs Smbat d'Ani qui a légué ses biens à l'empire de « document qui fut la cause de la ruine de l'Arménie », mais il souligne en même temps qu'il a fait ce testament parce qu'il n'avait pas d'héritier[40]. Basile II aide Ašot Bagratuni « harassé par ses puissants voisins »[41]. L'historien a noté entre autres choses que tous ceux qui se sont révoltés contre l'empereur avaient fini leur vie lamentablement[42].

21 Quelle image les observations d'Aristakēs donnent-elles de la politique intérieure de l'empire dans les terres conquises ? L'Arménie devint vide ; les princes, les rois et les *azatk'* furent dispersés dans les pays étrangers. Mais Aristakēs souligne en même temps qu'ils n'ont pas été contraints de partir dans l'empire où ils ont reçu de nouveaux biens, mais qu'ils se sont laissés convaincre, même si ce fut « par un discours plein d'artifice ».

22 Quand Aristakēs parle des horreurs de l'invasion seldjuqide en Arménie et dans les régions voisines et des défaites romaines, il donne en même temps des informations sur les efforts faits par l'empire pour renforcer la défense de la frontière orientale[43].

23 L'attitude de Yakob Sanahnec'i à l'égard de l'expansion byzantine est analogue à celle d'Aristakēs. Il parle d'union d'« amour et de concorde » entre Basile II et le roi du Vaspurakan, Senek'erim, qui, vingt ans après la signature du traité, céda sous la pression de tribus turcomanes 72 régions et 4 000 villages à Basile II. Non seulement celui-ci donna aux Arcrunis Sébastée et de nombreux *gawaṙk'*, mais il adopta le fils aîné de Senekerim, David, à Sainte-Sophie[44]. L'auteur souligne de manière répétitive que David s'est comporté envers Basile II comme un fils envers son père, c'est-à-dire comme un fidèle vassal. Pas plus qu'Asolik et Aristakēs, il n'approuve les révoltes contre les empereurs légitimes des Romains. Les Romains qui ont annexé Ani et Kars lui semblent moins coupables que le traître parti pro-byzantin en Arménie. Constantin IX, responsable de la chute du royaume des Bagratides et des premières incursions turques, est naturellement sévèrement critiqué ; mais en général Yakob fait plutôt peu de remarques négatives sur l'empire byzantin et son personnel politique. Il blâme les Byzantins sur le plan moral plus que sur le plan politique[45].

24 D'après Aristakēs et Yakob, les rois et les princes ont fait un grand nombre de testaments en faveur de l'empire tandis que de nombreux seigneurs féodaux arméniens tendaient à échanger leurs terres patrimoniales contre des possessions à l'intérieur de l'empire. En

d’autres termes, ils ne se contentent pas de montrer simplement que les terres arméniennes étaient depuis longtemps soumises à la puissance byzantine (ce dont leurs prédécesseurs étaient déjà certains), mais ils ne cessent de chercher les raisons de cette sujétion pour les indiquer au lecteur, et celui-ci acquiert l’impression que le pays d’Arménie a été fréquemment cédé à l’empire en tout ou en partie. De fait le curopalate David a légué ses biens à l’empire[46], Jean Senek’erim a échangé le Vaspurakan contre Sébastée[47] et l’on sait comment le royaume d’Ani a été cédé !

25 Yovhannēs Smbat avait fait son testament en faveur de l’empire, puis le royaume d’Ani fut donné par les Romains à Sargis Haikazn, puis au catholicos Pierre Getadarj ; et finalement, en attirant par ruse Gagik II à Constantinople et en obtenant les clés d’Ani, l’empire s’arrangea pour s’introduire au Sirak. D’après Aristakēs, la situation pouvait encore changer et elle le fut par une charte de Constantin VIII : l’empereur mourant remit au prêtre Kyrakos la charte qui conférait les droits de souveraineté sur Ani, mais celui-ci, au lieu de l’emporter en Arménie, préféra la vendre à l’empereur Michel[48].

26 Aristakēs et Yakob nous mettent en présence d’un nombreux personnel administratif dans l’empire : ici et là on rencontre des domestiques d’Orient, des toparques semi-indépendants, des responsables de grandes et de petites circonscriptions administratives militaires (comme les commandants en chef de la cavalerie qui, d’après Aristakēs, assurent la défense de tout l’Orient), des chefs de forteresse, des commandants de garnison, des juges, des inspecteurs et autres fonctionnaires civils, un envoyé extraordinaire de l’empereur, etc. Arméniens, Grecs, Bulgares, Turcs : leur origine ethnique est aussi variée que leurs options religieuses (chalcédoniens, monophysites). L’historiographie arménienne est une mine d’informations sur l’administration byzantine [49], et il est remarquable que les historiens arméniens n’aient en général rien vu d’étrange dans le fait que l’Arménie soit non seulement divisée en royaumes et principautés héréditaires, mais aussi en thèmes byzantins, commandés par des chefs byzantins.

27 Ainsi Yakob raconte que, après que le catholicos Pierre Getadarj eut quitté le Vaspurakan, « le roi Yovhannēs et tous les naxarars arméniens [lui] écrivirent une lettre trompeuse [en lui promettant] d’obéir à toutes ses injonctions et d’écouter toutes ses homélies. La lettre fut également écrite et ratifiée avec de grands serments par les princes romains qui vinrent comme chefs de districts (*kolmnapalk*ʻ) et servirent de médiateurs »[50]. Des administrateurs byzantins servant de médiateurs entre le patriarche monophysite d’une part, le roi et les naxarars de l’autre : il semblerait que ces Romains aient fait partie d’une certaine manière du milieu des naxarars. Ils pouvaient en tout cas garantir un serment, même si celui-ci fut immédiatement violé par les autorités laïques[51]. Les historiens arméniens ne perdent pas de vue les aristocrates arméniens qui se sont intégrés à la classe dirigeante byzantine. Ils mentionnent des représentants de l’administration byzantine, en général à l’occasion de quelque événement important pour l’Arménie : siège ou prise de ville, perte d’une région, guerre avec les Arabes ou les Seldjuqides, révolte contre l’empire, etc. Et on peut noter que les traits généraux caractéristiques des Romains (Grecs, Bulgares, Arméniens chalcédoniens) qui ont ruiné le pays contrastent avec les panégyriques dont sont l’objet certains individus comme Georges Maniakès[52], Basile Apokapès qui repoussa le sultan Toghril-beg[53], Théodore fils du bulgare Aharon[54], ou encore les récits de batailles contre les Seldjuqides où sont exaltées les garnisons romaines de Mélitène et Xorjean[55].

28 Aristakēs et Yakob donnent des empereurs byzantins une image complexe[56]. Mais le sommet est atteint dans le portrait plein de contrastes qu’ils tracent de Basile II,

ambitieux, cruel et agressif mais pas uniquement : Aristakēs ne porte pas d'appréciation directe sur Basile II, mais il donne des exemples probants de sa générosité, de sa sagesse, de son courage, de son abnégation[57]. Yakob écrit : « [Basile II] prit le trône royal des Grecs, vainquit de nombreux rebelles et acquit un grand renom parmi les créatures de Dieu : bienveillant envers les veuves et les prisonniers, rendant justice aux opprimés[58]. » Dans cette définition qui s'applique en général au chef arménien idéal, Yakob omet le qualificatif de « pieux ». Mais il le remplace en transformant l'image religieuse de Basile et en se faisant l'écho de ceux qui disent que Basile aurait secrètement adhéré au monophysisme et qu'il fut ensuite reconnu comme un « père de notre pays arménien », qu'il « vécut saintement et chastement » et laissa une heureuse mémoire[59].

29 Le choix des événements survenus pendant le règne de Basile, les appréciations différentes portées sur le même fait, la présence ou l'absence de telle ou telle caractéristique font évoluer l'image de Basile. Si l'on analyse les œuvres d'Asolik, Aristakēs et Yakob, on peut trouver au moins trois niveaux d'appréciation. Basile est d'abord un empereur qui règne légitimement à Constantinople (et donc les révoltes contre lui sont blâmables) ; c'est le suzerain bienveillant et légitime des royaumes et principautés arméniens. En second lieu apparaissent les traits caractériels d'un empereur actif, austère, cruel, traits qui se révèlent dans des situations conflictuelles et qui, d'une certaine manière, se retrouvent dans des sources byzantines comme Michel Psellos. Enfin des traits négatifs du caractère de l'empereur sont contrebalancés par des proclamations positives, et les auteurs vont jusqu'à établir une étroite affinité, culturelle et confessionnelle, entre lui et le monde arménien. Cela ne rend pas compte de l'image réelle de Basile II mais de l'impression qu'en eurent les historiens arméniens, au fur et à mesure que se forma la culture arménienne[60].

30 La première partie de la « Chronographie » de Matt῾ēos Uṙhayec῾i est basée sur l'œuvre de Yakob Sanahnec'i. Elle contraste fortement avec la seconde partie écrite indépendamment par Matt῾ēos d'après les récits de ceux qui avaient vu « nos pères » et d'après ses propres impressions jusqu'au début du XIIe siècle (1113-1121). Dès les premières lignes de cette partie, les Romains sont assimilés aux « Turcs impies » à cause des maux qu'ils infligèrent au peuple arménien. Les guerres intérieures des prétendants au trône byzantin apportèrent de nombreuses calamités aux chrétiens et laissèrent les Byzantins incapables de résister aux envahisseurs. Des Romains traîtres « ont détruit les murs de la forteresse de la patrie arménienne et l'ont laissée ouverte aux armes turques »[61].

31 Matt῾ēos est loin de partager la sympathie d'Aristakēs pour le courageux et infortuné Romain Diogène : Romain a ajouté foi à des calomnies et a décidé de détruire la confession arménienne ; c'est pourquoi il fut damné par les vardapets arméniens ; c'est pourquoi il ne revint pas du champ de bataille. Matt῾ēos met dans la bouche d'Alp Arslan cette formule : « Les Romains sont un peuple qui ne connaît pas Dieu » et qui doit donc être détruit. Il parle avec haine des chalcédoniens arméniens qui ont embrassé la foi des Romains[62]. Tandis que ses prédécesseurs avaient essayé de justifier l'évolution politique de l'empire, Matt῾ēos ne peut plus parler de l'empire qu'avec des paroles de condamnation[63]. Il affirme tout simplement qu'après s'être emparé de l'Orient, terres arméniennes comprises, l'empire a enlevé les troupes arméniennes de leur pays et a remplacé les courageux combattants arméniens par des couards incompétents En conséquence de quoi, les possessions orientales de l'empire restèrent démunies devant les Seldjuqides qui les conquirent toutes progressivement.

32 On trouve la même tendance dans les écrits de Grégoire le Prêtre qui continua l'œuvre de Matt'ēos jusqu'aux années 1162-1163. Il voit dans les Romains les pires ennemis des Arméniens. Dans sa « Chronique », le connétable Smbat qui écrit au XIII[e] siècle et dont la principale source pour la période 951-1156 est la « Chronographie » de Matt'ēos, répète presque mot pout mot ses cinglants commentaires sur les Romains.

33 Ce simple survol des sources arméniennes du point de vue de leur attitude envers l'empire byzantin montre que l'image du « monde extérieur » qui apparut en terre nationale étrangère repose non seulement sur les liens culturels réels entre les deux cultures, mais sur des traditions littéraires, avec une interaction complexe entre les uns et les autres. L'intensité des liens réels conditionnant à son tour l'émergence de concepts et d'idées qui débouchent sur une tradition littéraire « extérieure ».

34 Une image brillante de l'empire byzantin qui fut le seul allié des Arméniens contre le monde musulman s'est donc formée dans la réalité d'une résistance commune aux Arabes. Elle imposait le silence sur certains sujets et déformait donc la réalité. Cette image servit l'idée maîtresse de l'œuvre de Yovhannēs Drasxanakertc'i (création d'un État arménien fort et indépendant et rejet du joug califal). Mais cette image restée traditionnelle chez les successeurs du catholicos entra en contradiction avec l'expansion byzantine en Arménie, ce qui compliqua à l'extrême l'image de l'empire chez Aristakēs et Yakob. Finalement l'image des « traîtres romains » qui était peu à peu apparue chez ces auteurs se développa jusqu'à entraîner la condamnation de ceux qui avaient démoli « le mur de la maison arménienne », l'ouvrant ainsi aux outrages seldjuqides. Cette dernière image domine sans partage chez Matt'ēos. Elle a survécu pendant près de huit siècles dans l'historiographie arménienne et elle a permis de justifier et d'idéaliser la politique des seigneurs arméniens qui avaient quitté le sol ancestral pour s'établir dans l'empire au moment de l'invasion seldjuqide.

ANNEXES

Sigles des sources arméniennes utilisées :

Aristakēs Lastivertc'i :

- éd. : *Patmut'iwn Aristakisi Lastivertc'woy*, éd. K. Yuzbašyan, Erévan 1963.

- trad. : Aristakès de Lastivert, *Récit des malheurs de la nation arménienne*, éd. et trad. M. Canard et H. Berbérian, Bruxelles 1973.

Matt'ēos Urhayec'i :

- éd. : Matt'ēos Uṙhayec'i, *Žamanakagrut'iwn*, éd. M. Melik-Adamyan - N. Ter-Mik'ayēlyan, Valaršapat 1898.

- trad.: *The Chronicle of Matthew of Edessa*, trad. A. E. Dostourian, Ann Arbor 1972.

Movsēs Kalankatuac'i:

- éd.: Movsēs Kalankatuac'i, *Patmut'iwn Aluanic' ašxarhi*, éd. V. Aṙak'elean, Erévan 1983.

- trad.: *The History of the Caucasian Albanians by Movsēs Ḍasxurançi*, trad. C. J. F. Dowsett, Londres - New-York 1961.

Pseudo-Šapuh:

- éd.: *Patmutʿiwn Ananun Zrucʿagri*, éd. et trad, russe M. Darbinyan-Melikʿyan, Erévan 1971.

Smbat le connétable :

- éd. : Venise 1956.

- trad. : *La Chronique attribuée au connétable Smbat*, trad. G. Dédéyan, Paris 1980.

Stepʿanos Tarōnacʿi :

- éd. : *Patmutʿiwn Tiezerakan*, éd. S. Malxaseancʿ, Saint-Pétersbourg 1885.

- trad. : *Histoire Universelle par Étienne Açoghʿik de Daron*, trad. E. Dulaurier, Paris 1883.

Tʿovmay Arcruni :

- éd. : Tʿovmay Arcruni, *Patmutʿiwn tann Arcruneacʿ*, éd. V. M. Vardanyan, Erévan 1985.

- trad.: Thomas Artsruni, *History of the House of the Artsrunikʿ*, transi. R. W. Thomson, Detroit 1985.

Yovhannēs Drasxanakertcʿi:

- éd.: Y. Drasxanakertcʿi, *Patmutʿiwn Hayocʿ*, éd. V. Tsagareišvili, Tbilisi 1965.

- trad.: Y. Drasxanakertcʿi, *History of Armenia*, transi. K. H. Maksoudian, Atlanta 1987.

NOTES

1. La byzantinologie au XVIe Congrès International des Sciences Historiques (en russe), *VV* 48, 1987 ; H. AHRWEILER, L'image de l'autre et les mécanismes de l'altérité, *XVIe C.I.S.H.*, Stuttgart 1985, p. 60-65.

2. Le dernier ouvrage sur l'historiographie arménienne est une compilation descriptive qui réunit à la fois les caractères positifs et négatifs des études antérieures : L. O. BABAIAN, *Études sur l'historiographie de l'histoire de l'Arménie à l'époque du féodalisme avancé* (en arménien), Erévan 1981, p. 114-175 et p. 365-373.

3. H. G. BECK, Das literarische Schaffen. Wege zu seinem Verständnis, *Sitzungsberichte der Österreichichen Akad. der Wissenschaften, Phil.-hist. Kl.*, Vienne 1974, Bd 294/4, p. 14.

4. Les idées de ces auteurs sont inégalement connues. On sait très peu de choses sur Asolik, Yakob Sanahnecʿi et Mattʿēos Urhayecʿi. On en sait beaucoup plus sur Movsēs, Yovhannēs et Aristakēs à cause d'éditions critiques et de monographies récentes.

5. Éd. p. 324 ; trad. p. 212.

6. Éd. p. 260 ; trad. p. 167.

7. Éd. p. 267, 269, 270, 311, 312, 316, 317, 318, 328, 330. Trad. p. 212 et 77, 87, 107, 124-125, etc.

8. Pour les occurences du mot « Constantinople », on se reportera aux *indices*.

9. Éd. p. 50. Trad. p. 85.

10. Se reporter aux *indices*.

11. Éd. p. 142-143, 256. Trad. p. 156.

12. Constantinople est citée cinq fois, l'« auguste cité de Constantin » une fois.

13. Ainsi : éd. p. 476-477 ; trad. p. 370 ; et *passim*. Les traducteurs en arménien moderne ont partout remplacé « pays des Grecs » par « empire byzantin », ce qui ne se justifie pas.

14. Voir l'index de l'édition. Il y a deux mentions des « Grecs » : p. 58, 96.
15. Voir les *indices* des deux œuvres.
16. V. A. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, « The Second Rome » in the Armenian Medieval Literature, *International Conference of Armenian Medieval Literature, Theses of Reports*, Erévan 1986, p. 82-83.
17. Voir livre II, chap. 19 et 20.
18. Éd. p. 267, 311-312, 328. Trad. p. 172-173.
19. Éd. p. 272. Trad. p. 175.
20. Livre II, chap. 47-49.
21. Éd. p. 85, 89, 97, 123. Trad. p. 91, 92, 93, 99. Le catholicos écrit à l'empereur qu'il est très désireux de voir Constantinople ; mais lorsqu'il a la possibilité d'y aller, il ne le fait pas pour ne pas être accusé d'avoir des rapports avec les chalcédoniens (éd. p. 197, trad. p. 198).
22. Éd. p. 66, 70-71, 89, 91, 115, 118, 273. Trad. p. 100-101.
23. Éd. p. 128, 151-152. Trad. p. 137-138.
24. Éd. p. 201. Trad. p. 197.
25. Éd. p. 187-188. Trad. p. 189-191.
26. Éd. p. 190-191. Trad. p. 192.
27. Éd. p. 30. Trad. p. 103.
28. Sur cet épisode : A. TER-LEWONDYAN, *The Arab Emirates in Bagratid Armenia*, Lisbonne 1976, p. 75-76.
29. Éd. p. 195. Trad. p. 197.
30. Éd. p. 199.
31. D'après celui-ci, Basile II qui régnait « dans la cité de Constantinople protégée de Dieu », « pieux et dévot roi des Grecs », a répondu à l'appel de « ses enfants » qui ne pouvaient pas repousser les Seldjukides. Les Romains « les rassemblèrent de différents cantons et leur donnèrent des cadeaux, ils les établirent à la cour du roi et leur donnèrent à la place de leurs villes de grandes villes et à la place de leurs forteresses, des citadelles inexpugnables, des villages, des domaines et de saints monastères. C'est ainsi que Senek'erim Arcruni échangea son patrimoine héréditaire en l'an 470 de l'ère arménienne et gagna le pays des Grecs avec 14 000 hommes, sans compter les femmes et les enfants, et passa sous le joug de l'esclavage des Romains. De même Gagik le Bagratide, fils du roi Yovhannēs, échangea aussi ses terres héréditaires en 490 de la même ère et alla chez les Romains. Ils gouvernèrent la partie orientale de l'Arménie, la grande ville de Van, la province de Vaspurakan, la capitale Ani et le pays d'Arménie » (éd. p. 478, trad. p. 370-371). L'historien souligne que les seigneurs arméniens ont échangé librement leurs possessions héréditaires.
32. V. A. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, *Les Arméniens chalcédoniens sur les frontières orientales de l'empire* (en russe), Erévan 1980, p. 15-17 (cité ARUTJUNOVA-FIDANJAN, *Arméniens chalcédoniens*).
33. Éd. p. 279.
34. Éd. p. 277-281.
35. Éd. p. 281.
36. Éd. p. 23. Trad. p. 4-6.
37. Éd. p. 55-56. Trad. p. 43-55.
38. Éd. p. 20-25, 36-37. Trad. p. 7, 11-15, 21-24.
39. Éd. p. 38. Trad. p. 15.
40. Éd. p. 32. Trad. p. 16.
41. Éd. p. 28. Trad. p. 10-11 : Ašot vint à Constantinople, fut aimablement accueilli par l'empereur, reçut une armée, retourna dans son pays et « recouvra de nombreux cantons et forteresses ». Aristakēs y voit une protection de Dieu et de l'empereur romain.
42. Éd. p. 33. Trad. p. 18 : « Je ne sais pas si ce fut là l'effet de la justice divine conformément à laquelle les esclaves ne doivent pas se révolter contre leurs maîtres ou si l'empereur jouit d'une

grâce particulière. Je sais seulement de manière certaine, pour en avoir été témoin oculaire, que ceux qui s'étaient révoltés contre l'empereur finirent de la façon la plus honteuse. »

43. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, *Arméniens chalcédoniens*, p. 21-22.

44. Trad. p. 47, 56. Sur Yakob dont l'œuvre est utilisée dans la première partie de Matt'ēos Uṙhayec'i : L. XAC'IKYAN, Yakob Sanahnec'i, historien du XI[e] siècle (en arménien), *Banber Erevani Hamalsarani* 1971, n° 1, p. 22-48.

45. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, *Arméniens chalcédoniens*, p. 23-26.

46. ARISTAKĒS, éd. p. 20-25; trad. p. 21. MATT'ĒOS, éd. p. 38.

47. *Ibid.* p. 49.

48. ARISTAKĒS, éd. p. 57. Trad. p. 43-46.

49. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, *Arméniens chalcédoniens*, p. 106-151.

50. MATT'ĒOS, p. 76.

51. *Ibid.*

52. *Ibid.* p. 64, 93.

53. *Ibid.* p. 119. ARISTAKĒS, éd. p. 92-93; trad. p. 82-86.

54. ARISTAKĒS, éd. p. 96-97. Trad. p. 89-90.

55. *Ibid.* p. 116, 118. Trad. p. 104-108.

56. Aristakës blâme Romain III Argyre pour son adhésion au chalcédonisme, son immaturité et son caractère fruste (éd. p. 41-42 ; trad. p. 28-29) ; Michel IV pour l'assassinat de Romain III (éd. p. 46 ; trad. p. 33) ; Michel V pour son ingratitude (éd. p. 50 ; trad. p. 39) ; Constantin IX pour ses mœurs dissolues et son manque de réflexion dans la conduite des affaires (éd. p. 95 ; trad. p. 88) ; Michel VI pour sa cruauté et son incapacité à se rallier l'aristocratie, ce qui causa une guerre intérieure (éd. p. 103 ; trad. p. 95), etc. Ses principales critiques portent donc sur le comportement moral des empereurs plus que sur leur politique. Mais en même temps il loue Constantin VIII qui a signé le décret accordant l'autonomie aux Arméniens (éd. p. 57 ; trad, p. 45). Il apprécie la diplomatie de Théodora qui libéra le pays des empiétements du sultan (éd. p. 95-96 ; trad. p. 93). Il raconte le tragique destin de Romain IV avec sympathie (éd. p. 137 ; trad. p. 126-127). Yakob décrit Nicéphore Phocas qui conquit Tarse, Adana, Anazarbe comme un homme « bon, saint et pieux, plein de vertu et de justice » (p. 5) et il décrit l'union entre Jean Tzimiskès et le roi Asot Bagratuni comme un acte de coopération dans la lutte contre les Arabes, etc.

57. Éd. p. 25, 40. Trad. p. 4, 12.

58. MATT'ĒOS, p. 30. Trad. p. 34.

59. *Ibid.* p. 55. Trad. p. 65.

60. V. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, Basile le Bulgaroctone dans l'historiographie arménienne médiévale (en russe), *XII Vsesojuznaja Sessija Vizantinistov, Kiev, 11-16/05/1987* (sous presse).

61. MATT'ĒOS, éd. p. 135-136. Trad. p. 131-132.

62. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, *Arméniens chalcédoniens*, p. 29.

63. *Ibid.*

NOTES DE FIN

1. La communication faite en anglais par V. Arutjunova-Fidanjan a été traduite par B. Martin-Hisard. On trouvera à la suite de l'article les références aux éditions de sources qui ont été

utilisées par l'auteur. On s'est efforcé de renvoyer le lecteur non arménisant aux traductions occidentales de ces mêmes sources, lorsque cela était possible.

AUTEUR

VIADA ARUTJUNOVA-FIDANJAN

Moscou

Les Gaurades à travers les sources arméniennes

Hratch Bartikian

---

1 Au cours des vingt-cinq dernières années, nombre d'études prosopographiques - concernant les Cantacuzènes[1], les Doukai[2], les Raoul[3], les Dermokaïtai[4], les Argyroi[5], les Skléroi[6], les Comnènes[7] et les Kekauménoi[8] - ont vu le jour, alors que la publication du dictionnaire prosopographique de l'époque des Paléologues se poursuit encore[9]. Par ailleurs, des monographies et des articles sur les aristocrates arméniens au service de l'Empire byzantin ont également été publiés[10]. Ainsi sont parues une série d'études consacrées à la famille aristocratique des Gaurades[11], qui, pendant sept siècles, a joué un rôle très important à Byzance et ailleurs.

2 Une des principales préoccupations des chercheurs concernait l'origine ethnique de cette famille. Les spécialistes ont d'abord tenté de comprendre le sens du nom de famille « Gauras », pensant résoudre par là la question de leur origine. La prononciation correcte du nom en question aurait pu contribuer à la solution de ce problème ; la difficulté vient de ce que ce nom figure dans les sources sous deux formes différentes, Gauras et Gabras. Or, à cause de leur prononciation érasmienne, certains chercheurs européens se trompent doublement. Premièrement, ils ne disposent pas d'un son équivalent à celui de γ, deuxièmement, ils prononcent le β comme b. Le problème de la prononciation correcte de ce nom, qui apparaît à première vue secondaire, aurait pu nous conduire, avec l'aide d'autres données, à l'interprétation correcte du nom de famille « Gauras ».

3 Les chercheurs s'accordent à réfuter l'origine grecque du nom « Gauras ». Certains voudraient rattacher ce nom à un toponyme : Golubovich le relie à Kabeira du Pont[12], et Eremian à Gavrēk en Arménie occidentale[13]. Mais la désinence -ας ne peut avoir aucune relation avec un toponyme. Prenant en considération les liens de parenté existant entre les Gaurades et les Tarônites, A. Vasiliev estimait que le nom « Gauras » serait de provenance arménienne[14]. A. Bryer ne suit pas l'opinion de Vasiliev surtout parce qu'il n'a pas trouvé ce nom dans le dictionnaire des noms propres arméniens de H. Ačarian[15]. En échange, il propose deux solutions possibles. La première est celle que le grand Fallmerayer avait exprimée autrefois, selon laquelle le nom « Gauras » est de provenance

araméenne-syrienne - « g-b-r » - et signifie « héros » ou « homme »[16] ; et la seconde solution, que Bryer considère comme la plus plausible, le mot arabe *kāfir* (l'étranger qui vit dans un milieu musulman, Arménien ou chrétien orthodoxe ou archonte de la frontière), qui a donné ultérieurement le turc *giaour* (infidèle chrétien)[17].

4 A. Každan laisse de côté la signification du nom de famille « Gauras » dans sa monographie consacrée aux Arméniens au service de l'Empire byzantin, mais il suppose que la famille est d'origine arménienne[18].

5 Ainsi, selon les chercheurs précédents, nous ne disposons pas de données précises sur l'origine ethnique de la famille des Gaurades, au moins pour la première période, celle de leur apparition. Ce qui est certain, c'est que le nom Gauras n'est pas de provenance grecque, mais orientale, quoiqu'on ignore laquelle précisément. On peut aussi indiquer leur région d'origine, les territoires appartenant au thème des Arméniaques.

6 Retournons maintenant au dictionnaire des noms propres de H. Acarian, où Bryer n'a pas trouvé le nom Γαυρᾶς. Selon nous, la prononciation érasmienne a dû le conduire à chercher Gabras, qu'il n'a évidemment pas pu trouver. Mais si Bryer avait prononcé ce nom comme le faisaient les Grecs (et les Arméniens) au moyen âge, il l'aurait sans doute trouvé. Quant à Ačarian qui ignorait l'existence de la famille byzantine des Gaurades, il inclinait à croire que le nom « Hauras », qu'on trouve dans les sources arméniennes du XIIIe siècle, dérivait du perse *xurūs* (« coq »), parvenu aux Arméniens par l'intermédiaire du turc *xorōz*[19]. L'étymologie d'Ačarian est erronée, puisque les Gaurades sont déjà connus au Xe siècle et qu'il est alors beaucoup trop tôt pour parler d'une influence turque ; d'autre part, la forme correcte est « Gauras » et non « Hauras ». Par ailleurs, Bryer n'est guère convaincant quant il considère le mot « Gauras » comme dérivant de l'arabe *kāfir*. Il est peu probable qu'un chrétien au service de l'Empire byzantin ait pu se nommer *kāfir*. Il est plus vraisemblable que le nom de famille Gauras provient de l'adjectif arménien devenu nom, *Gor/Goroz*, qui signifie « fier », « terrible », « brave ». Déjà Plutarque mentionne le frère du roi Tigrane II le Grand sous le nom de « Gouras »[20]. L'historien arménien du XIe siècle Samuel d'Ani témoigne que ce nom était répandu parmi les Arméniens également beaucoup plus tard, justement dans les années où apparaît sur la scène historique le premier Gauras byzantin connu de nous : il appelle le général en chef du roi arménien Ašot III le Bagratide (953-977) Gor[21]. Sans le mentionner par son nom, le contemporain de Samuel d'Ani, Matthieu d'Édesse, précise que ce dernier, prêt à combattre Jean Tzimiskès, avait campé avec l'armée arménienne dans la province arménienne de Hark'[22].

7 L'hypothèse que le nom *Goṙ/Goṙoz* s'identifie avec le nom « Gauras » des sources byzantines n'est pas uniquement fondée sur leur consonance. *Gor/Goroz* et « Gauras » s'identifient par le sens, puisque le grec Gauras est étroitement lié à l'adjectif γαῦρος qui signifie, comme le mot arménien *goṙ/goṙoz*, « fier », « décent », « majestueux » (selon Hésychius)[23]. Comme on le verra plus bas, dans les sources arméniennes figure un personnage qui porte le nom de Gauros (plutôt Hauros), ce qui constitue la principale forme grecque du nom de famille Gauras. Puis, à l'instar du prénom Γρηγόριος qui, comme éponyme, prit la forme Γρηγορᾶς, l'adjectif γαῦρος a donné Γαυρᾶς.

8 C'est ainsi que nous avons la traduction grecque de l'adjectif arménien, réalisée par un Arménien connaissant la signification du mot arménien *goṙ/ goroz*. Et du fait que le grec Gauras est lié au mot grec *γαῦρος*, on doit considérer que la forme principale du nom est Γαυρῦς (avec υ) et non Γαβρᾶς (avec β). Ce n'est pas par hasard que l'orthographe Γαυρᾶς

(deux fois Γαυρᾶς et une fois Γαβρᾶς) l'emporte dans le manuscrit le plus ancien de la *Chronique* de Skylitzès (*Coisl.* 136, XIIe siècle).

9 Le premier personnage connu de cette famille dans les sources est Constantin Gauras[24], qui participa à la révolte de l'Arménien Bardas Sklèros. D'après les sources arméniennes et byzantines, tous les officiers de ce rebelle étaient des Arméniens. Parmi eux on compte les archontes de l'ex-principauté de Tarôn, Grégoire et Pangratios[25], le seigneur de Môxenè Zafranik[26], Sahakios Brahamios[27], Michel Bourtzès en compagnie de ses soldats arméniens[28], l'amiral Michel Kourtikios[29], Romain Tarônitès[30]. Ce n'est pas un hasard si, après la première défaite de Sklèros, les soldats byzantins (qui venaient tous de Constantinople, de Thrace, de Macédoine, et aucun d'Asie Mineure) ont massacré les prisonniers arméniens, parce qu'ils avaient adhéré au rebelle en l'acclamant empereur[31]. En outre, la révolte commença dans des provinces arméniennes : Xarberd, Quatrième Arménie, Tarôn, Sasun, Angilène, Anzitène, Lykandos, Tzamandos. Notons que Sklèros se proclama empereur à Mélitène en Troisième Arménie. Tout cela ne semble-t-il pas prouver qu'au moins au début de la révolte les officiers de Sklèros étaient des Arméniens ? Ne peut-on par conséquent considérer Constantin Gauras comme Arménien ? En outre, nous disposons d'autres témoignages sur l'origine arménienne des Gaurades. Jean Skylitzès mentionnant la guerre byzantino-bulgare sous Basile II, qui entraîna en 1018 la décomposition de l'État bulgare, précise que cette année-là eut lieu une tentative pour secouer le joug byzantin. A la tête de la révolte des Bulgares se trouvaient les porteurs du titre byzantin de patrice, un certain Élémagos (Élinagos Phrantzès d'après Michel de Déabolis)[32] et Gauras[33]. La révolte fut réprimée et Gauras fait prisonnier par les Byzantins qui, par la suite, l'aveuglèrent à Thessalonique.

10 Dans la liste de Bryer, ce Gauras n'a pas été inclus : ce chercheur ainsi que les historiens bulgares[34] l'ont considéré comme un « archonte bulgare », qui par simple coïncidence portait le même nom. Pourtant, dans l'article de Bryer écrit en collaboration avec Fassoulakis et Nicol[35], Gauras est considéré comme un Byzantin qui déserta chez les Bulgares en 1018. On a du mal à croire qu'en 1018 un patrice byzantin ait déserté chez les Bulgares, comme il est invraisemblable qu'en ce temps-là un archonte bulgare se soit trouvé au service de l'armée byzantine. Enfin, il est impensable qu'en 1018 les Bulgares aient suivi un stratège byzantin contre Byzance.

11 Dans ce cas, si ce Gauras n'est ni Bulgare, ni Byzantin que peut-il être ? Comment peut-on expliquer que celui qui se trouvait au service de l'empire et avait reçu le titre élevé de patrice, ait tout à coup fait son apparition en Bulgarie, luttant contre l'empire l'année même de l'abolition de l'État bulgare et de la toute-puissance de Byzance ? Cette énigme ne peut trouver sa solution qu'à l'aide des données de l'historien arménien, contemporain des faits, Etienne Asolik de Tarōn. Dans sa narration sur les deux *komètopouloi*, Étienne Asolik de Tarōn signale : « L'aîné se nommait Samuel ; [ils étaient] Arméniens, de la province de Derzenē. L'empereur Basile [II] les envoya tous les deux en Macédoine avec leurs troupes pour combattre les Bulgares. Ils saisirent l'occasion pour déserter le camp de l'empereur romain et passer au roi eunuque des Bulgares et ils reçurent pour leur bravoure de grands honneurs[36]. »

12 Le fait que des officiers arméniens aient déserté en compagnie de leurs troupes nous conduit à supposer que le Gauras en question doit être un allié du *komètopoulos* Samuel, qui, après la mort de ce dernier en 1014, poursuivit la lutte des Bulgares contre Byzance. Cela signifie que Gauras ne déserta pas en 1018, mais beaucoup plus tôt. Le cas de Gauras et d'Elinagos (ainsi que celui des *komètopouloi*) n'est pas unique. La désertion chez les

Bulgares d'officiers arméniens au service de Byzance nous est connue aussi par les inscriptions protobulgares des khans Kroum et Omourtag[37]. On retiendra parmi d'autres les noms des officiers Bardanès et Kordylès, du candidat Tourdatzès (Tiridate)[38].

13 Le nom du compagnon de Gauras, Elinagos Phrantzès, mérite aussi que l'on s'y arrête. Ce nom hors du commun, qui ne peut que provoquer l'étonnement du fait qu'il combine un prénom étranger avec un nom byzantin, inconnu même à la fin du xe et au début du xie siècle[39], pourrait s'expliquer de la manière suivante. Dans la *Vie* de sainte Marie la Jeune († 903), il est question d'un Arménien, drongaire byzantin et propriétaire en Thrace appelé Bardas Bratzès[40]. Le nom arménien de ce personnage, la forme arménienne de son nom de famille, qui signifie Ibère, certifient que ce Bardas était un Arménien chalcédonien[41]. Par conséquent, n'est-t-il pas logique de supposer qu'au départ Elinagos le Phrantzès était Elinagos le Bratzès ? Pour le copiste grec du manuscrit le nom de « Bratzès » ne signifiait rien et il aurait pu facilement le corriger en « Phrantzès », nom très connu à l'époque. Cet Élinagos était donc un des officiers que Basile II avait envoyés avec Samuel originaire de Derzenē (et avec Gauras) en Occident pour combattre les Bulgares. De même, on trouve souvent dans les manuscrits byzantins et arméniens des fautes d'orthographe. Par exemple, l'ethnique « Βράγγος-Βάραγγος » a été corrigé tant dans les manuscrits de l'*Histoire* d'Aristakès de Lastivert que chez le Continuateur de Théophane d'après le nom plus connu de « Φράγγος »[42].

14 En bref, les Gaurades étaient une famille aristocratique byzantine d'origine arménienne. Si le premier Gauras connu par les sources est le compagnon d'armes de Sklèros, Constantin Gauras, le deuxième doit être le Gauras « Bulgare » aveuglé par les Byzantins à Thessalonique.

15 La présente étude n'a pas l'intention de prendre en considération tous les Gaurades d'Asie Mineure connus pour la période qui nous concerne. Ce travail a été déjà fait par Bryer et ses collaborateurs, ainsi que par Cl. Cahen. Il faut toutefois préciser qu'à partir du milieu du xiie siècle on trouve des Gaurades au service des Seldjoukides d'Asie Mineure[43], dont le premier en rapport avec les événements de 1146. Selon Kinnamos, ce Gauras « était chez eux [chez les Seldjoukides] le gouverneur d'une satrapie »[44]. Par « satrapie » Kinnamos entend le mot « émirat » ; ce Gauras-là était donc un émir au service des Seldjoukides de Rum. Compte tenu du fait que les Byzantins, après avoir capturé Gauras, le décapitèrent, on incline à croire que c'était un renégat. Un autre émir Gauras, selon Chôniatès, était « celui qui avait reçu les plus grands honneurs de la part de celui [le sultan Ḳılıḏj Arslan II] dont il était le familier[45] ». Ce personnage est considéré dans les sources orientales comme *amir-i-hadjib* et porte le nom d'Iḵẖtiyār al-Dīn Hasan ben Gauras[46]. Ses terres étaient situées près d'Erzincan.

16 Un autre Gauras, Jean, se trouvait au service du sultan seldjoukide 'Alā' al-Dīn Ḳayḳubād I er, qui l'envoya comme ambassadeur en Europe en 1234. Ce Jean Gauras est considéré par les chercheurs comme le dernier Gauras connu au service des Seldjoukides.

17 Les sources arméniennes nous offrent toutefois la possibilité de compléter la liste des Gaurades, dont l'activité se situe en Arménie, ainsi que de délimiter la région sur laquelle s'étendait leur autorité. Plus précisément, nous devons souligner que nos renseignements concernant les Gaurades exerçant quelque autorité en Arménie occidentale sont dus aux notices des copistes des manuscrits arméniens écrits par des Arméniens chalcédoniens dans les monastères dyophysites arméniens du xiiie siècle. Connus sous l'appelation de Tzatoi à travers les sources byzantines et arméniennes, ces Arméniens chalcédoniens font

leur apparition dès le Xe siècle[47]. Nikôn de la Montagne Noire les situe en Mésopotamie[48], c'est-à-dire dans le thème byzantin de Mésopotamie (et non en Syrie, comme le font les savants Arméniens). Le thème byzantin de Mésopotamie embrassait les territoires de la Première et de la Deuxième Arménie, et une partie de la Quatrième. Au nord, il s'étendait jusqu'à Kamach et avoisinait les thèmes de Colonée et de Chaldia. Autrement dit, il comportait les territoires d'où venaient et où étaient actifs les Gaurades depuis le Xe siècle. Par conséquent, il est logique de considérer les Gaurades, au moins pour l'époque qui nous concerne, comme des Arméniens chalcédoniens, c'est-à-dire des Tzatoi. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les Arméniens chalcédoniens copistes de manuscrits qualifient, dans leurs notices, ces émirs et gouverneurs Gaurades d'archontes « pieux et amis du Christ », nous laissant ainsi entendre qu'eux-mêmes n'étaient pas des renégats à l'instar du Gauras du milieu du XIIe siècle. C'est justement en Mésopotamie proprement dite que nous rencontrons les Tzatoi des notices des manuscrits arméniens et plus précisément dans la région d'Erzincan où, nous l'avons vu plus haut, l'*amir-i-hadjib* du sultan Ḳiliḏj Arslan II, Ik̲h̲tiyār al-Dīn Ḥasan ben Gauras, possédait des biens. Il est très intéressant de noter ici que jusqu'aux massacres arméniens de 1915, c'est justement dans cette région qu'habitaient les Arméniens chalcédoniens, connus comme *haï-horoum* (Arméno-Romains), c'est-à-dire Arméniens d'origine ethnique et Romains de confession (Grecs orthodoxes). Jusqu'alors, il existait près d'Erzincan un village d'Arméniens chalcédoniens connus sous le nom de « Tzatoi »[49].

18 Nous avons fait mention plus haut des monastères arméniens chalcédoniens où furent copiés des livres arméniens contenant des notices si intéressantes pour nous. Dans ces notices sont mentionnées les régions où se trouvaient les monastères. Situer ces monastères n'est pas difficile. Ils étaient proches de la ville d'Akn (en turc Eğin, aujourd'hui Kemālye) aux confins de la Petite et de la Grande Arménie et de Tsimiskatzak. Soulignons ici qu'au début de notre siècle les villages arméno-romains de la région d'Akn portaient les noms des villages où furent copiés les manuscrits et rédigées les notices du XIIIe siècle.

19 À travers les données des notices des manuscrits arméniens, nous apprenons que les Gaurades qui y sont mentionnés étaient des gouverneurs d'un émirat relevant de l'État Seldjoukide d'Asie Mineure et qu'ils y exercèrent des fonctions du milieu du XIIe siècle jusqu'à la fin du XIIIe siècle, au moment où se dissout le sultanat de Rum.

20 Dans la collection des manuscrits arméniens du monastère des Saints-Jacques à Jérusalem, le manuscrit sur parchemin n° 336 contient des *Questions et Réponses* de saint Basile et des *Vies de saints* copiées par deux copistes dans un monastère arménien chalcédonien. Une miniature de saint Basile figure au deuxième folio du manuscrit avec l'inscription grecque Ὁ ἅγηων Βασίληως. En regard de l'image du saint se trouvent les figures des deux moines en prière qui, selon toute vraisemblance, sont les copistes des deux ouvrages. La marge inférieure du folio porte deux notices en grec :

μνήσθητι̅ κε τήν	μνήσθητι̅ κε
ψυχήν του δοῦλλου σου	τήν ψυχήν τοῦ
....	δούλλου σου Α...
	.....μωναχωῦ[50]

21 Les noms des deux moines en prière sont effacés. En dehors de deux notices principales concernant notre sujet et dont on fera mention plus bas, on trouve dans le manuscrit d'autres notices plus brèves, qui présentent de l'intérêt pour les noms des moines de ce monastère. Il s'agit du « prêtre Charitôn Hamartôlos » et du moine Eutaxès qui transforma son nom en Euthyme, noms qui soulignent une fois de plus que le monastère était arméno-chalcédonien. Dans la première mention principale de l'œuvre de saint Basile on lit :

> «... et a été copié dans la région de Salik, sous la domination de Kyr Léon Gauras, que le Seigneur le garde. Copié dans le monastère dit le Nouveau monastère, sous la protection de la Sainte Mère de Dieu l'an du monde 6722. A pris fin le mardi 15 avril. Copié de la main de l'humble diacre Serge... »

22 À la fin du deuxième texte du manuscrit, on trouve une notice rédigée quatre mois plus tard :

> « Ce livre a été copié en 6722 et a été terminé le mercredi 13 août, dans le monastère dit le Nouveau monastère, *[dit aussi]* Lykou, près du bourg appelé Atma, sous la domination de Kyr Léon Gauras, le pieux archonte, que le Seigneur le garde de toute tentation. »

23 La région de Salik s'identifie avec Tsimiskatzak, mais l'expression « près du bourg appelé Atma » nous permet de situer avec précision le monastère dit le Nouveau ou Lykou. Près de la ville d'Akn (Egin), sur la rive gauche de l'Euphrate existaient jusqu'en 1915 des villages *haï-horoum* (arméno-romains) portant les noms suivants : Vank (qui signifie monastère), Šrzou (c'est-à-dire « de Serge »), champ de Srzou, Atma, Tzorak et de Mousoulakios. De plus, le bourg d'Atma, près duquel se trouvait le Nouveau monastère ou Lykou, était situé dans la région de la ville d'Akn. Entre parenthèses, nous devons souligner que Jean Atmanos, l'higoumène arménien chalcédonien, sous l'empereur Manuel Ier Comnène, du « monastère arménien de Philippoupolis » [51], c'est-à-dire du monastère de Pakourianos à Bačkovo[52], était originaire du bourg des Arméno-Romains Atma. Ces données témoignent une fois de plus que le monastère de Pakourianos était arménien chalcédonien.

24 Dater les notices se heurte à des difficultés. Toutes deux, nous l'avons vu, portent la date de l'an 6722 de la fondation du monde. Néanmoins, cette ère n'est pas celle de Constantinople, où l'année 5508 correspond à l'an 1. Or un autre manuscrit, dont nous parlerons ci-dessous, porte à la fois la date, en année de la fondation du monde, 6751, et la date, en ère arménienne, 721. Puisque l'ère arménienne commence en 551, l'année 6751 de la fondation du monde correspond à l'an 1272 (= 551 + 721). On peut donc en déduire que l'an 1 de l'ère utilisée est 5479 et non 5508. Si les moines qui ont effectué, en 6722, la copie de ce manuscrit dans le Nouveau Monastère près du bourg d'Atma, suivent bien le même calendrier, ce manuscrit aura été copié en 1243[53].

25 Le représentant suivant de la famille des Gaurades, Constantin Gauras, est mentionné dans la notice laissée par le copiste d'un autre manuscrit, également rédigée dans un monastère arménien chalcédonien. Ledit manuscrit se trouvait dans le monastère de Saint Jean à Muš de Tarōn jusqu'aux massacres de 1915 ; il est maintenant disparu et l'on connaît son existence grâce à un catalogue de manuscrits remontant à 1912. Dans la notice du manuscrit on lit :

> « Ce superbe évangile daté en 6751 de la fondation du monde et en 721 de la chronologie arménienne a été copié dans la région de Šerziou *[Sergiou]* et dans le monastère des glorieux martyrs Serge et Bacchus, au bord de l'Euphrate, sous la protection de la Très Sainte Mère de Dieu, sous la domination de l'émir Kyr

> Constantin Gauras, que le Christ accorde de longues années de vie à lui, à sa famille et à ses enfants. Amen ».

26 Il nous faut rappeler ici que nous avons rencontré plus haut le nom de la région de Šerziou (Sergiou) à propos des villages de *haï-horoum*, d'Arméniens chalcédoniens, autour de la ville d'Akn-Eğin. Deux de ces villages, qui ont existé jusqu'en 1915, portaient le nom de Šrzou et Champ de Šrzou.

27 Ainsi, en ce temps-là, le gouverneur-émir de la région d'Akn était Constantin Gauras qui portait l'épithète grecque de *Kyr* et le titre arabe d'*amiras.*

28 Comme on le constate, les données sur lesquelles est fondée notre hypothèse quant à la copie des manuscrits dans des monastères arméniens chalcédoniens, suffiraient. Mais l'évangile, dont nous parlerons maintenant, nous offre un témoignage direct. Cet évangile se trouve actuellement dans la bibliothèque du catholicossat arménien de Cilicie, à Antelias (Liban), sous le numéro 223. Outre l'évangile, le manuscrit contient un canon rédigé « à la manière des Grecs ». Le miniaturiste est le moine Métrophane ; le copiste est Théophile Tzatos, qui effectua la copie à l'exhortation du « papas Paul » et à la prière du grand anachorète, « le papas Nicolas ». Le prix de l'encre a été couvert par la « soeur spirituelle » de Théophile, Thomaïs. Enfin, l'higoumène du monastère porte le nom d'Onuphre. Une telle pléthore de noms grecs face à l'absence totale de noms arméniens, constitue la meilleure preuve de ce que le manuscrit a été exécuté dans un monastère arménien chalcédonien.

29 Dans la notice du manuscrit on lit :

> «...ce saint et superbe Évangile a été copié dans la localité de Salik dans l'ermitage connu sous le nom de Žllyk, sous la protection du grand anachorète Onuphre, sous la domination de notre seigneur pieux et ami du Christ Šahinšah *[archonte des archontes]* Basile Gauras, que lui, son épouse couronnée par le Christ, leurs enfants donnés par Dieu, et ses frères, Christ Dieu les garde en paix et en dehors de la tentation. Amen. A été écrit l'an 6784 ; a été achevé le premier du mois de septembre et a été commencé le trois juillet...[54] »

30 Ainsi, cet évangile comme celui contenant les œuvres de Basile de Césarée ont été copiés dans le même monastère de la ville de Salik (Tsimiskatzak) le premier dans le monastère de Lykou, le deuxième au monastère de Žłik.

31 Selon la notice de 6784 (= 1305), dans la région de Salik, le gouverneur-émir était Basile Gauras. Il est commémoré, mais sans son nom de famille (Gauras), dans un autre manuscrit arménien (le n° 1273 du monastère des Saints-Jacques) où son titre principal de *šahinšah* est transmis sous le titre identique en arménien de *išxanatz išxan*, c'est-à-dire « archonte des archontes ». Enfin, ce Basile est commémoré sous son nom de famille dans quatre notices du manuscrit n° 1722 de la collection du même monastère des Saints-Jacques[55].

32 En résumant ce qui précède, nous constatons que tous les Gaurades connus à travers les manuscrits arméniens étaient gouverneurs de la région d'Akn-Tsimiskatzak dans la province de Théodosioupolis, sur les confins de laquelle se trouvait Erzincan, où en 1410 encore l'auteur arménien Mxit'ar Aparanc'i situait les Tzatoi[56].

33 Plus haut il a été fait mention de l'origine ethnique des Gaurades, de leur activité en Asie Mineure et en Arménie occidentale. Toutefois, on trouve les Gaurades (Haurades) dans le nord-est de l'Arménie, précisément durant les XIIe et XIIIe siècles. Ceci est très paradoxal, puisque ni les sources arméniennes ni les souces byzantines ne font la moindre allusion à une éventuelle émigration des Gaurades. La question qui se pose alors est la suivante :

quelle relation ont les Haurades du nord-est de l'Arménie avec les Gaurades d'Asie Mineure et d'Arménie occidentale ? Font-ils partie de la même famille, où sont-ils apparentés par alliance ?

34 Des renseignement sur les Gaurades du nord-est de l'Arménie proviennent de notices de manuscrits arméniens, ainsi que d'inscriptions en pierre. Au Matenadaran (Institut des manuscrits) d'Erévan, l'Évangile en parchemin n° 1519 de 1232 comporte une notice de copiste, où celui-ci précise qu'il effectua sa copie à la demande de son « *patrôn* Hauras, fils de l'émir Sarkis [...] à la mémoire de son fils Sasna décédé jeune »[57]. Dans une autre notice du même copiste ce Hauras est qualifié d' « archonte des archontes ». On sait que l'émir Sarkis était l'oncle maternel des célèbres Zak'arē et Ivané Zacharides, qui brillèrent surtout du temps de la reine de Géorgie Thamar.

35 Il n'est pas difficile de remarquer que les titres honorifiques de Hauras coïncident avec ceux des Gaurades de l'Arménie occidentale. *Patrôn* correspond à *Kyr* ; quant à l'« archonte des archontes », nous l'avions déjà trouvé pour Basile Gauras, ainsi que le titre perse analogue de *Šahinšah*.

36 Hauras fut marié deux fois. Sa première femme, la mère de Sasna, était d'origine turque et s'appelait Houtlou Hatoun. Sa deuxième femme s'appelait Zmrouht Hatoun (ce qui signifie « Émeraude » Hatoun) et, comme la première, était turque. Toutes deux avaient embrassé le christianisme. Zmrouht Hatoun était apparentée aux émirs Seldjoukides. On connaît le nom de la belle-fille de Hauras, l'épouse de Sasna. Elle s'appelait Taïk et sa tombe se trouve dans l'esônarthex du monastère d'Aghbat, au nord-est de l'Arménie.

37 Nous connaissons aussi le nom du petit-fils de « Hauras le Grand »[58], grâce à une inscription en pierre de 1262. Celui-ci portait le nom de son grand-père, Hauras. Dans le même ésônarthex du monastère d'Aghbat, où se trouve la tombe de Taïk, il en existe une autre, dont la pierre porte gravés les noms de Hauras et Hasan[59]. Dans la même tombe se trouve enterrée une personne qui porte les deux noms, à moins qu'il ne s'agisse de deux personnes distinctes - on ne peut trancher. Il faut pourtant noter que Gauras, qui décéda en 1192 et qui était actif à Iconium et à Erzincan, portait le nom de Hasan-Gauras. Le Hauras qui se trouve dans l'ésônarthex d'Aghbat est Hauras le Grand, ou son petit-fils homonyme, ou encore une troisième personne du même nom, que nous ne pouvons identifier.

38 Nous retournerons maintenant à notre problème principal. Quelle relation existe-t-il entre les Haurades et les Gaurades ? Il semble que tant Hauras l'Ancien que ses descendants n'entretenaient pas de rapports directs avec l'Arménie occidentale et le sultanat des Seldjoukides. Le seul lien clair entre Hauras l'Ancien et les Seldjoukides se trouve chez ses épouses. Zmrouht Hatoun est descendante d'un émir seldjoukide. Quant au nom du fils de Hauras - Sasna -, il vient à l'appui de cette thèse, puisqu'il est en relation avec la province de Sasun, en Arménie occidentale[60]. Quel personnage alors établit les liens entre les Haurades, les Seldjoukides et l'Arménie occidentale ?

39 Mxit'ar Gōš, le juriste arménien, familier de la famille de Hauras, éclaire ce sujet. Il écrit qu'après la mort du roi de Géorgie David, son successeur Georges III (1156-1184) voulut capturer le gouverneur de Tiflis, l'Arménien Vasak. Aussi ce dernier chercha-t-il refuge à Théodosioupolis (Erzeroum) en compagnie de ses frères, Kourt et Sarkis ; il y fut accueilli chaleureusement par l'émir de la ville Saltouh dont il reçut de nombreux villages. Vasak, avant de mourir, légua à son frère Kourt « son drapeau, sa fortune et son pouvoir ». Après la mort du roi de Géorgie Georges III, en 1184, Kourt rentra en Géorgie[61].

40 En ce qui concerne le troisième frère, Sarkis, il n'est autre que l'émir Sarkis, le père de Hauras l'Ancien. Du fait que les sources témoignent du retour de Kourt sans rien mentionner au sujet de Sarkis, nous devons considérer que ce dernier resta à Théodosioupolis en tant qu'héritier du commandement de son frère Kourt. Il semble que l'émir Sarkis fonda une famille à Théodosioupolis, et s'il nomma son fils Hauras, nous sommes porté à croire que celui-ci s'allia par des liens de parenté aux Gaurades byzantins (chrétiens) au service des Seldjoukides, qui gouvernaient justement à cette époque-là des provinces voisines de Théodosioupolis. Le fils de l'émir Sarkis, Hauras, rentra en compagnie de son oncle Kourt dans l'Arménie du Nord-Est où il fut honoré de grandes dignités, sans pour autant interrompre ses relations avec les Seldjoukides. Cette hypothèse est renforcée par le fait que ses deux épouses étaient des Turques christianisées, dont l'une était la fille d'un émir.

41 Pour terminer, nous aborderons encore une autre question, qui bien qu'elle dépasse notre spécialité et nos propres compétences, mérite au moins une mention. Le travail ci-dessus nous y pousse. C'est la question de « l'art seldjoukide » et plus précisément de ses origines.

42 Notre professeur, l'académicien Joseph Orbeli, écrit à ce propos : « Il y a déjà longtemps que la science européenne a pris en considération les relations étroites existant entre l'architecture seldjoukide et l'architecture de l'Arménie et de la Géorgie [...] En étudiant les mausolées d'Ahlat, Erzerum, Vostan, nous remarquons la naissance d'un nouveau style architectural à l'état de greffe, coupé de l'église chrétienne, arménienne ou géorgienne, qui s'est développé au cours des siècles [...] Il n'y a rien qui nous autorise à considérer les monuments seldjoukides du Caucase et des anciennes provinces arméniennes de l'Asie Mineure comme le fruit de maîtres venus du dehors et porteurs d'une nouvelle forme d'art. En tant que porteurs de leur culture nomade, ces nouveaux venus n'avaient la possibilité de transporter avec eux ni l'architecture en pierre, ni la force créatrice qui sont indispensables à l'accomplissement de nouvelles formes d'art, architectural et décoratif, sur pierre[62]. »

43 La naissance de cet art-là coïncide chronologiquement avec la période où la famille aristocratique des Gaurades, porteurs de l'art arménien comme de l'art byzantin, occupait de hautes fonctions à la cour des Seldjoukides de Rum. Si l'on se réfère seulement à l'architecture, nous pouvons signaler que le fameux sanctuaire d'Ala ed-Din à Iconium a été bâti par un architecte arménien en 1158[63] ; quant au monument dit Ince Minare Medrese, dans la même ville, il a été bâti par l'architecte Galoust en 1251[64].

44 Ce que nous avons dit ne nous donne-t-il pas le droit de soutenir que jouèrent un rôle dans la naissance de « l'art Seldjoukide », et les Gaurades - au service de la cour des Seldjoukides dès la première moitié du XIIe siècle -, et - pourquoi pas ?- les frères Vasak, Kourt, Sarkis et leur entourage, originaires de l'Arménie du Nord-Est ?

NOTES

1. D. M. NICOL, *The Byzantine family of Kantakouzenos*, Washington 1963 (Dumbarton Oaks Studies 11).

2. D. POLEMIS, *The Doukai. A contribution to Byzantine prosopography*, Londres 1968.

3. St. FASSOULAKIS, *The Byzantine family of Raoul (Ral(l)es)*, Athènes 1973.

4. D. M. NICOL, The Byzantine family of Dermokaites, circa 940-1453, *BSl.* 35/1, 1974, p. 1-11.

5. J. F. VANNIER, *Familles byzantines. Les Argyroi* (IXe-XIe *siècles*), Paris 1975 (Byzantina Sorbonensia 1).

6. W. SEIBT, *Die Skleroi. Eine prosopographisch-sigillographische Studie*, Vienne 1976 (Byzantina Vindobonensia 9).

7. K. BARZOS, *Ἡ γενεαλογία τῶν Κομνηνῶν*, Thessalonique 1984 (Βυζαντινά Κείμενα καὶ Μελέται 20A-20B).

8. A. G. C. SAVVIDES, The Byzantine family of Kekaumenos (Cecaumenus) (late 10th-early 12th century), *Δίπτυχα* 4, Athènes 1986-1987, p. 12-27.

9. *Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit*, ed. E. trapp, Vienne 1976 s. Pour les Gaurades de cette époque, voir le t. 2, Vienne 1977, p. 125-130, n[os] 3319-3373.

10. P. CHARANIS, *The Armenians in the Byzantine Empire*, Lisbonne 1963; A. P. KAŽDAN, *Armjane v sostave gospodstvujuščego klassa Vizantijskoj imperii v XI-XII vv.*, Erévan 1975 (cité KAŽDAN, *Armjane);* ID., The Armenians in the Byzantine ruling class predominantly in the ninth through twelfth centuries, *Medieval Armenian Culture*, T. SAMUELIAN and M. STONE ed., 1983 (University of Pennsylvania Texts and Studies 6).

11. A. BRYER, A Byzantine family: the Gabrades, c. 979-c. 1653, *University of Birmingham Historical Journal* 12, 1970, p. 164-187 (cité BRYER, Gabrades); A. BRYER, St. FASSOULAKIS, D. M. NICOL, A Byzantine family: the Gabrades. An additional note, *BSl.* 36-1, 1975, p. 38-45 ; Cl. CAHEN, Une famille byzantine au service des Seldjuqides d'Asie Mineure, *Polychronion* (*Festschrift Franz Dölger*), Heidelberg 1966, p. 145-149.

12. Sur les diverses propositions de sens et de provenance du nom de famille Gauras, voir Bryer.

13. KAŽDAN, *Armjane*, p. 88-89.

14. A. A. VASIL'EV, *Goty* v *Krymu*, Saint-Pétersbourg 1925, p. 278. Dans l'édition anglaise de l'ouvrage (A. A. VASILIEV, *The Goths in the Crimea*, Cambridge, Mass., 1935, p. 156), une telle assertion ne figure pas. Voir KAŽDAN, *Armjane*, p. 88.

15. BRYER, Gabrades, p. 165, n. 9.

16. j. p. FALLMERAYER, *Geschichte des Kaisertums von Trapezunt*, Munich 1827 (rééd. Hildesheim 1964), p. 19.

17. A. BAUSANI, *EI*[2], *s.v.* « Gabr ».

18. KAŽDAN, *Armjane*, p. 88 et index. Dans une autre étude concernant les Gaurades et les Dalassènes, A. Každan écrit : « Sont-ils Arméniens ? » (*Social'nyj sostav gospodstvujuščego klassa Vizantii XI-XII vv.*, Moscou 1974, p. 200). Mais à la p. 212, il considère que les Gaurades sont « d'origine caucasienne ou micrasiatique ».

19. H. AČAṘYAN, *Hayoc' anjnanunneri barman*, II, Erévan 1944, p. 503 (en arménien).

20. PLUTARQUE, *Lucullus*, 32, 4 ;

21. Samouel d'Ani, Tables chronologiques, dans *Collection d'historiens arméniens*, trad. M. BROSSET, II, Saint-Pétersbourg 1876, p. 437.

22. *Chronique de Matthieu d'Édesse (962-1136) avec la Continuation de Grégoire le Prêtre jusqu'en 1162*, par E. DULAURIER, Paris 1858, p. 14.

23. Décent, majestueux, HÉSYCHIUS D'ALEXANDRIE, *Lexikon, s.v.* « γαῦρος ». Dans les inscriptions antiques d'Érétrie et de Tanagra γαῦρος est une épithète laudative. Cf. L. ROBERT, *Hellenica* I, Amsterdam 1977, p. 127-131. Dans les inscriptions de l'époque de Trajan découvertes à Ihsaniye, on retrouve des noms de λειτουργός parmi lesquels les Γαυριανοί. Cf. Fr. K. DÖRNER, Inschriften und Denkmaler aus Bithynien, *Istanbuler Forschungen* 14, Berlin 1941, p. 57, 59.

24. *Ioannis Scylitzae Synopsis historiarum*, ed. I. THURN, Berlin-New York 1973 (CFHB 5), p. 321-322 (cité SKYLITZÈS).

25. ÉTIENNE ASOLIK DE TARON, *Histoire Universelle*, trad. Fr. MACLER, Paris 1917, p. 56-57.

26. *Ibid.*

27. SKYLITZÈS, p. 318.

28. *Ibid.*, p. 319, 321.

29. *Ibid.*, p. 322.

30. *Ibid*, p. 320.

31. *Ibid.*, p. 316, 321.

32. C. PROKIĆ, *Zusätze in der Handschrift des Johannes Skylitzès. Codex Vindobonensis hist, graec. LXXVII. Ein Beitrag zur Geschichte des sog. westbulgarischen Reiches.* Diss. München, 1906. Les interpolations de Michel de Déabolis ont été incluses par I. Thurn dans son édition critique de la *Chronique* de Skylitzès. On apprend par les écrits de Michel de Déabolis le nom arménien de la mère de Samuel, qui est Hṙip'simē.

33. SKYLITZÈS, p. 364.

34. V. ZLATARSKI, *Istorija na b'lgarskata d'ržava prez srednite vekove*, i, 2, Sofia 1971, p. 742 ; P. MUTAFCIEV, *Bulgares et Roumains dans l'histoire des pays danubiens*, Sofia 1932, p. 205.

35. BRYER, FASSOULAKIS, NICOL, Gabrades, cité *supra* n. 11, p. 39.

36. L'eunuque est Romain, fils du roi bulgare Pierre.

37. V. BEŠEVLIEV, *P'rvob'lgarski nadpisi*, Sofia 1979, p. 173-174.

38. *Ibid.,* p. 221-222. À ce sujet, voir R. M. BARTIKJAN, O protobolgarskih nadpisjah hanov Kruma (803-814) i Omurtaga (814-831) i nekotoryh voprosah organizacii rannebolgarskogo gosudarstva, *Vestnik obščestvennyh nauk AN Armjanskoj SSR*, 1981, n° 4, p. 67-77.

39. G. TSARAS, Σφραντζῆς, Φιαλίτης ἢ Φραντζῆς ;, *Βυζαντινά* 9, 1977, ρ. 126.

40. Vita S. Mariae Iunioris, *Acta SS Novembris*, IV, Bruxelles 1925, p. 692.

41. H. M. BARTIKIAN, O Βάρδας ό Βρατζῆς Žitija sv. Marii Novoj, *Istoriko-filologičeskij žurnal AN Arm. SSR*, 1980, n° 3, p. 247.

42. K. N. JUZBAŠJAN, « Varjagi » i « pronija » v sočinenii Aristakèsa Lastivertci, *VV* 16, 1959, p. 14-28. THÉOPHANE CONTINUÉ, éd. Bonn, p. 423.

43. Cl. CAHEN, Famille byzantine, cité *supra* n. 11.

44. KINNAMOS, éd. Bonn, p. 56.

45. *Nicetae Choniatae Historia*, éd. I. A. VAN DIETEN, Berlin-New York 1975 (CFHB 11), p. 189.

46. IMĀD ED-DĪN EL-KĀTIB EL-ISFAHĀNI, *Conquête de la Syrie et de la Palestine de Salêh ed-Dîn,* éd. C. DE LANDBERG, Leiden 1988, p. 451; Sp. VRYONIS, *The Decline of Medieval Hellenism in Asia Minor and the Process of islamization from the eleventh through the fifteenth century*, Berkeley 1971, p. 231. Dans l'article de Bryer, Fassoulakis et Nicol, cité *supra* n. 11, ils sont considérés comme des personnages différents (p. 39).

47. *Deux historiens arméniens. Histoire d'Arménie par le vartabied Kirakos de Gantzac ; Oukhtanès d'Ourha, Histoire en trois parties*, trad. M. BROSSET, Saint-Pétersbourg 1871, p. X.

48. *Opisanie grečeskih rukopisej monastyrja Svjatoj Ekateriny na Sinae*, i, éd. V. N. BENEŠEVIČ, Saint-Pétersbourg 1911, p. 588 ; N. ADONTZ, O proishoždenii armjan-catov, *Žurnal Minis-terstva narodnogo prosveščenija*, 1911, p. 242
49. Un village du même nom existe encore aujourd'hui dans la province Toumanian d'Arménie ; il apparaît pour la première fois dans une inscription lapidaire de 1221.
50. « Souviens-toi, Seigneur, de l'âme de ton serviteur... » ; « souviens-toi, Seigneur, de l'âme de ton serviteur A... moine. ». Voir N. POLAREAN, *Mayr cʽucʽak jeṙagracʽ Srbocʽ Yakobeancʽ*, t. 2, Jérusalem 1967, p. 220.
51. *Theoriani Orthodoxi Disputatio cum Armeniorum Catholico*, PG 133, col. 120.
52. H. M. BARTIKIAN, Roi' igumena Filippopol'skogo armjanskogo monastyrja Ioanna Atmana v armjano-vizantijskih cerkovnyh peregovorah pri katolikose Nersese IV Blagodatnom (1166-1173), *Vestnik obscestvennyh nauk AN Arm. SSR*, 1984, n° 4, p. 86.
53. S. A. MURATEAN, N. P. MARTIROSEAN, *Cʽucʽak jeṙagracʽ Mšoy S. Aṙakʽelocʽ-Targmančʽacʽ vankʽi ew šrjakayicʽ*, Jérusalem 1967, p. 97-98.
54. A. DANIĒLEAN, *Mayr cʽucʽak hayerēn jeragracʽ meci tann Kilikioy katʽolikosutʽean*, Amelias, Liban, 1984, p. 545-546.
55. N. POŁAREAN, *Mayr cʽucʽak jeṙagracʽ Srbocʽ Yakobeancʽ*, t. 4, Jérusalem 1969, p. 33-34.
56. Ł AŁISAN, *Hayaoatym*, Venise, 1901, I, p. 552.
57. G. YOVSĒPʽEAN, *Yišatakarankʽ Jeragracʽ*, I, Antelias, Liban, 1951, p. 885-886.
58. N. SARGISEAN, *Telagrutʽiwnkʽ i Pʽokʽr ew i Mec Hays*, Venise 1864, p. 188-189 ; K. KOSTANEANCʽ, *Vimakan taregir*, Saint-Pétersbourg 1913, p. 104.
59. K. ŁAFADARYAN, *Halbat. Čartarapetakan Kaṙucʽvackʽnerě ew vimakan azjanagrutʽyunnerě*, Erévan 1963, p. 188.
60. H. AČAṘYAN, *Hayocʽ anjnanunneri baṙaran*, IV, Erévan 1979, p. 399
61. L. AŁIŠAN, *Hayapatum*, cité *supra* n. 56, p. 389-390.
62. I. A. ORBELI, *Problema sel'džukskogo iskusslva. Izbrannye trudy*, Erévan 1963, p. 364 s. Voir aussi: A. L. JAKOBSON, Sel'džukskie otkliki na temy armjanskoj srednevekovoj arhitektury, *Istoriko-filologičeskij žurnal A.N. Arm. SSR*, 1983, n° 4, p. 126-130; Karoj GOMBOŠ, Maloazijskij kover v sisteme vostočnyh kovrov, *ibid.*, 1986, n° 4, p. 61.
63. G. MIGEON, *Manuel d'art musulman*, II, Paris 1927, p. 120.
64. H. SALADIN, *Manuel d'art musulman*, I, Paris 1907, p. 456.

AUTEUR

HRATCH BARTIKIAN

Académie des Sciences, Arménie

Médecine et médecins arméniens entre le XIe et le XVe siècle

Paul Bellier

1 Après la chute de l'empire romain d'Occident, Constantinople devint le principal centre d'enseignement, de documentation et de culture médicale, dont elle assura la continuité, tout en complétant de manière heureuse le savoir antérieur, donnant ainsi à l'art médical une orientation nouvelle. En outre, sous l'influence de la morale chrétienne, on vit apparaître les premières institutions « d'aide sociale » et les premiers hôpitaux.

2 On retrouve une évolution analogue en Arménie où, pendant la période du XIe au XVe siècle, naquirent une médecine originale et de haut niveau et une législation médico-sociale de grande valeur. Dans notre propos, il ne saurait être question de présenter tous les médecins qui, à cette époque, ont illustré la science arménienne. Nous avons donc été amené à nous limiter à ceux que la commune renommée a particulièrement distingués : Grégoire Magistros, Mexitar Herac'i, Krikoris et Amirdovlat Amasiac'i. Nous complèterons cette présentation par un bref tableau de l'art médical, des œuvres hospitalières et de la législation médico-sociale de l'Arménie à ce moment de l'histoire humaine.

***

3 L'une des plus fortes personnalités qui ait marqué l'aube du XIe siècle est certainement Grégoire Magistros, grand seigneur arménien et général byzantin, encyclopédiste dans les deux langues. Né vers 990, il appartenait à l'illustre famille arménienne des Pahlavuni ; en 1021, il succéda à son père, Vasak le Martyr, comme seigneur du domaine familial (situé dans la province d'Ararat). Mais à la suite de diverses intrigues de cour, il fut privé de ses charges et contraint à venir s'installer dans le canton de Daron, au cœur de ses domaines. Pour adoucir les rigueurs de l'exil, il se livra aux saines joies de l'étude, apprenant tout à la fois l'histoire sainte et profane, la mythologie, la grammaire, la philosophie, les mathématiques, la médecine et l'histoire naturelle. Dans le même temps, il fondait des académies et donnait des cours d'anatomie à l'École de Sanahin. Malheureusement pour lui, à la suite de nouvelles intrigues, il fut obligé de quitter son pays. Il prit alors la route de Constantinople où, en 1044, il fut accueilli avec faveur car sa réputation d'homme de

guerre, de diplomate et de savant philosophe l'y avait précédé. Il se trouva ainsi rapidement en contact avec les plus hautes personnalités de la cour impériale, jusqu'à l'empereur Constantin IX Monomaque lui-même. Ce dernier, séduit par la forte personnalité de Grégoire - et peut-être aussi par les accords secrets conclus en vue du rattachement de l'Arménie à l'empire - lui accorda la dignité de Magistros, puis, plus tard, lui ayant confié le gouvernement général des provinces sud-orientales d'Arménie, il lui conféra le titre de duc de Mésopotamie. La longue carrière de Grégoire s'acheva en 1058 ; il fut inhumé au couvent de la Vierge, près de Karin (Erzeroum). L'œuvre de Grégoire Magistros comprend quelques poèmes, des traductions de Platon et d'Euclide et surtout une volumineuse correspondance (89 lettres environ) dans laquelle il aborde les sujets les plus divers : en ce qui nous concerne, une quinzaine de lettres traitent de biologie, d'histoire naturelle ou de médecine. Grégoire n'était très probablement pas un médecin, au sens où nous l'entendons d'ordinaire, mais il montre dans ses lettres une grande érudition en matière médicale, comme le prouve sa polémique avec le physiologue grec Kyriakos au sujet de la digestion qui, à juste titre, est restée célèbre.

4 Si Grégoire Magistros est sans doute l'une des plus hautes figures de la première moitié du XIe siècle, Mexitar Herac'i peut, quant à lui, être considéré comme le chef de file de l'école médicale arménienne du XIIe siècle. Né à Her (aujourd'hui Khoy, en Iran) vers 1110-1118, il apprit très jeune le grec, le persan et l'arabe et, selon toute vraisemblance étudia la médecine en Perse ; pour des raisons inconnues, il se fixa ensuite en Arménie-Cilicie, où il s'établit dans la capitale (Sis) : il y pratiqua son art et enseigna la médecine à l'hôpital et à l'université. Lorsqu'il mourut, en 1200, à Hṙomkla sur l'Euphrate, il s'était acquis une brillante réputation en médecine comme en chirurgie, et, dans ces deux disciplines, était considéré comme un maître éminent. Mexitar a laissé près d'une dizaine d'ouvrages de sciences naturelles et d'anatomie. Cependant, malgré la qualité de ces textes, son œuvre majeure reste « La consolation des fièvres », écrite en 1184 et rédigée en langue populaire, afin d'être à la portée d'un large public. Mexitar explique lui-même le titre de son traité en disant « qu'il console le médecin en augmentant ses connaissances, ainsi que le malade en le guérissant, avec l'aide de Dieu ». Établi à partir de textes grecs, arabes et persans, l'ouvrage est complété par le fruit des observations personnelles de l'auteur, qui vont souvent à l'encontre des opinions généralement admises à l'époque : par exemple, il déconseille l'usage systématique de la saignée, invite le médecin à poser un diagnostic précis avant d'instituer un traitement, met en relief le rôle du facteur moral dans l'évolution de la maladie, etc. Mais surtout, son mérite principal est d'avoir attribué l'origine de certaines des fièvres qu'il avait étudiées à un agent extérieur à l'individu, qu'il nomme une « moisissure », ce qui constitue une remarquable approche des phénomènes infectieux. Toutefois, de là à considérer Mexitar comme « le père de la bactériologie », il y a un grand pas que, pour notre part, nous n'estimons pas pouvoir franchir, quels qu'aient été, par ailleurs, les mérites de ce très éminent médecin.

5 Quant à la période des XIIIe-XVe siècles, elle est dominée par le médecin Krikoris - qui a d'ailleurs été découvert récemment, grâce à la publication, à Erévan en 1962, de son manuscrit intitulé « l'Observation de la nature de l'homme et de ses maux ». Nous ne possédons malheureusement que des renseignements décousus sur la biographie de Krikoris : même les lieux et les dates de sa naissance et de sa mort nous sont encore inconnus ; on peut cependant estimer avec quelque vraisemblance qu'il serait né vers la fin du XIIIe siècle. L'unique ouvrage que nous connaissons actuellement de lui débute par

une série de « recettes » (330) contre diverses maladies. La seconde partie - la plus importante - est consacrée à la pathologie ; Krikoris y défend notamment la théorie de l'unité, de la cohésion de l'organisme : l'atteinte par la maladie de n'importe quel appareil (respiratoire, digestif, nerveux) se répercute sur tous les autres. Il estime aussi que l'organe qui régit tout le corps est le cerveau, qu'il considère comme « le roi de l'organisme humain ». D'une manière générale, Krikoris fait montre dans son ouvrage de connaissances - avancées pour l'époque - sur l'anatomie, la neurologie, la pneumologie ainsi que sur l'approche de ces lésions tumorales que nous appelons aujourd'hui des cancers. Il est cependant fort regrettable que ce grand médecin nous soit si peu et si mal connu.

6 Le XVe siècle, enfin, est marqué par la haute figure d'Amirdovlat Amasiac'i. Il était né vers 1415 à Amasia (Haute Arménie) et aurait fait des études médicales en Perse, puis à Bagdad. Il a ensuite beaucoup voyagé, parcourant successivement la Macédoine, les îles de la Mer Egée et la Perse, avant de revenir en Macédoine et de s'installer, vers 1459, à Philippopolis où il resta une dizaine d'années. Puis, vers 1471, il vint s'établir définitivement à Constantinople ; il y devint très rapidement le médecin le plus considéré de la ville. Sa réputation ne tarda pas à lui ouvrir les portes du Palais du Sultan, où il eut la bonne fortune de mettre fin à la stérilité de l'une des épouses préférées de Mehemmed II. D'autres guérisons de malades illustres lui valurent une glorieuse renommée, assortie de l'attribution de titres prestigieux, tels que « chirurgien en chef », « médecin consultant du Sultan » et « gardien chef de la santé ». Après avoir soigné Mehemmed II pendant dix ans, il devint, après la mort de son patient (1481), le médecin attitré de son successeur Bāyazīd II ; il conserva ce poste pendant quinze ans, jusqu'à son propre décès, survenu à Brousse en décembre 1496. L'œuvre d'Amirdovlat est immense : parmi la dizaine d'ouvrages qu'il a écrits, nous retiendrons ses trois œuvres magistrales :

1. « L'Utile à la médecine », rédigé de 1466 à 1469, qui constitue un traité très complet d'anatomie, d'hygiène, de sémiologie et de thérapeutique. Il contient en outre l'étude de plus de 200 maladies, ainsi que les prescriptions hygiéniques et thérapeutiques s'y rapportant. Par la suite, une version condensée de ce livre fut réalisée ; elle fut utilisée comme « vademecum » par les médecins arméniens jusqu'au XVIIIe siècle.
2. « L'Inutile aux ignorants », ainsi intitulé parce que « un ignorant ne pourra pas s'en servir ». C'est une énorme pharmacopée, commencée en 1478 et achevée en 1482, qui étudie 3 754 médicaments ; pour que l'ouvrage puisse être compris de tous les lecteurs éclairés, chacun des produits est décrit en cinq, parfois en sept langues : arménien, grec, latin, arabe, persan, turc et franc. Notons au passage qu'Amirdovlat préconisait l'emploi de plantes pour faire bénéficier les malades d'anesthésies locales, voire générales.
3. « La Pharmacopée », rédigée de 1480 à 1481 à partir de textes arabes et augmentée de 1 300 articles nouveaux, ce qui, au total, représente 3 700 monographies. On y trouve également une sorte de dictionnaire, présenté sous forme de tableaux, écrits là encore en cinq langues : arménien, grec, persan, arabe et franc ; toutes les propriétés des médicaments, leurs méthodes de préparation et leur action sur l'organisme y sont soigneusement décrites.

7 Amirdovlat peut, à juste titre, être considéré comme un homme exceptionnel, dont l'œuvre constitue une sorte de trait d'union entre l'École gréco-romaine et l'École arménienne, en passant par l'École irano-arabe.

***

8 Amirdovlat n'était pas seulement un grand médecin, c'était aussi un homme de devoir. Dans la préface de son livre « Utile à la médecine », il donne à ses lecteurs les grands principes de la déontologie médicale : les médecins doivent être désintéressés, dévoués et doux envers les malades ; ils doivent aussi se perfectionner en lisant les œuvres des maîtres, être attentifs dans leurs diagnostics comme dans leurs pronostics, bien comprendre la pathologie et la pharmacologie et enfin respecter scrupuleusement le secret professionnel.

9 Mais, pour être bon médecin, il faut d'abord bien connaître l'anatomie. Or, en ce domaine, les médecins arméniens de l'époque bénéficiaient par rapport à leurs confrères occidentaux de la même période d'un sérieux avantage. En effet, la pratique des autopsies avait été longtemps empêchée par le respect dû aux morts ; mais cette notion ne s'imposait plus dès lors qu'il s'agissait d'individus condamnés à mort et exécutés ; la dissection de leurs cadavres fut donc autorisée en Arménie dès le XIIIe siècle, alors qu'en Europe il fallut attendre le XVIe siècle pour que de telles expériences fussent tolérées.

10 L'enseignement médical théorique et pratique (dont celui de l'anatomie) était dispensé, en règle générale, dans des centres spécialisés telles les Écoles de Sanahin (où enseigna Grégoire Magistros) et de Sébastè ou encore l'Université de Tat'ew, où il fallait présenter une sorte de thèse pour recevoir le titre de « Vardapet » (docteur en théologie). Quant à l'enseignement de la sémiologie et de la thérapeutique, il était donné le plus souvent à l'hôpital voisin.

11 La thérapeutique, comme la pharmacopée, étaient particulièrement riches ; ainsi, elles n'hésitaient pas à faire appel à l'organothérapie, par utilisation de certaines parties des animaux (glandes, foie, reins, etc.) ; toutefois la thérapeutique la plus couramment appliquée restait celle à base de plantes (dont l'Arménie était abondamment pourvue) comme, par exemple, l'aconit, l'ivraie, la rhubarbe, la coriandre, etc. ; elles étaient utilisées sous forme de tisanes, de décoctions, de sirops ou de cataplasmes ; on employait aussi des minéraux, seuls ou en association, tels que l'antimoine, l'argent, le bitume, le fer, l'argile, etc., présentés le plus souvent sous forme de pommades ; enfin, le cas échéant, et les sources étant nombreuses en Arménie, on recourait volontiers aux cures thermales.

12 En ce qui concerne les hôpitaux arméniens, il semble que le premier d'entre eux ait été une léproserie, fondée près de Derčan entre 260 et 270, pour 35 malades. Puis, au IVe siècle, le katholikos Nersēs le Grand (353-373 ?) posa les bases de la « bienfaisance charitable » en ordonnant de construire dans chaque district des léproseries et des asiles, pris en charge par les fermes et les villages voisins. Enfin au VIIe siècle, le concile de 645 fit obligation aux évêques de visiter régulièrement les hôpitaux et, par ailleurs, interdit de lever des impôts sur les personnes hébergées dans les asiles. Parmi les hôpitaux célèbres, citons ceux de Sébastè et de Césarée (IVe siècle), d'Ani (Xe siècle), de Sanahin (XIe siècle) et surtout celui de Sis, en Cilicie, construit en 1241 par la reine Zabel. En règle générale, ces établissements étaient situés hors des villes, sur une colline ou au bord d'une rivière, ou parfois à proximité d'une source thermale ; quant aux léproseries, elles étaient complètement isolées, par crainte de la contagion.

13 On peut enfin dire que la « législation sociale » arménienne fut instaurée au XIIe siècle par Mexitar Goš (1130-1213), auteur du premier code de législation, où l'on peut relever d'intéressantes dispositions à caractère médicosocial, telles que celles relatives à l'interdiction du mariage prononcée à l'encontre des lépreux, des paraplégiques et des

femmes aveugles ou muettes, ainsi que la possibilité de divorcer en cas de stérilité de l'un ou l'autre des époux. D'autre part, des peines sévères étaient prévues à l'égard de ceux qui viendraient à maltraiter les hospitalisés ; il était aussi interdit de faire payer des impôts aux hôpitaux et aux asiles. De leur côté, les médecins avaient l'obligation de se déplacer, sous peine de sanctions, pour répondre à l'appel des malades. En outre, si un patient venait à mourir par suite de l'ignorance, de la nonchalance ou de l'incompétence de son médecin, ce dernier encourait la peine capitale. Toutefois, si la faute avait été involontaire, le médecin était puni d'une amende ou de prison « afin que cela soit une leçon de prudence pour les autres ».

14 La plupart des dispositions arrêtées par Mexitar Goš furent reprises au siècle suivant par Smbat le Connétable, qui les transcrivit en langue populaire. Ajoutons qu'une partie de ces mesures furent, par la suite, intégrées à la législation russe et restèrent en vigueur jusqu'à la fin du XIXe siècle.

***

15 En conclusion, nous pouvons dire que les médecins et la médecine arménienne du XIe au XVe siècle ont, pour leur part, largement contribué à assurer la transmission et la continuité du savoir antique. En outre - et surtout - ils l'ont enrichi et perfectionné grâce à leur esprit critique, leur expérience et leurs enseignements, aussi bien dans le domaine purement médical que dans celui des œuvres hospitalières et de la législation sanitaire et sociale.

16 En définitive, c'est sans nul doute par le labeur patient et éclairé de ceux qui, en Orient, s'étaient consacrés à l'art de guérir et l'avaient enrichi de nombreux apports originaux que la médecine occidentale a pu connaître ce rajeunissement, ce réveil que l'on appelle, à juste titre, la Renaissance.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- BARIETY M. et COURY Ch., *Histoire de la Médecine*, Paris 1963.

- BASMADJIAN Kj., Œuvres d'Amirdovlat, *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine*, mars-avril 1929, Paris.

- BRIDGMAN R. F., *L'Hôpital et la Cité*, Paris 1963.

- DANDIGUIAN A., *Histoire de la médecine arménienne jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Thèse de la faculté de Médecine de l'Université de Paris, 1980.

- DANDIGUIAN A., Survol de la médecine arménienne, *C. A. G. Informations* n° 24, Grenoble 1983.

- DECHAMBRE A., *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris 1864-1889.

- *Encyclopédie soviétique arménienne*, Erévan 1976.

- ENEZIAN G., *Les connaissances médico-pharmaceutiques de l'Antiquité et du Moyen-Age à travers les manuscrits arméniens*, Rheinfelden (Suisse) 1982.

- GUEDZOIAN A. S., *Étude de la médecine en Arménie du XIe au XIVe siècle*, Erévan 1968 (en arménien).

- HUARD P. et IMBAULT-HUARD M.J., *André Vésale*, Paris 1980.

- KARAPETIAN G., *Histoire de la pharmacie d'après les anciens manuscrits arméniens*, Thèse de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris, 1970.

- KARAPETIAN G, Note sur le culte des plantes et l'art de guérir en Arménie ancienne, *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, tome XX n° 208, Société d'Histoire de la Pharmacie, Paris 1971.

- LANGLOIS V., *Grégoire Magistros, Duc de Mésopotamie*, Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie, Paris 1867-1869.

- LANGLOIS V., *Mémoire sur la vie et les écrits du Prince Grégoire Magistros, Duc de Mésopotamie, auteur arménien du XIe siècle*, Paris 1869.

- MAGARIAN E., La dissection en Arménie, Paris, septembre-octobre 1957 (Hay Pouj).

- MECERIAN J., S.J., Esquisse de l'histoire littéraire de la médecine en Arménie, Bulletin arménologique (1er cahier), *Mélanges de l'Université Saint Joseph*, tome XXVII, fasc. 10, Beyrouth, p. 1947-1948.

- OHANESSIAN L., *Illustrations sur l'histoire de la médecine en Arménie*, Erévan 1958 (en arménien).

- TORKOMIAN V., Amirdovlat d'Amassie, médecin arménien du XVe siècle, sa vie et ses ouvrages, *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine*, Paris 1913.

- TORKOMIAN V., *Aperçu historique des anciens établissements hospitaliers de l'Arménie*, Anvers 1921.

- TORKOMIAN V., Les Arméniennes dans l'histoire de la médecine jusqu'au XIIIe siècle, *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine*, tome XVI, n° 1 et 2, Paris, janvier-février 1921.

- TORKOMIAN V., La connaissance de l'anatomie chez les anciens Arméniens, *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine*, tome XXVII, n° 7-8, Paris 1923.

- TORKOMIAN V., Un coup d'œil sur l'histoire de la médecine en Arméno-Cilicie, communication faite à la Société des Études Arméniennes, *Revue des Études Arméniennes*, tome VI, Paris 1926.

- TORKOMIAN V., La première léproserie en Arménie, *Actes du VIIIe Congrès International de l'Histoire de la Médecine, Rome, septembre 1930*, Pise 1931.

Vision chalcédonienne et non chalcédonienne de la liste des patriarches de l'Église arménienne jusqu'au xe siècle

Patricia Boisson-Chenorhokian

1 Deux listes de patriarches arméniens font l'objet de cette étude. La première liste est un texte grec, publié par G. Garitte dans *La Narratio de Rebus Armeniae*[1]. Cette liste est un écrit anonyme et la date de sa rédaction n'a pas été encore établie avec précision. La liste commence par le patriarche Grégoire l'illuminateur (fin du IIIe siècle - début du IVe siècle), premier patriarche législateur de l'Église arménienne et se termine avec le patriarche Sahak III (678-705). Le texte nous donne le nom des patriarches, leur origine géographique, la durée de leur pontificat et, pour quelques patriarches, d'autres renseignements sous forme de petites notices. La deuxième liste est un texte arménien, écrit par le patriarche de l'Église arménienne au xe siècle, Yovhannēs Drasxanakertc'i. Cette liste a été publiée deux fois ; une première fois dans un ouvrage de A. Tēr Mikʿelean, consacré à Samuēl Anecʿi[2] ; une deuxième fois dans le catalogue des manuscrits du couvent Saint-Jacques de Jérusalem[3] mais d'une manière incomplète. Le texte commence également par saint Grégoire l'Illuminateur et se poursuit au-delà de Sahak III pour se terminer avec le pontificat de Yovhannēs Drasxanakertcʿi lui-même (xe siècle).

2 Le patriarche arménien appelé Yovhannēs Drasxanakertcʿi ou Patmičʿ (c'est-à-dire l'Historien), ou encore Mašeal (littéralement « usé »)[4], auteur d'une *Histoire d'Arménie*, est né à Drasxanakert dans la région de l'Ayrarat, dans les années 870-875. Il accède au trône patriarcal en 897, succédant au patriarche Maštocʿ dont il fut le vicaire. Il est mort dans les années 925-929 dans le Vaspurakan. Il fut le dernier patriarche à siéger à Duin, résidence du catholicos depuis le milieu du ve siècle[5].

3 C'est dans un contexte politique et religieux particulièrement complexe et agité que le catholicos Yovhannēs rédige sa liste. Il écrit à l'époque d'Ašot II (913-928), troisième roi de la dynastie bagratide. La dynastie bagratide a été fondée par Ašot Ier en 884. Les

Arméniens recouvraient ainsi une royauté qui avait disparu depuis la chute de la dynastie arsacide au début du V[e] siècle. D'une part, malgré le rétablissement de la royauté, l'Arménie reste tributaire du califat ; elle demeure intégrée à la province arabe d'Armīniya (c'est-à-dire l'Arménie, l'Ibérie et l'Albanie), tout en restant vassale de Constantinople[6]. D'autre part, cette royauté est continuellement menacée : par les grandes maisons princières arméniennes, comme celle des Arcruni ; par ses voisins, les gouverneurs arabes des émirats de Karin, de Tiflis, de Mélitène, de Salmast et de Her ; et surtout par les représentants officiels du calife, les gouverneurs arabes Afs̲h̲īn (889-901) et son frère Abū l-Kāsim Yūsuf (901-927) qui ne cessent de harceler le pays. La conséquence directe de cette situation politique sur la vie religieuse, c'est que le patriarcat arménien entame une longue période de pérégrinations. La ville de Duin, en effet, redevient une base musulmane. Mais le patriarche continue à jouer à l'occasion le rôle de médiateur entre les prétendants rivaux à la couronne, mais aussi le rôle d'ambassadeur auprès des représentants du calife ou auprès des Byzantins. Le patriarche Yovhannēs a ainsi négocié avec le patriarche byzantin Nicolas le Mystique le soutien de Byzance pour le roi Ašot II Un autre aspect domine la situation religieuse à l'époque bagratide, c'est la question du chalcédonisme en Arménie. Même si le chalcédonisme présent en Arménie depuis des siècles n'a pas été encore complètement et définitivement arraché à l'époque bagratide, les Arméniens sont opposés en général au chalcédonisme byzantin. Pour preuve, l'attitude du patriarche arménien qui refuse d'accompagner Ašot II à Constantinople pour la confirmation de son titre de roi, en 914. Son attitude est motivée par la crainte de ranimer des controverses en Arménie à propos de la question du chalcédonisme.

4 Les deux listes sont construites de la même façon. Mais la liste grecque expose succinctement les rapports de l'Église arménienne avec l'Église byzantine, du point de vue chalcédonien. Et la liste arménienne expose du point de vue non chalcédonien les rapports de l'Église arménienne avec l'Église byzantine, ainsi qu'avec ses voisins. Les deux listes sont antinomiques.

5 Ainsi au paragraphe 18 de la liste arménienne, une notice est insérée[7] selon laquelle, grâce aux efforts du patriarche Babgēn (début du VI[e] siècle), la Grèce, l'Italie, la Syrie, l'Arménie, l'Ibérie et l'Albanie anathématisèrent le concile de Chalcédoine. L'Église arménienne sert donc de guide aux autres Lglises. Elle est résolument non chalcédonienne et en parfaite communion confessionnelle, notamment avec les Grecs. Qu'en est-il en réalité ? Au début du VI[e] siècle il n'y avait pas de séparation entre l'Église arménienne et l'Église byzantine, comme en témoignent de nombreuses lettres synodales de Babgēn, conservées dans le *Livre des Lettres*, vaste recueil de lettres relatives à l'histoire ecclésiastique de l'Arménie[8]. Ainsi nous lisons dans une lettre datée du synode de 505-506 et adressée aux habitants de Syrie[9] : « Nous vous faisons savoir que les Grecs et nous les Arméniens, et les Géorgiens et les Albanais, nous n'avons pas reçu, ni ne recevons ces blasphèmes... » Lesquels ? « Les mensonges à Chalcédoine de Nestorius et des autres pareils [à lui]. » Il est exact que, sous le pontificat de Babgēn, il y avait une communauté doctrinale entre l'Église arménienne et l'Église byzantine. Mais cette communauté doctrinale n'existait que sur la question du rejet de « l'hérésie perverse des Nestoriens » et non sur l'ensemble des doctrines du concile de Chalcédoine. À cette époque les Arméniens n'étaient pas officiellement opposés aux doctrines de Chalcédoine. Et au même moment, pendant la seconde moitié du règne de l'empereur Anastase (491-518), la politique byzantine en matière religieuse consistait en un rejet des doctrines de

Chalcédoine, en confessant une seule nature[10]. Mais à l'avènement de l'empereur Justin Ier en 518, les doctrines chalcédoniennes sont définitivement restaurées à Byzance. La liste grecque ne fait aucune allusion à la politique non chalcédonienne d'Anastase, par contre elle relate, aux paragraphes 35 à 40[11], la séparation officielle de l'Église byzantine et de l'Église arménienne. Ainsi nous lisons : « Bien que les Arméniens se fussent écartés des traditions de saint Grégoire et des autres Pères (il y a là une allusion à la rupture juridictionnelle avec Césarée qui date de 427-428), cependant au sujet de la foi du concile de Chalcédoine et des deux natures du Christ, ils n'avaient aucune hésitation pendant 103 ans depuis le concile de Chalcédoine jusqu'au concile de Duin[12], c'est à partir d'alors qu'ils se séparèrent de la communion des Grecs. » C'est effectivement en 555, lors du concile de Duin, que l'Église arménienne prit position officiellement contre les doctrines chalcédoniennes, et se sépara de l'Église byzantine. Le patriarche Yovhannēs omet de relater cet événement primordial dans l'histoire religieuse arménienne. Pourquoi ? Pour lui, les Arméniens ont toujours été non chalcédoniens, déjà sous Babgēn, et ce, comme tout le monde ; et s'il y a séparation confessionnelle, elle est le fait des Byzantins, qui sont devenus chalcédoniens.

6 Le patriarche arménien nie tout rapport de domination de l'Église byzantine sur l'Église arménienne, tant dans le domaine du dogme que dans le domaine juridictionnel.

7 Ainsi aux paragraphes 10, 11 et 12 de la liste grecque, une notice est insérée selon laquelle les trois patriarches cités, Yusik, Zawēn et Aspurakēs[13], patriarches de la fin du IVe siècle, n'avaient pas l'autorisation d'ordonner des évêques, les ordinations ayant été interdites par l'archevêque de Césarée à la suite de l'assassinat du patriarche Nersēs en 374. Le patriarche arménien ne mentionne pas cet interdit. L'autorité de Césarée sur l'Église arménienne n'existe pas pour lui. L'Église arménienne est autonome de par sa naissance, comme il l'explique dans le long paragraphe d'introduction[14]. L'Église arménienne est issue directement de la tradition apostolique, puisque son fondateur Grégoire l'illuminateur est le successeur direct des apôtres Thaddée et Barthélémy.

8 Les différences d'interprétation entre la liste grecque et la liste arménienne se retrouvent dans d'autres domaines ; comme celui des rapports de l'Église arménienne avec les grands *naxarar* arméniens (c'est-à-dire les dynastes). Ainsi les paragraphes 14 à 21 de la liste grecque[15] nous apprennent que, parce que le patriarche Sahak II s'opposait à la volonté des *naxarar* désireux de se débarrasser de leur roi, il fut déposé par le roi des Perses Vahram (420-438) et remplacé par Surmak. Mais mécontents de Surmak, les Arméniens réclamèrent au roi des Perses un autre patriarche, le Syrien Brgšoy, qui, déposé à son tour, fut remplacé par Šamuēl qui mourut deux ans après sa nomination. À la suite de ces événements, Césarée interdit de nouveau l'ordination des évêques en Orient. Les événements mentionnés dans la liste grecque sont confirmés par d'autres historiographes arméniens, comme Łazar P'arpec'i[16], Movsēs Xorenac'i[17] et Asołik[18]. La liste arménienne, paragraphes 13 et 14[19], nous apprend que le roi des Perses opposa Surmak au patriarche Sahak II Mais les *naxarar* chassèrent Surmak qui remonta sur le siège patriarcal, à la mort de Sahak II Les *naxarar* sont présentés comme les défenseurs du patriarche, alors que bien souvent le patriarche n'était que leur instrument. Dans son *Histoire d'Arménie*[20], Yovhannēs Drasxanakertc'i relate l'épisode de la déposition de Sahak II de la même façon que la liste grecque. Il semblerait qu'il veuille, en répondant à la liste grecque, minimiser le rôle quelquefois peu glorieux de ses compatriotes et montrer une image parfaite d'une Église arménienne, indépendante de toute autorité, non chalcédonienne et soutenue par ses dynastes.

9 À partir du moment où la liste grecque se termine, c'est-à-dire à partir du patriarche Sahak III (678-705 environ), la liste arménienne, hormis une notice concernant les Arabes [21], la mention rapide de la restauration de la royauté bagratide sous le patriarcat de Gēorg [22] et l'éloge funèbre de son prédécesseur le patriarche Maštocʿ [23] ne donne aucun renseignement concernant la vie religieuse en Arménie. Est-ce à dire que, de la fin du VIe siècle jusqu'au Xe siècle, il n'y a eu aucun événement digne d'être noté dans le domaine religieux ? Non, il est vraisemblable que Yovhannēs Drasxanakertcʿi n'ayant plus aucune raison de répondre à la liste grecque - cette dernière se terminant fin du VIIe siècle par le patriarche Sahak III - cesse donc de relater les événements sous forme de notices pour se contenter d'énumérer les noms des patriarches qui se succèdent jusqu'à lui.

10 Cependant le survol rapide de ces deux listes ne doit pas faire oublier les renseignements divers donnés par le patriarche arménien, comme la persécution perse du Ve siècle[24], la séparation de l'Église arménienne et de l'Église géorgienne au VIIe siècle[25] et surtout l'établissement de l'ère de Tʿorgom et du calendrier arménien selon l'ère arménienne, la dixième année du vicariat du patriarche Movsēs, soit en 584[26].

11 Ces deux listes ne se lisent et ne se comprennent que l'une par rapport à l'autre. Si elles ne rendent pas compte avec exactitude de l'histoire de la vie religieuse arménienne, du IVe au Xe siècle, elles témoignent cependant de deux points de vue antagonistes qui ont agité une grande partie de l'histoire des rapports arméno-byzantins en matière religieuse.

NOTES

1. G. GARITTE, *La Narratio de Rebus Armeniae*, éd. critique et commentaire, Louvain 1967 (CSCO 132, Subsidia, Tomus 4), p. 402-405 (cité désormais *La Narratio*).

2. SAMUĒL ANECʿI, *Hawakʿmunkʿ i grocʿpatmagracʿ* (Recueil d'écrits historiques), éd. A. TĒR MIKʿELEAN, Valaršapat 1893, p. 272-277 (cité désormais *Liste Arm.*). On trouvera une traduction de cette liste dans P. BOISSON-CHENORHOKIAN, La liste des patriarches par le catholicos Yovhannēs Drasxanakertcʿi (Xe siècle), *RE Arm.* N. S. 22, 1990-1991, p. 185-202.

3. N. POŁAREAN, *Mayr cʿucʿak jeragracʿ Srbocʿ Yakobeancʿ* (Grand catalogue des manuscrits de Saint-Jacques), Jérusalem 1974, VII, p. 447-451.

4. Nom que le patriarche se donne lui-même. Ainsi dès les premières lignes de sa liste, p. 272, on lit : « Exposé de la série des patriarches d'Arménie. Du bienheureux Yovhannēs katʿolikos d'Arménie, appelé aussi Mašeal [...] »

5. Cf. H. AČAṘYAN, *Hayocʿ anjnanunneri baṙaran* (Dictionnaire des anthroponymes arméniens), réimpr. Beyrouth 1973, III, p. 558-559 ; M. ČʿAMČʿEAN, *Patmutʿiwn Hayocʿ i skzbanē minčʿew cʿam teaṙn 1784* (Histoire des Arméniens des origines jusqu'à l'année de notre Seigneur 1784), II, p. 717 s. ; Ł. AŁIŠAN, *Hayapatum* (Antiquités), Venise 1901, I, col. 81 s. ; M. ŌRMANEAN, *Azgapatum* (Histoire Nationale), Constantinople-Jérusalem 1912-1927, II, col. 1018 s.

6. Le roi d'Arménie porte le titre *d'archôn tôn archontôn.*

7. *Liste Arm.*, p. 274, § 18 : « Le seigneur Babgēn du canton de Vanand, du village d'Otʿmus : 6 ans. Durant ses jours, en effet, à son instigation, grâce à ses efforts et à ses travaux spirituels, la Grèce, et toute l'Italie, la Syrie, l'Arménie, l'Ibérie et l'Albanie, ensemble et unanimement

anathématisèrent le concile de Chalcédoine et le Tome de Léon. Avec une même unanimité, ils confessèrent la profession de foi orthodoxe de l'Église apostolique, à l'époque de Zénon et Anastase, pieux rois des Romains. »

8. *Girk' T'lt'oc'* (Livre des Lettres), Tiflis 1901.

9. *Ibid.*, p. 48-51.

10. À l'époque de Zénon (474-491) et d'Anastase (491-518), la doctrine officielle de Constantinople était représentée par le texte de l'*Hénoticon* (482) dont l'interprétation radicale équivalait à une condamnation de Chalcédoine.

11. La *Narratio*, § 35-40, p. 404-405.

12. *Ibid.*, § 36, p. 31.

13. *Ibid.*, § 10, 11 et 12, p. 403 : « Ces trois derniers étaient évêques du pays de Chark et n'avaient que le nom de catholicos. Ils n'osaient pas ordonner d'évêques, parce que, à cause de saint Nersēs, les ordinations des évêques de la Grande Arménie furent interdites par l'archevêque de Césarée. »

14. *Liste Arm.*, p. 273 : « Tout d'abord, après les saints apôtres Barthélémy et Thaddée, qui reçurent le lot de prêcher et d'évangéliser notre foule d'Ašk'anaz [...] le trois fois bienheureux prêtre Grégoire l'illuminateur Part'ew le Grand, Palhaw Suren, de la race des Arsacides, leur succéda sur le siège apostolique [...] après les deux apôtres, il fut le troisième. »

15. *La Narratio*, § 14-21, p. 403.

16. ŁAZAR P'ARPEC'I, *Patmut'iwn Hayoc'* (Histoire d'Arménie), éd. G. TĒR MKRTČ'EAN et ST. MALXASEANC', Tiflis 1904, p. 26 s.

17. MOVSĒS XORENAC'I, *Patmut'iwn Hayoc'* (Histoire d'Arménie), éd. M. ABEŁEAN et S. YARUT'IWNEAN, Tiflis 1913, p. 348 s.

18. ASOŁIK, *Step'anosi Tarōnac'woy Asołkan patmut'iwn tiezerakan* (Histoire universelle de Step'anos Tarōnac'i Asołik), éd. ST. MALXASEANC', Saint-Pétersbourg 1885, p. 76 s.

19. *Liste Arm.*, § 13-14, p. 273-274.

20. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, *Patmut'iwn Yovhannu Kat'ołikosi* (Histoire de Yovhannēs le kat'ołikos), Jérusalem 1867, p. 74 s.

21. *Liste Arm.*, § 35, p. 275.

22. *Ibid.*, § 51, p. 276 : « Le seigneur Gēorg du gros bourg de Gaṙni : 21 ans. À son époque, on fit Ašot Bagratuni, fils de Smbat *sparapet* d'Arménie, roi des Arméniens. La royauté, jadis abolie, fut restaurée. »

23. *Ibid.*, § 52, p. 277.

24. *Ibid.*, § 15, p. 274 : « Le saint seigneur Yovsēp' du canton Vayoc' Jor, du village d'Hołoc'imanc', disciple de saint Mesrop : 8 ans. Il fut supplicié par l'impie Yazkert avec les saints Łewondeank', il fut couronné par le Christ. »

25. *Ibid.*, § 27, p. 275 : « Le seigneur Abraham du canton de Ṙštunik', du village d'Ałbat'ank' : 23 ans. À son époque, les Ibères quittèrent l'union des Arméniens et se plurent à être les compagnons de la mauvaise hérésie des Chalcédoniens pour altérer les préceptes des saints Pères) et ils oublièrent le pacte divin. »

26. *Ibid.*, § 26, p. 274.

L’intégration des Arméniens dans l’aristocratie byzantine au IXe siècle

Isabelle Brousselle

1 Officiers placés à la tête d’un thème ou d’un *tagma*, proches conseillers de l’empereur, agents plus modestes de l’administration de l’empire, nombreux sont les archontes d’origine arménienne mentionnés dans les sources byzantines du IXe siècle [1]. Leur présence au sein des élites dirigeantes de l’empire n’est pas nouvelle : au VIe siècle déjà, l’empereur Justinien avait confié de hautes charges militaires à des généraux d’origine arménienne, dont l’illustre Narsès. Ce phénomène se poursuivit pendant les « siècles obscurs » et fut appelé à s’amplifier encore pendant la seconde moitié du Xe siècle et au XI e siècle, avec la reconquête byzantine à l’est, puis l’annexion de l’Arménie[2]. L’intégration d’éléments non grecs à l’aristocratie byzantine est par ailleurs courante : des membres d’autres communautés nationales que les Arméniens - des Bulgares, des Slaves, des Géorgiens, des Palestiniens et même des Arabes convertis - s’élevèrent, au IXe siècle, à un rang important de la hiérarchie aulique. Par la suite, des Russes, des Normands ou des Turcs se firent conférer hautes fonctions et dignités prestigieuses[3]. Mais, au IXe siècle, les archontes d’origine arménienne occupent dans les milieux dirigeants byzantins une place originale par leur nombre - ils constituent la plus nombreuse des communautés non grecques représentées dans l’aristocratie -, mais surtout par l’importance des fonctions qu’ils exercèrent. La charge impériale elle-même ne fut-elle pas détenue à deux reprises par des empereurs de souche arménienne, Léon V l’Arménien (813-820) et Basile Ier le Macédonien (867-886), qui, tous deux, prétendaient descendre des souverains arsacides[4] ? Nous nous proposons d’examiner les facteurs qui ont permis l’insertion puis l’assimilation de ces éléments arméniens dans l’aristocratie byzantine du IXe siècle, à travers l’étude des sources grecques, notamment des chroniques rédigées aux IXe et Xe siècles, en mettant l’accent sur trois points. Le premier portera sur les éléments d’identification utilisés dans les sources pour mentionner ou souligner une ascendance arménienne. Puis nous nous attacherons à définir comment, par l’exercice de commandements militaires, des Arméniens se sont insérés dans les élites dirigeantes de l’empire. Enfin nous tenterons de faire le point, dans l’obscur domaine des sphères de la vie privée, sur la question des

solidarités et des particularismes religieux et culturels propres aux archontes d'origine arménienne.

2 Les sources des IXe-Xe siècles, en particulier les chroniques, ne mentionnent pas de façon systématique l'origine étrangère des archontes, des représentants de l'autorité impériale : les racines arméniennes de certaines grandes familles aristocratiques des IXe-Xe siècles - Mousélé, Sklèros, Kourkouas, Lécapène -ne sont pas explicitement précisées, alors même que ces origines, au vu de critères onomastiques, sont hautement probables. Ne mentionnons qu'un exemple : le chroniqueur Théophane, rapportant la campagne de 778 contre les Arabes en Cilicie et dans le Taurus, énumère les stratèges qui participèrent à cette expédition ; il désigne l'un d'eux, Artavasdos, stratège des Anatoliques, par son surnom, « l'Arménien », n'indiquant que le nom et la fonction des autres. Or, parmi eux, figurent Tatzatès, prince arménien de la famille des Andzevatzis et Καριστερότζης, le prince bagratide Varaz-Tirots, deux exilés arméniens dont le passage dans l'empire est clairement mentionné dans les sources arméniennes[5]. Un autre de ces stratèges, Grégoire ὁ τοῦ Μουσουλακίου, pourrait lui aussi être d'origine arménienne si, comme la vraisemblance l'y autorise, l'on admet que le prénom de son père, Mousoulakios, est un diminutif de l'arménien Moušel[6]. Les noms portés par ces stratèges évoquent donc tous une origine arménienne ; or le seul Artavasdos est appelé l'Arménien, ce qui invite à s'interroger sur la fonction de cet ethnique dans les sources. Si son rôle est avant tout de souligner une origine étrangère, dans certains cas, il pourrait, sous la plume des chroniqueurs, servir d'élément d'identification supplémentaire, destiné à éclairer le lecteur en cas d'homonymie, à une époque où l'usage des noms patronymiques n'est pas encore courant. Un certain nombre d'archontes présentés comme ἀρμένιοι portent en effet des prénoms courants comme Léon, Manuel ou Constantin[7]. Cet ethnique enfin, comme les surnoms à caractère géographique, « le Cappadocien », « le Macédonien », a une valeur neutre et ne s'accompagne qu'exceptionnellement de connotations péjoratives dans les chroniques. Le Continuateur de Georges le Moine attribue certes le caractère difficile de l'empereur Léon V à ses origines arméniennes, reprenant les préjugés tenaces qui circulent sur les Arméniens mais la mention de tels a priori, unique dans les chroniques, concerne un empereur particulièrement haï pour sa politique religieuse, envers qui toutes les accusations deviennent licites[8].

3 Les chroniques des IXe-Xe siècles font donc apparaître un paradoxe : en un siècle où des archontes d'origine arménienne exercèrent les plus hautes charges de l'empire, elles n'accordent - si l'on excepte le cas des empereurs -qu'une importance relative à leurs racines étrangères, rarement précisées de façon explicite par l'ethnique ό ᾽Αρμένιος, ό ῾Αρμένης, ἐξ ᾽Αρμενίων. Cette discrétion n'est sans doute pas sans signification politique, dans la mesure où il s'agit de représentants de l'autorité impériale.

4 Les indications prosopographiques suggérant la probabilité ou la possibilité d'une ascendance arménienne, nombreuses dans les sources, sont d'une interprétation parfois difficile. Nous commencerons par les indications onomastiques : prénom, surnom personnel ou nom patronymique. Les sources, tant littéraires que sigillographiques, mentionnent en effet un nombre conséquent d'archontes portant des prénoms traditionnellement donnés en Arménie, comme Arsaber, Artavasdos, Bardas, Pankratios, Symbatios, Vaanès, pour ne citer ici que les plus courants. Rappelons que certains de ces prénoms sont également en usage en Géorgie et qu'ils peuvent aussi être portés par des Arabes fixés en Arménie[9].

5 Plus qu'une ethnie au sens strict du terme, ils évoquent une aire géographique, les régions caucasiennes. De même, certains surnoms ou noms patronymiques semblent dériver étymologiquement d'un prénom, d'une localité, voire d'un terme arménien. Les noms patronymiques commencent à se diffuser dans l'aristocratie au IXe siècle et, si les règles de formation de ces noms lignagers ne sont pas encore nettement fixées, des lignes directrices peuvent toutefois être définies dès cette époque[10]. Certains noms patronymiques grecs se forment en effet à partir de prénoms, celui du « fondateur » de la famille - ou de son père -, c'est-à-dire du premier de ses membres qui s'est illustré au service de l'empereur. L'étude menée par J.-Cl. Cheynet sur les sceaux des Xe-XIIe siècles a montré que les familles d'origine étrangère prenaient usuellement un nom patronymique formé sur le prénom grécisé de leur « fondateur »[11]. Aussi peut-on attribuer des origines arméniennes à quelques familles aristocratiques du IXe siècle, dont le nom évoque un prénom arménien. Le patronyme Mousélé serait forgé sur le prénom Mousel, Kourkouas sur Gurgen, Zaoutzès sur Tzantès ou sa variante Tatzatès[12]. Il est également probable que le patronyme Mousoulakios ou Mousalon dérive de Mousel, mais l'Arménien fondateur de cette famille ne pourrait être identifié à l'éponyme de la famille Mousélé[13]. Les patronymes grecs peuvent également être forgés sur un nom de lieu, la région, la ville ou le village de la personnalité éponyme, suivi d'un suffixe en -itès ou en -ènos[14]. On peut admettre que quelques familles d'origine arménienne ont suivi cet usage pour la formation de leur nom patronymique : la place-forte arménienne de Krni pourrait être le berceau de la famille Krinitès, tout comme la cité de Lakapè, celui des Lécapènes[15]. Quant aux noms dont l'étymologie laisserait transparaître un terme du vocabulaire arménien, ils n'apparaissent qu'exceptionnellement dans les sources de cette période[16]. Certaines indications prosopographiques enfin ne font que suggérer une possible origine arménienne. C'est le cas des surnoms évoquant de façon imprécise ou archaïsante l'Orient, comme « l'Amalécite », « le Perse », « l'Assyrien », « le Turc »[17]. La question se pose également lorsqu'un archonte est dit originaire des régions orientales de l'empire, où vivent des Arméniens, mêlés aux populations grecques : Petite-Arménie qui, en deçà de l'Euphrate, fut, pendant des siècles, le refuge traditionnel des Arméniens en butte aux persécutions, Cappadoce, au sens large du terme ou, pour reprendre les divisions administratives byzantines, thèmes des Arméniaques, de Paphlagonie, de Chaldie, de Charsianon[18]. Seul le rapprochement de plusieurs données telles que prénoms familiaux, nom patronymique, berceau de la famille, alliances matrimoniales, possession de biens fonciers dans les thèmes de la frontière orientale, exercice de charges dans ces mêmes régions, permet alors d'étayer l'hypothèse d'une origine arménienne[19].

6 Concluons sur ce point. Pour donner ce qui n'est qu'un ordre de grandeur, les seules sources littéraires font apparaître, pour le IXe siècle, une soixantaine d'archontes dont l'origine arménienne est avérée ou hautement probable, suivant les critères réunis ci-dessus ; les sources sigillographiques, d'une interprétation délicate, n'ont pas été prises en considération dans cette estimation. Ce nombre modeste, qui inclut Arméniens récemment installés dans l'empire et descendants d'Arméniens, n'en est pas moins significatif, en raison des très hautes charges exercées par certains de ces archontes. Ne rappelons que quelques noms : les empereurs Léon V et Basile Ier, le césar Bardas, régent sous Michel III et Stylianos Zaoutzès, *basiléopatôr* sous Léon VI[20], qui, tous d'origine arménienne, ont gouverné l'empire. Ces archontes de souche arménienne ne forment pas un groupe social homogène. L'ancienneté de l'implantation de ces hommes ou de leur famille dans l'empire, leurs origines géographiques et sociales jouent ici un rôle capital.

Trois grands types de « profil » peuvent ainsi être établis : celui des princes ou des seigneurs arméniens, s'exilant seuls ou avec leurs « hommes » dans l'empire, pour, comme Asot et son serviteur Mélias, se mettre au service de l'empereur[21] ; celui des descendants de ces exilés, intégrés dans l'aristocratie byzantine, comme Alexis Mousélé, choisi pour gendre et successeur par l'empereur Théophile[22] ; celui enfin d'aventuriers comme le futur empereur Basile Ier, paysan issu de la communauté gréco-arménienne de Thrace-Macédoine, archonte à l'itinéraire atypique mais représentatif de la mobilité sociale byzantine[23]. La question de leur insertion dans les élites dirigeantes de l'empire se pose en des termes très différents.

7 Examinons tout d'abord le cas des aristocrates arméniens exilés dans l'empire. Selon les aléas politiques, ils se fixèrent définitivement ou temporairement dans l'empire, seuls ou avec leurs « vassaux », accueillis non sans quelque méfiance par les souverains byzantins [24]. Les négociations qui ont précédé l'arrivée de ces exilés, leur réception à la cour impériale sont mal connues. Un point est sûr : les sources ne prennent en considération que les exilés officiellement reçus au palais et investis de titres de dignité et de fonctions par l'empereur, comme le père de sainte Marie la Jeune et ses compagnons, grands seigneurs arméniens, qui reçurent de l'empereur Basile Ier des présents, des titres (ἀξιώμασις) et des charges importantes (ταῖς πρώταις τιμαῖς)[25]. À notre connaissance, les sources du IXe siècle ne mentionnent pas d'exemple d'aristocrate arménien exilé vivant en simple particulier dans l'empire, sans relation avec le palais impérial[26].

8 En recevant titres et fonctions, par la volonté impériale, des Arméniens prenaient rang dans l'aristocratie byzantine, une aristocratie de fonction, comme nous le rappellerons plus bas. Les charges qui leur sont confiées sont, si l'on se réfère à quelques trop rares mentions, essentiellement des commandements militaires[27]. Leur rôle dans la défense de l'empire, le sursaut militaire puis la vaste entreprise de reconquête menée par Byzance - tant sur la frontière occidentale qu'orientale - a été suffisamment étudié pour que nous ne revenions pas sur ce point[28]. Soulignons toutefois le fait que les empereurs byzantins leur attribuèrent des commandements dans divers thèmes de l'empire et qu'ils n'exercèrent pas leurs fonctions de manière privilégiée dans les régions orientales[29]. L'empereur Léon VI confia quelque temps les confins frontaliers du futur thème de Lykandos à des chefs arméniens mais leur retira rapidement toute autorité, à l'exception de Mélias[30].

9 L'engagement de ces officiers arméniens dans les luttes politiques qui se jouèrent autour du pouvoir est également remarquable : les dissensions qui l'opposèrent à l'impératrice Irène, vraisemblablement sur la question du rétablissement du culte des images, contraignirent le stratège Tatzatès à s'enfuir chez les Arabes ; l'Arménien Manuel, *prôtostratôr* de Michel Ier, soutint son maître menacé ; par la suite, devenu l'un des premiers personnages de l'État, il se heurta à l'empereur Michel II et dut également s'exiler chez les Arabes ; le stratège Bardanès le Turc entra en rebellion contre l'empereur Léon V et se fit proclamer empereur par ses troupes[31]. La participation à des révoltes ou le choix de l'exil chez les Arabes ne peuvent être qualifiés de manque de loyauté envers l'empire qui les a accueillis : les archontes d'origine grecque, tel Andronic Doukas sous Léon VI, s'opposent de la même manière au pouvoir impérial[32]. Bien au contraire, le rôle actif des officiers arméniens dans les luttes internes de l'empire témoigne de la réalité de leur insertion dans les élites dirigeantes byzantines.

10 La rapidité de leur intégration dans les cadres politiques byzantins résulte d'une conjonction de facteurs, au premier rang desquels se trouve la nature même de

l'aristocratie byzantine. Celle-ci est avant tout une aristocratie de fonction, fondée, non pas tant sur la naissance, la richesse et l'influence sociale, même si ces éléments jouent un rôle essentiel, que sur la détention d'un titre de dignité ou d'une charge conférée par l'empereur[33]. De fait, l'aristocratie byzantine se caractérise par son ouverture, remarquable au IXe siècle : ouverture aux soldats sortis du rang, aux serviteurs distingués par l'empereur, aux étrangers de toute origine[34]. Périodiquement renouvelée par de nouveaux éléments, l'aristocratie byzantine se compose donc de strates d'ancienneté et d'origines diverses. Les structures originales de la société arménienne ont également contribué à faciliter cette intégration[35]. L'aristocrate arménien est un guerrier. Les valeurs inculquées aux nobles, leur éducation militaire, leur connaissance de la guerre contre les Arabes leur donnent une aptitude aux commandements militaires appréciée des souverains byzantins. Les liens qui les unissent à leurs « vassaux », cavaliers ou fantassins, font d'eux des recrues précieuses pour l'armée byzantine. Or, plus que jamais au IXe siècle, l'empire byzantin a besoin de généraux et de soldats. Aussi, non seulement les empereurs byzantins accueillent-ils favorablement les aristocrates arméniens en exil mais, à différentes reprises, les invitent-ils à se mettre à leur service[36]. Les guerres pauliciennes menées par l'empereur Basile Ier vont marquer un tournant dans les relations entre Byzance et les grands d'Arménie : l'empereur et ses successeurs s'efforceront de vassaliser les maîtres des places-fortes de la région frontalière, comme Kourtikios de Lokana ou Manuel de Tekis, en leur promettant titres, fonctions et richesses. Manuel fut élevé au rang de protospathaire impérial, ses deux fils aînés furent nommés stratèges, les deux cadets recevant des terres appartenant au fisc[37].

11 Les vicissitudes politiques en Arménie et la volonté des *basileis* ont donc fait d'un certain nombre d'aristocrates arméniens des archontes. L'émouvant discours prêté par le chroniqueur arménien Levond au prince Ašot Bagratouni, lors de la grande révolte anti-arabe de 772, permet d'imaginer l'état d'esprit de ces exilés. Haranguant ses troupes à la veille d'un combat décisif, il leur déclare : « Vous serez réduits à vous enfuir dans l'empire grec, en emmenant toutes vos familles pour y passer votre vie comme des étrangers, en abandonnant les biens, les forêts, les champs que vous avez reçus de vos ancêtres, ainsi que leurs tombeaux[38]. » D'autres, tel Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, choisirent de servir l'empire byzantin par ambition personnelle[39]. Du côté byzantin, les maigres sources évoquant l'accueil reçu par ces transfuges sont d'une interprétation délicate. Les archontes d'origine arménienne ne sort pas la cible des préjugés traditionnels qui circulent sur les Arméniens. Le jugement sévère porté sur le caractère de l'empereur Léon V, cité plus haut, est tout à fait exceptionnel dans les chroniques qui expriment la version officielle de l'histoire de l'empire. Plus intéressants sont les propos acides de la poétesse Kassia, jeune fille issue d'une famille de rang sénatorial qui faillit épouser l'empereur Théophile. Dans une épigramme consacrée aux Arméniens, elle stigmatise leur comportement, fustigeant particulièrement ceux qui s'enorgueillissent de titres de dignité et de richesses[40]. Kassia exprime-t-elle là des rancœurs personnelles, liées à l'échec de son mariage avec Théophile qui lui préféra Théodora, nièce de l'Arménien Manuel ? Ses blâmes traduisent-ils l'irritation d'une aristocratie constantinopolitaine « de vieille souche » devant la place nouvelle qu'occupent les archontes d'origine arménienne en cette première moitié du IXe siècle ? Les sources manquent pour trancher sur ce point. Nous noierons que, dans le premier quart du IXe siècle, Théodore Studite, issu du même milieu social que Kassia, ne partageait pas ses a priori : louant l'époux d'une de ses correspondantes, d'origine arménienne, il écrit : εἴπερ ἡ ᾽Αρμενία, ὅθεν καὶ ἡ ἀρετή[41].

12 Qu'en est-il des descendants de ces transfuges ? Le processus d'insertion dans la haute société byzantine des familles de ces archontes de souche arménienne semble s'établir sur deux ou, exceptionnellement trois générations[42]. Les sources ne mentionnent alors plus leur ascendance nationale. Ainsi Jean Kourkouas, le grand domestique des scholes de l'empereur Romain Lécapène apparaît, dans le court résumé biographique que présente la *Continuation de Théophane*, comme un archonte originaire du thème des Arméniaques, le fils d'un dignitaire du palais et le petit-fils du domestique des hicanates de Basile Ier, son homonyme[43]. Ces archontes ne se distinguent de leurs pairs d'origine grecque ni par le type de fonction exercée - commandements militaires, charges civiles, service personnel de l'empereur[44] -, ni par le niveau de culture. Thomas, fils de Constantin l'Arménien, était un dignitaire lettré, correspondant d'un des plus brillants esprits de son temps, Aréthas de Césarée[45]. L'éducation suivie dans les écoles de la capitale, la formation reçue à la cour impériale ou, comme pour le futur Léon V, dans l'entourage d'un stratège, ont sans doute joué un rôle capital dans cette insertion, même s'il reste difficile à apprécier[46].

13 Dans ces familles aristocratiques de souche arménienne, la permanence de traits de culture spécifiques ne serait pas incompatible avec une insertion profonde dans la société byzantine. Ces particularismes néanmoins se dégagent mal des sources, des chroniques notamment, très empreintes d'idéologie, qui expriment la vision officielle de l'histoire de l'empire et dans lesquelles les sphères de la vie privée des archontes ne sont qu'incidemment évoquées. Les *Vies* de deux saintes d'origine arménienne, l'impératrice Théodora et Marie la Jeune, n'apportent pas d'élément original sur ce point. Aussi le silence des sources est-il total ou presque total dans nombre de domaines. Aucune information, à notre connaissance, ne filtre sur la façon dont les archontes d'origine arménienne ont ressenti le différend religieux qui, tant sur le plan du dogme que sur celui des rites, oppose l'Église byzantine et l'Église arménienne[47]. Or cette question se posait nécessairement, la loi imposant aux archontes de professer l'orthodoxie[48]. Faut-il admettre que ces divergences dogmatiques et rituelles ne provoquèrent pas de problèmes de conscience majeurs ? Ce serait oublier que des Arméniens récemment implantés dans l'empire manifestèrent un engagement personnel courageux au moment des persécutions iconoclastes, comme la patricienne Irène, correspondante de Théodore Studite ou l'impératrice Théodora qui vénérait les icônes en secret dans le palais impérial[49]. La canonisation de Marie la Jeune, modèle dans sa vie familiale, témoigne de la profondeur de l'intériorisation des valeurs chrétiennes byzantines par la fille d'un aristocrate arménien[50].

14 De même, le silence des sources ne permet pas de savoir si la langue arménienne s'est maintenue dans les familles de l'aristocratie. Une allusion unique dans les sources évoque cette question : un protospathaire nommé Krinitès servit d'interprète lors d'une ambassade en Arménie. Mais s'agit-il d'un membre de la famille Krinitès, établie dans l'empire dès le second quart du IXe siècle[51] ?

15 Les origines arméniennes d'une famille apparaissent de façon tangible par la transmission de prénoms arméniens, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit là de la volonté d'affirmer ses racines ou de l'usage, tant byzantin qu'arménien, de donner, à l'intérieur d'une famille, le nom d'un proche parent[52]. La *Vie* de sainte Marie la Jeune présente un exemple caractéristique de cette transmission dans une famille, gréco-arménienne il est vrai. L'Arménienne Marie a en effet épousé le tourmarque Nicéphore, sans doute un Grec. Le fils premier-né du couple a reçu le prénom d'Orestès, le second, celui de Bardanès ; les enfants suivants, des jumeaux, furent prénommés Vaanès et Stéphanos. Une telle

symétrie ne peut être dictée que par la volonté de donner les noms en usage dans les familles, paternelle tout d'abord, puis maternelle[53]. On notera cependant que les prénoms arméniens typiques, à l'exception de celui de Bardas, cessent d'être donnés dans les familles aristocratiques, après deux ou trois générations. Si le futur Léon V, fils de Bardas, appelle encore, avant son accession au trône, son fils aîné Symbatios, les membres des familles Kourkouas-Tzimiskès, Mousélé, Lécapène, Génésios, ne portent plus ces prénoms rappelant leurs racines[54].

16 La conscience de leurs origines apparaît peut-être le plus nettement dans la conclusion, entre certaines familles de souche arménienne, de mariages ou d'alliances politiques qui resserrèrent leurs liens. Ainsi, le futur Léon V a épousé la fille du questeur Arsaber[55]. La famille de l'impératrice Théodora, nièce de l'Arménien Manuel, a multiplié les alliances avec des familles issues des régions caucasiennes : l'un des beaux-frères de Théodora se prénomme Arsaber ; un second, Constantin Baboutzikios, est probablement d'origine géorgienne. Le gendre de son frère Bardas s'appelle Symbatios. L'empereur Théophile, mari de Théodora, a renforcé ces liens en choisissant comme gendre et successeur Alexis Mousélé, de la famille des Krinitai, qui, selon toute vraisemblance, descendait, par son père et par sa mère, de deux familles d'origine arménienne[56]. Quelques décennies plus tard, le transfuge connu sous le nom d'Asot épouse une femme de la famille Angourès, dont le représentant le plus célèbre, préposite sous Basile Ier, se prénomme Vaanès[57]. Ces maigres indications permettent toutefois de suggérer que des alliances ont été conclues entre familles d'origine arménienne bien insérées dans l'aristocratie byzantine et Arméniens installés plus récemment dans l'empire. Elles ont favorisé à la fois le maintien de liens de solidarité envers des compatriotes chez les premières et facilité l'intégration des seconds. Mais elles créent surtout des liens de solidarité entre deux familles ou deux groupes familiaux, qui renforcent leur poids politique.

17 Les archontes d'origine arménienne se sont en effet rapidement insérés dans les divers clans qui se disputent influence politique, honneurs et richesses à travers la faveur impériale. S'il n'existe pas de « lobby » arménien dans l'aristocratie byzantine, y compris sous le règne de Basile Ier, les archontes d'origine arménienne s'engagèrent dans les luttes internes de la vie politique et les querelles de coteries. L'étude du réseau que sut se constituer le futur Basile Ier met en lumière l'importance des solidarités ethniques qui pouvaient unir entre eux les descendants d'Arméniens, mais aussi la fragilité de ces liens. La pénétrante analyse de H. G. Beck nous permettra de ne mettre ici l'accent que sur certains points[58]. Basile, modeste paysan issu de la communauté arméno-grecque de Thrace-Macédoine, fut introduit au palais par un archonte, un certain Théophilitzès, parent de l'impératrice Théodora, qui l'avait distingué pour sa force physique. Il est possible que cet archonte ait été, comme l'impératrice, d'origine arménienne, mais ce n'est qu'une hypothèse. En revanche, comme le précise avec insistance le Continuateur de Théophane, ici l'empereur Constantin VII Porphyrogénète, c'est parce qu'il était comme lui d'origine arménienne qu'un autre dignitaire, Constantin, patrice et drongaire de la veille, prit Basile en amitié[59]. L'interprétation de cette donnée n'est d'ailleurs pas sans ambiguïté : Constantin était-il, comme Basile, issu d'une famille arménienne de Thrace-Macédoine ou venait-il de Grande-Arménie ? Partageait-il avec Basile l'usage de la langue arménienne ? Notre source ne nous permet pas de trancher. Quelques années plus tard, Basile avait renforcé sa position grâce à la faveur de l'empereur Michel III et était devenu lui-même un « puissant », rassemblant autour de lui une clientèle de fidèles, comme tout aristocrate byzantin de haut rang. Mais la composition du réseau de fidèles de Basile

diffère de celle des autres clientèles aristocratiques : ses proches, qui interviennent lors du meurtre du césar Bardas puis de celui de l'empereur Michel III, sont presque tous d'origine étrangère. En dehors de ses frères et de son cousin, le réseau de Basile se compose de non-Grecs, comme Pierre le Bulgare, Iakobitzès l'apélate le Perse, Euloge le Perse, Artavasdos le Perse, et de deux archontes dont les origines sont délicates à déterminer, Jean Chaldos et Constantin Toxaras[60]. Sans suivre l'ensemble des hypothèses émises par N. Adontz, il est vraisemblable que certains de ces hommes aient avec Basile une commune ascendance arménienne mais leurs origines géographiques - Thrace-Macédoine, confins syro-arméniens, frontière orientale de l'empire - sont, soulignons-le, très diverses. Ils sont essentiellement unis par leur appartenance récente à l'aristocratie byzantine, peut-être - mais ce n'est qu'une conjecture - par leurs difficultés à s'insérer dans les clans existants. La fragilité des liens reposant sur des solidarités ethniques se révèle pleinement dans les luttes pour le pouvoir qui opposèrent, sous Michel III, le césar Bardas, son gendre Symbatios et le futur Basile Ier[61]. De même, deux proches de Basile comme Jean Chaldos et Jean Kourkouas, vraisemblablement tous deux d'origine arménienne, complotèrent contre lui[62]. Mais surtout, comme l'avait déjà souligné J. Laurent[63], les origines de Basile Ier n'influencèrent pas de façon décisive sa politique, en particulier ses relations avec les princes arméniens. L'exaltation de ses prétendus ancêtres arsacides ne fut qu'une manifestation de prestige, mise au service de sa politique orientale où l'on ne remarque pas de changement d'orientation notable par rapport à celle de ses prédécesseurs.

18 La place des archontes d'origine arménienne dans les élites dirigeantes de l'empire fut essentielle au IXe siècle et P. Charanis évoque, en une formule frappante, « l'empire gréco-arménien » des IXe-Xe siècles[64]. Mais, tout aussi remarquable que l'importance de l'apport arménien, nous semble être l'image de l'empire que les chroniques des IXe et Xe siècles tendent à imposer : un empire pluri-ethnique, intégrant dans ses structures politiques et sociales des éléments étrangers, la cour impériale constituant un formidable creuset où se sont mêlées les différences tant nationales que régionales des représentants de l'autorité impériale, vision très réductrice sans doute, où les particularismes se trouvent effacés ou estompés pour mieux célébrer les valeurs proprement byzantines.

NOTES

1. Notre communication ne prendra pas en considération les souverains et les princes arméniens alliés de l'empire et revêtus de titres de dignité honorifiques, qui ne peuvent être considérés, sinon fictivement, comme des représentants de l'autorité impériale.

2. La bibliographie est importante sur cette question ; cf. en particulier N. ADONTZ, *Études arméno-byzantines*, Lisbonne 1965 (cité ADONTZ, *Études*) ; P. CHARANIS, *The Armenians in the Byzantine Empire,* Lisbonne 1963 ; J. LAURENT, M. CANARD, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam, depuis la conquête arabe jusqu'en 886*, Lisbonne 1980 (cité LAURENT, CANARD, *Arménie*) ; la contribution de G. DÉDÉYAN à l' *Histoire des Arméniens* (G. DÉDÉYAN dir.), Toulouse 1982 (cité Dédéyan, *Histoire*), p. 268-296 ; A. KAZHDAN. *Armjane* v *sostave gospodstvujuščego klassa vizantijskoj imperii v XI-XII vv.*, Erévan 1975.

3. Pour le IXe siècle, voir notamment la *Vie* de saint Antoine le Nouveau, exilé palestinien promu stratège des Cibyrrhéotes par l'empereur Michel II, éd. PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, *Soc. Orthod. de Palestine* LVII, 1907 ; cf. également, dans la *Continuation de Théophane*, p. 110, (Théophobe le Perse = Nasr le Khurramite) ; p. 284,9 (André le Scythe) ; p. 363,1 (l'Arabe Samônas). Sauf indication contraire, les sources sont citées dans l'édition de Bonn.

4. D. TURNER, The Origins and Accession of Leo V (813-820), *JÖB* 40, 1990, p. 171-203 et l'étude de N. ADONTZ, L'âge et l'origine de l'empereur Basile Ier (867-886), dans *Études*, p. 47-109.

5. THÉOPHANE, éd. C. DE BOOR, Leipzig 1883, p. 698. Cf. N. ADONTZ, L'âge et l'origine, *op. cit.*, p. 91.

6. J.-Cl. CHEYNET, Du prénom au patronyme : Les étrangers à Byzance (XIe-XIIe siècles), *Studies in Byzantine Sigillography*, éd. N. OIKONOMIDÈS. Washington 1987, p. 59 (cité CHEYNET, *Prénom*).

7. *Iosephi Genesii regum libri quattuor*, éd. A. LESMUELLER-WERNER, I. THURN, Berlin -New York 1978 (CFHB 14), p. 58,3 (cité GÉNÉSIOS) ; SYMÉON MAGISTROS, p. 667,20 (Constantin l'Arménien) ; CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE, *De administrando imperio*, éd. G. MORAVCSIK, Washington 1967 (CFHB 1), 51,72 (Léon l'Arménien, homonyme de l'empereur) (cité *DAI*).

8. GEORGES LE MOINE CONT., p. 769.

9. Michel Attaliate attribue, rappelons-le, des origines ibères à la famille Phokas où se transmet le prénom Bardas : *Histoire*, p. 220. Sur les prénoms arabes portés par des Arméniens, voir, par exemple, *DAI*, 50,140 : Ismaël l'Arménien, à qui l'empereur Léon VI confie un commandement.

10. Evelyne PATLAGEAN, Les débuts d'une aristocratie byzantine et le témoignage de l'historiographie : système des noms et liens de parenté aux IXe-Xe siècles, *The Byzantine aristocracy. IX to XIII centuries*, éd. M. ANGOLD, Oxford 1984, p. 23-43.

11. CHEYNET, *Prénom*, p. 57-66.

12. *DAI*, 46,11 et 22 (Kourkouas).

13. CHEYNET, *Prénom*, p. 62-63, montre qu'un archonte d'origine étrangère ne prendra pas comme nom patronymique un nom forgé sur son prénom grécisé, s'il existe déjà dans l'empire une famille de ce nom.

14. Cf. les patronymes ou surnoms du type Hagiopolitès, Dekapolitès, Amniatès (saint Philarète le Miséricordieux, originaire du village d'Amnia).

15. Sur le nom Krinitès : ADONTZ, *Études*, p. 228-229 ; sur Lécapène : H. GRÉGOIRE, Notules III. Le lieu de naissance de Romain Lécapène et de Digenis Akritas, *Byz.* 8, 1933, p. 572-574.

16. La question peut se poser pour le nom de Georges Pèganès qui suivit Symbatios dans sa révolte contre le futur Basile Ier. Selon N. Adontz, ce nom pourrait venir de l'iranien *paîgan*, « le combattant à pied », « le fantassin ». Cette hypothèse reste invérifiable et l'on peut avancer une étymologie grecque pour ce nom : « la source ». N. Adontz propose encore de considérer comme arméniens le nom et le surnom d'un fidèle de Basile Ier, Constantin Toxaras, dit Tziphinaritès (GÉNÉSIOS, p. 75,41). Le nom Tziphinaritès évoquerait la forêt de hêtres et Toxaras désignerait le « puissant », le possesseur d'un riche domaine : ADONTZ, *Études*, p. 79. Notons qu'une étymologie grecque, « l'archer », semble plus vraisemblable pour le nom Toxaras.

17. THÉOPHANE CONT., p. 18,9-10 (Manuel l'Amalécite) ; GEORGES LE MOINE CONT., p. 838,1 (Artavasdos le Perse) ; THÉOPHANE, p. 480,18 (Bardanès le Turc).

18. Sur le nom même du thème des Arméniaques : CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE, *De thematibus*, éd. A. PERTUSI, Rome 1952 (Studi e Testi 160), p. 63 (cité *De thematibus*) ; sur la question, cf. P. CHARANIS, Armenians and Greeks in the Byzantine Empire, *The Armenian Review* 25, n° 1-97, Boston, 1972, p. 25-32 (= *Social, Economic and Political Life in the Byzantine Empire*, Londres 1973, VIII).

19. Cf., par exemple, W. SEIBT, *Die Skleroi. Eine prosopographisch-sigillographische Studie*, Vienne 1976 (Byzantina Vindobonensia 9), p. 20-21.

20. *Vita Euthymii patriarchae constantinopolilae († 917). Text, translation and commentary by* Patricia KARLIN-HAYTER, Bruxelles 1970, p. 7,12.

21. *De thematibus*, p. 75.

22. THÉOPHANE CONT., p. 107,14.

23. Analyse de l'ascension de Basile dans H. G. BECK, Byzantinisches Gefolgschaftswesen, *Bayer. Akademie der Wissensch. Phil. - Hist. Kl. Sitzungsberichte*, 1965, p. 1-32 (= *Ideen und Realitaeten in Byzanz* , Londres 1972, XI).

24. P. CHARANIS, The Transfer of Population as a Policy in the Byzantine Empire, *Comparative Studies in Society and History*, 111,2, La Haye 1961, p. 140-154 (= *Studies on the Demography of the Byzantine Empire*, Londres 1972, III).

25. Vie de sainte Marie la Jeune, éd. KOURILAS, *Θρακικὰ* 26, 1957, § 2.

26. Un cas fait problème sous le règne de Romain Lécapène : en 923, un certain Tatzatès, présenté comme un riche Arménien du thème de Chaldie, se révolta contre l'empereur avec Adrien Chaldos et le stratège Bardas Boïlas (THÉOPHANE CONT., p. 404,4).

27. L'Arménien Manuel, oncle de l'impératrice Théodora, commença cependant sa carrière comme *prôtostratôr* sous Michel Ier : THÉOPHANE CONT., p. 18,9-10 et p. 110,4.

28. P. CHARANIS, The Armenians in the Byzantine Empire, *BSl* 22, 1961, p. 196-240 (= *Studies on the demography of the Byzantine Empire*, Londres 1972, V) et G. DÉDÉYAN, Les Arméniens, soldats de Byzance (IVe-XIe siècles), *Bazmarep* 145, 1987, p. 162-193.

29. Le père de sainte Marie la Jeune fut vraisemblablement établi par l'empereur en Thrace, ses deux filles ayant épousé des officiers de cette région, *Vie* (voir *supra* n. 25), § 2. Cf. également le transfuge arménien Asot qui trouva la mort à Bulgarophygon : THÉOPHANE CONT., p. 360.

30. *DAI*, 50,142-146 ; *De thematibus*, p. 75 ; THÉOPHANE CONT., p. 268 et 358. Voir G. DÉDÉYAN, Mleh, stratège de Lykandos, *REArm.* N. S. 15, 1981, p. 73-102.

31. THÉOPHANE, p. 456 (Tatzatès) ; THÉOPHANE CONT., p. 110,1-2 (Manuel). Selon le chroniqueur arménien Vardan, Manuel Mamikonian serait passé chez les Arabes avec 150 hommes après l'assassinat de Léon V : J. MUYLDERMANS, *La domination arabe en Arménie. Extrait de l'histoire universelle de Vardan*, Louvain-Paris 1927, p. 114 ; THÉOPHANE, p. 479-480 (Bardanès le Turc).

32. THÉOPHANE CONT., p. 372,17.

33. Cf. N. OIKONOMIDÈS, *Les listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles*, Paris 1972, p. 21-24.

34. L'élévation de Basile le Macédonien au trône impérial est l'illustration la plus éclatante de cette ouverture.

35. Courte synthèse récente dans DÉDÉYAN, *Histoire*, p. 258-259.

36. J. LAURENT, Un féodal arménien au IXe siècle : Gourguen Ardzrouni, fils d'Abou Beldj, *REArm. 2*, 1922, p. 157-188. Voir aussi la lettre écrite par Théodore Daphnopatès au nom de Romain Lécapène à un prince arménien ou à un émir arabe fixé en Arménie : THÉODORE DAPHNOPATÈS, *Correspondance*, éd. J. DARROUZÈS, L. G. WESTERINK, Paris 1978, n° 4 (commentaire, p. 14-15).

37. THÉOPHANE CONT., p. 268,4 (Kourtikios de Lokana) ; *DAI,* 50,115-126 (Manuel de Tekis).

38. Traduction de G. Dédéyan, dans DÉDÉYAN, *Histoire,* p. 274.

39. Cf. note 36.

40. K. KRUMBACHER, Kasia, *Sitzungsberichte der philos-philolog. und der historischen Klasse der kayser. bayer. Akademie der Wissenschaft zu München* 1897, p. 336-337.

41. THÉODORE STUDITE, PG 99, col. 1377. Peut-être faut-il rapprocher des jugements sévères de Kassia le nom ou le surnom de Barka donné par l'impératrice Procopia à l'épouse du futur Léon V, Théodosia, fille du questeur Arsaber. Selon l'hypothèse proposée par D. TURNER, Leo V (cité *supra* n. 4), p. 195, ce nom viendrait du verbe βαρκάριζειν, déformation d'emploi assez rare de βαρβάριζειν, « parler comme un barbare ». Il est toutefois difficile d'imaginer que la fille d'un dignitaire suffisamment instruit pour exercer la charge de questeur ait pu mal maîtriser la langue grecque. D. Turner mentionne d'ailleurs d'autres possibilités pour l'étymologie du nom Barka : la barque (?) ou encore la truie.

42. CHEYNET, *Prénom*, p. 60, note qu'en deux générations, le surnom faisant référence au prénom du père d'un archonte est devenu nom patronymique. Rares sont, dans les sources, les mentions de fils ou de descendants d'exilés arméniens ; nous noterons cependant que Thomas, fils de Constantin l'Arménien, n'est jamais, lui-même, désigné par cet ethnique : par exemple, THÉOPHANE CONT., p. 229.

43. *Ibid.*, p. 426,18-20.

44. Cf. THÉOPHANE, p. 483,25 (le patrice Arsaber, homme pieux et instruit) ; voir également les sceaux de Arsaber, prêteur et curateur (sceau n° 93, G. ZACOS, *Byzantine Lead Seals*, II, Berne 1984), Artavasdos, *stratôr* impérial et *épeiktès* de Thessalonique (sceau n° 96, *ibid*).

45. THÉOPHANE CONT., p. 229,10-12. Sur la parenté de ce Constantin et de l'historien Joseph Génésios, A. MARKOPOULOS, Quelques remarques sur la famille des Génésioi aux IXe-Xe siècles, *ZRVI* 24-25, 1986, p. 103-108.

46. THÉOPHANE CONT., p. 6-7.

47. Sur le fossé qui sépare Chalcédoniens et non-Chalcédoniens, LAURENT, CANARD, *Arménie*, p. 239.

48. R. GUILLAND, *Recherches sur les institutions byzantines*, Berlin-Amsterdam 1967, t. I, p. 40-42.

49. Sur Irène, THÉODORE STUDITE, P.G. 99, col. 1377 ; P. SPECK, Γραικία und 'Αρμενία. Das Tätigkeitsfeld eines nicht identifizierten Strategen im frühen 9. Jahrhundert, *JÖB* 16, 1967, p. 71-90 ; sur l'impératrice Théodora, THÉOPHANE CONT., p. 91,16.

50. Voir n. 25.

51. *DAI*, I,43,137, et II (*Commentary*), p. 165.

52. Le prénom Pothos se transmet ainsi dans la famille Argyros, celui de Tarasios dans celle du patriarche Photios. Bardas, Nicéphore et Léon sont des prénoms donnés dans la famille Phokas.

53. *Vie* de sainte Marie la Jeune (voir *supra* n. 25), § 4, 5 et 6.

54. THÉOPHANE CONT., p. 41.

55. THÉOPHANE, p. 483,25.

56. THÉOPHANE CONT., p. 156. Sur les origines de Constantin Baboutzikios, H. GRÉGOIRE, Nouvelles et informations diverses. À propos d'une communication de P. Peeters, *Byz.* 4, 1927-1928, p. 801. Sur Alexis Mousélé, THÉOPHANE CONT., p. 107,19-21. Cette famille s'était illustrée dès le règne de Constantin V : THÉOPHANE, p. 466-468.

57. CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE, *De Cerimoniis*, p. 503 ; *De thematibus*, p. 32-33.

58. Cf. *supra* n. 23.

59. THÉOPHANE CONT., p. 330, 1-3.

60. ADONTZ, *Études*, p. 76-81.

61. THÉOPHANE CONT., p. 236-237 et 240.

62. SYMÉON MAGISTROS, p. 687,19 ; GEORGES LE MOINE CONT., p. 839, 16-17 (Jean Chaldos) ; SYMÉON MAGISTROS, p. 699, 9 ; GEORGES LE MOINE CONT., p. 847, 15 (Jean Kourkouas).

63. LAURENT, CANARD, *Arménie*, p. 309.

64. P. CHARANIS, The Armenians (cité *supra* n. 28), p. 239-240.

AUTEUR

ISABELLE BROUSSELLE

Université de Lille III

Une visite du roi d'Arménie Tiridate III à l'empereur Constantin à Rome ?

Marie-Louise Chaumont

1 Les liens entre l'Empire romain et la Grande Arménie ne pouvaient que se resserrer après la conversion tant de Tiridate III que de Constantin. Or la plupart des recensions du Livre d'Agathange[1] font état d'une visite de Tiridate III à l'empereur Constantin à Rome ainsi que d'un pacte auquel cette entrevue aurait donné lieu.

2 Dans l'« Agathange » arménien et la version grecque qui lui est parallèle (« Agathange » grec), c'est Tiridate qui, à la nouvelle de la conversion de

3 Constantin, décide de sa propre initiative de se rendre à Rome[2]. Il se met donc en route en compagnie de saint Grégoire, du fils de ce dernier, Aristakès, de l'évêque Albianos (ou Albios), d'une escorte de hauts dignitaires, au premier rang desquels figurent les quatre vitaxes (*bdeasxk'*), l'aspet ou « chef de la cavalerie », et le sparapet, « général en chef de l'armée », ainsi que d'une troupe de 70 000 hommes en armes. Après avoir voyagé par terre et par mer, l'imposant cortège pénètre en Italie et, précise le texte arménien, arrive au « pays des Dalmates » (*yerkirn Dalmatac'oc'*), puis « à la ville royale des Romains[3] » :

> « Aussitôt l'avis en fut donné au palais royal. Dès qu'il eût appris cette nouvelle, le roi sacré par Dieu et le digne possesseur de ce trône, avec le pontife, grand archevêque de la ville royale, Sylvestre[4], les honorant d'une grande estime, et avec toutes les marques de l'allégresse, le firent reposer quelque temps dans la ville universelle. Puis le pieux roi Constantin, rempli d'admiration, demanda au roi Tiridate, de quelle manière il lui était arrivé le miracle de Dieu. Et Tiridate raconta devant l'empereur tous les biens qu'il avait reçus de Dieu, et n'eut pas honte de rappeler le châtiment qui l'avait changé en bête sauvage, la pieuse résignation des saintes martyres...
>
> « L'empereur Constantin, dans l'admiration, se prosterna et s'agenouilla devant Grégoire pour recevoir sa bénédiction et lui rendit les honneurs comme au confesseur du Christ, autant qu'il le méritait. Il montra aussi au roi Tiridate de l'affection comme à un frère bien-aimé... Il fit alliance avec lui, ayant pour médiatrice la foi dans le seigneur Christ, pour que l'on observât entre les deux royaumes une amitié durable...
>
> « Puis on leur fit de grands honneurs, on leur donna des subsistances, et on les entoura de la glorieuse pompe en usage à la cour, de prêtres et de nobles de la ville.

On leur fit des présents et des cadeaux précieux, comme marque de respect et d'affection. Puis, prenant congé des Augustes, et étant salués par le saint catholicos, par le clergé et les illustres seigneurs de la ville, et étant montés sur un char comblés des souhaits de l'empereur, ils s'en allèrent avec une grande pompe et un grand cortège, pour commencer leur royal voyage [de retour][5]. »

4 La recension de l'Agathange, représentée par la Vie grecque et la Vie arabe, accorde au voyage de Tiridate à Rome une importance tout à fait exceptionnelle et en donne une description très suggestive avec certains détails qui ne manquent pas d'intérêt. Selon cette recension, c'est Constantin lui-même qui, ayant été instruit de la conversion de Tiridate, prend l'initiative de l'inviter à venir le voir à Rome en compagnie de Grégoire. Son intention est de conclure un traité avec le roi d'Arménie[6]. La suscription de la lettre, adressée par Constantin à Tiridate, est la suivante dans le texte grec : « Αὐτοκράτωρ καῖσαρ εὐσεβὴς Κωνσταντῖνος Τιρεδάτη βασιλεῖ τῆς Μεγάλης Ἀρμενίας ἐν Κυρίω χαίρειν[7] . »

5 Ayant pris connaissance du message de l'empereur, le roi prépare son voyage et commande à ses vassaux de venir à Rome avec lui. Ayant laissé le pays d'Arménie à la garde de l'asparapet (« général en chef »), Tiridate se dirige vers le Daranali où Grégoire vit en reclus ; il réussit à le persuader de l'accompagner à Rome. Puis, à la tête de dix mille cavaliers, avec ses toparques et ses grands, Tiridate, accompagné de Grégoire, se dirige vers la Cappadoce. Au cours d'un arrêt de trois jours à Césarée, ils sont reçus par le « patriarche » Léonce[8]. Après quoi le cortège reprend sa marche vers l'Italie :

« À leur arrivée en Italie, les patriciens de Rome et les consuls, étant venus à leur rencontre, les introduisirent dans la ville. De même l'empereur Constantin reçut avec empressement saint Grégoire et le roi Tiridate et les invita à monter l'un et l'autre dans son char royal.
Tout d'abord, ils allèrent prier dans la sainte église de l'Apôtre Pierre, guidés par Eusèbe, le patriarche de Rome. Ensuite ils se rendirent au palais. Ayant fêté ce jour-là, le lendemain, Grégoire et Tiridate offrirent à l'empereur les présents qu'ils avaient : un grand nombre de chevaux royaux, des perles, des vases, des pierres précieuses, de nombreux vêtements de soie tissés ; ils firent des dons non seulement à l'empereur, mais aussi aux patrices et aux grands magistrats, en honorant chacun de ceux qui étaient les plus honorés dans leur pays respectif.
Enfin l'empereur s'informa [auprès de Tiridate] de ce qui s'était passé. Alors le roi Tiridate, en langue latine et en langue grecque, lui en fit le récit en commençant par l'éducation que lui avait donnée le général Lucinius ; [puis il dit] comment, ayant reçu des Romains sa royauté paternelle, il était rentré en possession de ce qui lui appartenait, et comment il avait chassé le roi de Perse grâce à l'alliance des Romains ; comment, une fois devenu maître de la Grande Arménie, il avait sacrifié aux faux dieux[9]. »

6 Puis Tiridate retrace les différentes étapes du martyre de Grégoire, son séjour dans la fosse, le supplice de Rhipsimé et de Gaïné et comment il perdit lui-même la forme humaine[10] : en un mot, nous avons là un récit amplifié des événements exposés dans la recension arméno-grecque. Selon *Vg* et *Va*, ce récit suscita l'admiration « du grand roi Constantin et de tous les sénateurs de la grande Rome »[11].

7 Ensuite Constantin parle de sa propre conversion. Il gardera Tiridate et Grégoire encore bien des jours auprès de lui et leur offrira des présents de grand prix : « Δῶρα δὲ πλεῖστα παρεσχηκὼς αὐτοῖς, τῷ μὲν βασιλεῖ σκεύη χρυσέα καὶ ἐνθῆτα καὶ βασιλικὴν ἁλουγρίδα διὰ χρυσῶν ἱματίων, τῷ δὲ ἁγίω Γρηγορίω χρυσέα καὶ ἀργύρεα κειμήλια ἐκκλησιῶν τε καὶ μαρτύρων, ὁμοίως δέ καὶ τοῖς μεγιστάνοις ἀργυρέα σκεύη καὶ σηρικὴν κατασκευασμένην[12]. »

8 Après quoi, l'ancien pacte est confirmé, pacte qui, selon la version arabe, oblige Tiridate à payer tribut[13]. Le trajet de retour vers la Grande Arménie s'effectue par « la grande mer » et le Pont. Une fois rentré, Tiridate fera inscrire aux diptyques les noms de Constantin et de sa mère Hélène[14].

***

9 Dans la recension syriaque de l'Agathange, c'est Grégoire qui fait le voyage seul vers Rome où il sera intronisé par le « patriarche » Léonce[15]. Mais plus tard, Tiridate se rendra à Constantinople en sa compagnie pour y rencontrer Constantin et y signer avec lui un traité. Cette version sera examinée de près plus bas[16].

10 Faustus de Byzance, s'il ne parle pas d'un voyage à Rome, fait mention d'un pacte conclu entre le roi Tiridate et l'empereur Constantin[17]. Quant à Moïse de Khoren, il se contente de rappeler, sans entrer dans les détails, que Tiridate était allé à Rome pour voir Constantin (au temps du Sassanide Shapur II)[18]. Dans un autre contexte historique, il fait, lui aussi, allusion au pacte d'alliance de Constantin et de Tiridate[19]. Nous reviendrons plus loin sur cette question[20].

11 Zénob de Glak, s'inspirant sans doute de la tradition courante du Livre d'Agathange, rapporte comment, à la nouvelle que Constantin était devenu chrétien, Tiridate et Grégoire décident de se rendre à la porte de l'empereur pour conclure un traité. Mais, arrivé dans le canton d'Apahunik', à la ville de Manazkert, le roi doit envoyer des troupes à l'aide du prince des Ibères, qui est attaqué par le « roi du Nord »[21]. Ce n'est qu'après un arrêt prolongé que Tiridate et Grégoire pourront poursuivre leur voyage. « Ayant parcouru un petit nombre d'étapes, ils atteignirent la ville de Rome ; ils n'y séjournèrent que peu de jours et s'en revinrent comblés des plus grands honneurs[22]. »

12 Il est à souligner que, parmi les écrivains ecclésiastiques, il n'en est aucun qui semble avoir eu connaissance d'une visite de Tiridate à Constantin à Rome. Il en est de même des sources occidentales (byzantines) en général.

13 Sans doute le Byzantin Nicéphore Kalliste, qui écrivait vers la fin du XIIIe siècle et le début du siècle suivant, résumant en quelques phrases la conversion de l'Arménie, ne manque pas de faire état de la visite de Grégoire et de Tiridate à Constantin : «.....On rapporte qu'après avoir chassé les démons du pays, Grégoire, en compagnie de Tiridate, se rendit auprès du grand empereur Constantin et que celui-ci se réjouissait en entendant raconter ces "événements extraordinaires" »[23].

14 Notons que le témoignage de Nicéphore n'a rien d'original : il repose tout simplement sur une rédaction de la Vie de saint Grégoire. D'ailleurs, l'écrivain byzantin ne dit pas où eut lieu la rencontre.

***

15 Devant le silence unanime des sources occidentales, il n'est pas étonnant qu'à part quelques exceptions[24], la plupart des critiques aient rejeté l'authenticité d'une visite de Tiridate à Constantin à Rome. Ainsi en est-il de J. Stiltingh[25], V. Langlois[26], E. Dulaurier[27], A. von Gutschmid[28], A. Ter-Mikelian[29], P. Asdourian[30], F. Tournebize[31]. Gutschmid, auquel nous devons une très pénétrante étude de l'œuvre d'Agathange, tient pour « durchaus fabelhaft » le voyage de Rome tout comme le traité qui en aurait résulté ; à l'en croire,

nous aurions là une réminiscence de la visite de Tiridate 1er à Néron en 66 ap. J. C.[32]. Asdourian estime, pour sa part, que ce voyage, généralement daté de 312 environ, était pratiquement irréalisable à une époque où Constantin fourbissait ses armes contre Maxence et où la *pars Orientis*, contrôlée par Maximin et Licinius, échappait complètement à son autorité. Si Tiridate s'était lancé dans une telle entreprise, il se serait gravement compromis aux yeux des deux Augustes d'Orient. Toutefois, à l'inverse de Gutschmid, le savant arménien admet la conclusion d'un traité qui, à son avis, aurait eu lieu en 324 et peut-être en Orient[33]. W. Ensslin, tout en rejetant catégoriquement l'existence d'un voyage à Rome de Tiridate et de Grégoire, ne doute pas qu'un accord ait été passé, événement qu'il place en 314[34].

16 Dans ce débat, la part de H. Gelzer mérite quelque attention[35]. S'inscrivant contre le jugement négatif de Gutschmid, cet auteur affirme que nous avons affaire à un document authentique. Il fait état non seulement du passage d'Eusèbe où, à propos de l'expédition de Maximin Daïa contre les Arméniens, ceux-ci sont qualifiés d'« amis et alliés des Romains »[36] et d'une notice de Faustus de Byzance - citée plus bas[37] -, mais encore et surtout d'une constitution portant la date du 17 janvier 315 et par laquelle sont exonérés de toute charge fiscale, outre l'ancien consul et *magister equitum* Eusèbe, « Arsace, roi d'Arménie »[38], qui ne serait autre que notre Tiridate[39]. En fait, pour ce qui est de cette constitution, il n'est plus à démontrer qu'elle fut promulguée non pas par Constantin mais par son fils Constance II, le 1er janvier 360 (la date du 1er janvier 315 indiquée dans la suscription étant fausse), en faveur du roi d'Arménie Arsace (Arshak II) qui venait d'épouser la fille d'Ablabius[40]. Au reste, à l'idée de Gelzer, ce n'est pas à Rome mais à Sardique que Tiridate III aurait rencontré Constantin et signé avec lui un traité en 314[41].

17 À la vérité, il est bien difficile d'accorder le moindre crédit à la tradition arménienne sur cette visite de Tiridate à Constantin à Rome même, visite au cours de laquelle le roi d'Arménie et l'Illuminateur auraient été reçus non seulement par l'empereur mais par le pape, appelé Sylvestre dans l'« Agathange » arménien, Eusèbe dans les autres versions du Livre d'Agathange[42]. Au demeurant, Constantin n'est entré à Rome que le 29 octobre 312, après sa victoire décisive sur Maxence au Pont Mulvius ; il devait y séjourner moins de trois mois[43]. Dès lors, il ne reviendra à Rome que deux fois : d'abord, du 18 juillet au 27 septembre 315 pour la célébration de ses *Decennalia*[44] ; puis du 18 juillet au 25 (environ) septembre 326 pour ses *Vicennalia* (25 juillet)[45]. Dans l'hypothèse où Tiridate se serait rendu à Rome pendant le séjour de Constantin en 315, ce voyage aurait assurément laissé quelques traces dans les sources occidentales.

***

18 Tout en se refusant à admettre que Tiridate s'était rendu à Rome, certains auteurs n'ont pas cru nécessaire de révoquer en doute l'entrevue elle-même qu'ils se sont ingéniés à localiser dans telle ou telle ville de l'Empire. Nous avons déjà signalé que Gelzer la situe en Sardique[46]. Sans écarter cette hypothèse, F. Tournebize penche pour Constantinople ou quelque autre cité de l'Orient romain[47]. Pour A. Ter-Mikelian, la rencontre aurait eu lieu à Nicomédie au cours du séjour qu'y fit Constantin à l'issue de sa victoire sur Licinius (donc à la fin de 324)[48], tandis que N. Sarkissian hésite entre Constantinople et Nicomédie[49].

***

19 Voyons tout d'abord s'il est permis d'envisager une rencontre de l'empereur et du roi d'Arménie à Constantinople, la « seconde Rome », dont Constantin est précisément le fondateur ?

20 Il pourra paraître surprenant que la recension syriaque du Livre d'Agathange - de même que la version arabe de ce texte -, s'écartant de la tradition enregistrée par les autres recensions, non seulement situe à Rome la consécration de Grégoire, comme on l'a déjà dit[50], mais encore fasse aller, par la suite, Tiridate et Grégoire à Constantinople et non plus à Rome pour y rencontrer Constantin, et cela à une époque plus ou moins antérieure au Concile de Nicée (325). Voici le passage qui intéresse notre propos selon la version syriaque originale :

> « En ce temps-là, Constantin le roi juste crut en Dieu, et il tua ces douze tyrans rebelles, et il fit périr les adorateurs des idoles. Quant le roi Tiridate apprit cela, il se réjouit fort et prit avec lui Grégoire, le chef des prêtres et soixante-dix mille nobles avec leurs troupes, et il alla chez les Romains, et ils habitèrent les villes et les villages. Quand ils entendaient leur conversion, les évêques et les prêtres des villes, les consuls, les chefs et les puissants sortaient à leur rencontre, et se réjouissaient à leur sujet avec le reste des gens. Ils recevaient la bénédiction du martyr du Christ, l'athlète Mar Grégoire le catholicos, bénissaient le roi Tiridate et louaient Dieu qui les dirigea sur le chemin de la vérité. Quand ils arrivèrent à Constantinople, le roi Constantin sortit à leur rencontre, et avec lui des myriades de gens. Il se réjouit à leur sujet, et ils entrèrent dans la ville, et ils se réjouissaient les uns les autres comme de la joie des anges. Tiridate raconta à Constantin toute l'histoire de Grégoire… Le roi Constantin se leva et adora Grégoire et loua Dieu qui lui avait permis de le voir. Et ils restèrent quarante jours auprès de lui dans une immense joie. Et ils scellèrent un pacte d'entraide mutuelle contre leurs ennemis. Et ainsi ils léguèrent à leurs enfants l'idée de se promettre mutuellement aide contre leurs ennemis, et que leurs enfants la légueraient aux enfants de leurs enfants de génération en génération, et qu'ils se donnent mutuellement appui. Et le roi Constantin les reconduisit et ils rentrèrent dans leur pays[51]. »

21 Cette version syriaque aurait vu le jour au début du VIIe siècle[52]. De toute manière, elle repose sur une tradition qui se sera formée à une époque assez tardive. On remarquera tout d'abord qu'un voyage à Constantinople à une date antérieure à Nicée constitue un anachronisme flagrant puisque les fondements de la ville ne seront jetés qu'après la défaite de Licinius à Chrysopolis (septembre 324) et ce n'est qu'en 327-328 que Constantin fera un long séjour dans sa nouvelle capitale qui sera solennellement inaugurée le 11 mai 330[53].

22 Certes Tiridate aurait pu se rendre à Constantinople bien des années plus tard, alors que Constantin passait la plus grande partie de son temps dans sa nouvelle capitale[54]. Mais si les données des sources arméniennes donnent à croire que Tiridate régnait encore au moment où s'est réuni le Concile de Nicée et même qu'il n'est pas mort avant 330 ou beaucoup plus tard[55], un examen plus attentif de cette question chronologique a conduit bon nombre d'historiens à adopter, pour la fin de ce règne, une date beaucoup plus haute : 317 avec H. Gelzer[56], J. B. Bury[57], A. von Harnack[58], W. Ensslin[59] ; 320 environ avec P. Peeters[60], tandis que Saint-Martin et V. Langlois remontent jusqu'à 314[61]. Bien que ces hypothèses chronologiques ne puissent être vérifiées, on hésitera à placer la mort de Tiridate longtemps après 320. Dans cette perspective, un voyage de ce roi à Constantinople ne peut guère être envisagé.

23 Que penser d'une entrevue à Nicomédie ? Sans doute une route directe reliait-elle la Grande Arménie à cette ville de Bithynie et Tiridate III aurait pu s'y rendre sans trop de

difficulté. Mais il ne faudrait pas oublier que Constantin n'est entré en possession de Nicomédie qu'à l'issue de la victoire de Chrysopolis (18 septembre 324). Il y fera de longs séjours dans les derniers mois de 324 et en 325 (avant et après le Concile de Nicée)[62]. Mais ce serait, semble-t-il, une date trop tardive pour un voyage de Tiridate III dans l'Empire romain.

***

24 De 316 à 322, Constantin résida le plus souvent dans les provinces danubiennes, tout spécialement à Sirmium en Pannonie[63] et à Sardique (Serdica, l'actuelle Sofia) en Illyricum[64].

25 C'est à Sardique que le 1er mars 317, Constantin élèvera à la dignité de César ses fils Crispus et Constantin et le fils de Licinius[65]. Quelques années plus tard, quand il projettera de se donner une nouvelle capitale, il aurait d'abord pensé à Sardique. L'auteur anonyme, qui nous instruit de ce projet, fait dire à l'empereur : « Ma Rome est Sardique[66]. »

26 H. Gelzer ne doutait pas que l'entrevue ait eu lieu dans cette ville et après avoir produit des arguments qu'il croyait inattaquables, concluait : « Als Resultat, können wir dennach hinstellen. Der Bericht über die Reise Trdats und Gregors an den Hof Konstantins ist völlig authentisch und ebenso hat Armenien 314 wohl in Serdica mit Rom einen feierlichen Allianztraktat geschlossen, der bis 363 Bestand hatte[67]. » Mais nous avons déjà constaté que la promulgation de la constitution dont ce savant tirait parti en faveur de sa thèse est en réalité de beaucoup postérieure à Constantin[68]. D'autre part, dans l'« Agathange » arménien, l'expression « pays des Dalmates » n'a nullement la portée que lui attribuait Gelzer (« praefectura per Illyricum »)[69], car les historiographes arméniens usent le plus souvent du nom de « Dalmates » pour désigner les Latins[70]. Ajoutons encore qu'il n'apparaît pas que Constantin ait résidé à Sardique avant l'année 316[71].

27 En résumé, si l'on examine objectivement la question, on ne voit pas quand et comment Tiridate aurait pu être reçu par Constantin à Sardique ou dans toute autre résidence impériale des provinces danubiennes.

***

28 Si une entrevue de Constantin et de Tiridate III reste des plus problématiques, sinon tout à fait invraisemblable, il en va différemment d'un traité qui aurait été conclu entre l'empereur et le roi d'Arménie.

29 Constantin n'a pu ignorer la conversion de Tiridate et de son royaume au christianisme, conversion qui, nous en sommes persuadée, est de plusieurs années antérieure à celle de l'empereur[72]. Cette communauté de religion était de nature à affermir des liens que la restauration de Tiridate par Dioclétien (vers 288 ?) avaient rendus particulièrement étroits. Il était naturel que Constantin et Tiridate entrent en contact, à tout le moins par l'intermédiaire d'une ambassade.

30 A propos d'un événement nettement postérieur, la réception d'une ambassade arménienne par Constance II (fils de Constantin), Faustus de Byzance rapporte que l'empereur, après avoir écouté les ambassadeurs, s'était montré d'autant mieux disposé à leur égard qu'il « avait bonne mémoire du pacte d'alliance que le grand empereur Constantin et le roi Tiridate avait scellé avec prestation de serments »[73]. De son côté,

Moïse de Khoren, donnant copie d'une lettre adressée à Constance II par le catholicos Vrtanes fait dire à celui-ci : «...Souviens-toi du pacte de ton père Constantin avec notre roi Tiridate[74]. »

31 L'authenticité de la tradition concernant ce traité a été admise non seulement par P. Asdourian[75], mais par des spécialistes comme E. Stein[76] et W. Ensslin[77] qui, l'un et l'autre, placent cet événement en 314.

32 Mais comment justifier cette date de 314 ? Constantin passa à Trèves la plus grande partie de cette année-là et c'est seulement en automne qu'il se manifeste en Pannonie où il remporte une première victoire sur Licinius près de Cibalae[78]. De toute évidence, l'année 314 ne paraît guère avoir été propice à des transactions diplomatiques entre l'empereur et le roi d'Arménie.

33 C'est pourtant en 314 qu'eut lieu un événement d'une grande portée pour la christianisation de l'Arménie : la consécration de Grégoire l'Illuminateur comme catholicos d'Arménie par l'archevêque Léonce à Césarée de Cappadoce où était réuni un concile local[79]. Dans l'imposant cortège qui accompagnait Grégoire vers la capitale de la Cappadoce, ne se serait-il pas trouvé des messagers de Tiridate, lesquels, après l'arrêt à Césarée, auraient poursuivi leur route vers l'Occident et peut-être jusqu'à Rome, où, très exceptionnellement l'empereur séjourna trois mois en 315[80]. Serait-ce donc à Rome en 315 que l'acte aurait été contracté ? Un séjour à Rome d'envoyés du roi d'Arménie, porteurs de magnifiques présents, n'aurait-il pas contribué plus ou moins à la formation de la tradition d'une visite de Tiridate à Constantin à Rome ?

34 Certains détails très suggestifs, donnés par la Vie grecque et la Vie arabe, ne seraient-ils pas un écho de la réception qui aura été réservée aux ambassadeurs arméniens à la cour impériale ? La question est posée. Du reste, il n'est pas exclu que l'accord ait été souscrit, au cours des années suivantes, dans les provinces danubiennes, à Sirmium ou à Sardique ou bien ailleurs.

35 Quoiqu'il en soit, étant donné les problèmes chronologiques que pose le règne de Tiridate III[81], nous éviterons de descendre jusqu'en 324 ou en 325, date du Concile de Nicée qui fut présidé par Constantin lui-même et qui aurait pu fournir l'occasion de contacts diplomatiques avec les représentants du roi d'Arménie.

36 En conclusion, à l'origine de la tradition dont nous avons passé en revue les différentes versions, il y a un fait indiscutablement véridique : l'alliance conclue entre le roi d'Arménie Tiridate III et l'empereur Constantin par l'intermédiaire d'une ambassade, soit à Rome soit dans une autre résidence impériale momentanée, alliance qui n'avait d'autre but que de confirmer l'ancien *foedus* qui, aux termes de l'accord de Rhandeia (63 ap. J.C.) faisait de la Grande Arménie un État client ou, si l'on préfère, un protectorat de Rome. Sur ce fond authentique est venu se greffer par la suite une réminiscence du voyage de Tiridate 1er à Rome, événement qui, en dépit du silence observé par les chroniqueurs arméniens, avait dû laisser quelques traces dans les traditions nationales[82] ; au reste, ce ne serait pas le seul exemple où Tiridate a été confondu avec son prédécesseur et homonyme[83].

37 Mais cet authentique voyage de Tiridate Ier à Rome suffit-il à expliquer à lui seul la formation d'une tradition qui attribuait une démarche analogue - et postérieure de plus de deux siècles - à Tiridate III ? Cette tradition ne cacherait-elle pas, de surcroît, le séjour que ce même Tiridate avait dû faire à Rome avant son avènement ? C'est en effet l'invasion de la Grande Arménie par le Sassanide Shapur Ier et la défaite de son père

Khosrov, qui avaient contraint Tiridate encore enfant à chercher refuge, avec l'aide de ses gouverneurs, dans l'Empire romain (en 252 ?)[84]. En tout état de cause, il est peu douteux que l'héritier du trône d'Arménie a passé une grande partie de son long exil dans la ville de Rome, là où les rois et princes étrangers, qu'ils fussent otages ou fugitifs, étaient appelés à résider.

ANNEXES

* Liste des abréviations :

ASDOURIAN, *Beziehungen* : P. ASDOURIAN, *Die polilischen Beziehungen zwischen Armenien und Rom von 190 v. Chr. bis 428 n. Chr.*, Venise 1911.

DAGRON, *Constantinople* : G. DAGRON, *Naissance d'une capitale : Constantinople et ses institutions de 430 à 451*, Paris 1974.

GELZER, Anfänge : H. GELZER, Die Anfänge der armenischen Kirche, *Berichte über Verhandlungen der königl. sächs. Gesell. der Wiss. zu Leipzig, Philologische-historische Klasse*, 1895, p. 109-174.

LANGLOIS, *Historiens* : V. LANGLOIS, *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie*, 2 vol., Paris 1867-1869.

SEECK, *Regesten* : O. SEECK, *Regesten der Kaiser und Päpste für die Jahre 311 bis 476 n. Chr.*, Stuttgart 1919, réimpr. Francfort 1964.

TOURNEBIZE, *Histoire* : F. TOURNEBIZE, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, Paris 1910.

WEBER, *Kirche* : S. WEBER, *Die katholische Kirche in Armenien*, Fribourg en Brisgau 1903.

NOTES

1. Nous tiendrons compte dans cette étude des recensions suivantes : 1) « Agathange » arménien *(Aa)*, éd. de Tiflis, 1914 ; trad. LANGLOIS, *Historiens*, I, p. 105-194. 2) « Agathange » grec *(Ag)*, éd. P. DE LAGARDE, *Agathangelos und die Akten Gregors von Armenien*, 1888 (Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen 35) ; éd. G. LAFONTAINE, *La version grecque ancienne du livre arménien d'Agathange*, Louvain 1973 (Publications de l'Institut orientaliste de Louvain 7) ; 3) Vie grecque (*Vg*), éd. G. GARITTE, dans *Documents pour servir à l'étude du Livre d'Agathange*, Città del Vaticano 1946, p. 25-116 (Studi e Testi 127) ; 4) Vie arabe (*Va*), éd. G. GARITTE, *ibid.*, p. 27-116 ; 5) « Agathange » syriaque, éd. M. VAN ESBROECK, Le résumé syriaque de l'athange, *An. Boll.* 95, 1977, p. 291-358 = Vie karshûni (*Vk*), éd. M. VAN ESBROECK, Un nouveau témoin du livre d'Agathange, *REArm.* N. S. 8, 1971, p. 13-167. Il n'est pas fait mention du voyage de Tiridate à Rome dans la Vie d'Ochrida (*Vo*), éd. G. GARITTE, La Vie grecque inédite de saint Grégoire d'Arménie, *An. Boll.* 83, 1965, p. 233-320.

2. *Aa*, § 872, éd. de Tiflis, p. 440 ; *Ag*, § 165-166, éd. LAGARDE, p. 83, éd. LAFONTAINE, p. 335 = trad. LANGLOIS, p. 187.

3. *Aa*, § 873-874, éd. de Tiflis, p. 440-441 = trad. LANGLOIS, p. 187-188. La mention du « pays des Dalmates » est absente de *Ag.*

4. Dans *Ag*, § 165 (éd. LAGARDE, p. 83, éd. LAFONTAINE, p. 336), l'évêque de Rome est appelé Eusèbe.

5. *Aa*, § 875-883, éd. de Tiflis, p. 440-444 ; *Ag*, § 165-167 (éd. LAGARDE. p. 83, éd. LAFONTAINE, p. 335-338) = trad. LANGLOIS, p. 188-190.

6. *Vg*, § 174, p. 106 : «...ἔσπευδεν πρέσβεις ἐξαποστεῖλαι, ἀμφότερα ἐφιέμενος καὶ τὸν μάρτυρα καὶ ἀρχιερέα δέξασθαι καὶ τὸν βασιλέα 'Αρμενίας εἰς πάκτα καὶ φιλίαν προτοέψασθαι. » Selon *Va*, § 167, *ibid.*, l'intention de Constantin était d'imposer tribut à Tiridate. Cf. *infra*. p. 58.

7. *Vg*, § 175, *ibid.* Cf. *Va*, § 168, *ibid.* : « ab omnipotente Caesare Augusto fide victorioso Constantino, Tiridate regi magnae Armeniae : pax tibi. »

8. *Vg*, § 178-180, *Va*, § 171-173, p. 108-109.

9. *Vg*, § 181-183, *Va*, § 174-176, p. 109-110.

10. *Vg*, § 183-185, *Va*, § 176-178, p. 110-112.

11. *Vg*, § 188, *Va*, § 181, p. 112.

12. *Vg*, § 189, *Va*, § 182, p. 113.

13. *Vg*, § 190, p. 113 : « Βεβαιώσας δὲ καὶ τὰ πρώην γινόμενα ἐπί πλείω πάκτα... » ; *Va*, § 183, *ibid.* : « et coegit illos tributum solvere. »

14. *Vg*, § 190, *Va*, § 183, p. 113.

15. « Agathange » syriaque, § 219-240, *An. Boll.* 95, 1977, p. 339-344 = *Vk* § 219-240, *REArm.* N. S. 8, 1971, p. 74-80.

16. Cf. *infra*, p. 61-62.

17. FAUSTUS DE BYZANCE, III, 21. Cf. *infra*, p. 64.

18. MOÏSE DE KHOREN, II, 84 ; éd. de Venise, 1881, p. 351 = trad. LANGLOIS, *Historiens*, II, p. 124.

19. *Ibid.*, III, 5. Cf. *infra*, p. 64.

20. Cf. *infra*, p. 64-65.

21. ZÉNOB DE GLAK, *Histoire de Taron*, éd. de Venise, 1832, p. 40 s. = trad. LANGLOIS, *Historiens*, I, p. 351.

22. *Ibid.*, p. 43 = trad. LANGLOIS, *Historiens*, I, p. 352.

23. NICÉPHORE KALLISTE, *Histoire Ecclésiastique*, VIII, 35 (PG 146, col. 134-135) : « Καινοῖς δέ θαύμασι τοὺς ἐνοίκους δαίμονας ἀπελάσας τῆς χώρας, αὐτόν τε Γρηγορίον σύναμα Τηριδάτῃ παρὰ τὸν μέγαν βασιλέα Κωνσταντῖνον γενέσθαι· τὸν δὲ συνήδεσθαι τὰ παράδοξα δαικούοντα. »

24. Cl. GALANUS, *Historia Armena*, 1686, p. 30 ; M. TCHAMTCHEAN (Chamich), *Hislory of Armenia*, trad. J. AVDALL, Calcutta 1827, I, p. 162 (voyage de Tiridate à Rome en 319) ; G. DE SERPOS, *Compedio storico concernante la religione e la morale délia nazione armena*, I, 1836, p. 200 s. ; J. DASHIAN, *Agat'angelos ar Georgay Asori episkoposin* (Agathange chez l'évêque syrien Georges), Vienne 1891, p. 143 s. ; L. ALISHAN, *Ayrarat*, Venise 1890, p. 388, n. 3. S. WEBER lui-même (*Kirche*, p. 191 s.) n'écarte pas la possibilité d'une entrevue à Rome. Il se demande à ce propos si la mention d'un « equum Tiridatis regis Armeniae » dans la *Descriptio urbis Romae* (*Regio* VII, éd. LABBE = PL 18, col. 443) de Publius Victor ne serait pas à mettre en rapport avec un séjour de Tiridate III à Rome. 11 est peu douteux cependant que cette représentation d'un cheval de Tiridate est à mettre au dossier du roi d'Arménie homonyme contemporain de Néron : Tiridate Ier.

25. J. STILTINGH, in *AASS sept.*, VIII, 1762, p. 35.

26. LANGLOIS, *Historiens*, II, 1869, p. 124, n. 2.

27. *Histoire universelle par Etienne Açogh'ig de Daron*, trad. e. DULAURIER, Paris 1883, p. 194.

28. A. VON GUTSCHMID, *Kleine Schriften*, III, Leipzig 1893, p. 419.

29. A. TER MIKELIAN, *Die armenische Kirche in ihren Beziehungen mit den byzantinischen*, Leipzig 1892, p. 18-19.

30. ASDOURIAN, *Beziehungen*, p. 140 et 141 n. 4.

31. TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 54-55.

32. A. VON GUTSCHMID, cité *supra* n. 28. Sur le voyage de Tiridate Ier à Rome cf. *infra*, p. 65-66.

33. ASDOURIAN, *Beziehungen*, p. 141-142.

34. W. ENSSLIN, *RE*, VI A/2, 1937, col. 2249, *s.v.* Trdat : « Im Jahr 314 schloss Trdat mit Constantin I. einen Vertrag, an dem ebenso festzuhalten ist, wie die Reise des Königs mit Gregor nach Rom oder an den Hof abgelehnt werden muss. » De même E. STEIN (cf. *infra*, n. 74).

35. GELZER, Anfänge, p. 167-171..

36. EUSÈBE, *Histoire Ecclésiastique*, IX, 8, 2.

37. FAUSTUS DE BYZANCE, III, 21. Cf. *infra*, p. 64.

38. *Codex Theodosianus*, XI, 1. *De Annona et tributis*, ed. Th. MOMMSEN et P. M. MEYER, Berlin 1954, I, p. 571 : « IMP. CONSTANTINUS A. AD PROCLIANUM. Praeter privatas res nostras et ecclesias catholicas et domum clarissimae memoriae Eusebii exconsule et exmag(is)tro equitum et peditum et Arsacis regis Armeniorum nemo ex nostra iussione praecipuis emolumentis familiaris iuvetur substantiae. »

39. Cf. GELZER, Anfänge, p. 168.

40. Cf. O. SEECK, Die Zeitfolge der Gesetzen des Constantius, *Zeitschrift für Rechtgeschichte* 23, 1889, p. 248. Cf. ASDOURIAN, *Beziehungen*, p. 151, n. 2.

41. GELZER, Anfänge, p. 169. Cf. aussi *infra*, p. 63-64.

42. Selon la juste remarque de G. GARITTE (*Documents*, p. 233), Eusèbe de Rome qui fut pape en 309, n'a pu assister à la visite de Tiridate à Constantin, lequel n'entra à Rome qu'en 312. Il y aurait donc eu confusion entre Eusèbe et Sylvestre, ou bien encore entre Eusèbe de Flome et Eusèbe de Nicomédie : cf. GELZER, Anfänge, p. 171 ; WEBER, *Kirche*, p. 192 ; GARITTE, *loc. cit.*

43. Cf. SEECK, *Regesten*, p. 160. En janvier 313, Constantin quitte Rome pour se rendre à Mediolanum (Milan) où il allait rencontrer Licinius et épouser sa sœur Constantia.

44. Cf. SEECK, *Regesten*, p. 163-164 ; L. BRÊHIER, Constantin et la fondation de Constantinople, *RH* 119, 1915, p. 267.

45. SEECK, *Regesten*, p. 177. Cf. BRÊHIER, cité *supra* n. 42a, p. 244, 267 ; DAGRON, *Constantinople*, p. 33.

46. Cf. *supra*, p. 60 et n. 40.

47. TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 55.

48. TER MIKELIAN, *Kirche*, cité *supra* n. 29, p. 19-20.

49. N. SARKISSIAN, *Agathange et ses secrets* (en arm.), Venise 1890, p. 259.

50. Pour l'« Agathange » syriaque et sa version arabe (Vie karshûni) cf. *supra*, n. 1.

51. « Agathange » syriaque, § 275-284, *An. Boll.* 95, 1977, p. 352-354 = *Vk* § 275-284, *REArm.* N. S. 8, 1971, p. 88-90.

52. M. VAN ESBROECK, *ibid.*, p. 202 : « Rappelons brièvement que divers détails de cette forme de l'Agathange rendent son éclosion probable entre les années 604 et 610. » Cf. aussi G. WINKLER, Our Present Knowledge of the History of Agatangelos and its Oriental Versions, *REArm.* N. S. 14, 1980, p. 125-141.

53. L. BRÉHIER, cité *supra* n. 42a, p. 267-268 ; E. GERLAND, *BNJ* 10, 1934, p. 102· 103 ; E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, I, 1959, p. 478 ; DAGRON, *Constantinople*, p. 33.

54. Dans la *Vita Constantini* (IV, 7), Eusèbe de Césarée affirme avoir vu de ses propres yeux, attendant aux portes du palais impérial nombre d'ambassadeurs de peuples barbares, habillés et coiffés de toutes les façons. Ces délégués, d'où qu'ils fussent venus, étaient chargés de présents de prix ; les uns apportaient des couronnes d'or, les autres des diadèmes ornés de pierreries ou bien des vêtements « barbares » sertis d'or et brodés de fleurs ou bien encore des chevaux, des boucliers, des arcs et des flèches. Ils voulaient ainsi montrer à l'empereur qu'ils étaient disposés à lui offrir leur soumission et leur alliance. Parmi ces nations lointaines venues solliciter Constantin, le biographe impérial cite les Blemyes (peuple d'Éthiopie), les Indiens, les Éthiopiens. Eusèbe a pu être témoin de faits semblables à la faveur de ses séjours à Constantinople en 335 et 336.

55. ASDOURIAN, *Beziehungen*, p. 195, descend même jusqu'à 336/337.

56. GELZER, Anfänge, p. 167.
57. J. B. BURY *apud* E. GIBBON, *History of the decline and the fall of Roman Empire*, II, 1897, p. 564.
58. A. VON HARNACK, *Mission und Ausbreitung*, II[4], 1924, p. 752.
59. W. ENSSLIN, *RE*, VI A/2, 1937, col. 2249, *s. v.* Trdat Nr 1.
60. P. PEETERS, L'intervention de Constance II en Grande Arménie en 338, *Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique* 17, 1931, p. 17 : vers 320. Cf. *ibid.*, p. 36-37 : « On admet généralement que Tiridate mourut en 317. Cette date manque d'attestation certaine et pourrait être remontée, mais de quelques années seulement. »
61. J. SAINT-MARTIN, éd. LEBEAU, *Histoire du Bas-Empire*, I, p. 406 ; Id., *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, I, Paris 1818, p. 412-413 ; LANGLOIS, *Historiens*, I, p. 122 ; II, p. 386.
62. Cf. SEECK, *Regesten*, p. 174-175.
63. Sur Sirmium, cf. FLUSS, *RE*, III A/1, 1927, col. 351-353, *s. v.* Sirmium ; J. SZILÂGYI, *Kl. Pauly*, V, 1975, col. 213, *s.v.* Sirmium.
64. Sur Sardique, cf. *RE*, II A/2, 1923, col. 1669-1671. *s.v.* Serdica ; Chr. DANOFF, *Kl. Pauly*, V, 1927, col. 232, *s.v.* Serdica.
65. Cf. SEECK, *Regesten*, p. 165.
66. *Fragmenta Historicorum Graecorum* éd. C. MÜLLER, Paris 1928, IV, p. 199 :» Ὅτι Κωνσταντῖνος ἐβουλεύσατο πρῶτον ἐν Σαρδικῇ μεταγαγεῖν τὰ δημόσια φιλῶν τε τὴν πόλιν ἐκείνην συνεχῶς ἔλεγεν "Ἡ ἐμὴ Ῥώμη Σαρδική ἐστιν." » Cf. J. VOGT, *Constantin der Grosse und sein Jahrhundert*, 1949, p. 189 ; DAGRON, *Constantinople*, p. 27, 29 et p. 30 : « Sardique, nous venons de le voir, peut être considérée comme un premier pas vers la fondation de Constantinople... »
67. GELZER, Anfänge, p. 171.
68. Cf. *supra*, p. 60.
69. GELZER, Anfänge, p. 169.
70. Cf. LANGLOIS, *Historiens*, I, p. 188, n. 1 ; WEBER, *Kirche*, p. 192.
71. Cf. SEECK, *Regesten*, p. 166.
72. La conversion du roi d'Arménie est l'œuvre de Grégoire, un apôtre venu de Cappadoce - et non pas un prince arsacide, comme le veut une tradition sujette à caution -, peut-être au temps de la persécution de Dioclétien, peut-être auparavant. Contrairement à ce que l'on a pu croire, cette conversion n'a pas été suscitée par Constantin qui, même après son adhésion au christianisme, s'est montré très tolérant envers les doctrines païennes et leurs adeptes. Cf. notre article paru dans *Le Muséon* 102, 1989, surtout p. 125 s.
73. FAUSTUS DE BYZANCE, III, 21 ; éd. de Venise, 1933, p. 65 = trad. LANGLOIS, *Historiens*, I, p. 232.
74. MOÏSE DE KHOREN, III, 5 ; éd. de Venise, 1881, p. 405 = trad. LANGLOIS, *Historiens*, II, p. 135.
75. ASDOURIAN, *Beziehungen*, p. 140 : « So wenig die Reise môglich ist, desto beglaubigter ist hingegen ein Bündniss zwischen Tiridates und Constantinus dem Grossen. »
76. E. STEIN, *Studien zur Geschichte des byzantinischen Reiches*, Stuttgart 1919, p. 24.
77. Voir *supra*, p. 60 et n. 34.
78. SEECK, *Regesten*, p. 162-163.
79. Pour le voyage de saint Grégoire à Césarée et son sacre par l'archevêque Léonce : *Aa*, § 791-808, éd. de Tiflis, p. 402-408 ; *Ag*, § 135-139, éd. LAGARDE, p. 68-71 et éd. LAFONTAINE, p. 304-310 = trad. LANGLOIS, *Historiens*, p. 171-173 ; *Vg*, § 123-153 et *Va*, § 111-141 (GARITTE, p. 83-95). Sur ce concile de Césarée, cf. J. LEBON, Sur un concile de Césarée, *Le Muséon* 51, 1938, p. 89-132 ; GARITTE, *Documents*, p. 131 et 314.
80. Cf. *supra*, p. 60.
81. Cf. *supra*, p. 62-63.
82. Sur le voyage de Tiridate I[er] à Rome et ses conséquences politiques, cf. F. CUMONT, L'iniziazione di Nerone da parte di Tiridate d'Armenia, *Riv. di filol.* 61, 1933, p. 145-154 ; J. GAGÉ,

L'empereur romain et les rois, *RH* 221, 1959, p. 241, 248, 255 ; M. LEMOSSE, dans *Mélanges Gidel*, 1961, p. 255-268 ; ID., *Le régime des relations internationales dans le Haut-Empire romain*, 1967, p. 105 s. et *passim* ; K. H. ZIEGLER, *Die Beziehungen zwischen Rom und dem Partherreich*, 1964, p. 73 s.

83. Ainsi les prouesses attribuées par Moïse de Khoren (II, 85) à Tiridate III contre les Aghuank' et les Basilk' reposent sur une interprétation anachronique et romancée de la lutte que Tiridate I[er] eut à soutenir contre les Alains qui le mirent en fuite (FLAVIUS JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, VII, 7, 4).

84. *Aa*, § 36, éd. de Tiflis, p. 29-30 ; *Ag*, § 16, éd. LAGARDE, p. 11-12, éd. LAFONTAINE. p. 184-185 = trad. LANGLOIS, *Historiens*, I, p. 121-122 ; Vg, § 183, Va, § 176, p. 107, MOÏSE DE KHOREN, II, 76 = trad. LANGLOIS, *Historiens*, II, p. 119 ; ELISÉE VARDAPET, III, 48, éd. de Venise 1950, p. 138 = trad. LANGLOIS, *op. cit.*, p. 206.

Les Arméniens de l'Empire en Orient de Constantin X à Alexis Comnène (1059-1081)

Jean-Claude Cheynet

---

1 L'objet de cette communication n'est pas de reprendre les excellents travaux de K. Yusbashian et de V. A. Arutjunova sur l'administration byzantine dans les territoires arméniens conquis par l'Empire[1], mais de déterminer la politique de Constantinople envers les Arméniens établis dans l'Empire et notamment leur emploi dans des fonctions officielles dans les provinces d'Orient, de la Mer Noire au duché d'Antioche.

2 Le premier point est de définir ce qu'on entend par Arménien vivant dans l'Empire. Si on considère les ouvrages de N. Adontz[2], de P. Charanis[3] ou même celui plus récent de A. Kazhdan[4], toute famille ayant pour ancêtre un émigré arménien devrait être prise en compte : la dynastie Macédonienne est souvent considérée comme « arménienne » puisque du sang arménien coulait dans les veines de son fondateur, Basile. Il nous semble qu'au bout de deux ou trois générations, l'intégration était accomplie au point que le comportement de ces Arméniens ne différait pas de celui du reste de l'aristocratie, à moins qu'ils ne soient restés en contact permanent avec un milieu où vivaient de nombreux Arméniens. Ainsi, il n'apparaît pas que les empereurs Macédoniens, à partir de Léon VI, aient favorisé les Arméniens en raison d'une quelconque solidarité ethnique[5].

3 Appliquant nos critères aux familles du XIe siècle tenues pour « arméniennes », nous ne prendrons pas en compte les Tornikioi et les Tarônitai, mais nous conserverons les Brachamioi qui, nous semble-t-il, résidaient dans le duché d'Antioche où étaient stationnées en permanence plusieurs garnisons composées de soldats d'origine arménienne[6] d'autant plus que Matthieu d'Édesse insiste sur l'origine arménienne du père et de la mère de Philarète[7] Brachamios.

4 À ce groupe, nous ajouterons des Géorgiens, tels les Pakourianoi ou les Apokapai pour deux raisons ; d'une part des mariages unissaient ces Géorgiens à des Arméniens, même non-Chalcédoniens[8], et d'autre part l'administration ou la cour à Constantinople

confondaient volontiers les deux races. Ainsi Attaleiatès et Anne Comnène considèrent respectivement Pharesmanès Apokapès et Grégoire Pakourianos comme des Arméniens[9].

5 Il nous faut manier nos sources avec la plus grande prudence. La critique des auteurs arméniens a déjà été effectuée par V. Arutjunova[10]. Elle a montré que leur crédibilité dépendait largement de l'époque à laquelle ils composèrent leurs ouvrages. En conséquence, on n'accordera pas le même crédit à Matthieu d'Édesse, qui écrit plus d'un demi-siècle après les événements rapportés, qu'à Aristakès de Lastivert, contemporain des faits. Ce dernier déplore les malheurs de l'Arménie, mais il n'en rend pas fondamentalement responsables les Byzantins, alors que Matthieu rédige à une date où les Byzantins et les Arméniens (de Cilicie) sont en conflit quasi permanent. Un certain nombre d'anecdotes rapportées par Matthieu, difficiles à placer chronologiquement et comportant des invraisemblances, sont donc, à nos yeux, suspectes, notamment le récit du massacre par Gagik d'Ani du métropolite de Césarée et celui du comportement de Romain Diogénès à Sébastè.

6 Rappelons les faits : à une date qu'on s'accorde à placer en 1066, Gagik, l'ancien roi d'Ani, de retour d'une discussion théologique à Constantinople, vint loger chez Marc, métropolite de Césarée ; la rumeur publique lui avait appris que ce dernier avait appelé par dérision son chien Armen et Gagik, furieux, fit dévorer, au cours d'un banquet, le métropolite par son propre chien[11].

7 Il est tout d'abord curieux que le meurtre, dans de telles conditions, du métropolite de rang le plus élevé de la hiérarchie ecclésiastique soit passé inaperçu des chroniqueurs grecs, si prompts à dénoncer le massacre d'hommes d'Église et peu suspects de passer sous silence les méfaits des Arméniens. Le nom du métropolite, Marc, est insolite ; Marc est un prénom monastique et attesté seulement une fois pour un métropolite, à Otrante, en terre latine ; de plus, si la date de 1066 est bien exacte, le métropolite n'était sans doute pas présent à Césarée puisqu'il assistait à des synodes constantinopolitains le 26 avril 1066 et le 19 mars 1067 et ne revint sans doute pas dans sa métropole entre-temps. Enfin, toujours selon Matthieu d'Édesse, quatre ans plus tard, ce même Gagik d'Ani aurait aidé à modérer la colère de Romain Diogénès contre les Arméniens de Sébastè accusés d'avoir apporté leur concours aux Turcs lors du saccage de la ville. Il n'est guère crédible qu'un empereur, réputé hostile aux Arméniens, eût apprécié la présence d'un tel meurtrier parmi ses conseillers du moment[12]. Enfin nous pensons que sous le même empereur ou son successeur, Gagik fut duc de Lykandos, promotion inconcevable pour le meurtrier d'un métropolite[13].

8 Le récit du sac de Sébastè, ville byzantine, par l'armée impériale sur l'ordre de l'empereur Romain n'est pas davantage recevable ; il vise seulement à souligner la prétendue impiété de l'empereur afin de justifier par avance la défaite de Mantzikert. Michel Attaleiatès, qui, grâce à son poste de juge aux armées, était présent aux conseils d'État-major et disposait donc d'une information de première main, ne connaît rien de tel ; pourtant, comme d'autres chroniqueurs grecs, il rend responsables des malheurs du temps les hérétiques arméniens et il aurait eu beau jeu de justifier le châtiment des habitants de Sébastè par leur comportement coupable. Ainsi, deux anecdotes qui démontrent, aux yeux des historiens modernes, la haine des populations arméniennes contre les autorités byzantines et expliquent, au moins implicitement, l'aisance de la conquête turque, ne nous paraissent pas crédibles, ou à tout le moins impossibles à accepter sous leur forme rapportée dans Matthieu d'Édesse, pour la date à laquelle les événements sont censés s'être produits.

9 Au cours de la seconde moitié du XIe siècle, la société byzantine et singulièrement ses élites sont divisées. La compétition pour le pouvoir se joue entre plusieurs clans, regroupés entre 1068 et 1072 soit autour des Doukai, soit auprès des Diogénai. La lutte ne se résume point à une rivalité entre un parti militaire et un parti civil - mais ceci relève d'une autre question.

10 Les Arméniens ne sont pas non plus unanimes dans leur attitude à l'égard de l'Empire et se partagent en groupes distincts, Chalcédoniens et non-Chalcédoniens ; les premiers, auxquels on adjoint fréquemment des Géorgiens (Apokapès, Pakourianos), sont réputés fidèles serviteurs de l'Empire, et les derniers, ses adversaires. Or ceux qui refusent de reconnaître l'autorité de l'Église de Constantinople ne sont pas eux-mêmes unis ; G. Dédéyan, parmi d'autres, a bien montré les rivalités entre les Arzdrouni, Gagik d'Ani, Gagik de Kars et leurs partisans respectifs[14]. Voilà déjà l'indice que la seule distinction par la religion est insuffisante pour caractériser les factions arméniennes.

11 Nous reprenons les faits tenus pour assurés, en écartant une confusion préalable : elle concerne la situation des princes arméniens installés en diverses parties de l'Empire où, en échange de leurs territoires, ils recevaient du souverain des propriétés héréditaires. Toutefois, lorsqu'une source nous informe que tel ou tel a reçu Mélitène, Sébastè ou Tzamandos il n'en faut point déduire que le prince y exerçait une autorité officielle ; il touchait certains revenus fiscaux sur ces territoires et y possédait des propriétés, mais il n'est pas concevable que l'empereur ait offert des postes héréditaires de stratèges ou de ducs.

12 Constantin X, comme ses prédécesseurs, avait tenté de convertir les Arméniens, mais ne mena point de persécutions et traita généreusement, paraît-il, Gagik d'Ani[15]. Nous connaissons fort mal le personnel administratif de cet empereur ; en dépit du petit nombre des chefs militaires dont le nom nous est parvenu, on relève cependant plusieurs Arméno-Géorgiens : Apokapès fut duc du Paristrion, Pankratios, secondé par Grégoire Pakourianos, duc d'Ani, Bekhd, c'est-à-dire le vestis (?), Arménien par ailleurs inconnu, duc d'Antioche[16].

13 Le règne de Diogénès introduisit des changements notables, mais le nouvel empereur conserva des officiers arméniens ou géorgiens nommés par Constantin X, comme Apokapès, et en promut de nouveaux qui vraisemblablement, eux aussi, servaient auparavant à des échelons inférieurs ; Philarète Brachamios devint ainsi stratège *autokratôr*, et Katchatour, duc d'Antioche[17].

14 La question des rapports entre Romain IV et les Arméniens reste confuse[18]. Nous avons dit notre scepticisme à propos de la relation par Matthieu d'Édesse du séjour de Romain IV à Sébastè et de sa réaction au sac de Sébastè de 1059. Qu'au cours de cet événement, des éléments arméniens aient participé au pillage de la ville par les Turcs est possible, mais l'empereur ne manifestait point de méfiance à l'égard de l'infanterie arménienne de son armée. Ainsi il lui confia la forteresse de Manbidj-Hiérapolis capturée aux dépens des Arabes[19]. Il semble donc que l'emploi de soldats arméniens pour constituer en partie les garnisons relevant du duché d'Antioche, déjà attesté lors de la reconquête de ce territoire sur les Hamdanides, ait été encore de règle au temps de Romain IV. On notera que le duché fut un des territoires les mieux défendus vis-à-vis des Turcs et des Arabes, indice sérieux que les troupes arméniennes maintinrent leur attachement aux autorités locales. Elles constituèrent probablement une bonne partie des forces de Khatchatour qui se mirent au service de Romain IV détrôné et plus tard renforcèrent l'armée de Philarète.

15 L'infanterie arménienne se distingua à nouveau en 1071 par son allant qui permit à l'empereur de reprendre la forteresse de Mantzikert, à la veille de la fameuse bataille du même nom[20]. Le jour de la bataille encore, elle aurait tenu bon face aux redoutables archers perses[21]. Toujours sous Romain IV, les Arméniens du Taurus avaient collaboré avec les autorités pour reprendre le butin fait par les Turcs à Iconion[22]. Notre principale source byzantine, Michel Attaleiatès, ne fait du reste aucune allusion à l'hostilité de l'empereur envers les Arméniens, même s'il note ses mesures de précautions à l'égard des soldats isolés, susceptibles d'être victimes de bandits arméniens[23].

16 Le règne de Michel VII est unanimement considéré comme une période de décadence accélérée de la puissance byzantine, en Orient notamment, déclin qui serait la conséquence immédiate de la défaite de Mantzikert[24]. Si nous reprenons la chronologie du recul de l'administration impériale de ces régions, on constate qu'en 1078, lors de la chute de Michel VII, la frontière orientale est encore largement placée sous le contrôle d'officiers byzantins, dont certains, il est vrai, refusent de reconnaître l'autorité du *basileus* : le duché d'Antioche est commandé par Isaac Comnène, celui de Mésopotamie par Nicéphore Paléologue, Théodosioupolis relève de Grégoire Pakourianos ; Trébizonde et la Chaldée, un temps perdues, furent récupérées sur les Turcs par Gabras, officier byzantin, peut-être dissident à cette date. Une partie du Taurus obéit à Philarète, rebelle à Michel VII, et Édesse s'est soumise à Basile Apokapès, allié de Philarète, mais jusqu'en 1077, la ville était administrée par le duc Léon Diabatènos[25]. Une importante présence byzantine fut donc maintenue en Asie Mineure après 1072 ; la frontière était défendue, même si, par Sébastè, elle laissait s'infiltrer des bandes turques. A la fin du règne de Michel VII, la situation se détériorait, mais à coup sûr ce sont les guerres civiles des années 1078-1081 qui offrirent encore aux Turcs les meilleures occasions. Il faut donc reconnaître aux ministres de Michel VII le mérite d'une politique orientale puisque l'encadrement administratif resta efficace durant tout son règne.

17 La guerre civile de 1071-1072 et l'aveuglement de Diogénès dans des conditions équivalentes à un assassinat provoquèrent une scission très grave parmi les élites byzantines et en conséquence parmi le personnel arménogéorgien qui servait l'Empire. Certains refusèrent de reconnaître Michel VII et gardèrent leur fidélité à Romain Diogénès : Katchatour, duc d'Antioche, qui fut rapidement éliminé, Philarète Brachamios, Basile Apokapès. D'autres se rallièrent au nouveau régime, Nicéphore Basilakios, Grégoire Pakourianos qui avait déjà été distingué par Constantin, père de Michel Doukas, et dont il n'est pas assuré qu'il ait servi Diogénès, du moins à un niveau élevé.

18 Si Michel VII n'était peut-être pas le fin gouvernant décrit par Psellos, ses conseillers étaient au fait de la situation en Orient : le César Jean Doukas avait été catépan d'Édesse et un proche parent de son épouse, un Pégonitès, avait occupé le même poste[26] ; Nicéphoritzès avait à deux reprises commandé à Antioche[27]. Pour combattre Philarète et ses lieutenants, ils s'adressèrent à des non-Chalcédoniens, en faisant peut-être appel même aux anciens princes arméniens, du moins à Gagik d'Ani, en dépit de leur prestige personnel et de la présence d'une milice privée à leur service qui aurait pu les rendre trop puissants. Nous connaissons en effet le sceau bien conservé de Kakikios Aniôtès, protoproèdre, *épi tou koitônos*, grand comte de l'étable et grand duc du Charsianon[28]. L'attribution de ce plomb à l'ancien maître d'Ani ne fait guère de doute[29], mais sa datation précise est délicate. Le titre de protoproèdre n'est pas donné aux stratèges ou aux ducs avant le règne de Michel VII[30]. Gagik commandait donc probablement à Césarée sous cet empereur. Toutefois une date plus haute ne peut pas être absolument exclue, car Gagik,

en tant qu’ancien roi indépendant pouvait avoir obtenu en compensation de la perte de ses territoires une dignité exceptionnellement élevée. La seule vraie anomalie de sa titulature est constituée par le qualificatif de « grand », inusité pour un comte de l’étable et pour un duc de thème. Il faut peut-être y voir une concession au prestige du prince arménien.

19 Les dirigeants byzantins se tournèrent principalement vers les Bahlavouni, famille de haute lignée, et leurs alliés. Ils n’innovaient point, puisque Grégoire Magistros[31] (Bahlavouni), avait jadis fidèlement servi Constantin Monomaque. Ce ne fut pas l’unique cas où Michel VII employa des familles déjà appréciées sous Monomaque.

20 Il semble que les Bahlavouni aient assumé à Byzance le patronyme d’Arsakidès comme l’atteste le sceau, conservé dans la collection de Dumbarton Oaks, de Grégoire Arsakidès, magistre, *épi tou koitônos*, duc du Vaspourakan et du Tarôn[32] qui doit être identifié à Grégoire Magistros. L’oncle de ce dernier, Apelgaripès (Apłłarib), servit l’Empire à une date voisine, donc probablement sous Monomaque, car un sceau de la collection Zacos nous fait connaître Apelgaripès Arsakidès, patrice-*anthypatos*, vestès, stratège de Séleucie [33]. Une branche des Bahlavouni vécut en territoire byzantin après la chute de l’Asie Mineure puisque nous sont connus plusieurs sceaux de la fin du XIe et du XIIe siècle au nom d’Arsakidès, portant des prénoms grecs ou sous forme hellénisée (Constantin, Grégoire)[34]. La plus intéressante de ces pièces, frappée par un Arsakidès-Pakourianos, protocuropalate, atteste l’union de deux familles orientales au service de l’Empire[35].

21 Vasak, un des fils de Grégoire Magistros fut nommé duc d’Antioche ou plus vraisemblablement investi d’un commandement temporaire par Isaac Comnène, le duc sortant, que Vasak secondait sans doute auparavant[36] ; le gendre de Grégoire, Tornikios, maître du Sassoun, s’opposa aussi aux entreprises de Philarète[37]. Matthieu d’Édesse emploie, pour décrire la situation de Tornikios, un terme que Dulaurier traduit par « seigneur », mais nous savons que le Sassoun était bien une stratégie, comme le prouve le sceau de Bèken, patrice, *anthypatos*, stratège du Sassoun[38]. D’après les dignités qui lui furent octroyées et qui conviennent pour un tel poste entre les règnes de Monomaque et de Michel VII, Vigen, encore un Oriental, Arménien ou Géorgien, fut donc stratège vers 1050-1070, avant Tornikios. Ce dernier périt en quelque sorte en fidèle serviteur de l’empereur face au rebelle Philarète. Bien que le récit de Matthieu d’Édesse ne soit pas explicite, Vasak fut assassiné à Antioche, sans doute avec la complicité du même Philarète [39]. Ces deux nominations rendent clairement compte du principe d’action de l’autorité byzantine : opposer à Philarète une famille profondément hostile[40], à titre personnel - pour des raisons qui d’ailleurs nous échappent - c’est-à-dire tirer profit des rivalités naturelles entre puissants locaux, comme elle l’aurait fait dans d’autres provinces de l’Empire[41].

22 En dehors des Bahlavouni, l’administration impériale sous Michel VII, utilise les services d’un Ardzrouni, Apnelgaripès (Apllarib, à distinguer de l’homonyme dont il vient d’être question), qui, selon un colophon, fut nommé stratège de Tarse en 1072[42]. Il est titré magistre sur plusieurs sceaux qui ne sont pas nécessairement contemporains de l’exercice de cette charge de stratège[43]. Son père aurait déjà fait campagne auprès de Michel IV en Occident.

23 Voilà nos informations assurées concernant l’installation par les autorités impériales, sous Michel VII, d’Arméniens dans les thèmes frontaliers. En revanche demeurent beaucoup plus obscures les circonstances de l’arrivée de deux familles, illustres

ultérieurement en Petite-Arménie, celle d'Oschin, ancêtre des Héthoumides, et celle de Roupénès, à l'origine de la première dynastie arménienne de Cilicie. Les historiens arméniens (Vardan, Samuel d'Ani), ont tendance à reculer le plus haut possible l'installation des princes arméniens dans la contrée qu'ils allaient dominer. Oschin fuyant les Turcs se serait établi en 1073 dans le Taurus, prenant aux Sarrasins - comprendre les Turcs - la forteresse de Lampros[44]. Ainsi présenté, le récit est inacceptable puisque les Turcs ne pouvaient être installés dans cette place-forte dès 1073. Deux hypothèses viennent à l'esprit : ou bien Oschin est effectivement arrivé en 1073 et il aurait alors reçu Lampron des autorités byzantines ; la proposition nous semble vraisemblable car c'est à cette occasion qu'il aurait épousé la fille d'Apnelgaripès de Tarse. Ou bien au contraire Oschin a réellement conquis la forteresse et il serait alors venu en Cilicie bien après 1073, à une époque où Philarète ne tenait plus cette province sous son contrôle.

24 Quant à Roupénès, il aurait été, selon Matthieu d'Édesse, officier de la garde de Gagik d'Ani et aurait, à la mort de son maître, conquis une partie du Taurus[45]. Or la présence des Roupénès est attestée depuis un siècle dans l'Empire. Sous Basile II, un Roupénès obstrue le défilé des Thermopyles pour interdire aux Bulgares la route de l'Hellade[46]. Un autre avait épousé la fille d'un Dermokaïtès, donc issue d'une illustre famille orientale ; aussi en déduirons-nous la confession chalcédonienne de ce Roupénès, vers 1030[47]. Le caractère arménien des Roupénides n'était point marqué, fût-ce par le choix des prénoms, Constantin, Léon ou Théodore[48], même si leur implantation en Cilicie, à la fin du XI[e] siècle, les aura « réarménisés ». A nouveau deux hypothèses se présentent : ou bien Roupénès était effectivement du même parti que Gagik d'Ani, donc hostile à Philarète, et alors il fut envoyé en Cilicie sous Michel VII ; ou bien le rattachement à Gagik d'Ani eut pour seul objectif de légitimer les prétentions ultérieures des Roupénides à gouverner la Cilicie et Roupénès pouvait parfaitement être un des lieutenants de Philarète qui comptait dans son armée de nombreux officiers de diverses origines ethniques, mais anciens cadres réguliers de l'armée byzantine ; Michel le Syrien lie l'arrivée de Roupénès à l'occupation de la Cilicie par Philarète. Dans l'une ou l'autre de nos deux hypothèses, les Roupénides tirent leur légitimité du pouvoir byzantin, fait inacceptable pour leurs descendants qui combattirent l'Empire tout au long du XII[e] siècle et donc passé sous silence par les historiens arméniens du XII[e] siècle et de la période postérieure.

25 La politique de Michel VII et de ses conseillers dans le Taurus fut identique à celle poursuivie dans le reste de l'Empire : nommer des chefs fidèles, qui ne soient pas tentés de se rallier à l'empereur déchu, Romain Diogénès, et placer des autochtones à la tête des grands commandements. Ainsi Nicéphore Botaneiatès, un Phrygien, fut promu duc des Anatoliques et Nicéphore Bryennios, un éminent Macédonien, duc d'Occident ; le danger extérieur exigeait en effet la solidarité la plus étroite possible entre les chefs, leurs troupes et la province à défendre, condition de l'efficacité militaire. La religion des Arméniens employés ne fut pas un critère de rejet.

26 En 1078, la prise du pouvoir par Botaneiatès provoqua, selon l'habitude en de telles circonstances, un nouveau changement du personnel dirigeant des provinces. En Orient, Botaneiatès voulut s'appuyer sur les adversaires des dirigeants de la veille ; il se tourna tout naturellement vers Philarète Brachamios et Basile Apokapès ; Botaneiatès connaissait personnellement ce dernier aux côtés duquel il avait combattu sur la frontière danubienne[49]. Peu de temps après l'avènement de Botaneiatès, la situation en Orient s'établit officiellement ainsi : Philarète, nommé duc d'Antioche, fut promu domestique des Scholes d'Orient avec la dignité de curopalate puis protocuropalate ;

Basile Apokapès devint duc d'Édesse et proèdre (?), Théodore (?), fils d'Hétoum, duc de Mélitène, les frères Mandalès, stratèges (?) de Kizystra, tous officiers byzantins[50]. Or d'autres militaires manifestement étaient grecs, tel Palatianos, cité par Michel le Syrien[51], ou cet (ancien ?) parakoimomène que Philarète nomma duc d'Édesse en 1086, lorsqu'il se rendit auprès de Malik-shah. Apnelgaripès, le maître de Tarse, serait cependant resté en place, si toutefois la chronologie de Matthieu est exacte, puisque Gagik d'Ani, son beau-père, aurait été tué en 1079-1080 par les frères Mandalès[52] alors qu'il revenait de Tarse où il avait réglé une querelle avec son gendre.

27 À l'avènement d'Alexis Comnène, nous aurions dû assister de nouveau à un changement du personnel dirigeant en Orient ; or Philarète et ses lieutenants restèrent en place, certes en raison de l'impuissance progressive de l'Empire dans ces régions, mais aussi parce que le nouvel empereur accorda la priorité au danger normand. Il n'avait sans doute plus la faculté de décider des nominations et n'avait pas non plus de raison de s'opposer à Philarète puisqu'il ne pouvait fournir d'armée de relève ; il ne nomma pas d'autre domestique des Scholes d'Orient, reconnaissant la validité du titre de Philarète. Toutefois le contact avec l'Orient n'était point coupé puisque Philarète, Gabriel et Basile progressèrent ultérieurement en dignité, le premier devenant sébastè, puis protosébaste[53] , le second protocuropalate, puis protonobélissime, le dernier, sébastè[54], dignités qu'ils n'avaient pu obtenir avant 1081[55]. Peut-être Alexis reçut-il quelques renforts provenant de la région lorqu'il constitua son armée contre Guiscard. Il écrivit, selon Anne Comnène, aux officiers grecs d'Asie Mineure qui résistaient aux Turcs pour qu'ils lui envoient des troupes[56] ; elle ne cite point cependant de chefs arméniens. Or l'un d'eux, Aspiétès, s'illustra à la bataille de Dyrrachion, en octobre 1081[57], et un autre, Ariébès, défendit Achrida, en 1082, contre Bohémond[58]. Ces Arméniens avaient-ils répondu à l'appel d'Alexis, indice du maintien d'une influence certaine, ou bien étaient-ils depuis plus longtemps présents à Constantinople ?

28 De l'observation de la politique byzantine vis-à-vis des Arméniens qui servaient en Orient se dégagent trois enseignements principaux. Le facteur religieux n'est pas prédominant dans le choix des chefs de l'armée ; les chroniqueurs byzantins ne se soucient pas de ce critère lorsqu'ils présentent des Arméniens pourvus d'un commandement. Du reste, les empereurs firent appel à des Turcs musulmans ou à des Petchénègues païens contre leurs compatriotes chrétiens, Roussel de Bailleul ou Nicéphore Bryennios. La seule mesure de précaution consista à donner des responsabilités limitées aux anciens rois, mais ce fut une mesure politique du même ordre que le soin pris à ne pas nommer les descendants des maîtres de la Bulgarie dans les thèmes bulgares.

29 Inversement rien ne prouve que les Arméniens, dans leur ensemble, aient rejeté la domination byzantine ; au contraire tous les chefs qui acquirent progressivement leur indépendance s'efforcèrent de fonder leur légitimité sur l'autorité que leur avait conférée Byzance[59]. Même après 1081, alors que l'Empire s'affaiblissait sensiblement, les gouverneurs locaux continuèrent à rechercher les titres auliques les plus élevés pour asseoir leur pouvoir. Ces remarques ne signifient pas du tout qu'il faille nier l'acuité des différends religieux entre Chalcédoniens et non-Chalcédoniens, mais ils se situent dans un autre domaine[60].

30 Enfin on constate que l'Orient ne présente aucun caractère spécifique : le choix des fonctionnaires dépend, dans les provinces d'Orient comme dans le reste de l'Empire, du changement des équipes dirigeantes à Constantinople. Lorsque les empereurs évitaient de nommer à la tête des thèmes des indigènes, alors peu d'Arméno-Géorgiens étaient

recrutés à la frontière orientale ; quand cette politique était renversée en raison des exigences de l'efficacité militaire, sous Romain Diogénès ou Michel Doukas, ils assuraient des commandements dans cette zone sensible.

NOTES

1. K. YUZBASHIAN, L'administration byzantine en Arménie aux Xe-XIe siècles, *REArm.* N. S. 10, 1973-1974, p. 139-183 ; V. A. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, *Les Arméno-Chalcédoniens*, Erévan 1980 (en russe), cité désormais ARUTJUNOVA, *Arméno-Chalcédoniens.*

2. N. ADONTZ, *Études Arméno-byzantines*, Lisbonne 1965.

3. P. CHARANIS, *The Armenians in the Byzantine Empire*, Lisbonne 1963.

4. A. KAZHDAN, *Armjane v sostave gospodstvujuščego klassa vizanlijskoj imperii v XI-XII vv.*, Erevan 1975.

5. Cf. *supra*, Isabelle BROUSSELLE, L'intégration des Arméniens dans l'aristocratie byzantine au IXe siècle, p. 43.

6. J.-Cl. CHEYNET, J.-Fr. VANNIER, *Études prosopograhiques*, Paris 1986, p. 57, cité désormais *Études prosopographiques.*

7. MATTHIEU D'ÉDESSE, traduction É. DULAURIER, Paris 1858, p. 173, cité désormais MATTHIEU D'ÉDESSE.

8. P. GAUTIER, Le typikon du sébaste Grégoire Pakourianos, *REB* 42, 1984, p. 125.

9. Michel ATTALEIATÈS, éd. Bonn, p. 116, cité désormais ATTALEIATÈS ; ANNE COMNÈNE, *L'Alexiade*, éd. B. LEIB, Paris 1967^2, I, p. 73, désormais *Alexiade.*

10. V. A. ARUTJUNOVA, Sur le problème des provinces byzantines orientales, *REArm.* N. S. 14, 1980, p. 157-159.

11. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 152-154

12. *Ibid.*, p. 166-167. En principe toute confusion entre Gagik d'Ani et Gagik de Kars est écartée, puisque Matthieu d'Édesse précise bien qu'il s'agit de Gagik, fils d'Asot, donc du prince d'Ani.

13. Cf. *infra* p. 72. Rappelons en outre que Skylitzès (p. 437) qualifie son comportement de pacifique et paisible (εἰρενικὸς καὶ ἀτάραχος), dès lors qu'il fut établi en Cappadoce.

14. G. DÉDÉYAN, L'immigration arménienne en Cappadoce au XIe siècle, *Byz.* 45, 1975, p. 100-101, cité désormais DÉDÉYAN, *Immigration.*

15. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 151 ; l'empereur combla de présents Gagik d'Ani, Adom, Abou çahl.

16. Apokapès : ATTALEIATÈS, p. 83, ZÔNARAS, éd. Bonn, p. 678, SKYLITZÈS CONTINUÉ, éd. TSOLAKIS, Thessalonique 1968, cité désormais SKYLITZÈS CONTINUÉ, p. 113 ; Pankratios et Pakourianos à Ani, ATTALEIATÈS, p. 81-82, SKYLITZÈS CONTINUÉ, p. 113, MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 123 ; Bekhd, MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 182. Il faut y ajouter cet *išxan*, frère de l'hérétique Vrvēf, célèbre pour sa bravoure, suffisamment connu et apprécié de l'empereur (Constantin X) pour qu'Élie, un juge grec, en tienne compte dans un conflit opposant Vrvēr à des évêques arméniens (ARISTAKÈS DE LASTIVERT, *Récit des malheurs de la nation arménienne*, traduction, introduction et commentaire par M. CANARD et H. K. YUSHBASHIAN, Bruxelles 1973, p. 119).

17. Philarète Brachamios, ATTALEIATÈS, p. 132, SKYLITZÈS CONTINUÉ, p. 136 ; Katchatour, ATTALEIATÈS, p. 137, SKYLITZÈS CONTINUÉ, p. 138 ; Basilakios, ATTALEIATÈS, p. 155, SKYLITZÈS CONTINUÉ, p. 146.

18. Diogénès, lorsqu'il était duc du Paradounabon en 1067, méditait de se rebeller, mais fut trahi par un Arménien de son État-major qui l'avait d'abord encouragé dans son projet (ATTALEIATÈS, p. 98).

19. ATTALEIATÈS, p. 116 ; au cours du siège de la forteresse, l'infanterie arménienne fut un temps au bord de la révolte, mais son comportement ne différait pas de celui des autres troupes « romaines ».

20. ATTALEIATÈS, p. 151. Cet héroïsme était d'autant plus méritoire que, selon Aristakès, les soldats n'appréciaient pas Romain IV ; il est vrai que ce témoignage a moins de valeur que d'habitude, car Aristakès précise (p. 124) qu'il ne fut pas témoin de l'événement.

21. ARISTAKÈS DE LASTIVERT, p. 126.

22. ATTALEIATÈS, p. 137. Le statut de ces troupes ne ressort pas clairement du texte d'Attaleiatès qui parle d'Arméniens habitant dans les passes de Séleucie. S'agit-il de soldats irréguliers ou plus probablement de soldats en garnison, car ils obéissent aux autorités militaires ?

23. ATTALEIATÈS, p. 135 ; il ne faut pas donner trop de valeur à cette information pour en déduire une dégradation des relations entre Byzantins et Arméniens, la zone frontalière a toujours été peu sûre et sujette au brigandage, notamment arménien ; voir à ce sujet pour le siècle précédent, G. DAGRON et H. MIHĂESCU, *Le traité sur la guérilla de l'empereur Nicéphore Phocas*, 1986, p. 274 et n. 48.

24. Parmi les derniers auteurs ayant adopté ce point de vue, DÉDÉYAN, *Immigration*, p. 116 ; C. FOSS, The defense of Asia Minor against the Turks, *Greek Orthodox Theological Review* 27, 1982, p. 148.

25. J. LAURENT (Des Grecs aux Croisés, Étude sur l'histoire d'Édesse entre 1071 et 1098, dans *Études d'histoire arménienne* - cité désormais *Histoire arménienne* -, Louvain 1971, p. 392-393) considère qu'Édesse n'accepta pas de reconnaître Michel VII comme l'empereur légitime et que son gouverneur Léon, frère de « Tavadanos » (c'est-à-dire de Diabatènos), dirigea la ville en toute indépendance ; or Léon Diabatènos est bien connu des sources byzantines. Il servit comme fonctionnaire sous Romain IV Diogénès et Nicéphore III Botaneiatès et ne fut pas du parti de Philarète qui le fit attaquer par son allié Apokapès. Il était apparenté aux Basila-kai et ne mourut point en 1077 comme l'écrit à tort J. Laurent, le confondant avec son *proximos* (MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 181). Rien ne permet donc d'affirmer que l'autorité de l'Empire ne s'exerçait plus sur Édesse avant 1077, même si son duc devait prendre des initiatives personnelles face aux Turcs.

26. ARUTJUNOVA, *Arméno-Chalcédoniens*, p. 141 (liste des gouverneurs d'Édesse).

27. V. LAURENT, La chronologie des gouverneurs d'Antioche sous la seconde domination byzantine, *Mélanges de l'Université Saint-Joseph* 38, 1962, p. 244-245.

28. Vente Sternberg XXV (novembre 1991), n° 504. Un premier commentaire (non encore publié) de ce sceau a été proposé par W. Seibt au XVIIIe Congrès Int. d'Études byzantines à Moscou, 1991.

29. Le sceau de sa fille, Marie fille d'Aniôtès, est aussi conservé (A. KAZHDAN, Deux corrections ou deux personnages inconnus de l'histoire arméno-byzantine, *Byz.* 42, 1972, p. 602).

30. Ainsi les cousins germains de Michel VII, Constantin et Andronic Doukas, domestique des Scholes en 1072, n'ont pas une dignité supérieure.

31. Sur Grégoire Magistros et sa famille, voir M. LEROY, Grégoire Magistros et les traductions arméniennes d'auteurs grecs, *Mélanges Capart, Annuaire de Philologie et d'Histoire Orientales* III, 1935, p. 263-294.

32. Sceau DO 55.1.2940 mentionné dans J.-Cl. CHEYNET, Cécile MORRISSON, W. SEIBT, *Sceaux byzantins de la collection Henri Seyrig*, Paris 1991, n° 40 cité désormais *Sceaux Seyrig.* D'après sa correspondance, Grégoire occupa les postes de duc du Tarôn, du Vaspourakan et de Mésopotamie (LEROY, cité note précédente, p. 272) ; le sceau ci-dessus confirme le commandement simultané des deux premiers duchés cités qui étaient voisins. Il n'est pas certain que Grégoire ait été en même temps à la tête de la Mésopotamie ; s'il en était ainsi, il aurait eu la responsabilité de tout le centre de la frontière orientale.

33. Sceau mentionné dans *Sceaux Seyrig*, n° 40.

34. Grégoire : V. LAURENT, *La collection Orghidan*, Paris 1952, n° 416, fin XIe siècle ; V. S. SANDROVSKAJA (Popravki i dopolnenija k « katalogu molivdovulov » B. A. Pančenko, *VV* 38, 1977,

p. 109) qui édite une pièce identique pense qu'il s'agit de Grégoire Magistros ; or la datation de V. Laurent nous semble exacte et donc interdit cette identification ; Constantin Arsakidès (XIIe siècle) : sceaux inédits Fogg 1419 et Shaw 780.

35. Sceau inédit DO 58.106.3074. La publication des sceaux conservés à Dumbarton Oaks (DO) vient juste de commencer, mais ils restent en majeure partie inédits ; j'ai pu prendre connaissance de nombre d'entre eux d'après des reproductions photographiques communiquées par N. Oikonomidès que je remercie vivement.

36. Il y a deux raisons de penser que Vasak ne fut jamais officiellement duc d'Antioche : d'une part, la nomination au poste de duc relève exclusivement de la compétence impériale et non de celle d'un autre duc, fût-il son prédécesseur ; d'autre part, Botaneiatès, le nouvel empereur, à la recherche d'un accord avec Philarète, n'aurait pas nommé à ce poste un homme qui n'aurait pas eu son aval.

37. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 173.

38. V. S. SANDROVSKAJA, Popravki (cité *supra* n. 34), p. 115.

39. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 178-179 ; Vasak fut assassiné par un Romain du corps des « hastaires », puis Philarète fut appelé à Antioche par « la noblesse » de la ville, ce qui ressemble fort à la réalisation d'un complot. Que Philarète se soit ensuite débarrassé de ce corps de troupes, sous prétexte de venger Vasak, ne lève pas les soupçons qui pèsent sur lui. Il pouvait avoir de bonnes raisons d'éliminer des troupes qu'il jugeait trop hétérogènes par rapport aux siennes.

40. Vahram, autre fils de Grégoire Magistros, devenu le Catholicos Grégoire, refusa obstinément de s'établir sur le territoire contrôlé par Philarète (MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 176).

41. Citons l'exemple de la Macédoine où Michel VII tenta d'opposer à Nicéphore Bryennios révolté à Andrinople, un Tarchaneiôtès issu, lui ausi, d'une puissante famille de la ville, traditionnellement rivale des Bryennioi.

42. Il s'agit d'un colophon de la vie de Narsès de Lampron (HOVSEP'AN, *Recueil de colophons VIIIe-XIIIe siècles*, Antélias 1951, col. 551 ; je dois ce renseignement à G. Dédéyan que je remercie vivement).

43. Le sceau de Apnelgaripès, magistre, a été publié par G. ZACOS, *Byzantine Lead Seals, compiled and edited by* J. NESBITT, vol. 2, Berne 1984, n° 362 et aussi dans *Sceaux Seyrig*, n° 40, avec les références à des sceaux conservés dans les musées de Tarse et d'Adana, villes où Apnelgaripès fut jadis actif.

44. Sur ce personnage, voir J. LAURENT, Arméniens de Cilicie ; Aspiétès, Oschin, Ursinus, *Mélanges Schlumberger*, 1924, p. 159-168, repris dans *Études arméniennes*, p. 51-60. Relevons une méprise de J. Laurent : contrairement à son assertion, l'*Alexiade* ne connaît qu'un Aspiétès et non deux et ce personnage semble être l'ancêtre de la lignée de ce nom qui s'illustre au XIIe siècle, car aucun Aspiètès n'est attesté avant 1081. Sur Lambron, voir en dernier lieu, Fr. HILD, H. HELLENKEMPER, *Kilikien und Isaurien* (Tabula Imperii Byzantini 5), Vienne 1990, p. 328.

45. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 216 (Constantin, fils de Roupen) ; MICHEL LE SYRIEN (*Chronique...*, trad. J-B. CHABOT, p. 187) mentionne juste les Benê Roupen « qui occupaient certains lieux dans la contrée de Cilicie ».

46. SKYLITZÈS, éd. THURN, p. 364.

47. *Peira, JGR*, éd. J. et P. ZÉPOS, Athènes 1931, ch. LXV, 5. La correction de Toupénès en Roupénès a été proposée par A. KAZHDAN, *Byz.* 42 (cité *supra* n. 29), p. 602.

48. Sur la généalogie des Roupénides, voir W. H. RUDT DE COLLENBERG, *The Rupenides, Héthumides and Lusignans*, Paris 1963, Tableau généalogique n° 1.

49. ATTALEIATÈS, p. 83.

50. Sur Philarète, voir CHEYNET, *Études prosopographiques*, p. 69-70 ; sur un sceau inédit de Dumbarton Oaks (DO 58.106.4763), Basile Apokapès est duc d'Édesse et proèdre, mais le plomb pourrait dater de 1077, lorsqu'il prit Édesse au représentant officiel de l'administration byzantine ; le nom de Théodore est conjectural, nous avons par Michel le Syrien (p. 173-174) la liste des gouverneurs de Mélitène et nous avons arbitrairement retenu le premier d'entre eux,

mais ce pouvait être aussi Hareb ou Palatianos et même Gabriel qui était en place à la mort de Philarète. Les frères Mandalai tenaient la forteresse de Kizystra (MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 183) ; à cette date le seul titre qui convient au détenteur d'une importante place-forte est celui de stratège, fonction qu'avait donc probablement obtenue un des frères. On peut aussi envisager qu'ils aient été dans la forteresse familiale et qu'ils y soient restés bloqués par les incursions turques. Un Mandalès contemporain est connu comme stratège (Michel PSELLOS, *Epître sur la Chrysopée. Opuscules et extraits sur l'alchimie, la démonologie*. Publ. par J. BIDEZ, Bruxelles, 1928, p. 196, 210). Les frères Mandalès se prévalaient encore de leur qualité de « Romains » vis-à-vis de Thoros, leur parent (beau-frère ?) qui songeait à venger Gagik, et menaçaient de dénoncer son comportement à l'empereur (MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 278).

51. MICHEL LE SYRIEN, p. 174.

52. MATTHIEU D'ÉDESSE, p. 183-184.

53. Michel le Syrien est le seul à le mentionner comme sébaste (p. 173), information qui avait rencontré quelque scepticisme ; nous avons dit par ailleurs (*Études prosopographiques*, p. 70) que cette dignité nous semblait convenir au titulaire de la charge de domestique des Scholes sous Alexis Comnène. Un sceau de la collection Seyrig (n° 192) confirme indirectement cette titulature, car Philarète y est mentionné comme protosébaste, c'est-à-dire à un échelon supérieur qui suppose, en principe le passage par celui de sébaste.

54. Sceau inédit du musée d'Antioche n° 2349.

55. ZACOS-NESBITT, *Byzantine Lead Seals* (cité *supra* n. 43), sceau de Gabriel, émir, duc et protocuropalate (n° 464) ; l'introduction du titre d'émir nous paraît postérieure à la chute de Philarète, lorsque Gabriel, comme tous les détenteurs d'une quelconque autorité dans cette région dut reconnaître la souveraineté du sultan Malik Shah. Son sceau de duc et protonobélisime (n° 465), dignité supérieure à celle de protocuropalate, est donc postérieur au précédent. Sur l'éventualité d'une promotion de sébaste, cf. le commentaire de N. OIKONOMIDÈS (*A Collection of Dated Byzantine Lead Seals*, Washington D. C, 1986, p. 104). L'auteur doute que la mention de Gabriel, δουκὸς σεβαστοῦ, donnée par un colophon, puisse signifier que Gabriel était duc et sébaste. Toutefois, si on regarde la carrière de deux autres généraux parvenus à cette dignité, rien n'interdit de penser que Gabriel ait fini par devenir sébaste.

56. *Alexiade* I, p. 131.

57. *Ibid.* I, p. 161.

58. *Ibid.* II, p. 22.

59. Cf. dans le même volume, l'article de G. DÉDÉYAN, Les princes arméniens de l'Euphratèse et l'Empire byzantin (fin XI[e]-milieu XII[e] s.).

60. Quoiqu'il s'agisse de Jacobites et non d'Arméniens, la réflexion du patriarche jacobite auquel on demandait de renoncer à sa foi, distingue bien le politique du spirituel : « Nous sommes soumis aux ordres du saint empereur en toute chose, comme nous le devons ; mais nous ne changerons point notre confession. » (MICHEL LE SYRIEN, p. 142).

AUTEUR

JEAN-CLAUDE CHEYNET

CNRS-Paris

Les princes Arméniens de l'Euphratèse et l'Empire byzantin (fin XIe - milieu XIIe s.)[1]

Gérard Dédéyan

1 Parmi les flux migratoires chroniques en provenance de la Grande Arménie, certains affectèrent le peuplement de la Cappadoce (et au-delà, des confins ciliciens), où les Grecs étaient nombreux, d'autres, vers le sud, celui des anciennes provinces du coude de l'Euphrate, à dominante syriaque. Ces provinces euphratiques, en allant du nord au sud, tirent de la tradition géographique classique les dénominations suivantes : la Mélitène, dont le nom est emprunté à la ville homonyme ; la Commagène (régions de Maras et de Samosate) ; l'Osrhoène (région d'Édesse) ; la Cyrrhestique, ainsi appelée d'après la ville de Cyrrhus (et incluant également 'Ayntāb et Tell-Bashīr)[1]. L'ensemble correspond partiellement au thème des Villes Euphratiques, tel qu'il apparaît au début du XIe s., et a parfois reçu le nom d'Euphratèse.

I.- LES DIVISIONS GÉOGRAPHIQUES

I. La Mélitène

2 La région de Mélitène (la ville ayant été, de longue date, le siège d'un évêché arménien) avait formé, après la réforme administrative de Justinien, la province byzantine de IVe Arménie[2]. Au début du VIIIe s., des Arméniens, persécutés religieusement par les Grecs, s'étaient réfugiés dans la ville, alors sous la domination des Arabes[3]. L'Arménien Mélias, stratège de Lykandos, avait fait une entrée triomphale dans la ville en 934, aux côtés du domestique des Scholes Jean Kourkouas[4]. À partir de 965, à l'initiative de l'empereur Nicéphore Phokas, Mélitène avait été le foyer d'une importante colonisation syriaque[5]. Dans les années soixante-dix du Xe s., la ville, résidence d'un stratège, est mentionnée parmi les *armenika themata*[6]. À la faveur de la désorganisation consécutive à l'invasion turque, le banditisme et l'influence des Arméniens s'y font sentir vers 1065[7].

2. La Commagène

3 La Commagène, dont la ville principale était Samosate, avait fait partie de l'État arménien des Orontides, puis, au IIIe s. avant J.-C, du royaume arménien uni - sous l'autorité des Orontides également - de Sophène (de part et d'autre de l'Euphrate oriental, avec Arsamosate pour capitale) et de Commagène, enfin, au Ier s. avant J.-C, de l'Empire de Tigrane le Grand[8]. Ce fut ensuite (en raison, sans doute, de la prédominance de l'élément araméen) l'un des foyers de la culture syriaque[9]. Perdue par les Byzantins dans la deuxième moitié du VIIe s., Samosate est reprise aux Arabes en 958[10]. Elle est mentionnée en 1030 comme siège du katépanô des Villes Euphratiques, Georges Maniakès[11]. Dans cette province, la présence arménienne est attestée à Ra'bān (à mi-chemin entre Maraš et Samosate, vers le sud), à la fin du Xe s., puisque la ville est livrée aux Grecs par des Arméniens en 981[12].

3. L'Osrhoène

4 L'Osrhoène (région d'Édesse) avait formé, de 132 avant J.-C. à 210 après J.-C, un royaume qui fut, un temps, intégré à l'Empire de Tigrane le Grand[13]. Sa capitale, Édesse, enlevée à Byzance par les Arabes en 640, ne fut récupérée, par le général Georges Maniakès, qu'en 1031[14] (l'Image du Christ, palladium de la ville, avait déjà été emportée par les Grecs en 944[15]). Depuis le Ve s., l'opinion s'est enracinée chez les Arméniens que cette ville, foyer de la culture syriaque, avait été la capitale d'un royaume arménien, et que sa fondation remontait à Tigrane le Grand[16]. En réalité, la population arménienne n'est prépondérante qu'à partir du XIe siècle[17].

4. La Cyrrhestique

5 La Cyrrhestique, dont la capitale était Cyrrhus, était une vaste province qui, chez Ptolémée, s'étendait jusqu'à l'Euphrate[18]. Longtemps annexée aux provinces-frontières arabes, Cyrrhus paraît être le siège d'un stratège, puisque, après sa défaite de 1030, en Syrie, l'empereur Romain III aurait confié le commandement de la ville et de son territoire à un habitant qui l'avait sauvé[19].

II- LA PRINCIPAUTÉ DE PHILARÈTE

1. Formation territoriale

6 Après le désastre byzantin de Manazkert (1071), la région du coude de l'Euphrate (anciens thèmes des Villes Euphratiques, duchés de Mélitène et d'Édesse), avec sa population de Syriens jacobites, d'Arméniens, mais aussi de Grecs (du moins de Melkites), se trouve coupée de Constantinople. Une grande partie des Arméniens au service de Byzance, partisans de l'empereur déchu Romain Diogène, sont hostiles à l'usurpateur Michel VII Doukas, comme l'atteste l'émancipation de la région sous Philarète Brachamios (1072-vers 1090). Toutes les régions du coude de l'Euphrate, Mélitène, Commagène, Osrhoène, Cyrrhestique, où le peuplement jacobite était encore prédominant au milieu du XIe s. (les listes épiscopales en font foi) font partie, avec, en outre, la Cilicie, Antioche et Xarberd, de

la principauté de Philarète. Ce dernier, stratège autokratôr (de l'armée d'Orient) sous l'empereur Romain Diogène (1068-1071)[20] s'était avéré le seul chef capable d'assurer la protection des populations sur la frontière sud-orientale de Byzance, après le désastre de Manazkert. Ayant à Maraš, en Commagène, son principal point d'appui, Philarète étendit son autorité à Mélitène, dont il avait été stratège[21], à Ra'bān[22], à K'esun[23], à Samosate[24], certainement aussi à la Cyrrhestique (qui reliait l'Antiochène à la Commagène), avec les villes de Cyrrhus et de Hiérapolis/Manbidj[25]. Enfin, Philarète, en 1077, fit enlever Édesse, l'ancienne capitale de l'Osrhoène, au gouverneur byzantin Léon, frère de Tavadanos, par Vasil, fils d'Apuk'ap (un Ibère ou un Arménien chalcédonien)[26]. L'assassinat de ce dernier, en 1083, suscita des luttes entre les factions arméniennes de la ville[27]. La situation était encore incertaine en 1086/1087 puisqu'un certain Barsaumā, en l'absence de Philarète (parti solliciter la bienveillance de Malikshāh, sultan saldjûkide de Perse), prit la place du gouverneur installlé par ce dernier[28], en attendant que l'émir Būzān, représentant du sultan, en prît possession, au début de 1087[29], trois ans après que les Saldjūkides de Rūm eussent occupé Antioche. Retiré dans son bastion de Maraš, en Commagène, Philarète mourut peut-être vers 1090.

2. L'immigration arménienne

7 Sous Philarète, toute la région du coude de l'Euphrate se remplit d'Arméniens : Matt'ēos Urhayec'i (Matthieu d'Édesse), chroniqueur édessénien de la première moitié du XII[e] s., nous montre, vers 1079, un vaste mouvement migratoire parti de la Grande Arménie dévastée par les Turcs et frappée par la famine, aboutissant, pour y chercher sécurité et subsistance, dans la principauté de Philarète et (en dehors de la plaine cilicienne) particulièrement vers le coude de l'Euphrate : à Maras et Dolichè/Tluk'[30], en Commagène ; à Édesse, en Osrhoène[31]. L'existence de cette dense immigration arménienne poussa Philarète à faire reconnaître sa légitimité, face à ses compatriotes, en installant dans sa principauté le catholicossat arménien, quoique lui-même, comme un certain nombre de ses compatriotes au service de l'Empire, fût chalcédonien. Après le refus de Grigor II Pahlawuni (1065-1105), dont la famille avait pris parti pour Michel VII, à la différence de Philarète qui se réclamait de Romain Diogène, c'est le patriarche Sargis qui fut appelé, élisant domicile à Hōni (Chônion)[32], en Cappadoce, au nord-ouest de Lykandos[33].

8 En 1075, T'ēodoros Alaxōsik lui succéda[34] ; mais, en 1085, malgré l'occupation turque, il refusa d'aller résider à Maraš où l'anti-catholicos Pōłos ne siégea que quelques mois[35]. Indépendant de 1072 à 1078, Philarète Brachamios se rallia à Nicéphore Botaniate (1078-1081), obtenant la légitimation de son pouvoir au regard de l'Empire ; il fut, en effet, nommé domestique des Scholes d'Orient et titré protocuropalate[36].

3. Les épigones de Philarète

9 Nous ignorons quels furent les rapports exacts de Philarète avec Alexis I[er] Comnène (1081-1118), du moins s'il y en eut, étant donné que dans la période 1080-1091, Alexis était sollicité par les problèmes de l'Occident byzantin et Philarète pressé par les Turcs. Malgré l'annexion des États de Philarète par les Saldjûkides de Rūm et de Perse, ses lieutenants, à une échelle beaucoup plus modeste, poursuivirent son œuvre sous le règne d'Alexis Comnène, entre autres dans la région du coude de l'Euphrate ; à la veille de l'arrivée de la Première Croisade, ses fils occupaient Maraš[37] ; le chalcédonien Gabriel commandait à

Mélitène ; T'oros le Curopalate, beau-frère du précédent et chalcédonien également, gouvernait Édesse ; les uns et les autres avaient plus ou moins composé avec l'occupant turc, tout en se proclamant les représentants du Basileus. Un autre clan dispute, semble-t-il, la Commagène aux épigones de Philarète ; le groupe formé par Goł Vasil (Basile le Voleur), maître de K'esun et de Ra'bān, et les princes Pahlawuni, qui lui paraissent liés et sont à la tête de Kaṙkaṙ, al-Bīra, sur l'Euphrate (respectivement en amont et en aval de Samosate) et de Tell-Bashīr (au sud-ouest d'al-Bīra).

10 Les liens avec Constantinople, rétablis depuis l'avènement de Nicéphore Botaniate (1078-1081), ne sont pas abolis en principe sous le règne d'Alexis Comnène (1081-1118), même si les circonstances ont contraint les chefs arméniens à reconnaître, en même temps, l'autorité du sultan saldjūkide de Perse.

III.- ISOLEMENT DES CHEFS ARMÉNIENS DE L'EUPHRATÈSE (1090-1098)

1. Un pouvoir de référence impériale

11 Une partie de ces chefs, comme nous l'avons vu (Gabriel à Mélitène, T'oros à Édesse) sont de confession chalcédonienne. Cette catégorie, qui ne trouve sa place ni parmi les Arméniens apostoliques, pour des raisons confessionnelles, ni parmi les Grecs, pour des raisons culturelles, sinon ethniques, a été judicieusement utilisée par les empereurs de la dynastie macédonienne (voire par leurs successeurs) comme relais du pouvoir dans les provinces orientales enlevées principalement aux Arabes ; on a pu montrer que le développement du réseau des éparchies arméniennes chalcédoniennes avait épousé le rythme de la Reconquête byzantine[38]. Les autres chefs arméniens (les Pahlawuni et leurs alliés) appartiennent à l'Église arménienne apostolique, mais sans manifester de fanatisme (à l'exemple du catholicos Grigor Vkayasēr, traducteur d'œuvres grecques). Les fonctions et dignités sont byzantines (avec parfois des interférences musulmanes) : Gabriel, à Mélitène, est curopalate, émir et duc (vers 1085)[39] ; T'oros, à Édesse, vers 1095, est duc et curopalate[40] ; Goł Vasil, exerçant à K'esun une charge de caractère ducal, est sébastè[41]. Ces références sont moins apparentes dans le clan Pahlawuni, actif surtout au lendemain de l'établissement des Croisés, mais se réclamant constamment de Grigor Magistros (mort en 1059), haut fonctionnaire impérial.

12 C'est l'allégeance, même théorique, à l'Empire, qui légitime, aux yeux des populations, le pouvoir des chefs arméniens ; ceux-ci se sont d'ailleurs souvent maintenus dans leur charge au-delà de la durée légale, en raison de la cessation des contacts avec Constantinople. C'est particulièrement le cas pour T'oros le Curopalate dont toutes les sources s'accordent à souligner le grand âge lors de l'arrivée de la Première Croisade.

2. La pression des Turcs

13 Elle relativise la référence à Byzance : Gabriel, à Mélitène, exposé aux attaques convergentes des Saldjūkides de Rūm et des Dānishmendides de Sivas, porte le titre d'émir ; T'oros a dû accepter dans la citadelle d'Édesse une garnison saldjūkide et, après l'expulsion de celle-ci, reste exposé aux attaques et soumis au tribut de l'émir turcoman de Samosate, de la dynastie des Artukides[42] ; Gol Vasil, jusqu'à la chute de Mélitène (1102) n'est réellement exposé qu'à l'est, face aux Artukides.

14 Les chefs arméniens, T'oros à Édesse[43], Gabriel à Mélitène[44], restaurent les fortifications urbaines ou aménagent les forteresses isolées. Ces travaux, ainsi que l'entretien de troupes soldées, entraînent pour la population de lourdes charges fiscales.

15 La perception, sans ménagements, de l'impôt dû à Byzance, les exactions infligées à la communauté jacobite, confèrent aux chefs arméniens un réel pouvoir économique. Le cas est particulièrement flagrant pour T'oros le Curopalate dont les trésors excitèrent la convoitise de Baudouin de Boulogne. D'une manière générale, les princes arméniens de la région euphratésienne semblent avoir accumulé dans leurs citadelles ou dans leurs châteaux forts des réserves d'or et d'argent dont l'importance considérable venait du fait que rien, sur les taxes prélevées sur les habitants, et plus particulièrement sur les Syriens jacobites, n'était reversé à l'administration centrale de l'Empire ; à cela s'ajoutaient les trésors d'orfèvrerie constitués aux dépens des couvents jacobites[45]. Le surnom de Goł, « Voleur », donné au prince Vasil, n'est pas usurpé.

16 Fonctionnaires byzantins coupés de Constantinople, les Arméniens en poste sur la frontière orientale de l'Empire se muent souvent en seigneurs-brigands[46].

3. La discontinuité des contacts avec Byzance

17 T'oros attend la venue du Basileus pour lui remettre Édesse[47] ; l'entente de Gabriel avec T'oros (son beau-frère) laisse à penser qu'il était dans les mêmes dispositions. Des inscriptions à Édesse, à la veille de la Croisade, évoquent la fin de la domination turque et mentionnent Alexis et Jean Commène (le père s'étant associé son fils)[48].

18 L'intervention du Basileus aux côtés du sultan de Nicée contre Malikshâh, sultan de Perse, après la victoire sur les Petchénègues (1091), a permis le rétablissement de certains contacts, mais de façon épisodique.

19 Alors qu'on attendait le Basileus, ce sont les seigneurs francs qui interviennent en Orient.

IV.- LE « MIRAGE » OCCIDENTAL

1. La reconnaissance de l'autorité franque

20 Les relations juridiques nouées avec les Francs de la Première Croisade, apparus aux yeux des chefs arméniens ou de leurs administrés comme les seuls sauveurs possibles, prennent diverses formes.

21 T'oros qui voulait, conformément à l'habitude byzantine, seulement louer leurs services à titre de mercenaires (il y avait eu un tagma de Francs chez Philarète), est dramatiquement supplanté par le frère de Godefroy de Bouillon, Baudouin de Boulogne (qui le laisse assassiner en mars 1098, par une faction arménienne hostile)[49], Gabriel prête hommage aux comtes d'Édesse selon les traditions juridiques des Francs[50]. Resté indépendant, Goł Vasil (comme T'oros pour Baudouin) adopte Bohémond d'Antioche en 1103, après avoir contribué à mettre fin à sa captivité chez les Dānishmendides[51]. Des mariages renforcent ces engagements.

2. L’alliance avec Bohémond, ennemi de l’Empire

22 L’alliance avec les Normands, ennemis de Byzance en Italie du Sud comme en Syrie du Nord, consommait la rupture avec le Basileus : en 1100, Gabriel, promettant à Bohémond de Tarente, prince d’Antioche, la main de sa fille et la succession de Mélitène, l’appelle à son secours contre l’émir de Sivas[52] ; en 1103, Goł Vasil fait agréer par son voisin dānishmendide pour la libération de Bohémond, nonobstant les propositions exorbitantes d’Alexis, la rançon levée chez les princes francs[53], Bohémond est l’allié objectif des Arméniens de l’Euphratèse non seulement contre le Basileus, mais aussi contre le comte d’Édesse, Baudouin du Bourg.

3. Retour vers l’alliance byzantine

23 Le cumul par Tancrède de Lecce, neveu de Bohémond, de la régence d’Antioche pendant le séjour du second en Occident (1104-1111) et de la régence d’Édesse (par l’intermédiaire de Richard du Principat) pendant la captivité de Baudouin du Bourg à Mossoul (1104-1108), représente une menace d’encerclement pour la principauté de Goł Vasil. Ce dernier obtient, en 1108, du stratopédarque Aspiétès (Aspet)[54], installé en Cilicie, l’envoi d’un contingent de Petchénègues au service de Byzance, pour aider Baudouin à chasser les Antiochiens d’Édesse[55].

24 À la différence de la dynastie concurrente, celle des Rubēniens, installés en Haute Cilicie et révoltés contre l’autorité byzantine dès 1111 (date de la prise du château byzantin de Kyzistra et du massacre des fils de Mandalès)[56]. Goł Vasil et ses successeurs vont voir dans le Basileus l’ultime recours, face aux usurpations des Francs.

V.- La désillusion (1108-1116)

1. L’irrédentisme byzantin

25 Byzance considérait les territoires de l’Euphratèse (où Maraš était rentrée en sa possession, sous l’autorité du duc T’at’ul, un Arménien probablement chalcédonien, de 1097 à 1104), comme inaliénables.

26 Le traité de Déabolis, imposé par Alexis Commène à Bohémond en 1108 et prévoyant, à mots couverts (menaces contre les Arméniens, concession à Bohémond de terres en Osrhoène), l’encerclement du territoire de Goł Vasil par l’intermédiaire des Francs devenus vassaux du Basileus, impliquait la récupération, directe ou indirecte, des principautés arméniennes.

27 Le rachat par Manuel Commène de la partie occidentale du comté d’Édesse, en 1150 (même s’il ne resta qu’un an en possession des Grecs)[57], témoigne des intentions politiques de l’Empire. Mieux valaient cependant les anciens maîtres, à nouveau puissants, dispensateurs de charges et d’honneurs, que les nouveaux, qui supprimaient sans compensations les pouvoirs arméniens.

2. L’annexion des principautés et seigneuries arméniennes par les Francs

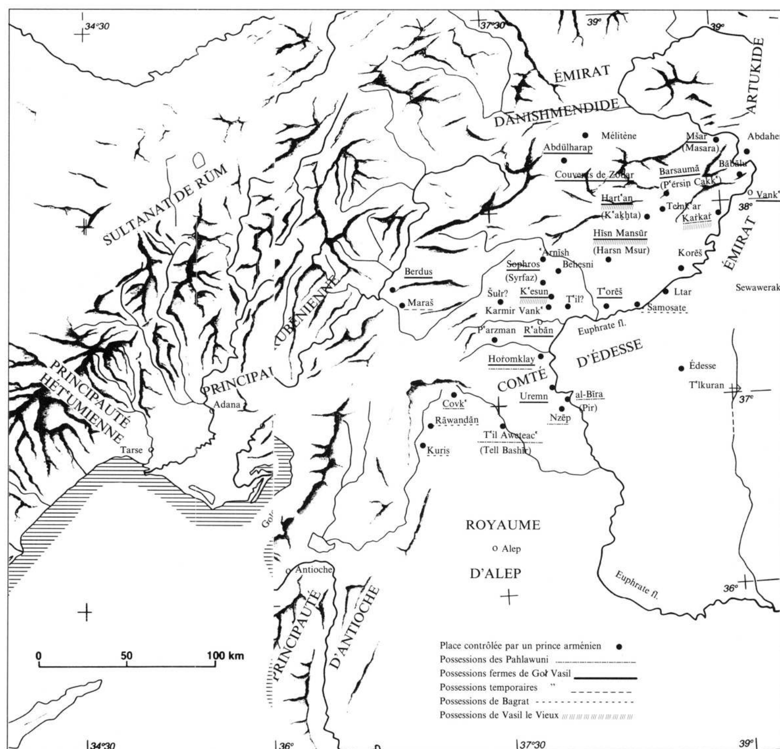
28 Vers 1100, Vahram Pahlawuni était chassé de Tell-Bashīr. C’est, sans doute, le même personnage que le nommé Fer que, selon les sources latines, Baudouin de Boulogne aurait chargé de commander à Tell-Bashīr[58]. Vahram alla se réfugier en Égypte, où son parent Grigor avait été consacré catholicos pour les Arméniens d’Égypte (en 1077 ou 1078), y fit une carrière militaire au service des califes fātimides et se vit confier, quoique chrétien, la charge de vizir qu’il exerça en 1135-1137[59]. Lors de sa disgrâce, en 1137, une partie de sa famille regagna la région de l’Euphrate, où les Pahlawuni étaient toujours implantés[60]. Le signe précurseur de la catastrophe finale fut, en 1114, l’annexion de Kaṙkaṙ (sur l’Euphrate, à l’est de la principauté de Gol Vasil)[61], dont le seigneur, Kostandin, avait jadis aidé Baudouin de Boulogne à s’emparer d’Édesse. À la même époque, Bagrat, frère de Gol Vasil, perdait ses terres, autour de Rāwandān, également occupées par Baudouin du Bourg[62]. En 1116, Vasil Tłay, fils adoptif et héritier de Gol Vasil, était emprisonné par le comte d’Édesse[63]. Vers 1112, Arda, nièce de Kostandin de Kaṙkaṙ, avait été répudiée par Baudouin Ier (Baudouin de Boulogne), roi de Jérusalem[64] (qu’elle avait épousé dès 1098).

3. L’émigration nobiliaire à Constantinople

29 Arda, à la suite de ses parents, gagne la capitale de l’Empire[65]. Vasil Tłay, après un séjour en Cilicie, fait de même[66]. Les descendants de Gol Vasil (et de Vasil Tłay), sous le nom de Kokkovasileis, sont mentionnés parmi les princes arméniens de Cilicie vassaux de Manuel Commène auquel ils fournissent un contingent - contre les Turcs de Rūm - en 1160[67]. Peut-être Vasil Tłay avait-il été installé en Cilicie en raison de son loyalisme après l’annexion de la principauté ubēnienne par Byzance en 1137.

30 Les Pahlawuni ont, quant à eux, plutôt émigré en terre d’Islam, comme Vahram de Tell-Bashīr ou Vasil de Karkar. Ce dernier bénéficie de la politique indigène de Josselin II de Courtenay, comte d’Édesse, surnommé Josselin « l’Arménien » dans les sources arabes (il avait pour mère Béatrice, sœur du prince ṙubēnien T’oros Ier)[68], qui, après la perte définitive d’Édesse en 1146, revient fortement à la collaboration avec la noblesse arménienne dont les Pahlawuni sont alors les ultimes représentants dans la région du coude de l’Euphrate : Vasil, sur la rive occidentale, du fleuve, est maître, entre autres, des villes de K‘esun et de Kaṙkaṙ[69], et apparaît un peu comme l’héritier (vassal du comte d’Édesse) de Goł Vasil. Parti approvisionner Kaṙkaṙ assiégée par l’émir artukide Kara Arslān, dont l’autorité s’étendait sur la rive orientale de l’Euphrate, y compris la région arménienne de Xarberd, il dut se résigner à céder la place[70]. Il reçut en compensation, de son nouveau suzerain, et probablement sous la forme de l’*iktā* les places de Samahi et d’Abdahar[71], dans le *gawaṙ* (canton) de Hanjit‘ On peut admirer ici la souplesse des Pahlawuni, déjà frottés au monde musulman en Grande Arménie par leur voisinage avec les émirs kurdes (de la dynastie des Shaddādides) de Dwin, maîtrisant parfaitement l’arabe et le grec, et capables de s’illustrer aussi bien au service de Byzance (Grigor Magistros, duc de Mésopotamie)[72] que des puissances musulmanes (le vizir Bahrām). Le catholicos Grigor III Pahlawuni et son frère (et successeur) Nersēs Šnorhali, d’abord installés à Covk‘, près de Tluk‘, plus ou moins sous l’autorité flanque, vont acheter à la femme de Josselin II (captif à Alep) la place forte de HoromKlay (le « château des

Romains ») située sur la rive occidentale de l'Euphrate, entre K'esun et al-Bīra[73]. Placés brièvement sous autorité byzantine lors de l'occupation des vestiges du comté d'Édesse par les Grecs, ils passent ensuite sous celle de la dynastie turque des Zengides. Ces princes-patriarches se maintiennent dans leur îlot chrétien, jusqu'à l'intervention des Mamlūks d'Égypte en 1292.



Les « pouvoirs » arméniens en Euphratèse entre 1090 et 1150.
(Fond de carte établi par Jean Khatchikian).

***

31 En conclusion, on peut dire que, après l'éclatement de la principauté de Philarète, des princes arméniens du coude de l'Euphrate, pressés par les Turcs et acculés à échanger une indépendance de fait (tirant sa légitimité de l'Empire) contre une vassalité (au sens occidental) qu'ils interprétaient dans un sens peu contraignant, ont, dans un premier temps, accepté l'autorité des Francs.

32 Les usurpations de ceux-ci ont rejeté la plupart d'entre eux vers l'Empire byzantin, de nouveau puissant sous les Commènes et dont l'orientation aristocratique, sinon féodale, était plus conforme aux traditions arméniennes.

33 Il est significatif des choix opérés antérieurement que, vers le milieu du XIIe s., la dynastie des Rubēniens, alliée indispensable aux Francs, est à la tête d'une principauté indépendante en Cilicie, tandis que les descendants de : Goł Vasil, rejetés par les comtes d'Édesse, sont les fidèles serviteurs des Basileis, et que les Pahlawuni, fieffés en terre d'Islam, vont, au plan religieux au moins, entretenir des relations suivies avec Constantinople.

NOTES

1. Sur ces dénominations, cf. R. GROUSSET, *Histoire des Croisades*, 1, Paris 1934, rééd. (J. RICHARD) 1991, p. 49 (cité GROUSSET, *Croisades*) et Cl. MUTAFIAN, *La Cilicie au carrefour des Empires*, 1, Paris 1988, p. 18-19.

2. T'. HAKOBYAN, Malat'ya *Encyclopédie Arménienne Soviétique* (= *EAS*) 7, Erévan 1981, p. 145.

3. MICHEL LE SYRIEN, *Chronique*, trad. J. B. CHABOT, 3 vol., Paris 1899-1910, 1, p. 482.

4. Cf. notre article, Mleh le Grand, stratège de Lykandos, *REArm.* N. S. 15, 1981, p. 95.

5. G. DAGRON, Minorités ethniques et religieuses dans l'Orient byzantin à la fin du Xe et au XIe s. : l'immigration syrienne, *Tr. Mém.* 6, *Recherches sur le XIe s.*, 1976, p. 187.

6. N. OIKONOMIDÈS, L'organisation de la frontière orientale de Byzance aux Xe-XIe s. et le Taktikon de l'Escorial, *Actes du XIVe Congrès Intern. des Études Byzantines* 1, Bucarest 1974, p. 290 (= *Documents et études sur les institutions de Byzance (XIIe-XVe s)*, Londres 1976, XIV).

7. DAGRON, Minorités, cité *supra* n. 5, p. 193.

8. G. TIRAC'YAN, Commagène, *EAS* 5, 1979, p. 543.

9. *Ibid.*, p. 544.

10. OIKONOMIDÈS, Frontière orientale (cité *supra* n. 6), p. 289.

11. *Ibid.*, p. 289, n. 28 et H. HELLENKEMPER, *Burgen der Kreuzritterzeit in der Grafschaft Edessa und im Königreich Kleinarmenien*, Bonn 1976, p. 75 (cité HELLENKEMPER, *Burgen*).

12. YAHYĀ D'ANTIOCHE, dans P.O., t. XXIII, fasc. 3, II, p. 405-406.

13. Osrhoène, *EAS* 12, 1986, p. 570.

14. W. FELIX, *Byzanz und die islamische Welt im früheren II. Jahrhundert*, Vienne 1981 (Byzantina Vindobonensia 14), p. 128 (cité FELIX, *Byzanz*).

15. G. OSTROGORSKY, *Histoire de l'État byzantin*², Paris 1976, p. 346.

16. H. BART'IKYAN, Edesse, *EAS* 3, 1977, p. 484.

17. *Ibid.*

18. M. CANARD, *Histoire de la dynastie des H'amdanides de Jazîra et de Syrie*, Alger 1951, p. 231.

19. FELIX, *Byzanz*, p. 87, n. 136.

20. J.-Cl. CHEYNET, J.-Fr. VANNIER, *Études prosopographiques*, Paris 1986 (Byzantina Sorbonensia 5), p. 67.

21. GROUSSET, *Croisades*, 1, p. XLI.

22. HELLENKEMPER, *Burgen*, p. 66.

23. *Ibid.*, p. 68.

24. E. HONIGMANN, *Die Ostgrenze des byzantinischen Reiches von 363 bis 1071*, Bruxelles 1935, p. 143.

25. J. LAURENT, *Études d'histoire arménienne*, Louvain 1971 (Bibliothèque Arménienne de la Fondation Calouste Gulbenkian), p. 81.

26. *Ibid.*, p. 82.

27. *Ibid.*, p. 86-87.

28. *Ibid.*, p. 89.

29. *Ibid.*

30. Éd. de Vałaršapat, 1898, p. 217, trad. E. DULAURIER, *Chronique de Matthieu d'Edesse*, Paris 1858, p. 182.

31. *Ibid.*

32. F. TOURNEBIZE, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, Paris 1910, p. 166.

33. FELIX, *Byzanz*, Carte. Sur la division, chez les chefs arméniens au service de Byzance, entre partisans du feu Romain IV Diogène et partisans de Michel VII Doukas, cf. J.-Cl. CHEYNET, *Pouvoir et contestations à Byzance (963-1210)*, Paris 1990 (Byzantina Sorbonensia 9), p. 396-402
34. TOURNEBIZE, *Histoire*, cité *supra* n. 32, p. 166-167.
35. *Ibid.*
36. CHEYNET, VANNIER, *Études*, cité *supra* n. 20, p. 70.
37. *Ibid.*, p. 72.
38. V. ARUTJUNOVA-FIDANJAN, Sur le problème des provinces byzantines orientales, *REArm.* N. S. 14, 1980, p. 157-170.
39. CHEYNET, *Pouvoir et contestations*, cité *supra* n. 33, p. 399 et n. 104.
40. A. P. KAŽDAN, *Les Arméniens dans l'aristocratie byzantine aux* XI*e*-XII*e* *s.* (en russe). Erévan 1975, p. 128-129.
41. *Ibid.*, p. 42-43.
42. Cf. LAURENT, *Études*, cité *supra* n. 25, p. 91-106.
43. *Anonymi Auctoris Chronicon ad A.C. 1234 pertinens*, t. II, trad. A. ABOUNA, commentaire J. M. FIEY, Louvain 1974 (CSCO), p. 38.
44. MICHEL LE SYRIEN, 3, p. 180.
45. Cf. G. DÉDÉYAN, Argent et pouvoir chez les princes arméniens de l'Euphratèse, à paraître dans *Mélanges Hélène Ahrweiler.*
46. Cf. C. J. YARNLEY, Philaretos, Armenian Bandit or Byzantine General ?, *REArm.* N. S. 9, 1972, p. 331-353.
47. *Anonymi Auctoris*, p. 40.
48. J. B. SEGAL, *Edessa, the blessed City*, Oxford 1970, p. 22 et n. 2.
49. GROUSSET, *Croisades*, 1, p. 54-61.
50. ALBERT D'AIX, dans *Recueil des Historiens des Croisades, Historiens occidentaux*, 4, p. 526.
51. PSEUDO-SMBAT, *Chronique*, éd. AKÉLIAN, Venise 1956, p. 122.
52. *Anonymi Auctoris*, p. 45.
53. F. CHALANDON, *Alexis I*er *Commène*, Paris 1900, p. 232-233 ; GROUSSET, *Croisades*, 1, p. 396-399.
54. Sur Aspiétès, cf. B. SKOULATOS, *Les personnages byzantins de l'Alexiade*, Bruxelles 1980, p. 29-31.
55. MATT'ĒOS UṘHAYEC'I, texte, p. 308, trad., p. 266-267.
56. ID., texte, p. 318-320, trad., p. 276-279.
57. F. CHALANDON, *Jean II Commène et Manuel I*er *Commène*, Paris 1912, p. 424-426.
58. ALBERT D'AIX, p. 351.
59. M. CANARD, Bahram, *EI*^{2} 1, Paris 1960.
60. ID., Un vizir chrétien à l'époque fâtimite : l'Arménien Bahram, *Annales de l'Institut d'Études Orientales de la Faculté des Lettres d'Alger* 12, 1954, p. 109 (= *Miscellanea Orientalia*, Londres 1973, VI).
61. MATT'EOS, texte, p. 338, trad., p. 294.
62. ID., *ibid.*
63. ID., texte, p. 337, trad., p. 293.
64. GROUSSET, *Croisades*, 1, p. 297.
65. *Ibid.*, p. 298.
66. MATT'ĒOS, texte, p. 337, trad., p. 293.
67. KINNAMOS, *Chronique*, Bonn, p. 199 ; trad. J. ROSENBLUM, Nice 1972 (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences de Nice), p. 133.
68. W. H. RUDT-COLLENBERG, *The Rupenides, Hethumides and Lusignans, The structure of the armeno-cilician dynasties*, Paris 1963, (Bibliothèque Historique de la Fondation Calouste Gulbenkian), Tableau « The Rupenides ».

69. Cf. MICHEL LE SYRIEN, 3, p. 294. K'esun n'appartient pas à Mahuis qui est comte de Tluk' (Cf. PSEUDO-SMBAT, Venise, p. 154).

70. MATT'ĒOS, texte, p. 396, trad., p. 331 ; MICHEL LE SYRIEN, 3, p. 295.

71. MICHEL LE SYRIEN, 3, p. 294. Cf. aussi MATT'ĒOS, texte, p. 396, trad., p. 331.

72. Voir en dernier lieu, sur ce personnage, L. G. XAC'ERYAN, *Grigor Magistros Pahlawuni (985-1058), sa vie et son activité* (en arménien), Los Angeles 1987.

73. HELLENKEMPER, *Burgen*, p. 51-52.

NOTES DE FIN

1. Nous avons repris ce problème dans notre thèse de Doctorat d'État *Les pouvoirs arméniens dans le Proche-Orient méditerranéen (1068-1144)*, 4 vol. dactylographiés, Université de Paris I, 1990 (à paraître), vol. 4, *Les princes arméniens de l'Euphratèse*. Les aspects institutionnels et les données sigillographiques ont été principalement étudiés par J.-Cl. Cheynet dans l'ouvrage cité n. 39 et dans différents articles et études (en particulier celle de ce recueil).

AUTEUR

GÉRARD DÉDÉYAN

Université Paul Valéry (Montpellier III)

Apports byzantins dans la sculpture arménienne préarabe

Patrick Donabédian

---

1 Après une phase initiale de découverte, durant laquelle il avait été considéré comme une branche provinciale de l'art byzantin, l'art arménien fit l'objet d'études dont les conclusions, quant à ses rapports avec l'art byzantin, étaient contradictoires et insuffisamment fondées. Des travaux arménologiques plus récents, notamment ceux de S. Der Nersessian et de J.-M. et N. Thierry, ont permis une singulière avancée dans ce domaine ; ils ont montré que ces rapports étaient relativement réduits, en particulier en ce qui concerne l'influence byzantine[1].

2 Voyons ce qu'il en est pour la période qui a précédé l'occupation de l'Arménie par les Arabes. Et tentons de faire le point sur ce que Byzance a pu apporter alors à la décoration sculptée des églises arméniennes.

3 Commençons par examiner la haute période, dite « paléochrétienne ». Les données historiques expliquent pourquoi durant cette période, les rapports artistiques arméno-byzantins ne pouvaient être très étroits. En effet, en ces temps de gestation des cultures chrétiennes, l'Arménie, s'étant éloignée de l'Occident, se dotait d'une culture originale. Dès la fin du IVe s., son Église était autocéphale (*ca* 374)[2] et la majeure partie du pays se trouvait sous contrôle perse (*ca* 385). Les querelles christologiques allaient accentuer l'éloignement de l'Arménie par rapport à Constantinople. La communication de N. Garsoïan a amplement traité des problèmes liés au concile de Chalcédoine et à ceux de Duin, aussi n'est-il pas nécessaire d'y revenir.

4 De fait, aucun véritable apport byzantin ne semble apparaître en Arménie avant le VIP s. Du IVe au VIe s., l'architecture arménienne se forma et s'individualisa en puisant, outre au fonds local, au vaste héritage romain et en s'enrichissant de ses contacts, entre autres, avec la Syrie voisine. Elle élabora une technique adaptée à ses moyens et à ses besoins : la construction par blocage entre des parements de pierre. Et elle mit au point un système esthétique original, mettant l'accent sur la façade et son décor sculpté, parti totalement différent de celui de l'architecture byzantine. Ce système allait se maintenir, dans son essence, près d'un millénaire et demi, donnant aux constructions arméniennes leurs

caractéristiques dominantes : simplicité de la silhouette, pureté des lignes, subordination de la sculpture à l'architecture dont elle souligne les principaux éléments - porte, fenêtre, corniche, jonction des arcs et de leurs appuis. Dans ce système, de même que le champ de la sculpture est strictement délimité sur la surface du parement de pierres taillées dont elle est solidaire, de même le relief de la sculpture est réduit ; elle est méplate, animée par les jeux d'ombre et de lumière, et essentiellement décorative.

5 La culture arménienne de l'époque a bénéficié d'apports initiaux micrasiatiques, notamment cappadociens, comme l'a montré M. Hasrat'yan dans sa communication, et la littérature a subi une influence grecque. Mais cela ne peut être mis sur le compte de Byzance. Non plus que les thèmes et motifs transmis par les toutes premières œuvres paléochrétiennes et dont beaucoup sont issus de l'iconographie antique gréco-romaine ; par exemple : personnages et animaux dans des compositions végétales figurant des scènes paradisiaques, à Ałcʽet à Duin, animaux s'approchant d'une croix centrale, d'Ałcʽet de Kʽasał, ou encore scène d'un chasseur à pied illustrant un thème funéraire, à Ałcʽ... On connaît également quelques inscriptions grecques, mais elles paraissent relever d'un lien avec la Syrie : c'est probablement le cas à Bayburd et Ereruk', comme l'a indiqué M. Hasrat'yan. Sur la façade nord de la cathédrale d'Ëjmiacin aussi, sur une portion de mur qui semble remonter au remaniement décisif de la fin du Ve s., deux plaques sculptées portent des inscriptions en grec et pourraient pour cette raison être attribuées à un artisan grec ou syrien[3]. L'une figure sainte Thècle devant saint Paul et l'autre, une croix flanquée de deux colombes (fig. 1). Mais on ignore la provenance de ces deux reliefs qui, s'ils étaient arméniens, pourraient remonter à une date très ancienne, antérieure à la création de l'alphabet au tout début du Ve s.

6 Il existe cependant un domaine où, durant la période paléochrétienne, un apport byzantin a pu profiter, encore qu'indirectement, à l'art arménien : c'est celui des chapiteaux. Il est possible en effet que la production des ateliers byzantins de Proconnèse, près de Constantinople, ait stimulé la création de certaines pièces, notamment des chapiteaux composites d'Arménie. Ceux-ci sont apparus semble-t-il vers le VIe s. (Ani, Ereruk'), légèrement plus tard que les byzantins (Ve-VIe s.) et, comme eux, procèdent d'une transformation d'éléments antiques originalement combinés[4]. À la différence des chapiteaux byzantins où un abaque assez épais et deux balustres ioniques reposent sur un corps d'origine corinthienne, à acanthes ou rinceaux de vigne, les chapiteaux arméniens associent les balustres et volutes à une corbeille de vannerie (fig. 2). Leur premier élément, les balustres ioniques, est à l'évidence d'origine gréco-romaine antique et son modèle peut être vu en Arménie même, sur le temple de Garni. Quant au second élément, la corbeille, c'est sans doute à l'initiative des sculpteurs de Proconnèse que l'entrelacs de vannerie a parfois remplacé, aux Ve-VIe s., les formes végétales issues du chapiteau corinthien ; mais il semble que sa forme pansue, propre à l'Orient[5], ait été empruntée par l'Arménie à la zone syro-mésopotamienne (Palestine, Syrie, Mésopotamie du Nord)[6]. Par conséquent, il est permis de penser que, si les deux formes utilisées sont d'origine l'une ionique, l'autre proche-orientale, leur combinaison, elle, a pu être suggérée par les expériences effectuées à Constantinople. Le chapiteau composite arménien, ainsi créé vers le VIe s., allait connaître un certain succès au VIL s., subissant parfois quelques modifications dues à l'influence des traditions locales. À la lumière de ce que nous venons de voir, il ne paraît pas vraisemblable que des maîtres byzantins aient pu participer à la création des chapiteaux arméniens. C'est ce que quelques auteurs avaient supposé à propos des chapiteaux de Zuart'noc' (*ca* 650) [7] en raison des monogrammes du

commanditaire, le patriarche Nersēs, qui y sont sculptés en caractère grecs. Nous reviendrons plus loin sur ces monogrammes.

7 Tandis que dans la partie occidentale du pays, notamment du temps de l'empereur Justinien, Byzance entreprenait une politique de réformes administratives qui devait entraîner l'hellénisation des Arméniens, en Arménie orientale, la mainmise byzantine commença à s'exercer à la suite de la victoire que l'empereur Maurice remporta en 590 sur les Perses. Le nouveau partage de 591 plaça cette fois la majeure partie de l'Arménie sous autorité byzantine, la capitale, Duin, restant cependant en zone perse. Pour neutraliser l'influence du catholicos de Duin, un anti-patriarcat chalcédonien fut créé à Awan, près de la nouvelle frontière. Mais tout cela ne pouvait encore produire d'effet sur le milieu culturel arménien, car la situation était trop instable. En effet, dès la mort de Maurice, les hostilités reprirent et durèrent environ 25 ans. L'Arménie connut entre 603 et 628 une situation extrêmement troublée.

8 En revanche, la domination byzantine fut effective à partir des victoires de l'empereur Héraclius, le traité byzantino-perse de 628 rétablissant les frontières de 591. Les autorités byzantines adoptèrent alors une attitude assez souple vis-à-vis du pouvoir politique, nommant à la tête du pays des princes arméniens ; l'Église, au contraire, subit une forte pression. Aussi le catholicos Ezr fut-il contraint en 631 ou 632 d'adhérer, ne fût-ce que formellement, au dogme de Chalcédoine. Une inscription cryptographique d'Awan, partiellement en grec, semble s'en faire l'écho. Ainsi établie, la domination byzantine permit un épanouissement artistique sans précédent, que n'interrompirent pas les incursions arabes du milieu du VIP s. L'architecture arménienne connut entre 628 et la fin du siècle, son âge d'or. Une estimation fondée sur une étude de la décoration sculptée[8] permet de situer entre les années 630 et 690 plus d'un tiers, peut-être près de la moitié des environ 150 monuments de l'époque paléochrétienne et pré-arabe. Mais, solidement ancrée dans sa tradition, l'architecture ne subit pas d'influence byzantine notable. On peut tout au plus relever deux éléments attribuables à cette influence. Le premier est le pendentif qui remplace à partir du milieu du VIP s. la trompe dans sa fonction de transition du carré central au tambour de la coupole. La première apparition, encore embryonnaire, de cette forme en Arménie se situe à l'extrême fin du VIe s., à Awan, siège de l'anticatholicossat chalcédonien. Coïncidence, évolution naturelle de la trompe ou véritable emprunt, on ne sait exactement[9]. Le second élément est le percement de trois fenêtres au lieu d'une, dans l'abside de beaucoup d'églises arméniennes à partir de l'adoption du dyophysisme par le catholicos Ezr. Plusieurs auteurs estiment qu'il ne peut s'agir d'une coïncidence et qu'il faut voir là un signe d'obédience à l'Église grecque et une imitation de l'usage byzantin[10]. On notera toutefois que l'église de Sainte-Gayanē d'Ējmiacin, fondée par Ezr lui-même et construite durant son patriarcat, ne présente qu'une fenêtre dans l'abside.

9 Beaucoup plus nettement que pour l'architecture, dans le domaine de la sculpture architecturale, l'apport byzantin fut alors assez notable et concerna la sculpture à sujets dont les sources se diversifièrent. Du fait sans doute d'une plus grande ouverture au monde byzantin, la période d'Héraclius correspondit à un enrichissement de l'iconographie et à un renouvellement du style. Des iconographies paléochrétiennes et byzantines jusque-là inusitées en Arménie, furent mises en circulation. C'étaient essentiellement des compositions absidales à l'origine, adaptées par les sculpteurs arméniens aux décors extérieurs (portes, fenêtres, chevets) et accompagnées de divers traits iconographiques byzantins : des scènes d'adoration ou de glorification du Christ,

des images de la Vierge, des scènes de donation et le schéma d'origine antique, des anges en vol tenant un médaillon[11]. Outre leurs thèmes, les modèles introduisaient dans la plastique une certaine tendance au réalisme antiquisant qui vint atténuer la tradition locale de la schématisation linéaire et de l'expressivité forte et simple.

Fig. 1. Deux plaques sculptées sur la façade nord de la cathédrale d'Ēǰmiacin (Ve s. ?)

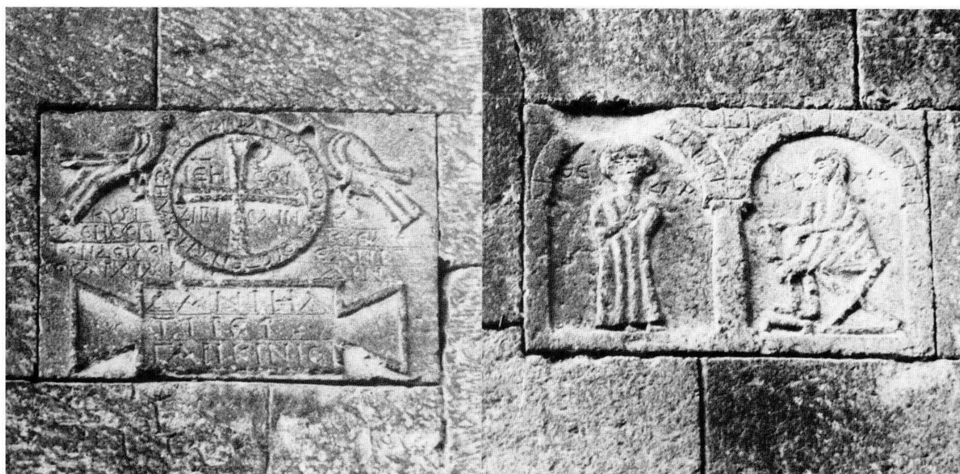


Fig. 2. Chapiteau composite de la cathédrale de Zuart'noc' (vers 650) avec monogramme en grec du catholicos Nersēs



Fig. 3. Tympan de la porte ouest de la cathédrale de Mren, achevée vers 640 (photographie J.-M. et N. Thierry)



Fig. 4. Linteau de la porte de l'église de Pemzašēn (années 630-640 ?)



Fig. 5. Fragment de décor de fenêtre sur la façade sud de l'église d'Ptlni (années 630-640 ?)



Fig. 6. Décor sculpté de l'une des fenêtres sud de l'église de Ptłni (années 640-650 ?)



Fig. 7. Face centrale de l'abside de l'église Sainte-Sion d'Ateni, en Géorgie (années 640 environ ?)



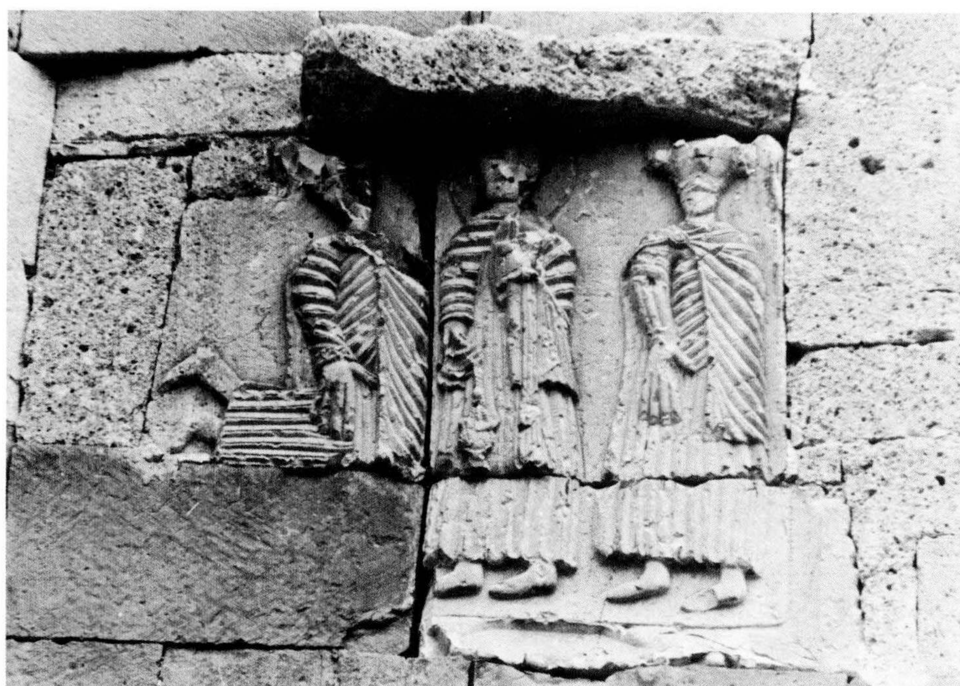
Fig. 8. Linteau de la porte nord de la cathédrale de Mren achevée vers 640 (Photographie J.-M. et N. Thierry)



Fig. 9. Chapiteau à aigle de la cathédrale de Zuartʿnocʿ (vers 650)



Fig. 10. Plaques sculptées sur la façade ouest de l'église Sainte-Sion d'Ateni, en Géorgie (années 640 environ ?)



10 Pour illustrer notre propos, quatre monuments des années 630-650 environ peuvent être cités en Arménie, auxquels il faut ajouter une église de Géorgie.

11 1. A la cathédrale de Mren, achevée en 640, la porte principale ouest est décorée d'une scène présentant, sur le linteau, le Christ entouré des saints Pierre et Paul et de trois

donateurs : un évêque et deux princes. Tandis que les deux archanges qui auraient dû flanquer le Christ sont reportés, faute de place sur le linteau, au registre supérieur : sur le tympan (fig. 3). J.-M. et N. Thierry ont montré que cette décoration s'inspirait sans doute de programmes d'absides byzantines des VIe-VIIe s.[12]. De fait, sinon à Byzance même où elles ne sont pas conservées, du moins à Rome et à Ravenne, plusieurs mosaïques d'abside de cette époque montrent le Christ debout ou assis entouré des archanges et des princes des apôtres, avec parfois sur les côtés les donateurs implorant[13]. Outre l'idée même de la composition, de nombreux traits de la sculpture de Mren renvoient à l'iconographie byzantine : le geste et le type du Christ, sa toge, les attributs de Pierre et Paul, le manteau et les attributs des anges (sceptre et globe). Dans le style également, la stylisation traditionnelle est nettement concurrencée par une aspiration au réalisme, particulièrement sensible sur les anges du tympan.

12 2. Sur une autre porte, celle de l'église de Pemzašēn, que l'on peut dater de la même période, le linteau est orné, cette fois, d'une image de la Mère de Dieu accostée par deux anges et, sous eux, par deux donateurs (fig. 4). Les anges sont montrés volant et tendant à la Théotokos un voile et une couronne. Là encore, on peut citer plusieurs monuments paléochrétiens et byzantins, dans l'abside desquels le même programme est figuré[14]. Parmi eux, l'église de Kiti à Chypre présente dans sa conque une mosaïque dont la Théotokos est proche de celle de Pemzašēn[15]. Comme ailleurs, la transposition de la composition picturale s'est accompagnée de modifications : la scène a été adaptée au cadre rectangulaire du linteau.

13 3. À l'église d'Ōjun, deux fragments probablement d'un linteau, datables approximativement du VIIe s., conservent la partie gauche d'une bande horizontale où le Christ trônait dans une gloire portée par deux anges debout avec deux groupes de trois apôtres de part et d'autre. Si le style rudimentaire s'apparente à celui de l'école locale de Gogarène[16], l'iconographie, elle, présente une Théophanie enrichie du cénacle apostolique emprunté à l'Ascension, et renvoie à des compositions absidales paléochrétiennes[17].

14 3a. Sur la même église d'Ōjun, façades sud et est, deux décors de fenêtre très abîmés que l'on peut dater vraisemblablement du VIIe s., adaptent de manière très originale à la sculpture, le thème de la glorification du Christ par deux anges. Sur la façade sud, la figure humaine était debout et, aux extrémités de l'arc de la fenêtre, les deux anges étaient en vol mais tournés vers l'extérieur. Leurs figures avaient une facture raffinée et un relief dégagé et modelé, modérément soumis à la stylisation linéaire (fig. 5). Cette plastique peut s'expliquer par l'influence d'œuvres étrangères, par exemple byzantines, porteuses de réminiscences antiques. La même source a certainement transmis aussi la convention antique généralisée dans l'art paléochrétien, rendant le vol des anges par le mouvement des jambes croisées, l'une d'elle légèrement relevée. Le diptyque d'Ëjmiacin, qui est probablement une œuvre constantinopolitaine du VIe s.[18] et comporte des anges sensiblement plus antiquisants que ceux d'Ōjun, suggère comment de tels modèles pouvaient être introduits en Arménie : des œuvres mineures pouvaient s'en faire les vecteurs, et non pas seulement des peintures absidales locales qui auraient disparu, comme on l'a proposé[19].

15 3b. Au-dessus de la fenêtre est d'Ōjun, le Christ est figuré jusqu'à la taille, tenant l'Évangile de la main gauche ; l'adoration des anges, également figurés en buste, plus bas, se traduit selon un procédé exceptionnel, par deux boudins donnant naissance à deux palmes. Malgré son originalité, ce décor a plusieurs traits en commun (Christ en buste

sans *clipeus*, geste de témoignage, anges en buste) avec les compositions absidales de monuments italo-byzantins[20].

16 4. C'est encore une fois la glorification du Christ qui est représentée au-dessus d'une fenêtre sud de l'église de Ptłni, datant de 640-650 environ. Le Christ est en buste dans une gloire circulaire ; deux anges en vol s'en approchent, les jambes conventionnellement croisées. Deux séries de trois médaillons contenant les bustes d'apôtres sont disposées sur les côtés (fig. 6). Ce schéma s'inspire de l'iconographie bien connue des deux anges portant l'*imago clipeata*, qui, comme l'a indiqué A. Grabar, provient probablement de décorations absidales paléochrétiennes à thème théophanique, simplifiées et contaminées par le schéma antique des deux *nikai* tenant un médaillon[21]. Cette image résumée de la théophanie convenait particulièrement bien au décor du champ rectangulaire des linteaux paléochrétiens (Isaurie, Égypte, Géorgie). Mais à Ptłni comme à Ōjun, l'image de glorification du Christ est complétée par une représentation du cénacle apostolique. Celui-ci prend la forme de six médaillons. Aussi, ne peut-on s'empêcher de penser que le sculpteur a dû s'inspirer du décor des arcs triomphaux des églises byzantines[22]. On songe en particulier à Saint-Vital de Ravenne où les treize médaillons du Christ et des apôtres peints sur la douelle de l'arc triomphal côtoient, sur la face antérieure du même arc, les anges tenant un autre médaillon[23].

17 5. Citons enfin le cas de l'église d'Ateni, construite en Géorgie par des Arméniens, peut-être vers 640, et où une composition picturale de glorification du Christ en présence des donateurs est appliquée au décor sculpté à l'extérieur d'une abside (fig. 7). Mais pour une fois, on connaît précisément le modèle : il s'agit déjà d'une décoration sculptée, celle de la belle église géorgienne de Jvari[24].

18 On le voit, tous ces exemples n'apportent pas la preuve d'une véritable et précise influence, mais plutôt attestent l'effet bénéfique produit par l'élargissement des horizons des artistes arméniens. Ce n'est pas un hasard si toutes les œuvres évoquées se situent vraisemblablement peu après la reconquête d'Héraclius.

19 Une place particulière revient au linteau nord de l'église de Mren. On y voit trois personnages. À gauche, un prince vient de quitter sa monture et s'approche du centre où un adolescent tient la longue hampe d'une croix ; à droite, un ecclésiastique tient un encensoir (fig. 8). Sans mentionner toutes les hypothèses avancées, il est important de rappeler l'interprétation donnée par J.-M. et N. Thierry. Le décor du linteau représenterait un important événement de l'histoire contemporaine de Byzance, qui eut un grand retentissement en Arménie : la restitution par Héraclius en 630 de la Vraie Croix à Jérusalem[25]. Si l'on admet cette lecture, le linteau de Mren pourrait être regardé comme un véritable emblème de la période inaugurée en 628, que l'on pourrait appeler « l'âge d'or d'Héraclius ».

20 Le milieu du VII. s. fut dominé en Arménie par la personnalité du catholicos Nersēs III (641-662), dit « le Bâtisseur », connu pour son hellénophilie. Nersēs avait été formé à Byzance et, avant d'entrer dans les ordres, avait servi dans l'armée impériale. Considéré comme le chef du parti grécophile qui s'opposait alors au parti pro-arabe dirigé par le prince T'ēodoros Rštuni, il fit lors du concile de Duin de 648, une tentative de rapprochement avec l'Église grecque, que le prince Rštuni contrecarra. C'est encore Nersēs qui, en 652, après l'entrée en Arménie de l'empereur Constant II et de son armée, fit une seconde fois adopter les doctrines de Chalcédoine[26].

21 Mais son hellénophilie et sa culture grecque ne poussèrent pas le fameux patriarche à une imitation de ce qui se faisait à Constantinople. Elles lui furent plutôt une ouverture d'esprit sur des horizons plus vastes. Et cela transparaît dans les œuvres d'architecture et de sculpture qu'il fit effectuer. Ainsi, les architectes qui exécutaient ses commandes - on peut en juger d'après ce qu'il reste de la cathédrale de Zuart'noc' - recoururent aussi bien au fonds antique gréco-romain qu'à des modèles syriens et byzantins. Par exemple, le plan de la cathédrale, que l'emploi de colonnades à la place des conques rend étranger à la tradition arménienne, s'inspire probablement de celui de certains monuments syriens comme Séleucie de Piérie ou Bosra[27]. L'arcature aveugle qui ornait les parois intérieures et extérieures de la cathédrale, fut créée, semble-t-il, à cette occasion à partir, entre autres sources, des arcatures des sarcophages antiques, que l'on retrouve parfois à la période paléochrétienne. C'est ce que révèle la forme de l'arcature intérieure, avec son alternance de pignons et de cintres et l'élargissement, à l'antique, de la partie médiane de ses arcs[28].

22 Enfin, les chapiteaux à aigle qui surmontaient les colonnes placées derrière les quatre piliers centraux de la cathédrale semblent porter partiellement l'écho de chapiteaux byzantins. Les chapiteaux de Zuart'noc' sont uniques dans l'art arménien. Ils ont une forme inhabituelle en cylindre évasé qui se transforme en trapèze. Synthèse entre le fonctionnel et l'esthétique, cette forme permettait au chapiteau d'assurer le lien tectonique des colonnes avec les piliers-maîtres et elle se prêtait parfaitement à la représentation, sur les trois faces du chapiteau, de l'aigle dans toute son ampleur (fig. 9). Un siècle avant Zuart'noc', les sculpteurs byzantins avaient élaboré un type de chapiteau dont le registre supérieur présente quatre aigles sous les angles de l'abaque. Ce chapiteau dont on s'accorde à situer le centre de production à Proconnèse au VIe s., et qui n'est qu'une variante du type d'origine probablement romaine, à animaux sous l'abaque, a été populaire dans l'ensemble de l'Empire[29]. Il est donc permis de supposer que le sculpteur de Zuart'noc' connaissait ces œuvres byzantines et que c'est là qu'il a puisé son inspiration, du moins quant à l'idée de représenter un aigle sur un chapiteau[30]. Par leur style aussi, les chapiteaux de Zuart'noc' sont exceptionnels : ils se distinguent par la délicatesse de leur stylisation, leur figuration à la fois véridique et expressive et la haute qualité de leur exécution. Ici encore, le recours à une sculpture figurée à tendance plastique et véridique n'était certainement pas étranger au facteur byzantin.

23 Seule marque proprement grecque, si l'on ose dire, de l'hellénophilie du patriarche Nersēs : plusieurs inscriptions grecques figuraient à Zuart'noc' à une époque où toutes les autres épigraphes sont en langue arménienne. Ce sont les monogrammes du commanditaire sculptés sur les chapiteaux composites à balustres et corbeille où on déchiffre « Nersēs catholicos » (fig. 2), et surtout l'inscription dédicatoire qui dit : « Nersēs a bâti, souvenez-vous ! »

24 Une petite remarque additionnelle pourrait être faite concernant le costume arménien de l'époque, tel qu'il nous est révélé par les sculptures. Presque toutes montrent des costumes princiers autochtones, transcaucasiens, apparentés à ceux des autres régions montagneuses de l'Orient, notamment de Perse. Les seuls spécimens de costumes qui se rapprochent des types hérités de l'Occident antique et qui pourraient être considérés comme révélateurs d'une mode ou d'une orientation byzantine, se trouvent à l'église arméno-géorgienne d'Ateni. J.-M. Thierry estime qu'ils montrent le manteau ecclésiastique dit « p'ilon »[31], mais il est permis d'en douter. Nous voyons à Ateni un long chiton droit, souvent plissé et, revêtue par-dessus, une toge ou une chlamyde attachée sur

la poitrine ou sur l'épaule par une agrafe (fig. 10). Peut-on en déduire que les princes d'Ateni ou certains d'entre eux étaient de confession chalcédonienne ? Ce serait certainement aller trop loin.

25 En résumé, l'examen des monuments arméniens de la première période chrétienne confirme ce que l'on a déjà dit du peu d'importance des emprunts à Byzance. Les apports byzantins sont pratiquement inexistants dans la sculpture arménienne jusqu'au début du VIP s. L'architecture, dans son ensemble, doit très peu à Byzance. Et la seule influence est celle qui s'exerce sur la sculpture figurée du VIP s. Encore faut-il bien en circonscrire l'importance, car elle ne concerne que cinq ou six églises sur plusieurs dizaines de monuments et elle ne se manifeste pas par un transfert exclusif mais relève de l'ouverture et du dynamisme engendrés par l'âge d'or d'Héraclius.

NOTES

1. Dès 1945, S. DER NERSESSIAN (*Armenia and the Byzantine Empire*, Cambridge, Mass., 1945, p. 107) indiquait que la sculpture arménienne devait relativement peu à l'art byzantin. Cela était confirmé par J. M. THIERRY qui écrivait il y a quelques années : « Une étude attentive des monuments arméniens montre que l'influence byzantine en Arménie a été faible et ponctuelle. » (Les influences byzantines sur l'art arménien, *XVI. Internationaler Byzantinis-tenkongress, Akten 11/5, JOB* 32/5, 1982, p. 241). La même idée est exprimée par A. JAKOBSON, Vzaimootnošenija rannesrednevekovoj arhitektury Armenii i Vizantii, *Patma-Banasirakan Handes*, Erévan 1973, n° 4, p. 33-42.

2. Le roi Pap (*ca* 369-374) institua l'autocéphalie de l'Église arménienne en interdisant l'investiture des prélats arméniens par le métropolite grec de Césarée.

3. Sur ces inscriptions : A. KHATCHATRIAN, *L'architecture arménienne du IVe au VIe s.*, Paris 1971, p. 67-68.

4. Sur les chapiteaux composites byzantins des Ve et surtout VIe s. fabriqués à Proconnèse : L. BRÉHIER, *La sculpture et les arts mineurs byzantins*, Paris 1936, p. 13, 62 et pl. VI ; E. COCHE DE LA FERTÉ, *L'art de Byzance*, Paris 1981, pl. 23 et fig. 988 et 999 ; Ch. DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, I, Paris 1925, p. 140 ; A. GRABAR, *L'âge d'or de Justinien*, Paris 1966, p. 272 ; R. KAUTZSCH, *Kapitellstudien*, Berlin-Leipzig 1936 (rééd. 1970), pl. 38.

5. *DACL*, XIII, col. 14-17 ; M. D'ONOFRIO, *Le chiese di Dvin*, Rome 1973, fig. 97, 99 et 100 ; R. KAUTZSCH, *Kapitellstudien*, cité note précédente, pl. 46-48 ; J. LAFONTAINE-DOSOGNE, *Itinéraires archéologiques dans la région d'Antioche. Recherches sur le monastère et sur l'iconographie de S. Syméon Stylite le Jeune*, Bruxelles 1967, p. 110-111 ; J. STRZY-GOWSKI, *L'ancien art chrétien de Syrie*, Paris 1936, p. 101, fig. 66.

6. F. DE MAFFEI, La civiltà figurativa armena, *Architettura medievale armena*, Rome 1968, p. 28-29; M. D'ONOFRIO, *Le chiese*, cité note précédente, p. 44 et 64; W.-E. KLEINBAUER, Tradition and Innovation in the Design of Zvartnotz, *The Second International Symposium on Armenian Art, Collection of Reports*, III, Erévan 1978, p. 21; R. KRAUTHEIMER, *Early Christian and Byzantine Architecture*, Harmondsworth 1965, p. 230.

7. Ch. Diehl cité par T`. T'ORAMANYAN, *Nyut'er hay čartarapetut'yan patmut'yan* (= Matériaux pour l'histoire de l'architecture arménienne), I, Erévan 1942, p. 63-64 ; A. JAKOBSON, *Očerk istorii*

zodčestva Armenii V-XVII vv., Moscou-Leningrad 1950, p. 36 ; J. STRZYGOWSKI, *Die Baukunst der Armenier und Europa*, Vienne 1918, p. 421.

8. P. DONABÉDIAN, *Le décor sculpté des églises arméniennes du haut Moyen Age*, Thèse de doctorat dactylographiée, Paris X-Nanterre, 1986.

9. Considèrent le pendentif comme un emprunt byzantin : F. DE MAFFEI, La civiltà figurativa, cité *supra* n. 6, p. 24, et ID., dans *2nd Intern. Symposium on Armenian Art*, II, cité *supra* n. 6, p. 149 ; M. D'ONOFRIO, *Le chiese, p.* 44 ; A. EREMIAN, Sur certaines modifications subies par les monuments arméniens au VIIe s., *REArm.* N. S. 8, 1971, p. 266.

10. S. DER NERSESSIAN, *L'art arménien*, Paris 1977, p. 39 ; A. EREMIAN, *Xram Ripsime* (= L'église de Hfip'simë), Erevan 1955, p. 41 ; ID., art. cité note précédente, p. 259 et 262 ; M. HASRATIAN, La salle à coupole du VIP s. de Dedmachène, *REArm.* N. S. 10, 1973-74, p. 244-245 ; M. et N. THIERRY, La cathédrale de Mrèn et sa décoration, C. *Arch.* 21, 1971, p. 53 ; M. THIERRY, L'église de la Mère de Dieu d'Arcuaber, *C. Arch.* 25, 1976, p. 51 ; J.-M. THIERRY, P. DONABÉDIAN, *Les arts arméniens*, Paris 1987, p. 63 ; T῾. T῾ORAMANYAN, *Nyut῾er*, cité *supra* n. 7, I, 1942, p. 297 et II, 1948, p. 188.

11. Les monuments arméniens confirment que la transposition de thèmes, notamment théophaniques, du décor intérieur des absides au décor extérieur sculpté, que l'on a observée à propos des portails romans, a des antécédents paléochrétiens.

12. M. et N. THIERRY, La cathédrale de Mrèn, cité *supra* n. 10, p. 43-77, notamment 67-68. Le lien des sculptures de Mrèn avec l'art byzantin a également été relevé par : N. ALADAŠVILI, La représentation des donateurs dans la sculpture monumentale arménienne et géorgienne, *2nd Intern. Symposium on Armenian Art*, III, p. 76-77 ; L. AZARYAN, *Val mijnadaryan haykakan k῾andakē* (= La sculpture arménienne du haut Moyen Age), Erévan 1975, p. 78 ; S. DER NERSESSIAN, *Armenia*, cité *supra* n. 1, p. 89 ; EAD., *The Armenians*, Londres 1969, p. 12 4 ; EAD., *L'art arménien*, cité *supra* n. 10, p. 57 ; M. SARGSYAN, Mreni tacari himnadirneri patkerak'andaknerë (= Les reliefs des fondateurs de l'église de Mren), *Patma-Banasirakan Handes*, 1966, n° 4, p. 249 ; T. SCALESSE, La cattedrale di Mren in Armenia, *XX corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenne 1973, p. 387 ; T῾. T῾ORAMANYAN, *Nyut'er*, I, p. 296.

13. A Rome : Saints-Côme-et-Damien, Saint-Théodore, Saint-Laurent ; à Ravenne : Saint-Vital et Saint-Michel in Affricisco.

14. Citons les absides d'une chapelle de Baouît, de Parenzo, de Sainte-Marie-Antique de Rome, de Sainte-Marie-Majeure de Ravenne, de Sainte-Catherine du Sinaï, de Saint-Serge de Gaza, peut-être du couvent des Blachernes à Constantinople, de la Panaghia Angeloktistos de Kiti, les niches de deux cellules de Saqqara… Avant nous, deux auteurs ont relevé le lien entre ce linteau et les programmes absidaux : L. AZARYAN, *Val mijnadaryan*, cité *supra* n. 12, p. 103, et N. THIERRY, La sculpture aux VIe et VIIe s., *Archeologia*, n° 126, janvier 1979, p. 12.

15. Ch. DELVOYE, *L'art byzantin*, Paris 1967, fig. 24 ; A. GRABAR, *L'âge d'or*, cité *supra* n. 4, p. 134, fig. 144.

16. Sur le style et les caractéristiques de cette école (entre autres, la forme simplifiée des visages protobyzantins) : N. THIERRY, Essai de définition d'un atelier de sculpture du haut Moyen Age en Gogarène, *Revue des Études Géorgiennes et Caucasiennes* 1, 1985, p. 186.

17. Des majestés absidales que l'on connaît d'après les fresques de Baouît (A. GRABAR, *L'âge d'or*, p. 174, fig. 186 ; ID., *Christian Iconography. A study of ils Origins*, Princeton 1968, fig. 324 et 325) ont probablement servi de point de départ aux synthèses Théophanie-Ascension que l'on retrouve sur des linteaux, des peintures et qui serviront en Occident pour les portails romans.

18. Le diptyque en ivoire qui sert de reliure à l'Évangile d'Ëjmiacin et se trouve en Arménie depuis une époque très ancienne est considéré comme une œuvre constantinopolitaine par S. DER NERSESSIAN, *L'art arménien*, p. 75 et A. GRABAR, *L'âge d'or*, p. 292-293.

19. S. DER NERSESSIAN, *L'art arménien*, p. 58 (à propos de Mren).

20. En particulier la mosaïque de la conque de l'oratoire de Saint-Venance à Rome : M. CHATZIDAKIS, A. GRABAR, *Die Malerei im frühen Mittelalter*, Gütersloh 1965, pl. 105.

21. A. GRABAR, *L'âge d'or*, p. 237.

22. S. DER NERSESSIAN, *Armenia, p.* 88 ; EAD., *The Armenians*, cité *supra* n. 12, p. 124 ; EAD., *L'art arménien*, p. 55.

23. Ch. DIEHL, *Manuel d'art,* cité *supra* n. 4, p. 206 ; V. LAZAREV, *Istorija vizantijskoj živopisi*, II, Moscou 1948, pl. 31.

24. N. ALADACHVILI, *Monumental'naja skul'ptura Gruzii*, Moscou 1977, p. 34 et 46 ; ID., La représentation, cité *supra* n. 12, p. 76-77 ; G. ČUBINAŠVILI, *Pamjatniki tipa Džvari*, Moscou 1948, p. 156-157 et 166.

25. M. et N. THIERRY, La cathédrale de Mrèn, p. 69-76.

26. Comme en 632, la prise de position du catholicos fut éphémère, d'autant plus qu'en 653 les Byzantins furent chassés d'Arménie.

27. D'après F. DE MAFFEI, La civiltà figurativa, p. 23, R. KRAUTHEIMER, *Early Christian...Architecture*, cité *supra* n. 6, p. 230, et J.-M. THIERRY, P. DONABÉDIAN, *Les arts arméniens*, cité *supra* n. 10, p. 69, le plan de Zuart'noc' se rattache plutôt à celui des Saints-Serge-et-Bacchus de Constantinople. Selon T'. T'ORAMANYAN, *Nyut'er*, I, p. 172, la combinaison du noyau cruciforme arménien et de la composition rotondale classique exprimait la volonté qu'avait Nersēs de réconcilier les mondes grec et arménien.

28. S. MNACAKANJAN, *Zvartnoc*, Moscou 1971, p. 45, a, avant nous, rapproché l'arcature intérieure de Zuart'noc' de celle des sarcophages romains.

29. Les spécimens les plus connus du chapiteau à quatre aigles se trouvent à Sainte-Sophie de Constantinople, Salonique, Saint-Marc de Venise, la crypte d'Otrante. Parenzo, Milan, Lyon, Le Caire...

30. Ce parallèle a déjà été évoqué par : S. DER NERSESSIAN, *Armenia*, p. 86 ; A. JAKOBSON, *Očerk*, cité *supra* n. 7, p. 36-37 ; W.-E. KLEINBAUER, Tradition, cité *supra* n. 6, p. 21 ; S. MNACAKAJAN, *Zvartnoc*, cité *supra* n. 28, p. 45 ; J. STRZYGOWSKI, *Die Baukunst*, cité *supra* n. 7, p. 423.

31. J.-M. THIERRY, P. DONABÉDIAN, *Les arts arméniens*, p. 79.

Quelques précisions préliminaires sur le schisme entre les églises byzantine et arménienne au sujet du concile de Chalcédoine

II. La date et les circonstances de la rupture[1]

Nina G. Garsoïan

1 Les multiples problèmes entourant le schisme arméno-byzantin au sujet du concile œcuménique de Chalcédoine en 451 n'ont jamais cessé d'être débattus par les savants, tant arméniens qu'étrangers, mais presque toute l'attention de ces érudits, ainsi que celle des polémistes, a été dirigée vers les aspects dogmatiques, ou plus précisément christologiques, qui ont divisé les deux Églises[1]. Il est parfaitement évident que ces questions sont d'une importance majeure. Néanmoins une nouvelle analyse des sources arméniennes contemporaines nous pousse maintenant vers les questions souvent négligées qui se rapportent au cadre historique dans lequel la querelle s'est déroulée durant la période pré-islamique et surtout au VIe siècle. Notre article précédent a eu pour but la démonstration du peu de fondement de la thèse postulant que l'isolement de l'Arménie et son ignorance conséquente des développements dogmatiques des Ve et VIe siècles dérivent en grande partie de l'absence d'évêques « arméniens » aux conciles œcuméniques après celui de Nicée. Or ce point de vue n'est soutenable que si le terme « Arménie » est réduit exclusivement au royaume arsacide situé au-delà de l'Euphrate aux IVe-Ve siècles ou à la Persarménie encore plus à l'est, après la division et la chute de ce royaume[2], quoique ceci ne soit pas l'usage des contemporains, qui se servent de ce terme dans un sens plus large[3]. La question abordée ici est celle de la date, également controversée, de la rupture entre les églises et de l'importance que la hiérarchie arménienne attachait aux développements politiques ainsi que religieux dans l'empire byzantin au-delà de ses propres frontières.

2 Deux dates pour la condamnation officielle du concile de Chalcédoine par l'Église arménienne ont primé jusqu'à présent : celles des deux conciles arméniens tenus au VIe

siècle à Duin, la capitale administrative et ecclésiastique de la Grande ou Persarménie à cette époque. Suivant les renseignements fournis par l'*Histoire d'Arménie* composée au début du Xᵉ siècle par le katʿołikos Jean (Yovhannēs) l'Historien[4], ainsi que ceux de ses quasi-contemporains, l'évêque Uxtanēs[5] et Movsēs Kalankatuacʿi ou Dasxurancʿi[6], la plupart des savants arméniens - à l'exception de Hacuni, Ananean et Tēr Mkrtc'ean (au début de ses recherches, mais non dans sa conclusion finale)[7]- tels Čʿamčʿean, Ter Mikelean, Ōrmanean, Inglisian et Sarkissian ont opté pour le Iᵉʳ concile de Duin réuni par le katʿołikos Babgēn Iᵉʳ (491-516) en 505/506[8]. Au contraire, la plupart des spécialistes occidentaux récents ont préféré le choix de G. Garitte pour le IIᵉ concile convoqué le Dimanche des Rameaux, 21 mars 555, par le katʿołikos Nersēs II Astarakec'i (548/9-557/8)[9] . Dans le deuxième cas, la conclusion repose surtout sur les témoignages du traité anonyme pro-Chalcédonien composé en arménien vers 700 et connu sous le titre de *Narratio de rebus Armeniae*, dont seule une version grecque nous est parvenue[10], sur l'exposé parallèle du katʿołikos géorgien du IXᵉ-Xᵉ siècle, Arsēn Sapʿareli[11] et sur la prétendue *Lettre* du patriarche contemporain Photius de Constantinople au katʿołikos arménien Zacharie[12], une série de documents que Garitte fait remonter à une source commune[13]. A part ceux-ci, cette thèse est soutenue par la *Liste des conciles tenus en Arménie*, attribuée au katʿołikos Jean Ōjnecʿi (718-727)[14], ainsi que par les historiens arméniens de la fin du moyen-âge, Step'annos Tarōnec'i dit Asołik au début du XIᵉ siècle, Kirakos Ganjakecʿi, Stepʿannos Orbelean et Vardan Arewelc'i au XIIIᵉ[15]. Récemment, le Père Ananean a joint à cette liste un petit document anonyme qui aurait été composé selon son titre par les évêques réunis à Duin en 555[16].

3 Les deux conclusions présentées jusqu'ici souffrent également des imperfections et des contradictions des sources sur lesquelles elles reposent. La *Narratio* et les sources parallèles sautent directement de Chalcédoine au concile de Duin de 555 sans la moindre mention de celui de 506[17] tandis que le katʿołikos Jean l'Historien, dont la position comme chef de l'Église arménienne lui donnait certainement accès aux documents officiels préservés dans ses archives, omet totalement le deuxième concile et place le schisme en 506[18]. La *Liste des conciles* attribuée à son prédécesseur Jean Ōjnecʿi a longtemps été tenue pour suspecte[19]. Enfin, l'opuscule soi-disant rédigé par les pères réunis à Duin en 555 et accepté comme authentique par Ananean, bien qu'il figure comme un colophon joint à un Homéliaire (*Čarĕntir*) datés du XIVᵉ siècle[20], n'inspire guère confiance. Sa date est contradictoire et il ne contient ni les salutations, ni les noms ou signatures épiscopales de rigueur dans un document de ce genre à l'époque. Il ne mentionne pas le co-président du concile Meršapuh, évêque des Mamikonean et du Tarōn. Surtout, il débute de but en blanc par une histoire fantaisiste sur les intrigues de l'impératrice crypto-nestorienne Pulchérie destinées à obtenir la convocation du concile néfaste de Chalcédoine. Il parle de l'expulsion du patriarche monophysite Dioscore de la « royauté [*tʿagaworutʿiwn*] d'Alexandrie » et nomme le katʿołikos arménien martyrisé en Perse après la révolte de 450-451 Lewond et non Joseph[21]. La forme et les bévues de ce document associé à une collection datant de 1335 suggèrent bien plus une élucubration tardive contenant des souvenirs peu précis de la tradition hagiographique du Vᵉ siècle, dans laquelle le prêtre Łewond joue le premier rôle, qu'un acte officiel authentique provenant d'un groupe d'évêques du VIᵉ siècle, qui auraient dû tout au moins connaître les noms des chefs récents de leur propre Église, même si, contre toute vraisemblance, ils ignoraient la position du patriarche sanctifié ou condamné d'Alexandrie[22]. En outre, il nous faut noter que les sources citées dans les deux cas sont postérieures aux conciles de Duin, et plus

particulièrement, à la transformation radicale de l'Orient due aux conquêtes arabes du VIIᵉ siècle. Elles datent donc d'une époque où le passé commençait à s'estomper ou même à être sciemment brouillé et déformé afin de servir aux besoins d'un milieu arménien dont les rapports ecclésiastiques avec Constantinople étaient devenus fort différents de ceux du VIᵉ siècle. Finalement, les sources qui se rapportent au concile de 555 y situent pêle-mêle toutes les activités et innovations du VIᵉ siècle, non seulement la supposée condamnation de Chalcédoine en Arménie, mais l'insertion de l'addition « monophysite », ὁ σταυρωθείς δι' ἡμᾶς, dans le Trisagion, l'adoption du calendrier distinctif arménien et la traduction en arménien de la *Réfutation* du concile de Chalcédoine composée par le patriarche d'Alexandrie, Timothée Élure[23].

4 Face à ces documents dont aucun n'est complètement digne de confiance, un retour aux sources arméniennes indiscutablement contemporaines des deux conciles s'avère indispensable. Onze documents concernant plus ou moins directement les conciles de 506 et de 555 ont été conservés dans la collection de la correspondance officielle de l'Église arménienne connue sous le nom de *Livre des Lettres* (*Girk' T'łt'oc'*)[24]. Nous pouvons probablement y ajouter deux *Lettres* du successeur de Nersēs II, le kat'ołikos Jean II Gabełean (557/8-574) « à l'évêque et seigneur de Siwnik' » et « aux évêques d'Ałuank' (Albanie caucasienne) »[25]. Enfin, nous possédons une *Lettre* du patriarche Jean IV de Jérusalem (575-593), adressée « au kat'ołikos Abas d'Albanie », qu'il faut probablement identifier avec l'évêque Abas de Partaw, nommé en premier lieu quoique sans autre titre, dans la deuxième lettre du kat'ołikos d'Arménie[26]. L'authenticité du premier groupe de documents n'a jamais été sérieusement contestée, bien qu'Adontz et Hacuni aient suggéré la possibilité de quelques interpolations postérieures[27]. Ce groupe présente un ensemble cohérent sans contradictions inexplicables. Sa chronologie, sa prosopographie et sa topographie sont corroborées par d'autres sources grecques et iraniennes aussi bien qu'arméniennes. Il n'y a donc aucune raison de s'en défier a priori. Cependant un aspect n'en a pas été observé et maintenu jusqu'à présent avec toute la précision nécessaire. Une différence catégorique sépare les épitres qui le composent en deux classes bien distinctes : 1) quelques actes officiels directement liés aux conciles, et 2) des lettres dogmatiques plus nombreuses, ayant nécessairement moins d'autorité et de poids, qui les accompagnent. Le manque de précision des conclusions précédentes semble dériver en grande partie de l'absence de rigueur suffisante dans la différenciation entre ces deux séries.

5 Seuls quatre documents parmi les onze appartenant au premier groupe conservé dans le *Livre des Lettres* peuvent être qualifiés d'officiels : pour le concile de 506, la première lettre du kat'ołikos Babgēn Iᵉʳ, datant de la 18ᵉ année du règne de Kawad roi des rois (506) et se référant à un concile siégeant dans la capitale (*ostan*) de Duin[28] ; pour le concile de 555, trois documents d'importance inégale : la *Lettre de blâmes* du kat'ołikos Nersēs II convoquant pour la deuxième fois certains évêques arméniens à un concile[29], le *Pacte d'Union* (*Uxt miabanut'ean*) dogmatique soussigné par tous les participants laïcs aussi bien qu'ecclésiastiques[30] et pour finir, une *Lettre* du kat'ołikos aux évêques Grégoire de Mardpetakan et Grégoire d'Arcrunik' leur enjoignant de faire obéir les décisions conciliaires à travers leurs juridictions[31]. Les vingt canons attribués à Nersēs II et à son co-président l'évêque Mersapuh de Tarōn dans la collection canonique de l'Église arménienne (*Kanonagirk' Hayoc'*) ne peuvent malheureusement pas être adjoints à ces quatre documents, non seulement à cause de leur attribution douteuse, mais à cause de

leur caractère exclusivement disciplinaire qui ne nous apporte aucune information utile pour cette étude[32].

6 Il est évident que le nombre de pièces strictement officielles est très restreint même vis-à-vis des lettres dogmatiques secondaires qui ne parlent pas de conciles, mais leurs renseignements n'en sont que plus importants. Nous ne nous occuperons ici que de ceux qui se rapportent directement à l'Arménie dans ses relations avec l'Empire byzantin, réservant à une autre étude la question des relations arméno-iraniennes.

7 La première lettre du kat῾ołikos Babgēn Ier nous apprend non seulement la date et le lieu précis du concile de 506, mais ajoute l'information que le concile siégeait déjà lorsqu'une délégation venue de Perse et peut-être dirigée par le grand polémiste monophysite Siméon, évêque par la suite de Bēθ Aršam[33], se présenta pour avertir les Arméniens qu'une nouvelle hérésie dyophysite avait fait son apparition dans leur pays dans la 27e année de Pērōz roi des rois (484), pour se plaindre de diverses persécutions qu'ils avaient subies de la part des autorités et pour solliciter aide et conseils. D'accord avec ses propres suffragants et avec les seigneurs arméniens déjà réunis à Duin, ainsi qu'avec les Eglises ibérienne (*Virk῾*) et albanaise (*Ałuank῾*) et avec les Romains (*Hoṙomk῾*)[34], Babgēn condamna non seulement les doctrines exposées par la mission, ainsi que la hiérarchie de l'Église de Perse[35], mais aussi les coryphées de la christologie dyophysite dans l'Empire byzantin : Nestorius, ses maîtres Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste et ses collègues et disciples, Théodoret de Cyr et Ibas d'Édesse[36].

8 Nous ne possédons aucune indication de la raison pour laquelle le concile s'était réuni, autre que l'exclusion absolue de la possibilité qu'il eût été convoqué pour entendre la délégation de Perse, puisqu'il s'était réuni avant qu'elle fasse une apparition apparemment inattendue[37]. Il n'est pas impossible que la cause en fût la réception officielle de l'*Hénotique* promulguée en 482 par l'empereur Zénon, malgré le passage d'un quart de siècle depuis cet événement[38]. Les perturbations de l'Arménie entre la révolte de Vardan Mamikonean en 450-451 et la conclusion d'une trêve de sept ans entre Anastase I er et le roi Kawad en 505/6[39] ; les persécutions religieuses qui amenèrent la destitution du kat῾ołikos Giwt en 471/2, malgré sa reconnaissance de la juridiction du roi des rois[40] ; la rébellion de Vahan Mamikonean et sa réconciliation avec les Sassanides en 484/5, qui l'écartait *ipso facto* de Constantinople[41] ; la révolte arménienne de 492-499 contre le prosélytisme mazdéen, le refus d'assistance de Byzance et la réimposition du joug sassanide[42] ; et enfin les ravages de la guerre de 502-506 pendant laquelle les armées perses traversèrent de part en part le plateau arménien en 502-503 durant leur marche de Karin/Théodosioupolis au siège d'Amide et à la prise de Martyropolis en Mésopotamie[43] -, auraient probablement troublé sinon coupé tout rapport entre Constantinople et l'Arménie et par conséquent rendu peu probable une approbation officielle du décret impérial antérieure à 506. Cependant, si cette réception était le véritable but du concile de Babgēn, il est surprenant que l'acte conciliaire ne contienne aucune référence à l' *Hénotique* et que ce ne soit que dans la seconde lettre semi-officielle du kat῾ołikos qu'il soit inclus en passant dans la liste des autorités religieuses citées. En outre, sa citation ici côte à côte avec les douze *Anathèmes* de saint Cyrille d'Alexandrie suggère une connaissance de longue date plutôt qu'un accord récent[44]. Quoiqu'il en soit de cette question, la première chose qui saute aux yeux dans l'unique acte officiel du concile de 506 est l'absence de toute condamnation explicite du concile de Chalcédoine et du *Tome* du pape Léon Ier. Non seulement il n'en parle pas clairement, mais il n'en souffle pas mot. Les noms de

Chalcédoine et de Léon ne s'y rencontrent pas une seule fois et ce n'est que de nestoriens qu'il s'agit dans ses anathèmes.

9 Le deuxième concile de Duin est mieux documenté, mais son cas est plus compliqué. Il semble avant tout que nous ayons bien affaire à un seul concile réuni le 21 mars 555, comme il a déjà été dit, et non à deux, convoqués respectivement en 552/3 et 555 pour des raisons différentes, ainsi que le propose Ananean[45]. Il n'y a pas de doute que la *Lettre de blâmes* de Nersēs II contient l'indication d'une première convocation à un concile, mais l'absence de certains évêques réfractaires, qu'elle blâme et menace de destitution au cas où ils continueraient à faire la sourde oreille, démontre clairement que le concile envisagé n'avait pas encore eu lieu[46]. En outre, cette lettre précise formellement que l'unique but du concile était la répression d'une hérésie nestorienne et non la consécration épiscopale du moine syrien ʿAbdīšōʿ, hypothétiquement suivie quelques années plus tard par une assemblée dogmatique, ainsi que le suggère Ananean[47]. Son soi-disant premier concile de 552 ou 553, qui n'est enregistré dans aucune liste conciliaire arménienne, est une illusion. Tout au plus, les lettres secondaires qui parlent de la consécration d'ʿAbdīšōʿ se réfèrent à une des assemblées ordinaires réunies pour consacrer un partriarche, telles que nous en trouvons plusieurs décrites au IVe siècle dans les *Récits épiques* attribués à P'awstos Buzand[48], et non à un concile extraordinaire convoqué par le katʿołikos pour traiter une question importante, comme c'était évidemment le cas en 506 et en 555.

10 Les trois documents qui concernent le deuxième concile, et surtout le *Pacte d'union* indiquent unanimement que sa raison d'être était la condamnation et l'extirpation de la recrudescence d'une hérésie « nestorienne » apportée en Arménie de la province perse du Xužastan (Susiane) une ou deux générations auparavant, et installée dans la capitale même de Duin, où les sectaires pactisaient apparemment avec les hérétiques pauliciens déjà connus en Arménie[49]. Les évêques et les seigneurs présents se lièrent par un serment solennel de maintenir l'anathème contre ces « nestoriens » et le katʿołikos dans sa troisième lettre enjoignit une vigilance particulière aux évêques des provinces sud-orientales de Mardpetakan et d'Arcrunikʿ[50]. Exactement comme dans le cas de l'acte concilaire de Babgēn Ier, aucune allusion n'est faite au concile de Chalcédoine ou au *Tome* du pape Léon et leurs noms sont également absents du texte des trois actes officiels. Par conséquent, nous sommes amenée, bon gré mal gré, à la conclusion que les documents conciliaires authentiques de 506 et de 555 n'ont rien à voir avec une condamnation du concile de Chalcédoine ou une rupture avec l'Église byzantine.

11 Ce n'est que dans les lettres dogmatiques secondaires, accessoires ou plus tardives que les pièces officielles - la deuxième lettre de Babgēn Ier, qui répète et développe prolixement la position de la première ; la correspondance préliminaire entre Nersēs II et les Syriens « orthodoxes » au sujet de la consécration d'ʿAbdīšōʿ et d'un accord dogmatique entre les julianistes et les Arméniens[51] ; et enfin, les lettres postérieures de Jean II Gabelean aux Siouniens et aux Albanais ainsi que celle de Jean de Jérusalem à ces derniers[52] -, que nous retrouvons la trace du concile œcuménique de 451. Mais même dans ces documents, moins péremptoires que les précédents, la condamnation de la doctrine de Chalcédoine, loin d'être le point de mire attendu au moment d'une rupture définitive, n'est mentionnée qu'en passant ou insérée dans un ramassis hétéroclite et incohérent d'anathèmes visant pêle mêle Mani, Marcion, Paul de Samosate, Arius, Apollinaire, Théodore de Mopsueste, Diodore de Tarse, Ibas d'Édesse et Nestorius, pour finir par Eutychès et Sévère d'Antioche[53].

12 Face à la contradiction évidente opposant ce manque d'intérêt des sources arméniennes et surtout le silence absolu des actes conciliaires, aux hypothèses plaçant la condamnation officielle de la définition christologique de 451 à l'un ou l'autre concile de Duin et en faisant le but principal de la convocation de ces conciles, Garitte[54] propose une solution à cette impasse. D'après lui, si « la lettre synodale de Nersēs II (le *Pacte d'Union*) ne condamne pas nommément le concile de Chalcédoine, mais seulement les nestoriens, [c'est que] pour l'auteur de cette lettre, les deux termes étaient équivalents. » Cette identification est peut-être possible à une époque plus tardive, surtout dans la polémique aigüe entre les Arméniens et les Byzantins au Xe siècle, mais ce n'est guère le cas au VIe siècle, où la distinction entre les deux termes est encore maintenue. Avec une seule exception possible, les anathèmes des documents du VIe siècle que nous venons d'étudier maudissent Nestorius *et* le concile de Chalcédoine et non le concile nestorien de Chalcédoine[55]. Tous les actes conciliaires notent invariablement que l'hérésie nestorienne de leur époque provenait du Xužastan en bordure du Gołfe persique et de ce fait, ils tournent le dos au faubourg constantinopolitain de Chalcédoine. En outre, ils nomment les sectaires « Xužikʿ » et jamais chalcédoniens, ni même grecs ou romains[56]. Le *Pacte* de 555 compare les « Xužikʿ » nestoriens qu'il condamne aux pauliciens d'Arménie sans jamais introduire une équivalence avec Chalcédoine à un endroit où cette équation s'imposerait si elle avait été possible[57]. Même dans les documents qui se rapportent à la rupture arméno-ibérienne au début du VIIe siècle, la distinction entre Xužikʿ et Chalcédoine est encore marquée[58].

13 Pour finir, la doctrine dyophysite décrite et condamnée dans tous les documents du *Livre des Lettres* (l'acte conciliaire de Babgēn Ier ainsi que la correspondance auxiliaire) ne peut être assimilée à une interprétation, même volontairement déformée du symbole de Chalcédoine. Elle représente plutôt une forme extrême de la doctrine attribuée à Nestorius et encore plus à son maître Théodore de Mopsueste :

> « Mais comme disent les frères que vous (les Syriens) nous avez envoyés [...] les évêques qui sont nestoriens parlent ainsi : ils disent qu'il y a deux Fils de Dieu, l'un Dieu le Verbe, égal au Père qui descendit des deux, et l'autre Jésus, un homme mortel comme nous-mêmes, qui naquit de Marie, et parce qu'il était plus juste que tous les hommes, il fut honoré et fut appelé par grâce Fils de Dieu de nom seulement et il n'[était] pas Fils de Dieu ni l'égal du Père, mais un homme créé mortel comme nous-mêmes [...] et à cause de ses vertus et de ses bonnes actions il devint digne de la grâce d'être le temple de Dieu le Verbe [...] Et l'homme qui avait été honoré reçut la grâce pour lui-même. Et il accomplit des prodiges (signes) et des miracles par Dieu le Verbe qui descendit des cieux et habita en lui, c'est-à-dire dans Jésus [...] Étant de cette race humaine et égal à elle [mais] Fils de Dieu par Dieu le Verbe...[59] »
>
> « [Tandis que nous,] nous croyons que la Sainte Vierge Marie est la Mère de Dieu (*Astuacacin/Theotokos*) car le Verbe de Dieu fut véritablement incarné d'elle dans la chair et les os et devint parfaitement homme...[60] »

14 Tous les termes-clé : *Theotokos*, Fils par nature, fils par grâce, temple habité par le Verbe, du vocabulaire nestorien s'y retrouvent. C'est précisément la doctrine condamnée par Jacques de Saroug, l'évêque contemporain de Batna en Mésopotamie (518/9-521) dans sa *Lettre aux bienheureux d'Arzoun* [Arzōn] habitant la région frontalière de l'Arménie méridionale. Une lettre dans laquelle lui aussi s'occupe exclusivement de nestoriens sans aucune référence à Chalcédoine :

> « Quant à ceux qui disent que celui-ci (Nestorius) n'est pas anathématisé, ils sont eux aussi anathèmes et sont tombés en dehors de toute vérité [...] Je n'ai pas appris

deux pères et je n'annonce pas deux fils, car je connais un seul fils de Dieu, en qui ne sont pas alignées des personnes, ni en qui se trouvent des nombres. Il n'est pas divisible en parties : le même est Dieuavec son Père et homme avec sa mère [...] Emmanuel ne se divise pas. Il est un et non pas deux ; [...] étant Dieu, il n'est pas devenu Dieu le Verbe, le Fils du Père qui prit demeure en Jésus qu'enfanta une vierge, selon ce que prétendent les imposteurs qui comptent deux Uniques de Dieu au lieu d'Un seul [... Ce que nous croyons] par contre est que [...] Il est seul l'Unique de Dieu [...] le même qui a été engendré sans commencement [...] est né dans un corps pris de la vierge, sainte Marie, Mère de Dieu [...] Mais les autres, les schismatiques, parlent autrement. Avec la personne du fils, ils introduisent un autre nombre [...] Ils ne disent pas que Marie est la Mère de Dieu ; ils ne professent pas que Jésus qui vient d'elle est le Dieu tout puissant [...] Nestorius l'anathème et le misérable [...] en voulant compter "deux", il a été rendu étranger par le véritable “Un”...[61] »

15 Force est donc de nous rendre à l'évidence qu'ici comme dans les actes des conciles de Duin les hérétiques condamnés étaient bien de véritables nestoriens et non les pères de Chalcédoine qui reconnaissaient Marie comme *Theotokos* et n'avaient jamais suggéré la présence de deux fils dont l'un était le temple de l'autre :

« Suivant les saints pères, nous enseignons tous unanimement un seul et même Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, complet quant à la divinité et complet quant à l'humanité, vraiment Dieu et vraiment homme [...] consubstantiel au Père selon la divinité et consubstantiel à nous selon l'humanité, [...] engendré du Père avant les siècles selon la divinité, et, selon l'humanité, né pour nous et pour notre salut dans les derniers temps de la Vierge Marie, Mère de Dieu : un seul et même Christ, Fils, Seigneur, Monogène [...] Jésus-Christ n'a pas été partagé ou divisé en deux personnes, mais il n'y a qu'un seul et même Fils, Fils unique, Dieu Verbe, le Seigneur Jésus-Christ...[62] »

16 Le but de l'ébauche présentée ici n'est pas de soutenir que l'Église arménienne n'avait pas condamné le concile de Chalcédoine au VIe siècle, comme le fait Hacuni[63]. Les documents accessoires arméniens cités plus haut, sinon les actes officiels des conciles de Duin, le rejettent clairement ne serait-ce qu'en passant. L'inquiétude de la hiérarchie arménienne causée par la diffusion dans le pays d'une christologie dyophysite remonte à l'époque du concile d'Éphèse de 431, comme le démontre largement la correspondance entre les Arméniens, l'évêque Acace de Mélitène et le patriarche Proclus de Constantinople[64]. Il est également évident que l'Arménie, loin de rester repliée sur elle-même, comme on l'a prétendu[65], était au courant des développements dogmatiques des Ve-VIe siècles, puisque la seconde lettre de Babgēn Ier cite les *Anathèmes* de saint Cyrille et l'*Hénotique* de Zénon ainsi que bon nombre d'autorités patristiques[66], qu'elle connaissait la formule « Unus de Trinitate passus est »[67] et conséquemment joignait l'addition « monophysite » au Trisagion[68], et enfin, que les Arméniens optaient pour la doctrine de Julien d'Halicarnasse contre celle de Sévère d'Antioche dans la querelle intérieure du parti monophysite sur l'« incorruptibilité » de la chair du Seigneur[69].

17 Néanmoins, pour notre étude, l'élément décisif dans tous les documents du *Livre des Lettres* considérés ici est qu'ils s'occupent tout au plus tangentiellement de Byzance. Nous n'y trouvons pas trace des développements politiques et religieux contemporains de Constantinople : rien sur la protection octroyée par Zénon et surtout Basilisque et Anastase aux monophysites, ni sur le revirement brutal au lendemain de l'avènement de Justin Ier en 518, ni sur la politique plus souple de Justinien ; pas une seule allusion même au concile des Trois Chapitres, tenu en 553, dans toute la correspondance associée avec le concile réuni à Duin moins de deux ans plus tard au début du printemps 555. L'attention

des Arméniens est dirigée ailleurs et les citations des pères orthodoxes, tout comme les condamnations de Chalcédoine, cèdent le pas aux anathèmes anti-nestoriens.

18 Une des erreurs qui a obscurci l'étude de la question chalcédonienne en Arménie est la confusion de la condamnation du concile avec la rupture religieuse entre Byzance et l'Arménie. Or, durant toute la génération entre la promulgation de l'*Hénotique* et la mort de l'empereur Anastase Ier (482-518) qui englobe le premier concile de Duin, les Églises impériale et arménienne étaient entièrement d'accord pour se détourner ouvertement ou tacitement des décisions de 451, ainsi que le souligne le katʽołikos Babgēn dans sa lettre officielle proclamant l'entente des Arméniens avec les « Romains »[70]. Pour les Arméniens qui avaient accepté avant 508 la prise de position de l'*Hénotique*, probablement avec l'interprétation courante qui voyait une condamnation de Chalcédoine dans le passage :

> « Nous confessons que le Fils Unique de Dieu est Dieu, lui-même qui endossa l'humanité, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est consubstantiel quant à la divinité avec le Père [...] qui descendit et fut incarné du Saint-Esprit et de la Vierge Marie, la Mère de Dieu, est un et non pas deux [...] et tous ceux qui maintiennent une autre opinion, maintenant ou en tout autre temps à Chalcédoine ou à tout autre synode, nous [les] anathématisons...[71] », toute condamnation supplémentaire devenait superflue. Avec le retour de Justin Ier à l'orthodoxie chalcédonienne, l'Église arménienne maintint le *statu quo* et de ce fait, se trouva *de facto* en état de schisme avec Byzance mais elle ne semble pas avoir jugé nécessaire de revenir sur la question ni de réitérer officiellement sa position dogmatique.

19 Si, comme nous venons de le proposer, la thèse de la condamnation formelle de Chalcédoine en Arménie à l'un des conciles de Duin n'est pas plus soutenable que celle de l'ignorance dogmatique de l'Église arménienne à cette époque, puisque ni l'un ni l'autre concile n'avait été réuni pour cette raison, et qu'il est impossible de donner une date fixe pour la rupture officielle arméno-byzantine, du moins au VIe siècle, il nous reste à trouver une explication pour la convocation à un demi-siècle de distance de deux conciles extraordinaires présidés par le katʽołikos en personne et réunissant non seulement la hiérarchie ecclésiastique mais la haute noblesse du pays. Étant donné les mentions déjà notées de diverses délégations venues de Perse en Arménie, des nombreuses coïncidences, que nous étudierons ultérieurement, entre les décisions de l'Église de Perse et celles que nous trouvons enregistrées dans les actes arméniens, de l'insistance de ces actes que l'hérésie nestorienne en Arménie était venue du Xužastan perse, et enfin du fait bien connu, bien que souvent négligé, que le katʽołikos arménien résidant à Duin en Persarménie côte à côte avec le *marzpan* sassanide était *ipso facto* le sujet du roi des rois dont il ne pouvait ignorer impunément la volonté, il semble indispensable maintenant d'élargir nos recherches au-delà de la frontière impériale et de chercher l'explication des conciles de Duin à l'est plutôt qu'à l'ouest de l'Arménie[72].

NOTES

1. SARKISSIAN, *Chalcedon*, résume les opinions de la plupart de ses prédécesseurs dans son introduction, p. 4-21.

2. N. GARSOÏAN, Some Preliminary Precisions on the Separation of the Armenian and Imperial Churches. I: The Présence of "Armenian" Bishops at the First Five Œcumenical Councils, ΚΑΘΗΓΗΤΡΙΑ. *Essays presented to Joan Hussey on her Eightieth Birthday*, J. CHRYSOSTO-MIDES ed., Camberley 1988.
3. N. GARSOÏAN, Nersēs le Grand, Basile de Césarée et Eustathe de Sébaste, *REArm* N. S. 17, 1983, p. 150-158. Voir aussi PROCOPE DE CÉSARÉE, *De Aed.*, III, i, 17 sur « l'autre Arménie » ; la note précédente ; et *infra*, n. 66.
4. *Yovhannou katʽołikosi Drasxanakertcʽoy Patmutʽiwn Hayocʽ*, M. EMIN ed., Moscou 1853, réimpr. Tiflis 1912 et Delmar, N.Y., 1980, p. 62. Traduction de K. M. MAKSOUDIAN, YOVHANNĒS DRASXANAKERTCʽI, *History of Armenia*, Atlanta, Georgia, 1987, xvi, p. 91-92.
5. *Uxtanēs episkoposi Patmutʽiwn Hayocʽ*, Valarsapat 1871, 2e partie, xlvii, lxix. Traduction de M.-F. BROSSET, *Deux historiens arméniens*, St. Pétersbourg 1871, p. 324, 350. Uxtanēs cite entre autres les lettres du katʽołikos Abraham Ier d'Arménie ; cf. *GTʽ*, p. 177, 178, 183.
6. MK, II, xlvii, p. 269-271; MK/D, p. 173.
7. P. ANANEAN, *Yišatakaran* 1957, p. 111-121 ; 1958, p. 64-72, 117-131, surtout p. 117-119 ; cf. SARKISSIAN, *Chalcedon*, p. 15-17, pour le revirement de Tēr Mkrtčʽean et le point de vue de Hacuni.
8. SARKISSIAN, *Chalcedon*, p. 8-10, 12, 17-19, 196-213.
9. La date du concile a été établie par GARITTE, *Narratio*, p. 153-160 ; et indépendamment par N. GARSOÏAN, *The Paulician Heresy*, Paris-La Haye 1967, p. 237-238, et ANANEAN, *Yisatakaran*, 1957, p. 119-121.
10. GARITTE, *Narratio*, § 69-70, p. 53, 130-175.
11. *Ibid.*, p. 130-133.
12. *Ibid.*, p. 133-135 ; cf. aussi, « La liste grecque des catholicos », *ibid.*, p. 135-136, § 35-40, p. 404-405 et p. 409.
13. *Ibid.*, p. v-vi, 15-19, 130-134, 137, 370-382, surtout 379-380, 382-400, surtout 398, pour la date.
14. « Yovhannou imastasiri Hayocʽ katʽułikosi Saks łovocʽ or ełen i Haykʽ », *GTʽ*, p. 221 ; cf. GARITTE, *Narratio*, p. 138.
15. *Stepʽanosi Tarōnecʽwoy Asołkan, Patmutʽiwn tiezerakan*, ed. ST. MALXASEANCʽ, St. Pétersbourg 1885, p. 82-83 ; KIRAKOS GANJAKECʽI, *Patmut'iwn Hayocʽ*, ed. K. A. MELIKʽ-ŌHANĴANYAN, Erévan 1961, p. 60-61, qui attribue le sacre d'ʽAbdīšōʽ au katʽołikos Nersēs III (641-661) ; STEPʽANOS ŌRBELEAN, *Patmutʽiwn nahangin Sisakan*, Moscou 1861, lxviii, p. 329-334 ; *Vardan vardapeti Havakʽumn patmutʽean*, Venise 1862, xliv, p. 84, cf. 57-58 ; cf. GARITTE, *Narratio*, p. 135-140.
16. Mss. Venise § 239/222, 81r-82v, ANANEAN, *Yišatakaran*, 1957, p. 112-113.
17. GARITTE, *Narratio*, p. 109, et *supra* n. 9-12.
18. Voir *supra* n. 4.
19. M. ORMANEAN, *Azgapatum* I, Constantinople 1912, col. 825-826 ; L. S. KOGYAN, *L'Église arménienne jusqu'au Concile de Florence*, Beyrouth 1961, p. 266-267 (en arménien).
20. ANANEAN, *Yišatakaran*, 1957, p. 111.
21. Voir *supra* n. 16. Rien ne peut réconcilier les dates qui y sont données simultanément pour le concile : 1) la 4e année de Nersēs II (548/9-557/8) = 552/3 ; 2) la 24' (?) année du roi des rois Xusrō Ier (531-579) = 555 ; 3) la 14e année de l'empereur Justinien (527-565) = 551. Cette confusion semble tirée de la « liste des conciles » attribuée à Jean Ōjnecʽi composée au début du VIIIe siècle (voir *supra* n. 14) avec laquelle elle coïncide exactement. La date donnée par la *Narratio*, § 69, datée *ca* 700 par GARITTE, *ibid.*, p. 398, est également incompatible : la 20e [sic] année de Nersēs II, la 24e année de Xusrō Ier (555) et la 13e année de Justinien (550), alors que le « Pacte d'union » du concile, *GTe*, p. 72, le date avec une précision minutieuse dans la vingt-quatrième année de Xosrov, roi des rois, dans la sainte quarantaine (quadrégisme), le dimanche des eulogies (rameaux), c'est-à-dire le 21 mars, 555 ; cf. *supra* n. 9.
Pour l'importance de šapuh ou Neršapuh, évêque des Mamikonean et du Tarōn, déjà présent au

Concile de 506 et co-président de celui de 555, voir *GT*ʿ, p. 41, 48, 52, 55, 62, 70, 73, 76, et les canons qui lui sont attribués, à tort ou à raison, ainsi qu'au katʿołikos Nersēs II, « Kanonkʿ Nersēsi katʿołikos ew Neršaphoy Mamikonēicʿ episkoposi, glux[kʿ] LĒ [XXXVII] », *Kanonagirkʿ Hayocʿ*, V. HAKOBYAN ed., I, Erévan 1964, xx, p. 475-490.

22. Sur le patriarcat mouvementé de Dioscore d'Alexandrie, sa présidence du II[e] Concile d'Éphèse (449) et sa condamnation à celui de Chalcédoine, voir, *inter alia*, FLICHE et MARTIN, *Histoire de l'Église* , IV.1939, p. 208-209, 214, 218, 220-224, 228-232, 235, 276, 278-279 ; et A. FESTUGIÈRE trad., *Éphèse et Chalcédoine. Actes des conciles*, Paris 1982, p. 843-895.

23. GARITTE, *Narratio*, § 69-76, p. 112-113, 138-141, 163-170. Sur la date toujours controversée de la traduction arménienne de la *Réfutation* de Timothée Élure [*Kuz*], voir, *inter alla*, ANANEAN, *Yišatakaran*, 1958, p. 117-131, et la position opposée de SARKISSIAN, *Chalcedon*, p. 166-170.

24. *GT*ʿ, p. 41-51, pour le concile de 506 ; et p. 52-77, pour celui de 555.

25. 1) « Tʿułfʿzor tēr Yovannës Hayocʼ katʿołikos ew ayl epikoposkʿ ar Siwneacʿ episkoposn ew ar tērn ararin », *GT*ʿ, p. 78-80 ; cette lettre est reproduite par Stepʿanos Orbelean, xxii-xxiii (voir *supra* n. 15) ; 2) « T'ulf zor tēr Yovhannēs Hayocʼ katʿołikos ew ayl episkoposunkʿ aṙ Ałianicʿ episkoposuns ararin », *GT*ʿ, p. 81-84 ; cf. GARITTE, *Narratio*, § 85-89, p. 205-220.

26. « Ays tʿułtʿ Yohannu Erusałemi episkoposi ē aṙ Abas Ałuanicʿ katʿołikos », ed. K. TĒR MKRTĒʿEAN, Ararat 1896, appendice, p. 252-256 ; cf. *GT*, p. 81, « Lawacʿew čšmarticʿ astuasiracʿ, sireli ełbarcʿ ew atʿoṙakcʿacʿ merocʿ, Abasu Partaway episkoposi,... Grigori Kapałakanu episkoposi,... » ; cf MK, II, iv, p. 119, III, xxiii, p. 342-343 (= MK/D, p. 70, 228-229) ; et *infra*, n. 31, pour une lettre de l'évêque Grigor d'Arcrunikʿ.

27. N. ADONTZ, Ampeliĭ episkop Khersonskiĭ, *Khristianskiĭ Vostok 2*, 1913, p. 182 ; V. HACʿUNI, *Karewor xndirner Hayocʼʿekelecʿwoy patmutʿenēn*, Venise 1927, p. 358-363, 369-370, 376-378, 386, 389-416 ; cf. SARKISSIAN, *Chalcedon*, p. 17.

28. « Tʿułtʿ Hayocʿ i Parss, aṙ ułłapaṙs », *GT*ʿ, p. 41-47. La date de 491 et le site, Vałaršapat, antérieurement attribués à ce concile ont été corrigés par K. TĒR MKRTČʿEAN, *Die Paulikianer im byzantinischen Kaiserreiche*, Leipzig 1893, p. 55-56 ; cf. GARITTE, *Narratio*, p. 109.

29. « Teaṙn Nersēsi Hayocʼ katʿołikosi, Tʿułtʿ mełandrutʿean aṙ episkoposunsn », *GT*ʿ, p. 70-71.

30. « Uxt miabanutʿean Hayocʿ ašxarhis i jeṙn Nersēsi Hayocʿ katʿołikosi, ew Mersaphoy Mamikonicʿ episkoposi. Ew Petrosi Siwneacʿ episkoposi. Ew aylocʿ atʿoṙakcʿacʿ. Ew tanutēraneʿ. Ew azatacʿ. Ew hamawrēn žołovrdakanacʿ », *GT*ʿ, p. 72-75.

31. « Orošumn nestorakanacʿn i srboy ekełecʿwoy », *GT*ʿ, p. 76-77. Nous possédons aussi une lettre de l'évêque Grégoire des Arcrunikʿ, *Sion*, 1964, p. 33-36, mais elle traite de la confusion entre la célébration de Noël et celle de la Chandeleur.

32. Voir *supra* n. 21.

33. *GT*ʿ, p. 42 : « Šmawon Berdošmay erēcʼ« . Sur Siméon de Bēθ Aršam et sa fameuse lettre contre Barsauma et les nestoriens, voir *inter alia*, J. LABOURT, *Le christianisme dans l'empire perse sous la dynastie des Sassanides*, Paris 1904, p. 158 et *infra*, n. 38.

34. *GT*ʿ, p. 45 : « Zays hawat Hoṙomkʿ ew mekʿ Haykʿ ew Virkʿ ew Ałuankʿ unimkʿ. » Suivant l'usage contemporain, le terme *Hoṙomk*ʿ (Romains), désigne l'Empire byzantin et son Église. Cf. la confirmation, *ibid.*, p. 51.

35. *GT*ʿ, p. 43, 45. Voir *infra*, n. 72.

36. *GT*ʿ, p. 46 : « Zays asen nestorianoskʿn ěnddem mer, užaworutʿeamb grocʿ Diodori ew Tʿēodori ew Nestori ew Tʿēodoritu ew Habayi [...] zays ocʿ ěnkalakʿ ew očʿ endunimkʿ, ew očʿ hawatamkʿ ayl nzovemkʿ. » ; cf. *ibid.*, p. 43.

37. *GT*ʿ, p. 42 : « ... minčʿdeṙ es Babgēn Hayocʼ episkoposapet amenayn episkoposawkʿ [...] žołoveal ēakʼ yArarat gawaṙ, yostann Hayastan ašxarhis i Duin kʿałakʿ, ekeal, hasin aṙ mez arkʿ omankʿ, orkʿ asacʿin zinkʿeans linel i kołmancʿd yaydcʿanē, i Tizbon ew... »

38. Sur l'*Hénotique*, voir ÉVAGRE, *HE*, III, xiv, et sur sa réception en Arménie au concile de 506, Siméon de Bēθ Aršam, « Epistola Simeonis Beth Arsamensis de Barsauma episcopo Nisibeno deque Nestorianorum », J. S. ASSEMANI, *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana* I, Rome 1719, p. 355 ; E. TER MINASSIANTZ, *Die armenische Kirche in ihren Beziehungen zu den syrischen Kirchen*, Leipzig 1904, p. 30 ; ANANEAN, *Yišatakaran*, 1958, p. 125-126 ; SARKISSIAN, *Chalcedon*, p. 207-208, etc.
39. CHRISTENSEN, *Iran*, p. 352.
40. SARKISSIAN, *Chalcedon*, p. 152-154 ; ŁAZAR P'ARPEC'I, *Patmut'iwn Hayoc'*, edd. G. TĒR MKRTČ'EAN et ST. MALXASEAN, Tiflis 1904, II, lxiv, p. 114-115 ; N. G ARSOÏAN, Secular Jurisdiction over the Armenian Church, *Okeanos. Essays Presented to Ihor Ševčenko on his Sixtieth Birthday* (= *Harvard Ukrainian Studies* 7, 1984), p. 248-249.
41. CHRISTENSEN, *Iran*, p. 352 ; S. T. EREMYAN, *Ocherki Istorii SSSR II*, Moscou 1958, p. 209-212 ; SARKISSIAN, *Chalcedon*, p. 150 ; K. ISKANYAN, Marzpanakan Hayastani apstambut'yunĕ Parskastani dem ew Byuzandian (V d. verǰ ew VI d. skizb), *Patma-banasirakan Handes* 1969/1, p. 29-30, estime que Vahan Mamikonean avait assumé la charge de *marzpan* non du plein gré du roi des rois, mais « de force » selon l'historien Sebēos, *Patmut'iwn Sebēosi*, ed. G. V. ABGARYAN, Erévan 1979, viii, p. 66 ; cf. L. M ELIKSET'-BEK trad., *Vrac'albyurnerĕ Hayastani yew Hayeri masin*, Erévan 1934, p. 41.
42. JOSUÉ STYLITE, *Chronique*, xxi, xxiv ; T'OVMA ARCRUNI, *Patmut'iwn tann Arcruneac'*, St. Pétersbourg 1887, réimpr. Tiflis 1917, II, ii, p. 84-85. CHRISTENSEN, *Iran*, p. 348-350 ; ISKANYAN, *Apstanbut''*yunĕ, cité note précédente.
43. JOSUÉ STYLITE, *Chronique*, xlviii-l.
44. *GT'*, p. 49.
45. ANANEAN, *Yišatakaran*, p. 121 ; cf. GARITTE, *Narratio*, p. 162.
46. *GT'*, p. 70-71.
47. *GT'*, p. 70 ; cf. *supra* n. 45.
48. *GT'*, p. 54-55, la première lettre des Syriens et la réponse de Nersēs II. Cf. [Ps] P'AWSTOS BIWZANDAC'I, *Patmut'iwn Hayoc'*, 4e éd., Venise 1933, III, xii, xvi, xvii, et surtout IV, iii.
49. *GT'*, p. 72-73 ; cf. p. 70, 76, où la date est légèrement faussée, 79.
50. Voir *supra* n. 30-31, et notre article : Quelques précisions préliminaires sur le schisme entre les Églises byzantine et arménienne au sujet du concile de Chalcédoine. III. Les évêchés méridionaux limitrophes de la Mésopotamie, *REArm.* 23, 1992, p. 39-80.
51. *GT'*, p. 48-51 et 52-69.
52. Voir *supra* n. 25-26.
53. *GT'*, p. 53 : « Ew nzovemk' zNestorios pełc. ew zT'ēodoros, ew zDewodoros ew zgirs iwreanc', ew zxorhrdakic's noc'a [...] ew zT'ēodoritos, ew zžołovn K'ałkedoni, ew ztumar Lewoni. ew zApawłinaris, ew zEwtik'os, ew zSeweros, ew girs iwreanc' apakanut'ean. ew zPawlos samustac'i, ew zMani, ew zMarkiovn, ew zArios, ew zamenayn xorhrdakic's noc'a » ; cf. p. 56-57, 62, 66-67. La seconde lettre de Babgēn Ier mentionne bien en passant l'inadmissibilité de Chalcédoine dans le corps du texte, p. 48, 49, mais l'omet dans la liste formelle des anathèmes, p. 50. Les lettres du kat'ołikos Jean II parlent elles aussi en passant de l'anathématisation des nestoriens, des chalcédoniens et d'autres hérétiques, p. 79, 80, 83, où il répète la liste hétéroclite citée ci-dessus en y ajoutant Eunomius pour faire bonne mesure. Seule la lettre polémique du patriarche Jean de Jérusalem, dont l'information n'est pas de première main, et dont l'attention est surtout dirigée vers ses démêlés avec un monastère arménien dans sa propre cité, affirme sans ambages que les Arméniens (sans préciser lesquels) avaient été fourvoyés par les Syriens, § 10, p. 254 ; qu'ils étaient des schismatiques expulsés de l'Église et séparés de la grâce de Dieu, § 6, p. 253 ; et qu'ils avaient anathématisé le saint et œcuménique concile de Chalcédoine, § 12, p. 254. Lui non plus ne mentionne ni le lieu, ni la date de cette anathématisation, ni surtout si elle avait été officiellement proclamée.
54. GARITTE, *Narratio*, p. 162.

55. Seule la deuxième lettre de Babgēn I[er], *GT*ʿ, p. 48-49, parle de Chalcédoine comme ayant renforcé l'hérésie de Nestorius : « ... i žołovoyn Kʿałkedoni zawracʿeal. Skizbn aṙnelov i Nestorē čʿarimacʿ xorhecʿawlē [...] Ew pʿaxčʿimkʿ uracʿeal zí Kʿałkedonin stutʿiwn Nestori ew aylocʿ nmanicʿ. » Dans tous les autres cas, les onze pièces se rapportant aux conciles de Duin, ainsi que les deux lettres de Jean II Gabełean, distinguent dans leurs anathèmes Nestorius *et* le concile de Chalcédoine, e.g. « nzovemk' zNestorios pełc. ew [...] ew [...] ew [...] ew [...] ew zžolovn K'alkedoni, ew... », *GT*ʿ, p. 53 ; cf. p. 56-57, 60, 62, 67, 79, 80, 81, 83. Jean de Jérusalem parle de la condamnation de Chalcédoine par les Arméniens, mais il ne mentionne pas Nestorius. Voir *supra* n. 53.

56. *GT*ʿ, p. 41, 47, 70, 72, 79.

57. *GT*ʿ, p. 73 : « ibrew yuxtē nuiracʿ pawłikenacʿ ».

58. *GT*ʿ, p. 136, 138, 166, 178 ; cf. UXTʿANĒS, II, i-v, xvi, xix, xxii-xxiii, xlv, xlviii. xlix.

59. *GT*ʿ, p. 45-46 : « Baycʿ orpēs asacʿin aṙ mez aṙakealkʿn aṙ i jēnǰ ełbarkʿ [...] nestorianoskʿ zays xawsin. erkus Ordis asen leal Astucoy, zmin Astuacn bann hawasar Hawrʿ or ēǰn yerknicʿ. ew ayl Yisus' mard mahkanacʿu nman mer, or cnaw i Mariamay, ew vasn zi ardarac'aw aweli k'an zamenayn mard' patuecʿaw ew šnorhawkʿ kočʿecʿaw Ordi Astucoy, anuamb miayn ew očʿ Ordi Astucoy. ew očʿ hawasar Hawr. ayl mard ēr arareal mahkanacʿu orpēs zmezs [...] ew vasn ardarutʿean nora ew vasn bari gorcocʿ aržani ełew šnorhi, linel tačar Astucoy Banin [...] ew patuecʿaw mardn or eaṙ šnorhis yunkʿn. ew nsan ew skʿančʿelisn zor aṙnēr baniwn Astucoyʿ or ēǰn yerknicʿ ew bnakeacʿ i nma aysinkʿn ē i Yisus [...] leal i mardkan azgēs hawasar iwr baniwn Astucoy, ordi Astucoy ». Cf. p. 64, 67, 83, et la note suivante.

60. *GT*ʿ, p. 53 répété mot à mot p. 55 : « Hawatamkʿ etʿē Mariam koys, astuacacin ē. zi i nmanē marmnacʿaw Astuac Bann stugapēs i marmnoy ew yoskeracʿ, ew mardacʿaw katarelapēs » ; cf. p. 67, 83.

61. « Du même Mār Jacob, Lettre sur la foi envoyée aux bienheureux d'Arzoun en Perse », M. ABERT trad., *L'Orient Syrien* 12/2, 1962, p. 499-500, 502. Ainsi que l'observe le traducteur, p. 496, n. 2 (cf. J. M. FIEY, *Nisibe*, Louvain 1977, p. 186-192), il s'agit dans cette lettre de la région de l'Arzanène [Arzōn] et non de la ville ultérieurement rebaptisée Erzurum, comme cela a souvent été incorrectement indiqué, car cette ville porte invariablement les noms de Karin/ Theodosioupolis/Qālīqāla à travers tout le moyen-âge. Ceci est la doctrine attribuée à Théodore de Mopsueste malgré ses protestations, et le terme « theotokos », la bête noire des nestoriens, avait été accepté comme orthodoxe au concile de Chalcédoine (voir la note suivante). Par ailleurs, les accusations citées ne peuvent pas être rejetées comme une déformation due à une propagande malveillante monophysite, car nous les retrouvons sous la plume du katʿołikos « nestorien » de Perse, comme nous aurons l'occasion de le démontrer dans une étude suivante.

62. « Ἑπόμενοι τοὶνυν τοις ἁγίοις πατρσιν ἕνα καί τὸν αὐτὸν ὁμολοειν Yἱὸν τὸν Kὑριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν συμφώνως ἅπαντες ἐκδιδάσκοκομεν, τέλειον τὸν ἀυτὸν ἐν θεότητι καί τέλειον τὸν αὐτὸν ἐν ἀνθρωπόητι, Θεόν καί ἄνθρωπον ἀληθῶς [...] ὁμοούσιον τῷ Πατρι κατὰ τὴν θεότητα [...] πρὸ αἰώνων μὲν ἐκ τοῦ Πατρός γεννηθέντα κατὰ τὴν θεότητα, ἐπ' ἐσχάτων δὲ τῶν ἡμερῶν τὸν αὐτὸν δι' ἡμᾶς καί διὰ τὴν ἡμετέραν σωτηρίαν ἐκ Μαρίας τῆς παρθένου τὴς θεοτόκου κατὰ τὴν ἀνθρωπότητα, ἕνα καί τὸν αὐτὸν Χριστὸν, Κύριον, μονογενῆ,... », E. SCHWARTZ, *Acta Conciliorum Œcumenicorum*, II, i ; HEFELE-LECLERCQ, *Histoire des conciles* II, 2, p. 725-726 ; cf. A. FESTUGIÈRE, *Actes du Concile de Chalcédoine*, Genève 1983, p. 63-65. Le problème du « de deux natures » ou « en deux natures » ne nous concerne pas ici, car tous les documents étudiés disent clairement « deux fils ».

63. Pour la thèse de Hacuni, voir *supra* n. 27 et son œuvre en général.

64. L. VAN ROMPAY, Proclus of Constantinople's "Tomus ad Armenios" in the Post-Chalcedonian Tradition, *After Chalcedon. Studies in Theology and Church Hisiory*, C. LAGA et alii ed., Louvain 1985 (Orientalia Lovaniensia Analecta, 18), p. 425-449. *GT*ʿ p. 17 (= TALLON, p. 36) ; *GT*ʿ, p. 20 (= TALLON,

p. 42) ; *GT*‘, p. 1-8 (= A. VARDANEAN, T‘ułt‘ Prokłay episkoposi aṙ surbn Sahak hayrapet Hayoc‘ ew aṙ surb Maždoc‘, *Handēs Amsorya* 35, 1921, p. 12-25 ; = TALLON, p. 53-71) ; *GT*‘, p. 11 (= TALLON, p. 75 : « Erkus ordis ew erkus tačars mek‘enayen gtanel ĕnd mits iwreanc‘ », etc.) Cf. le traité douteux attribué au kat‘ołikos Jean I[er] Mandakuni (478-490), « Eraneloyn Yovhannu Hayoc‘ episkoposapeti apac‘oyc‘ yerkuc‘ bnuteanc‘ asel zp‘rkič’n ew kam mi bnut‘iwn », *GT*‘, p. 29-40 (s’il peut être accepté comme authentique), où le dyophysisme est condamné sans mention de Chalcédoine ; SARKISSIAN, *Chalcedon*, p. 186-195.

65. Voir *supra* n. 2.

66. *GT*‘, p. 49 et 50-51, où Babgēn I[er] ajoute aussi toute la litanie des autorités orthodoxes : Ignace d’Antioche, Athanase d’Alexandrie, Basile de Césarée, les deux Grégoire - de Nazianze et de Nysse-, Jules de Rome, Ambroise de Milan, Jean Chrysostome, Atticus de Constantinople, Théophile, Proclus, ainsi que le docteur arménien, Aristakēs fils de Grégoire l’Illuminateur, qui représenta la Grande Arménie au concile de Nicée. Le *Typos* d’Anastase I[er] promulgué en 508 n’est pas mentionné dans cette deuxième lettre du kat‘ołikos, qui doit par conséquent lui être antérieure, bien qu’elle ne puisse pas suivre immédiatement le concile de 506, du fait que la délégation perse mentionnée dans la première lettre avait eu le temps de rentrer chez elle et de revenir en Arménie, d’après la seconde lettre.

67. *GT*‘, p. 20 (= TALLON, p. 42) : « Ew mek‘ Errordut‘iwn ĕnkalak‘, ew xač‘ealn i surb Errordut‘enēn gitemk‘. »

68. *GT*‘, p. 53 : « Ew ayspēs p‘aṙabanemk‘, surb Astuac, surb ew hzawr, surb ew anmah, or xač’ec’ar vasn mer, ołormea mez » ; cf. p. 55, qui répète ici la lettre précédente mot à mot, p. 69, 83. La citation du Trisagion avec l’addition n’est pas nécessairement une indication d’un lien avec Constantinople où l’empereur Anastase avait cherché à forcer son adoption en 512, car cet usage était courant en Orient vers le milieu du VI[e] siècle.

69. *GT*‘, p. 56 : « Ew apakanut‘iwn bnaw oč‘ gtaw i nma, zi marmin or i mezē aṙaw anapakanut‘iwn ēr » ; p. 60 : « Bayc‘ ew ayl herjacołk‘ or unin zSewerosi č‘ar usumn, ew asen et‘ē’ Marmin teaṙn apakanac‘u ēr i xač‘in, ew apakanut’ean hnazandec‘aw » ; p. 62, 67, 68. L’Église arménienne n’a pas toujours été d’accord avec la christologie julianiste, mais l’évidence semble être incontestable pour ces documents.

70. Voir *supra* n. 34 ; cf. GARITTE, *Narratio*, p. 153.

71. ÉVAGRE, *HE*, III, xiv, p. 113 : « ’Ομολογοῦμεν δὲ τὸν μονογενῆ τοῦ θεοῦ υἱὸν καί θεόν, τὸν κατὰ ἀλήθειαν ἐνανθρωπήσαντα τὸν κύριον ἡμῶν ’Ιησοῦν Χριστόν, τὸν ὁμοούσιον τῷ πατί κατὰ τήν θεότητα καί ὁμοούσιον ἡμῖν κατὰ τήν ἀνθρωπότητα, κατελθόντα καί σαρκωθέντα ἐκ πνεύματος ἁγίον καί Μαρίας τῆς παρθένου καί θεοτόκου, ἕνα τυγχάνειν καί οὐ δύο [...] Πάντα δὲ τὸν ἕτερόν τι φρονήσαντα ἢ φρονοῦντα, ἢ νῦν, ἢ πώποτε, ἢ ἐν Καλχηδόνι ἢ οἵᾳ δή ποτε συνόδῳ, ἀναθεματίζομεν... »

72. Une étude sur les liens entre les conciles de Duin et les événements contemporains dans l’Église de Perse paraîtra prochainement.

NOTES DE FIN

1. Abréviations

ANANEAN, *Yišatakaran* : P. ANANEAN, Patmakan Yišatakaran mě Duni B [II] žotovd‘i masin, *Pazmaveb* 1957, 1958.

CHRISTENSEN, *Iran* : A. CHRISTENSEN, *L'Iran sous les Sassanides*, 2e éd., Copenhague 1944. ÉVAGRE, *H.E.: The Ecclesiastical History of Evagrius with the Scholia*, J. BIDEZ et L. PARMENTIER ed. et trad., Londres 1898, réimpr. Amsterdam 1964. GARITTE, *Narratio* : G. GARITTE, *La Narratio de rebus Armeniae*, Louvain 1952. *GT῾: Girk῾T῾łt῾oc῾*, Tiflis 1901.
JOSUÉ STYLITE, *Chronique: The Chronicle of Joshua the Stylite composed in Syriac A.D. 507*, W. WRIGHT ed. et trad., Cambridge 1882, réimpr. Amsterdam 1968 ; *La chronique de Josué le stylite, écrite vers l'an 515.* Texte et trad. P. MARTIN, Leipzig 1876, réimpr. 1966. MK : MOVSĒS KAŁANKATUAC῾I, *Patmut῾iwn Aluanic῾ ašxarhi*, ed. V. AṘAK῾ELEAN, Erévan 1983.
MK/D: C. F. J. DOWSETT, *The History of the Caucasian Albanians by Movsēs Dasxuranc῾i*, Londres 1961.
SARKISSIAN, *Chalcedon*: K. SARKISSIAN, *The Council of Chalcedon and the Armenian Church*, Londres 1965, réimpr. New York 1975.
TALLON : M. TALLON, *Le Livre des Lettres*, Beyrouth 1955.
UXT῾ANĒS : *Uxtanēs episkoposi Patmut῾iwn Hayoc῾*, Vałaršapat 1871.

AUTEUR

NINA G. GARSOÏAN

Columbia University

Affinités architecturales arméno-byzantines au haut moyen âge

L’exemple des basiliques mononefs

Mourad Hasrat‘yan

1 Les relations architecturales de l’Arménie avec les pays voisins et surtout Byzance ne constituent pas un sujet nouveau. Cette question complexe et importante a souvent été abordée dans les ouvrages d’ordre général consacrés à l’architecture byzantine ou arménienne. Toutefois, en examinant cette question, les spécialistes se sont habituellement attardés sur les monuments à coupole et, dans une certaine mesure, sur les basiliques à trois nefs, tandis qu’un type d’édifices du culte aussi intéressant que les basiliques mononefs est resté hors du cadre de leur intérêt ; il n’a été que parfois superficiellement évoqué, alors que les basiliques mononefs constituent le type sinon le plus ancien, du moins l’un des plus anciens des édifices du culte chrétien. Grâce à sa simplicité et à l’accessibilité de sa construction, ce type s’avéra le plus durable parmi les types d’églises : en Arménie, par exemple, il fut employé du IVe au XXe s. Bien que n’ayant pas eu une influence essentielle sur le développement général de l’architecture, les églises mononefs arméniennes du haut Moyen Age se distinguent néanmoins des édifices à coupole et des basiliques à trois nefs par l’indépendance de leur image architecturale et artistique.

2 Les basiliques mononefs d’Arménie se divisent en trois sous-types : à abside inscrite dans le pourtour rectangulaire des murs, à abside saillante et à portique extérieur. Ces variantes dans la composition, peu nombreuses, sont fréquentes dans l’architecture paléochrétienne en général, aussi bien en Arménie que dans les pays voisins, particulièrement en Syrie, en Cappadoce et en Géorgie.

3 L’architecture des églises mononefs d’Arménie est étroitement en rapport avec les édifices du même type des IVe-Ve s. de Syrie. Jusqu’au VIe s., on observe dans l’art du bâtiment arménien l’influence de certaines formes architecturales et artistiques syriennes, ce qui s’exprime surtout dans l’architecture des églises mononefs, des basiliques à trois nefs et, particulièrement, dans celle d’Ereruk‘. Ce phénomène a une série de raisons, dont la première, selon les scientifiques ayant étudié cette question (N.

Marr, H. Orbeli, A. Jakobson, A. Khatchatrian, etc.), est le fait que le christianisme pénétra en Arménie depuis la Syrie et que les relations religieuses arméno-syriennes furent fort étroites jusqu'au VIe s., bien qu'au concile d'Éphèse l'Église arménienne rompît avec le nestorianisme. Les relations architecturales arméno-syriennes étaient également favorisées par les conditions naturelles et le matériau de construction communs aux deux pays, les formes identiques de la maçonnerie et des autres constructions, ainsi que l'existence d'ateliers itinérants de tailleurs de pierres (A. Jakobson). On suppose, par exemple, la participation d'un atelier de ce genre à la construction de la basilique d'Ereruk‛. On observe une communauté évidente entre le décor des plus anciennes églises arméniennes et syriennes (corniches, chambranles de fenêtres, entrées, etc.). Toutefois, à notre avis, on doit considérer comme toute première cause des affinités architecturales arméno-syriennes, la base commune de ces deux écoles : l'art hellénistique.

4 La situation géographique de l'Arménie a toujours joué un rôle important dans l'histoire de la culture du pays. Cette situation, entre l'Orient et l'Occident, a d'autre part favorisé l'active participation de l'Arménie au commerce international. Les étroites relations économiques et politiques existant avec les pays du monde ancien, puis avec les États hellénistiques se sont accompagnées d'affinités dans le domaine culturel, ce qui a sensiblement enrichi l'art arménien. Il n'est donc pas juste d'essayer de nier le rôle de l'hellénisme dans le but de souligner l'indépendance de l'architecture et de l'art arméniens. Le fait même que la culture arménienne, ayant traversé « l'étape hellénistique », ait réussi ensuite, aux VIe-VIIe s., à découvrir ses propres voies d'évolution témoigne en faveur de sa véritable originalité (N. Tokarskij).

5 L'analyse comparative des églises mononefs arméniennes et syriennes met en relief leurs points communs surtout dans les églises à portique extérieur. Des basiliques mononefs à portique extérieur furent construites en Arménie dès le IVe s. et jusqu'au dernier quart du VIe s. Après le VIe s., on ne rencontre plus d'églises à portique en Arménie. Les portiques des églises arméniennes qui possèdent tous une absidiole à part, ont eu plusieurs destinations. Lors de grandes fêtes et de cérémonies importantes, ils servaient d'espaces supplémentaires, auxiliaires pour la grande foule rassemblée. On suppose que, de même que dans les églises syriennes, en Arménie les rites des jours ordinaires étaient célébrés seulement dans les portiques. Les portiques à colonnes étaient également prévus au haut Moyen Age pour les pénitents. Parmi les plus anciennes églises mononefs d'Arménie (IVe-Ve s.), les plus connues sont celles d'Ejmiacin, de Garni, de Kaṙnut, d'Ełuard et de T‛anahat. Au VIe s., les basiliques mononefs furent particulièrement fréquentes dans la région du Tašir de la province historique de Gugark‛. Là, nous sommes en présence d'une intéressante école locale d'architecture remontant à l'époque du haut Moyen Age, dont les œuvres (Kurt‛an, J̌grašēn, Ōjun, Gulagarak, Kołb, Hobarc‛i, etc.), leurs formes et leur décor, constituent un chaînon intermédiaire entre l'art des IVe-Ve s. et l'architecture classique du VIIe s.

6 Les églises mononefs à portique, à abside saillante et à abside inscrite d'Arménie ont leurs parallèles en Syrie septentrionale. Là, les IVe-Ve s. virent fréquemment construire toutes les variantes de basiliques mononefs connues en Arménie : mononefs à abside inscrite dans le pourtour extérieur des murs (Bā‛udē, IVe s., Bardh̠ān, VIe s.), à abside saillante (Ḫarāb Šams, VIe s.), à portique et à chevet droit (Qirqbīze, IVe s.), à chevet droit et pièces annexes au chevet (Rbei‛a), à portique des deux côtés (Deir Sim‛ān, VIe s.), à portique enveloppant (Kefer Finše, VIe s.), etc.

7 Les églises syriennes et arméniennes présentent des points communs aussi bien dans leurs solutions planimétriques et volumétriques que dans leur décor, leurs moyens d'expression et leurs proportions. Ainsi, par exemple, les proportions (rapport de la largeur à la longueur) des églises mononefs arméniennes varient dans les mêmes limites que celles des églises syriennes (de 1 :1,15 à 1 : 2,3).

8 Toutefois, le développement de l'architecture des églises mononefs en Arménie et en Syrie présente des particularités locales essentielles. Ces deux pays voisins ayant d'étroites relations religieuses et architecturales, donnèrent la préférence à différents sous-types et variantes d'églises mononefs. Ainsi, on construisit fréquemment en Syrie des églises mononefs à chevet sur plan rectangulaire aussi bien à abside inscrite dans le pourtour rectangulaire des murs (Qasr Iblīsū, VIe s.) qu'à abside saillante (Sitt er Rūm, VIe s.). Les chevets sur plan rectangulaire furent utilisés dans les églises à portique (Banaqfūr, Ve s., Sergible, VIe s., etc.). En Syrie, on construisait aussi des églises mononefs à portique et abside saillante. On ne rencontre aucune de ces variantes dans l'architecture arménienne. Les églises mononefs de Syrie présentent certains éléments absolument inconnus en Arménie : iconostase, bêma (petite estrade semi-circulaire à degrés, placée au centre de la salle), martyrion et baptistère communiquant avec l'abside, couverture à colonnes de l'abside. En même temps, les portiques à abside, les absides saillantes polygonales, les absides semi-circulaires dans les pastoforias, propres, au contraire, aux monuments arméniens du même type, ne sont pas caractéristiques des églises mononefs syriennes. On observe aussi une différence dans l'emplacement des basiliques mononefs médiévales en Syrie et en Arménie. Si les églises mononefs de la Syrie septentrionale sont partie intégrante des édifices d'habitation (elles n'acquièreront que plus tard un caractère monumental), en Arménie, ces églises sont placées librement. L'accès aux basiliques mononefs à portique de Syrie est ménagé au sud, côté où le portique est habituellement accolé. Elles n'ont d'entrées ni au nord, ni même à l'ouest et leurs portes s'ouvrent uniquement du côté sud. Le passage du type de composition transversal au type longitudinal eut lieu en Syrie après le Ve s., tandis que les édifices arméniens du même type présentaient dès le début une composition longitudinale, c'est-à-dire qu'ils appartenaient au type hellénistique (J. Strzygowski), avec axe accentué est-ouest et entrée principale à l'ouest.

9 Cette différence typologique essentielle a des racines étymologiques. La grande ressemblance entre les formes des basiliques mononefs de la Syrie septentrionale et celles des habitations a donné jour à une opinion, selon laquelle ce type d'église fut créé sous l'influence de l'architecture de l'andron (salle de réunion) et de l'habitat (G. Tchalenko). Les églises mononefs arméniennes du haut Moyen Age, elles, sont étroitement liées aux compositions des édifices du culte de l'Arménie préchrétienne. Nous parlerons ci-dessous des traits caractéristiques de ces derniers.

10 En examinant les relations architecturales arméno-byzantines, les spécialistes ont surtout étudié, outre les parallèles syriens, les affinités existant avec l'école de Constantinople, ne prêtant aucune attention à l'architecture paléochrétienne de la Cappadoce, alors qu'à notre avis, il eût fallu étudier en premier lieu les liens existant entre l'art du bâtiment arménien et l'art et l'architecture de ce pays immédiatement limitrophe de l'Arménie à l'ouest, liens ayant des racines religieuses et historiques beaucoup plus profondes même que les affinités culturelles arméno-syriennes.

11 L’archevêque Malak’ia Ormanean, auteur de l’histoire de l’Église arménienne, note que l’école de Césarée eut une grande influence au IIIe s. sur le christianisme arménien et concurrença Édesse dans ce domaine.

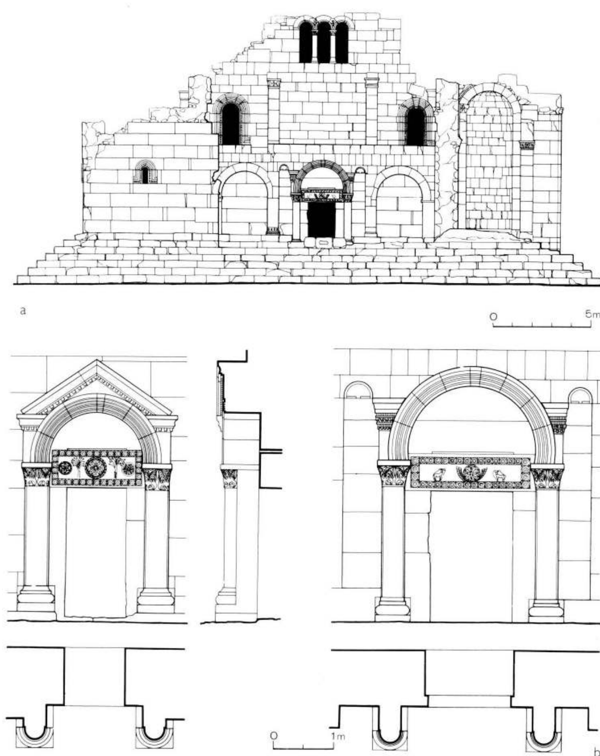
12 La vie et les activités du roi Tiridate III, qui proclama le christianisme religion d’État de l’Arménie dès les premières années du IVe s., et celles de Grigor Part’ew (Grégoire l’Illuminateur), premier catholicos-patriarche d’Arménie, étaient liées en premier lieu à Rome et à sa province orientale, la Cappadoce. Après l’assassinat de son père Xosrov, Tiridate se réfugia en Grèce, puis il passa sa jeunesse chez les Romains et servit même dans l’armée romaine. Grégoire l’Illuminateur, lui, fut emmené dans son enfance à Césarée où il fut baptisé, puis, après avoir évangélisé l’Arménie, il y fut ordonné évêque et partit pour Sébaste. Élevé et instruit à Césarée, Grégoire choisit également la plupart de ses aides à Césarée ou à Sébaste et les emmena en Arménie. Il est donc naturel que le culte et le rituel de l’Église arménienne fussent basés sur les rites de l’Église de Cappadoce (M. Ōrmanean). Tout cela s’est sans nul doute reflété dans l’architecture des premières églises arméniennes, fondées par Grégoire l’Illuminateur dès son retour de Cappadoce. Selon Agathange, Grégoire fit aussi office d’architecte à cette époque, ce qui était parfaitement logique, car lors de la fondation des premières églises chrétiennes, « ...aucun des architectes arméniens ne connaissait ni l’organisation des églises du nouveau culte par rapport aux quatre points cardinaux, ni leur division conformément au nouvel ordre rituel, ni leur aspect général et il est naturel qu’il dût régler minutieusement tous les détails et diriger personnellement la construction, car cet édifice devait servir d’exemple pour tous les bâtiments futurs » (S. Barxudaryan).

13 La Cappadoce joua un rôle important dans l’histoire de l’Église arménienne même après Grégoire l’Illuminateur. Les deux catholicos-patriarches suivants, Aristakēs et Vrt’anēs (fils de Grégoire) naquirent et furent élevés à Césarée et y furent ensuite ordonnés ; Aristakēs y fut déjà prêtre avant de venir en Arménie. Parmi les catholicos arméniens du IVe s., Yusik naquit et grandit à Césarée, puis y fut ordonné. Nersēs Part’ew étudia à Césarée et y fut ordonné évêque d’Arménie (l’Église arménienne devint autocéphale en 372, date après laquelle les catholicos furent ordonnés à Ēǰmiacin).

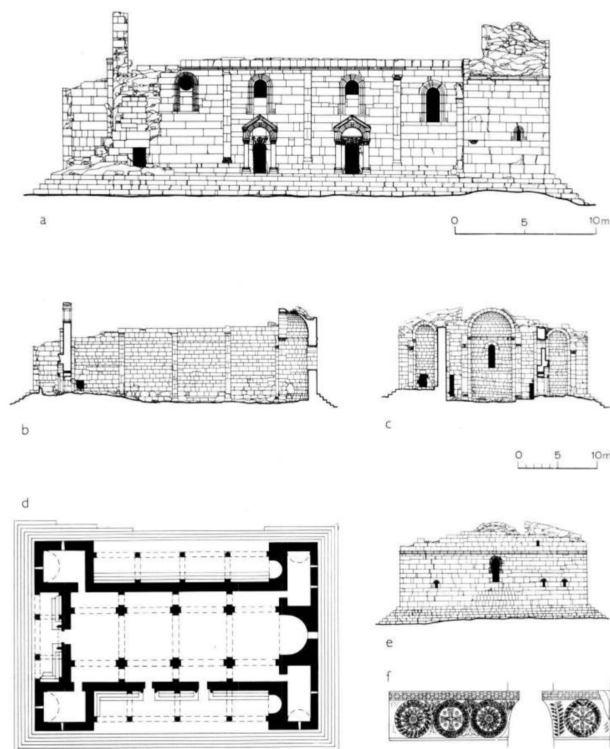
14 Les affinités architecturales arméno-cappadociennes s’expriment en premier lieu dans les basiliques mononefs à abside saillante et les édifices à coupole du type « croix libre ». L’analyse comparative des églises arméniennes et cappadociennes de ce deuxième type peut faire l’objet d’une étude à part et sort du cadre du présent exposé.

15 La composition à abside saillante ou inscrite dans le périmètre rectangulaire des murs, est caractéristique seulement pour les monuments du haut Moyen Age (basiliques ou édifices à coupole). Les absides de la majorité des églises mononefs à abside saillante d’Arménie sont polygonales à l’extérieur. Les églises à abside circulaire à l’extérieur de Batikyan et de Verišēn ont été largement reconstruites au bas Moyen Age et la forme initiale de leurs absides - polygonale ou circulaire - n’est pas facile à établir. Seule l’église mononef du IVe s. de Lusakert eut une abside circulaire à l’extérieur, sur les assises inférieures de laquelle on éleva, au Ve s., les murs d’une abside heptagonale. Les absides de tous les autres monuments arméniens du même type sont pentagonales à l’extérieur (Ēǰmiacin, ǰarǰaris, Pemzašēn, Jrvež, Šołagavank‛, Vanstan, etc.). Certaines églises eurent au début une couverture de bois, remplacée dès les Ve-VIe s. par une voûte (Lusakert, Oskevaz, P‛arpi). Toutes les autres églises furent voûtées dès le début.

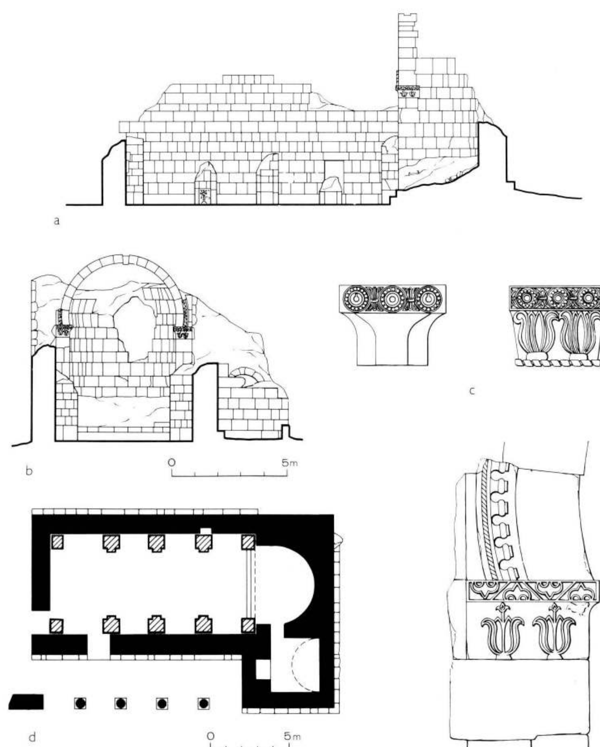
Ereruk՝ (ve s.) : a) Façade ouest. b) Portiques



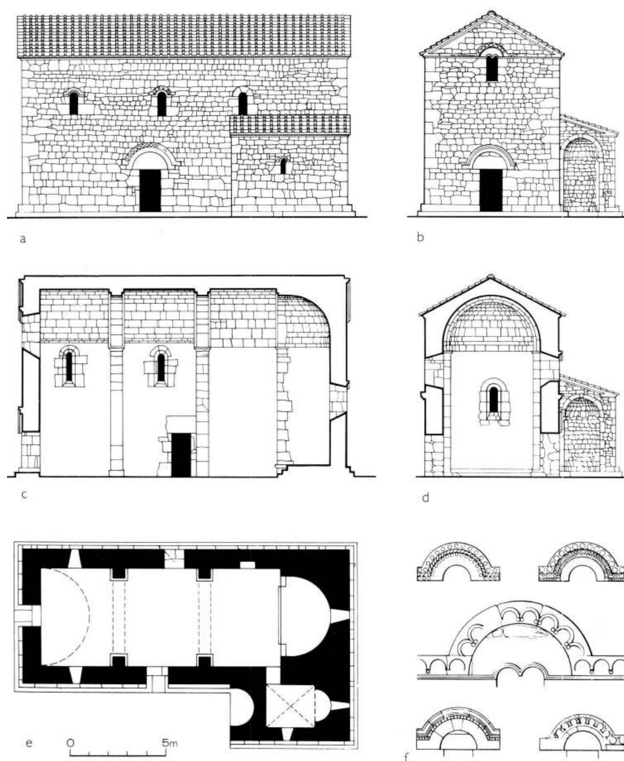
Ereruk՝ (ve s.) : a) Façade sud. b et c) Coupes. d) Plan. e) Façade est. f) Chapiteaux



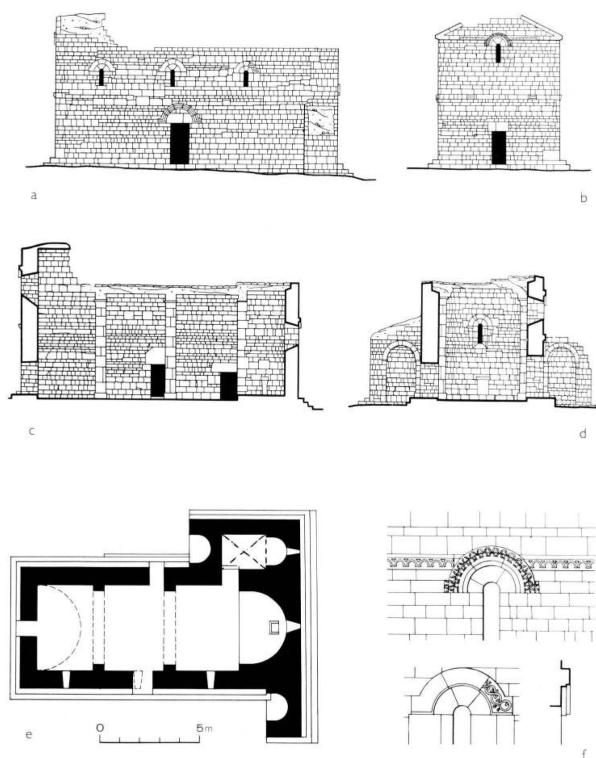
T῾anahat (Vᵉ s.) : a et b) Coupes. c) Chapiteaux. d) Plan



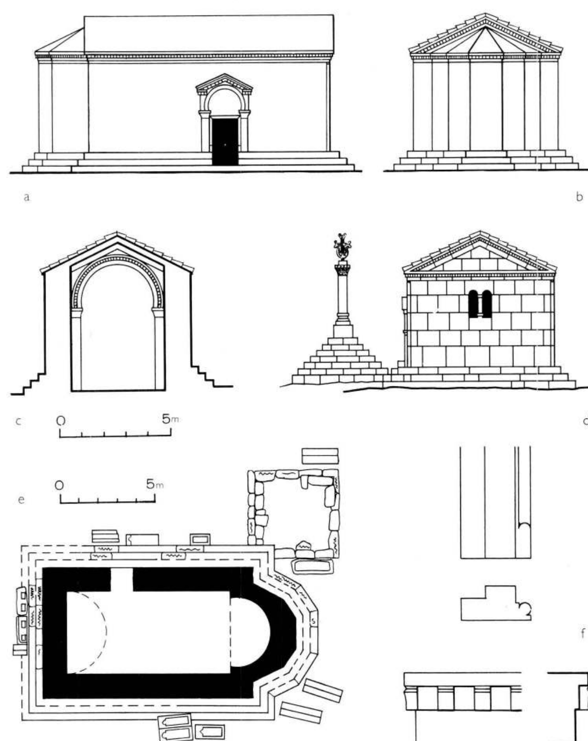
Kurt῾an (VIᵉ s.) : a et b) Façades. c et d) Coupes. e) Plan. f) Éléments décoratifs



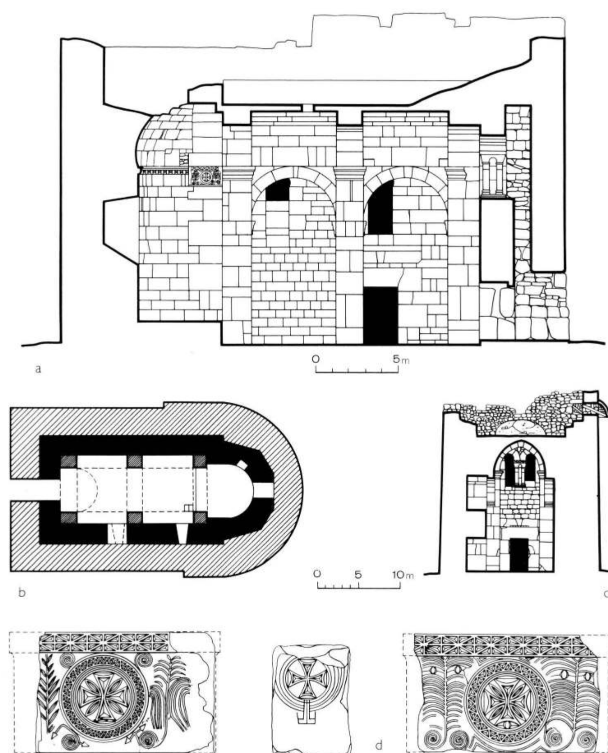
Jgrašēn (VIe s.) : a et b) Façades. c et d) Coupes. e) Plan. f) Éléments décoratifs



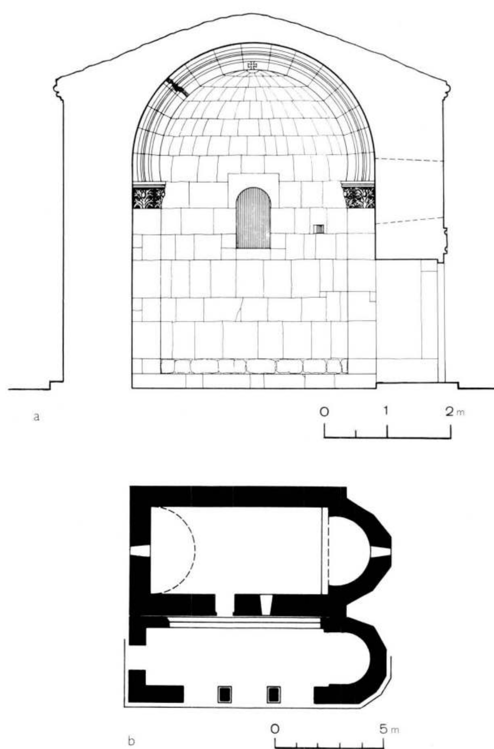
Jrvež (IVe-Ve s.) : a et b) Façades. c et d) Coupes. e) Plan. f) Corniche (reconstitution d'après N. Tokarskij)



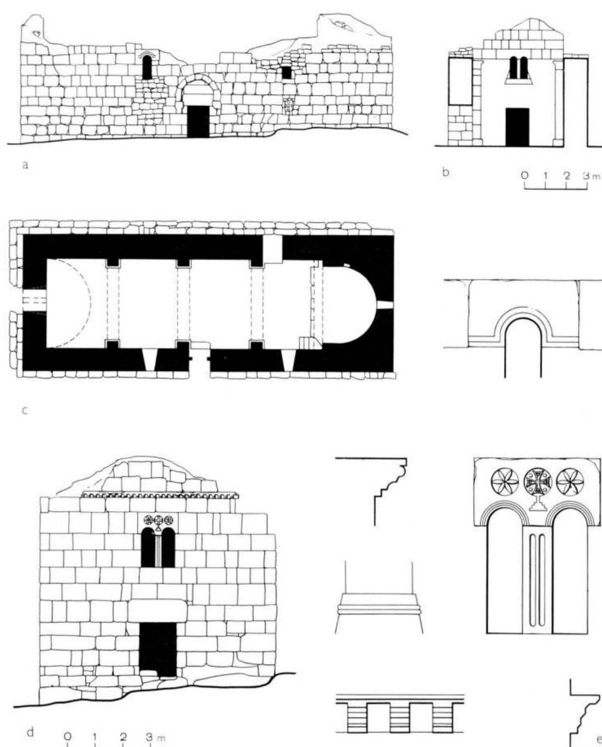
P’arpi (Vᵉ s., reconstructions des VIIᵉ et XIᵉ s.) a et c) Coupes. b) Plan. d) Chapiteaux



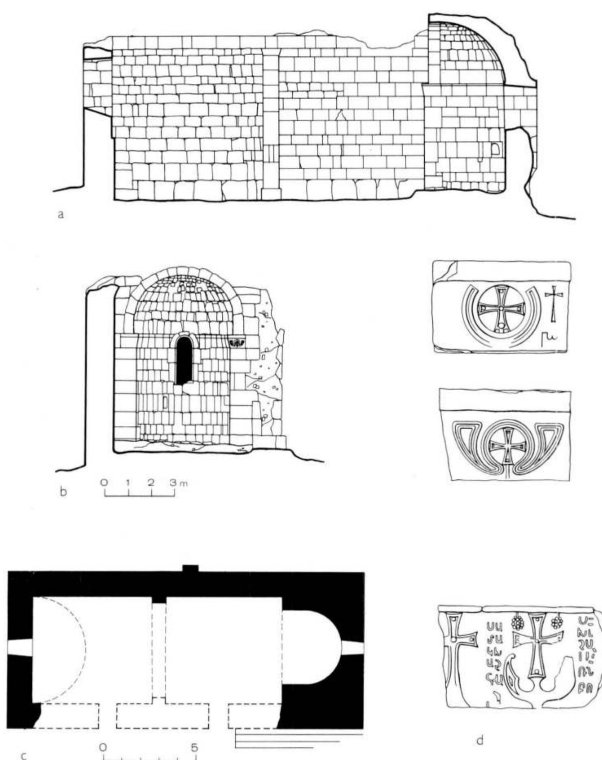
Bayburt (Vᵉ s.) : a) Coupe. b) Plan



Lusakert (IVe s.) : a) Façade sud. b) Coupe. c) Plan. d) Façade ouest. e) Éléments décoratifs



Awan (Ve s.) : a et b) Coupes. c) Plan. d) Chapiteaux



16 C’est précisément ce sous-type des basiliques mononefs arméniennes qui est étroitement lié aux églises du même type de Cappadoce, qui, à la différence des édifices mononefs

syriens à abside extérieurement circulaire et à couverture de bois, sont voûtées et présentent des absides polygonales (Anatepe, Sarıgöl, Edikapalı, Viranşehir, etc.). On observe la communauté aussi bien des proportions planimétriques et volumétriques, de la technique de construction que des principes décoratifs.

17 Mais il y a aussi des différences. Ainsi, par exemple, l'abside des églises mononefs arméniennes à abside saillante est habituellement creusée d'une seule fenêtre et l'intérieur en est rythmé par des pilastres et des arcs-doubleaux jetés entre eux, tandis que les absides des édifices du même type de Cappadoce sont éclairées par trois fenêtres et n'ont pas d'arcs-doubleaux (M. Restle).

18 Les inscriptions grecques qu'on trouve sur les églises arméniennes constituent un témoignage indirect des relations et des influences architecturales arméno-byzantines. Elles ne sont pas nombreuses. On connaît les inscriptions grecques du IVe s. de la façade nord d'Eǰmiacin, celles du Ve s. de la basilique d'Ereruk' et celles du VIIe s. de Mastara, d'Awan et de Zuart'noc'. Ce n'est pas par hasard que l'inscription de la basilique d'Ereruk' coïncide avec celle de l'église de Deir Sim'ān aussi bien par son contenu (5e chant du 92e Psaume) que par l'ordre des lignes (F. Chélov-Kovédiaev). En effet, les célèbres parallèles architecturaux d'Ereruk' et de Deir Sim'ān sont également confirmés par l'épigraphie. Non moins intéressante est la présence d'inscriptions grecques à Zuart'noc' et à Awan : leurs auteurs, les catholicos Nersēs et Ezr, étaient connus pour leur orientation byzantine et leurs tendances chalcédoniennes. La petite liste des inscriptions grecques du haut Moyen Age d'Arménie vient récemment de s'enrichir d'une nouvelle inscription. Le déblaiement des alentours de l'église mononef à abside saillante de Bayburt a fait découvrir un fragment de corniche mouluré, sur le boudin duquel les mots grecs ΥΓΕΙΑ et ΚΗΧΑΡΙC (« santé » et « béatitude ») sont gravés. Notons que ces mots sont gravés en cryptogramme et peuvent être lus réfléchis par un miroir. On peut supposer que l'auteur de l'inscription eut l'intention de dissimuler son appartenance nationale ou, comme Ezr, son orientation religieuse pour avoir gravé en cryptogramme les mots grecs.

19 L'église de Bayburt présente des particularités architecturales fort intéressantes. Elle se trouve dans la province Ostan Nayoc' de l'Ayrarat historique (au sud-est de Garni, dans la réserve de Xosrov). L'église a entièrement conservé sa composition spatiale planimétrique ; elle est construite en blocs de basalte taillés, liés au mortier. Les joints des assises sont facetés à 45°, procédé caractéristique de la technique de construction du haut Moyen Age d'Arménie. La salle présente des proportions allongées (dimensions intérieures : 3,95m x 8,25m). Le linteau de l'unique entrée s'ouvrant au sud est sculpté d'une croix à bras égaux inscrite dans un cercle. L'arc de l'abside est fortement outrepassé et couvert de moulures compliquées. Il repose sur les chapiteaux à imposte des deux angles du bêma, décorés du même motif végétal assez profondément gravé. Leur dessin et leur exécution reprennent ceux des chapiteaux des piliers engagés des façades extérieures de l'église de Tekor (fin du Ve s.). Mais les chapiteaux de Bayburt présentent un détail exceptionnel : des têtes humaines sont sculptées entre les feuilles. Un chapiteau antique semblable est conservé au musée d'Istanbul (nous tenons ce renseignement de M. J.-M. Thierry). Les moulures de la corniche diffèrent également de celles des monuments arméniens du haut Moyen Age. Ces dernières étaient traitées aux IVe-Ve s. en denticules, aux VIe-VIIe s., en petits arcs outrepassés. À Bayburt, la corniche est à trois éléments : deux boudins de différentes dimensions et un filet. Nous rencontrons un autre exemple de corniche à boudins dans l'église mononef du monastère de Karenis (VIe s.).

20 L'église de Bayburt a été plus tard (mais également au haut Moyen Age) accolée au sud d'une seconde église du même type dont la partie inférieure des murs a été découverte après des fouilles. Cet exemple de deux basiliques mononefs accolées est unique en son genre pour l'architecture arménienne de cette époque.

21 L'étude des églises mononefs du haut Moyen Age d'Arménie permet d'éclaircir, du moins dans le cadre d'un seul type de monuments, un phénomène aussi complexe de l'art paléochrétien que les influences réciproques des écoles architecturales de différents pays. L'architecture des basiliques mononefs d'Arménie présente des affinités avec différentes écoles artistiques : syrienne pour le sous-type à portique, cappadocienne pour celui à abside saillante, tandis que les églises mononefs à abside inscrite remontent directement à l'architecture préchrétienne d'Arménie. Cela est prouvé aussi bien par les données des sources écrites que par les particularités architecturales des basiliques paléochrétiennes. Les historiens arméniens du Ve s. précisent qu'au début du IVe s., tous les temples païens d'Arménie ne furent pas détruits, certains d'entre eux furent transformés en églises (Pseudo-P'awstos Buzand). Après la destruction de nombreux temples, on construisit sur leurs fondements des églises « de la même largeur et de la même longueur » (Pseudo-Zenob Glak). La composition rectangulaire longitudinale du plan du temple païen a été adoptée par l'église construite à son emplacement. La composition des plus anciennes églises arméniennes, découlant des formes de l'architecture païenne d'Arménie, était du type basilical, édifice rectangulaire allongé d'est en ouest, couvert d'un toit en bâtière, à abside inscrite dans le pourtour des murs du côté est, élevé sur un stylobate à degrés ou sur un socle. J. Strzygowski note avec raison que « les églises mononefs arméniennes à voûte cylindrique peuvent être les formes parvenues à nous des traditions locales. »

22 L'originalité de l'architecture arménienne du haut Moyen Age est étroitement liée à l'originalité de l'Église arménienne. Autocéphale dès les années 370, l'Église arménienne refusa d'adopter les dogmes du concile de Chalcédoine Cette décision amena un schisme avec Byzance et son Église. Le caractère autochtone de l'Église arménienne ne conduisit évidemment pas aussitôt à ce même caractère dans l'architecture religieuse d'Arménie. Toutefois, le schisme des deux Églises eut une influence essentielle sur l'architecture arménienne, influence positive qui est peut-être à l'origine de l'important essor que connut, à la fin du VIe et au cours de tout le VIIe s., le développement de l'architecture arménienne, essor inconnu de tout autre pays chrétien de la même époque (A. Jakobson).

AUTEUR

MOURAD HASRAT'YAN

Institut d'art, Académie des Sciences, Arménie

Le problème de l'authenticité et de la valeur de la chronique de Łewond
1

Jean-Pierre Mahé

1 Il suffit de consulter la liste des sources figurant en tête de la réédition[1] par M. Canard de l'ouvrage classique de J. Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, pour mesurer l'intérêt exceptionnel de la chronique de l'Arménien Łewond[2], qui relate les événements survenus entre 632 et 789 en Arménie à Byzance et dans le Califat : si véritablement, comme il le laisse entendre[3], il a lui-même vécu au VIIIe siècle[4], son œuvre est la seule chronique contemporaine de cette époque. Les sources comparables qui nous sont parvenues, en grec, en arabe ou en syriaque, sont nettement postérieures.

2 Cependant la question se pose si nous avons des raisons de contester ou au contraire de confirmer la date traditionnelle, l'authenticité totale ou partielle de la chronique de Łewond. À ce propos plusieurs savants[5] ont avancé l'hypothèse que la correspondance entre Omar et l'empereur Léon III, qui occupe le tiers de l'œuvre et nous est connue sous une forme plus brève également en latin, pouvait être à l'origine un document indépendant inséré secondairement dans la chronique, ce qui ne remet pas en cause l'authenticité même du texte de Łewond.

3 Mais S. Gero va beaucoup plus loin dans son livre sur l'iconoclasme byzantin sous le règne de Léon III, publié en 1973[6]. D'après lui, l'histoire de Łewond a connu deux rédactions successives. Dans sa première rédaction, composée effectivement au VIIIe siècle, il s'agissait d'une chronique purement locale, c'est-à-dire confinée à l'Arménie[7]. Entre le XIe et le XIIe siècle, c'est-à-dire après Step'anos Asołik et avant Kirakos Ganjakec'i, un auteur inconnu aurait profondément remanié cette chronique en y ajoutant non seulement la correspondance d'Omar et de Léon, mais tous les matériaux extérieurs à l'Arménie, de façon à la transformer en histoire universelle[8]. Rappelons en outre que, selon S. Gero, la correspondance d'Omar et de Léon n'est pas un document traduit du grec. C'est un faux composé directement en arménien par le remanieur de Łewond[9].

4 Disons tout de suite que nous ne souscrivons pas à une position critique aussi radicale, que l'on peut, croyons-nous, réfuter sur des points essentiels. Sous réserve d'une discussion spéciale de la correspondance d'Omar et de Léon, le maintien de l'authenticité de la chronique - c'est-à-dire de son attribution à un auteur du VIIIe siècle - nous paraît être la solution la plus prudente d'un problème dont certaines données sont inaccessibles dans l'état actuel de notre documentation.

5 Discutons tout d'abord les indices extérieurs que nous livre la tradition manuscrite. Il n'y a rien à tirer de la date des manuscrits eux-mêmes. Les deux plus anciens d'entre eux (*Érévan 1902* et *3583*) remontent au XIIIe siècle[10]. Les quatre suivants (*Érévan 1889, 3070, 4584* et 5507) datent de la seconde moitié du XVIIe siècle[11]. En revanche, les manuscrits nous transmettent un colophon intéressant, qui se lit comme il suit : « Fin de l'enseignement de Łewond à propos des chroniques de la maison de T'orgom, sur ordre du seigneur Šapuh Bagratuni, pour la gloire et la louange de la très sainte Trinité, bénie maintenant et toujours, Amen[12]. » Vient ensuite, dans une part seulement de nos manuscrits, un second colophon relatant la copie du livre par Hamazasp Mamikonean[13], vraisemblablement à Yovhannavank' entre 1279 et la fin du XIIIe siècle[14]. Le premier colophon est donc nécessairement antérieur, et il n'y a pas de raison décisive, pensons-nous, de contester l'authenticité ou la pertinence à la chronique de Łewond des informations qu'il nous transmet.

6 Le terme « enseignement » appliqué à une histoire peut sembler un peu surprenant ; néanmoins, outre que le colophon pourrait faire allusion à une phrase d'Agat'angełos (§ 14) où l'auteur associe sa chronique à l'enseignement de saint Grégoire[15], l'histoire de Łewond se présente véritablement comme un « enseignement » qui cherche à tirer la leçon des événements, et la suite du colophon montre bien que cet « enseignement » est à base de données historiques[16]. De plus, bien que l'histoire finisse brusquement, sans aucune conclusion formelle, au point que certains critiques, comme Akinean, ont pensé que la fin était mutilée[17], cela n'est pas absolument certain[18] et ne prouve en tout cas nullement que le colophon soit le fruit de l'imagination d'un copiste. Si, comme le contexte semble l'indiquer, ce Šapuh Bagratuni est un contemporain postérieur d'une génération aux événements qu'il demande à Łewond de lui raconter, il s'agit de Sapuh, fils de Smbat et frère d'Asot, le futur Msaker. Il fut tué à la guerre en 824 et devait être un tout jeune homme vers 790 lorsque la chronique fut écrite[19]. Ainsi donc on peut esquisser un cadre chronologique vraisemblable situant l'activité de Łewond à la fin du VIIIe siècle.

7 Mais cette chronologie se heurte à une difficulté : le silence des deux historiens arméniens du Xe siècle, Yovhannēs Kat'ołikos Drasxanakertc'i[20] et T'ovma Arcruni[21]. Se peut-il que ces deux auteurs ignorent tout à fait Łewond si celui-ci leur est réellement antérieur ?

8 À vrai dire, il n'est pas rare que des historiens arméniens utilisent les œuvres de leurs prédécesseurs sans les nommer explicitement. Toutefois, dans le cas présent, l'étude de la question est encore compliquée par le fait que nous avons perdu le seul historien du IXe siècle, Šapuh Bagratuni, petit-fils du commanditaire supposé de Łewond, qui devait relater la période de 790-885 avec une insistance particulière sur les années 853-885[22]. Yovhannēs Drasxanakertc'i se réfère souvent à cette source[23], mais T'ovma Arcruni peut l'avoir aussi utilisée. Or si Łewond est véritablement ce qu'il paraît être, c'est-à-dire un serviteur des Bagratuni, il serait tout à fait naturel que Šapuh Bagratuni s'en fût inspiré pour de brefs rappels sur les événements antérieurs à sa chronique. Par conséquent, si

l'on rencontre des parallèles entre Łewond et les œuvres de Yovhannēs ou T'ovma, il faut envisager la possibilité d'une influence non seulement directe, mais aussi indirecte, à travers l'histoire perdue de Šapuh Bagratuni.

9 Yovhannēs Drasxanakertc'i relate les événements du VIIIe siècle sans s'inspirer de Łewond [24], dont il diverge parfois sur des points essentiels[25]. Néanmoins, il situe au début du IXe siècle, sous le gouvernement de Yazîd (799-802), le massacre des moines et le pillage du monastère de Surb-Grigor[26], que Łewond situe cent ans plus tôt, vers 700, sous le gouvernement de Muhammad Ibn Merwan (685-705)[27]. Bien que les deux récits présentent un déroulement identique et d'indéniables ressemblances de vocabulaire, ils ne semblent pas assez proches l'un de l'autre pour autoriser l'hypothèse d'une dépendance directe. On pourrait observer que le récit de Yovhannēs est plus précis (notamment sur la localisation du monastère[28]) et à certains égards plus logique que celui de Łewond[29]. Mais il serait probablement excessif d'en déduire que celui-ci est postérieur et, par conséquent, n'est pas un auteur du VIIIe siècle[30].

10 À vrai dire, l'événement même qui est relaté a une allure plus romanesque que réelle : pour piller les vases précieux d'un monastère, un chef arabe fait étrangler un de ses serviteurs, jette le cadavre dans un puits et accuse ensuite les moines du crime qu'il a lui-même commis. Cela ressemble à un symbole ou à un exemple de la fourberie des pillards musulmans, à un récit quasiment proverbial (et d'autant plus frappant pour des auditeurs arméniens que les victimes sont « des moines de Saint-Grigor ») beaucoup plus qu'à un cas précis, historiquement datable. On ne peut s'empêcher de penser que l'histoire a d'abord circulé oralement avant d'être récupérée par des chroniqueurs qui se sont efforcés de lui trouver une date et un cadre géographique précis.

11 Cela étant, plusieurs hypothèses pourraient rendre compte des rapports entre le récit de Łewond et celui de Yovhannēs : par exemple celle d'une source commune ou d'une dépendance indirecte de l'un par rapport à l'autre. On remarquera à ce propos que, peu après cet épisode et dans le même chapitre, Yovhannēs se réfère à la chronique perdue de Šapuh Bagratuni[31]. Faudrait-il supposer que ce dernier auteur est également sa source pour le massacre des moines de Surb-Grigor ? Si tel était le cas, celui-ci pourrait très bien avoir emprunté son récit à Łewond en le replaçant plus tard dans un cadre géographique plus précis. Sans prétendre que cette hypothèse s'impose plus particulièrement qu'une autre, on retiendra que la comparaison de l'œuvre de Łewond avec celle de Yovhannēs Drasxanakertc'i n'apporte aucun indice qui contraigne à inverser l'ordre chronologique supposé de ces deux auteurs.

12 Quant à T'ovma Arcruni, on a quelquefois estimé[32] qu'il dépend directement de Łewond pour l'évocation du règne des premiers califes jusqu'à Harun al-Rashid. En effet, les parallèles entre les deux textes[33] sont assez suivis et assez littéraux pour autoriser pareille hypothèse. Est-ce la seule explication possible ? T'ovma déclare lui-même qu'il résume à ce sujet des sources antérieures[34], dont peut-être Łewond. Cependant comme celui-ci ne va pas au-delà de Harun al-Rashid, et que T'ovma nomme les successeurs de ce calife jusqu'à Djafar al-Mutawakhil, c'est probablement à Šapuh Bagratuni qu'il a emprunté la fin de sa liste, mais peut-être aussi la liste tout entière[35].

13 L'hypothèse que T'ovma ne connaîtrait qu'indirectement Łewond par l'intermédiaire de Šapuh Bagratuni expliquerait le fait, au premier abord surprenant, que l'historien arcrunide ne cite pas les informations de Łewond les plus glorieuses pour sa famille, comme par exemple le martyre de Grigor et Koriwn Arcruni sous Walid Ier (705-715)[36] ou

la mort héroïque de Sahak et Hamazasp Arcruni peu après 762[37]. Même si l'on rejetait cette hypothèse, il serait probablement excessif de voir dans ce silence un argument décisif de l'antériorité de T'ovma par rapport à Łewond. Venons-en maintenant à Step'anos Asohk, que S. Gero juge antérieur à l'état définitif, selon lui la seconde rédaction, du texte de Łewond[38]. Cela paraît extrêmement improbable. L'un des arguments de S. Gero est fondé sur la brève présentation que donne Asołik de « l'histoire de Łewond concernant la sortie des Tačik et les événements d'Arménie résultant de leur violence »[39]. Il ne nous semble pas que cette phrase signifie nécessairement que l'œuvre en question soit uniquement confinée à l'Arménie[40]. Bien plutôt Asołik paraît résumer le titre de Łewond tel que nous le trouvons dans les manuscrits : « Histoire de Łewond, le grand docteur d'Arménie, concernant la manifestation de Mahomet et de ses successeurs ; comment ou de quelle façon ils dominèrent l'univers, et particulièrement notre nation, l'Arménie[41] ».

14 Comme on le voit, aussi bien le titre développé de la chronique que la phrase d'Asołik sont bipartites : d'un côté la manifestation de Mahomet et des conquérants arabes, de l'autre, les événements d'Arménie. On pourrait rappeler ici que le tout début de l'œuvre, concernant Mahomet lui-même, est apparemment perdu. Mais cela ne change rien à l'essentiel : de par son titre même, la chronique de Łewond se présente clairement non comme une simple relation des événements d'Arménie, mais comme une interprétation de ces événements dans le cadre de l'histoire universelle.

15 C'est bien ce que confirme, d'autre part, l'examen du chapitre IV de la deuxième partie d'Asołik[42], extrait d'un bout à l'autre, sans aucun doute possible, d'une rédaction de Łewond qui, mise à part la correspondance de Léon et d'Omar[43], ne diffère en rien de celle que nous connaissons aujourd'hui. Or cette rédaction contenait déjà un récit du siège de Constantinople par Mslim[44] et de la guerre de l'émir Mahmet contre les Chinois[45]. En un mot, elle n'était pas une simple chronique locale, mais déjà une histoire universelle, contrairement à ce que prétend S. Gero.

16 Disons encore un mot de la correspondance d'Omar et de Léon. D'après S. Gero, ce texte aurait été composé en arménien et non traduit du grec, notamment parce que les citations scripturaires qu'il contient sont plus proches de la Bible arménienne que du texte grec[46]. L'argument est faible, car cette coïncidence peut résulter d'une harmonisation volontaire soit par le traducteur lui-même, soit par quelque compilateur. En revanche, S. Gero semble négliger tout à fait la belle étude où N. Akinean relève des signes non équivoques de traduction du grec : emprunts insolites comme *paraklitos* ou *ewk'aristē*, au lieu de *mxit'arič'* et *gohanam*, calques lexicaux inusuels, traductions trop littérales de tournures grecques, etc.[47]

17 La démonstration d'Akinean ne nous paraît pas contestable et il en résulte clairement que, loin d'être un faux arménien, cette lettre est un témoignage très intéressant sur l'iconoclasme, puisqu'elle est la traduction d'un écrit attribué, apparemment par un admirateur, à Léon III l'Isaurien[48]. Il n'y a donc pas de raison de contester la valeur historique d'un document tout à fait pertinent à l'étude de ce phénomène religieux et qui constitue, avec la réfutation des iconoclastes de Vrt'anēs K'ert'oł, étudiée et traduite par S. Der Nersessian[49], l'un des apports les plus importants des sources arméniennes sur la question.

18 Resterait à savoir si Łewond lui-même avait inséré ce document dans sa chronique. Remarquons tout d'abord qu'il n'y aurait là aucune impossibilité de principe. Presque toutes les chroniques arméniennes, à commencer par Agat'angełos, mais aussi Lazar,

Ełišē, Pseudo Sebēos et Asołik, par exemple, sont entrecoupées de longs développements dogmatiques - lettres ou sermons -qui paraissent, au premier abord, rompre dangereusement la continuité du récit, mais soulignent en fait les intentions militantes ou édifiantes des chroniqueurs. A vrai dire, loin d'être un corps étranger, le débat dogmatique est, pour l'historiographie arménienne, une véritable loi du genre. Par conséquent la discussion d'Omar et de Léon sur les positions du christianisme et de l'Islam n'est nullement déplacée dans une histoire comme celle de Łewond, pour qui la conquête arabe est nécessairement matière à réflexion théologique.

19 Toutefois, on pourrait objecter, en sens inverse, que sur le plan de la langue et du style cette correspondance fait nettement figure d'élément hétérogène au reste de la chronique. Peut-on vraiment admettre que Łewond ait purement et simplement recopié un document qu'il aurait eu à sa disposition ? D'autre part, ni T'ovma Arcruni[50], ni Step'anos Asołik ne paraissent avoir précisément connu le texte de cette correspondance. Mais, pour ce dernier auteur, on a des raisons de supposer que la tradition manuscrite est lacunaire, justement à cet endroit[51]. Dans ces conditions, l'argument ne peut être vraiment concluant. Car on pourrait admettre soit que T'ovma Arcruni abrège et qu'Asołik en disait davantage dans la partie manquante de son texte, soit que la lettre ait été insérée secondairement, après Asołik. L'état de notre documentation ne nous permet pas de trancher.

20 Ainsi, malgré les quelques difficultés que nous avons évoquées, la comparaison avec les historiens du Xe siècle, Yovhannēs Drasxanakertc'i et T'ovma Arcruni, sans confirmer positivement la datation de Łewond au VIIIe siècle, n'oblige pas non plus à la rejeter. Il semblerait donc plus prudent de s'en tenir à cette datation, suggérée par le colophon et le contenu même de l'œuvre, particulièrement intéressante pour les événements du VIIIe siècle.

21 D'autre part, la comparaison avec Step'anos Asołik, loin de suggérer que l'œuvre a connu deux rédactions successives, locale puis universelle, confirme au contraire qu'elle fut dès le début ouverte à l'histoire universelle. Plus encore que le Pseudo Sebēos, quand il avait vu Jérusalem tomber successivement aux mains des Perses et des Arabes, Łewond, à la fin du VIIIe siècle, était en mesure de comprendre que les événements qu'il avait vécus avaient une dimension mondiale et ne pouvaient plus se confiner dans les limites d'une historiographie purement nationale. Il fallait retracer l'expansion arabe dans son ensemble, depuis la Palestine jusqu'aux confins du pays presque fabuleux des Chinois.

22 La correspondance d'Omar et de Léon ne faisait peut-être pas partie de cette chronique, encore que cela ne soit pas absolument prouvé. Mais elle n'en est pas moins un document très important, traduit du grec et caractéristique des informations que les Arméniens, indépendants de l'Église orthodoxe, peuvent nous apporter sur les textes iconoclastes détruits par la tradition byzantine ultérieure.

NOTES

1. J. LAURENT, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam, depuis la conquête arabe jusqu'en 886* (nouvelle édition revue et mise à jour par M. CANARD), Lisbonne 1980, p. 7.

2. Édition par K. EZEAN (en fait par St. Malxaseanc'), *Patmut'iwn Łewondeay meci vardapeti Hayoc'* (Histoire de Łewond, le grand docteur des Arméniens), Saint-Pétersbourg 1887. La meilleure étude de la tradition manuscrite est due, en arménien, à ARZOUMANIAN, *Łewond*, p. 9-24 (cf. p. 28-33, en anglais). Dans sa traduction anglaise, dont on usera avec quelque prudence, le même auteur signale des variantes du plus ancien manuscrit. On consultera avec grand profit l'excellente traduction en arménien moderne et les notes d'A. TER ŁEWONDYAN, *Łewond, Patmut'iwn*, Érévan 1982.

3. AKINIAN, Leontius, p. 4-34. L'auteur analyse les indices, à vrai dire très ténus, qui sembleraient impliquer que Łewond a été lui-même témoin des événements qu'il raconte ou s'est renseigné auprès de contemporains (cf. ARZOUMANIAN, *Łewond*, p. 26). La discrétion du chroniqueur n'est pas forcément un gage d'inauthenticité : un pseudépigraphe ne manquerait pas d'affirmer complaisamment sa participation directe aux faits relatés.

4. Ce point n'est pas contesté, même par un esprit aussi critique que Y. MANANDEAN (*Erker*, Œuvres, t. 2, Érévan 1978), qui, tout en rectifiant (p. 524 et 533) les erreurs chronologiques de Łewond sur les événements du VIIe siècle, confirme au contraire leur justesse et leur qualité pour le siècle suivant (p. 550-559 et 585-594).

5. AKINIAN, Leontius, p. 89 : « Ces lettres [celles d'Omar et de Łewond] nous sont parvenues dans une rédaction arménienne amplifiée et ont été introduites dans l'*Histoire* de Łewond indépendamment de l'auteur. » L'insertion aurait eu lieu entre le XIIIe et le XVe siècle ; cf. aussi INGLISIAN, cité *infra.* n. 22.

6. S. GERO, *Byzantine Iconoclasm during the Reign of Leo III with Particular Attention to the Oriental Sources* (CSCO 346, subs. 41), Louvain 1973.

7. *Ibid.*, p. 140.

8. *Ibid.*, p. 137 et 140 s.

9. *Ibid.*, p. 163 s.

10. ARZOUMANIAN, *Łewond*, p. 14 et 21.

11. *Ibid.*

12. Łewond, p. 170.

13. *Ibid.*

14. AKINIAN, Leontius, p. 36, suppose que cet Hamazasp Mamikonean n'est autre que l'archevêque qui dirigea le monastère de Yovhannavank' entre 1279 et 1311 (d'après les inscriptions lapidaires du lieu). Mais le deuxième colophon figure déjà dans le manuscrit 1902 du XIIIe siècle (comme dans les manuscrits 3070 et 5501) ; les manuscrits 1889, 3583 et 4584 n'ont que le premier colophon.

15. Agat'angełos, § 14 (trad. R. W. THOMSON, *Agat'angełos. History of the Armenians*, Albany, N Y, 1976); cf. AKINIAN, Leontius, p. 46, n. 14.

16. Pour autant il n'est peut-être pas nécessaire de supposer, comme AKINIAN (Leontius, p. 46) que le mot « enseignement » figurait dans le titre complet de l'œuvre.

17. AKINIAN, Leontius, p. 54. Le début de la chronique semble, en revanche, nettement incomplet (*ibid.*, p. 47 s.).

18. Le colophon note bien « fin, achèvement de l'enseignement de Łewond ».

19. Cf. N. AKINIAN, Stammbaum der armenischen Bagratiden, *Untersuchungen zur Geschichte der armenischen Literatur*, III, Vienne 1930 (en arménien), p. 325, n. 30.
20. Traduction anglaise par K. H. MAKSOUDIAN d'après les éditions de Jérusalem 1843 et Tiflis 1912 pour les chapitres 1 à 23, et d'après l'édition critique de E. ZAGAREIŠVILI, Tbilisi 1965, pour les 44 chapitres suivants. Une traduction française devrait être publiée prochainement (P. BOISSON-CHENORHOKIAN, thèse, Paris I, 1993).
21. Traduction anglaise par R. W. THOMSON d'après l'édition de K'. PATKANEAN, Saint-Pétersbourg 1889 (réimpr. New York 1991).
22. Sur cet historien, qui nous est connu par les témoignages de Yovhannēs Drasxanakertc'i et d'Uxtanēs, voir V. INGLISIAN, Die armenische Literatur, dans B. SPULER, *Handbuch der Orientalistik*, I, 7, Leiden 1963, p. 179 s.
23. Cf. MAKSOUDIAN, *Yovhannēs Drasxanakertc'i*, p. 64, 115, 125 et 129.
24. *Ibid*., p. 45.
25. Par exemple, selon Łewond, chap. VIII (p. 28 s.), le catholicos Sahak quitte l'Arménie pour se rendre au devant du général Mahmet en 703. Au contraire, d'après Yovhannēs, chap. XXI (MAKSOUDIAN, *Yovhannēs Drasxanakertc'i*, p. 108 s.), le catholicos part de Damas pour se rendre au devant d'un général nommé Ogbay.
26. Yovhannēs, chap. XXIV (MAKSOUDIAN, *Yovhannēs Drasxanakertc'i*, p. 114 s.).
27. Łewond, chap. VII (p. 19 s.).
28. Baguan en Bagrewand selon Yovhannēs, alors que Łewond ne précise pas (si bien que certains auteurs ont pensé qu'il s'agissait de l'église de Zuart'noc' dédiée à saint Grigor ; cf. ARZOUMANIAN, *Łewond*, p. 164, n. 4).
29. Par exemple Yovhannēs prend soin d'expliquer comment l'événement a été rapporté par quelques moines ayant échappé au massacre.
30. Il y a d'ailleurs aussi des détails intéressants propres à Łewond, comme l'indication que les vases du monastère, provenant de donations royales et princières, avaient depuis quelque temps suscité la convoitise des Arabes. Loin de passer par hasard, comme le dit Yovhannēs, ils se rendent donc au monastère, selon Łewond, avec un plan bien arrêté.
31. Yovhannēs, chap. XXIV (MAKSOUDIAN, *Yovhannēs Drasxanakertc'i*, p. 115), présente justement Šapuh Bagratuni comme la seule source historique ayant survécu aux troubles du IXe siècle.
32. Par exemple THOMSON, *Thomas Artsruni*, p. 37.
33. Voir les tableaux dressés par ARZOUMANIAN, *Łewond*, p. 35.
34. Cf. T'ovma Arcruni, II, 4 (THOMSON, *Thomas Artsruni*, p. 172). On notera que le récit de T'ovma concernant le règne de Yazîd fait figure de résumé un peu maladroit face au récit très construit de Łewond, tout entier fondé sur une accusation de possession diabolique.
35. THOMSON, *Thomas Artsruni*, p. 172, n. 1, pense que Šapuh est la source de la seconde moitié de la liste.
36. Cf. Łewond, chap. X (p. 34 s.).
37. *Ibid*., chap. XXX (p. 130 s.).
38. Cf. GERO, *Iconoclasm*, p. 137.
39. Stepan'os Asołik, p. 7.
40. GERO, *Iconoclasm*, p. 140, pense au contraire que dans sa première rédaction cette histoire était purement locale.
41. Cf. ARZOUMANIAN, *Łewond*, p. 14, 17 et 19. S'appuyant sur les différents témoignages, AKINIAN, Leontius, p. 45 s., reconstitue ainsi le titre original : « Histoire du prêtre Łewond concernant la manifestation de Mahomet et des califes qui lui succédèrent ; comment et de quelle façon ils dominèrent l'univers, tout ce qu'ils firent dans le monde entier et particulièrement à l'égard de notre nation arménienne. »
42. Stepan'os Asołik, p. 118-137.

43. Łewond, chap. XIII-XIV (p. 42-98). Le passage parallèle de Step‘anos Asołik est perdu, selon St. MALXASEANC‘, p. 370, n. 98 à propos de la p. 127.

44. Łewond, chap. XX (p. 105-114); cf. Stepan‘os Asołik, p. 128 s.

45. Cf. Łewond, chap. XI (p. 37-40); Stepan‘os Asołik, II, 4, p. 126-127.

46. GERO, *Iconoclasm*, p. 163 s.

47. Cf. AKINIAN, Leontius, p. 84-86

48. Cf. J. MEYENDORFF, Byzantine Views of Islam, *DOP* 18, 1964, p. 125 s. Meyendorff estime que le document émane du premier empereur iconoclaste, mais précède la controverse ; il reflèterait la situation immédiatement antérieure à 726. Mais A. JEFFERY, Ghevond's Text of the Correspondance between Omar II and Leo III, *Harvard Theological Review* 37, 1944, p. 269-332 (spécialement p. 295, n. 46), relève des détails qui se rapporteraient au IXe siècle. Dans ce cas il s'agirait d'une production du second iconoclasme.

49. S. Der NERSESSIAN, Une apologie des images du VIIe siècle, *Études byzantines et arméniennes*, Louvain 1973, t. 1, p. 379-403.

50. T‘ovma Arcruni, II, 4 (cf. Thomson, *Thomas Artsruni*, p. 171), se contente de mentionner brièvement un échange de lettres entre Omar et Léon.

51. Cf. *supra* n. 43.

NOTES DE FIN

1. Abréviations

Akinian, Leontius: N. Akinian, Leontius der Priester, *Untersuchungen zur Geschichte der armenischen Literatur*, III, Vienne 1930 (en arménien).

Arzoumanian, *Łewond*: Z. Arzoumanian, *History of Łewond, the Eminent Vardapet of the Armenians*, Philadelphie 1982.

Gero, *Iconoclasm*: S. Gero, *Byzantine Iconoclasm during the Reign of Leo III with Particular Attention to the Oriental Sources* (CSCO 346, subs. 41), Louvain 1973.

Łewond: *Patmut'iwn Łewondeay meci vardapeti Hayoc‘*, éd. K. Ezean, Saint-Pétersbourg 1887.

Maksoudian, *Yovhannēs Drasxanakertc'i*: H. Maksoudian (trad.), *Yovhannēs Drasxanakertc‘i. History of Armenia*, Atlanta 1987.

Stepan'os Asolik: *Stepan'os Taronec‘i Asolik. Patmut'iwn tierzerakan* (Histoire universelle), éd. St. Malxaseanc‘, Saint-Pétersbourg 1885.

Thomson, *Thomas Artsruni: Thomas Artsruni. History of the House of the Artsrunik‘, translation and commentary by* R. W. Thomson, Detroit 1985.

AUTEUR

JEAN-PIERRE MAHÉ

E.P.H.E., IVe Section

L’art du livre en Cilicie et les traditions byzantines[1]

Seiranouche S. Manoukian

1 L’art du livre en Cilicie, caractérisé par une rare maîtrise de la calligraphie et de la peinture, un haut niveau technique, un élégant système de présentation et un décor d’une richesse frappant l’imagination, est considéré comme l’un des sommets de la culture médiévale[1]. Le livre manuscrit cilicien constitue une entité artistique dont tous les éléments sont organiquement liés entre eux. Le contenu du texte, la calligraphie, les illustrations, le décor et le format sont en parfaite harmonie sémantique et visuelle. L’aspiration à l’élégance et au raffinement -l’écriture - comme à la variété - les caractères, grands et petits -, caractérisent aussi l’art des illustrations. L’or, l’harmonie des couleurs, les éléments décoratifs stables des miniatures et de leurs encadrements, se retrouvent dans les initiales, les ornements marginaux décoratifs entourant les lettres-titres, la décoration des rubriques et des pages de titre, et se font écho. Cette conception du livre cilicien se distingue fondamentalement de celle du livre précilicien. Elle détermine une nouvelle étape qualitative dans le développement du livre arménien qui possédait déjà à cette époque de riches traditions. Cette évolution fut favorisée notamment par des contacts étroits avec d’autres cultures[2], en particulier celle de Constantinople. Nous avons pu étudier les manuscrits ciliciens illustrés du Maténadaran M. Machtots et les codex grecs de la bibliothèque Saltykov-Chédrine de Léningrad et nous souhaitons montrer ici d’après ce matériel, dans certains cas encore inédit, les impulsions données par l’art byzantin au livre cilicien, les résultats parfois inattendus obtenus et la transformation de cet art[3].

2 La base visuelle de tout codex, l’écriture, est porteuse aussi bien du contenu que de la première impression artistique et visuelle sur le lecteur-spectateur. La calligraphie des manuscrits ciliciens, surtout ceux illustrés, est d’une perfection exceptionnelle. Dès la fin du XIIe siècle, la majorité d’entre eux est écrite en bolorgir - écriture minuscule arménienne -, mais en bolorgir cilicien, qui au début différait considérablement du bolorgir oriental (celui des manuscrits de la Grande Arménie)[4]. Le bolorgir cilicien s’est formé au XIIe siècle ; mêlé au yerkatagir droit (ուղղագիծ), on le rencontre déjà dans le célèbre *Livre des Cantiques douloureux* de 1173 (*Mat.* 1568). Le passage au bolorgir fut

préparé par le yerkatagir droit où, de même que dans le bolorgir, les principaux traits verticaux sont penchés vers la ligne sous différents angles aigus, tandis que les caractères sont constitués d'éléments droits unis entre eux sous un certain angle, et non pas par un harmonieux passage arrondi comme dans le yerkatagir arrondi (բոլորագիր). Toutefois, le système et le caractère graphique cursif du bolorgir diffèrent essentiellement du yerkatagir, aussi bien arrondi que droit. Il nous semble que, lors de la formation du bolorgir cilicien, c'est la minuscule byzantine utilisée dès le IXe siècle qui servit de point de départ pour les calligraphes et les théoriciens de l'écriture[5] ciliciens (fig. 7, 9, 11). De même que la minuscule byzantine, le bolorgir cilicien fut conçu comme une écriture destinée aux livres à caractère spécifique de graphie : plus commode, rapide et élégante. Il est fondé sur le « système quadriligne » de l'écriture, comme la minuscule byzantine[6]. Le « corps » de la lettre se trouve au-dessus de la ligne, comme entre deux lignes parallèles imaginaires, hors des limites desquelles, à une distance limitée par une seconde paire de lignes imaginaires, on fait monter ou descendre les éléments sortants : queues, zigzags, courbes, arcs, etc. De même que dans la minuscule byzantine et contrairement au yerkatagir, écriture majuscule arménienne, les épaisseurs des traits principaux et des joints contrastent peu. Par comparaison avec le yerkatagir, le bolorgir, de même que la minuscule byzantine, se distingue par une grande cohérence de la graphie[7], par des formes nouvelles et modifiées des caractères (plus compacts, aux dimensions plus petites) et par l'usage régulier d'abréviations (fig. 8, 10).

3 Toutefois, si la calligraphie cilicienne se fondait sur la minuscule byzantine comme système d'écriture, elle en différait par l'esthétique des caractères, et cela s'accentua au fur et à mesure de son développement. Les différences dans l'esthétique et le système imagé des caractères sautent aux yeux lors de la comparaison. Dans la minuscule byzantine, ce sont les formes arrondies du « corps » des signes qui dominent, et dans le bolorgir cilicien, les formes angulaires. Dans la minuscule byzantine, les lettres sont disposées à angle droit par rapport à la ligne, et dans le bolorgir cilicien, elles sont toujours penchées[8]. La minuscule byzantine se distingue par une plus grande liberté de l'écriture, qui conduit peu à peu à l'irrégularité et à la cursive. Le bolorgir cilicien frappe presque toujours par sa régularité et par son caractère graphique qui s'accentue à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle en particulier dans l'école de l'archevêque Hovhannès[9]. Là, le bolorgir cilicien devient sensiblement plus petit, car on s'en sert pour écrire de grands recueils et des bibles dont le texte doit s'insérer dans un livre de petit format. Il acquiert un graphisme encore plus grand, sans perdre cependant son élégance, sa netteté et sa lisibilité. Aussi peut-on légitimement qualifier de fine l'écriture des manuscrits de cette école. Nous nous risquons même à dire que si, dans la plupart des cas, à Byzance les calligraphes le cédaient en maîtrise aux enlumineurs, il n'en fut jamais de même pour les scribes ciliciens. Comme les minaturistes, ils appartenaient à différentes écoles qui émerveillent toutes par le raffinement et l'élégance de leur art. De plus, il y avait des différences d'ordre « technique » (notamment la division en lignes de la page, la disposition des lettres par rapport à la ligne, l'espacement entre les lignes) liées à la diversité des traditions culturelles des scribes.

4 Dès le milieu du XIIe siècle, la question de l'union de l'Église monophysite arménienne avec l'Église dyophysite byzantine se posa en Cilicie[10]. Les initiateurs du mouvement pour l'union des Églises furent, du côté grec, l'empereur Manuel Comnène et l'archevêque Michel, et, du côté arménien, les catholicos Nersès Chnorhali (le Gracieux) et Grigor Tgha (le Jeune). Si la fusion entre les Églises n'eut pas lieu, ce mouvement eut cependant

comme résultat un rapprochement avec Byzance et une initiation à la culture byzantine dans sa variante constantinopolitaine[11]. Le livre byzantin et en particulier le livre de Constantinople de la seconde moitié du XIe siècle, qui représentait le sommet du développpement de l'art du livre en terre byzantine[12], attira l'attention des artistes ciliciens par sa conception même : un joyau esthétiquement parfait dans lequel tout est raffiné et lié. Les petites dimensions du livre, le parchemin fin et lustré, l'écriture fine et calligraphique, la juxtaposition d'écritures et d'encres différentes dans le texte, l'abondance et l'éclat de l'or, l'élégance du coloris, le lien réfléchi entre le texte et les images, le caractère particulièrement livresque des miniatures introduites avec savoir-faire dans la structure du livre et notamment la variété des miniatures disposées aussi bien en pleine page qu'entre les lignes du texte (remplaçant partiellement une colonne) ou que dans les marges - tout cela correspondait aux aspirations, aux tendances et aux buts apparus dans l'art cilicien au début du XIIe siècle et qui se développèrent jusqu'au XIV e siècle. La fondation d'un État arménien sur un territoire nouveau, le souci de conserver l'indépendance nationale et confessionnelle, ces circonstances créèrent, à la cour et parmi le clergé et les milieux dirigeants de la Cilicie, une attitude particulièrement attentive envers le livre, gardien de la langue et de la culture. La production des livres connut un essor sans précédent et le rang élevé des commanditaires en déterminait la qualité. L'art du livre se perfectionnait et chacune de ses composantes était aussi travaillée que possible. La qualité du parchemin s'améliora et elle surpassa souvent celle du parchemin byzantin. Parallèlement à l'enrichissement et au perfectionnement du décor intérieur, l'aspect extérieur du livre fit l'objet d'un intérêt particulier : on commença à colorier ou à dorer la tranche et à enfermer le livre dans des reliures précieuses. Dans ces conditions, le livre prit une signification nouvelle : il devint une entité artistique à part entière, un objet précieux. Les traditions byzantines - les plus proches -, transférées sur le terrain cilicien, modifiées conformément aux exigences et aux goûts de cette région, jouèrent un rôle de catalyseur, en y accélérant l'évolution de l'art du livre et en firent l'un des phénomènes les plus brillants de son époque.

5 Le rôle de l'or s'accrut (fig. 2, 4, 6, 8). L'or était poli, on en utilisait de différentes nuances, on s'en servait, de même qu'à Byzance, pour couvrir le fond et les contours des représentations, des initiales et du décor. Il faisait office d'assise et de couleur. En doublant les plaques d'or d'un mastic, on leur donnait du relief d'après le dessin souhaité et l'on obtenait ainsi un effet d'or ciselé. Les lignes ténues et les dessins repoussés sur or contribuaient également à créer un effet de ciselure, ce qui conférait aux manuscrits ciliciens, en particulier à ceux de l'école royale[13], les propriétés de la joaillerie. Les traditions byzantines eurent une influence essentielle et bénéfique sur le caractère des illustrations et l'aspect plus étroit de leur lien avec le texte[14]. L'enluminure, de même que l'écriture, acquit un caractère livresque particulier. Les illustrations à thème devinrent plus fréquentes et leur nombre augmenta dans les miniatures. Les représentations d'êtres humains devinrent plus libres et mieux proportionnées au caractère et au format du livre, à la disposition du texte. Les miniatures étaient placées aussi bien en pleine page, comme auparavant (habituellement dans le premier cahier) que sur les pages du texte (fig. 7, 9, 10). On rencontre dans les codex ciliciens tous les genres possibles de miniatures thématiques :

1. des miniatures en pleine page couvrant, comme à Constantinople, seulement une face du feuillet placé entre les pages du texte (fig. 12) ;

2. des miniatures dans le texte s'intercalant entre les lignes *a)* sous forme de miniature en frise byzantine, *b)* dans un cadre, *c)* sans cadre, *d)* sur toute la largeur de la page, y compris les marges[15] ;
3. des miniatures dans le texte, disposées au-dessus ou au-dessous du texte qu'elles illustrent, occupant une ou plusieurs colonnes *a)* encadrées, *b)* sans cadre ;
4. des miniatures dans le texte disposées en composition libre (fig. 10) ;
5. des miniatures marginales *a)* encadrées, *b)* sans cadre (fig. 8), *c)* enfilées comme des perles, *d)* sous forme de scène rectangulaire, *e)* en composition libre ;
6. des compositions unissant les miniatures marginales à celle du texte. Chaque type de miniature est représenté avec une grande variété, comme un « thème avec variations ». Grâce à l'abondance des miniatures dans le texte, on observe un rapprochement dans le système général d'illustration des livres de Cilicie et de Byzance, avec des solutions spécifiques pour chaque partie du livre. On assiste à d'étonnantes transformations : ce qui, dans les manuscrits grecs était caractéristique et stable pour un genre précis d'ouvrages, pour des pages particulières du livre ou pour un personnage donné, est utilisé par les artistes ciliciens pour différents ouvrages, pour d'autres partie du livre ou pour d'autres personnages ; ne se sentant pas liés, ils élargissent les possibilités de leur art et maintiennent son originalité. Ainsi, ils introduisent les ornements marginaux à sujet, fréquemment utilisés dans les psautiers grecs de rédaction monastique[16], dans les tétraévangiles et d'autres livres (Évangiles de la Guérison (fig. 10), Lectionnaires). Métamorphosés par leur union avec un somptueux décor, ces ornements entourent et embellissent - comme « une splendide monture de joaillerie » - le texte écrit avec une telle perfection qu'il est comparable à des pierres précieuses merveilleusement taillées (fig. 8). En outre, les artistes ciliciens ne renoncent pas aux éléments ornementaux, végétaux et zoomorphes, préférés par les manuscrits arméniens préciliciens, tels les ornements marginaux décoratifs qui marquent le début des rubriques et encadrent la lettre-numéro du passage, mais les développent et les enrichissent.

6 Les limites et les objectifs de cette étude ne permettent pas d'analyser en détail les principes décoratifs de chaque partie structurale des codex : rubriques, pages de titre, pages du texte, sans parler des particularités de l'illustration des tétraévangiles ciliciens[17] qui, tout en développant le système d'illustration formé en Grande Arménie au XIIe siècle, diffèrent sensiblement des livres byzantins - spécialement dans l'organisation du décor, la structure et la composition des pages de titres et des nouvelles pages-dédicaces (ou miniatures-dédicaces) achevant le décor des colophons (Լիշատակարան). Notons seulement les traits proches ou communs avec les codex byzantins. Le contenu et la composition générale des pages de l'Épître d'Eusèbe et des canons de concordance coïncident. L'Épître est disposée sur deux pages, les canons sur huit, par paires. L'Épître de même que les canons et les pages-dédicaces s'inscrivent dans la composition des khoranes (fig. 2), alors qu'à Byzance leur décor présente aussi d'autres solutions. Les khoranes ciliciens (fig. 4) acquièrent une composition rectangulaire précise, dans un cadre, avec autour un décor qui peut varier à l'infini grâce à des représentations de toutes sortes d'arbres, plantes, ornements, animaux, masques, nus et figures humaines, chacune possédant, d'après le « Commentaire des khoranes », sa signification symbolique[18]. Les khorances byzantins donnent des spécimens de diverses variations d'une composition donnée, dans le cadre de laquelle le décor est relativement sobre (fig. 3) -, à de rares exceptions près qui peuvent être liées aux influences arméniennes, spécialement ciliciennes (fig. 1, fragment du Tétraévangile, *Leningr. gr.* 296, f. lv-2r)[19]. Les lunettes des khoranes de l'Épître sont remplies des portraits en buste d'Eusèbe et de Carpianos (fig. 2), ce qui est nouveau pour l'époque, mais aurait pu être inspiré des portraits en médaillon

sur des pages de livres grecs, ou des images de saints dans les vignettes byzantines, ou encore résulter de la modification de spécimens paléochrétiens[20]. Les petites scènes thématiques, les images du Christ et d'autres personnages sacrés, réservées dans un quatre-feuilles ou dans le champ rectangulaire intérieur des vignettes des pages initiales des évangiles grecs, apparaissent sur les pages de titre des livres arméniens (fig. 8), et pas uniquement dans les tétraévangiles. Sans déranger la composition stable de la page de titre[21], elles sont placées au-dessus des vignettes, à la place des oiseaux et des animaux habituellement représentés ou avec eux, ou encore dans l'ornement marginal droit obligatoire de la page de titre, qui se termine habituellement par une croix et équilibre à droite l'initiale développpée du titre. Richement encadré de boucles, de pistils, de vrilles et de pointes, contribuant à l'élégance et au luxe du décor qui acquiert une nouvelle résonance, ce genre de représentations se transforme souvent en narration.

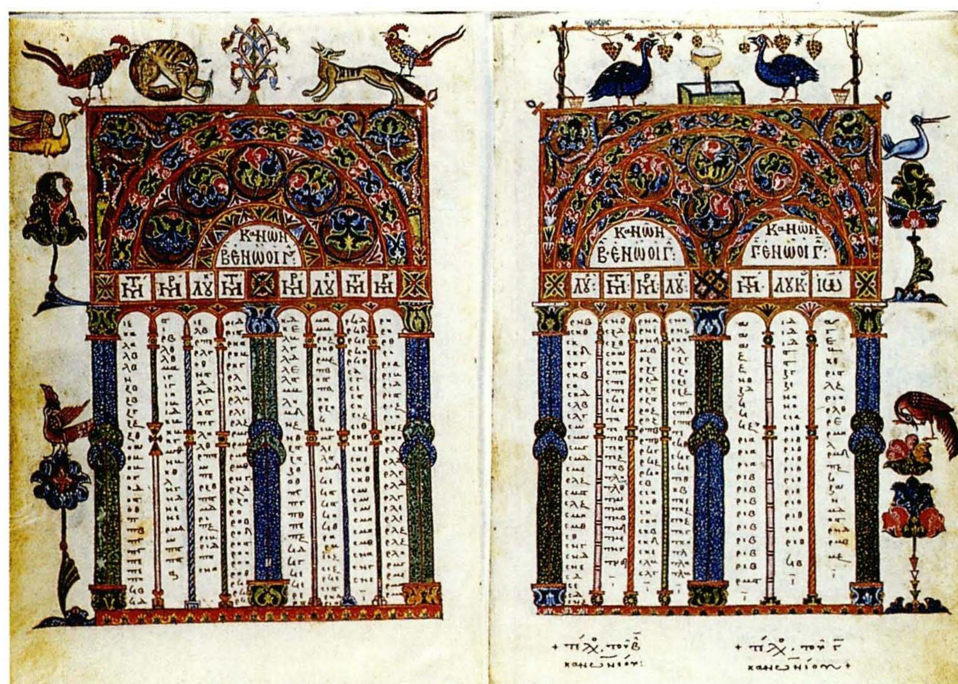


Fig. 1. Évangile de 1204-1219, *Leningr. gr.* 296, f. 1v-2r : khoranes.

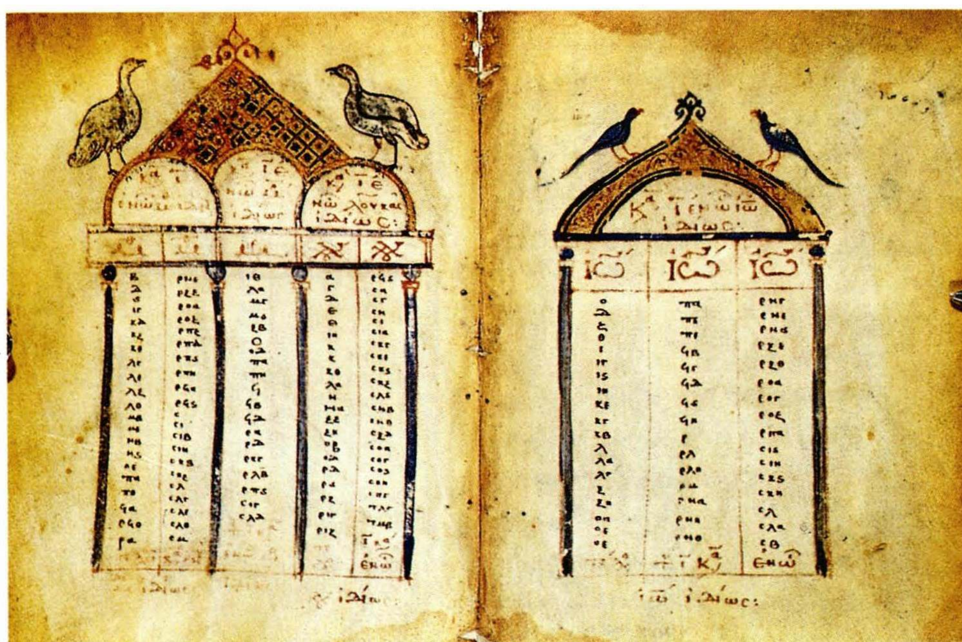


Fig. 3. Évangile de Karahissar de 1260-1280, *Leningr. gr.* 105, f. 8v-9r : khoranes des canons.

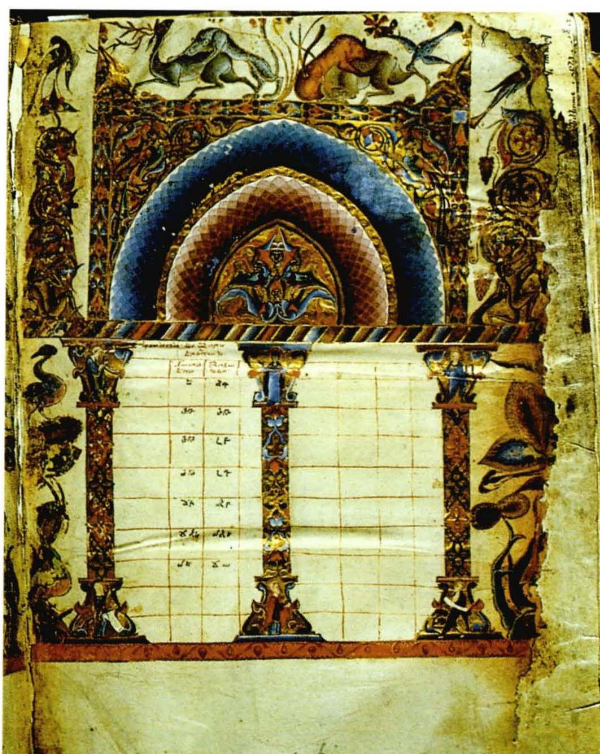


Fig. 4. Évangile arménien du XIIIe siècle, *Mat.* 9422. f. 6r : khorane du canon 7.



Fig. 2. Évangile arménien de Malatia de 1267-1268, *Mat.* 10675. f. 3v : Épître avec portrait d'Eusèbe (peintre : Toros Roslin).



Fig. 6. Évangile arménien du XIIIe siècle, *Mal.* 9422. f. 106v : l'évangéliste Marc avec Paul.



Fig. 5. Évangile du XIII[e] siècle. *Leningr. gr.* 101 (1). f. 76v : l'évangéliste Luc avec Paul.



Fig. 8. Évangile arménien du XIII[e] siècle, *Mat.* 9422, f. 20r : page de titre de l'Évangile de Matthieu avec Arbre de Jessé et Emmanuel.

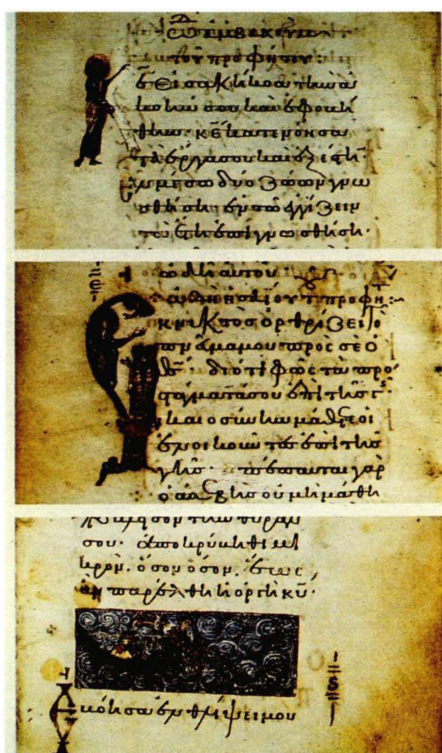


Fig. 7. Psautier de 1080, *Leningr. gr.* 214, f. 308v, 311v, 313r avec initiales figurées et miniatures dans le texte de l'histoire de Jonas.



Fig. 9. Paroles de Grégoire de Nazianze du XI[e] siècle, *Leningr. gr.* 334, f. 1r avec miniatures dans le texte : Apparition de l'ange à Joseph et Fuite en Egypte.



Fig. 10. « Évangile de la Guérison » arménien de 1353, *Mat.* 6795, f. 40v-41r : Guérison du Centenier, Pourceaux précipités. Fuite des gardiens.



Fig. 12. « Narek » de 1173, *Mal.* 1568. f. 55v : Grégoire pèlerin.



Fig. 11. Psautier de 1054, *Leningr. gr.* 266, f. 1r : minuscule byzantine et portrait d'Assaf.

7 Les initiales figurées des pages initiales ou des rubriques des manuscrits byzantins sont célèbres (fig. 7). L'aspect des initiales des pages de titre et des rubriques des codex arméniens est extraordinairement varié (fig. 8) : lettres zoomorphes, fleuries, végétales, ornementales, se distinguant aussi bien par leur forme et leurs dimensions que par leur solution chromatique. L'importance de l'initiale dans la composition de la page est accrue par les ornements marginaux décoratifs - que nous avons mentionnés - qui voisinent dans la marge avec la lettre-titre et diffèrent du texte par la couleur de l'encre de la première ligne de la rubrique. Sous l'influence des initiales anthropomorphes byzantines, les artistes ciliciens représentent dans les initiales de certains livres des figures d'apôtres, de prophètes, d'évangélistes, de charmeurs de serpents, des nus, etc., et donnent une fois encore un exemple d'interprétation artistique du prototype.

8 On trouve d'intéressants parallèles dans l'interprétation des « portraits d'auteur ». Au XIIIe siècle, les évangélistes sont souvent représentés à Byzance d'après les textes des hypothesis[22] avec un maître ou un élève. Marc est habituellement représenté avec Pierre, Luc avec Paul (fig. 5). Dans l'évangile cilicien *Mat.* 9422, Marc n'est pas seul (fig. 6). L'iconographie du second personnage et sa place dans la composition ne permettent pas de l'identifier. Selon G. Galavaris, il s'agit probablement de Paul, car cette variante existe aussi dans le texte des hypothesis[23]. Certains portraits comportent des citations directes, tel celui d'Assaf de 1054 (fig. 11, *Leningr. gr.* 266, f. 1r) qui se répète presque exactement dans l'un des portraits de 1173 de Narekatsi (fig. 12, *Mat.* 1568, f. 55v). Mais la modification du genre de la miniature transforme même cette citation : le portrait d'Assaf se trouve dans le texte, celui de Narekatsi est une miniature en pleine page, accompagnée de la représentation du Christ dans une sphère et placée comme portrait d'auteur, à côté de la page de titre d'un chapitre. Le type du « portrait d'auteur » est varié aussi bien en Cilicie qu'à Byzance. Il va toujours de pair avec le début du livre (ou du texte), organisé

non seulement comme page de titre (comme dans les tétraévangiles), mais souvent comme petite vignette, sous forme d'un rectangle étroit ou d'une bande emplie d'ornements. Ici, il n'y a pas d'analogies directes ; on est en présence de solutions et de variantes communes. Dans les codex ciliciens, on rencontre des « portraits d'auteur » en pleine page en regard du début du texte, tels les portraits des évangélistes dans les tétraévangiles ; dans la marge, près du début du texte avec différentes compositions ; à côté du début du texte dans la colonne voisine ; sous le début du texte dans la même colonne. Les portraits de Matthieu et de Marc d'un rouleau liturgique du XIIe siècle (*Leningr. gr.* 672) sont comparables aux portraits des livres de l'école de Hovhannès (*Mat.* 4243 et 345). On peut aussi rapprocher de ces derniers le début de l'histoire de Paul et la page de titre de l'histoire de Jacob accompagnée de son portrait d'un exemplaire des « Actes des Apôtres » du XIIIe siècle (*Leningr. gr.* 101/2). De même, la composition du portrait du roi David sous l'arc, placé sur la page en regard du début du psaume dans un Psautier du XIIe siècle (*Leningr. gr.* 663, f. 2v-3r), peut être comparé aussi bien aux portraits du *Livre des Cantiques douloureux* (*Mat.* 1568, f. 120v) et du Lectionnaire *Mat.* 979 (f. 6v) qu'au portrait du prince Lévon de l'Évangile du XIIIe siècle *Mat.* 8321.

9 Pour résumer cette analyse comparative, on peut affirmer une fois de plus que les traditions byzantines étaient perçues par les scribes et les peintres ciliciens comme une impulsion à créer et à trouver de nouvelles solutions pour tel ou tel concept, à concevoir de nouvelles idées.

NOTES

1. V. N. LAZAREV, *Histoire de la peinture byzantine*, Moscou 1986, p. 147 (en russe) ; S. DER NERSESSIAN, *Études byzantines et arméniennes*, Louvain 1973, p. 515.

2. Par sa position géographique et politique, la Cilicie se trouvait au croisement de trois cultures mondiales : chrétienne, musulmane et extrême-orientale. La culture chrétienne était représentée par l'Arménie proprement dite, Byzance, l'Orient chrétien et l'Occident ; la culture musulmane par les Arabes et les Seldjoucides. La culture d'Extrême-Orient était importée par l'intermédiaire d'un commerce actif et par des Mongols qui avaient conquis la Grande Arménie et conclu un accord avec la Cilicie.

3. Nous n'aborderons pas ici l'iconographie ou le style des miniatures, qui ont fait l'objet de nombreuses recherches et représentent un phénomène indépendant, d'un autre ordre. Nous traiterons de certains aspects qui caractérisent l'art du livre comme un organisme à part entière. Dans la partie consacrée aux manuscrits arméniens, nous nous fondons sur le texte du premier tome de *Maténadaran : manuscrits arméniens du VIe au XIVe siècle* (avec la collaboration de V. GHAZARIAN), Moscou 1991.

4. A. G. ABRAHAMIAN, *L'alphabet et l'écriture arméniens*, Érévan 1973, p. 71-72 (en arménien).

5. La théorie et la pratique de l'écriture cilicienne furent élaborées dès le XIIe s. (Nersès Chnorhali, Grigor Skevratsi, célèbre théoricien de l'écriture, Aristakès scribe, etc.) et atteignit son apogée dans les œuvres de Guévork Skevratsi durant la seconde moitié du XIIIe s. Cf. L. KHATCHRIAN, *La théorie linguistique et grammaticale de « l'art de l'écriture » dans l'Arménie médiévale*, Érévan 1962 (en arménien).

6. E. E. GRANSTREM, Sur la question de la minuscule byzantine, *VV* 13, 1958, p. 222-245 (en russe).

7. En ce qui concerne la liaison entre les lettres, le bolorgir est inférieur à la minuscule byzantine. L'écriture arménienne n'est que partiellement liée, même de nos jours.

8. Notons que l'écriture droite, semblable à la minuscule byzantine, se rencontre souvent dans le bolorgir oriental.

9. Cette école fut distinguée pour la première fois par L. Azarian (*Miniature cilicienne des* XII*e*-XIII*e* *s.*, Érévan 1964 [en arménien]) qui la mit en rapport avec Hovhannès, frère du roi Hétoum Ier, archevêque et commanditaire d'un groupe de manuscrits. Les livres de cette école sont liés par le lieu de leur création dans les monastères d'Akner, de Gr̈ner et de Barjr Berd qui se trouvent à proximité l'un de l'autre et faisaient partie du diocèse de l'archevêque Hovhannès. Hovhannès fut lui-même un habile scribe et un professeur de calligraphie.

10. G. G. MIKAELIAN, *Histoire de l'État arménien de Cilicie*, Erévan 1952, p. 137-138 (en russe).

11. On connaît deux cas certains (qui ne sont pas les seuls évidemment) de codex grecs à la disposition de peintres ciliciens : le Tétraévangile grec du XIIe s. Plut. VI 23 de la Bibliothèque Laurentienne de Florence (T. VELMANS, *Le Tétraévangile de la Laurentienne, Florence, Laur. VI.23*, Paris 1971) qui a conservé la numérotation des cahiers en lettres-chiffres arméniennes et est partiellement copié dans le célèbre « Évangile des huit peintres » de Cilicie (R. DRAMPIAN, De l'histoire de la miniature arménienne des XIIIe-XIVe s., *Izvestia de l'Académie des Sciences d'Arménie* 5, 1948 (en russe) ; S. Der NERSESSIAN, *Armenian Manuscripts in the Freer Gallery of Art*, Washington 1963, p. 44 ; V. H. GHAZARIAN, *Sarkis Pitsak*, Érévan 1980, p. 125-129,131,136-138 (en arménien) ; Id., *La miniature à sujet de Cilicie*, Érévan 1984, p. 16-18 (en arménien) ; et le Psautier Vatopedi 761, étudié par K. Weitzmann et dont une partie se trouve à la Walters Art Gallery (f. III), daté de 1088 ou du XIIe s., où l'on voit des inscriptions arméniennes postérieures et, sur la page de titre du Ier psaume à droite de la vignette, un ornement marginal décoratif ajouté par un peintre arménien, plus exactement cilicien, du XIIe ou XIIIe s. (K. WEITZMANN, The Psalter Vatopedi 761. Its Place in the Aristocratic Recension, *The Journal of the Walters Art Gallery* 10, Baltimore 1947, p. 31).

12. V. N. LAZAREV, *Histoire*, cité *supra* n. 1, p. 88 ; V. D. LIKHATCHEVA, *L'Art du livre. Constantinople, XIe s.*, Moscou 1976, p. 5-6 (en russe) ; J. BECKWITH, *The Art of Constantinople*, Londres 1961, p. 114.

13. L'école royale réunit un groupe de somptueux manuscrits du XIIIe s., exécutés pour les membres de la famille royale : Évangile de Kérane, Évangile de Vassak, Évangile *Mat.* 9422, Lectionnaire du roi Hétoum II, Évangile des huit peintres. Le terme « royale » est dû à S. DER NERSESSIAN, *L'art arménien*, Paris 1977, p. 144.

14. Ces traditions parvenaient aussi bien directement de Constantinople qu'interprétées par l'intermédiaire des manuscrits arméniens créés dans les régions limitrophes de la Cilicie, comme Édesse. Ainsi, les manuscrits nos 141 et 888 de Venise présentent déjà de petites miniatures dans le texte à côté des miniatures en pleine page.

15. Tous les genres d'illustrations dans le texte cités au point 2 sont largement représentés dans l'Évangile des huit peintres *Mat.* 7651 ; cf. bibliographie *supra* n. 13.

16. M. B. CHEPKINA, *Les miniatures du Psautier Khloudov*, Moscou 1977 (en russe) ; J. J. TIKKANEN, *Die Psalterillustration im Mittelalter*, I, *Byzantinische Psalterillustration*, Helsingfors 1895 ; S. DER NERSESSIAN, *L'illustration des psautiers grecs du Moyen Age*, II, *Londres add. 19352*, Paris 1970.

17. Parmi les manuscrits arméniens, on ne trouve que des tétraévangiles ; il n'y a pas de lectures évangéliques, celles-ci sont incluses dans les Lectionnaires.

18. « Commentaire des khoranes » : traités arméniens médiévaux de différents auteurs expliquant le symbolisme des éléments plastiques et de leur coloris dans les pages à arcs et colonnes où s'inscrivent les canons de concordance et analysant la signification de ces pages (khoranes).

19. Nous savons que H. Buchtal met en rapport ce fragment d'évangile avec le manuscrit Athos, Dionysiou 4, exécuté à Nicée en 1204-1219 ; H. BUCHTAL, Studies in Byzantine Illumination of the

13th c, *Jahrbuch der Berliner Museen* 1983, n° 25, p. 27-102. Malheureusement cet article nous fut inaccessible.

20. B. NARKISS, *Armenian Art Treasures of Jerusalem*, Jérusalem 1979, p. 51.

21. Les pages de titre de chacun des quatre évangiles des manuscrits ciliciens diffèrent des pages initiales byzantines par une structure plus développée, par d'autres formes et d'autres proportions de la vignette : en pylae ou rectangulaire, vignette à lunette, allongée horizontalement, surmontant à gauche une grosse initiale avec ou sans symbole de l'évangéliste (parfois un symbole formé de plusieurs autres) mais du point de vue décoratif, différent ; à droite du texte, l'ornement marginal à décor végétal se terminant en croix est obligatoire. Le titre était écrit dans la lunette de la vignette, en lettres plus grandes ou plus petites que celles du texte du début de l'évangile avec de l'encre d'une autre couleur. Mais le phénomène le plus merveilleux est le texte du titre, écrit en caractère en forme d'oiseaux (թըռչճագիր), zoomorphes (կեճդաճագիր) ou fleuris (ծաղկագիր) ou parfois en petits caractères constitués d'une mosaïque de différentes couleurs.

22. G. GALAVARIS, *The Illustrations of the Prefaces in Byzantine Gospels*, Vienne 1979, p. 65-67. Les textes des hypothesis et des prologues sont inscrits dans les manuscrits de Grande Arménie de la période précilicienne et en Cilicie, à partir de la seconde moitié du XIII[e] s. Ils exigent une étude spéciale, car jusqu'à présent, ils ne sont pas divisés en hypothesis et prologues.

23. G. GALAVARIS, *Illustrations*, cité note précédente, *ibid.*

NOTES DE FIN

1. La communication de S. Manoukian était illustrée par de nombreux exemples, qu'il n'était malheureusement pas possible de reproduire dans le cadre de cette publication.

AUTEUR

SEIRANOUCHE S. MANOUKIAN

Maténadaran, Erévan

L’empire byzantin dans l’œuvre de Łewond

Bernadette Martin-Hisard

1 L’œuvre du vardapet arménien Łewond, écrite à la fin du VIII[e] siècle ou au début du IX[e], est généralement connue en France sous le nom de « Histoire des guerres et des conquêtes des Arabes en Arménie ». Elle embrasse en 42 chapitres de longueur inégale une période qui s’étend de la mort de Mahomet à l’avènement du catholicos Etienne en 788. Le manuscrit le plus ancien que nous en ayons conservé date du XIII[e] siècle, les autres sont beaucoup plus tardifs[1]. Il n’en existe aucune édition critique et notre connaissance du texte repose sur les deux éditions du XIX[e] siècle qui ont incomplètement exploité la tradition manuscrite, l’édition parisienne de G. Chahnazarian[2] et l’édition russe de K. Ezean[3] qui servira ici d’édition de référence. Plusieurs traductions ont rendu ce texte accessible, en français d’abord[4], puis en russe[5], plus récemment en arménien moderne[6] et en anglais[7] ; c’est à cette dernière traduction que nous renverrons en note le lecteur non arménisant.

2 Le territoire de l’Arménie était partagé entre l’empire byzantin et l’empire perse sassanide lorsque des armées arabes arrivèrent presque incidemment jusqu’à Dvin en 640. Le mouvement de conquêtes se développa surtout à partir de 650 et aboutit assez rapidement à faire entrer dans le Dâr al-Islâm l’ensemble du monde arménien qui retrouva sous ses nouveaux maîtres une unité perdue depuis longtemps. Les catholicos arméniens en tirèrent profit pour mieux enraciner dans son particularisme grégorien leur Église qui s’affirma nettement comme non-chalcédonienne et anti-constantinopolitaine. Prudentes, attentistes ou révoltées, les familles de naxarars arméniens réagirent différemment aux inévitables modifications de leur statut que le changement de domination ne tarda pas à engendrer. La famille des Mamikonians, longtemps dominante et plutôt proche des Byzantins, dut finalement céder le pas à la jeune famille des Bagratides : c’est à la demande d’un prince bagratide que Łewond composa son œuvre aux lendemains de la grande révolte de 774-775 qui fut fatale aux Mamikonians[8].

3 Constantinople était donc concernée à différents titres par le destin de l'Arménie dans la période qui fait l'objet du récit de Łewond puisqu'elle perdit des territoires et des alliés et qu'elle vit s'affirmer une Église considérée comme hérétique. Nous examinerons ici la place accordée à l'empire byzantin par Łewond dans son œuvre[9].

4 Le vardapet mentionne tous les empereurs byzantins qui se sont succédé durant la période qu'il étudie, à de très rares et insignifiantes exceptions[10]. Il donne toutefois peu d'informations sur chacun d'eux. La mort d'Héraclius marque pour lui le début de l'expansion arabe à laquelle s'opposent vainement son fils Constantin et son petit-fils Constant, que Łewond appelle aussi Constantin[11]. La chute de Justinien II en 685 et sa restauration avec l'aide des Bulgares après le triple intermède des règnes de Léonce, Apsimar-Tibère et Théodose, constituent le seul épisode de la vie politique intérieure de l'empire qui soit raconté[12] ; la mutilation de Justinien II semble en effet avoir frappé les Arméniens[13]. Léon III[14] et ses successeurs Constantin V[15], Léon IV[16], Constantin VI et sa mère[17] apparaissent enfin dans des épisodes plus ou moins longs qui se rapportent tous à la guerre contre les Arabes. Le siège de Constantinople en 717 est en particulier longuement raconté.

5 Łewond use de différents termes pour désigner l'empereur de Constantinople. Le maître de Constantinople est parfois désigné comme « césar » et même « césar autocrator »[18]. Plus fréquemment il est appelé *ark'ay*, « roi », ou *t'agawor* qui est le plus proche équivalent de *basileus*[19]. Toutefois, à l'exception de « césar », aucun de ces termes n'est propre à l'empereur de Constantinople : les chefs des Perses, des Khazars et des Chinois sont aussi des *ark'ayk'*, et le titre de *t'agawor* appartient aussi au Sassanide. Łewond est donc conduit à préciser de quel roi ou de quel empereur il parle, en spécifiant par exemple *ark'ay* ou *t'agawor* « des Grecs » ou « des Romains », expressions qui semblent équivalentes pour lui [20]. Pourtant lorsqu'il est question non plus des sujets de l'empereur, mais du territoire ou de l'armée, il préfère manifestement la référence aux Grecs, pour mieux marquer probablement la différence avec le territoire ou l'armée « des Arméniens ». Il n'ignore cependant pas l'hétérogénéité du « pays des Grecs » qui comprend aussi bien des Ciliciens, que des Bithyniens, des Galates, des Thraces ou des Syriens[21].

6 L'activité de l'empereur, dans l'œuvre de Łewond, est parfaitement traditionnelle. Il décide les expéditions militaires et parfois les mène[22] ; il définit contre les Arabes, dont la tactique lui est bientôt connue, une stratégie qui deviendra ensuite classique[23] ; il reçoit le butin et alloue en échange dignités et récompenses[24] ; il reçoit des lettres diplomatiques et y répond[25] ; il accueille les requêtes des exilés[26]. Autour de lui apparaissent presque uniquement des chefs de l'armée byzantine dont Łewond donne parfois les noms et auxquels il donne les mêmes titres qu'à tout autre chef de guerre arménien ou arabe, *zōravar* ou *zōraglux*, « général en chef », « général »[27]. L'empereur est le seul et véritable maître de la politique extérieure d'un empire sur lequel il prélève l'impôt, marque de sa souveraineté[28]. Qualifié de « pieux » et de « couronné de Dieu »[29], l'empereur détient aussi une certaine autorité sur l'Église. On le voit ainsi réunir en un concile « les chefs des prêtres, les métropolites et les archevêques » pour prononcer un anathème contre l'impie Smbat[30] ; on le voit encore convier le patriarche de Constantinople, à côté du sénat et du peuple de la ville, à une cérémonie de prière dans Sainte-Sophie, puis à une solennelle procession pendant le siège de Constantinople par les Arabes[31]. Il n'est en revanche jamais question des moines.

7 L'œuvre de Łewond, dans ses éditions actuelles, contient un long chapitre 14 qui reproduit le texte d'une lettre dans laquelle l'empereur Léon III répond à des questions du

calife Umar, en lui exposant plusieurs points de la religion chrétienne et en attaquant certains aspects de l'Islâm[32]. Ce texte, long de plus de quarante pages et qui paraît être la traduction d'un original grec, a suscité et suscite toujours de nombreuses questions[33].

8 La tendance actuelle des historiens est de faire de ce chapitre la traduction arménienne d'un texte grec non authentique, tardivement interpolée dans l'œuvre de Łewond, ce qui paraît raisonnable[34]. En premier lieu, il faut en effet noter que la connaissance assez fine de l'Islâm et de ses sectes, dont l'auteur du texte fait preuve, parle en faveur d'un original postérieur au VIIIe et même au IXe siècle. D'autre part cette lettre diffère beaucoup des autres missives officielles citées par Łewond et qui s'inscrivent bien par leur contenu et leur ton dans les pratiques diplomatiques des premiers siècles de l'Islam, pratiques en fonction desquelles la guerre ne devient effective qu'après que le calife a invité l'empereur byzantin à la soumission et en a reçu une réponse négative[35]. A ce titre Umar et Léon ont dû échanger des lettres[36]. Mais la correspondance d'Umar et de Léon, contenue dans l'œuvre de Łewond, relève d'un genre littéraire précis, le dialogue islamo-chrétien, polémique ou apologétique, dont les témoins sont beaucoup plus tardifs[37]. La lettre de Léon, enfin, par sa longueur et son caractère théorique, rompt un récit qui n'est jamais discursif ; ses préoccupations cadrent mal avec l'attitude adoptée par Łewond en face de l'Islam : les fils d'Agar et descendants d'Ismaël, adversaires acharnés de la croix du Christ[38], qui voient en Dieu la source même du mal[39], ne sauraient se prêter à la moindre discussion.

9 Nous n'utiliserons donc pas la lettre de Léon III à Umar dans cette brève présentation des informations que Łewond livre sur l'empire byzantin et nous terminerons cette présentation par quelques observations générales.

10 Il serait vain de chercher dans l'œuvre du vardapet arménien quelques traces de la polémique chalcédonienne et, par contraste, une quelconque exaltation de l'Église grégorienne. Le lourd contentieux laissé par la politique ecclésiastique des Byzantins en Arménie n'affleure jamais. Non seulement le texte ne suggère aucune opposition de nature religieuse entre les Grecs et les Arméniens mais encore, comme nous l'avons vu, il souligne la piété des empereurs.

11 Łewond ne porte aucun jugement critique contre l'empire. Les quelques reproches qu'il lui arrive de faire concernent le comportement de certains officiers de l'empereur : inexpérience des chefs de l'armée de Palestine dans la guerre au désert[40], passivité, jalousie ou caractère colérique de Procope[41], désobéissance de tel autre officier à l'égard des consignes impériales[42]. Mais la médiocrité du commandement byzantin n'est pas toujours la seule cause de la défaite des armées. Des actes de trahison sont également imputables à des Arméniens, Łewond ne le cache pas[43] ; ainsi reconnaît-il le bien-fondé de l'anathème fulminé à Constantinople contre Smbat Bagratuni qui a pillé le jour même de Pâques la ville byzantine dans laquelle il avait été accueilli[44]. Quant à Tačat Anjewacʻi, tenu à l'écart par l'impératrice Irène, il n'est pas présenté comme un personnage très recommandable[45].

12 On notera enfin que Łewond parle fort peu des interventions byzantines en territoire arménien. Lorsqu'il y en a, parfois à la demande même des Arméniens, elles sont réduites à des opérations ponctuelles de représailles ou à des actes de pillages ou de destruction[46]. L'auteur paraît ignorer l'expédition de Constant II ou la grande campagne de Justinien II qui sont des faits bien réels et importants[47]. À lire Łewond, il semblerait que les Byzantins aient surtout pratiqué en face des Arabes, à leurs frontières et sur leur propre territoire,

une politique attentiste et le refus de l'engagement militaire[48]. Historiquement cela n'a pas toujours été faux, du moins jusqu'à Léon III ; ce ne l'est plus vraiment ensuite. Or Łewond, tout en faisant état de l'action de Constantin V contre Karin-Théodosioupolis, fait de lui le type même de l'empereur réduit à l'impuissance lorsqu'il prête à Asot Bagratuni ce jugement sur lui : « Vous n'ignorez pas la grande puissance du roi des Grecs, son courage personnel, l'importance de ses armées et leur équipement ; pourtant, pas une seule fois, il ne s'est laissé aller, d'une manière ou d'une autre, à envisager de délivrer le pays des Arméniens des mains [de ce dragon] ; c'est pourtant lui, Constantin, fils de Léon, qui, une fois, dans un combat singulier contre des bêtes sauvages a tué un lion comme on tue les petits d'une chèvre. Ainsi donc, celui qui est nanti d'une telle puissance est écrasé par la peur devant cette bête méchante qui ravage l'univers[49] ! »

13 Mais Łewond ne se réjouit pas de cette peur ; il ne voit pas dans les échecs et retraits des Byzantins le châtiment de leurs péchés. Si péché il y a aux origines des raids arabes, c'est celui de tous les chrétiens, Arméniens compris[50].

14 On fera enfin une dernière constatation : l'empire byzantin dont il est question dans l'œuvre de Łewond n'a pas grand relief. Si l'on excepte les malheurs de Justinien II, aucun drame intérieur ne secoue l'empire, aucune tension religieuse ne le traverse ni ne le déchire, aucune transformation ne le modifie, aucun redressement ne s'y fait sentir. Après la mort de Mahomet datée de manière erronée par les années de règne d'Héraclius et après l'expédition arabe qui se termine par le sac de Dvin sous Constant II, plus rien ne s'accroche à l'histoire des empereurs. Aucun règne n'est assez marquant pour pouvoir servir de point de repère pour d'autres événements. On ne connaît au demeurant directement ni le début, ni la durée, ni la fin du règne des différents empereurs.

15 Ainsi l'empire byzantin existe dans l'œuvre de Łewond ; ce qu'il en dit n'est pas faux, mais il semble ne pas avoir grand chose à en dire.

16 Ces quelques remarques n'ont de sens que si on les replace dans l'ensemble de l'œuvre.

17 Les éditeurs et les traducteurs la désignent souvent d'un titre court : *Patmut'iwn*, c'est-à-dire « Histoire » ; en France, elle est souvent citée, ainsi qu'il a été dit plus haut, sous le nom que lui donna son premier traducteur au XIXe siècle : « Histoire des guerres et des conquêtes des Arabes en Arménie ». Cependant le plus ancien manuscrit du texte lui donne un titre différent : « Histoire du grand vardapet Łewond concernant la manifestation de Mahomet et de ses successeurs, comment et de quelle manière ils ont dominé l'univers et notre peuple des Arméniens en particulier ». Ce titre, dont nous ne pouvons affirmer qu'il est celui que lui donna son auteur, semble placer l'œuvre dans une perspective assez particulière : l'auteur ne s'intéresse pas à la seule Arménie, ni spécifiquement à des guerres et des conquêtes.

18 Le texte montre bien de fait qu'il s'est d'abord agi de présenter une histoire de Mahomet et de ses successeurs, les émirs des croyants[51]. De 632 à 788, d'Abû-Bakr à Hârûn al-Rachîd, les califes sont tous là, leurs noms à peine déformés[52]. Mais à la différence de ce qu'il fait lorsqu'il s'agit des empereurs, Łewond précise avec exactitude la durée de leur gouvernement en années et en mois[53], souvent leurs liens de parenté et parfois leur appartenance tribale[54] ; quelques traits de caractère et de comportement ainsi que des éléments de leur politique complètent la présentation des califes[55] ; ils sont donc relativement bien personnalisés et on ne saurait faire de confusion entre eux.

19 D'autre part, on doit encore noter que, à l'exception du martyre des frères Arcrunis daté selon l'ère arménienne[56] et en dehors de la mention casuelle d'un mois arménien[57], tous

les faits datés (y compris la mort de deux empereurs) le sont par référence à l'année précise de gouvernement d'un calife. Łewond toutefois ne connaît pas vraiment l'hégire[58]. Son œuvre apparaît donc comme une chronographie qui serait composée, non pas année par année comme celle de son contemporain byzantin Théophanes, mais califat par califat[59]. On sait que Théophanes a inséré les archontes des Arabes dans la série des chefs politiques et religieux qui lui permettent de mesurer le temps ; mais le temps, pour lui qui continue la *Chronique* de Georges le Syncelle, a commencé avec la création du monde, a changé avec l'Incarnation et demeure celui des empereurs byzantins. Łewond, pour sa part, ne fait commencer son récit ni à la création du monde, ni à l'Incarnation, ni à la conversion de l'Arménie, ni à 552 ; l'histoire semble avoir commencé pour lui, comme le dit le titre, à « la manifestation de Mahomet ». Avec les émirs des croyants, une ère nouvelle a débuté : le seul et unique calendrier opératoire est celui que crée maintenant leur succession. Le temps est devenu arabe.

20 Par voie de conséquence, son horizon ne se restreint plus à la seule Arménie, comme ce fut le cas pour une première génération d'historiens arméniens et comme le laisse supposer le titre donné à l'œuvre par G. Chahnazarian. Le califat du démoniaque Yazid ou celui de Walîd II, ivrogne et débauché, sont présentés alors qu'ils n'ont aucune incidence sur le destin de l'Arménie ; pour cette raison, S. Gero a voulu voir dans ces passages des interpolations[60]. Mais l'histoire de l'Arménie n'est pas davantage concernée par les longues pages détaillées consacrées à la révolution abbaside[61], à la grande campagne contre la Chine des T'ang[62], aux expéditions contre les Khazars[63], au siège de Constantinople[64]. Pourtant elles font vraiment partie intégrante et nécessaire du récit. Car, si Łewond qui écrit à la fin du VIIIe ou au début du IXe siècle a pris les califats arabes pour échelle du temps, c'est qu'il a probablement compris que l'Arménie représente un cas, exemplaire sans doute, mais particulier, d'une situation plus générale. Ce n'est pas seulement le temps qui est arabe pour Łewond, c'est l'espace tout entier qui est menacé de le devenir. De même que l'incarnation du Christ a changé le cours de l'histoire, de même la « manifestation de Mahomet et de ses successeurs » a commencé à faire basculer tout l'univers en général, et l'Arménie avec lui, dans un nouveau destin. C'est bien ce que signifie le titre de l'œuvre. Ce destin ne se caractérise pas par la seule domination militaire ; l'*Histoire* de Łewond n'est pas uniquement un « récit de guerres et de conquêtes » ; on ne saurait naturellement pas les exclure, mais l'auteur s'intéresse tout autant à caractériser les formes prises par cette domination pour mieux l'interpréter[65]. Lorsqu'on prend en compte l'ensemble de l'œuvre, on ne saurait donc affirmer, comme le fait Z. Arzoumanian, que pour les parties qui leur sont communes Łewond a purement démarqué le Pseudo-Sébéos[66]. Avec le recul du temps, Łewond ne peut plus voir dans Mahomet et les califes des conquérants classiques comme le furent les Byzantins ou les Perses.

21 La preuve en est l'alternative devant laquelle il place les Arméniens qui préparent l'insurrection de 775 : « Ou bien retournez et rentrez dans leur obéissance, tenez-vous tranquilles et vivez tranquillement dans votre pays, ou bien… fuyez de votre pays avec toute votre famille, abandonnez et laissez l'héritage de vos pères, vos demeures, vos forêts et vos champs ainsi que les tombes de vos pères ; vivez en exil sous le roi des Grecs ; autrement en un seul jour vous tomberez entre les mains de vos oppresseurs et vous mourrez d'une mort misérable[67]. »

22 Ce texte nous ramène à l'empire byzantin. Peu importent les caractéristiques des empereurs, leur impuissance, leurs choix religieux. Ce qui compte, c'est qu'une partie de

leur territoire ait résisté aux Arabes. A diverses reprises, Łewond montre ainsi des Arméniens solliciter pour eux, leurs familles et leurs troupeaux un asile qui leur est accordé, parfois même « dans des terres bonnes et de qualité »[68]. On peut même faire carrière honorable dans l'armée byzantine quand on est un *naxarar* émigré de fraîche date [69]. La politique de transplantation autoritaire qu'aurait pratiquée Constantin V pour les habitants de la région de Karin est présentée par Łewond comme résultant d'une supplique des habitants eux-mêmes désireux par cantons entiers de se soustraire « au carcan de l'esclavage des fils d'Ismaël » et heureux de partir « pleins de confiance en la puissance de la croix du Seigneur et en la gloire du roi »[70].

23 L'empire, quels que soient ses empereurs, remplit donc provisoirement une fonction d'accueil. On ne peut cependant réduire la pensée de Łewond à ce simple pragmatisme. Fuir dans l'empire signifie aussi que l'on a foi en son avenir ; et le récit du siège de Constantinople par les Arabes en 717 montre que Łewond a de l'empire une très haute conception.

24 La version arménienne de cet événement qui occupe tout le chapitre 20 ne fait pas de Léon un grand stratège comme c'est le cas dans les récits qu'en donne Nicéphore ou Théophanes, elle ne le fait pas non plus disparaître comme Germain de Constantinople dans sa célèbre homélie[71]. En face de Maslama qui annonce qu'il va balayer l'empire et sa capitale, transformer Sainte-Sophie en bain pour ses chevaux et fracasser le Bois de la Croix sur la tête de l'empereur, Léon III, interdisant la moindre attaque contre l'ennemi et fermant les portes de la ville, attend la « manifestation d'en-haut » :

25 « Il ordonna au patriarche, avec le sénat et toute la foule de la cité, de prendre, tel un palladium, l'invincible et lumineux signe de la croix du Christ... Et le roi lui-même prit sur ses épaules l'invincible Victoire... ; la porte de la cité fut ouverte, toute la foule sortit à l'extérieur et Léon brandit le signe de la croix au-dessus des eaux en disant : "Aide-nous, Christ, Fils de Dieu, Sauveur du monde" ; il répéta trois fois cette parole... et il frappa les eaux de la mer du signe de la croix en traçant à sa surface le signe du Seigneur. À l'instant même, les profondeurs de la mer bouillonnèrent et d'un mouvement impétueux se soulevèrent en vagues... et une grande partie des armées d'Ismaël furent englouties dans les profondeurs de la mer. » Le récit se termine par une sévère admonestation que Léon adresse à un Maslama, penaud et couvert de honte, et qui, pour le restant de ses jours, ne ceignit plus l'épée, se bornant à répéter : « Je ne pouvais pas combattre avec Dieu. »

26 Sans faire un très long commentaire de ce texte, on peut souligner les définitions que Léon III donne de Constantinople (« la ville du Christ »), de Sainte-Sophie (« construite sur terre par la Sagesse d'en-haut comme temple de la gloire du nom du Christ »), du trône impérial (« trône reçu d'en-haut et qui appartient au Christ »), de lui-même enfin (« Je suis le gardien du trône du Christ »). La présence dans la ville du Bois de la Croix qui la sauve, le peuple fidèle échappé aux armées de Pharaon englouties dans la mer, son chef imitant à la fois Moïse et le Christ, autant de faits qui permettent, selon des thèmes bien connus, d'assimiler Constantinople à la Nouvelle Jérusalem, l'empire au Nouvel Israël, l'empereur à un nouveau Moïse. Łewond semble adhérer pleinement à cette idéologie.

27 En se situant sur le plan de l'histoire universelle et dans la perspective du cycle historique nouveau inauguré par la « manifestation de Mahomet », on est tenté de se demander si Łewond en définitive ne voit pas dans le « pieux empereur couronné de Dieu » celui qui, le visage tourné vers le Christ, foulera un jour aux pieds « la bête méchante qui ravage l'univers » et introduira le peuple chrétien dans le royaume éternel.

28 Dans cette perspective eschatologique qu'impose la découverte du visage de Satan chez les Arabes, l'empire byzantin se passe de toute épaisseur concrète. Il est la voie du salut.

NOTES

1. La plupart de ces manuscrits sont à Érévan : 1902 (XIII[e] s), 3070 (1669-74), 4584 (1668), 1889 (1675), 5501 (1683-84), 3583 (XVIII[e] s.), 3741 (1856). Le manuscrit *Venise* 218 (1836) est une copie d' *Érévan* 3070.

2. G. CHAHNAZARIAN, *Arssawank' arabac' i Havastan* (Les invasions arabes en Arménie), Paris 1857.

3. K. EZEAN, *Patmut'iwn Łewondeay Meci Vardapeti Hayoc'* (Histoire de Łewond, grand vardapet des Arméniens), Saint-Pétersbourg 1887. Il a utilisé l'édition précédente et deux autres manuscrits.

4. GHEVOND, *Histoire des guerres et des conquêtes des Arabes en Arménie*, traduction par G. CHAHNAZARIAN, Paris 1856.

5. *Istorija halifov vardapeta Gevonda pisatelja VIII v.* (Histoire des califes, du vardapet Levond, écrivain du VIII[e] siècle) traduit par K. PATKANIAN, Saint-Pétersbourg 1862.

6. A. TER-ŁEVONDEAN, *Levond Patmut'yun* (Histoire de Levond), Érévan 1982.

7. Z. ARZOUMANIAN, *History of Łewond, the eminent vardapet of the Armenians. Translation, introduction and commentary*, Philadelphie 1982 (cité désormais ARZOUMANIAN, *History*).

8. Sur ces événements : B. MARTIN-HISARD, Domination arabe et libertés arméniennes (VII[e]-IX[e] siècles). *Histoire des Arméniens*, sous la direction de G. DÉDÉYAN, 2[e] éd., Toulouse 1982. p. 185-200.

9. Ces réflexions prolongent un travail qui fut mené avec J.-P. Mahé à l'I.N.A.L.C.O. entre 1981 et 1984.

10. Les seuls qui ne soient pas mentionnés sont Héraclonas, Philippicus, Anastase II et Théodose III.

11. Cette période fait l'objet des quatre premiers chapitres que scandent des indications chronologiques plus ou moins exactes. C'est ainsi que la onzième année d'Héraclius - soit 621 - est donnée comme correspondant à la date de la mort de Mahomet que Łewond semble confondre avec l'hégire ; c'est sans doute ce qui explique que l'auteur attribue ensuite une durée de 38 ans à la période qui s'étend de la mort de Mahomet à l'avènement de Mu'âwiya (622-661 au lieu de 632-661).

12. Chap. 5, éd. p. 17, trad. p. 55.

13. Cela expliquerait le comportement surprenant des naxarars qui, en 703, après la victoire de Vardanakert sur les Arabes, envoyèrent à Tibère II un butin de choix dans lequel figurait une impressionnante quantité de nez coupés sur les cadavres arabes (chap. 8, éd. p. 26, trad. p. 60).

14. Léon III apparaît dans deux chapitres. Le chapitre 19 raconte une défaite infligée par Maslama en Asie Mineure à l'empereur Léon, défaite qui n'a rien à voir avec un épisode de la campagne de 716 mentionné par Théophanes 6208. Le chapitre 20 raconte le siège de Constantinople en 717 et la victoire de Léon III.

15. Constantin V est l'empereur le plus souvent mentionné, en particulier pour sa politique favorable aux Arméniens (chap. 26, éd. p. 123, trad. p. 120 ; chap. 29, éd. p. 129-130, trad. p. 124 ; chap. 32, éd. p. 133, trad. p. 126), pour sa puissance et sa prudence (chap. 34, éd. p. 143, trad. p. 133). Ses liens familiaux sont bien connus (chap. 34, éd. p. 143, trad. p. 133) ainsi que la date de sa mort dont Łewond note qu'elle coincide avec celle d'al-Mansûr (chap. 37, éd. p. 155, trad. p. 140).

16. Léon IV est mentionné pour deux victoires remportées sur les Arabes : chap. 37 et 38, éd. p. 155 et 156-157, trad. p. 140 et 141.
17. Chap. 39, éd. p. 159, trad. p. 143 ; chap. 42, éd. p. 168-169, trad. p. 149.
18. Ainsi chap. 12, éd. p. 41, trad. p. 69, dans la célèbre inscription trouvée par les Arabes à Derbend, au début du VIII[e] siècle, au nom de « Marcien césar autocrator ».
19. Comme *basileus*, ce mot est employé aussi pour le Christ *t'agawor t'agaworac'* (chap. 20, éd. p. 107, trad. p. 111). Au féminin, *t'aguhi* désigne la *basilissa* Irène (chap. 39, éd. p. 159, trad. p. 143).
20. Il peut employer l'une et l'autre à l'intérieur du même chapitre (ainsi dans le chapitre 1).
21. Ciliciens et Syriens (éd. p. 13, trad. p. 53) ; Bithyniens (éd. p. 103, trad. p. 108) ; Galates (éd. p. 157, trad. p. 141) ; Thraces (éd. p. 110, trad. p. 112).
22. Le fils d'Héraclius, Constantin, donne des directives aux armées de Syrie (éd. p. 5, trad. p. 48). Justinien II décide l'envoi d'une armée en Arménie (éd. p. 17, trad. p. 55), de même Apsimar (éd. p. 19, 32, trad. p. 56, 64) ou Léon IV (éd. p. 155, trad. p. 140).
23. Ainsi attendre dans les forteresses et les camps sans engager le combat (éd. p. 103 ; trad. p. 108), ou se replier dans les forteresses (éd. p. 157 ; trad. p. 141).
24. En échange du butin envoyé par les Arméniens après la victoire de Vardanakert, l'empereur accorde à leur chef « selon l'usage des césars » la dignité de curopalate (éd. p. 26 ; trad. p. 60). Un butin de 150 000 captifs est envoyé par les Grecs à Léon IV qui leur donne des *patiwk'* (éd. p. 156, trad. p. 141).
25. Éd. p. 32, trad. p. 64 : lettre pour demander à l'empereur une armée ; éd. p. 103, trad. p. 108 : lettre d'insultes envoyée par le calife ; éd. p. 105-109, trad. p. 109-111 : lettre de Maslama à Léon III et réponse de celui-ci ; éd. p. 156-157, trad. p. 141 : échange de lettres entre le calife et Léon IV.
26. Sur les exilés, *infra*, n. 68.
27. Ainsi, éd. p. 5, trad. p. 48-49 : le *zōravar* de Judée qui commande les *zōragluxk'* de Syrie et de Judée.
28. La conquête arabe signifie que la Judée et la Syrie ne paient plus le *hark* à l'empereur (éd. p. 6 ; trad. p. 49).
29. Par exemple, Héraclius est « couronné de Dieu et pieux » (éd. p. 3 ; trad. p. 48). Sur les manifestations de la piété de l'empereur : chap. 8, éd. p. 26, trad. p. 60 (remerciement à Dieu après une victoire) ; chap. 29, éd. p. 129, trad. p. 124 (reprise d'une croix aux Arabes).
30. Chap. 10, éd. p. 36, trad. p. 66.
31. Chap. 20, éd. p. 106-107 et 109-110, trad. p. 110 et 112.
32. Ce passage occupe le très long chapitre 14, éd. p. 42-99, trad. p. 72-105. Léon III répond à une lettre du calife dont le texte figure à la fin du chapitre 13.
33. Les débats portent sur la date et l'auteur du texte grec, la date et l'auteur de la traduction arménienne.
34. Parmi les prises de position les plus récentes, signalons celle de J. MEYENDORFF, Byzantine Views of Islam, *DOP* 18, 1964, p. 125, pour qui ce texte reproduit un original authentique « with some minor additions », et celle de T. KHOURY, *Les Théologiens byzantins et l'Islam*, Paris-Louvain 1969, p. 200-218, qui attend pour se prononcer la découverte de nouveaux documents. S. Gero, *Byzantine iconoclasm during the reign of Leo III*, Louvain 1977 (CSCO 346, Subsidia 41), p. 153-171, qui considère ce chapitre comme une interpolation, croit à l'existence d'un Pseudo-Łewond qui a révisé l'œuvre de Łewond au IX[e] ou au XIII[e] siècle en y faisant toute une série d'additions (cité Gero, *Leo*).
35. *Supra*, n. 25.
36. Theophanes 6210 fait allusion à une lettre d'Umar à Léon.
37. Si la lettre était authentique, elle serait le premier témoin de la polémique chrétienne contre l'Islâm.

38. C'est le cas de l'iconoclaste Yazid (chap. 16, éd. p. 100, trad. p. 106) ou de Maslama qui déclare à Léon III : « Je briserai le bois de la croix que tu adores, je te le casserai sur la tête » (chap. 20, éd. p. 106, trad. p. 110).

39. Łewond explique en ces termes les guerres civiles au cours desquelles sombre le régime umayyade : « Non seulement ils ne mettaient pas leur espoir dans le secours de Dieu, mais Lui qui est la source de tout bien, ils Le tenaient pour la cause des maux qui se produisent. C'est précisément cette faute qui poussa dans un élan irrépressible la douce indulgence de Dieu à la colère contre leur impiété » (chap. 24, éd. p. 118, trad. p. 117). On relèvera aussi le récit de la vision du feu éternel auquel est condamné le calife al-Mansur (chap. 36, éd. p. 154, trad. p. 139-140). Plus généralement toute l'œuvre de Łewond tend à noter chez les Arabes tous les traits qui sont habituellement prêtés à Satan, jalousie, duplicité, rejet de Dieu, convoitise ; ils sont très tôt qualifiés de « semeurs d'ivraie ».

40. Chap. 1, éd. p. 5, trad. p. 49.

41. Chap. 2, éd. p. 7 et 8, trad. p. 50.

42. Chap. 19, éd. p. 103, trad. p. 108.

43. Chap. 4, éd. p. 12-14, trad. p. 53-54.

44. Chap. 10, éd. p. 36, trad. p. 66.

45. Chap. 39, éd. p. 159, trad. p. 142-143.

46. Ainsi chap. 5, éd. p. 17, trad. p. 55.

47. J. LAURENT, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'en 886*, nouvelle édition revue et mise à jour par M. CANARD, Lisbonne 1980, p. 236 et 242.

48. *Supra*, n. 23.

49. Chap. 34, éd. p. 143-144, trad. p. 132-133. S. Gero, *Byzantine iconoclasm during the reign of Constantine V*, Louvain 1977 (CSCO 384, Subsidia 52), p. 176-177, considère ce texte comme une interpolation du Pseudo-Łewond.

50. Chap. 1, éd. p. 4 : « À partir du moment où le fils d'Héraclius régna à la place de son père, le Seigneur excita l'esprit de ces hommes mauvais pour tirer vengeance par leur intermédiaire du peuple des chrétiens, car nous avions péché devant le Seigneur notre Dieu. »

51. Ce terme apparaît dès la première ligne du texte : « Et tout d'abord ceux qu'on appelle émirs des croyants. » Les califes sont aussi appelés *išxank'*, ce qui correspond à « archontes ».

52. Seuls ne sont pas mentionnés Alî et quatre califes mineurs : Mu'âwiya II et Marwân Ier entre 683-685, Yazîd III et Ibrahîm en 744.

53. Par exemple, Mu'âwiya Ier qui a régné « 19 ans et 4 mois », ou son fils Yazîd « 2 ans et 5 mois » (chap. 4, éd. p. 9 et 14, trad. p. 52 et 54).

54. Ainsi Sulaymân qui appartient « au même peuple [que Walîd Ier] et à la maison royale » (chap. 23, éd. p. 115, trad. p. 115).

55. Ainsi Abd al-Malik « un homme mauvais et un intrépide guerrier » (chap. 4, éd. p. 14, trad. p. 54), ou Umar II « le plus noble de tous les gens de sa race » (chap. 13, éd. p. 42, trad. p. 70), ou encore Walîd II « un homme robuste d'une grande force qui s'adonnait aux combats singuliers » (chap. 23, éd. p. 115, trad. p. 115).

56. Le martyre a lieu « aux jours de la sainte Épiphanie du Seigneur, en 223 du calendrier des Arméniens » (chap. 40, éd. p. 165, trad. p. 147). C'est la première utilisation par un historien arménien de ce calendrier qui commence en 552.

57. Le mois de *hrotic'* : chap. 34, éd. p. 64, trad. p. 135.

58. L'hégire n'est pas mentionnée en tant que telle, mais Łewond en a peut-être une vague connnaissance (*supra*, n. 11).

59. Le début des chapitres coïncide presque toujours avec le début d'un califat.

60. GERO, *Leo*, p. 137-141.

61. Chap. 24, 25 et surtout 27.

62. Chap. 11.

63. Chap. 12 et 18.
64. Chap. 20.
65. On se reportera par exemple à la fin du chapitre 5 ou du chapitre 10. Le chapitre 7 qui raconte le pillage du monastère de Saint-Grégoire de Bagawan en 700 est toutefois le plus significatif, car les Arabes y sont pour la première fois identifiés aux « ouvriers de Satan ».
66. ARZOUMANIAN, *History*, p. 26.
67. Chap. 34, éd. p. 144.
68. Chap. 10, éd. p. 35, trad. p. 66 ; chap. 32, éd. p. 133, trad. p. 126 ; chap. 42, éd. p. 168-169, trad. p. 149.
69. Chap. 37, éd. p. 155, trad. p. 140 ; chap. 39, éd. p. 158-159, trad. p. 142.
70. Chap. 29, éd. p. 129, trad. p. 124.
71. V. GRUMEL, Homélie de saint Germain sur la délivrance de Constantinople, *REB* 16, 1958, p. 183-205.

AUTEUR

BERNADETTE MARTIN-HISARD

Université de Paris I

L'attitude du patriarcat œcuménique envers les Arméniens des pays roumains (fin XIVe siècle - début XVIe siècle)

Petre Ş. Năsturel

À la mémoire de deux savants arméniens de Roumanie qui m'honorèrent de leur amitié, Aram Frenkian et Hagop Dj. Sirouni.

1 La présence arménienne dans les Pays roumains (Valachie, Moldavie, Transylvanie) est vieille de plusieurs siècles. On assure même qu'au XIe siècle déjà, des réfugiés d'Ani s'établirent au nord du Danube et que d'autres vagues auraient suivi, en 1239 notamment, puis après 1313 et au lendemain de 1342[1]. Nous n'avons pas compétence pour nous prononcer. Mais une chose est certaine, c'est qu'en Moldavie, plus exactement à Cetatea Albă (Asprokastron, Akkerman), à l'embouchure du Dniester, on a retrouvé des monnaies des rois arméniens de la fin du XIIIe s.[2]. Les documents des notaires de Kilia, aux bouches du Danube, mentionnent également des gens de cette nation : en 1369, on sait que certains notaires instrumentaient même en couman, c'est-à-dire en arménien kiptchak[3]. Nombre de ces Arméniens des territoires roumains venaient de Caffa et de Crimée, mais aussi du sud de la Pologne, de Galicie, de Podolie, de Kiev, comme aussi des Balkans. Les villes moldaves comptaient de nombreuses et riches colonies arméniennes qui disposaient de leur propre administration communale, parallèle à la roumaine, et qui s'enorgueillissaient de leurs églises et de leurs monastères, où l'on célébrait selon le rite et la langue liturgique propres aux Hayk'[4]. La Roumanie connaît des toponymes conservant encore de nos jours le souvenir de présences arméniennes jusque dans les campagnes (Armenis, Ormenis, Armeni, Armeneşti, etc.)[5].

2 Des Arméniens passèrent à l'Orthodoxie en se roumanisant mais ils furent une minorité. Plus d'un accéda de la sorte aux plus hautes fonctions de l'État. Un prince moldave, Ioan Armeanul (Jean l'Arménien) (1572-1574), était le fils d'une Arménienne. On le connaît plus

souvent sous l'épithète de Ion Vodă cel Cumplit ou cel Viteaz, le voévode Jean le Terrible ou le Vaillant. Il périt d'une mort cruelle en combattant intrépidement les Ottomans[6]. De même, des contingents arméniens avaient lutté contre les Turcs un siècle plus tôt dans les rangs des armées d'Étienne le Grand de Moldavie[7]. Certains Arméniens de Roumanie, même devenus orthodoxes, continuèrent de porter des noms caractéristiques. Ainsi Mouratis, Mourad, dans une inscription funéraire grecque d'IŢcani-Suceava, datant de 1510, est le père d'un certain Manuel. Une autre inscription, slavonne celle-là, de la même église et de la même année, apposée pour son fils Georges, l'appelle Mouratko, et sa femme a nom Nastasia (Anastasie)[8]. Un grand boyard moldave, exécuté pour trahison en 1548, le hatman Pierre Vartikovitch, c'est-à-dire le fils de Vartik, était d'origine arménienne. Le prouvaient symboliquement les roses décorant sa pierre tombale : *vard* signifie « rose » en arménien[9].

3 Sur le plan ecclésiastique, les Arméniens demeurés fidèles aux traditions religieuses de leur nation, étaient soumis à la juridiction directe de l'archevêque arménien de Lwow (Lov en arménien, Liov en roumain, Léontopolis, Lemberg), en Galicie polonaise (Ruthénie). Ce prélat avait également autorité sur les communautés arméniennes des Pays roumains, y compris sur celles établies sur la rive droite du Danube inférieur[10].

4 Les Arméniens des Pays roumains étaient principalement des marchands et des artisans. Leur rôle dans le commerce de la Pologne et de la Moldavie avec le monde pontique et balkanique (y compris Constantinople) est suffisamment connu. Mais on est encore assez mal renseigné sur l'histoire de l'Église arménienne de Galicie (Ruthénie) et de Moldavie et Valachie. Nous nous appuyons surtout sur les recherches du Père Gr. Petrowicz.

5 Ce savant s'occupe tour à tour de deux archevêques de Lwow. L'un a nom Grégoire, qui occupa le siège de Lwow de 1361 à 1380, quand il mourut. Il eut l'appui du roi Casimir le Grand de Pologne. Le second est Jean Nasredinian, sacré à Sis en Cilicie, le 25 mars 1380, par le catholicos Constantin V qui décéda peu avant le 15 août. Mais Jean ne put monter sur son siège archiépiscopal, qu'occupa un compétiteur appelé Grégoire[11]. Selon la bulle même dudit catholicos, le diocèse de Lwow comprenait la ville de ce nom, Serat, Sečov (respectivement Siret et Suceava en Moldavie), Kamenitz (Kamenica, Kamenetz-Podolsk), Lutz, Vladimir, Mankerman (nom tataro-arménien de Kiev)[12], Bydin (Vidin, sur la rive bulgare du Danube), Eghisală (que j'identifie à Enisala, en Dobroudja roumaine, près de Babadag)[13] et la *Terra dei Vlachi*, expression qui peut désigner ici la Moldavie et la Valachie, considérées ensemble ou séparément.

6 Les rivalités qui mettaient aux prises Polonais, Lithuaniens et Hongrois facilitèrent le maintien de l'usurpateur Grégoire à la tête de ce vaste diocèse, même si le successeur du catholicos Constantin V, à savoir Théodore II, se prononça à son tour en faveur de Jean Nasredinian. En mai 1389, l'archevêque Jean se rendit à Galata, en tant que délégué du catholicos et bénit à cette occasion la pose de la première pierre de l'église Saint-Grégoire l'Illuminateur[14]. Il visita à cette occasion Constantinople et fut reçu par le patriarche œcuménique Antoine IV[15]. Une charte de 1401 du prince de Moldavie Alexandre le Bon nous informe que l'archevêque Jean obtint alors des lettres de recommandation du chef suprême de l'Église byzantine[16]. Sans doute étaient-elles adressées au roi de Pologne, au grand-prince de Lithuanie et au prince orthodoxe de Moldavie. Mais Jean Nasredinian ne parvint pas pour autant à recouvrer tout son diocèse. Vers 1390-92 cependant, Vitold, le grand-prince de Lithuanie, le confirma comme pasteur des paroisses arméniennes constituées à travers sa principauté[17]. Ainsi, en 1398, un riche marchand de Kamenecz, Sinan Kutlubej, édifia une église qui relevait de l'archevêque Jean du Pays des Russi et des

Olacchi, c'est-à-dire des Russes (*i. e.* Ruthènes) et des Valaques, des Roumains[18]. Mais le chef spirituel des Arméniens dut languir plusieurs années encore avant de reprendre en mains ses ouailles de Moldavie. Le prince Alexandre le Bon qui régnait sur le pays depuis 1400, était le vassal précisément de Vitold de Lithuanie. Or le 30 juin 1401, Alexandre délivra une charte à l'évêque arménien Ohanès, lequel est Jean Nasredinian en personne, ainsi que l'a établi récemment Stefan Gorovei[19]. L'acte (un original) expose comment Jean était venu trouver à Suceava, la capitale moldave, ledit voévode Alexandre, muni de lettres sincères (« vraies », « véridiques ») émanant du patriarche œcuménique Antoine et recommandé par « notre seigneur le grand-knèze Vitovt ». Donnant suite à la requête du prélat arménien, le prince roumain décida alors de le reconnaître et introniser à Suceava même, lui soumettant au spirituel toutes les églises des Arméniens de son pays et leurs « popes » (prêtres). Il lui fit déposer le serment de les organiser conformément au rite et à la discipline de l'Église arménienne. Nous noterons encore qu'Alexandre déclare que Jean s'est présenté à lui muni de lettres du patriarche de Constantinople « parce que leur patriarche arménien, nous ne l'avons pas encore connu[20] » : l'expression, plutôt gauche, doit signifier que jusqu'alors la Moldavie n'avait pas entretenu de rapports avec le catholicosat de Sis, en Asie mineure.

7 Le document dont nous venons de faire état prouve bien que les communautés arméniennes de Moldavie étaient alors désorganisées ; la cause nous semble en avoir été la longue rivalité opposant Jean Nasredinian et l'usurpateur Grégoire.

8 Mais cette compétition entre les deux hiérarques continua. En 1407, Jean s'en alla trouver le nouveau catholicos Jacob III qui venait d'accéder au trône de Cilicie l'année précédente. Le pontife lui octroya alors une bulle, le 26 juin 1409, adressée aux Arméniens de *Rus* et de *Valacchia*. Elle énumère une fois de plus les mêmes villes ruthènes et roumaines que les documents de la fin du XIVe siècle. Le catholicos ne mentionne pas expressément l'archevêque usurpateur. Mais son existence et son activité le sont par allusion, là où Jacob rappelle aux Arméniens que Jean est leur évêque, à l'exclusion de tout autre[21].

9 Jean Nasrédinian décéda vers 1415. Son rival vivait encore en 1420. Il semble avoir été finalement accepté comme successeur de Jean à la tête de l'éparchie arménienne de Pologne et de Moldavie. En effet, en 1446, l'archevêque de Lwow Avedik le mentionne comme son prédécesseur[22]. Ce n'est qu'au début du XVIe siècle que l'évêché arménien de Suceava sera distinct de l'archevêché de Lwow. Siméon, attesté en 1506, en fut le premier titulaire[23].

10 Pour en revenir à Alexandre le Bon, à sa charte de 1401 et à la reconnaissance de Jean Nasredinian, il est intéressant de rappeler qu'à cette date, le patriarche de Constantinople Antoine IV n'était plus de ce monde depuis le mois de mai 1397. Après le pontificat de trois mois de Calliste II Xanthopoulos, Mathieu Ier avait pris les rênes de l'Église byzantine en novembre 1397 et c'est lui qui était toujours sur le trône patriarcal à la date où Alexandre de Moldavie reconnut Jean Nasredinian[24]. En juillet 1401, le long conflit qui opposait le Patriarcat œcuménique et l'Église moldave allait s'achever au mieux des intérêts roumains. Jusqu'alors les prédécesseurs d'Alexandre sur le trône de Moldavie n'avaient pu tenir compte des lettres d'Antoine IV en faveur du prélat arménien, ni de son vivant ni même après sa mort, à cause du différend politique et religieux, ou plus exactement canonique, séparant Constantinople et Moldaves, et cela depuis les années 1380 ; même si Antoine avait levé en 1395 l'excommunication qui pesait sur les fidèles, à l'exception du prince, en confiant l'administration de l'Église moldave au protopope roumain Pierre[25].

11 Quant au geste d'Antoine IV en 1389 en faveur du prélat arménien Jean Nasredinian, il y a là évidemment la preuve tangible d'une attitude amicale à l'endroit du catholicosat arménien de Cilicie. Sans doute Antoine espérait-il contrecarrer de la sorte l'influence latine sur les Arméniens de la Ruthénie polonaise et de la Moldavie, espérant qu'un jour l'Église arménienne réaliserait l'union avec Constantinople et non avec Rome. En outre, si les Arméniens de Cilicie d'une part, et Constantinople de l'autre, avaient à lutter ou à résister aux Turcs, les Arméniens de Galicie (Ruthénie) étaient en butte aux déprédations des Tatars qui réduisaient leurs prisonniers en esclavage. Or Turcs et Tatars étaient musulmans, et donc ennemis des chrétiens, Grecs et Arméniens.

***

12 Voici plusieurs années déjà, notre collègue Matei Cazacu nous a signalé, à travers N. Iorga, une persécution des Arméniens par les Roumains[26]. L'information se lit dans la longue lettre que le patriarche de Constantinople Maxime III adressa, en janvier 1480, au doge Jean Mocenigo[27]. La démarche du pontife visait à obtenir sa protection pour les églises grecques des possessions vénitiennes, que les Latins soumettaient à des vexations contraires à l'esprit même du christianisme. Ce qui intéresse ici notre sujet c'est que, lorsque le patriarche requiert et justifie pour ses ouailles le droit à la liberté religieuse, il invoque l'attitude même du Grand Seigneur - Mahomet II - en faveur des Arméniens de la Grande Valachie dont le prince les persécutait pour les amener à se convertir à la foi orthodoxe. Le sultan écrivit donc au prince roumain pour lui faire remontrance en lui rappelant que la loi de Dieu était contraire à la violence et pour lui demander par son intervention de faire cesser cette persécution : le terme figure en toutes lettres - διωγμός - dans la lettre patriarcale adressée à Mocenigo. Maxime précise encore que les Arméniens de Valachie avaient traversé cette épreuve l'année précédente (πέρυσι), c'est-à-dire en 1479. La chronologie nous permet d'imputer cette tribulation des Arméniens de Valachie au prince Basarab le Jeune[28]. Créature des Turcs, il obtempéra à la semonce de Mahomet II. Le nombre d'Arméniens qui pouvaient vivre alors dans la riche principauté danubienne est inconnu. Mais l'attestation qu'ils avaient traversé une persécution religieuse (inconnue de l'historiographie roumaine) dénote de toute évidence l'existence d'une minorité assez importante et sans doute suffisamment puissante pour être parvenue à porter ses doléances au pied du trône du sultan. Son rôle économique devait donc être appréciable en Valachie.

13 L'attitude de Maxime III de Constantinople ne signifie pas nécessairement qu'il condamnait dans son cœur cette persécution de chrétiens hétérodoxes. En tant que chef suprême de l'Orthodoxie, la conversion, fût-elle forcée, d'un groupe dissident n'était certes pas pour lui déplaire. Mais elle lui fournissait en l'occurrence un argument idéal pour plaider avec plus de véhémence auprès des Vénitiens la cause de ses propres fidèles exposés à des tourments et à des chicanes de la part d'autres chrétiens, les Latins[29]. On ne perdra pas non plus de vue que Maxime se devait de tenir compte du fait que Mahomet II, qui avait rétabli en 1454 le patriarcat œcuménique, avait créé aussi, en 1461, un patriarcat arménien avec résidence à Constantinople, devenue Istanboul, lequel avait juridiction sur tous les chrétiens orientaux non orthodoxes de son empire[30]. On peut penser qu'à l'époque, les deux patriarches, le grec et l'arménien, collaboraient dans une certaine mesure, en se gardant bien de tout affrontement, afin de sauver dans l'intérêt des chrétiens ce que l'on pouvait encore préserver de la griffe ottomane.

***

14 Mahomet II une fois mort (1481) et sous le règne de son fils Bayazid II, le second successeur de Maxime III, le patriarche Niphon II, se livra au prosélytisme au détriment des Arméniens de Turquie. Comme il occupa le trône œcuménique de 1486 à 1488, puis derechef en 1497-1498[31], c'est au cours de ces années-là que, selon sa *Vita* (réécrite en grec au XVIII[e] s.), il aurait ramené à l'Orthodoxie plusieurs milliers d'hétérodoxes latins et arméniens. De même des Juifs et des « Scythes » reçurent le baptême de ses mains[32]. On parle aussi de l'épouse d'un Turc, guérie par les prières de Niphon[33].

15 Quelques années plus tard, sous le patriarcat de Théolepte I[er] (1513-1522), le trône de Valachie se trouve être occupé par le fils spirituel du défunt patriarche Niphon, le prince Neagoe Basarab (1512-1521), le plus grand peut-être des bienfaiteurs roumains de l'Orthodoxie valaque, grecque et sud-slave. Or dans les années 1517 et suivantes, Neagoe commanda à un haut dignitaire de la Grande Église, autrement dit du Patriarcat œcuménique, la rédaction d'un recueil d'*Enseignements* destinés à la formation spirituelle et politique de son jeune fils et futur successeur Théodose. C'est ainsi que le grand rhéteur du Patriarcat, Manuel de Corinthe, écrivit en grec la seconde des deux parties de ce *Miroir du Prince*, laquelle fut aussitôt traduite en slave à la cour princière de Valachie[34]. Or il s'y trouve un long passage qui, à notre avis, dévoile quel était alors l'état d'esprit de l'entourage de Théolepte I[er] à l'égard des Arméniens. L'une de ces exhortations renferme un vibrant appel à ne pas céder aux propos mensongers et blasphématoires des hérétiques « qui se refusent à croire que Dieu est descendu sur terre et que, étant Dieu, il s'est fait aussi Homme parfait, mais prétendent qu'il n'est pas devenu Homme véritablement, mais en a pris seulement l'apparence[35]. »

16 A ce passage font suite dans la source en question deux pages dont l'envolée théologique et la beauté spirituelle et littéraire sont empruntées à une homélie d'Ephrem d'Antioche sur la Transfiguration du Christ[36]. Leur teneur en fait en quelque sorte - c'est du moins notre sentiment - une sorte de catéchisme vivant valable aussi bien pour les orthodoxes que pour les catholiques. On a là en effet un exposé des marques mêmes de la Divinité et de l'Humanité du Fils, du Logos Incarné, mises en parallèle l'une après l'autre avec un enthousiasme communicatif en la foi dans le Théanthrope. Nous y voyons la condamnation par Manuel de Corinthe (qui occupait une position officielle au Patriarcat) des dogmes monophysites. Une condamnation implicite, car Manuel ne désigne pas de leurs appellations ethniques les chrétiens hétérodoxes niant en Jésus-Christ les deux natures, l'humaine et la divine, pour admettre seulement que la première avait été absorbée en la Divinité.

17 Ces chrétiens - hétérodoxes pour l'Orthodoxie grecque et latine aussi -étaient nombreux à travers l'Empire ottoman, à commencer par les Arméniens et les Syriens jacobites. Juridiquement, ils dépendaient les uns comme les autres du Patriarche arménien institué à Constantinople même par le Conquérant[37].

18 On peut se demander ce que vise dans les *Enseignements* destinés au prince héritier Théodose cette longue diatribe. Certes, il y avait alors des Arméniens en Valachie, mais sans doute en fort petit nombre. Et, détail à relever pour ce qu'il suggère, les deux plus belles églises érigées en Valachie au début du XVI[e] siècle, accusent, dans leur modénature et surtout dans leur plastique décorative, de nombreux éléments qui renvoient à l'art turc et arménien[38]. C'est donc que l'aspect esthétique des églises monastiques de Dealu

(1499-1501) et d'Arges (1517) - cette dernière consacrée par le patriarche Théolepte en personne - n'était pas forcément mis en corrélation avec le dogme. Et c'est bien pourquoi nous n'hésitons pas à considérer que Manuel de Corinthe qui composa à Constantinople l'essentiel[39] du livre II des *Enseignements* était préoccupé non tant par l'existence de chrétiens dissidents en Valachie, que par leur présence dans la capitale de l'ex-Empire byzantin orthodoxe, devenu ottoman depuis trois quarts de siècle, et qui était aussi le siège du Patriarcat œcuménique. Grand rhéteur, c'est-à-dire prédicateur en titre de la Grande Église, Manuel détenait cette charge depuis 1482, donc déjà sous le patriarche Niphon II[40]. L'une de ses obligations d'état devait être de convertir par la parole les non-orthodoxes de Constantinople qui pouvaient l'entendre. La glorification même du Dieu-Homme dans la foulée de l'homélie du patriarche Ephrem d'Antioche (527-545), adversaire convaincu du monophysisme, n'a de raison d'être sous sa plume que si, contrairement à l'opinion admise en général en Roumanie, on refuse, avec L. Vranoussis et nous-même, au prince Neagoe Basarab la paternité matérielle de l'œuvre destinée à l'éducation de son fils, pour se limiter à le considérer comme le commanditaire de Manuel de Corinthe[41].

19 Notre bref commentaire suggère aussi que sous Théolepte Ier, le Patriarcat constantinopolitain continuait le prosélytisme repris déjà par Niphon II envers les Arméniens et autres chrétiens non chalcédoniens, pour nous exprimer selon une formulation moderne. Cette attitude est d'autant plus normale que Niphon fut canonisé officiellement par Théolepte à la demande instante du prince Neagoe Basarab de Valachie [42], dont précisément le père, Basarab le Jeune, avait persécuté les Arméniens de son pays en 1479.

***

20 En guise de conclusion à notre communication, nous ferons observer que l'hostilité du Patriarcat grec de Constantinople à l'égard des Arméniens gagna à la longue les Valaques et aussi les Moldaves[43]. Dans les années 1551-1552, on assistera, en Moldavie à une violente persécution en règle des Arménien établis dans le pays. Leurs églises furent détruites et eux, on les rebaptisa de force, pour en faire des orthodoxes. Les récalcitrants n'eurent d'autre solution que la fuite en Pologne, en Turquie ou ailleurs[44]. Mais cette violence, qui s'exerça aussi à l'encontre des protestants, fut de courte durée. Petit à petit, églises arméniennes et temples luthériens de Moldavie se relevèrent de leurs ruines. A cet égard, l'intervention du roi de Pologne s'avéra décisive[45]. La cause de cette courte mais dure persécution fut le scandale causé dans le pays par le passage du prédécesseur de ȘtefăniȚă, son frère Iliaș, à l'islam, décision qui lui coûta le trône. Un besoin d'expiation et de purification spirituelle de la nation moldave orthodoxe se faisait donc sentir. Les Arméniens et autres hétérodoxes en firent les frais, mesure totalement inaccoutumée dans la mentalité du peuple roumain. Mais ce sont là des questions qui sortent de la chronologie proprement dite de notre communication. Aussi, les laisserons-nous de côté[46]
.

ANNEXES

ANNEXE

TRADUCTION DE LA CHARTE OCTROYEE A L'EVEQUE ARMENIEN OHANES PAR LE PRINCE ALEXANDRE DE MOLDAVIE (1401)

† Par la grâce de Dieu, Nous Alexandre voévode, prince du Pays Moldave, et mon frère Bogdan faisons assavoir par notre présente lettre à tous les bons seigneurs qui regardent cette lettre ou l'entendent [*lire*] que ce véritable évêque arménien (*vormanskyi*) Oganès est venu chez nous, à notre trône moldave, et s'est présenté à nous avec des lettres authentiques du patriarche du monde entier (= *œcuménique*) Antoine de Constantinople, parce que leur patriarche arménien nous ne l'avons pas encore connu, afin d'être élevé à cet évêché, avec l'appui de notre sire, le grand knèze Vitovt (= *Vitold*). De même, il a juré à Notre Seigneurie de recevoir et d'établir toute la règle ecclésiastique. Ainsi, Nous, nous avons donné à l'évêque arménien Oganès, les églises arméniennes et leurs popes. Dans tout notre pays, il aura autorité sur les Arméniens, selon son droit épiscopal. Ensuite, Nous lui avons donné un siège (*une résidence*) à Suceava, dans notre cité. Qui d'entre [vous] Arméniens l'honorera, ce sera comme si vous le faisiez envers nous-même dans notre Pays de Moldavie ; qui ne lui obéira pas, Nous le punirons par son bras. Et à cela [*est engagée*] ma foi, celle du sus-dit Alexandre voévode, et la foi du frère de Ma Seigneurie Bogdan, et la foi de tous les boyards moldaves, grands et petits. A été écrit à Suceava sous notre sceau, en l'an 6909 (= *1401*), le 30 juillet, de la main de Bratei[47].

(Sceau pendant sur cordonnets rouge et vert, avec pour légende :)

† Sceau de Io (= *Jean*) Alexandre voévode, prince du Pays moldave.

Traduction d'après le texte slave édité par P. P. Panaitescu, *op. cit.*, p. 45 et sa traduction roumaine, p. 46, avec planche en regard de la p. 46.

NOTES

1. Brève bibliographie : Gr. GOILAV, Bisericile armene de prin Ţările Române, *Revista pentru istorie, archeologie şi filologie*, Bucarest, MI/1, 1911, p. 99-112 ; XII/2, 1911, p. 457-466 et XIII, 1912, p. 154-167 (avec des photographies d'églises) ; Fr. Macler, Rapport sur une mission scientifique en Roumanie (juin-août 1927), *REArm.* XI/1, 1930, p. 1-80 et 31 photographies (églises, manuscrits, objets d'art religieux) ; C. C. GIURESCU, *Tîrguri sau orase şi cetăţi moldovene din secolul al X-lea pînă la mijlocul secolului al XVI-lea*, Bucarest 1967, p. 88-92 (voir aussi index s.v. *Armeni*). Voir la revue *Ani* consacrée à la culture arménienne en Roumanie (sous la direction de H. Dj. SIROUNI et N. IORGA), de 1935 à 1943. Pour les manuscrits arméniens écrits ou apportés (de Caffa, Sougdaïa, etc.) en Roumanie, voir l'art. cité de Fr. MACLER (et d'autres de ses travaux aussi) et le livre de Sylvia AGEMIAN, *Manuscrise miniale armene in colecţii din România*, Bucarest 1982, 30 p. et 30 pl. en couleur.

Voir aussi S. SELIAN, Un manuscris inedit si o controversă istorică, *Revista istorică*, s.n., 4/5-6, Bucarest, 1993, p. 561-571.

2. GIURESCU, *Tîrguri*, cité note précédente, p. 204, d'après les fouilles de Gr. AVAKIAN.

3. M. BALARD, Notes sur les ports du Bas-Danube au XIV[e] siècle, Südost-Forschungen XXXVIII, 1979, p. 10-11

4. Voir par ex. les travaux cités de Goilav, Macler, Giurescu et la revue *Ani.* Deux monastères à Suceava : Zamca et aussi celui de Hagigadar (la Sainte-Croix) à une bonne distance de la ville. Quelques églises en Valachie (Bucarest, Focşani, etc.) et en Transylvanie.

5. Vl. BĂNĂŢEANU, Armenii în toponimia românească şi toponimice româneşti de origine armeană, *Studii şi cercetări lingvistice*, Bucarest 1960, fasc. 2. Précieux aussi le recueil posthume de V. BOGREA, *Pagini istorico-filologice*, Cluj 1971, *passim*, notamment p. 332-353, 423-425, etc. Ajouter à cela I. IORDAN, *Toponimia românească*, Bucarest 1963, p. 253, 267, 345.

6. St. S. GOROVEI, *Muşatinii*, Bucarest 1976, p. 119-120 notamment.

7. GIURESCU, *Tîrguri*, p. 157 (témoignage de l'*Historia Turchesca* de Donado da Lezze).

8. E. KOZAK, *Die Inschriften aus der Bukovina. I. Steininschriften*, Vienne 1903, p. 148-150 (à noter que Manuel Mouratis est qualifié de *Rhomaios*, c'est-à-dire ici de grec orthodoxe, ce qui justifie son ensevelissement dans une église moldave). Il faut espérer que le tome 2 de l'ouvrage capital de Kozak (consacré aux inscriptions sur métal et sur les broderies religieuses) - que la Bibliothèque de l'Académie roumaine n'acquit malheureusement pas quand il lui fut proposé il y a une trentaine d'années - réapparaîtra un jour, car il renfermait certainement des inscriptions perdues du fait des deux guerres mondiales et des déprédations qui s'ensuivirent.

9. Sur ce boyard et son père, le notaire Vartic : N. STOICESCU, *DicŢionar al marilor dregători din Tara Românească şi Moldova. Sec* XIV-XVII, Bucarest 1971, p. 334-335 : Iorga tient le père de Pierre pour arménien, mais le généalogiste roumain Sever de Zotta en doutait. Les roses dénotent en tout cas la tradition d'une famille médiatisée ; sur le mot *vard*, « rose », en tant qu'étymon de ce patronyme voir BOGREA, *Pagini*, cité *supra* n. 5, p. 424 (*vartic* en est le diminutif). Le regretté Anton Balotă nous a autrefois signalé le fait en se fondant sur la pierre funéraire de ce haut dignitaire telle que la décrit une poésie populaire, dite « ballade de Vartic » : A. BALOTĂ, FuncŢiunea socială a cîntecului bătrînesc. Balada de curte - un străvechi gen literar românesc, *Limbă şi literatură* 20, Bucarest, 1969, p. 169-170 et *passim.*

10. Gr. PETROWICZ, L'organisation juridique des Arméniens sous les monarques polonais, *REArm.* N. S. 4, 1967, p. 332 et, du même, I primi due arcivescovi armeni di Leopoli, *Orientalia Christiana Periodica* 33, 1967, p. 89-129.

11. ID., I primi, cité note précédente, *passim.*

12. *Ibid*., p. 112 et 116. Sur le nom petchénégo-couman de Menkerman (Kiev) à ne pas confondre avec Akkerman (Cetatea Albă) à l'embouchure du Dniester, voir GIURESCU, *Tîrguri*, p. 200 : Mankerman signifierait « la grande cité, la grande forteresse », à la différence d'Akkerman, « la cité blanche, la forteresse blanche ».

13. PETROWICZ, L'organisation juridique, cité *supra* n. 10, p. 112. Sur la forteresse de Enisala, plantée sur un éperon rocheux, voir par ex. R. St. CIOBANU, Cetatea Enisala, *Buletinul Monumentelor istorice*, Bucarest, 1, 1971, p. 21-30 (avec des photos) ou A. RĂDULESCU et I. BITOLIAN, *Istoria Românilor dintre Dunăre şi mare. Dobrogea*, Bucarest 1979, p. 181-185, avec une photographie parmi les planches non numérotées insérées entre les p. 192 et 193. Voir aussi I. BARNEA et St. ŞTEFĂNESCU , *Bizantini, Români şi Bulgari la Dunărea de Jos*, Bucarest 1971, p. 379-385 (dont un plan et deux photos). La pittoresque petite ville de Babadag abrite encore des monuments turcs (mosquée, tombeau d'Ali-gazi pacha) et une église arménienne consacrée à la Vierge : celle-ci pourrait être la continuatrice de celle autour de laquelle vivait au XIV[e] s. la communauté arménienne d'Enisala. Sous sa forme actuelle, elle remonterait au XVII[e] s. : N. STOICESCU, *Bibliografia localităŢilor şi monumentelor feudale din România. I : Ţara Rom*, Craiova 1970, p. 42.

14. PETROWICZ, I primi, p. 117. L'église Saint-Grégoire l'Illuminateur ne figure pas dans le livre de R. JANIN, *Le siège de Constantinople et le Patriarcat œcuménique. III : Les églises et les monastères*, Paris 1953, non plus que dans sa *Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique* , 2e éd, Paris 1964, dont le chap. XV, consacré au peuplement de la ville, ignore l'élément arménien (aux p. 250-253, pour Péra-Galata, il n'est question que des Génois).
15. PETROWICZ, I primi, p. 117. Le premier pontificat d'Antoine IV commença le 12 janvier 1389 et prit fin en août 1390 : V. GRUMEL, *La chronologie*, Paris 1958, p. 437.
16. Voir plus bas.
17. PETROWICZ, I primi, p. 117.
18. Jean Nasredinian consacra le 25 mars 1398 l'église Saint-Nicolas de Kamenietz : *ibid.*, p. 117.
19. St. S. GOROVEI, Note de istorie medievală suceveană, *Suceava. Anuarul Muzeului Judeţean*, [Suceava], 10, 1983, p. 214. Il fait également observer p. 190 que la bulle du catholicos Théodore II, du 18 août 1388, fournit la première mention de l'existence de la ville.
20. Nous utilisons l'acte d'après P. P. PANAITESCU, Hrisovul lui Alexandru cel Bun pentru Episcopia armeană din Suceava (30 iulie 1401), *Revista istorică româna* 4, Bucarest, 1934, p. 44-56 (édition, traduction roumaine, commentaire et photographie en regard de la p. 46). Le document se lit à la p. 45 dans son libellé slave. Le grand slaviste roumain s'étonne à tort qu'en 1401, quand fut délivré le diplôme en question, le patriarche de Constantinople fût Mathieu, et non Antoine. Il n'a pas saisi qu'il s'agissait de lettres patriarcales plus anciennes dont Jean n'avait pas encore pu se prévaloir en Moldavie. On trouvera aussi la pièce en question dans le *Corpus des documents moldaves*, I, Bucarest 1954, p. 12 (n° 15), mais seulement en traduction, de même que le texte slavon dans les *Documenta Romaniae Historica. A) Moldova, I, Bucarest*, I, 1969 (sous la date). J. DARROUZÈS, *Les regestes des Actes du Patriarcat de Constantinople*, VI, Paris 1979, p. 196 (n° 2916) enregistre la mention des lettres patriarcales d'Antoine IV, les faisant remonter « vers 1393 ». Sur ce précieux document voir aussi GOROVEI, cité note précédente, p. 213-214.
21. PETROWICZ, I primi.
22. *Ibid.*
23. GOROVEI, cité *supra* n. 19, p. 214.
24. Pour la suite des patriarches œcuméniques, voir GRUMEL, *Chronologie*, cité *supra* n. 15, p. 437.
25. Sur ce conflit et ses rebondissements, lire en dernier lieu l'étude de S. PAPACOSTEA, Byzance et la création de la « métropole de Moldavie », *Études byzantines et post-byzantines*, II, Bucarest 1991, p. 133-150 (avec p. 134, n. 1, l'essentiel de la bibliographie. Nous y ajouterons toutefois D. NASTASE, Les débuts de l'Église moldave et le siège de Constantinople par Bajazet Ier *Σύμμεικτα* 7, Athènes, 1987, p. 205-213).
26. N. Iorga, *Byzance après Byzance. Continuation de l'Histoire de la vie byzantine*, Bucarest, 1971, p. 61 (cette édition est, en fait la seconde de ce « grand petit livre », paru d'abord à Bucarest en 1935). Nouveau tirage, Paris [1992], même pagination.
27. Fr. MIKLOSICH et J. MÜLLER, *Acta et diplomata graeca*, V, Vienne 1887, p. 284 (le document occupe les p. 281-285). Acte original aux Archives de Vienne, publié une première fois par G. M. Thomas en 1855. Daté de janvier 6988 (= 1480), indiction 13. Le passage en question se lit dans N. IORGA, *Byzance après Byzance*, cité note précédente, p. 61, n. 96 (avec une curieuse erreur d'impression : 'Αγαρηνοὺς au lieu d''Αρμενίους, comme le porte l'édition de Vienne). Heureusement, la traduction de Iorga écrit correctement « Arméniens ». On comparera sa traduction et la nôtre : « Si donc le Grand et Très-Haut Seigneur, qui est d'une autre foi, laisse les chrétiens absolument tous libres dans leur opinion et leur foi, oui, tous, ayant appris l'an dernier que dans la Grande Valachie, on violentait les Arméniens pour les faire orthodoxes, après avoir écrit et envoyé [*un représentant*], il décida que la loi de Dieu est contraire à la violence et il fit complètement cesser la persécution de là-bas. » Notre commentaire adresse les reproches du sultan au prince de Valachie car, de toute évidence, même si le patriarche ne le cite pas, seul le voévode valaque était

habilité à recevoir les messages de son maître l'empereur turc. Que « Grande Valachie » désigne bien la Valachie du Danube (en roumain *Tara Româneasca i. e.* le Pays roumain), cela ressort de maints autres exemples, cette principauté étant par excellence la Grande Valachie, alors que la Moldavie était la Petite. Un exemple encore peu connu dans notre livre *Le Mont Athos et les Roumains*, Rome 1986, p. 337 (comparaison avec le Paradis Céleste !).

28. *Histoire chronologique de la Roumanie* (sous la réd. de C. C. GIURESCU), Bucarest 1976, p. 381.

29. Voir à ce propos les travaux de M. Manoussakas, par ex. son livre *'Ανέκδοτα πατριαρχικά γράμματα (1547-1806)*, Venise 1968.

30. Voir l'article « Arménie » de Fr. TOURNEBIZE dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, IV, Paris, col. 322-391, où l'auteur traite du Patriarcat arménien de Constantinople, dont le premier titulaire fut l'évêque arménien de Brousse, Joachim. De cette étude, il appert encore qu'au début, le patriarche arménien eut juridiction aussi sur les Juifs de l'Empire, bientôt soumis à un *khakkham-bascha*, par le même sultan. Ce dignitaire avait les mêmes privilèges que le patriarche grec ou l'arménien.

31. GRUMEL, *Chronologie*, p. 437.

32. V. GRECU, *Viaţa Sfântului Nifon...*, Bucarest 1944, p. 120, 1. 1-2 (la *Vita* roumaine n'en parle pas). En revanche, on trouve des détails supplémentaires - *dont l'origine nous échappe* - dans la brochure d'édification religieuse publiée par l'archimandrite Ch. D. BASILOPOULOS, *'O ''Αγιος Νήφων*, Athènes 1975, p. 21. Nous ne savons pas trop ce qu'il faut entendre ici par « Scythes ». Des musulmans peut-être : la brochure citée parle en effet de convertis obligés de rompre avec leurs congénères en s'enfuyant fort loin. Or le clergé chrétien n'avait pas liberté de convertir les musulmans. Les renégats qui retournaient à la foi chrétienne payaient de leur vie, par le martyre, leur retour à la foi de leur baptême.

33. Dans la *Vie de Niphon* (brochure citée note précédente, p. 22-23), on lit comment un riche Turc de Constantinople, qui se livrait au commerce de la viande sur pied avec les Pays du Danube, raconta un jour au futur saint Jacob de Kastoria, comment le patriarche Niphon avait guéri sa femme, à laquelle les hodjas n'avaient pas réussi à rendre la santé. Revêtu de ses ornements liturgiques (étole et omophorion), le pontife reçut le couple dans l'église et commença à leur lire des prières. Une lumière recouvrit alors la femme et emplit tout le saint lieu. Sur quoi, l'épouse du marchand recouvra la santé. Ce miracle décida de la vocation du futur martyr Jacob qui se rendit alors chez le patriarche, auquel il se confessa, puis gagna le Mont-Athos où il se fit moine. Nous n'avons pas retrouvé ce miracle dans la *Vie de saint Jacob*. La *Vie grecque* de Niphon éditée par V. Grecu est muette à ce propos, et la version roumaine n'en souffle mot. Peut-être les lira-t-on un jour dans la *Vita* de Niphon (inédite) par Justin Dékadyos dont le regretté L. Vranoussis préparait l'édition.

34. Voir là-dessus les travaux de L. Vranoussis, Les « Conseils » attribués au prince Neagoe (1512-1521) et le manuscrit autographe de leur auteur grec, *Actes du IIe Congrès international des Études du Sud-Est européen*, IV, Athènes 1978, p. 377-384 et P. S. NĂSTUREL, Remarques sur les versions grecque, slave et roumaine des « Enseignements du prince de Valachie Neagoe Basarab à son fils Théodose », *BNJ* 21, 1976, p. 249-271, en opposition avec les thèses soutenues par D. ZAMFIRESCU, *Neagoe Basarab şi Învăţăturile către fiul său Theodosie. Probleme controversate*, Bucarest 1973.

35. Le texte grec dans l'édition de V. GRECU, *Învăţăturile lui Neagoe Basarab, Domnul Ţării Româneşti (1512-1521). Versiunea grecească*, Bucarest 1942, p. 104, 1. 23-27 (l'exhortation se poursuit jusqu'à la p. 108, 1. 28).

36. Sur Ephrem d'Amid, devenu patriarche d'Antioche (527-545), voir l'article du Père A. GRILLMEIER, Ephrem d'Amid, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XV, Paris 1963, col. 581-585. L'auteur précise (col. 584-585) que Tillemont avait tenté d'attribuer, sans fondement, le sermon sur la Transfiguration par Ephrem d'Édesse à ce patriarche d'Antioche.

Selon H.-G. BECK, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, Munich 1959, p. 378, l'auteur est bien Ephrem d'Antioche, longtemps confondu avec saint Ephrem le Syrien. Voir aussi M. CAZACU, La place des « Enseignements du prince Neagoe Basarab à son fils Théodose » dans l'histoire des idées politiques, *Buletinul Bibliotecii Române* 15 (19), Freiburg i. Br. 1989, p. 107-121, et notamment p. 114-115, lequel se rallie à notre thèse et à celle de Vranoussis contre le point de vue défendu par Zamfirescu.

37. Cf. *supra* n. 30.

38. Gr. IONESCU, *Histoire de l'architecture en Roumanie de la préhistoire à nos jours*, Bucarest 1972, p. 216, 223 (avec plans et relevés) et l'album de M. M. POPESCU, *Sculptura medievală in piatră din Ţările romane*, Bucarest 1985, photos 17-24.

39. Voir notre article cité *supra* n. 34. Par *essentiel* nous entendons suggérer que le texte relatif à la réinhumation des restes de la mère et de trois des enfants du prince Neagoe dans l'église nécropole d'Argeş fut manifestement écrit en grec par Manuel de Corinthe sur place, en Valachie autrement dit, et qu'il aura été mis au point peu de temps après la cérémonie qu'il semble décrire ou évoquer en quelque sorte. On a là peut-être le cérémonial même de la solennité célébrée alors. On trouvera ce texte chez V. GRECU, *Învăţăturile*, cité *supra* n. 35, p. 40-53.

40. Ch. G. PATRINELIS, Δύο ἀνέκδοτα κείμενα περὶ τοῦ Μανουὴλ Κορινθίου, *Πελοποννησιακὰ* 8, p. 137-146 et l'article du même (cité p. 137, n. 1) sur les grands rhéteurs du patriarcat (dont Manuel de Corinthe plus particulièrement).

41. Voir l'article de L. VRANOUSSIS et le nôtre cités *supra* n. 36.

42. Voir les versions (roumaine et grecque) de la *Vita* de saint Niphon.

43. L'évêque de Roman Macaire II a laissé dans sa chronique de Moldavie une trace de cette persécution. Le texte dans P. P. PANAITESCU, *Cronicile slavo-romane din sec. XV-XVI publicate de Ion Bogdan*, [Bucarest] 1959, p. 90 (texte slave) et p. 105 (traduction roumaine). Voici le passage en question dans notre traduction d'après le slave et sa traduction roumaine retouchée par nous : « Lui donc/ = *le prince Ştefăniţă/*, selon la Providence de Dieu, abattit les autels et ferma les temples où les Arméniens enténébrés offraient leurs vains sacrifices, et il interdit leurs impuretés honteuses et leurs orgies ignobles et toute souillure. Et eux, il les ramena tous au Dieu de Sagesse et à la lumière du vrai baptême, les uns de plein gré, les autres malgré eux. Et la trompette gigantesque sertie d'or, d'un bout à l'autre de l'univers chanta et claironna partout sa foi dans le Créateur. ». Précisons que Macaire était un lettré nourri de littérature byzantine et de rhétorique ; sa chronique s'inspire du style de la version slave de celle de Constantin Manassès, dont le vocabulaire réapparaît à chaque pas. Il entretenait d'étroits rapports avec le Mont-Athos, notamment avec les monastères de Dionysiou et de Xéropotamou, ainsi que nous l'avons montré, p. 153 et 299, dans notre livre cité *supra* n. 27. Le fragment que nous venons de faire passer en français constitue le dernier paragraphe de sa Chronique ; de toute évidence, le savant prélat trempa dans cette persécution, surtout que le prince Ştefăniţă avait été formé par lui. On n'oubliera pas que son siège, la ville de Roman, renfermait aussi une nombreuse et riche colonie de marchands et artisans arméniens, qui y avaient élevé une église de bois détruite lors de la persécution, mais rebâtie en 1609 par « le seigneur Agopsa ». L'édifice actuel remonte à 1848-1858 et porte le vocable de la Dormition de la Vierge (ces quelques détails à travers N. STOICESCU, *Repertoriul bibliografic al localităţilor şi monumentelor medievale din România*, Bucarest 1974, p. 720). Les représentations d'Arméniens parmi les réprouvés - Turcs, Tatars, Juifs, Latins - sur certaines fresques moldaves du XVIe s. illustrant le thème grandiose de la Seconde Parousie (Humor, Voroneţ, Moldoviţa, Suceviţa), ne sauraient être citées par nous autrement qu'à titre informatif sur la mentalité de l'époque. On trouvera la bibliographie roumaine essentielle (travaux de I. D. ŞTEFĂNESCU, S. ULEA, etc.) dans M. K. GARIDIS, *Études sur le Jugement Dernier post-byzantin du XVe s. à la fin du XIXe s. Iconographie - Esthétique*, Thessalonique 1985, p. 92-95 notamment. On retiendra cette observation pertinente de l'auteur que les Arméniens des Pays

roumains, parfois persécutés pour leur dissidence religieuse, « ont pris place *a priori* parmi les pécheurs au même titre que les envahisseurs tatares musulmans. » Nous ferons même observer que l'origine criméenne de nombreux Arméniens habitués à vivre avec les Tatars - certains portent des noms typiquement musulmans, tel le Mouratis, Mourad, de notre note 8 - devait contribuer à les faire mal voir des Roumains. Ce genre de représentations ne se rencontre pas en Grèce ni en Serbie, pays conquis par les Ottomans, à la différence des Principautés roumaines, seulement tributaires des Turcs. Mais les Russes dénoncent, de leur côté, leurs hérétiques, sans y faire figurer pourtant les Arméniens : voir encore là-dessus l'intéressant mémoire de M. GARIDIS, La représentation des « nations » dans la peinture post-byzantine, Byz. 39, 1970, p. 86-103 et 6 pl. (Dans son livre cité plus haut, notre collègue ne semble pas avoir connu nos remarques en marge de cet article : voir *Revue des Études Roumaines* XV, Paris, 1975, p. 221-222, lesquelles élargissent et précisent les catégories de damnés propres à la peinture roumaine). Quant aux griefs et même aux invectives des Grecs de Byzance à l'encontre des Arméniens - panoplie à laquelle les Roumains ont puisé par la suite - on peut toujours recourir à J. DARROUZÈS, Trois documents de la controverse gréco-arménienne, REB 48, 1990, p. 89-153 (voir aussi du même, Bulletin critique, *ibid* ., 25, 1967, p. 288-291). Évidemment, les Arméniens ont leur propre littérature théologique anti-orthodoxe.

44. Le diacre arménien Minas Tokatli (de Tokat), victime lui-même de ces tragiques vexations, a écrit là-dessus un thrène demeuré célèbre que nous ne connaissons qu'à travers la traduction roumaine qu'en a donnée Gr. M. BUICLIU, *Cântec de jăluire asupra Arménilor din Tara Vlahilor,* Bucarest 1895, 44 p. La brièveté du règne de ŞTEFĂNIŢĂ (11 juin 1551 - 1[er] sept. 1552) suffit pour fixer d'assez près la chronologie des persécutions.

45. Voir dans I. CORFUS, *Documente privitoare la istoria României culese din Arhivele polone. Secolul al XVI-lea,* Bucarest 1979, les serments des princes de Moldavie Alexandre Lăpuşneanu, du 22 juin 1553, et de son compétiteur et successeur Despot (Jacob Héraclide), de 1563, s'engageant par devant le roi de Pologne Sigismond Auguste à « permettre de réparer et bâtir dans notre pays les églises saxonnes et arméniennes détruites par le voévode ŞTEFĂNIŢĂ le Mauvais » (les Saxons étaient les colons allemands protestants de Transylvanie établis dans diverses villes moldaves) (voir CORFUS, *op. cit.*, p. 169-170, original polonais, avec p. 175 la trad. roum., ainsi que p. 214, texte polonais, et p. 219 sa trad. roum. : documents n[os] 84 et 114). L'appui du souverain polonais aux Arméniens s'explique par les liens existant entre ses sujets arméniens et ceux de Moldavie, apparentés et associés par le commerce. De même, son attitude envers le luthéranisme implanté en Moldavie fait partie de la politique religieuse du royaume de Pologne, portée à la tolérance envers les diverses fractions issues de la Réforme protestante, notamment envers les calvinistes : voir là-dessus Al. GIEYSZTOR, St. KIENIEWICZ *et alii. Histoire de Pologne,* Varsovie 1971, p. 203-207 et p. 217-223.

46. Le beau volume publié sous la direction de G. DÉDÉYAN, *Histoire des Arméniens,* (Toulouse 1982), escamote un peu trop le rôle des Arméniens des pays roumains. Espérons qu'une seconde édition saura leur faire la part à laquelle ils ont droit. Nous consignons ici une information tirée du récent recensement de la population de la Roumanie, effectué entre le 7 et le 16 janvier 1992 : à cette date on dénombrait encore 2023 Arméniens se déclarant comme tels, alors qu'en 1977, il y en avait 2342. Voir la publication roumaine publiée à Saint-Cloud, *Lupta. Le combat* n° 189, 22 sept. 1992, p. 9.

47. Bratei était le logothète (chancelier) de Moldavie. Cette haute fonction lui donnait autorité aussi dans les affaires ecclésiastiques.

Les relations économiques entre Chypre et le royaume arménien de Cilicie d'après les actes notariés (1270-1320)[1]

Catherine Otten-Froux

1 La proximité géographique de Chypre et de la côte sud de l'Asie Mineure a de longue date favorisé les contacts par voie maritime entre les deux terres, longtemps parties intégrantes de l'empire byzantin. L'émigration arménienne en Cilicie aboutissant à la création à la fin du XII[e] siècle d'un royaume arménien indépendant, et d'autre part la pénétration en grand nombre des Francs dans le bassin oriental de la Méditerranée à la faveur des croisades, et plus particulièrement la conquête de l'île de Chypre par Richard Cœur de Lion et l'installation de la dynastie française des Lusignan, ne bousculent pas cette tendance. Les relations politiques entre les deux États sont fréquentes, renforcées par des liens familiaux tissés entre les noblesses des deux États par des mariages mixtes assez nombreux. C'est en Cilicie arménienne qu'Henri II est exilé et c'est un Lusignan qui sera le dernier roi de Petite Arménie. Les Roupéniens comme les Héthoumides se sont souvent tournés vers leurs parents de Chypre pour obtenir de l'aide contre les Musulmans. En effet, Chypre et le royaume arménien de Cilicie sont, avec Rhodes, les derniers bastions de la Chrétienté dans la partie méridionale du bassin oriental de la Méditerranée, et à ce titre unis dans les projets de croisade de la papauté, mais plus souvent contraints à se défendre eux-mêmes[1].

2 Le premier roi de la dynastie des Roupéniens, Léon le Magnifique, ouvre économiquement son pays aux marchands italiens qui s'établissent d'abord à Tarse, Sis et Mamistra. Mais à partir des années 1260, un nouveau port, l'Aïas, se développe au fond du golfe d'Alexandrette, et devient à la fin du XIII[e] siècle un des grands entrepôts de la Méditerranée orientale[2].

3 En Chypre, le commerce maritime encouragé par les privilèges accordés aux Italiens par les premiers Lusignan, se concentre d'abord dans les ports de Paphos et surtout de

Limassol, supplantés à l'extrême fin du XIIIe siècle par Famagouste dont la population s'accroît rapidement grâce aux émigrants venus de Terre Sainte au moment des campagnes de Baïbars et de la chute d'Acre[3]. C'est pendant le règne d'Henri II que Chypre prend sa place dans le grand commerce international.

4 Depuis l'article de L. de Mas Latrie, « Des relations politiques et commerciales de l'Asie Mineure avec l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan »[4], bien des recherches ont été entreprises et des documents publiés, parmi lesquels les registres de notaires fournissent un témoignage de premier ordre sur la vie économique et sociale dans les deux territoires considérés. Pour faire notre travail, nous nous appuyons sur trois groupes de documents notariés qui tracent le cadre chronologique de notre étude. Un premier groupe est formé de 253 actes instrumentés à l'Aïas en 1274, 1277, 1279 par les deux notaires génois Federico di Piazzalunga et Pietro di Bargone[5]. Le second groupe de documents comprend la masse énorme des 1 628 actes rédigés par Lamberto di Sambuceto et des 80 actes de Giovanni de Rocha, deux notaires génois ayant instrumenté à Famagouste de 1296 à 1310 ; tous ces actes ont été récemment édités ou réédités par une équipe de chercheurs italiens et français[6]. Enfin le troisième groupe est constitué par 56 actes passés à l'Aïas entre octobre 1316 et juillet 1318 par le notaire vénitien Felice de Merlis[7]. À ces actes on ajoutera quelques renseignements fournis par un notaire vénitien ayant instrumenté à Candie[8] et par les livres de marchands comme la *Pratica della Mercatura* de Pegolotti et le manuel de commerce pisan[9].

5 Cette documentation est loin d'être homogène. Dans les registres instrumentés à l'Aïas il y a très peu d'actes concernant les rapports bilatéraux entre Chypre et la Petite Arménie : 11 documents dans les actes génois de 1274, 1277, 1279, soit 4,3 % de ce groupe et 13 dans les actes du vénitien Felice de Merlis, soit 23,2 % du total des actes de l'Aïas de ce dernier. Au contraire, parmi les actes passés à Famagouste, 216 enregistrent un trafic commercial avec l'Arménie ciliciennne, soit 12,6 % du total des actes de Lamberto di Sambuceto et de Giovanni de Rocha. Si les différences sont frappantes en chiffres absolus, par contre en pourcentage on remarque une augmentation croissante des actes concernant notre sujet après la perte de la Terre Sainte par les Chrétiens et dans les premières décennies du XIVe siècle.

6 Il ne faut pas oublier que ces documents émanent de notaires italiens et mettent en lumière avant tout une population italienne, et d'autre part que nous avons une disproportion flagrante entre la documentation provenant de Chypre, beaucoup plus abondante, étalée sur une quinzaine d'années, et celle provenant de l'Aïas, moins nombreuse et répartie sur quelques années non consécutives, encadrant le groupe des actes chypriotes. Nous allons donc avoir une image fragmentaire du commerce entre Chypre et l'Arménie cilicienne, centrée sur le rôle des Italiens, et une vision provenant soit de la Petite Arménie soit de Chypre, mais jamais totale puisque les documents ne se recoupent pas chronologiquement. Ceci interdit toute étude comparative et même évolutive de la situation commerciale entre les deux territoires et incite à une grande prudence dans l'énoncé des conclusions.

7 Une fois ces remarques faites, et sachant que nous n'avons pris en considération que les actes d'intérêt commercial et tout à fait clairs (ont été exclus les actes où seule la monnaie de l'autre pays était indiquée sans que l'on fasse assurément mention d'une relation économique quelconque), nous essaierons cependant de caractériser le trafic entre les deux pays, d'examiner les investissements, les marchandises transportées et enfin les

hommes qui s'adonnent à ce commerce dans la période couverte par les actes notariés dont nous disposons, c'est-à-dire de 1270 à 1320.

I.- LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU TRAFIC ENTRE CHYPRE ET LA PETITE ARMÉNIE

8 Le trafic commercial entre les deux pays repose sur des conditions locales qu'il faut rappeler brièvement. S'il n'est pas de notre propos d'évoquer les questions politiques, il faut pourtant se souvenir du climat constant d'insécurité qui règne à cause des querelles internes aussi bien dans le royaume arménien qu'en Chypre où, à cause de sa maladie, Henri II fut éloigné des affaires et une régence instaurée, mais surtout à cause de l'omniprésence des Musulmans qui entourent le royaume arméno-cilicien, les Mameluks à l'est, les Turcs au nord et à l'ouest. Les raids sont fréquents ; on en connaît en 1266, 1275, 1281-1282, 1305, 1335, etc. L'Aïas est détruite en 1322, reprise et reconstruite, la ville tombe définitivement en 1347 et avec elle le principal port du royaume, du moins pour le grand commerce international. Sur mer, les pirates de toute nationalité sont redoutés : les flottes des Républiques maritimes italiennes n'hésitent pas à attaquer des représentants de la ville rivale, poussant même parfois l'attaque sur le territoire arménien[10].

9 Les marchands occidentaux ont cependant su créer des conditions de commerce favorables dans les deux territoires. Les privilèges concédés sont de trois ordres : fiscaux, avec une réduction ou une abolition des taxes sur l'importation, l'exportation et l'échange des marchandises ; territoriaux, avec l'octroi de terrains ou de bâtiments pour des maisons et une église ; et juridiques, avec la reconnaissance à la tête de la colonie d'un chef (consul ou bayle) ayant juridiction sur ses concitoyens. Pendant la période qui nous intéresse, les Génois ont ainsi obtenu des privilèges en Petite Arménie en 1201, 1215, 1288, et en Chypre en 1218, 1232, 1329[11]. Les rois arméniens ont accordé des faveurs aux Vénitiens en 1201, 1245, 1261, 1271, 1307, 1321, 1333[12] ; en Chypre, les premiers privilèges vénitiens, de même que pisans, ont été perdus, mais il existe une liste des possessions vénitiennes en Chypre au milieu du XIIIe siècle qui atteste la vigueur de la colonie[13]. Le plus ancien privilège qui nous soit parvenu pour les Vénitiens date de 1306[14], pour les Pisans de 1291[15], pour les Catalans de 1291[16] ; il y a aussi des privilèges pour les Marseillais et les gens de Montpellier[17]. Munis de ces privilèges, les marchands se sont surtout installés à Famagouste et à l'Aïas ; d'autres villes sont quelquefois nommées comme Limassol en Chypre, Tarse et *Portus de Pallibus* en Cilicie, mais l'activité commerciale y est moindre.

10 Un témoignage de la situation existant au début du XIVe siècle est fourni par Pegolotti qui énumère les droits payés par les différentes nations occidentales sur chacune des places : à Famagouste, Vénitiens et Génois et bourgeois de Famagouste sont exemptés de taxes pour eux-mêmes et leurs marchandises ; Pisans, Catalans, Provençaux, Anconitains, gens de Narbonne paient 2 % à l'entrée et 2 % à la sortie ; les Florentins paient 4 % sauf les représentants des compagnies des Bardi et des Peruzzi, mais ce taux est bientôt ramené à 2 %, aligné sur celui exigé des Pisans ; les autres marchands paient normalement 4 %[18]. À l'Aïas, la situation est presque identique : Génois, Vénitiens et Siciliens sont exemptés de taxes à l'entrée et à la sortie, sauf pour les marchandises qui se pèsent pour lesquelles ils paient un droit de 1 %. La compagnie florentine des Bardi est exemptée de taxe à

l'importation et à l'exportation. Les Pisans, les Catalans, les Provençaux et l'autre grande compagnie florentine des Peruzzi paient 2 %, les autres marchands 4 %[19]. Il apparaît donc que dans les deux royaumes, les représentants de Gênes et de Venise sont les plus favorisés, de même que les grandes compagnies florentines des Bardi et des Peruzzi qui représentent un poids économique certain.

11 Ainsi favorisés, comment les marchands considéraient-ils les deux marchés qui s'offraient à eux ? Vues d'Occident et particulièrement d'Italie à travers le peu de documents disponibles, les deux places de Famagouste et de l'Aïas ou en général Chypre et la Petite Arménie apparaissent comme complémentaires. On laisse au marchand la liberté du choix. On peut ici citer plusieurs exemples : un acte de 1274 qui reprend un acte du 6 octobre 1271 passé à Gênes par lequel Symona, femme d'Enrico Cragia, a reçu en prêt de Gabriele Pinello 10 livres de Gênes pour lesquelles elle promet un remboursement en Syrie, Chypre ou Arménie[20] ; un acte du 9 novembre 1320 passé à Venise signale que la galère de Matteo Stornello doit aller en Chypre et en Arménie[21]. Les délibérations des Assemblées ou du Sénat de Venise vont dans le même sens ; on y lit les décisions concernant le moment du départ et le nombre des navires à destination de Chypre et de l'Arménie pour les années 1279, 1287, 1292, 1301, 1302, 1307, 1312, 1322, 1329, 1332[22]. Cette même complémentarité se fait jour aussi dans les clauses de certains contrats comme celui d'une vente d'esclave où il est stipulé que si l'esclave est enlevée violemment en Chypre ou en Arménie, l'acheteur sera remboursé[23]. Par ailleurs, pour les nations d'importance moindre, qui envoient un plus petit nombre de marchands dans ces régions, un seul homme peut faire office de consul dans les deux territoires, par exemple Pietro de Podio, consul des gens de Montpellier en Chypre et Arménie[24]. Vus d'Occident, les deux territoires ne se posent pas en rivaux, mais apparaissent comme parties d'un même espace commercial.

12 Dans les eaux orientales, les deux territoires sont également liés comme escales dans un trafic de cabotage entre les différentes places du bassin oriental de la Méditerranée, par exemple pour les navires venant de Péra ou de Crète ; ainsi le 24 mai 1301, Nicolo Bonomo, habitant de Candie, reçoit du notaire Pietro Picolo 50 hyperpères pour faire des affaires pendant 6 mois dans un voyage en Chypre et en Petite Arménie[25] ; le 19 novembre 1309, des marchandises sont transportées de Péra à Famagouste pour être vendues à l'Aïas[26]. Les actes de Lamberto di Sambuceto laissent aussi entrevoir deux cas où un navire fait un aller-retour Famagouste-l'Aïas pour charger des marchandises avant d'aller à Marseille ou à Gênes[27], et le cas d'un marchand transportant des céréales, qui, arrivé à Famagouste, pourra choisir soit de décharger sa cargaison sur place, soit de la transporter en Arménie[28]. Chypre semble alors prendre le pas sur la Petite Arménie et être devenue la plaque tournante pour le grand commerce. Cependant la grande majorité des actes qui nous intéressent n'enregistrent qu'un voyage simple entre les deux côtes. Le voyage est de courte durée ; les comptes sont généralement apurés en moins de deux mois. Il a lieu à n'importe quel moment de l'année, même en plein hiver. On connaît des voyages entre Famagouste et l'Aïas en décembre, janvier, février ; les voyages ne sont vraiment rythmés par les saisons que lorsque le marchand a en vue un voyage en Occident immédiatement après.

13 Tous les types de navires sont concernés par le trafic entre les deux territoires : les gros bateaux qui touchent l'Aïas avant de repartir vers un des ports de la Méditerranée occidentale ; ce sont les naves comme le *Sanctus Anthonius* de Gabriele de Vivaldi, la nave des Lomellini, celle de Branca de Castro qui transporte des céréales, celle de Vivaldo

Bello, de Guglielmo Caffaraino, la nave Monioia qui transporte vers Marseille du coton, la nave de Maxorani d'Ancône qui va de Péra à Famagouste. On trouve aussi des galères comme celle de Leonardo de Ripparolia venant de l'Aïas avec du coton égrené, celle de Bindo de Capsio et Berthogio Pisani avec du froment, de Martino Doria, de Blancardo Fallamonica, de Giacomo de Valenza qui transporte des draps. On rencontre aussi des navires plus petits, les linhs, comme le *Sanctus Anthonius* d'Ansermo Guidonis, celui de Guido Butegarius, de Ianoto Occello, de Teodoro Baratus qui transporte de l'huile. Des barques plus petites sont également employées. La nature du chargement et la destination du voyage jouent un rôle dans le choix du navire, les gros bateaux étant plus volontiers utilisés pour le transport sur de longues distances de marchandises pondéreuses.

14 Ainsi le trafic entre Chypre et la côte cilicienne apparaît organisé dans un cadre favorable aux Occidentaux, pour qui les deux places de Famagouste et de l'Aïas ne sont pas rivales mais au contraire complémentaires dans un même espace économique. Les deux terres étant proches, les relations maritimes sont fréquentes tout au long de l'année et ne sont pas soumises au rythme saisonnier ; elles peuvent aussi s'effectuer à l'aide de petits vaisseaux ce qui permet aux marchands de toutes catégories de participer au commerce. Il faut maintenant interroger les actes notariés en notre possession pour voir quel est le poids économique de ce trafic.

II.- LES INVESTISSEMENTS

15 La documentation plus fournie à partir de Famagouste laisse entrevoir des investissements importants à destination de la Petite Arménie, plus importants qu'en sens inverse, mais l'hypothèse que cette image soit due à l'état de la documentation n'est pas à exclure. Nous nous sommes efforcée pour des raisons de commodité de réduire en besants blancs, monnaie chypriote, les sommes investies en autres monnaies, faisant reposer les équivalences sur des taux de change constatés dans les actes notariés ; toutefois il a été impossible d'appliquer ce traitement lorsque seule la marchandise était citée ou bien lorsqu'on a utilisé une monnaie plus rare pour laquelle il n'y a pas de contrat de change[29]. On peut saisir les investissements grâce à l'étude des différents types de contrats, commende, prêt et change maritime et, plus rarement, nolisement, que nous étudierons successivement.

16 Le type de contrat le plus utilisé dans les affaires entre Chypre et la Petite Arménie est le contrat de commende (*accomendacio*) bien connu grâce : à de nombreuses études[30]. Un bailleur de fonds (*socius stans*) fournit une somme d'argent - parfois il indique dans quelle marchandise elle est investie - à un marchand (*socius tracions*), qui se rend en Cilicie arménienne pour s'y livrer au commerce ; au retour les bénéfices sont partagés à raison de 3/4 pour le bailleur de fonds, 1/4 pour le marchand actif (parfois le rapport est de 1/2 -1/2, ou 2/3 - 1/3 ; parfois également le contrat est silencieux sur le partage des bénéfices). Une variante de ce type de contrat est le contrat de société où les deux partenaires contribuent chacun à l'apport initial. Le partage des bénéfices est alors différent, mais J. Pryor a bien montré qu'on ne pouvait pas séparer les deux sortes de contrats[31]. Nous avons dans nos actes quelques exemples de sociétés, mais ils sont peu nombreux[32].

17 Il existe aussi dans les actes de Lamberto di Sambuceto un autre type de contrat où le bailleur de fonds confie une somme *in zaterio* ; le nom est différent, mais le contrat

ressemble beaucoup au contrat de commende[33]. À l'Aïas, on trouve un contrat qualifié de *ad iatenum* et on précise *ad modum Syrie*[34]. Cette appellation est assez rare et semble réservée au commerce dans le Levant. Faut-il y voir une influence arabe ?

18 Enfin il est parfois précisé, sans qu'aucun nom de contrat ne soit utilisé, que le *socius tractans* reçoit une certaine somme *pro parte una, pro partibus duobus, pro quatuor partibus, pro quinqué partibus*[35]. En analysant ces contrats et notamment les sommes d'argent en cause, on comprend qu'il s'agit respectivement d'une part, deux parts, quatre parts, cinq parts, la part valant 50 besants blancs. Est-ce le début d'une sorte de société par actions ? Dans ce cas il n'est jamais question de la répartition du profit, qui est probablement claire pour les participants, toujours la même dans ce type de contrat. On trouve aussi dans certains documents ces deux derniers types de contrats à la fois[36]. Pour la facilité de notre étude, nous avons regroupé ces variantes avec le contrat de commende classique.

19 On compte en tout 77 contrats de commende de tout type passés à Famagouste pour la Petite Arménie. Ils représentent un investissement total de 133 444 besants blancs et 748 livres de *coronati*, pour les années 1296-1310. Sur ce total, 72 573 besants blancs, soit 54,38 %, sont confiés sans que la marchandise dans laquelle ils sont investis soit précisée, 39 402 besants blancs, soit 29,5 % des sommes concernées, sont investis en grains (froment, orge, etc.) et 11 348, soit 8,5 %, en draps. L'investissement moyen se situe aux alentours de 1 000 besants blancs, avec un investissement maximum de 10 300 besants dus à Bonifacio de Grimaldis[37], et un investissement minimum de 25 besants blancs[38] ; seuls 12 contrats atteignent ou dépassent 3 000 besants blancs, 12 se situent entre 3 000 et 2 000 besants blancs, 15 entre 2 000 et 1 000 besants blancs, mais 46 sont inférieurs à 1 000 besants blancs ; parmi ces derniers, 30 sont inférieurs à 500 besants blancs. On constate ici l'importance du rôle joué par les petits investisseurs. Les remboursements sont rarement signalés, 18 cas sur les 77 contrats de commende. La durée moyenne du contrat est d'environ un mois et demi. La destination des commendes est généralement indiquée par l'expression assez vague d'Arménie (39 cas) ; parfois le lieu d'arrivée est cité : l'Aïas 16 fois, Korighos 2 fois, Tarse 7 fois. Dans 4 cas, le bateau ira en Arménie puis poursuivra son voyage soit vers l'Occident (Provence, Marseille), soit vers une destination inconnue. Les hommes qui participent à ces commendes seront étudiés plus loin. On peut cependant noter une grande variété de nationalités ainsi que l'association fréquente de marchands de villes différentes. Dans les actes instrumentés à l'Aïas qui ont été conservés, on ne trouve aucun contrat de commende à destination de Chypre.

20 Les investisements se font aussi à l'aide de contrats de change maritime[39]. À partir de Famagouste, on compte 20 contrats pour toute la période couverte par les actes de Lamberto di Sambuceto et de Giovanni de Rocha (nous n'avons pris en compte que les actes spécifiant clairement que le change serait effectué en Arménie, laissant de côté les actes libellés en monnaie d'Arménie, mais où aucun lieu de remboursement n'était indiqué). Le total des sommes se monte à 15 719 besants blancs. On constate tout de suite une grande différence avec le contrat de commende : les contrats de change maritime sont moins nombreux et le montant des investissements inférieur. Les sommes engagées sont en général assez faibles, 500 besants blancs en moyenne, avec un maximum de 2 250 besants blancs et un minimum de 47 besants blancs et demi. Parmi les marchands les plus actifs qui interviennent dans ces contrats, on remarque Anselmo Guidonis, Génois, habitant de Famagouste, qui change en 4 opérations une valeur de 1 148 besants blancs[40]. Peu de grands noms génois émergent de ces actes, mais des noms de Génois, habitant Famagouste, repérés dans d'autres types de contrats non commerciaux.

21 Les actes provenant de l'Aïas fournissent quelques contrats de change maritime sur Chypre. Deux opérations sont conclues en 1274[41], année où ces contrats sont assez nombreux, mais concernent le trafic avec l'Égypte, souvent pratiqué par des Pisans. En 1277, ce type de contrat a disparu pour toutes les directions et il est rare en 1279. En 1317-1318, 5 contrats de change maritime sur Chypre sont passés à l'Aïas pour un total de 8 983 dirhems d'Arménie soit 2 566 besants blancs[42]. Le taux de change, toujours indiqué, varie de 26 à 28 besants blancs pour 100 dirhems d'Arménie. Dans un cas, la somme finale qui sera payée est indiquée à côté du taux de change ; elle est inférieure de 5,9 %, soit 65 besants blancs, à ce qu'elle aurait dû être en appliquant le taux indiqué dans l'acte ; quelle somme sera finalement payée ? La différence représente-t-elle une remise par rapport au cours normalement pratiqué, ou bien au contraire l'emprunteur remboursera-t-il le prix fort, la différence représentant la commission du changeur[43] ? Il faut y ajouter un autre acte qui se présente comme une reconnaissance de dettes, mais l'argent à payer est celui d'un change : Filipo venetus, habitant de Famagouste, fils de feu Giorgio de Tripoli, s'engage à l'Aïas à payer 60 besants blancs de Chypre à Giovanni, fils de feu Salomone de Tripoli, en échange de 200 dirhems nouveaux d'Arménie donnés à l'Aïas[44]. Au total, c'est une somme modeste qui sera payée en Chypre. Si les contrats de commende et de change maritime sont les principaux moyens d'investissement pour le commerce entre Chypre et les côtes ciliciennes, il existe d'autres types de contrats qui attestent des relations entre les deux territoires et indirectement renseignent sur des investissements commerciaux, ce sont les procurations et les quittances.

22 À partir de l'Aïas des procurations sont données pour récupérer argent ou marchandises en Chypre. En 1274, le Génois Giovanni Lercari, fils de feu Belmusto, doit recevoir ce qui lui est dû[45]. Un cas intéressant est celui des deux procureurs de Porcella, veuve de Pietro Fallamonica, qui, le 19 mai 1274, nomment un autre procureur pour recevoir du chevalier de Chypre Guglielmo de Vermi les revenus d'un casal appelé Sclavadia, loué à ce dernier[46]. Parmi les actes de 1317, se trouvent également deux procurations : l'une générale donnée par Tommaso de la Beia, *burgensis veneciarum in Ayacio*, à Beliano, *specialis, burgensis Famaguste*[47], l'autre donnée par Andreas Bancono à Giacomo Lanbardo, habitant de Famagouste, pour acheter 23 cantares de cuivre et 6 cantares d'étain et pour les envoyer par galères à l'Aïas[48]. Ici encore, les actes instrumentés à l'Aïas sont très peu nombreux.

23 À Famagouste au contraire, on compte 22 procurations qui font allusion à toutes sortes d'affaires : parmi celles-ci, 4 actes concernent le commerce du froment vers l'Arménie[49], un acte la vente d'une pièce de drap[50], 4 sont des procurations générales[51], 4 sont destinées à recevoir capital et profit de commendes[52], 2 procurations sont passées pour recevoir des draps, une autre des noisettes[53], une autre pour récupérer 30 sacs de coton égrené qui avaient été transférés sur d'autres navires[54], une autre pour noliser une galère [55], une autre enfin pour recevoir 2 797 dirhems d'Arménie dûs par le roi d'Arménie à feu Bernard Faxit de Narbonne[56]. Les procurations montrent bien la variété des affaires traitées ; malheureusement là encore, le déséquilibre de la documentation est flagrant.

24 Les quittances aussi participent à la connaissance des investissements réalisés entre les deux pays. Il n'y a que deux actes instrumentés à l'Aïas en 1274 : ils attestent d'une part la réception d'argent pour 2 pièces de drap lombard vendues, et d'autre part le paiement du solde d'affaires antérieures[57]. Par contre, les quittances passées à Famagouste sont au nombre de 45. Elles répertorient toutes sortes d'investissements, commendes, changes, achats, etc., et représentent une somme d'environ 46 771 besants blancs.

25 Peu d'actes concernent la location de navires pour le trafic entre les deux terres. Il n'y a pas de contrat de nolisement instrumenté à l'Aïas intéressant le transport vers Chypre. Sur les 5 contrats de ce type passés à Famagouste, 4 mentionnent l'Arménie comme une escale où l'on va charger de la marchandise, du coton par exemple ou toute sorte d'épices (brésil, cannelle, gingembre, laque, encens, indigo) à destination de Gênes, Venise ou la Provence avec un nolis différent selon la marchandise[58]. Le contrat de nolisement du 21 février 1301 amène une intéressante précision : le montant du nolis pour un transport de coton à destination de Gênes après chargement en Arménie sera de 2 besants saracénats par cantare, mais de 6 besants saracénats soit trois fois plus, si le voyage est direct[59]. Un contrat a pour seule destination l'Arménie : il s'agit de transporter 800 à 1 000 *modii* de froment au prix de 12 besants blancs pour 100 *modii*[60]. Chypre semble bien jouer ici le rôle de centre de décision des affaires et de centre redistributeur de marchandises, ainsi que nous le verrons encore plus loin.

26 Rares sont les contrats de prêt dans lesquels le lieu de remboursement est indiqué. Sur 12 actes stipulés en dirhems d'Arménie, seuls 4 indiquent un remboursement en Arménie et ce sont les seuls dont on puisse sérieusement tenir compte pour analyser les rapports entre les deux pays. Les sommes engagées forment un total de 1 227 besants blancs[61].

27 Cinq autres actes passés à Famagouste sont des reconnaissances de dettes ; ils concernent des choses aussi diverses que l'apurement des comptes d'une société pour l'exploitation de deux galères[62], le paiement du restant du prix de vente de respectivement 50 et 100 salmes de froment[63], le paiement du reste d'un nolis[64], enfin la moitié du prix de vente de deux esclaves de sexe féminin amenées de Tarse[65]. Une seule reconnaissance de dette a été passée à l'Aïas en 1317, elle porte sur 60 besants blancs[66].

28 Les contrats d'achat à crédit et de vente sont peu nombreux. À l'Aïas, le 11 novembre 1277, Ricio de Noli vend à Giovanni Camarlengo de la *ruda coperta* de Nicosie 30 à 40 cantares de fer qu'il portera en Chypre et livrera à Giovanni à Nicosie pour 200 besants blancs et 80 dirhems nouveaux d'Arménie qui sont en plus du prix du fer et représentent peut-être le montant d'une assurance[67]. Le 22 octobre 1316, Picardus de la Magdalena, fils de feu Lanfranco, de Famagouste, vend à Tommaso de la Baia, bourgeois vénitien à l'Aïas, un linh, le *Sanctus Iulianus*, pour 3 000 dirhems soit 857 besants blancs[68]. A Famagouste, 6 contrats de vente sont conclus, 4 concernent des ventes de blé exécutées en janvier-février 1300 pour 41 030 dirhems nouveaux d'Arménie soit environ 1 1 730 besants blancs, pour 400 salmes de froment[69]. Un autre contrat du 14 juillet 1300 enregistre la vente de 15 cantares d'amandes émondées pour 570 besants blancs payables à l'Aïas dans les trois mois[70]. Enfin, le 13 janvier 1307, Leonello Maraboto, Génois, vend à Vivaldo Bello pour 1 613 livres 6 sous 8 deniers de Gênes de marchandises ; il va avec sa nave de Famagouste à *Portus de Pallibus* puis à Famagouste et ensuite à Gênes[71].

29 À la suite de cette énumération peut-on dresser un bilan des investissements en direction de chacun des deux territoires ? À partir de Famagouste, on constate que le contrat de commende est le moyen privilégié d'investissement pour le commerce avec l'Arménie cilicienne, les sommes engagées sont 8 fois supérieures à celles impliquées dans les contrats de change maritime. Si l'on prend en compte tous les types de contrats y compris les mentions trouvées dans les quittances et les procurations, les investissements effectués entre 1296 et 1310 en direction de la Petite Arménie se montent à 204 361 besants blancs, plus que pour toute autre destination. Les investissements pour Gênes ne se montent qu'à 135 799 besants blancs, ceux pour Venise à 50 657 et ceux pour Marseille et la Provence à 36 149 besants blancs. Ces chiffres ne représentent pas le montant exact

des investissements dans ces directions car il y a des contrats où seule la marchandise est mentionnée sans indication de prix, et il ne faut pas oublier que nous avons affaire aux actes d'un seul notaire à la fois. Cependant il résulte des actes de Lamberto di Sambuceto et de Giovanni de Rocha que la Petite Arménie représente le premier partenaire commercial de Chypre.

30 Qu'en est-il à partir de l'Aïas ? Les documents sont malheureusement trop peu nombreux et ne concernent pas la même période. Le premier groupe de documents se situe à une époque où Chypre n'avait pas encore l'importance commerciale internationale qu'elle acquiert après la perte des États latins de Syrie-Palestine. Elle ne compte alors que pour son propre marché intérieur. Quant au second groupe de documents, il se situe au contraire à un moment où le rôle de l'Aïas commence déjà à décliner et les actes émanent d'un notaire vénitien qui a une tout autre clientèle. Il n'est donc pas possible de faire de comparaison valable. On ne peut notamment pas savoir si la balance commerciale entre les deux pays est en équilibre. L'état des sources qui éclairent le commerce des grains inclinerait à croire que la balance était favorable à Chypre ; mais qu'en est-il du coton, des épices sur le trafic desquelles nous n'avons guère de données chiffrées ?

III.- LES MARCHANDISES TRANSPORTEES

31 Les contrats de commende ou de nolis, plus rarement les quittances ou les procurations fournissent parfois des renseignements sur Jes marchandises transportées ; par ailleurs les livres de marchands comme le manuel pisan de 1278, récemment édité par R. S. Lopez et G. Airaldi, ou la *Pratica della mercatura* de Pegolotti indiquent aussi les marchandises qui se trouvent sur une place donnée.

Sur le trajet Petite Arménie - Chypre

32 Les actes instrumentés à l'Aïas, que ce soit ceux des deux notaires génois ou ceux du notaire vénitien Felice de Merlis, citent très peu de marchandises, mentionnant davantage des sommes d'argent. Toutefois le 11 novembre 1277, un contrat est conclu à l'Aïas pour le transport de 35 à 40 cantares de fer et fait allusion à 10 caisses de fers à cheval également transportées en Chypre et livrées à Nicosie[72]. Si les navires arrivent directement d'Occident, ils y débarquent des draps, notamment des draps lombards[73], qui peuvent être revendus sur place ou bien partir en direction de Siwas[74] mais non de Chypre.

33 Grâce aux actes de Lamberto di Sambuceto, on voit les marchands de Famagouste aller chercher d'autres marchandises en Arménie cilicienne, en premier lieu du coton. Le coton semble stocké à Famagouste, ou bien après une escale du navire à Famagouste, il part directement vers l'Occident, vers Gênes[75], Venise[76], Marseille[77], Barcelone[78]. Il est très difficile de connaître le prix d'achat du coton en Arménie car la quantité ou bien le prix n'est pas indiqué. Le coton apparaît dans les actes notariés à notre disposition comme la principale denrée achetée en Petite Arménie. Toutefois d'autres marchandises sont aussi mentionnées comme la soie[79]. Il est fait mention d'un esclave de provenance grecque et turque, acheté à la *curia* de l'Aïas et revendu à Famagouste pour 55 besants blancs[80].

34 D'après les livres de marchands, que pouvait-on se procurer à l'Aïas, le principal port de Petite Arménie ? Ces documents citent le coton que l'on retrouve effectivement en

abondance dans les contrats, des perles, des épices venues d'Asie - poivre, camphre, noix muscade, laque, brésil, cannelle, indigo -, que l'on trouve dans un contrat passé à l'Aïas, pour être transportées en direction de l'Occident[81], des tissus précieux venus d'Asie, comme ces draps d'or vendus le 6 septembre 1317[82].

Sur le trajet Chypre - Petite Arménie

35 Lamberto di Sambuceto fournit des renseignements précieux sur les marchandises transportées de Chypre en Arménie cilicienne. Il s'agit en premier lieu de denrées alimentaires : des grains, de l'huile, des noisettes, du poisson, du fromage.

36 On assiste à un commerce actif de blé surtout, et d'orge[83], qui engage de grosses sommes : 39 402 besants blancs 6 sous rassemblés en 25 commendes, sont investis en froment, en orge seule dans deux cas, ou en orge et froment (sans que l'on sache la proportion de chaque céréale) ; parfois s'y ajoutent des fèves[84]. L'investissement moyen est de 1 000 besants blancs avec un minimum de 100 besants blancs et un maximum de 3 800 besants blancs par commende (dans un cas la possibilité d'investir 5 000 besants est offerte mais on ne sait si l'opération a été réalisée). Les plus gros investisseurs sont le Génois Oddo de Sexto (investisseur de 10 588 besants blancs), qui possède son propre navire et les frères Cosma et Damiano de Lezia avec un investissement de 9 402 besants blancs. Il est impossible de chiffrer les quantités transportées car les commendes sont silencieuses sur ce point, ne mentionnant qu'une valeur en argent. On peut se demander d'où vient tout ce grain ? Certes, Chypre a une production céréalière, mais il semble peu probable que la production locale suffise à la fois à la consommation sur place - il faut se rappeler que la population de l'île et surtout celle des villes a augmenté de façon sensible après le départ des Latins de Terre Sainte -, et à l'exportation d'aussi grandes quantités. Les sources permettent de fournir des éléments de réponse à cette question. Un contrat de nolisement est révélateur à ce sujet : le 22 avril 1300, Roberto Ginetus de Catalogne concède à un représentant de la société des Bardi et à Ianucio Bartholi de Florence sa nave, le *Sanctus Salvator*, alors à Famagouste, pour aller chercher à Barletta ou à Manfredonia 2 400 salmes de froment à la mesure d'Apulie et revenir en Chypre ; de là, le marchand devra dire dans les 8 jours si le blé doit être déchargé à Famagouste, en Arménie ou en Syrie (Acre, Tripoli, Tortose). Le prix d'achat ne doit pas dépasser 25 onces d'or par *centenaio* ; le nolis correspond à 40 % du prix d'achat s'il est débarqué en Arménie ou en Syrie[85]. Un autre exemple est fourni par ce navire chargé de blé évalué à la mesure de Barletta, arrêté et déchargé de force à Candie, qui repart avec une partie de sa cargaison pour vendre le reste du blé à l'Aïas[86]. Une partie du blé provient donc d'Italie du Sud et éventuellement de Sicile. La Romanie est une autre source d'approvisionnement comme le montre un intéressant contrat du 9 novembre 1309, dans lequel Simone Cevola reçoit à Famagouste de Francesco de Cremone des marchandises venant de Péra pour être portées à l'Aïas ; parmi ces marchandises on trouve de la soie, du cuir, des fourrures, 7 tapis, 206 *modii* et 2 cantares de froment *ad modium Romanie*[87]. La composition de cette liste semble indiquer que les marchandises proviennent des régions bordant la Mer Noire ; on connaît l'importance du trafic du blé effectué par les Génois dans cette région à cette époque[88]. Enfin deux contrats de commende passés par Oddo de Sexto montrent que du froment était acheté le long de la côte sud de Chypre à Limassol et jusqu'à Paphos[89]. S'agit-il de la production locale rassemblée là ou, au contraire, a-t-on établi le long de la côte sud de l'île, la plus hospitalière, des lieux de débarquement et de stockage pour le blé

importé de façon à désengorger Famagouste ? Il est impossible de fournir une réponse, mais on sait que la plaine côtière dans la région de Paphos était plus favorable à la culture de la canne à sucre qu'à celle du blé. Il est également impossible de dire si les quantités de blé portées en Arménie sont destinées à la seule consommation locale ou, au contraire, redistribuées dans l'arrière-pays musulman. Le prix du transport de Famagouste à l'Aïas est de 12 besants blancs pour cent *modii* dans un contrat de nolis du 29 janvier 1301[90]. Le prix de vente du blé en Arménie est rarement indiqué ; les quatre cas connus sont trop disparates pour pouvoir en tirer une information sérieuse[91].

37 Parmi les autres denrées alimentaires on peut citer 15 cantares d'amandes émondées d'une valeur de 570 besants blancs[92], de l'huile d'une valeur de 428 besants blancs, confiée en commende par Oddo de Sexto à Corrado de Chiavari[93], tandis que 10 végètes d'huile appartenant au notaire Saporito de Curia et 2 appartenant à Facino Arditi seront transportées à l'Aïas selon un contrat du 24 janvier 1301[94]. Vivianus de Ginembaldo investit 330 besants blancs en noisettes, poisson et fromage à destination de l'Aïas et de l'Arménie[95].

38 D'autres produits font également l'objet d'échanges :

- des métaux : le 20 mars 1317, Andrea Banzono donne procuration à Giacomo Lanbardo, habitant de Famagouste, pour acheter en son nom et faire transporter à l'Aïas par galères 23 cantares de cuivre et 6 cantares d'étain[96].
- des draps : on trouve mention de camelots qui vont faire au XIVe siècle la réputation de l'industrie textile chypriote, et de draps français, pour lesquels Chypre n'a été qu'une étape. Le total des ventes vers l'Aïas représente 11 348 besants blancs[97].
- du savon : il représente un investissement de 1 330 besants blancs en deux commendes[98].
- deux autres produits qui ne sont pas proprement chypriotes mais ont été importés à Famagouste ; il s'agit de bois de brésil et de quatre caisses de corail[99].

39 De l'étude de l'échange des marchandises entre les deux territoires, il ressort que Famagouste apparaît bien comme une plaque tournante pour le commerce des Occidentaux dans les eaux levantines ; les marchands viennent s'informer des conditions du marché et, de là, décident des opérations suivantes. Famagouste est une escale et un lieu de dépôt pour les marchandises en attendant leur réexportation. On remarque sur cette liste l'absence presque totale des épices qui n'apparaissent que dans quelques contrats en direction de l'Occident. L'essentiel du trafic entre les deux pays repose sur le coton et les céréales.

IV.- LES AGENTS DU COMMERCE

40 Les actes notariés nous renseignent sur les marchands impliqués dans les relations commerciales entre Chypre et l'Arménie cilicienne. Des études ont été faites sur la population de l'Aïas et de Famagouste d'après les actes des notaires[100] ; elles démontrent que les Italiens constituent la grande majorité des marchands actifs. Nous nous contenterons de donner quelques caractéristiques concernant les individus impliqués dans les échanges entre Chypre et la Petite Arménie. Il est possible de les distinguer selon leur lieu d'origine en utilisant avec prudence l'onomastique[101].

Les Italiens

41 Les *Ligures* en général et plus particulièrement les habitants de Gênes sont les plus nombreux et les mieux connus, ce qui n'est pas pour nous surprendre car la très grande majorité des actes sont instrumentés par des notaires génois. Même si les actes instrumentés à l'Aïas en 1274, 1277 et 1279 ne fournissent que peu de renseignements sur les relations avec Chypre, on constate que des membres des grandes familles génoises y sont impliqués : Giovanni Lercari, fils de feu Belmusto, Ballano Tartaro, Andriolo della Volta, Ottobono et Baliano Cicada, Romino de Nigrono, Porcella, veuve de Pietro Fallamonica, sont actifs dans le commerce avec Chypre de même que des Ligures plus obscurs comme Lanfranco Rubeo, fils de Simone Rubeo, Ricio de Noli, Giovanni de Quarto [102].

42 Ces mêmes grandes familles de l'aristocratie du sang et de la fortune se retrouvent à Famagouste devant le banc de Lamberto di Sambuceto où ils passent des contrats concernant le commerce avec l'Aïas. Parmi ces familles, on peut citer la famille Salvago avec cinq membres (Manuel, Leo, Ambroggio, Lanfranco, Andalo), la famille Bestagno avec Matteo, Francesco et Salveto, mort subitement au cours d'un voyage en Arménie en janvier 1300, la famille Ghisolfi avec Baliano de Guisulfo, consul en 1296, la famille Doria avec trois membres (Cattaneo, Martino et Albaxio qui ont une galère et sont engagés dans le trafic du grain avec l'Arménie), Boccanigra avec Adalano, Occello avec Ianoto et Richobono, Génois et habitants de Famagouste, Anfossi avec Andrea, Signago avec Nicolino et Giacomo, Génois, bourgeois de Famagouste et recteur des Génois à Famagouste, engagé dans le trafic du grain, Pezagno avec Salveto, Spinola avec le chevalier Nicolo et Baldo, Lercari toujours dans les eaux levantines avec Percival, fils de Thedisio, della Volta avec Iuliano et Ottobono, de Nigrono avec Baliano, Guercio avec Bonavia, Panzano avec Palmerio déjà cité en 1277 comme exécuteur testamentaire de Baliano décédé à l'Aïas en 1277, Benedetto, Simone, Leonello, Gabriele. Parmi les Génois de nom moins illustre, on peut citer Nicolino Fromagius, Ottolino Rubeo et Pietro Rubeo, Simone Fatinanti, Giacomo de Gropo, Giacomo Pinello, Silvestrino Lavoraben. Dans les actes de Giovanni de Rocha apparaissent encore d'autres noms bien connus comme Ceba, Grillo, Neyrono, Cibo, de Grimaldi, à Famagouste en 1309-1310, et actifs dans le commerce avec la Petite Arménie. La grande majorité de ces familles avaient des représentants à l'Aïas en 1274, 1277 ou 1279, mais n'étaient pas à l'époque en relation avec Chypre.

43 Les gens de la Ligurie ne sont pas absents. Ils sont surtout issus des deux Riviere : de Rapallo, Savone, Chiavari, Voltri, Porto Venere. Un bon nombre de Génois de moindre extraction se qualifient à la fois de Génois et d'*habitator Famaguste*, par exemple Guglielmo de Petra, Giorgio Cores et Giorgio de Savone, Giovanni Gazello. Filippo de Sancto Syro se dit *genuensis et burgensis Famaguste*. Pendant ces mêmes années, d'autres Génois de passage en Chypre sont qualifiés d'habitants de l'Aïas comme Stefano, drapier, autrefois habitant de l'Aïas, qui commerce avec Tabriz, David Ferro, Giovanni de Rappallo, Pietro Papiensis. Giovanni, *merzarius* qui rédige son testament en 1301, est qualifié de *ianuensis, habitator Famaguste, qui morari consueverat in Ermenia*[103] ; ceci est un exemple illustrant l'internationalisme de ces marchands qui s'installent pour une assez longue période en Orient où ils changent même de lieu de résidence, tout en restant attachés à leur origine. Un cas analogue existe en septembre 1317, c'est celui de Giovanni de Noli, fils de feu Simone de Noli, Génois, autrefois bourgeois de Chypre, habitant de l'Aïas[104].

44 Les *Toscans* constituent le groupe le plus important après celui des Ligures. On rencontre d'abord des représentants des grandes compagnies florentines, des Bardi, des Perruzzi, des Mozzi installés à Famagouste. Ils trafiquent avec des sommes très importantes, ont parfois leur propres navires pour aller charger en Arménie coton et épices et les transporter en Occident, et aller chercher du grain en Pouilles pour l'amener à Famagouste. Leur poids économique est énorme et très peu sont en mesure de rivaliser avec eux ; seule une association de quelques uns des plus grands marchands génois peut le faire. Pour eux le trafic entre Chypre et la Petite Arménie s'inscrit dans le cadre du grand commerce international. À côté de ces colosses économiques, on rencontre à Famagouste quelques individus isolés originaires de Florence comme Bernardo Ginus, Bruneto Guiducio de Ficus, Venozio Latinus, Ianucio Bartholi. Francese est habitant de l'Aïas en 1302.

45 Plus nombreux que les Florentins à Famagouste, les Pisans ont cependant un volume d'affaires plus modeste. Les plus actifs se livrent au commerce du grain ou du coton. Parmi eux, on peut citer Andrioto de Guizardo, Zano de Lanfreduzi, Giorgio de Casa Orlando, issus de familles pisanes de premier plan ; Bindo Sechamerenda, à Famagouste à la fin du XIIIe siècle, est consul des Pisans à l'Aïas en 1300-1302[105]. D'autres Pisans inconnus par ailleurs s'adonnent au commerce avec la Petite Arménie, comme Guido *butegarius*, Bacimeo de Gombo, Cele Mele et son frère Guido, Guirardino de Guarnerio, Belluco de Belluchis, Egidio Segerio de Stephani. En 1274 à l'Aïas, les Pisans s'étaient montrés très actifs dans le trafic avec l'Égypte, mais n'étaient pas partie prenante dans le commerce avec Chypre.

46 Les *Placentitis*, peu nombreux, comprennent surtout des représentants des grandes compagnies placentines comme les Diani, Scotti, Borrini, déjà présents à l'Aïas dans les années 1274-1279, et les Guagnabene et Zaponis. Un Placentin, Ugezonio, est habitant de Tarse[106].

47 La communauté des *Vénitiens* est mal connue aussi bien en Chypre qu'en Arménie ; leur présence active y est certaine, car attestée dans les délibérations des organes du gouvernement de Venise autorisant le départ des flottes. Dans les actes de l'Aïas du XIIIe siècle, ils sont en très petit nombre et ne s'intéressent pas aux affaires avec Chypre. Bien sûr, les clients de Felice de Merlis, lui-même Vénitien, sont surtout des Vénitiens, mais les actes concernant Chypre sont en petit nombre. À Famagouste, les Vénitiens ne sont pas des clients habituels de Lamberto di Sambuceto[107]. On peut toutefois citer quelques noms : Marino Sanuto est engagé dans le commerce avec l'Arménie ; il nolise sa nave pour aller charger du coton en Arménie et le transporter à Venise. D'autres portent un nom moins connu comme Angelo Rubeo, Pietro Gabrielis, Bonacorso Rodulfi. En 1316-1318 à l'Aïas, on trouve Tommasino de la Beia, *burgesio veneciarum in Ayacio*, Marino *speciarius*, deux nobles, Bernardo Iustiniano et Marco Grimano[108]. Des Vénitiens de Candie comme Vittore Paulo, Andrea de Raynaldo interviennent également, de même que des Vénitiens de Famagouste comme Bernardo del Fosa, Picardo de la Magdalena, fils de feu Lanfranchi[109]. Michele Cornaro est à Famagouste impliqué dans un change maritime entre l'Aïas et Famagouste [110]. Il semble certain qu'en raison de l'origine de notre documentation les Vénitiens soient largement sous-représentés.

Les autres Occidentaux

48 On compte sept marchands venant de Narbonne intéressés au commerce entre Chypre et la Petite Arménie : Bernard Pellegrinus, Pons de Trignaco, Bernard de Quilano, Bernard Isnardus, Durans Gitardus, Laurent Deusaiuda et Bernard Faxit qui semble, lui, avoir eu des affaires de quelque importance ; il était même en relation avec le roi d'Arménie[111]. Le consul des Narbonnais à Famagouste est Bernard de Capodolao. Le consul des marchands de Montpellier, Pierre de Podio, a juridiction sur ses compatriotes en Chypre et Petite Arménie. Deux marchands de Montpellier, Bernard Loberi et Bertrand de Orlacho, participent au commerce entre Chypre et la Petite Arménie[112].

49 Les marchands de Barcelone et de Messine sont également en très petit nombre ; il n'y a que quatre Barcelonais impliqués dans le trafic entre les deux territoires.

Les marchands venant des territoires latins de Méditerranée orientale

50 Une étude approfondie de cette partie de la population de Famagouste a été faite récemment par D. Jacoby[113]. En ce qui nous concerne, un certain nombre de ces marchands sont impliqués dans le commerce avec la Petite Arménie. Parmi les plus actifs, il y a un groupe de marchands syriens issus de Laodicée, Gregorio de Lezia, fils de feu Dimitri, Homodeo, et surtout les frères Cosma et Damiano, qui confient de l'argent en commende pour transporter du grain en Arménie, pour acheter du coton égrené et le transporter à Venise, Ancône et en Apulie[114]. D'Antioche viennent Dimitri Hachie, habitant de Nicosie, et Simone, tandis que Giorgio Manescalchus, Iacheto, fils de maître Guido, et les Pisans Giacomo Picardo, Belluchus de Belluchis sont originaires d'Acre. D'autres marchands viennent de Beyrouth, de Tripoli, de Gibelet, de Tortose, de Margat, de Bodrun. Il s'agit d'hommes familiers des eaux du bassin oriental de la Méditerranée, qui s'y livrent au commerce, grand ou petit, même après la perte de la Terre Sainte par les Chrétiens. À ceux-ci s'ajoute un petit groupe de Latins, habitants de Famagouste, qu'il est impossible de classer selon leur origine. Citons enfin un habitant d'Anea, Galeta de Bonito [115].

51 Enfin on trouve un certain nombre d'habitants de l'Aïas ou en général de Petite Arménie à Famagouste. Parmi les principales personnalités, on note Nicolaus, archevêque de Tarse, qui meurt en 1300 à Famagouste[116], deux amiraux d'Arménie : Giacomo Tornello qui donne au Génois Raymondino de Ugone de Malcrea sa fille en mariage avec une dot de 400 besants saracénats d'or de Syrie, et Giacomo Zervasio, qui était déjà à l'Aïas en 1277 et apparaît comme amiral dans un acte du 8 août 1301[117]. Le notaire Saporito de Curia semble être davantage attaché à l'Arménie qu'à Chypre où pourtant il est présent, Giacomo est médecin du roi d'Arménie. Galvano Manegeta, à Famagouste en 1296 et 1302, est le fils de feu Pasquale qui était cité dans les actes de l'Aïas de 1274, 1277 et 1279. On peut encore citer Philipono de l'Aïas, le Génois Stefano, drapier, Ugolino de Bologne, habitant Tarse, Pietro fils de feu Oberto, Nicolo de Balneo, habitant de l'Aïas, qui rédige son testament à Famagouste le 27 décembre 1296, David Ferrus, Génois habitant de l'Aïas, Guglielmo Xaidali, le Florentin Francese, *merzarius*, Pietro de Pavie qui était déjà à l'Aïas en 1279 (à moins qu'il ne s'agisse d'un homonyme), et le Génois Giovanni de Rapallo.

52 Parmi les non-Latins, habitants de l'Aïas mais présents à Famagouste, se trouvent Syronus, fils de Therecis, Carenus, fils de Varti, Megal, fils de Sextani[118]. Une femme arménienne, Flancha, est fiancée à Thebaldo de Alba[119] ; une esclave de 12 ans, Margarita, est vendue à Famagouste à Ottobono de Volta[120].

53 Il apparaît donc que les marchands qui animent le commerce entre Chypre et la Petite Arménie sont d'origine très diversifiée, reflet de la bigarrure de la population de Famagouste à cette époque. Toutefois on remarque que les Italiens et particulièrement les Ligures dominent largement dans ce tableau, probablement en raison de la provenance de nos sources. On peut regretter la quasi-absence des Orientaux dans cette image ; cela correspond-il à la réalité ou encore une fois au caractère de nos sources ?

54 On peut reprendre pour le commerce arméno-chypriote ce qui a déjà été dit pour le commerce chypriote ou celui de l'Aïas en général, à savoir que les marchands originaires de villes différentes, même parfois en guerre entre elles, comme les Génois et les Pisans, n'hésitent pas à s'associer ; les liens d'affaires prennent le pas sur les inimitiés politiques. Les Pisans s'associent aussi à des Vénitiens. Mais dans la majorité des cas on cherche quand même son partenaire parmi ses compatriotes.

55 Les plus grosses affaires sont traitées par les Italiens, notamment par les représentants des grandes compagnies commerciales florentines ou placentines et par les Génois membres des plus grandes familles, qui tous animent le grand commerce international entre l'Orient et l'Occident. Mais de très nombreuses affaires de moindre ampleur qui ne concernent que le commerce bilatéral entre les deux territoires sont traitées par des marchands plus modestes, le plus souvent qualifiés d'habitants de Famagouste, donc des hommes qui connaissent bien les conditions locales du trafic. Ils entretiennent entre les deux territoires des contacts commerciaux réguliers nécessaires à l'approvisionnement des marchés.

CONCLUSION

56 La proximité géographique de Chypre et de la Petite Arménie facilite les voyages et les échanges entre les deux territoires. Bien des voyageurs médiévaux touchent les deux terres sur leur route vers les Lieux Saints ; citons par exemple Willibrand d'Oldenbourg qui se rend à Korighos et de là prend le bateau pour aller en Chypre[121].

57 L'île de Chypre apparaît comme une plaque tournante du trafic dans les eaux orientales. C'est là que les marchands en provenance d'Occident abordent en premier et décident que faire de leurs marchandises, qui sont soit stockées sur place, soit immédiatement redistribuées. Et dans ce cadre, la Petite Arménie est le partenaire privilégié et non une rivale. Au départ de Famagouste les investissements pour l'Arménie cilicienne surpassent ceux pour toute autre destination, ce qui montre l'importance du trafic local en Méditerranée orientale, souvent passé sous silence au profit du grand commerce international. Les marchands apportent en Cilicie des produits alimentaires, grain et huile importés d'Italie du Sud et de Sicile ou de Romanie, et des draps occidentaux. Par ailleurs, l'Aïas au débouché d'une des grandes voies commerciales venant d'Asie par Siwas et Tabriz est un des lieux d'approvisionnement des marchands basés dans l'île de Chypre. Ces derniers s'y fournissent en épices, pierres et tissus précieux, venus du fond de l'Asie, et aussi en coton matière première locale, réexportée ensuite en Italie pour alimenter

l'industrie textile occidentale. A l'inverse, l'Aïas est aussi une porte de pénétration des produits occidentaux en Asie.

58 Le trafic est avant tout aux mains des Italiens, parmi lesquels notre documentation met en valeur les Génois et les Ligures en général. Mais les Vénitiens devaient aussi tenir une place importante si l'on en juge par l'envoi assez régulier de convois maritimes depuis Venise. Les grandes compagnies commerciales placentines et florentines sont présentes et animent le grand commerce international. Des marchands plus modestes participent largement au trafic local qui repose essentiellement sur l'échange blé-coton, et qui nécessite des capitaux moindres et un temps d'immobilisation de ce capital beaucoup plus court ; la plupart des contrats de commende passés à Famagouste pour l'Aïas sont soldés en moins de deux mois et le trafic se fait tout au long de l'année.

59 Les liens entre Chypre et la Petite Arménie sont très étroits également du point de vue humain. Bon nombre de gens passent d'un territoire à l'autre, et c'est en Chypre que les gens de l'Aïas vont naturellement se réfugier lors des attaques musulmanes comme en 1335. Les liens politiques tissés par les Lusignan sont donc soutenus par des liens commerciaux très étroits, du moins tels qu'ils apparaissent à travers les actes des notaires. Les deux ports de Famagouste et de l'Aïas ne sont pas rivaux comme on le lit parfois, mais complémentaires.

NOTES

1. Pour une vue d'ensemble et une bibliographie plus complète, on consultera les chapitres concernés dans *A history of the Crusades*, ed. K. M. SETTON, 6 vol. , Philadelphie 1955-1989. W. HEYD, *Histoire du commerce du Levant au Moyen Age*, 2 vol. , Leipzig 1885-1886, réimpr. Amsterdam 1967, est toujours utile. Sur Chypre, G. Hill, *A history of Cyprus*, vol. 2, Cambridge 1948; P. W. Edbury, *The Kingdom of Cyprus and the Crusades, 1191-1374*, Cambridge 1991. Sur l'Arménie cilicienne, outre le chapitre de S. DER NERSESSIAN dans l'ouvrage de K. M. SETTON, *A History of the Crusades*, vol. 2, voir G. DÉDÉYAN, *Histoire des Arméniens*, Toulouse 1982 ; *The Cilician Kingdom of Armenia*, ed. T. S. R. Boase, Edinbourg-Londres 1978 ; L. ALISHAN, *Sissouan ou l'Arméno-Cilicie*, trad. française, Venise 1899 ; C. MUTAFIAN, *Le royaume arménien de Cilicie XIIe-XIVe siècle*, Paris 1993.

2. Sur ces différentes places, voir L. ALISHAN, *Sissouan*, cité note précédente ; H. HELLENKEMPER, *Burgen der Kreuzritterzeit in der Grafschaft Edessa und im Königreich Kleinarmenien*, Bonn 1976, p. 154-164 ; F. HILD, H. HELLENKEMPER, *Kilikien und Isaurien*, Vienne 1990 (T.I.B. 5).

3. Sur Famagouste, voir D. JACOBY, The rise of a new emporium in the eastern Mediterranean: Famagusta in the late thirteenth century, *Μελέται καὶ Υπομνήματα* 1, Nicosie 1984, p. 145-179 (repris dans *Studies on the Crusader States and on Venetian Expansion*, Londres 1989).

4. L. DE MAS LATRIE, Des relations politiques et commerciales de l'Asie Mineure avec l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan, *B.E.C.*, 2e série, t. 1, 1844, p. 301-330, 485-521, t. 2, 1845-1846, p. 121-142. Cette étude a été reprise dans un chapitre du livre du même auteur, *L'île de Chypre, sa situation présente et ses souvenirs du Moyen Age*, Paris 1879.

5. L. BALLETTO, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Laiazzo da Federico di Piazzalunga (1274) e Pietro di Bargone (1277, 1279)*, Gênes 1989.

6. M. BALARD, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (11 ottobre 1296-23 giugno 1299)*, Gênes 1983 ; C. DESIMONI, Actes passés à Famagouste de 1299 à 1301 par devant le notaire génois Lamberto di Sambuceto, *A.O.L.* II, Paris 1884, 2e partie, p. 3-120 et *R.O.L.* 1, 1893, p. 58-108 ; les actes 310 et suivants de l'édition de C. DESIMONI sont repris dans l'édition de V. POLONIO, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (3 luglio 1300-3 agosto 1301)*, Gênes 1982. La collection se poursuit avec R. PAVONI, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (6 luglio-27 ottobre 1301)*, Gênes 1982 ; R. Pavoni, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (gennaio-agosto 1302)*, Gênes 1987 ; M. BALARD, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (31 marzo 1304-19 luglio 1305, 4 gennaio-12 luglio 1307), Giovanni de Rocha (3 agosto 1308-14 marzo 1310)*, Gênes 1984

7. A. BONDI SEBELLICO, *Felice de Merlis, prete e notaio in Venezia ed Ayas, 1315-1348*, 2 vol., Venise 1973-1978.

8. Nous avons dépouillé toutes les publications des actes des notaires vénitiens de Candie ; seul, *Benvenuto de Brixano, notaio in Candia, 1301-1302*, ed. R. MOROZZO DELLA ROCCA, Venise 1950, a fourni quelques renseignements pour notre étude.

9. F. BALDUCCI PEGOLOTTI, *Pratica della mercatura,* ed. A. EVANS, Cambridge Mass. 1936; R. LOPEZ, G. AIRALDI, Il più antico manuale italiano di pratica della mercatura, *Miscellanea di Studi Storici*, 2 (Fonti e Studi 38), Gênes 1983, p. 99-133.

10. En 1292-1293, des combats ont lieu entre Génois et Vénitiens à Limassol et à l'Aïas (*Chronique d'Amadi*, éd. R. DE MAS LATRIE, Paris 1891, p. 230-232). En 1295, les Vénitiens pillent au large de l'Aïas un bateau avec des marchandises appartenant à Pietro Quattrolingue de Marseille (T. T., 3, p. 374-376). En 1302-1303, la chronique d'Amadi note des attaques de corsaires génois sur Chypre (*Chronique d'Amadi*, p. 239). Vers la même époque, 4 galères vénitiennes attaquent le château de l'Aïas ; en juin 1304 des dédommagements sont versés notamment au consul des Pisans (MAS LATRIE, *Histoire*, 3, p. 677-678, 684-687 ; LANGLOIS, *Cartulaire*, p. 165-166 et 170-175 ; THOMAS, *Diplomatarium*, 1, p.. 21-22). En 1324, 2 naves catalanes sont prises et brûlées par les Génois de l'expédition de Bernabo Cattaneo dans les eaux arméniennes (GIORGIO STELLA, *Annales Genuenses*, ed. G. PETTI BALBI, Bologne 1975, p. 124). On pourrait encore multiplier les exemples.

11. Les privilèges émanant des rois arméniens se trouvent, sauf exception, dans Langlois, *Cartulaire*, ceux émanant des Lusignan de Chypre dans Mas Latrie, *Histoire*, et en plus dans les recueils propres à chacune des villes ; pour Gênes dans *Liber Iurium* I et II. Privilèges génois en Arménie en 1201 : Langlois, *Cartulaire*, p. 105-108 = *Liber Iurium* I, col. 468 s. ; privilège de 1215 : Langlois, *Cartulaire*, p. 126-127 = *Liber Iurium* I, col. 574 s. ; privilège de 1288 : Langlois , *Cartulaire*, p. 154-162 = *Liber Iurium* II, col. 183 s. Privilèges en Chypre en 1218 : Mas Latrie, *Histoire, 2*, p. 39 = *Liber Iurium* I, col. 625 ; en 1232 : Mas Latrie. *Histoire*, 2, p. 51-56 = *Liber Iurium* I, col. 899 s. ; en 1329 : Mas Latrie, *Histoire*, 2, p. 150-158 = *Liber lurium* II, col. 483 s.

12. Les documents vénitiens concernant la Petite Arménie sont également édités dans *L'Armeno-Veneto ; compendio storico e documenti delle relazioni degli Armeni coi Veneziani*, Venise 1893. Privilèges de 1201 : LANGLOIS, *Cartulaire*, p. 109-112 = T. T. 1, p. 373-385 = *Armeno-Veneto*, n° 1, p. 1-4 ; privilège de 1245 : LANGLOIS, *Cartulaire*, p. 143-145 = T. T. 2, p. 426-429 = *Armeno-Veneto*, n° 2, p. 4-7. Privilège de 1261 : *Armeno-Veneto*, n° 3, p. 7-10 ; privilège de 1271 : LANGLOIS, *Cartulaire*, p. 151-153 = T. T. 3, p. 115-118 = *Armeno-Veneto*, n° 4, p. 10-12 ; privilège de 1307 : LANGLOIS, *Cartulaire*, p. 166-169 = MAS LATRIE, *Histoire*, 3, p. 687-690 = THOMAS, *Diplomatarium*, 1, p. 72-73 = *Armeno-Veneto* ; n° 8, p. 18-21 ; privilège de 1321 : Langlois, *Cartulaire*, p. 182-184 = THOMAS, *Diplomatarium*, 1, p. 178-181 ; privilège de 1333 : LANGLOIS, *Cartulaire*, p. 193-194 = THOMAS, *Diplomatarium*, 1, p. 237-238.

13. L'ancienne édition de G. M. THOMAS, Ein Bericht über die ältesten Besitzungen der Venezianer auf Cypern, *Sitzungsberichte des Philosophisch-Philologische Classe der K. bayer. Akad. der Wissenschaften*, Munich 1878, p. 143-157, a été récemment reprise par E. PAPADOPOULOU, Οἱ πρῶτε

ἐγκαταστάσεις Βενετῶν στὴν Κύπρο, *Σύμμεικτα* 5, 1983, p. 303-332, puis par O. BERGGÖTZ, *Der Bericht des Marsilio Zorzi. Codex Querini Stampalia IV, 3 (1064)*, Francfort 1990, particulièrement p. 184-191.

14. MAS LATRIE, *Histoire*, 2, p. 102-108 = THOMAS, *Diplomatarium*, 1, p. 42-45.

15. G. MÜLLER, *Documenti sulle relazioni delle città toscane coll'Oriente cristiano e coi Turchi fino all'anno MDXXXI*, Florence 1879, p. 108-109. On ne connaît pas de privilège pisan en Arménie cilicienne.

16. A. DE CAPMANY y DE MONTPALAU, *Memorias historicas sobre la marina, comercio y artes de la antiqua ciudad de Barcelona*, rééd. par E. GIRALT Y RAVENTOS, C. BATLLE, t. 2, 1ère partie, n° 47, p. 71. LANGLOIS, *Cartulaire*, p. 163, mentionne un privilège aux Catalans de 1293 environ, qui serait perdu.

17. Privilège chypriote de 1236 pour les gens de Marseille, Montpellier et les Provençaux, MAS LATRIE, *Histoire*, 1, p. 315 ; cf. H. E. MAYER, *Marseilles Levantehandel und ein akkonensisches Fälscheratelier des 13. Jahrhunderts*, Tübingen 1972, p. 193-194. Privilège du 7 janvier 1314 pour les marchands de Montpellier, LANGLOIS, *Cartulaire*, p. 178-179, et privilège de 1321 pour les mêmes, *ibid.*, p. 185-186.

18. F. BALDUCCI PEGOLOTTI, *Pratica*, cité *supra* n. 9, p. 83-84.

19. *Ibid.*, p. 60.

20. BALLETTO, A 42 et 42a.

21. BONDI SEBELLICO, *Felice de Merlis*, 155.

22. F. THIRIET, *Délibérations des Assemblées vénitiennes concernant la Romanie*, 1, Paris-La Haye 1966, XLVIII pour 1279, CXV pour 1287, CLXII pour 1292, 5 pour 1301, 59 pour 1302. Pour 1307, *Armeno-Veneto*, nos 123, 124, 125. Pour 1312, F. THIRIET, *Délibérations des Assemblées*, 1, 255. Pour 1322, *Armeno-Veneto,* nos 152-154. Pour 1329, *ibid.*, nos 189, 192, 193. Pour 1332, F. THIRIET, *Régestes des délibérations du Sénat de Venise concernant la Romanie*, I, Paris-La Haye 1958, 12. Sur les galées vénitiennes, voir D. STÖCKLY, *Le système de l'*incanto *des galées du marché à Venise (fin du XIIIe-milieu du XVe siècle)*, thèse d'histoire, Université de Paris 1, 1992.

23. POLONIO, 332.

24. BALARD, I, 159.

25. R. MOROZZO DELLA ROCCA, *Benvenuto de Brixano, notaio in Candia, 1301-1302*, Venise 1950, 134.

26. BALARD, II C 28.

27. PAVONI, II 163 et BALARD, II B 19.

28. DESIMONI, 109.

29. Les équivalences utilisées ici sont : 1 besant blanc = 3 dirhems d'Arménie et demi = 4 sous de Gênes = 2 gros tournois et demi. 1 besant saracénat = 10 dirhems d'Arménie. Voir C. DESIMONI, Actes passés en 1271, 1274 et 1279 à l'Aïas (Petite Arménie) et à Beyrouth par devant des notaires génois, *A.O.L.* I, Paris 1881, réimpr. 1964, p. 437-440, et du même auteur les commentaires des actes de Lamberto di Sambuceto dans *R.O.L.* 3, 1895, p. 1-25. Les chiffres obtenus n'ont qu'une valeur indicative, les taux de change étant très fluctuants.

30. Parmi les nombreux travaux, on peut citer M. CHIAUDANO, *Contratti commerciali genovesi del secolo XII ; contributo alla storia dell'accomendalio e della societas*, Turin 1925 ; R. DOEHAERD, *Les relations commerciales entre Gênes, la Belgique et l'Outremont d'après les archives notariales génoises aux XIIIe et XIVe siècles*, 1, Bruxelles-Rome 1941, p. 119 s. ; M. BALARD, *La Romanie génoise, 2*, Rome 1978, p. 600-608, fournit une bibliographie commode sur le sujet. On y ajoutera J. Pryor, Mediterranean commerce in the Middle Ages: a voyage under contract of commenda, *Viator* 14, 1983, p. 133-194.

31. J. PRYOR, The origin of the commenda contract, *Speculum* 52, 1977, p. 5-37.

32. DESIMONI, 48, 275 ; POLONIO, 56.

33. PAVONI, I 10, 65 ; PAVONI, II 110, 165.

34. BALLETTO, A 38. Ce contrat ne concerne pas le commerce avec Chypre mais avec Acre ou Tyr.

35. *Pro una parte* : POLONIO, 398 ; PAVONI, I 10 ; DESIMONI, 276. *Pro duobus partibus* : POLONIO, 139. *Pro quatuor partibus* : POLONIO, 391. *Pro quinque partibus* : PAVONI, II 110. Il existe aussi un investissement d'une demie part, *pro media parte*, qui est de 25 besants blancs (POLONIO, 419).

36. PAVONI,I 10 : *confiteor...me habuisse et recepisse... in zaterio, pro parte una, bisancios albos quinquaginta...* ; PAVONI, II 110.

37. BALARD, II B 135.

38. DESIMONI, 269.

39. Sur ce type de contrat, voir R. de Roover, The "cambium maritimum" contract according to the Genoese notarial records of the XIIth and XIIIth centuries, *Explorations in Economic History* 7, 1969, p. 15-33; M. Balard, *La Romanie génoise*, 2, cité *supra* n. 30, p. 612-615.

40. PAVONI, II 169, 170, 171, 181.

41. BALLETTO, A 55, 68.

42. BONDI SEBELLICO, *Felice de Merlis*, 82, 86, 87, 89, 97.

43. *Ibid.*, 86.

44. *Ibid.*, 81.

45. BALLETTO, A 57.

46. BALLETTO, A 90.

47. BONDI SEBELLICO, *Felice de Merlis*, 1305.

48. *Ibid.*, 1307.

49. DESIMONI, 71, 155 ; POLONIO, 265 ; PAVONI, I 28.

50. BALARD, I 144.

51. BALARD, I 146 ; BALARD, II C 11, 14, 42.

52. DESIMONI, 45 ; PAVONI, I, 28 ; PAVONI, II 22, 183.

53. BALARD, II C 5, 6 ; PAVONI, II 164.

54. POLONIO, 5.

55. PAVONI, II 86.

56. POLONIO, 389.

57. BALLETTO, A 51, 69.

58. POLONIO, 89, 237 ; PAVONI, I 18 ; BALARD, II C 30.

59. POLONIO, 237.

60. *Ibid.*, 207.

61. DESIMONI, 82 ; POLONIO, 46, 100, 225. Parmi ces actes, le plus intéressant est le premier cité, conclu à Famagouste le 13 mars 1300 par trois habitants d'Arménie, Syronus, fils de Therecis, Carenus, fils de Varti, et Megal, fils de Sextani, qui empruntent à Pietro Vidalis de Messine, agissant au nom de Paolo Papalardo de Savone, 1 155 dirhems d'Arménie qu'ils rendront en Arménie avant la fin du mois.

62. DESIMONI, 21.

63. *Ibid.*, 38, 56.

64. POLONIO, 223.

65. *Ibid.*, 386.

66. BONDI SEBELLICO, *Felice de Merlis*, 81.

67. BALLETTO, B 46.

68. BONDI SEBELLICO, *Felice de Merlis*, 72, 1294.

69. DESIMONI, 37, 62, 64, 69.

70. *Ibid.*, 177.

71. BALARD, II B 19.

72. BALLETTO, B 46.

73. *Ibid.*, A 51.

74. *Ibid.*, B 49, 50, 51.

75. POLONIO, 237 : le 21 février 1301, un contrat est conclu pour charger 30 à 50 cantares de coton à *Portus de Pallibus* ; le bateau reviendra pour moins d'un mois à Famagouste avant de repartir pour Gênes.

76. *Ibid.*, 89 : le 4 novembre 1300, le Vénitien Marino Sanuto nolise sa nave à trois Pisans pour aller charger du coton à *Portus de Pallibus* au mois de mars suivant et aller à Venise ; les Pisans pourront charger jusqu'à 150 cantares et paieront un nolis de 4 besants saracénats par cantare.

77. *Ibid.*, 211 : le 31 janvier 1301, 6 sacs de coton d'Arménie d'une valeur de 1 726 tournois d'argent sont expédiés en commende à Marseille et ailleurs.

78. *Ibid.*, 257 : le 1er mars 1301, Giacomo Sena, habitant de Barcelone, reconnaît avoir reçu en garde un sac de coton égrené d'Arménie, pour le transporter à Barcelone.

79. *Ibid.*, 149.

80. *Ibid.*, 331.

81. F. BALDUCCI PEGOLOTTI, *Pratica*, cité *supra* n. 9, p. 59 ; R. LOPEZ, G. AIRALDI, Il più antico manuale, cité *supra* n. 9 p. 125-126.

82. BONDI SEBELLICO, *Felice de Merlis*, 83.

83. Sur le commerce du blé en Chypre, voir S. ORIGONE, Il commercio del grano a Cipro (1299-1301), *Miscellanea di Studi Storici*, II, Gênes 1983, p. 151-162.

84. DEDIMONI, 48, 67, 70, 107, 206 ; POLONIO, 56, 96, 112, 134, 139, 143, 217, 222, 368, 378 ; PAVONI, I 229, 236 ; PAVONI, II 18, 120, 138, 147, 174, 182, 205 ; BALARD, II A 22.

85. DESIMONI, 109.

86. POLONIO, 76.

87. BALARD, II C 28.

88. M. BALARD, Le commerce du blé en Mer Noire (XIIIe-XVe siècles), dans *Aspetti della vita economica medievale*, Florence 1985, p. 64-80.

89. POLONIO, 56, 134.

90. *Ibid.*, 207.

91. Le 31 janvier 1300 et le 4 février de la même année, 100 salmes de froment sont vendues pour 9 500 dirhems nouveaux (DESIMONI, 37, 62) ; mais le 23 février 1300, la même quantité de froment est vendue pour 11 500 dirhems nouveaux (*ibid.*, 69). Le 2 février 1300 une quittance est donnée attestant le paiement de 15 600 dirhems nouveaux pour 200 salmes de froment (*ibid.*, 40) ; dans ce cas, les 100 salmes ne valent plus que 7 800 dirhems.

92. DESIMONI, 177.

93. PAVONI, I 225.

94. POLONIO, 205.

95. PAVONI, I 65.

96. BONDI SEBELLICO, *Felice de Merits*, 1307.

97. BALARD, I 2, 23, 63; POLONIO, 91, 238 ; BALARD, II B 70, 73.

98. POLONIO, 228 ; PAVONI, II 18.

99. BALARD, II C 75 ; PAVONI, II 9.

100. Balard, La popolazione di Famagosta all'inizio del secolo XIV, *La Storia dei Genovesi*, voi. 4, *Atti del convegno di Studi sui ceti dirigenti nelle istituzioni della Repubblica di Genova*, Gênes 1983, p. 27-40 ; s. Velle, i Genovesi a Laiazzo sulla fine del Duecento, *Saggi e Documenti* III, *Civico Istituto Colombiano, Studi e Testi, serie storica* 4, Gênes 1984, p. 79-116 ; C. Οττεν-Froux, L'Aïas dans le dernier tiers du XIIIe siècle d'après les notaires génois, *The Medieval Levant. Studies in memory of Eliyahu Ashtor (1914-1984)*, ed. B. Z. Kedar, A. L. Udovitch (= *Asian and African Studies* 22, 1-3, 1988), p. 147-171.

101. Sur le problème de l'onomastique, voir B. Z. KEDAR, Toponymie surnames as evidence of origin : some medieval views, *Viator* 4, 1973, p. 123-129 ; M. BALARD, *La Romanie génoise*, 1, p. 230 s., cité *supra* n. 30.

102. C. OTTEN-FROUX, L'Aïas dans le dernier tiers du XIII[e] siècle, cité *supra* n. 100, et S. VELLE, I Genovesi a Laiazzo, cité *supra* n. 100. Sur les familles génoises voir aussi E. GRENDI, Profilo storico degli alberghi genovesi, *M.E.F.R.* 87, 1975, p. 241-302.
103. POLONIO, 275.
104. BONDI SEBELLICO, *Felice de Merlis*, 83.
105. Sur les Pisans, voir C. Otten-Froux, *Les Pisans en Orient de la première croisade à 1406*, thèse de 3e cycle, Université de Paris 1, 1982 ; EAD., Les Pisans en Chypre au Moyen Age, *Πρακτικά τον Δευτέρου Διεθνούς Κυπριολογικοῦ Συνεδρίου*, Nicosie 1986, ρ. 127-143. Sur Bindo Sechamerenda, voir MAS LATRIE, *Histoire,* 3, p. 677, 684-687. Sur les principales familles pisanes à la fin du XIII[e] siècle, voir les notices à la fin du volume de E. CRISTIANI, *Nobiltà e popolo nel Comune di Pisa dalle origini del podestariato alla signoria dei Donoratico*, Naples 1962.
106. Sur les Placentitis à l'Aïas, voir P. RACINE, Marchands placentins à l'Aïas à la fin du XIII[e] siècle, *Byzantinische Forschungen* 4, 1972, p. 195-205.
107. M. BALARD, Les Vénitiens en Chypre dans les années 1300, *Byzantinische Forschungen* 12, 1987, p. 589-603.
108. BONDI SEBELLICO, *Felice de Merlis*, 72, 1294, 1305, 82, 86, 87.
109. *Ibid.,* respectivement 87, 97, 82, 72.
110. *Ibid.,* 97.
111. PAVONI, II 195 ; BALARD, I 146 ; DESIMONI, 232 ; POLONIO, 389 ; DESIMONI, 177 ; Pavoni, I 179. Sur Narbonne, voir D. ABULAFIA, Narbonne, the lands of the crown of Aragon and the Levant trade, 1187-1400, *Montpellier, la couronne d'Aragon et les Pays de langue d'Oc (1204-1349). Actes du XII[e] congrès d'histoire de la Couronne d'Aragon* (= *Mémoires de la société archéologique de Montpellier* 15, 1987), p. 189-207.
112. Respectivement BALARD, I 159, 160 ; PAVONI, I 30.
113. D. JACOBY, The rise of a new emporium, cité *supra* note 3.
114. PAVONI, II 18, 182, 135, 136, 147 ; DESIMONI, 68 ; PAVONI, I 192, 193 ; POLONIO, 30, 368. Cosma et Damiano engagent des sommes très importantes dans le commerce du coton à destination d'Ancóne et de Venise : 9 329 besants blancs en octobre 1300, et 33 000 besants blancs en octobre 1301. L'origine du coton n'est pas précisée, mais on peut supposer qu'il vient, en grande partie du moins, d'Arménie.
115. POLONIO, 125.
116. DESIMONI, 280, 281, 282, 283, 284.
117. Respectivement DESIMONI, 45, PAVONI, II 253 ; BALLETTO, B 21, 22, 39 et PAVONI, II 281.
118. DESIMONI, 82.
119. BALARD, I 128.
120. PAVONI, I 79.
121. J. LAURENT, *Peregrinatores medii aevi quatuor*, Leipzig 1873, ch. 27, p. 180.

NOTES DE FIN

1. Liste des abréviations :

Armeno-Veneto : L'Armeno-Veneto ; compendio storico e document ! delle relazioni degli Armeni coi Veneziani, Venise 1893.

Balard, I : M. Balard, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (11 ottobre 1296-23 giugno 1299)*, Gênes 1983.

Balard, II A/B/C: M. Balard, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (31 marzo 1304-19 luglio 1305, 4 gennaio-12 luglio 1307), Giovanni de Rocha (3 agosto 1308-14 marzo 1310)*, Gênes 1984 (A, B ou C selon le groupe d'actes concerné).

Balletto A/B: L. Balletto, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Laiazzo da Federico di Piazzalunga (1274) e Pietro di Bargone (1277, 1279)*, Gênes 1989 (A ou B selon le notaire concerné).

Bondi-Sebellico, *Felice de Merlis* : A. Bondi Sebellico , *Felice de Merlis, prete e notaio in Venezia ed Ayas, 1315-1348*, 2 vol. , Venise 1973-1978.

Desimoni : C. Desimoni, Actes passés à Famagouste de 1299 à 1301 par devant le notaire génois Lamberto di Sambuceto, *A.O.L.* II, Paris 1884, 2e partie, p. 3-120 et *R.O.L.* 1, 1893, p. 58-108.

Liber Iurium I: *Historiae Patriae Monumenta*, vol. VII, Turin 1854.

Liber Iurium II: *Historiae Patriae Monumenta*, vol. IX, Turin 1857.

Pavoni, I: R. Pavoni, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (6 luglio-27 ottobre 1301)*, Gênes 1982.

Pavoni, II : R. Pavoni, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (gennaio-agosto 1302)*, Gênes 1987.

Polonio : V. Polonio, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (3 luglio 1300-3 agosto 1301)*, Gênes 1982.

T. T. : T. L. F. Tafel, G. M. Thomas, *Urkunden zur àlteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig mit besonderer Beziehungen auf Byzanz und die Levante*, 3 vol. , Vienne 1856-1857, réimpr. Amsterdam 1964.

Mas Latrie : L. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, Paris 1861.

Langlois, *Cartulaire* : V. Langlois, *Trésor des chartes d'Arménie ou cartulaire de la chancellerie royale des Roupéniens*, Venise 1863.

Thomas, *Diplomatarium* : G. M. Thomas, *Diplomatarium Veneto-Levantinum*, Venise 1880. Les références sont données aux numéros des actes notariés.

AUTEUR

CATHERINE OTTEN-FROUX

Université de Strasbourg

Une page des relations byzantino-arméniennes : la réception des œuvres de Théodoret De Cyr en Arménie

Bernard Outtier

---

1 Lorsqu'on sait combien Théodoret fut engagé dans la polémique de son temps - et, à l'époque, on combattait pour des vues théologiques -, lorsqu'on se rappelle l'épisode des Trois Chapitres et la condamnation des œuvres de l'évêque de Cyr dans le monde grec lui-même - bien que cette décision fût ensuite rapportée -, lorqu'on a en mémoire la joie de Théodoret à la nouvelle de la mort de Cyrille d'Alexandrie - lequel devait devenir l'un des plus grands docteurs de l'Église arménienne en matière de christologie -, on n'est nullement étonné de ne pas trouver une grande quantité d'œuvres de Théodoret en traduction arménienne ancienne.

2 À vrai dire, jusqu'à une époque récente, on n'en connaissait même aucune, la mémoire de Théodoret semblant se maintenir vivante chez les Arméniens essentiellement grâce aux anathèmes qui lui avaient été régulièrement prodigués - je pense particulièrement au *Livre des Lettres*[1], dans lequel est recueillie la majeure partie de la documentation officielle arménienne relative aux controverses christologiques.

3 Si bien que si l'on doit être étonné, c'est de trouver en effet en arménien deux œuvres de Théodoret de Cyr rescapées, quoique mutilées, des tempêtes de l'histoire. Je les présente maintenant dans l'ordre qui est, selon moi, l'ordre chronologique de leur traduction en arménien. Ce sera ensuite aux historiens de répondre aux questions que semble poser l'existence d'une version arménienne de ces textes.

***

4 La version arménienne du Commentaire des psaumes de Théodoret a été identifiée il y a seulement une douzaine d'années : elle se cache sous le nom d'Épiphane de Chypre,

chasseur d'hérétiques réputé et donc peu suspect d'hétérodoxie[2]. Les fragments conservés ne permettent pas encore d'établir la reconstitution d'un texte complet, mais nous avons le commentaire intégral de vingt-deux psaumes, plus un grand nombre de fragments recouvrant l'ensemble du psautier. C'est dire que ce qui nous est parvenu permet néanmoins d'avoir une idée suffisante de la langue de la traduction et aussi de la façon dont le contenu du texte a été traité, spécialement les nombreuses formulations christologiques. Les exemples que je vais citer sont directement tirés des manuscrits, puisque le texte est encore inédit, mais j'ai le plaisir de vous annoncer que je prépare ce texte pour l'impression.

5 Le premier jugement à porter est que la traduction suit en général le grec. On peut même repérer dans les notes de l'édition (*Patrologia graeca*, t. 80, col. 857-1997), bien que cette édition soit connue comme insuffisante, quelle forme de tradition manuscrite suit la version arménienne. Ainsi, par exemple, l'arménien omet l'addition du *codex* 1 : Ps 61 verset 13 ; Ps 62, verset 1, verset 2 (n. 98 de la *PG*), verset 3 ; Ps 67, verset 36 (*PG*, n. 76). Par contre, l'arménien soutient l'addition du même *codex* 1 : Ps 67, verset 36 (*PG*, n. 70) et lit comme ce *codex* : Ps 109, verset 1 (n. 45 de la *PG*).

6 Il faut remarquer que la tradition arménienne du texte semble assez stable. On pourrait en effet objecter que la modicité de la tradition manuscrite arménienne ne permet pas de se faire un jugement suffisamment motivé. Mais Ps 108, verset 31, ce sont deux manuscrits arméniens qui omettent les deux dernières phrases du grec, pour ne donner que cet exemple.

7 L'énumération ci-dessus faite suffira à signaler la valeur du texte arménien pour l'édition critique - à faire - du texte grec original. Il faut ajouter qu'il existe une traduction géorgienne du commentaire de quatorze psaumes, faite sur l'arménien en Tao au Xᵉ siècle et récemment éditée[3] à Tbilissi. Ce témoin est important, car nous n'avons pas encore retrouvé tout le texte arménien correspondant. Enfin, il y a une traduction slave ancienne, dont l'édition complète n'a pas encore vu le jour, MM. Lépissier et Vaillant étant morts avant d'avoir pu achever cette tâche. Il faudra tenir compte des accords arménien (géorgien) / slave contre le texte grec édité ; je ne signale que ceux-ci avant de clore cette parenthèse d'histoire du texte : géorgien et slave omettent, au début du Ps 2, la mention « Sans titre dans l'hébreu » ; ils s'accordent avec les manuscrits grecs 1 et 2 signalés en note pour le texte des versets 1 et 2 ; à la n. 87 de la *PG*, ils ont Δεσποτου, omis par le manuscrit 2 ; n. 88, ils ont προθεσπιζει, contre le manuscrit 1.

8 J'ai dit que la traduction arménienne suivait *en général* le grec. Il convient maintenant de nuancer cette affirmation en examinant quelques-uns des cas divers que l'on rencontre :

9 1) traduction que l'on pourrait qualifier d'explicative, Ps 28, verset 9 :

- grec : « Ils (les Apôtres) mirent en évidence la faiblesse des idoles. »
- arménien : « Ils mirent en évidence la nature muette et faible des idoles el : des images. »

10 2) ce qui nous apparaît, en l'absence d'édition fiable du grec, comme des changements. Ainsi, la suite du passage signalé en 1) est en grec : « Il (le Seigneur) a réfuté la stérilité des philosophes par des illettrés et il a mis fin au règne tyrannique du diable par des pêcheurs. »

11 L'arménien porte : « Il a réfuté la sagesse et le trouble de la philosophie par les apôtres innocents et ignorants et il a mis fin au règne tyrannique du diable par des enfants. » Encore : Ps. 26, verset 11

grec	arménien
« Toi, sois-moi et législateur et guide, me montrant la voie qui conduit à toi. »	« Toi, sois-moi chemin et connaissance et lumière, et sauve-moi de mes ennemis, et conduis-moi dans tes voies droites. »

12 Un dernier exemple : Ps. 31, verset 6

grec	arménien
Pour cela, tout (homme) saint te priera au moment propice.	*Pour cela, tous les saints te prieront au moment propice.*
« Il appelle “moment propice” le régime de la nouvelle Alliance dans lequel sur toute la terre et la mer, les croyants honorent Dieu par les hymnes de David.	« Il appelle “moment propice” les ordonnances et les hymnes de la nouvelle grâce et de l’Église que chantent, sur mer et sur le sec, les chants de David, tous les saints et les croyants dans le Seigneur. »
Il prédit donc ici cela et dit au Seigneur : “Pour cela, pour ce péché, je ne suis pas seul à te supplier, mais aussi tous ceux qui, par l’univers, recevront (*v.l.* : ont reçu) la connaissance de Dieu, offriront cette prière pour moi.” Et en effet, en quelque sorte nous paraissons, en disant les paroles de David, nous approprier sa langue pour louer Dieu. »	
Seulement dans le déluge des grandes eaux, elles ne l’approcheront pas. « Symmaque a ainsi traduit cela. »	*Mais seulement des déluges des grandes eaux qui ne t’approcheront nullement.* « Cela, Symmaque (l’)a traduit d’une manière encore plus élégante. »

13 C’est ici le lieu de faire une remarque très importante. Si la traduction est parfois périphrastique ou introduit des éléments nouveaux, il ne semble pas y avoir eu, dans la tradition directe du texte, de transformations sensibles des formulations christologiques. Deux exemples : Ps. 108, verset 28 : au grec « “Serviteur” nomme donc la nature assumée », l’arménien ajoute : « qu’ayant prise de la Vierge, il a unie en lui même. » Ps. 108, verset 31

grec	arménien
« Car la nature divine ayant réalisé une union indivisible, était présente à la nature humaine. »	« La nature divine ayant réalisé une union indivisible avec la nature humaine. »

14 Dans les deux cas, pour *nature* humaine comme pour *nature* divine, nous avons en arménien le mot բնութիւն ; de même, Ps 62, verset 3.

15 Il faut enfin relever quelques erreurs de traduction : ἠπιστηκότων, « incroyants », Ps 108, verset 15, a été lu εφεστηκοτων, « ceux qui se tenaient là » : որք անդր կային. Il y a eu un problème avec ἱερος : Ps 108, verset 28, « dans les saints évangiles » est rendu par « dans les divers (դարսաղան) évangiles » ; pour ce passage encore, le témoignage des deux manuscrits arméniens s'accorde.

16 On trouve de nombreux doublets, voire triplets ; en voici une liste non exhaustive :

17 Ps 18, verset 11, δικαιώματα : իրաւունք արդարութեան.

18 PS 18, Verset 13, ἱκετεύω : աղաչեա եւ պաղատաւ

19 Ps 26, verset 10, ἀρκεῖς : չատ եւ բաւական եր.

20 Ps 27, verset 1, συμφοραῖς : դ՛իչոք եւ նեղութիւնք.

21 Ps 27, verset 1, καρτερῆσαι : Ժուժկալեալ համբերութեամբ.

22 Ps 27, verset 1, κεκράξομαι : կարդալ եւ արարակել.

23 Ps 27 verset 5, εἰς ὑμνῳδίαν : ի նուագս աւրԼհնութան եւ գոկութեան.

24 Ps 27, verset 6, προμηθείας : փրկութեան եւ աւգնութեան.

25 Ps 28, verset 7, χορός : դասք եւ պարք.

26 Ps 28, verset 9, καταφρονεῖν : կոխել եւ սատակել.

27 PS 29, Verset 9, (rien) : եւ ապա այնոԼհետեւ.

28 Ps 31, verset 5, παιδείαις : նեղութեամբք եւ կշտաւք.

29 PS 109, verset 1, πλήν : բայց սակայն.

30 Les doublets-triplets sont caractéristiques de certaines écoles et périodes de traduction. Il est particulièrement regrettable qu'aucune étude de détail ou d'ensemble n'ait encore été menée à bien sur ce sujet - à ma connaissance du moins.

31 Dans la traduction arménienne, on ne remarque pas de volonté systématique de calquer les composés grecs, comme on l'a spécialement étudié pour les préfixes verbaux dans l'école hellénisante ou hellénophile. J'ai relevé un seul exemple : փոխաբերեաց pour μրτήνրγκրν, Ps 108, verset 15.

32 Toutefois, cette traduction enrichira notre connaissance du lexique arménien classique de mots qui font encore défaut dans le *Nor bafgirk' haykazean lezui :*

33 անդերծաղելուԼՏն : ἄφυκτος ἕρκος : clôture d'où on ne peut s'échapper, Ps 141, verset 5.

34 աւրինակաձեաւթիւն : ἐκτυπώματα : figuration, Ps 108, verset 13. բնաջնջութիւն : πανωλεθρία : destruction générale, Ps 108, versets 14 et 15. ներիւորԼեալ յինքն երկրորդէ առ նոսա : ἐπισυλλογίζεται : argumente, Ps 109, verset 1.

35 Je regrette l'absence de mon collègue et ami Lévon Ter-Petrossian : il aurait pu confirmer si le tour « relatif non décliné + pronom de rappel » est bien caractéristique des traductions faites sur le syriaque. J'en ai trouvé un cas dans cette version, indubitablement faite sur un modèle grec : եւ տուեալ դթաղթս իւր առ Եղեկիայ *որ* դրեալ է *ի նա* բանս ԼայԼոյութեան : et ayant envoyé Sa lettre à Ezéchias, *qu'il*

est écrit *en elle* des paroles de blasphème : καὶ γράμματα τῷ Ἐζεκίᾳ πέμψαντος βλασφημίας... μεστά : et ayant envoyé une lettre à Ezechiel, remplie de blasphème, Ps 19, verset 1. Il doit s'agir ici d'un emprunt inconscient à un autre type de traduction.

36 Si l'on prend en considération l'ensemble des traits énumérés jusqu'ici, il semble que l'on puisse proposer pour le commentaire des psaumes une date de traduction avoisinant le dernier quart du V[e] siècle, pas bien loin sans doute de la traduction de Grégoire de Nazianze.

***

37 Je m'efforcerai d'être plus bref avec le Commentaire sur Ezéchiel. Dans les années 50, le R. P. Benoît l'identifiait en traduction arménienne dans un manuscrit du Patriarcat arménien de Jérusalem. Le P. Driessen étudia d'autres manuscrits du texte, sans avoir accès au manuscrit du Maténadaran, d'Erévan ; il publia son travail en 1961 dans la *Revue Biblique*[4].

38 J'ai étudié le texte d'après le manuscrit 208 de la Bibliothèque du Patriarcat Saint-Jacques de Jérusalem ; je remercie Mgr N. Bogharian de me l'avoir laissé photographier.

39 Ici encore, le texte arménien nous est parvenu incomplètement par rapport au grec : nous avons la traduction de l'introduction, des trois premiers livres et le fin du chapitre VIII, sans que l'on sache le pourquoi de cet état de choses.

40 La traduction, effectuée sur le grec, suit le modèle de près, généralement même pour l'ordre des mots.

41 Y a-t-il variante ou faute quand on trouve դարձեալ pour πάλαι, lu παλιν (col. 809 C), խոստմանցն pour ἐπαγγείλας, lu επαγγελιας (col. 809 D) ?

42 Constatation surprenante, on retrouve ici, comme dans le commentaire sur les psaumes, un problème avec la traduction du mot ἱερός : col. 809 D, ἱερούς est traduit քահանայականացն soit ιερεων ; col. 812 B, ἱερῶν n'est pas traduit.

43 Enfin, je ne sais comment expliquer la traduction de τὸ πλείστον col. 812 B par դԼոյոկս : peut-être faut-il corriger en գյոյոկս ?

44 Ici encore, on peut placer l'arménien par rapport aux manuscrits utilisés pour l'édition du texte grec. En 812 C, ԼրամայԷ est au présent comme les manuscrits A et B, contre le texte de l'édition ; col. 812, par contre, l'addition du manuscrit A (note 25) est absente.

45 Les doublets sont rares ; je n'ai noté que դայ Լաստանէ pour ἀφίκετο, col. 813 A.

46 Pas plus que dans la traduction du commentaire des psaumes, on ne trouve ici de calque systématique des composés grecs ; ἀναγινώσκοντες est encore traduit par ընթեռնուն, non par դերծանեն (col. 809 C).

47 Il est intéressant de constater que la formule purement chalcédonienne de col. 901 D, καὶ τὰς δύο φύσεις ἐνί δείξας προσώπῳ, « (le Christ) ayant montré les deux natures en une seule personne », est rendue exactement : եւ զերկուս բնութիւն ի մի դէմս ցուցեալ.

48 Concluons : la traduction du commentaire sur Ezéchiel est l'œuvre d'une personne différente de celle qui a traduit le commentaire sur les psaumes du même auteur, Théodoret de Cyr ; elle semble avoir été exécutée à une date très légèrement postérieure à celle du commentaire sur les psaumes.

49 La grande question qui se pose alors est évidemment la suivante : dans quel milieu, en quel endroit ces textes ont-ils pu être traduits ? Je n'ignore pas que les arguments de style, d'histoire de la langue arménienne de traduction, sont assez difficiles à manier. Il y en a un bon exemple dans notre cas : un connaisseur aussi expert que Mgr N. Bogharian, publiant un fragment de la traduction du commentaire des psaumes, pensait y voir une traduction de Eiznik, tant langue et style lui semblaient voisins[5]. Toutefois, il y a peu de vraisemblance qu'il faille changer de beaucoup les dates proposées pour ces traductions. La question qui se pose alors aux historiens est donc de savoir s'il ne faut pas revoir notre conception des rapports de l'Arménie et de Byzance, en particulier la projection d'une situation historique bien postérieure au sujet de la réception par l'Église arménienne du Concile de Chalcédoine. Les recherches entreprises par le Professeur Nina Garsoïan me semblent de nature à éclairer cette page obscure des relations littéraires et religieuses byzantino-arméniennes : la réception d'œuvres de Théodoret de Cyr en arménien.

NOTES

1. *Girk' t'lt'oc'*, Tiflis 1901 (Sahak Mesropean matenadaran 5).

2. B. OUTTIER, La version arménienne du commentaire des psaumes de Théodoret. Premier bilan, *REArm* N. S. 12, 1977, p. 169-180. Voir depuis : ID., Nouveaux témoins de la tradition directe, *ibid.* 17, 1983, p. 241-248.

3. *Šat'berdis k'rebuli X sauk'unisa* (Le recueil de Šat'berdi du Xe siècle), éd. B. GIGINEISVILI et E. GIUNASVILI, Tbilisi 1979 (Monuments de la langue géorgienne ancienne 1).

4. Un commentaire arménien d'Ezéchie ! faussement attribué à saint Cyrille d'Alexandrie, *Revue Biblique* 68, 1961, p. 251-261.

5. N. POLAREAN, *Mayr c'uc'ak jeragrac' Srboc' Yakobeanc'* (N. BOGHARIAN, Grand Catalogue of St. James manuscripts), t. 6, Jérusalem 1972, p. 474.

AUTEUR

BERNARD OUTTIER

C.N.R.S

Une influence du rite byzantin sur la liturgie arménienne : un pentecostaire arménien

Charles Renoux

---

1 Parmi les quatre cents lectionnaires liturgiques manuscrits[1], témoins du système de lecture en vigueur dans le rite arménien, neuf d'entre eux présentent une physionomie particulière :

2 *Cluj-Napoca Archives d'État 15* (de 1310-1312)

3 *Erévan Maténadaran 6301* (de 1318)

4 *Erévan Maténadaran 6500* (du XIIIe s.)

5 *Erévan Maténadaran 8904* (de 1401)

6 *Jérusalem Saint-Jacques 1878* (de 1351 ou 1353)

7 *Jérusalem Saint-Jacques 3059* (du XIIIe-XIVe s. ?)

8 *Venise Mekhitaristes 921* (de 1327)

9 *Vienne Mekhitaristes 53* (de 1239)

10 *Vienne Mekhitaristes 699* (du XVIe s. ?)

UN LIVRE INSOLITE

11 Ces neuf manuscrits, dont les plus anciens remontent au début du XIIIe siècle, ne contiennent les lectures scripturaires de la liturgie eucharistique, que pour la seule période pascale, c'est-à-dire du jour de Pâques au jour de la Pentecôte inclus ; le manucrit de *Cluj-Napoca 15* déborde cependant un peu ce cadre, puisqu'on y trouve les péricopes scripturaires de la semaine qui suit la Pentecôte[2].

12 Un livre liturgique analogue existe dans le rite byzantin, mais pour l'office des Heures, le *Penticostarion*, qui, selon la définition donnée par Clugnet dans son dictionnaire des noms liturgiques de l'Église grecque, comprend « le Propre du Temps pour les cinquante jours

qui s'étendent de Pâques à la Pentecôte, ainsi que pour les sept jours qui suivent[3] ». Ce livre byzantin serait du même âge que le *Triodion*[4] dont les plus anciens manuscrits remontent au VIII[e] siècle[5].

13 L'original ou les modèles de nos neuf manuscrits arméniens ne peuvent revendiquer une aussi haute antiquité. Ce type de lectionnaire partiel est inconnu, en effet, aux origines du rite arménien. Les plus anciens lectionnaires liturgiques, dont des témoignages littéraires attestent l'existence, en Arménie, au VI[e] siècle[6], englobent l'ensemble de l'année liturgique[7]. C'est également le contenu de tous les autres manuscrits copiés aux XI[e] et XII[e] siècles[8] et à partir du XV[e] siècle[9]. Ce n'est donc que durant deux siècles, le XIII[e] et le XIV[e], que nous rencontrons quelques témoins d'un type de lectionnaire liturgique inhabituel, puisqu'il est consacré uniquement aux cinquante jours après Pâques[10].

LES TROIS PSAUMES

14 La lecture de ces neuf manuscrits révèle une autre caractéristique, d'ordre structurel, qui les rapproche à nouveau du rite byzantin.

15 On sait qu'au début de la liturgie byzantine existe, au moins depuis le VIII[e] siècle, une structure que l'on appelle « l'office des trois antiphones », c'est-à-dire le chant de quelques versets bibliques, tirés de trois psaumes se faisant suite dans l'ordre numérique et entrecoupés de refrains non psalmiques[11]. Or, dans nos neuf manuscrits arméniens, les péricopes scripturaires de chacun des jours de la cinquantaine pascale sont précédées d'un ensemble analogue : trois psaumes, mais chantés[12] en entier, et séparés par le chant d'un ou deux alleluias[13]. Cette structure ternaire apparaît à la messe du jour de Pâques avec les *Psaumes* 1-3 ; le lundi, avec les *Psaumes* 4-6, et ainsi de suite durant les cinquante jours le *Psautier* fournissant exactement le nombre de textes requis[14].

16 Pas plus que le livre qui le contient, cet usage de trois psaumes quotidiens, entrecoupés d'alleluias, ne peut revendiquer une très haute antiquité dans l'histoire du rite arménien. Les plus anciens lectionnaires connus, ceux qui furent copiés jusqu'aux abords du XIII[e] siècle[15], prescrivent le chant d'un unique psaume d'introduction à la célébration, tant durant la cinquantaine pascale que dans le reste de l'année liturgique. Deux témoignages littéraires confirment cette inexistence de la structure psalmique ternaire. Le *Commentaire des Prières du Sacrifice*, composé au X[e] siècle par l'évêque arménien Xosrov Anjewac'i (900 ?- 963 ?)[16], ignore en effet ce rite, de même que, deux siècles plus tard, le *Commentaire du Saint-Sacrifice* de l'évêque Nersës Lambronac'i (1153-1198)[17]. Mais cet usage est entré en vigueur dans les lectionnaires copiés à partir du XIII[e] siècle[18] et témoins, en d'autres domaines, d'un aggiornamento des formes liturgiques du rite arménien[19]. Celui-ci conservera désormais le chant des trois psaumes, mais uniquement pendant la cinquantaine pascale.

UN LIVRE SANS POSTÉRITÉ

17 La tentative de mettre en circulation, pour la liturgie eucharistique de la période pascale, un livre liturgique arménien, qui serait l'analogue du *Pentecostaire* byzantin de l'office des Heures, est restée sans lendemain. Ce type de lectionnaire partiel n'est en effet connu dans la tradition manuscrite que par les neuf témoins cités précédemment. Le rite arménien actuel ne possède pas de lectionnaire spécial pour les péricopes des cinquante

jours de Pâques ; celles-ci se trouvent dans le même livre, le *čašoc’*, que celles des autres périodes de l’année liturgique. Seul a survécu, comme nous l’avons dit, l’usage des « trois antiphones », mais pour la seule liturgie des cinquante jours de Pâque[20].

18 La période durant laquelle cet essai vit le jour est nettement circonscrite, comme le démontrent les différents témoignages que nous avons présentés. C’est à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe que l’on tenta d’acclimater dans l’Église Arménienne un lectionnaire liturgique du type *Penticostarion*. Le plus ancien manuscrit connu, le *Vienne Mekhitaristes 53*, a été copié en effet en 1239 ; c’est aussi à la même époque que dans les lectionnaires complets, c’est-à-dire ceux qui renferment les péricopes scripturaires de toute l’année, tel le *Vaticanas Borgianus Armenus 61* de 1268, s’introduit l’usage des trois psaumes pour les célébrations eucharistiques de la cinquantaine pascale.

19 Durant ces années, le siège catholicossal est en Cilicie, et l’Église Arménienne développe ses relations avec l’Église Byzantine dont la foi chalcédonienne est partagée, implicitement ou explicitement, par une partie de la communauté arménienne[21]. De nombreuses coutumes byzantines sont alors adoptées dans le rite arménien[22]. Est-ce en Cilicie également que fut prise l’initiative de composer un livre liturgique spécial ? Faute de pouvoir le prouver indiscutablement, signalons que le plus ancien manuscrit de ce type de lectionnaire, le manuscrit *Vienne Mekhitaristes 53* de 1239 que nous venons de mentionner, a été copié au monastère de Drazark’[23], situé au nord de Sis, la capitale du royaume arménien de Cilicie[24]. C’est dans ce même couvent qu’après la mort du catholicos Grigor Vkayaser († 1105) fut poursuivie, par son disciple Kiwrakos († 1127), l’oeuvre d’aggiornamento du culte des saints qu’avait entreprise le grand évêque. C’est là encore qu’un autre vardapet célèbre, Georg Melrik († 1115), aurait, au dire des historiens, mis en ordre les rites de son Église[25]. Dans ce couvent de Drazark’, les usages liturgiques byzantins étaient donc bien connus, en raison des traductions hagiographiques faites à partir du grec par Kiwrakos et d’autres avec lui sans doute, travail qui obligeait d’avoir recours aux livres liturgiques du rite byzantin. L’idée de composer un lectionnaire partiel, qui avait aussi l’avantage d’alléger le volumineux *čašoc’* de toute l’année, pourrait donc y avoir vu le jour, transportant ainsi dans le rite arménien une disposition du rite byzantin.

NOTES

1. Ce chiffre n’est sans doute pas définitif puisque du fonds arménien de Tbilisi (308 mss), susceptible d’enrichir l’histoire de l’évolution du lectionnaire arménien que nous préparons, nous ne connaissons pour l’instant que ceux qui ont été décrits (une centaine) par les catalogues de S. KANAYEANC (Tbilisi 1893), F. N. FINCK (Leipzig 1903) et L. MELIKSET-BEK (Erévan 1958).

2. Ces péricopes de la liturgie eucharistique sont les lectures que l’on trouve dans tous les lectionnaires complets (cf. RENOUX, Les lectures du temps pascal dans la tradition arménienne, *REArm.* N. S. 4, 1967, p. 63-79).

3. L. CLUGNET, *Dictionnaire grec-français des noms liturgiques en usage dans l’Église Grecque*, Paris 1895, p. 119.

4. Cf. H. G. BECK, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, Munich 1969 (Handbuch der Altertumswissenschaft XII, 2,1), p. 251.

5. N. CAPPUYNS, L'histoire des livres liturgiques grecs, *Studi Bizantini e Neoellenici* 6. 1940, p. 470-473.

6. Nous présentons ces témoignages dans *Le Lectionnaire de Jérusalem en Arménie : Le Čašoc'*, I, *Introduction et liste des manuscrits*, Turnhout 1989 (PO 44, fase. 4), qui comporte une liste de tous les lectionnaires-manuscrits connus.

7. Pour les trois plus anciens qui reflètent la liturgie hiérosolymitaine et arménienne du Ve siècle, voir A. RENOUX, *Le codex Jérusalem 121,* Turnhout 1969-1971 (PO, t 35/1 et 36/2).

8. *Venise Mekhistaristes 169* (du XIe s.), *285* (XIe-XIIe s.) ; *Vienne Mekhitaristes 3* du Xe=-XIe.

9. À partir de cette date, les manuscrits sont extrêmement nombreux.

10. Les catalogues de manuscrits les désignent par l'appellation de *čašoc'* (= typicon-lectionnaire) qui est celle donnée aux lectionnaires complets. Ces désignations ne sont pas originelles. Le manuscrit *Vienne Mekhitaristes 53* de 1239, le plus ancien témoin de ce type de lectionnaire, ne possède pas de titre. Les copistes se rendaient compte sans doute que ces livres ne correspondaient pas au *čašoc'* habituel.

11. Cf. J. MATEOS, *La célébration de la parole dans la liturgie byzantine. Étude historique*, Rome 1971 (OCA 191), p. 27-90 ; R. TAFT, *The Great Entrance*, Rome 1978 (OCA 200), p. 98-118.

12. Des notes musicales sont transcrites dans le *Erévan Maténadaran 6500* et le *Vienne Mekhitaristes 53.*

13. Le *Jérusalem Saint-Jacques 1878* est à mettre à part : il n'a ni les psaumes ni les lectures évangéliques. C'est un *apostólos* ou un *praxapostolos* (livre contenant les lectures des *Actes et des Épitres des apôtres) du Temps pascal. Le Vienne Mekhitaristes 53 doit être rapproché également de l'apostolos et du praxapostolos byzantin, puisqu'il n'a pas les lectures évangéliques. Dans les manuscrits Erevan Maténadaran 6500, 8904 et Vienne Mekhitaristes 699, le deuxième et le troisième psaume sont placés respectivement après la première et la deuxième lecture.*

14. Cette distribution des psaumes n'a rien à voir avec celle du rite byzantin ancien (cf. J. MATEOS, *Le typicon de la Grande Église*, t. 2, Rome 1963 (OCA 166), p. 94-139) ou actuel (cf. R. TAFT, *The Great Entrance,* cité *supra* n. 11, p. 83-118).

15. Les manuscrits dont il a été fait état aux notes 6 et 7.

16. *Meknut'iwn alotic' pataragin*, Venise 1869. Sur ce commentaire, voir l'article de S. SALAVILLE, *L'Explication de la messe* de l'Arménien Chosrov (950), *ÉO* 1940-1942, p. 349- 382, et P. COWE, *Commentary on the Divine Liturgy by Xosrov Anjewac'i*, New York 1991.

17. *Meknut'iwn pataragi*, Venise 1847. Voir une traduction partielle dans E. DULAURIER, *Recueil des Historiens des Croisades. Documents arméniens*, t. 1, Paris 1859, et B. TALATIANIAN, Florilegio dell'opera « Spiegazione della Santa Messa », *Studium Biblicum Franciscanum* 30, Jérusalem 1982, p. 193-245.

18. *Vienne Mekhitaristes 5* (de 1223-1261), *Vaticanus Borgianus Armenus 61* (de 1268).

19. Le sanctoral s'est considérablement développé dans ces manuscrits; de nombreux saints fêtés dans les Églises byzantine et syrienne ont aussi leur jour de célébration dans ces lectionnaires.

20. Ces trois psaumes du début de la liturgie eucharistique durant la cinquantaine pascale sont différents des nombreux versets de psaumes qui accompagnent les rites d'introduction de l'anaphore (cf. Y. GATRČEAN, Y. TAŠEAN, *Die Liturgien bei den Armeniern*, Wien 1897, p. 617-637).

21. Cf. *Histoire des Arméniens* sous la direction de G. DÉDÉYAN, Toulouse 1982, p. 307- 319.

22. Cf. Fr. TOURNEBIZE, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, Paris 1910, p. 239-251, 261-267.

23. Sur ce couvent, les supérieurs et personnages qui l'illustrèrent et les manuscrits qui y furent copiés, voir L. ALISHAN, *Sissouan ou l'Arméno-Cilicie*, Venise 1899, p. 265-272, et H. OSKEAN, *Die Klöster Kilikiens (Nationalbibliothek 183)*, Vienne 1957, p. 151-199 (en arménien).

24. L. ALISHAN, *Sissouan...*, cité note précédente, p. 241-265.

25. Cf. Ch. RENOUX, « Les fêtes et les saints de l'Église Arménienne » de N. Adontz, *REArm.* N. S. 14, 1980, p. 294.

AUTEUR

CHARLES RENOUX

C.N.R.S.

Les influences byzantines sur l'art arménien (étude critique)

Michel Thierry

1 Nous avons déjà traité de cette question à deux reprises en 1978 et en 1981[1]. Aujourd'hui, malgré leur indiscutable intérêt, ce ne sont pas tellement les récentes découvertes qui nous amènent à revenir sur ce sujet. C'est aussi le problème de la crédibilité qu'il convient d'accorder aux arguments avancés pour affirmer l'influence d'un art sur un autre, en l'occurrence du byzantin sur l'arménien.

HISTORIQUE

2 Depuis que les monuments arméniens sont connus du monde savant, c'est-à-dire depuis un siècle et demi, les rapports entre arts arménien et byzantin ont donné lieu à des prises de position tranchées, à des discussions passionnées dont l'écho n'est pas encore éteint.

3 D'abord et d'un commun accord, les historiens de l'art ont admis le rôle secondaire et dépendant de l'art arménien. Cette théorie est assez nettement exprimée par J. Mourier : « Ni les Géorgiens, ni les Arméniens n'ont pu créer un art absolument original… Leur architecture, comme le pays, a perpétuellement subi l'influence étrangère… Aucune pièce de sculpture, remontant à une époque reculée avec une date certaine et valant la peine d'être étudiée, n'est venue jusqu'à nous[2]. » A. Choisy a été encore plus catégorique : « L'architecture arménienne commence vers le XIe siècle, dès le début du XIIe elle expirait. Durant ce court laps de temps, le royaume s'est couvert d'édifices d'une petitesse matérielle étrange, mais d'une élégance parfaite. À l'époque de cette floraison, l'architecture byzantine était pleinement constituée. L'Arménie lui emprunta les données générales de ses plans ; le plan arménien est une variante du plan grec du Xe siècle[3]. » Ces assertions, qui témoignent d'une profonde méconnaissance des monuments arméniens et de leur chronologie, devaient inévitablement provoquer une réaction.

4 En effet, la seconde théorie que J. Strzygowski a développée dans deux ouvrages célèbres[4], considère que l'architecture byzantine s'est fortement inspirée des techniques et conceptions arméniennes à la suite de l'avènement sur le trône de Constantinople de

Basile Ier, dynaste d'origine arménienne. Le meilleur exemple en serait la construction de la Néa, édifice en croix, en quelque sorte « die bahnbrechende Schöpfung auf dem Boden von Constantinopel[5] ». L'auteur devait étendre encore l'influence arménienne aux arts occidentaux roman et gothique et cette théorie devait alimenter toute une littérature où le patriotisme n'était pas exclu. Avec plus de modération, certains historiens d'art, comme G. Millet et Ch. Diehl, acceptèrent, non sans réserves d'ailleurs, une partie de ses thèses. D'autres, comme A. Grabar et R. Krautheimer, les ont nettement rejetées[6]. Mais jusqu'à ces dernières années, l'étroitesse des rapports, quel qu'en soit le sens, n'a pas été contestée.

5 Or il apparaît de plus en plus clairement que si l'influence arménienne sur l'art byzantin est dérisoire, celle de Byzance sur l'art arménien (en dehors de l'art de la miniature où elle est patente) reste mineure, ponctuelle et transitoire. C'est en étudiant attentivement la typologie, l'architectonique des monuments, l'iconographie et le style des œuvres plastiques, et par une collaboration étroite des historiens d'art des deux disciplines que l'on parviendra à discerner le rôle joué par la culture grecque dans le développement de l'art arménien. C'est souligner la nécessité d'une méthode rigoureuse de travail dont nous allons dire quelques mots.

MÉTHODOLOGIE

6 L'idée d'une influence artistique vient généralement intuitivement et c'est ensuite une recherche méthodique qui affirmera ou infirmera la première impression. Cette démarche s'apparente davantage au diagnostic médical ou mieux à l'enquête policière qu'à un problème mathématique. Dans la recherche d'influences, comme dans l'enquête policière, il existe en effet une vérité cachée qu'il faut s'efforcer de découvrir par une série de suppositions. Il faut reconnaître que, si en matière de police la preuve (l'aveu) est quelquefois fournie, dans la recherche des influences, il faudra en règle se contenter de l'« intime conviction » que procure un faisceau de présomptions.

7 La démarche comporte deux étapes distinctes :

1. Affirmer qu'entre deux œuvres d'art byzantine et arménienne (ou deux séries d'œuvres) il existe des similitudes. C'est le rôle de l'analyse comparative.
2. Affirmer qu'il y a entre les deux un lien et prouver l'enchaînement dans le sens Byzance-Arménie.

1. L'analyse comparative

8 Il faut commencer par établir, pour chacune des deux œuvres, une liste de leurs éléments constitutifs réduits à leur forme élémentaire afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur leur interprétation, comme on le fait depuis plus d'une décennie pour la classification automatique en archéologie de fouilles[7]. Puis les grouper en trois tableaux, le premier, des caractéristiques communes (critères positifs), le second, des caractéristiques opposées (critères négatifs), le troisième, des caractéristiques isolées (critères neutres).

9 **a. L'utilisation des résultats** doit tenir compte de deux faits susceptibles d'en modifier la valeur.

1. Le fait qu'il s'agit de données non quantifiables et par conséquent grevées d'un important coefficient subjectif[8].

2. Le nombre des caractéristiques retenues. Il rendra les résultats d'autant plus significatifs qu'il sera plus élevé, conformément aux lois de l'estimation d'une probabilité[9].

10 **b. L'interprétation des résultats** doit s'exprimer en termes de similitudes - faible, moyenne ou forte - compte tenu des faits suivants :

1. La similitude est d'autant plus forte que les critères positifs sont plus nombreux. Cela va de soi, mais on a l'impression que le nombre des présomptions accroît la probabilité selon une progression bien plus forte qu'une simple addition. En se référant à certains problèmes à la limite de la psychologie et des mathématiques, où les données sont un peu comparables, on pourra conclure que cette impression n'est pas une vue de l'esprit[10].
2. Des critères négatifs, même en petit nombre, déterminent une défiance que ne compense que difficilement une quantité beaucoup plus élevée de critères positifs. Là encore il s'agit d'une intuition que vient étayer le raisonnement mathématique[11].
3. Quant aux critères neutres, leur pourcentage est inversement proportionnel à l'intérêt de la comparaison.

11 Toutefois, d'un point de vue mathématique, il faut insister sur le fait que le raisonnement probabiliste n'est qu'un moyen d'investigation dont il faut reconnaître les limites. A fortiori ici où il ne peut qu'orienter notre façon de penser et nous inciter à la prudence.

2. La probation d'un enchaînement

12 Si les similitudes typologiques ou stylistiques que l'on est amené à constater entre deux œuvres d'art sont évocatrices, il ne s'en suit pas *ipso facto* qu'elles soient conséquentes.

13 En effet les similitudes peuvent être fortuites. Ceci est moins exceptionnel qu'on ne pourrait le croire car le comportement artistique de l'homme, quelle que soit sa culture, repose sur des bases primordiales génétiquement indissociables de l'espèce[12].

14 En règle cependant, un faisceau de similitudes constitue la présomption d'un lien. Encore faut-il préciser si le lien est direct (mais susceptible de s'exercer dans un sens ou dans un autre) ou indirect (c'est-à-dire relevant d'une origine commune).

15 Les arguments en faveur de l'une ou l'autre de ces deux hypothèses reposent sur l'interprétation des textes historiques et religieux, sur la recherche des origines typologiques ou stylistiques des œuvres, sur l'étude de la technique et des matériaux utilisés.

1. Il est rare qu'un texte ancien (littéraire ou épigraphique) fasse nettement état de l'introduction d'une iconographie, d'un procédé technique byzantins en Arménie.
2. L'étude des antécédents typologiques de chacune des œuvres à comparer permet seule de savoir si le lien qui les unit est direct ou indirect. C'est là un élément essentiel de l'enquête archéologique trop souvent négligé. On considérera le lien comme indirect si l'on découvre tous les chaînons permettant de remonter à une origine commune, qu'elle soit romaine, impériale ou iranienne. Mais cette éventualité est rare et, cette continuité des ascendances restant habituellement difficile à mettre en évidence, l'hypothèse d'un lien direct pourrait être légitimement avancée.
3. Il restera à affirmer le sens de ce lien direct, c'est-à-dire prouver l'influence byzantine, conviction qui se fondera non seulement sur des arguments chronologiques, mais aussi religieux et historiques.

16 On attachera ainsi une grande importance à l'apparition en Arménie d'une caractéristique connue de longue date à Byzance (par exemple le chevet tripartite au VIIe

s., la gemination des fenêtres au XIe s.) surtout si elle est liée à la doctrine chalcédonienne ou au rite grec (par exemple les épisodes de la Passion du Christ).

17 Quant aux arguments tirés de l'histoire politique ou militaire, ils ne peuvent que renforcer une possibilité, lorsqu'ils objectivent des rapprochements politiques ou des migrations importantes. Dans le même ordre d'idées, enfin, il ne faut pas négliger le rôle important de la littérature qui créa, à certaines époques, une ambiance favorable aux influences culturelles byzantines en Arménie.

LES INFLUENCES BYZANTINES SUR L'ART ARMÉNIEN

18 Il paraît logique de les étudier dans le contexte historique. Or l'histoire de l'Arménie est scandée par les vicissitudes des rapports entre l'Orient et l'Occident. On est amené ainsi à considérer quatre périodes : la première qu'on appelle paléochrétienne ou mieux préarabe, née avec l'adoption du christianisme par l'Arménie comme religion d'État au début du IVe siècle, s'achève avec la tentative d'extermination de la noblesse arménienne par les califes au début du VIIIe. La seconde, dite des royaumes, voit se constituer, à la faveur du déclin arabe (IXe siècle), des principautés arméniennes qui deviendront bientôt royaumes avec l'assentiment intéressé de l'Empire byzantin, lequel n'hésitera pas à les intégrer de gré ou de force au XIe siècle, expansion sans lendemain puisque les Turcs allaient chasser définitivement les Grecs d'Anatolie orientale. La troisième, qui va de la fin du XIIe au XIVe siècle, est marquée par le morcellement politique et culturel de l'Arménie. Enfin, la quatrième (XVIe-XVIIIe siècle) qui, du fait de la disparition de l'Empire byzantin, ne nous retiendra guère.

1. Époque préarabe (Ve-VIIe siècle)

19 Quand, vers 300, l'Arménie a été convertie en masse au christianisme, elle se trouvait pour les deux tiers sous protectorat romain. C'est ce qui explique la prépondérance de l'empreinte hellénistique (encore sensible dans l'art romain impérial) sur l'art arménien naissant. Mais dès 428, la situation s'était inversée, car les Perses occupaient les trois quarts orientaux de l'Arménie. Il faut attendre la fin du VIe siècle (591) pour que les frontières reviennent à leur état antérieur. La domination byzantine sur l'Arménie s'acheva avec les conquêtes d'Héraclius et l'écrasement des armées perses (629). Elle fut de courte durée (une cinquantaine d'années), mais, en raison du prestige de l'empereur libérateur des Lieux Saints, ne fut pas sans incidence religieuse ou culturelle. Celui-ci réussit à imposer le chalcédonisme au haut clergé arménien (632), mais ne parvint pas à le faire admettre du peuple et des moines et, dès que les Byzantins se retirèrent du pays, le rite grec fut abandonné. Il est à noter que les premières razzias arabes (*ca* 640) puis le début du protectorat califal sur le pays (*ca* 654) n'eurent pas d'incidence notable sur l'activité religieuse et artistique des Arméniens. Ce n'est qu'au début du VIIIe siècle que la politique arabe d'extermination des princes chrétiens allait plonger le pays dans un silence culturel de près de deux siècles.

20 Durant la période « byzantine » de cette époque, on peut relever quelques cas où l'influence byzantine semble s'être exercée : le triple fenêtrage des absides, le style des sculptures de l'école de Gogarène, le décor de la façade ouest de l'église de Mren.

a. Le triple fenêtrage des absides

21 Les fenêtres absidales sont généralement uniques en Arménie, mais on observe parfois, surtout au VIIe siècle, certaines absides creusées de trois fenêtres. Cette disposition, que J. Strzygowski expliquait par le besoin d'éclairer l'abside, est attribuée par A. Eremyan à l'influence byzantine. On sait en effet qu'à partir du second quart du VIe siècle, l'usage s'était institué dans le monde chalcéconien d'ouvrir l'abside par trois fenêtres[13]. L'auteur en a fourni une preuve qui nous paraît décisive en se fondant sur les modifications apportées au chevet de l'église Sainte-Hrip'simē d'Ējmiacin. Elle a remarqué en effet la forme et l'aspect insolites de l'abside centrale et de son triple fenêtrage : l'abside dépasse de 20 cm le plan du chevet, les fenêtres latérales rasent maladroitement le fond des niches en dièdre et les arcs surmontant les trois fenêtres portent une simple moulure sans décor. On ne peut expliquer ces anomalies que par une reconstruction visant à allonger l'abside afin d'y creuser deux fenêtres latérales complémentaires. En somme, l'église qui ne comportait à sa fondation (618) qu'une seule fenêtre fut adaptée aux exigences chalcédoniennes sous Héraclius par la réfection du chevet (632) avant de revenir à une date indéterminée (*ca* 680 ?), à l'usage grégorien en murant les ouvertures inopportunes[14].

b. L'école de Gogarène

22 On a défini récemment une école, ou plus exactement plusieurs ateliers de sculpture de l'époque préarabe (VIe-VIIe siècle) actifs dans un assez vaste territoire à cheval sur la Géorgie et l'Arménie actuelles[15]. Il s'agit de linteaux ou de stèles isolées portant des décors inanimés ou figurés. Ces derniers semblent traduire une influence protobyzantine tant par leur iconographie que par leur style.

23 Sur la stèle d'Ojun, les scènes évangéliques (Nativité, Annonciation, Baptême) sont réduites à l'essentiel comme sur certains petits monuments protobyzantins (bagues, bracelets, encensoirs, etc.) trouvés à Constantinople, en Syrie, en Palestine et en Égypte[16]. Un disque de pierre qui centrait une grande croix a été découvert il y a peu à Dovei ; il est sculpté d'une Ascension conforme au type des ampoules de Monza[17].

24 La facture de ces bas-reliefs, quoique originale, rappelle, sous une forme caricaturale, le style protobyzantin dans les faces aux yeux globuleux, à la bouche minuscule, la chevelure en béret, l'absence de limites entre le bas du visage et le cou.

c. La façade occidentale de la cathédrale de Mren

25 La cathédrale de Mren a été fondée *ca* 630 sous l'autorité de Dawit' Saharuni, général en chef des années byzantines d'Héraclius, du prince Nersēh Kamsarakan et de l'évêque T'ēovp'ilos. Typologiquement, elle fait partie d'une petite série d'églises arméniennes contemporaines en croix inscrite à quatre appuis libres, plan qui est indiscutablement autochtone[18]. En revanche le décor figuré, sculpté sur la façade ouest, n'est pas sans évoquer les programmes peints ou mosaïques des absides protobyzantines avec le Christ triomphant entre Pierre et Paul et les archanges. Le style est lui aussi proche des modèles byzantins, en particulier la représentation jovienne du Christ, le costume impérial des anges, le drapé des vêtements[19].

26 D'une façon générale, on constatera que l'influence byzantine ne semble s'être exercée ni sur l'architecture arménienne, ni en sculpture sur le décor floral ou géométrique, mais seulement sur les thèmes animés. Cette remarque limite donc sensiblement l'importance et l'étendue du rôle de Byzance dans la genèse de l'art arménien.

2. Epoque des royaumes (IXe-XIe siècle)

27 Du début du VIIIe siècle à l'avant-dernière décennie du IXe, l'Arménie, sous une domination arabe de plus en plus contraignante, ne put réaliser qu'exceptionnellement des œuvres d'art importantes et fut coupée de toute relation avec le monde grec. Il faut noter que cette période correspond en gros à la crise iconoclaste qui bouleversa le développement de l'art byzantin de sorte que cette crise n'eut aucun retentissement en Arménie. Lorsque la décadence du califat permit le retour des princes arméniens et la constitution de principautés puis de royaumes arméniens, la renaissance artistique se fit lentement. En matière de typologie architecturale comme dans le choix des motifs de décoration sculptée, on puisa largement dans le fond archaïque. L'influence grecque ne se discerne pas aisément en raison de la complexité des rapports entre les royaumes arméniens et Byzance.

28 Sous les dehors d'une amicale protection, l'empereur ne visait en fait qu'à évincer ces monarques pour lutter plus efficacement contre les Arabes. Il entendait aussi amener les Arméniens au chalcédonisme. Cependant *ca* 920, une mission grecque venue appuyer l'autorité contestée du roi Ašot II fut très bien accueillie, mais deux décennies plus tard les communautés arméniennes résidant dans l'Empire furent sommées de se soumettre à la foi chalcédonienne. Les moines préférèrent l'exil et vinrent en Arménie fonder des couvents où ils apportèrent icônes et manuscrits, se faisant les vecteurs involontaires d'une nouvelle iconographie[20]. Les rois d'Ani, tout d'abord seulement réservés, affectèrent bientôt une sorte d'anti-hellénisme culturel, alors que les royaumes rivaux du Vaspurakan et de Siounie Orientale entretenaient avec Constantinople des rapports assez étroits mais qui, à la vérité, n'intéressaient que les princes et les dignitaires religieux de haut rang. Partout en effet l'influence grecque se heurtait aux limites imposées par l'aversion du petit clergé et du peuple pour les images. Ils y voyaient une idolâtrie caractéristique du chalcédonisme abhorré. C'est ainsi qu'un patriarche, Vahan Ier, fut déposé pour avoir placé des icônes dans la cathédrale d'Argina.

29 En somme l'influence grecque semble n'avoir marqué que l'élite arménienne et encore beaucoup plus dans « l'art des bibliothèques », peintures de manuscrits et littérature[21], que sur le plan des beaux-arts (architecture, sculpture ou peinture murale).

30 Il semble qu'il faille quand même attribuer à Byzance un certain nombre de nouveautés, comme les dédicaces d'églises à des saints grecs, comme, en architecture, le mode mixte de construction, en sculpture, la figuration des évangélistes dans les pendentifs de la coupole.

a. Dédicaces d'églises à des saints grecs

31 Si l'on compare les listes des saints dédicataires d'églises dans le monde byzantin et en Arménie, on note des différences significatives. Dans ce dernier pays, l'éventail est beaucoup moins ouvert. La mère de Dieu est la patronne des trois quarts des églises,

suivie de très loin par saint Georges, le saint Précurseur (saint Karapet), les saints Etienne et Serge, la Sainte Croix (ou Saint Signe). Le reste est négligeable.

32 Sans qu'on puisse parler d'ostracisme, certains saints, célèbres à Byzance, n'ont eu qu'un succès très limité en Arménie. Quand ils sont dédicataires d'une église arménienne, il y a lieu de soupçonner une influence byzantine. Tel est le cas évident de l'église Sainte-Sophie de Varagavank', fondée en 981 par la princesse Xušuš, épouse de Senek'erim-Yovhannes Arcruni dont on connaît les liens avec la cour de Constantinople[22]. Probablement aussi ceux de plusieurs églises conventuelles des confins occidentaux de l'Arménie Historique : couvent Saint-Nicolas de Bt'afič, Kaposivank' (saint Kallipos) en Haute-Arménie, Erewmanivank' (saint Eusthate), Saint-Jean-Chrysostome de Pizēn, en Petite-Arménie, sans compter les couvents d'Anne et de Joachim, de Corne et Damien, saints ignorés des dédicaces arméniennes.

b. En architecture

33 Deux procédés utilisés ponctuellement en Arménie à cette époque sont peut-être d'origine byzantine.

- *Le mode mixte de construction*, courant dans le monde byzantin, associe la pierre de taille pour les angles des murs et les éléments de soutien (piliers supportant la coupole), la brique pour monter les murs, voûter les nefs ou les bras, exécuter la coupole. Son usage en Arménie, dans le sud du Vaspurakan et au nord dans le Gugark' et l'Utik', régions où le chalcédonisme obtenait quelques succès, pourrait faire soupçonner qu'il est d'origine grecque. Cependant, le fait que ces régions ne possèdent pas de tuf, matériau préféré des architectes arméniens, laisse planer un doute.
- *Les fenêtres géminées*, fréquentes à Byzance à l'époque[23], ne se rencontrent que rarement en Arménie : au Vaspurakan, dans l'église Sainte-Sophie de Varagavank', signalée plus haut, et dans sa voisine, Saint-Jean ; en Ayrarat, dans l'église Saint-Jean d'Horomosivank', fondée en 1038 par le roi Yovhannes-Smbat, lequel avait légué son royaume à l'empereur Basile II. Pour chacun de ces deux monuments, la possibilité d'une influence byzantine est confortée par une ambiance politique favorable.

c. En sculpture

34 L'influence grecque peut être suggérée dans deux monuments arméniens :

35 - *A l'église des Saints-Apôtres de Kars*, fondée *ca* 930 par le roi Abas, on remarque deux décors figurés inhabituels. À l'intérieur, dans les niches diagonales du carré central sont encastrées des pierres demi-coniques sculptées respectivement d'une tête de bœuf, d'un aigle, ailes éployées, d'une tête humaine et d'une autre tête humaine. En dépit de cette dernière duplicité, il s'agit certainement de la figuration symbolique des évangélistes dont nous avons discuté ailleurs l'origine byzantine[24]. En tout cas ce thème a été repris dans quelques monuments contemporains : Gndevank' (936), Sanahin (*ca* 940), Kümbet kilise, Makaravank' (xe siècle), et plus tardifs : à Ganjasar (1216-1236), à Areni (1321), à Kaposivank' (1460).

36 Sur le tambour du même édifice, dans les écoinçons des douze arcatures, on voit des personnages debout, de facture artistique très grossière, qui figurent les Apôtres au moment de l'Ascension du Christ, lequel est symbolisé par la Croix fichée au sommet de la coiffe. La réalisation laisse planer un doute sur la compréhension du sujet par le

sculpteur, et pour cette raison, nous pensons qu'il a maladroitement copié un modèle emprunté aux peintures intérieures des coupoles byzantines[25].

37 *- Le décor du bèm de l'église de T'eleneac'vank'*

38 L'église nord de T'eleneac'vank', dont les ruines viennent d'être dégagées récemment, présente un bèm[26] tout à fait remarquable et, pour l'instant, unique dans l'art arménien. Il se compose de plusieurs panneaux ornés de bas-reliefs de structure géométrique et symétrique où dominent les cercles en quinconces, les rosettes, une grande rouelle « solaire », un grand paon de face, queue éployée, une étoile à six branches centrée par un oiseau de profil. Ce style très typé s'observe sur des dalles sculptées aux Xe et XIe siècles dans tout le monde byzantin (Grèce, Mont-Athos, Balkans, Kiev, Asie Mineure), mais aussi sur des mosaïques de sol et des céramiques de même époque. En revanche, on ne le rencontre pas en Arménie antérieurement à la conquête arabe. Ici donc, l'influence grecque semble réelle, mais il est plus difficile de préciser quand elle a pu avoir lieu. On ne possède aucun renseignement sur l'église qu'on sait seulement être antérieure au žamatun, lequel est daté de 1167. Le fait qu'elle se trouve dans le canton de Nig, qui appartenait à la famille des Pahlawuni est peut-être plus éclairant, car un de ses plus fameux dynastes, Grigor Magistros, grand fondateur d'églises (Bjni, Keč'aris), était connu comme très imbu de culture grecque[27]. On pourrait donc dater le monument de la première moitié du XIe siècle.

d. En peinture de manuscrits

39 L'art de la miniature n'a commencé à se développer vraiment qu'à cette époque. En dehors de l'enluminure dite « populaire » qui puise à de multiples sources, grecques certainement mais surtout orientales, les manuscrits dits « savants » sont essentiellement d'origine byzantine. Ces derniers peuvent se répartir en deux groupes : les uns trouvent leur inspiration dans une iconographie protobyzantine, comme l'évangile de la reine Mlke (*ca* 862) ou celui de Noravank' de Bien (969) ; les autres subissent l'influence de l'art byzantin contemporain (renaissance macédonienne), comme l'évangile du roi Gagik de Kars (*ca* 1050) ou celui de Mulna (*ca* 1060). Il est même arrivé que des artistes grecs participent à l'illustration d'évangiles, comme celui dit de Trébizonde (milieu du XIe siècle).

3. Époque des féodalités (XIIe-XVe siècle)

40 À cette époque, l'Arménie perd le contact direct avec le monde byzantin. Par les vicissitudes de l'histoire, elle va du reste se trouver coupée en trois parties. L'Arménie du Nord-Est sera libérée du joug turc par les Géorgiens dès la fin du XIIe siècle et la domination mongole qui interviendra au milieu du siècle suivant n'empêchera pas la culture arménienne de se développer. L'Arménie du Sud-Ouest restée aux mains de dynastes kurdes ou turcs ne connaîtra d'activité artisitique que dans les domaines restreints des xač'k'ars et des peintures de manuscrits. Le royaume de Cilicie au contraire conservait avec Constantinople des rapports, d'ailleurs souvent orageux et tempérés par des influences cosmopolites. Peu de monuments construits ont été conservés, en dehors des forteresses. L'art a été essentiellement celui de la peinture de manuscrits où des influences plus variées que réellement importantes se font jour.

41 D'une façon générale, l'influence de Byzance semble s'être exercée surtout dans la miniature en raison de la facilité avec laquelle les manuscrits pouvaient circuler. On peut penser que cette influence n'a fait que prolonger celle qui avait marqué l'époque précédente comme en témoigne le caractère archaïsant de l'iconographie surtout au Vaspurakan. Toutefois certaines peintures de l'école de Cilicie présentent plus d'un trait les apparentant à l'art des Paléologues.

42 On peut, dans une certaine mesure, percevoir l'écho de certaines formes de l'art byzantin tardif par l'intermédiaire de la Géorgie. Il en est ainsi de l'art des clochers. L'usage de la cloche et par conséquent du clocher a été importé d'Occident à Constantinople au IXe siècle. De là, il est passé en Géorgie mais n'a atteint l'Arménie du Nord qu'au XIIIe siècle et celle du Sud au XVIIe. Dans les clochers arméniens, il est difficile de déterminer la part qui revient à Byzance ou à la Géorgie, d'autant que les édifices présentent souvent des ornementations d'origine musulmane.

43 En ce qui concerne la typologie architecturale des églises, nous ne connaissons pas de cas évident d'influence byzantine, même par le truchement de l'art géorgien. Les deux seuls plans qui méritent discussion sont celui de la croix inscrite à deux appuis libres et celui de la croix inscrite à quatre appuis libres sans tambour. Le premier, qui fut considéré comme d'origine arménienne[28], est en fait surtout répandu en Grèce et en Géorgie à partir du XIe siècle. Or on n'en connaît en Arménie que deux cas indiscutables de l'époque des féodalités, à Areni (1321) et à Kaposivank' (1464), et la plupart sont du XVIIe siècle. Une influence byzantino-géorgienne n'est donc pas exclue. Le second, dont la couverture se fait par des calottes sur le compartiment central et les quatre compartiments diagonaux. La rencontre avec les églises byzantines à quatre appuis libres dites croix inscrites complexes (G. Millet) nous paraît fortuite et il est beaucoup plus vraisemblable que ce type s'est inspiré de l'architecture des žamatuns, sorte de narthex annexés aux églises arméniennes au bas moyen âge, et que pour cette raison nous avons appelé église-žamatun[29].

4. L'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)

44 Il peut sembler paradoxal de parler d'influence byzantine à une époque où l'Empire avait cessé d'exister. Mais on sait que l'art post-byzantin est resté vivace dans le monde hellénique, slave, caucasien, anatolien, bref partout où des communautés chrétiennes se réclamaient du patriarche de Constantinople. L'Arménie, dont les principaux foyers culturels se trouvaient au contact de ces communautés (Constantinople, Tiflis, Césarée de Cappadoce, Trébizonde, etc.), fut plus ou moins influencée par elles. Deux exemples illustrent notre propos : dans l'église principale de Kaymakli près de Trébizonde, le décor peint daté de 1593 s'inspire du décor de la Sainte-Sophie de Trébizonde. L'église Saint-Jean du couvent d'Aprank' (1854), près de Tercan, est un édifice en croix inscrite à quatre colonnes libres, à tambour bas et coiffe de la coupole aplatie, tout à fait conforme au plan des églises grecques jusqu'aux temps modernes.

CONCLUSIONS

45 Nous venons de donner de nombreux exemples de l'influence byzantine sur l'art arménien, certains démonstratifs, d'autres qui le sont moins. Cette multiplicité ne doit

pas faire illusion. Tout compte fait, si l'on excepte l'influence grecque sur l'art arménien de la miniature qui est indiscutable et quasi constante, le rôle de Byzance nous paraît bien mince. Même aux époques où le poids politique de Constantinople sur l'Arménie semblait devoir entraîner un corollaire culturel, son influence n'a été que ponctuelle.

NOTES

1. M. THIERRY, La décoration sculptée de la cathédrale des Saints-Apôtres de Kars, *The Second International Symposium on Armenian Art*, Erévan 1981, t. 4, p. 354-363 ; ID., Les influences byzantines sur l'art arménien, *XVI. Internationaler Byzantinistenkongress. Akten*, II/ 5 (=*JÖB*, 32/5), p. 237-242.

2. J. MOURIER, *L'art religieux au Caucase*, Paris 1887, p. 4, 23.

3. A. CHOISY, *Histoire de l'Architecture*, Paris 1929, t. 2, p. 58-61.

4. J. STRZYGOWSKI, *Kleinasien. Ein Neuland der Kunstgeschichte*, Leipzig 1903 ; ID., *Die Baukunst der Armenier und Europa*, Wien 1918.

5. STRZYGOWSKI, *Kleinasien* (cité note précédente), p. 193. Cette opinion, qui n'a aucun fondement littéraire ou épigraphique, est d'autant plus surprenante que 1°) la typologie de la Néa n'est pas connue, à peine soupçonnée, comme une église à 5 coupoles dans la description de Photius ; 2°) la seule église arménienne sûrement dotée de 5 coupoles est celle des Saints-Apôtres d'Ani, postérieure d'un siècle à la Néa, et que les 5 coupoles de l'église d'Awan (*ca* 600) ne constituent qu'une hypothèse. Du reste l'assertion s'annule d'elle-même puisque C. Mango a récemment prouvé que la description de Photius ne concernait pas la Néa mais l'église de la Vierge de Pharos.

6. R. KRAUTHEIMER, *Early Christian and Byzantine Architecture*, Harmondsworth 1965, p. 230-235; A. GRABAR, *Martyrium. Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, Paris 1946, t. 1, p. 31-33, 392.

7. Cf. W. FERNANDEZ DE LA VEGA, Méthodes de classification automatique en archéologie, dans : M. BORILLO, *Archéologie et calcul*, Paris 1978, p. 146-165.

8. L'utilisation du scanner sera peut-être susceptible de pallier cet inconvénient.

9. Loi des grands nombres et théorème de Bayes.

10. Cf. le problème des deux urnes de Ward Edwards qui s'énonce ainsi : on dispose de deux urnes dont l'une est emplie de 700 boules rouges et de 300 boules blanches, l'autre de 700 boules blanches et de 300 boules rouges. On propose deux paris sur le contenu majoritaire de l'une d'entre elles, l'un initial, l'autre après avoir prélevé 12 boules. D'abord, les chances étant égales, les personnes interrogées acceptent un pari à parts égales (par exemple de 10 contre 10). Après le tirage des douze boules, l'équilibre des espérances paraît plus ou moins modifié. Supposons qu'on ait tiré 8 boules rouges et 4 blanches. La plupart des personnes interrogées proposent entre 15 et 20 contre 10, estimant donc intuitivement que les chances d'avoir affaire à l'urne à boules blanches sont encore supérieures à 33,3 %, alors que le calcul montre qu'elles ne sont que de 3,3 % (A. JACQUARD, *Les probabilités*, Paris 1980, p. 48-51).

11. Cf. le problème des partages de Pascal, *ibid.*, p. 5-11.

12. Ainsi s'expliquent les similitudes constatées entre les œuvres d'art des enfants et des sociétés primitives (R. Huygues).

13. Ch. DELVOYE, Études d'architecture paléo-chrétienne et byzantine, *Byz.* 32, 1961, p. 302-307.

14. A. EREMYAN, Sur certaines modifications subies par les monuments arméniens au VIIe siècle, *RE Ar m.* N. S. 8, p. 251-266.

15. N. THIERRY, Essai de définition d'un atelier de sculpture du haut Moyen-Age en Gogarène, *REGC* 1, 1985, p. 186.

16. STRZYGOWSKI, *Kleinasien*, cité *supra* n. 4, p. 330-333.

17. M. THIERRY, P. DONABÉDIAN, *Les Arts Arméniens*, Paris 1987, fig. 41. Cf. A. GRABAR, *Ampoules de Terre Sainte (Monza-Bobbio)*, Paris 1958, pl. III, XIX.

18. M. et N. THIERRY, La cathédrale de Mrèn et sa décoration, *Cah. Arch.* 21, 1971, p. 52-53.

19. *Ibid.*, p. 64-67.

20. Cette émigration est aujourd'hui contestée bien qu'elle soit attestée par des chroniqueurs quasi contemporains comme Asolik de Tarōn.

21. Nous avons écarté délibérément les problèmes relatifs à l'influence byzantine sur la littérature arménienne.

22. M. THIERRY, Monastères arméniens du Vaspurakan. III, *REArm.* N. S. 6, 1969, p. 145-147.

23. Par exemple Saint-Théodore d'Athènes daté de 1060-1070 (KRAUTHEIMER, *Early Christian and Byzantine Architecture*, cité *supra* n. 6, p. 158a).

24. M. THIERRY, *La cathédrale des Saints-Apôtres de Kars*, Louvain-Paris 1978, p. 50-53.

25. *Ibid.*, p. 46-50.

26. THIERRY, DONABÉDIAN, *Arts Arméniens* (cité *supra* n. 17), fig. 108.

27. L. AC'EREAN, *Grigor Pahlavuni Maģistros (985-1058). Keank'n u Gorcunēut'iwnĕ* [Grigor Pahlavuni Magistros. Vie et œuvre], Los Angeles 1987, *passim.*

28. G. MILLET, *L'école grecque dans l'architecture byzantine*, Paris 1916, p. 55-60.

29. THIERRY, DONABÉDIAN, *Arts Arméniens*, p. 308.

Du développement comparé des peintures murales dans les royaumes arméniens[1]

Nicole Thierry

1 Du IX[e] au XI[e] siècle naissent et meurent des royaumes arméniens. En premier lieu le royaume d'Ani (884-1045) dont sont issus par division d'héritages les royaumes bagratides de Kars (961-1064) et du Tašir ou Lori (982-1100). En second lieu les royaumes nés de principautés ayant acquis leur indépendance : principauté du Vaspurakan (762-908) devenue royaume (908-1021, transféré à Sebaste, 1021-1080) ; principauté de Siounie orientale (821-970) devenue royaume (970-1166), la principauté occidentale (821-920) ayant été absorbée par le royaume d'Ani (carte, fig. I)[1].

2 L'émiettement féodal était le signe des particularismes arméniens, dont l'un des plus notables était la politique des images. Sur ce point, l'archéologie apporte de précieux renseignements.

3 En effet, l'épanouissement des royaumes arméniens est marqué par l'importance des campagnes monumentales. L'étude de l'abondant matériel qui a été conservé nous permet de juger de la répartition géographique et du nombre relatif des décorations peintes.

4 En premier lieu, on peut noter que les églises ornées de peintures ne sont dues qu'à de riches commanditaires, surtout des évêques ou des princes. Ce fait différencie les terres arméniennes des byzantines où les fondations populaires comportent également des peintures, ce qu'on peut constater en Cappadoce où les églises sont encore en grand nombre en raison de leur caractère rupestre.

***

5 Dans le royaume d'Ani, cœur de l'identité politique arménienne, aucune des nombreuses églises n'a été peinte à cette période. Les plus célèbres monuments, Saint-Jean de Biwrakan fondé par Jean Catholicos (c. 900), la cathédrale de Kars (c. 930-940), Oǫuzlu (c. 890, restaurée en 1001), la cathédrale d'Argina (fig. 2), fondée par le patriarche Xac'ik I[er]

et construite par l'architecte Trdat (973-990), Saint-Grégoire de Gagik à Ani (c. 1000), la cathédrale de Marmašen (988-1029), l'église de Bjni construite par Grégoire Magistros II (en 1031), etc., tous ces édifices furent conçus sans peinture murale[2].

6 À Ani, les peintures murales qui nous sont parvenues datent de l'époque géorgienne. La cathédrale, construite en 980 et restaurée fin XIIe-début XIIIe, n'a été peinte qu'en un second temps. Les décors du Saint-Sauveur, octogone construit entre 1030 et 1036, datent probablement de 1291. Enfin, l'église de Tigran Honenc' (1215) a été conçue dans un court laps de temps, architecture, peinture et mobilier litugique[3].

7 Dans le royaume du Tašir, on constate la même démarche, les églises sont vierges de décors peints, aussi bien Saint-Grégoire d'Halarcin, que la Mère-de-Dieu (940) et le Saint-Sauveur (966) à Sanahin. Quant aux peintures de la Saint-Croix d'Halpat, édifiée entre 967, ou 976, et 991, elles datent du XIIIe siècle[4].

***

8 En Arménie du Sud, au Vaspurakan, s'était instaurée une tradition différente, encore attestée par quelques monuments dont la célèbre église palatine du roi Gagik, la Sainte-Croix d'Alt'amar (915-921). Ses peintures concourent avec les sculptures extérieures à faire de ce monument une œuvre de prestige qui pouvait se comparer aux créations des califes de Bagdad. Le roi s'était entouré d'artistes « venus de toutes les contrées » et le style des décors s'apparente à ceux de la Mésopotamie arabe. Le répertoire des formes anatomiques, des visages (fig. 3), des drapés et des ornements, est, en effet, dans la tradition des peintures omeyyades et de celles du palais abbasside de Samarra (838-883). Le programme oppose le récit du péché originel (histoire d'Adam et Eve) et celui du rachat (vie et passion du Christ). Grâce au chroniqueur et panégyriste Thomas Ardzrouni, nous sommes bien renseignés sur la part que Gagik prit à la conception des monuments et à leur décoration[5]. Dans l'esprit du roi comme de ses contemporains du Vaspurakan, les images étaient destinées à la fois à « plaire aux penseurs » et à « amuser le regard »[6].

9 Les rois du Vaspurakan maintinrent la tradition des peintures d'églises jusqu'au XIe siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où ils échangèrent leurs terres contre d'autres dans l'empire byzantin.

10 Ainsi, Grégoire de Narek a mentionné les peintures, essentiellement des scènes hagiographiques, de l'église d'Aparank, dont il ne reste aujourd'hui que l'enduit. Le théologien arménien a décrit les circonstances de la construction et la cérémonie de consécration de l'église en 983. Elle était l'église reliquaire d'une croix-stavrothèque donnée par les deux jeunes empereurs Basile et Constantin. Elle a été édifiée et décorée grâce à des subsides rapportés de Constantinople. Le récit rend compte de l'accueil enthousiaste fait aux reliques de la Passion, la plus importante étant le fragment de la Vraie Croix ; le roi du Vaspurakan Ašot-Sahak et ses frères Gurgen-Xac'ik et Senek'erim-Yovhannes ayant assisté à la cérémonie[7]. L'existence d'un programme de peintures à figures sur les murs de l'église, indique évidemment une influence byzantine que le contexte historique confirme. Rappelons que Grégoire de Narek comme son père Xosrov le Grand étaient très hellénisés et qu'ils se virent reprocher un chalcédonisme cependant non assuré[8].

11 C'est à un peintre itinérant relevant de la même tradition orientale que les peintures d'Ah'amar qu'on peut attribuer une Crucifixion représentée dans l'église monastique

géorgienne de Sabereebi n° 7, aux confins de la Géorgie et de l'Azerbeidjan[9]. Cette église en croix libre et coupole sur trompes peut être attribuée à la fin du IX[e] siècle ou au début du X[e]. Dans l'abside, la vision du Christ en gloire est de type géorgien, comme le texte de Jean, 1,1 : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu. » Par contre, dans le bras nord, la composition centrée par la crucifixion s'accompagne d'inscriptions arméniennes. A la voûte, on voit à droite le temple dont le rideau se déchire (Matthieu 27,51, Év. de Pierre, 20) et à gauche les filles de Jérusalem accompagnées du texte explicatif « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi (mais) pleurez sur vous-mêmes » (Luc 23,26 et Actes de Pilate). Au-dessus, les deux bustes de la lune et du soleil reproduisaient des personnifications byzantines antiquisantes ; leurs noms étaient également donnés en grec : CIAINE et ΙΛΙΟΝ (sic). La crucifixion présente quelques originalités ajoutées à l'image grecque traditionnelle au X[e] siècle : le buste d'Adam entre la Vierge et saint Jean, la présence de l'Église couronnée recueillant le sang du Christ, les acolytes ficelant les deux larrons[10]. Le long colobium du crucifié, la morphologie des deux larrons[11], les coloris où domine le camaïeu bleu, relèvent de la tradition picturale en usage au Vaspurakan et nous font penser que l'œuvre est d'un Arménien vivant dans le monde musulman de la fin du IX[e] siècle ou du début du X[e][12].

12 Ces peintures de l'église n° 7 de Sabereebi témoignent du caractère cosmopolite des milieux monastiques chalcédoniens, car il est évident, ici, que le peintre arménien était converti au chalcédonisme.

13 Enfin, au début du XI[e] siècle, les derniers souverains du Vaspurakan firent peindre la petite église de Kaputkol où l'on voyait des scènes christologiques et deux portraits princiers dont celui de Dawit' Ardzrouni[13].

14 Peu après, en 1021, les Ardzrounis quittaient leurs terres qu'ils cédaient aux Byzantins ; ils allèrent s'installer à l'ouest, dans la région de Sebaste (Sivas) et en Gabadonie[14].

***

15 Au nord-est du Vaspurakan, sur les frontières de l'Azerbeidjan, la Siounie orientale était, elle aussi, loin d'Ani, de son roi et de son patriarche. Aussi, alors même qu'elle n'était que principauté, manifesta-t-elle son indépendance. L'histoire du royaume nous est connue par le chroniqueur Etienne Orbelian, lui-même évêque du grand monastère de Tat'ew[15]. Un courant favorable aux images est attesté au début du X[e] siècle par l'existence de deux décors peints. Celui de Gndevank', consacré en 936, était dû à un Arménien, Ēlišē ; il ne reste que les pieds du Christ en gloire, dans l'abside[16]. Celui de l'église Saints-Pierre-et-Paul de Tat'ew, consacré en 930, est un ensemble particulièrement remarquable dont sont conservés d'importants fragments[17].

16 Les peintures de la cathédrale de Tat'ew sont très évocatrices de la liberté que s'était octroyée l'évêque Jacques et de l'originalité de sa démarche. En effet, Etienne Orbélian nous apprend que « Hacob fit venir de loin des peintres de nation franque qu'il chargea avec d'énormes dépenses de décorer les voûtes du temple. » Suit une description, suffisamment précise pour qu'on reconnaisse les fragments conservés dans l'abside, un programme à quatre registres, et ceux d'un Jugement dernier, sur le mur ouest. Si l'évêque Jacques intervint dans l'élaboration du programme de sanctuaire qui se rattache à l'iconographie en usage en Cappadoce et en Géorgie au X[e] siècle, il avait laissé l'initiative aux peintres occidentaux pour le Jugement dernier. En effet, la composition de ce dernier

est caractéristique de la tradition carolingienne prolongée jusqu'aux Ottoniens, avec le Christ-juge trônant au-dessus de deux grands anges qui déploient des rouleaux, alors que tout le champ inférieur était consacré à la foule des morts qui sortent de leurs tombeaux. Nombre de poncifs stylistiques, gestes, drapés, construction cubiste des visages, schématisation des ombres (fig. 4), etc., trouvent leurs équivalents dans les répertoires des peintres occidentaux de la tradition post-carolingienne des écoles palatines de Lothaire et de Charles le Chauve, ainsi que des écoles provinciales de Franconie, de Reichenau, des régions alpines et d'Italie du Nord[18].

17 La commande tout à fait exceptionnelle de l'évêque Jacques est expliquée par son indépendance d'esprit de grand seigneur très cultivé, avide de prestige, et par l'étendue de ses relations hors de la Siounie, ce qui était d'ailleurs dans la tradition de l'évêché de Tat'ew[19].

18 Outre les peintures de Tat'ew, de Gndevank', et ceux aujourd'hui disparus d'Orotnavank', on connaît les bas-reliefs d'une chapelle construite au milieu du XIe siècle dans le monastère de Noravank' de Bien, qui était alors la résidence d'été de l'évêque Jean. Ces sculptures comprennent deux figures du Christ, trônant, et debout entre deux anges, ainsi que des scènes isolées comme l'Annonciation, le Christ et la Samaritaine, les Saintes femmes au tombeau[20].

19 Par l'existence de ces décors figurés, la Siounie se différencie donc du royaume d'Ani. Cependant, le caractère isolé de chacune des œuvres nous fait penser que la tradition iconographique y était moins établie qu'au Vaspukaran où les rois Ardzrouni l'avaient maintenue jusqu'à la fin de leur présence.

***

20 Ces données archéologiques confirment ce qu'on sait de la religiosité et de la politique des icônes dans les royaumes arméniens, du IXe au XIe siècle.

21 Dans le royaume bagratide d'Ani, comme à Kars et dans le Tašir-Lori qui vivaient sous sa domination culturelle, la peinture murale était exclue par une Église puissante, afin d'éviter que les fidèles, séduits, n'adoptent le chalcédonisme assimilé au culte des images.

22 L'histoire comparée des catholicos Vahan et Xac'ik Ier est exemplaire. En 969 on déposa le premier, Vahan, auquel on reprochait d'avoir fait venir de Géorgie des icônes grecques et d'avoir voulu s'unir aux Géorgiens (?). On note qu'il était originaire de Siounie et qu'il se réfugia au Vaspurakan où le roi Abusahl-Hamazasp défendit sa légitimité[21]. Son successeur, Xac'ik Ier (972-992), édifia trois églises et une grande cathédrale dans sa résidence d'Argina (fig. 2) ; Asolik de Tarōn précise « qu'il les para d'étoffes éclatantes, tissées de fil d'or et d'argent, et de toute la splendeur des lampes éclatantes[22] ». Il prouvait ainsi son refus des peintures murales en usage chez les Grecs et les Géorgiens.

23 D'ailleurs, pour le milieu du Xe siècle, la politique des images pratiquée dans le royaume d'Ani est définie par un long texte de controverse que Xac'ik envoya au métropolite de Sébaste. Elle apparaît comme secondaire à la question christologique bien que liée à elle dans la même hostilité à la doctrine chalcédonienne. Par de longues démonstrations et de nombreux emprunts aux textes évangéliques et des Pères de l'Église, le catholicos assure que la vraie foi est celle qui voit dans le Christ une seule nature et une seule volonté. Après ce développement, Xac'ik reproche à son interlocuteur, c'est-à-dire à l'ensemble des Grecs, de rendre « étrangère au Verbe la chair du Seigneur » en le représentant en

image ; et de rendre « l'hommage dû à Dieu à l'image sculptée et peinte sur certaines matières, en si grand nombre et avec une telle dévotion[23] ». Ainsi, le catholicos en arrivait à l'argumentation des Iconoclastes qui justifiaient leur hostilité aux représentations christologiques, d'une part en raison de l'impossibilité qu'il y a à figurer Dieu et, d'autre part, en raison du caractère idolâtre de la dévotion rendue aux images faites de main d'homme[24].

24 Cette attitude de l'Église d'Ani dans les années 972-992 témoigne d'un radicalisme antichalcédonien qu'elle n'a pas toujours connu. Il semble d'ailleurs que l'accord n'était pas fait sur la position à adopter envers le Concile de Chalcédoine (451) que caractérisait son dogme des deux natures du Christ, parfaites, inséparables mais inconfusibles[25]. Ainsi, au Concile de Širakawan (862), deux canons sont contradictoires et renvoient dos à dos les extrémistes : le 7 e canon, « Anathématise ceux qui nient que le Verbe est dieu parfait et homme parfait, composé de deux natures en une seule personne », et le 13e, « Condamne ceux qui, en considérant comme non orthodoxe le concile de Chalcédoine, ne le réprouvent pas, ceci pour des motifs purement humains »[26]. On a vu que cent ans plus tard, Xac'ik s'était placé dans la première condition ; confessant un Christ d'une seule nature, il s'appuyait sur les Conciles de Nicée, de Constantinople et d'Éphèse, et ignorait superbement celui de Chalcédoine[27].

25 Il est vrai qu'entre temps, la politique impérialiste de Byzance avait faussé la situation. Au début du Xe siècle, les princes Ardzrouni étaient devenus les alliés privilégiés des Grecs, alors même que le Vaspurakan, c. 908, venait d'être érigé en royaume sous l'égide musulmane, divisant ainsi l'Arménie en deux puissances rivales[28]. En 968, les Byzantins avaient annexé le Taron et s'étaient donc implantés en Arménie du Sud[29]. Du temps même de Xac'ik Ier datent les déportations de population arménienne en Bulgarie et les persécutions de l'évêque de Sébaste envers les Arméniens de son diocèse[30].

26 Au monde bagratide de l'Arménie du Nord s'opposait celui des Ardzrounis, du Vaspurakan, c'est-à-dire celui d'un royaume méridional particulièrement tributaire des Arabes voisins, et des Byzantins, alors en pleine guerre de renconquête et qui devaient s'y installer bientôt (1021). Là se développa une culture de haut niveau fortement liée aux deux grandes civilisations voisines, et c'est à l'influence chalcédonienne qu'on peut attribuer l'usage de la peinture murale dans les églises de fondation royale ou aristocratique. La culture grecque y était familière à l'élite, et, comme nous l'avons vu, c'est au Vaspurakan que Vahan, chassé de son siège d'Ani, vint se réfugier[31].

27 Quant à la Siounie orientale, aux confins de l'Albanie, elle défendait son autonomie aussi bien politiquement que religieusement. L'indépendance de ses évêques par rapport au catholicos d'Arménie était traditionnelle ; jadis ils s'étaient fait nommer par le catholicos d'Albanie (de 590 à 607), plus tard certains d'entre eux entretinrent des relations directes avec Contantinople et Rome. L'histoire de ces véritables « princes-évêques » de Siounie orientale est connue par l'un des plus représentatifs, Etienne Orbélian[32]. La politique éclectique qu'ils pratiquèrent aux Xe et XIe siècles en matière de décoration d'église est caractéristique de leur culture.

***

28 En conlusion, dans les royaumes bagratides la politique d'hostilité aux images était autant l'expression de la volonté de puissance des Rois des rois que celle de l'identité arménienne. Le rejet de l'influence chalcédonienne était fonction de l'hostilité à l'Empire

byzantin et à la primauté de l'Église de Constantinople. Cette position qui mêlait le politique et le religieux est fort ancienne ; on sait que le célèbre *Traité contre les Iconoclastes* ou *Apologie des Images* est attribué à un hellénophile, Vrt'anēs K'ertol (premières années du VIIe siècle)[33]. De façon cyclique au cours des siècles, on voit les Arméniens se différencier des Grecs « idolâtres ». Au Xe siècle, leur *grégorianisme* soutenait leur résistance aux ambitions territoriales des Byzantins.

29 Pour les États arméniens du Sud et de l'Est qui tenaient à garder leur indépendance vis-à-vis du roi d'Ani, l'attitude était plus nuancée.

30 Aujourd'hui, à considérer l'ensemble des décors muraux qui nous sont parvenus, on est frappé par leur petit nombre en regard de celui des monuments conservés. On remarque également leur caractère varié, composite et circonstancié. Leur localisation au Vaspurakan et en Siounie orientale marque leur dépendance envers le milieu politico-culturel et témoigne du caractère « éclaté » de la société arménienne à l'époque des royaumes. Il est vrai que sur les frontières orientales prospéraient également les royaumes géorgiens et l'Anatolie byzantine. Les églises des Bagratides géorgiens, curopalates de Taoclardjétie, étaient couvertes de décors, et l'essor de la peinture grecque est attesté par les nombreuses églises conservées en Cappadoce. Le Xe siècle et le début du XIe siècle correspondent en effet à une période d'apogée pour l'Asie mineure byzantine et pour la Transcaucasie. Dans ces zones partagées depuis toujours entre deux grandes cultures, rien d'étonnant à ce qu'elles s'y soient diversifiées en fonction des conditions particulières.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie :

BROSSET 1864 : M.-F. BROSSET, *Histoire de la Siounie par Etienne Orbélian*, traduction, Saint-Pétersbourg 1864.

BROSSET 1866 : M.-F. BROSSET, *Histoire de la Siounie par S. Orbélian*, Saint-Pétersbourg 1866.

BROSSET 1874 : M.-F. BROSSET, Histoire des Ardzrouni par Thomas Ardzrouni, *Collection d'historiens arméniens*, Saint-Pétersbourg 1864

CUNEO 1988 : *Architettura armena*, Rome 1988.
DAA 12 : Ani, *Documenti di Architettura Armena* 12, Milan 1984

DER NERSESSIAN 1945 : *S.* DER NERSESSIAN, Une apologie des images du VIIe siècle, *Byz.* 17, 1944-45, p. 58-87 (= *Études byzantines et arméniennes*, Louvain 1973, p. 379-404). DER NERSESSIAN 1965: S. DER NERSESSIAN, *Aght'amar Church of the Holy Cross*, Cambridge 1965.

DER NERSESSIAN 1976: S. DER NERSESSIAN, *L'art arménien*, Paris 1976. GOLDSCHMIDT-WEITZMANN 1934: A. GOLDSCHMIDT, K. WEITZMANN, *Die byzantinische Elfenbeinskulpturen des X.-XIII. Jahrhunderts,* Berlin 1934.

GROUSSET 1947 : R. GROUSSET, *Histoire de l'Arménie des origines à 1071,* Paris 1947.

KECHICHIAN 1961 : I. KECHICHIAN, *Le livre de prières de Grégoire de Narek*, Paris 1961.

MACLER 1917 : F. MACLER, *Histoire universelle par Etienne Asolik de Taran*, Paris 1917.

OSTROGORSKY 1956 : G. OSTROGORSKY, *Histoire de l'État byzantin*, Paris 1956.

RAMBAUD 1870 : A. RAMBAUD, *L'Empire grec au Xe siècle. Constantin Porphyrogénète*, Paris 1870, rééd. s. d. New York (Burt Franklin series 42).

THIERRY 1968 : M. THIERRY, Monastères arméniens du Vaspurakan, II, *REArm.* N. S. 5, 1968, p. 65-90.

THIERRY 1978 : M. THIERRY, *La cathédrale des Saints-Apôtres de Kars (930-943)*, Louvain-Paris 1978.

THIERRY 1978-79 : M. THIERRY, L'Église Surb-Yovhannes de Biwrakan, *REArm.* N. S. 13, 1978-79, p. 203-233.

THIERRY 1983 : M. THIERRY, A propos de quelques monuments chrétiens du vilayet de Kars (III), *REArm.* N. S. 17, 1983, p. 329-394.

THIERRY 1989 : J.-M. THIERRY : *Monuments arméniens du Vaspurakan*, Paris 1989.

THIERRY N. 1974 : N. THIERRY, À propos des peintures d'Ayvah köy en Cappadoce. Les programmes absidaux à trois registres avec Déisis, en Cappadoce et en Géorgie, *Zograf* 5, 1974, p. 5-22.

THIERRY N. 1978 : N. THIERRY, Survivance d'une iconographie palestinienne de la Pentecôte au Vaspourakan, *Atti del Primo Simposio Internazionale di Arte Armena, Bergamo 1975*, Venise 1978, p. 709-716.

THIERRY N. 1981 : N. THIERRY, Les peintures de l'Église de la Sainte-Croix d'Aghtamar (915-921), dans *The Second International Symposium on Armenian Art, Erevan 1978*, Erevan 1981, t. Ill, p. 182-190.

THIERRY N. 1983 : N. THIERRY, Le cycle de la création et de la faute d'Adam à Alt'amar, *REArm.* N . S. 17, 1983, p. 289-329.

THIERRY N. 1988 : N. THIERRY, Le cycle de la Passion et de la Résurrection à Alt'amar, dans *The Fourth International Symposium on Armenian Art, Erevan 1985*, à paraître (résumé dans *Theses of Reports*, Erévan 1985, p. 359-360).

THIERRY, N. et M. 1965 : N. et M. THIERRY, Notes sur des monuments arméniens en Turquie, *REArm.* N. S. 2, 1965, p. 165-184.

THIERRY, N. et M. 1968 : N. et M. THIERRY, Peintures murales de caractère occidental en Arménie : Église Saint-Pierre et Saint-Paul de Tatev (début du Xe siècle). Rapport préliminaire, *Byz.* 38, 1968, p. 180-242.

THIERRY-DONABÉDIAN 1987 : M. THIERRY, P. DONABÉDIAN, *Les arts arméniens*, Paris 1987.

TOURNEBIZE 1910 : F. TOURNEBIZE, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, Paris 1910. WEITZMANN 1976: K. WEITZMANN, *The Monastery of saint Catherine at Mount Sinai. The Icons*, 1, Princeton 1976.

ANNEXES

Fig. 1. Carte des Royaumes arméniens

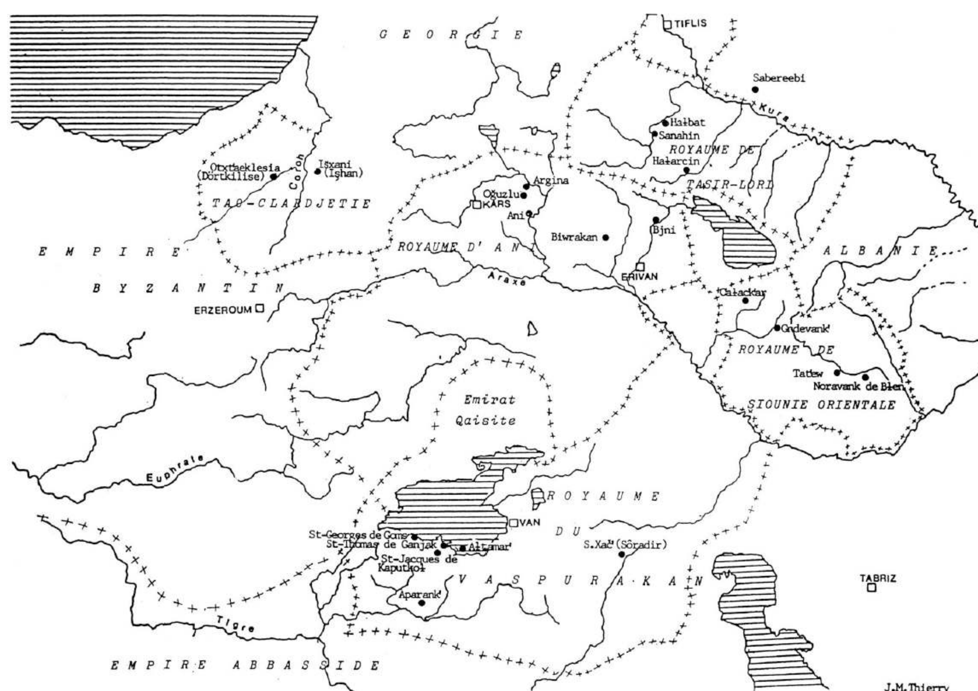


Fig. 2. Argina. Mur nord de la cathédrale de Xac'ik Ier (détruit par le tremblement de terre de 1966)



Fig. 3. Alt’amar (915-921). Détail de la Résurrection de Lazare.



Fig. 4. Tat’ew (consacrée en 930). Visage d’un des deux anges du Jugement dernier



NOTES

1. GROUSSET 1947, p. 394-584.

2. THIERRY 1978-79 ; THIERRY 1978 ; THIERRY 1983, p. 329-343 ; THIERRY, N. et M., 1965, p. 173-174 ; *DAA* 12. Voir à ces noms dans les Index de CUNEO 1988 et de THIERRY-DONABÉDIAN 1987 (analyse M. THIERRY, p. 125-126, 165-170, 207-208).

3. *DAA* 12 ; N. et M. THIERRY, *L'Église Saint-Grégoire de Tigran Honenc' à Ani (1215)*, Louvain-Paris 1993 (E.P.H.E., V[e] Section, Archéologies 1).

4. Voir Index dans THIERRY-DONABÉDIAN 1987.

5. BROSSET 1874, p. 235-241; DER NERSESSIAN 1965; THIERRY N. 1978, 1981, 1983, 1988; THIERRY-DONABÉDIAN 1987, p. 171-174, 475-477; THIERRY 1989, p. 271-288.

6. BROSSET 1874, p. 240 (texte du Continuateur de Thomas).

7. THIERRY 1978-79. État comparable à Saint-Thomas de Ganjak, où un rinceau est cependant encore visible. THIERRY 1968, p. 88.

8. KECHICHIAN 1961, p. 34, et dans la préface de J. Mécérian, p. 20-24.

9. Monument encore inédit. Première étude par A. VOLSKAIA, Communication au IV[e] Symposium International sur l'Art géorgien, Tbilisi 1983. Mention et illustrations dans THIERRY-DONABÉDIAN 1987, p. 126, fig. 72-73, 272, 273, 275.

10. Nous reviendrons ailleurs sur ces détails qui sont communs à l'iconographie occidentale.

11. Ces éléments se retrouvent en partie sur l'icône B 36 du Sinaï que K. Weitzmann attribue à la Palestine (WEITZMANN 1976, p. 61-64) et sur le f° 16v du Beatus de Gérone de 975 ; ces analogies proviendraient donc du monde chrétien ambiant.

12. Deux ivoires byzantins peuvent être cités en référence, l'un du Metropolitan Museum, l'autre de Saint-Pétersbourg, GOLDSCHMIDT-WEITZMANN 1934, p. 26 et 74.

13. THIERRY 1968, p. 66-79. Portraits des rois dans THIERRY-DONABÉDIAN 1987, fig. 277, 279.

14. GROUSSET 1947, p. 551-555.

15. *Ibid.*, p. 470-471 ; BROSSET 1864 ; BROSSET 1866.

16. BROSSET 1864, p. 152. Sur le côté nord, la Vierge italianisante est du XVII[e] siècle. Photos personnelles.

17. *Ibid.*, p. 123-136 ; BROSSET 1966, p. 41-53. Étude archéologique et critique, THIERRY, N. et M., 1968.

18. *Ibid.* Les nettoyages et restaurations effectués depuis notre étude ont révélé la présence de la Vierge et du Baptiste au milieu des apôtres au 3[e] registre absidal. On retrouve le programme analysé dans THIERRY, N., 1974, p. 16 s.

19. Voyage à Rome d'Etienne I[er] au début du IX[e] siècle ; reliques de Pierre et Paul qu'on peut supposer de cette ville, BROSSET 1864, p. 81-85, 133-134.

20. THIERRY-DONABÉDIAN 1987, p. 177, 506. Documentation personnelle inédite. C'est dans ce monastère, en 989, que fut copié et illustré l'Évangéliaire d'Ejmiacin, fig. 80.

21. GROUSSET 1947, p. 486-488 (*infra* n. 31).

22. MACLER 1917, p. 447 (Asolik, III, ix).

23. *Ibid.*, p. 76-115 (Asolik, III, xxi).

24. *Ibid.*, p. 114-115 (Asolik, III, xxi). Xac'ik ne reconnaît comme valables que les icônes *achiropoietes*, et, contrairement à *L'Apologie des images* de Vrt'anēs K'ertol, utilise la mention par Eusèbe de Cesaree d'une statue du Christ guérissant l'hémoroïsse à Panéada comme un argument en faveur de sa thèse. Cette sculpture ne provoque plus l'émerveillement devant l'œuvre de païens « ayant cru en Jésus » (DER NERSESSIAN 1945, p. 63), mais la réprobation d'une œuvre faite suivant « la coutume païenne ».

25. Il est vrai que le 3e canon faisait de l'évêque de Constantinople la seconde figure de l'Église après l'évêque de Rome, et que le 28' ramenait cette hiérarchie au niveau honorifique, affirmant l'égalité des deux Églises, la Nouvelle et l'Ancienne Rome (OSTROGORSKY 1956, p. 87). Ces canons étaient évidemment en contradiction avec l'autonomie de l'Église arménienne.

26. TOURNEBIZE 1910, p. 143-144.

27. MACLER 1917, p. 79-81.

28. RAMBAUD 1870, p. 508-509 ; GROUSSET 1947, p. 433-434. Sur ce soutien accordé par les Grecs aux Ardzrounis, comme facteur d'une réaction antichalcédonienne dans le royaume d'Ani, communication de Krikor Maksoudian (Arlington, Mass.) au « Symposium on Byzantium and the Caucasus », à Dumbarton Oaks le 30-4-1988. L'auteur constatait que la coexistence imposée aux deux tenants extrémistes, chalcédonien et antichalcédonien, par le Concile de Širakawan, en 862, fut rompue lorsque le Vaspurakan devint royaume au début du Xe siècle. Les Bagratides d'Ani se crurent trahis par les Grecs et radicalisèrent leur antichalcédonisme.

29. GROUSSET 1947, p. 493-494.

30. MACLER 1917, p. 74 (Asolik, III, xx).

31. Préface de J. Mercerian dans KÉCHICHIAN 1961 ; GROUSSET 1947, p. 487 (le roi soutint Vahan, il s'empara du patriarche Étienne nommé en remplacement et l'enferma dans la forteresse de Kortoq où il mourut en 971).

32. BROSSET 1866.

33. DER NERSESSIAN 1945.

NOTES DE FIN

1. Voir la bibliographie à la fin de l'article. 1. GROUSSET 1947, p. 394-584.

AUTEUR

NICOLE THIERRY

E.P.H.E., Ve Section

Les titres byzantins en Arménie[1]

Karen Yuzbashian

1 À l'époque des rois de la maison des Arsacides, c'est-à-dire du Ier au Ve siècle, la place d'un *naxarar*[1] dans l'ordre de préséance était fixée par le rang du trône (en arménien *gah*) ou du *barj* (coussin) qu'il occupait aux réceptions royales. Un document intitulé *gahnamak* (« Livre des gah » ou mieux « Liste de préséances ») établissait la succession des *gah*. C'était une liste des familles nobles avec les numéros de leurs *gah*, commençant par le plus honorable, et qui déterminait aussi leur dignité, ce que les Arméniens appelaient *patiw*. La place d'un *naxarar* dans l'ordre de préséance était héréditaire. *Mutatis mutandis*, cet ordre a conservé sa vigueur sous la domination perse et perdu son sens à l'époque arabe[2].

2 Le rôle social d'un *naxarar* était également indiqué par son poste administratif, son service à la cour, les forces militaires dont il disposait (bien que cet aspect ne fût jamais décisif), le prestige légendaire de son clan, et enfin ses qualités personnelles. Mais du point de vue juridique, c'était le *gah* qui assurait ou au moins pouvait assurer la position sociale d'un *naxarar.* Le rang d'un noble arménien pouvait être modifié - vers le haut ou vers le bas -, mais en général ce système supposait une certaine stabilité.

3 Il est donc évident que le système des titres honorifiques byzantins était insolite aux yeux des Arméniens. Le titre n'était pas fixé à jamais, il était de caractère personnel, et des membres de la même famille portaient des titres différents. Et dans chaque cas, le dernier titre primait sur le précédent. L'espoir d'avancement stimulait l'activité des Byzantins dans le domaine administratif et militaire. Appliqué en Arménie, ce système aurait introduit une échelle des valeurs sociales tout à fait nouvelle.

4 L'étude des titres byzantins à Byzance même est à présent bien avancée[3], alors que les recherches sur l'application du système impérial en Arménie ne font que débuter. La plupart des sources sont en arménien, elles n'ont pas été étudiées du point de vue qui nous intéresse ici et sont mal connues des byzantinistes. Les listes des patrices, magistres, curopalates, etc., dressées par R. Guilland[4] sont fondées sur les données des textes gréco-latins et abondent en lacunes en ce qui concerne les titulaires arméniens en Arménie. Le *Dictionnaire onomastique* en cinq volumes d'H. Ačaṙyan[5] est une œuvre qui témoigne d'une grande érudition, mais l'auteur connaît mal les données des sources byzantines. Notre

exposé reste encore incomplet, mais nous tenterons néanmoins de présenter une esquisse de l'usage des titres byzantins en Arménie jusqu'au XIe siècle[6].

5 Selon les sources arméniennes, le premier titulaire byzantin en Arménie serait Gnel Arsakuni, neveu du roi Aršak II Gnel avait été pris en otage à Constantinople, mais après la mission du kat'olikos Nersēs dans la capitale de l'Empire en 358[7], il revint dans sa patrie avec le titre de *hypatos*, consul[8]. Dans cet épisode emprunté à l'*Histoire* de Movsēs Xorenac'i, il s'agirait du titre romain de *consul honoratius, consularis* ou *ex consule*[9]. Des étrangers obtenaient ce titre (par exemple le roi Clovis en 508), mais non la fonction. Nous ignorons la provenance de l'information de notre historien, car Ps.-P'awstos Buzand, que Movsēs suit ici, n'en souffle mot[10].

6 Vard Mamikonean, *marzpan* (gouverneur) de l'Arménie perse, porte le titre de *patrikios* dans les œuvres de Sebëos (VIIe siècle) et d'Asolik (XIe siècle)[11] - on retrouve la même idée dans les travaux scientifiques. Mais Vard Mamikonean vivait au début du Ve siècle, à l'époque où l'Arménie venait d'obtenir son autonomie sous le protectorat perse et n'aurait sans doute pas voulu éveiller les soupçons de la cour sassanide par un gouverneur porteur d'un titre byzantin. Pour Lazar P'arpec'i, un contemporain de Vard, à qui Asolik renvoie ses lecteurs, ce dernier ne portait aucun titre byzantin[12]. Il est également sans titre dans les documents de son époque qui font partie du *Livre des lettres*[13] . Nous devons donc conclure qu'en nommant Vard Mamikonean « patrikios », les auteurs postérieurs se sont trompés ou ont interprété ce titre comme une fonction.

7 Mžež Gnuni qui gouvernait l'Arménie perse en 518-548 (la chronologie n'est pas certaine) aurait porté le titre de *patrikios* selon H. Ačaṙyan. Mais cette information qui provient des *K'artlis Cxovreba* (« Livres des Rois géorgiens ») n'est pas certaine et elle concernerait, semble-t-il, un autre Mžež Gnuni, tué vers 635, dont l'activité se déroulait à Byzance[14].

8 Enfin, Yovhan Mamikonean (VIIIe siècle) mentionne un Vardpatrik Arcruni mort vers 590 [15]. Cette mention est trop imprécise pour que nous puissions en tirer quelque conclusion.

9 Si nos réserves sont justifiées, les titres honorifiques byzantins ne sont attestés en Arménie ni au Ve, ni au VIe siècle. Ils n'apparaissent qu'au siècle suivant et ce phénomène est directement lié au changement de statut politique de la majeure partie du pays à la fin du VIe siècle.

10 En effet, le roi des rois sassanide Xusrô II fut rétabli sur son trône avec l'aide de Byzance en 591, et, reconnaissant, promit entre autres de céder à l'Empereur une partie considérable de la Persarménie. Dès lors, la plus grande partie du territoire arménien appartenait à Byzance. Nous pourrions penser que ces terres partagèrent le sort de celles déjà rattachées à l'Empire, mais ce ne fut pas le cas. Les nouvelles provinces bénéficièrent d'une autonomie considérable, car les traditions d'autonomie arménienne, acceptées par l'Iran après la chute des Arsacides, restèrent vivantes sous le pouvoir byzantin[16].

11 Parmi les gouverneurs (*marzpan*) de la Persarménie nommés par les Sassanides figuraient souvent des représentants de la noblesse locale. Ainsi, un *naxarar* de la famille des Mamikonean remplissait les fonctions de commandant en chef des forces militaires (*sparapet*). Et les grandes révoltes des Arméniens contre les Sassanides (450-451, 482-484, 571-572) furent provoquées par le non respect de leur autonomie.

12 Ayant conservé, et même développé, ces traditions, les Byzantins créèrent ou plutôt reconnurent la fonction du « Prince d'Arménie » (*Hayoc' išxan*) qui représenta son pays face à l'Empire, et gouverna en même temps les terres acquises après la division de 591. Il y eut même des périodes où toute l'Arménie orientale lui fut soumise. Les Arabes, à leur

tour, reconnurent cette même institution. Au VIIe siècle, nous trouvons des cas où les « Princes d'Arménie » servirent tantôt les Byzantins, tantôt les Arabes.

13 Comme la noblesse arménienne conserva son rôle dans la vie politique, l'Empire fut obligé d'en tenir compte. Afin de consolider son pouvoir et de s'attacher cette aristocratie, Byzance distribua avec générosité les titres honorifiques. Honorés par la bienveillance impériale, les nouveaux titulaires devenaient des « vassaux » de Byzance, avec toutes les obligations liées à leur nouveau statut. Cet état de choses devait durer jusqu'au début du VIIIe siècle, quand Byzance perdit l'Arménie pour plus d'un siècle et demi.

14 Six Arméniens, remplissant les fonctions de « Prince d'Arménie », portèrent le titre de patrice ou de apo-hypatos, patrice au VIIe siècle et au début du VIIIe :

15 1.1. Dawit' Saharuni qui participa au complot d'Atalaric contre l'empereur Héraclius (637 ou 638). Mžež Gnuni l'arrêta, mais fut tué par Dawit' qui prit la fuite. Sebēos (qui écrit après 668) signale que l'Empereur le nomma curopalate. Dans son inscription de 639-640, Dawit' s'intitule patrice, curopalate, *sparapet* d'Arménie et de Syrie. Gouverneur de l'Arménie pendant trois ans, il fut chassé ou tué par des soldats rebelles[17].

16 1.2. T'eodoros Rstuni qui gouverna la Persarménie et commanda les forces militaires. L'empereur Constant II (641-668) le fit patrice et le déclara *zoravar* (général). Vers 646, T'eodoros fut arrêté, emmené à Constantinople, puis libéré et renvoyé en Arménie en qualité de *zoravar.* En 652, il signa un traité avec les Arabes et l'empereur le destitua. Selon Asolik (après 1004), T'eodoros Rštuni portait le titre de apo-hypatos, patrice[18].

17 1.3. Grigor Mamikonean. En 662, le calife Mu'āwiya le nomma « Prince d'Arménie », ce que confirme sa propre inscription. Par ailleurs, Kirakos Ganjakec'i (XIIIe siècle) le déclare patrice ; donc, au cours de sa carrière, Grigor servit aussi Byzance[19].

18 1.4. Ašot Bagratuni, successeur du précédent, qui gouverna l'Arménie en 685-689. Les campagnes de Justinien II en Arménie se situent pendant son gouvernement. Asot périt au combat contre les Arabes[20].

19 1.5. Nerseh Kamsarakan. Déjà *comes* de Kapoyturk (?) en 689, il fut nommé « Prince d'Arménie » par Justinien II ; il gouverna le pays en 689-691. Dans une note commémorative, il figure comme apo-hypatos, patrice[21].

20 1.6. Smbat Bagratuni Bewratean remplaça le précédent en 691. En 692, les Byzantins ayant essuyé une défaite dans une campagne contre les Arabes, il transmit le pays aux vainqueurs. Néanmoins, l'Empereur (Tibère II (?) - 698-705) le nomma curopalate plus tard, mais il est peu probable que Smbat redevînt « Prince d'Arménie »[22].

21 Outre Nerseh (le n° 1.5), quatre patrices ont également appartenu à la famille des Kamsarakan :

22 2.1. Nerseh Kamsarakan, seigneur du Širak et de l'Aršarunik', apo-hypatos, patrice. Son identifiation avec le n° 1.5 reste discutable[23].

23 2.2. Hrahat Kamsarakan, seigneur du Širak et de l'Aršarunik'[24].

24 2.3. Artawazd Kamsarakan, apo-hypatos, patrice[25].

25 2.4. Vahan Kamsarakan, le « bâtisseur d'églises », patrice[26].

26 Enfin un autre patrice appartenait, comme T'eodoros (le n° 1.2) à la famille des Rštuni :

27 2.5. Vard Rštuni[27].

28 Le titre patrice semble avoir été plus répandu en Arménie que ne l'indiquent les sources. Chez les auteurs arabes, avec la transcription *batriq*, il devint un synonyme *d'išxan*,

« prince arménien »[28] ; il en fut de même dans les sources syriaques[29]. Sous les Arabes, le terme était également employé pour le « Prince d'Arménie ». Dans certains cas, *patrik* figure même comme nom propre.

29 Le même manque de précision dans la terminologie se retrouve dans les sources grecques. Ainsi Théophane nomme Smbat Bagratuni « patrice d'Arménie », πατρίκεος 'Αρμενίας, bien que normalement patrice ne soit qu'une dignité et non une charge ; ailleurs Théophane connaît aussi un πατρίκεον τὸν 'Αρμένεον[30].

30 La liste des curopalates arméniens du VIIe siècle comporte quatre personnes :

31 3.1. Dawit' Saharuni, qui est le même que le n° 1.1 de la liste précédente.

32 3.2. Varaztiroc' Bagratuni, ancien *marzpan* de Persarménie, qui s'enfuit à Byzance puis s'installa au Tayk'. L'empereur Héraclius le nomma curopalate et lui « transmit le pouvoir sur le pays », mais la lettre impériale arriva après sa mort[31].

33 3.3. Hamazasp Mamikonean. Il fut « Prince d'Arménie » sous les Perses et ensuite remplit les mêmes fonctions sous les Byzantins. L'empereur Constant II le récompensa généreusement et l'éleva à la dignité de curopalate (en 655 selon Asolik)[32].

34 3.4. Smbat Bagratuni Bewratean, le n° 1.6 de la précédente liste.

35 Le titre *d'elustr (illustrios)* est aussi attesté à cette époque ; c'est le cas de Grigor (Mamikonean ?)[33].

36 Au VIIe siècle, les porteurs des titres honorifiques étaient donc tout d'abord des « Princes d'Arménie », les représentants du pouvoir de l'Empire et de la volonté de l'Empereur. Ainsi, neuf titulaires étaient patrices dont deux apo-hypatos, patrices ; un apo-hypatos, patrice et un patrice furent ensuite élevés au rang de curopalates. On peut noter aussi que le nombre des familles qui appuyaient la politique administrative byzantine en Arménie, était assez limité : les Mamikonean, les Kamsarakan, les Bagratuni, les Rstuni et les Saharuni.

37 Au début du VIIIe siècle, la distribution des titres byzantins en Arménie cessa avec la fin de la domination impériale, bien que nous trouvions vers 837 un anthypatos, patrice et apo-hypatos, Asot, le père de Sapuh Bagratuni (l'historien). Mais Ašot était prince de Sper (au nord-ouest de l'Arménie), où il n'y avait pas d'Arabes[34]. Toutefois dans la seconde moitié du même siècle, l'ancienne pratique de distribution des titres reprit. Entre 858 et 878, Asot était prince du Tarôn, région située à l'ouest du lac de Van. Les sources arméniennes nomment cet Asot prince d'Arménie, mais à notre avis, il ne s'agit que de ses domaines du Tarōn et non de toute l'Arménie. Asot portait le titre de curopalate et, conformément aux usages byzantins, devait se considérer comme un « vassal » de Byzance[35]. L'octroi d'un titre indique la domination de l'Empire.

38 Nous considérons maintenant uniquement les cas exceptionnels. Au Xe siècle, le Tarôn appartenait au fameux Grigor le Tarônite (le Κρεκορίκεος des sources grecques) et à ses héritiers. Dans son *De Administrando Imperio*, Constantin Porphyrogénète a consacré un chapitre au Tarôn. Il dit que Grigor le Tarōnite fut le premier parmi les gouverneurs orientaux à reconnaître l'autorité suprême de l'Empire. Déjà patrice quand il se rendit à Constantinople en l'an 900, il en revint comme *magistros* et stratège[36]. Sous Romain Ier Lécapène (920-944), le fils aîné de Grigor, Pankratios-Bagarat, marcha sur les traces de son père et revint de la capitale en qualité de patrice et de stratège du Tarōn[37]. Du vivant de Grigor, son fils bâtard Asot visita Constantinople à son tour et fut nommé protospathaire, puis patrice[38]. Comme son père et son frère, probablement fut-il stratège.

39 Si les titres de protospathaire, patrice, magistros étaient courants au Tarôn, l'emploi insolite du terme stratège retient l'attention. A l'époque de Grigor et de ses fils, stratège désignait un commandant de thème. Mais le Tarōn ne fut rattaché à Byzance qu'en 966 ou 967, et auparavant, au moins *de jure*, c'était un pays indépendant. Au Tarōn, stratège indiquait donc une dignité et non une charge, c'était un honneur et non une fonction. Les stratèges « ordinaires » n'apparaissent au Tarōn qu'après son intégration à l'Empire.

40 En 886, une partie considérable de l'Arménie obtint le statut de royaume, avec le couronnement d'Asot Bagratuni, reconnu roi de « Grande Arménie ». Mais dès les Xᵉ-XIᵉ siècles, coexistèrent en Arménie plusieurs royaumes ; formellement indépendants, ces États devaient néanmoins tenir compte de Byzance qui avait élaboré un programme de reconquête et attendait patiemment son heure. Plusieurs systèmes régissaient les relations entre l'Empire et ces États nouvellement créés.

41 Durant tout le Moyen Age, l'idée selon laquelle les souverains et leurs peuples composaient une « famille » était très répandue. Cette idée jouait un grand rôle dans le domaine des relations internationales car cette famille mythique constituait en même temps une institution politique réelle. Selon Fr. Dôlger, les termes qui caractérisaient la parenté correspondaient également à des titres juridiques. Ces derniers déterminaient la place d'un souverain (et donc celle de son peuple) dans la hiérarchie des relations internationales[39].

42 Aux IXᵉ-Xᵉ siècles, cette « famille » originale avait à Byzance la forme suivante. À sa tête se trouvait l'empereur byzantin doté d'une *patria potestas*. Presque au même niveau, se trouvaient les « frères » de l'empereur. Après les « frères » suivaient les « fils », le niveau le plus bas étant occupé par les « amis ».

43 Dans le traité *De cerimoniis aulae byzantinae*, rédigé par Constantin Porphyrogénète, nous trouvons un recueil de formulaires pour les lettres officielles adressées aux souverains étrangers. Il semble que ce document, daté de 944-959, qui reflète la pratique de son temps, se fonde également sur une pratique antérieure. Il est donc révélateur des usages arméniens à partir d'Asot Iᵉʳ Bagratuni, c'est-à-dire à partir de 886.

44 Dans le chapitre 48 de ce traité, trois destinataires sont appelés « fils spirituels de l'Empereur ». Il s'agit des souverains de la Grande Arménie, de l'Alanie et de la Bulgarie. Le territoire de son royaume se réduisait de plus en plus, cependant le roi de la Grande Arménie était le seul parmi les souverains arméniens à pouvoir être honoré de ce titre ; les autres ne le portaient en aucun cas. Les textes arméniens montrent que concernant l'Arménie, ce système fut en vigueur au moins jusqu'au règne d'Asot III Bagratuni (958-977)[40].

45 De même que « fils spirituel » était en Arménie un titre royal, un prince pouvait en principe devenir « ami » de l'Empereur. Ainsi Romain Iᵉʳ Lécapène le proposa dans une lettre adressée à un prince arménien resté anonyme. L'« amitié » spirituelle pouvait assurer au destinataire une brillante carrière en Arménie ou à Byzance[41].

46 À côté de ce système, un autre réglait les relations de l'Empire avec les étrangers. Les titres destinés aux souverains étrangers, dont ἄρχων τῶν ἀρχόντων, sont énumérés dans le chapitre 46 du *De cerimoniis*. L'ἄρχων (ici l'équivalent de l'arménien *išxan*) pouvait s'appliquer à n'importe quel souverain, soit un roi, soit un prince. L'origine de la formule ἄρχων τῶν ἀρχόντων est plus intéressante. Au IXᵉ siècle, deux « princes d'Arménie » au moins s'intitulaient « princes des princes », *išxanac' išxan.* Les Arabes l'ont calqué en *batrik al-batarika.*, et les Byzantins en ἄρχων τῶν ἀρχόντων. En 886, l'*išxanac' išxan* Ašot

Bagratuni fut couronné roi ; néanmoins pour les Byzantins, il demeura ἄρχων τῶν ἀρχόντων. Les Byzantins héritèrent non seulement de la terminologie mais ils conservèrent le système selon lequel l'un des souverains de l'Arménie avait le pas sur les autres. Ainsi, les premiers rois de la dynastie des Bagratides (Ašot Ier, Smbat Ier, Asot II) furent reconnus ἄρχων τῶν ἀρχόντων[42]. Pendant quelque temps, ce titre passa au roi du Vaspurakan, Gagik Ier, et Romain Ier Lécapène l'offrit même au prince arménien dont nous avons parlé plus haut. Après avoir perdu le titre d'ἄρχων τῶν ἀρχόντων, mais gardant celui de « fils spirituel », les rois Bagratides s'intitulèrent pour un temps πρῶτος[43].

47 Dans certains cas, les rois arméniens pouvaint être récompensés par d'autres dignités, telles patrice, curopalate, etc. Ainsi, Abas Ier Bagratuni, qui n'était plus ἄρχων τῶν ἀρχόντων, fut nommé *magistros*[44]. En 1021, les Byzantins rattachèrent le royaume du Vaspurakan à l'Empire ; son roi Senek'erim Arcruni émigra sur le territoire byzantin et reçut le titre de *magistros*[45]. Après avoir arraché au roi de la « Grande Arménie », Yovhannēs-Smbat, le testament selon lequel son royaume passerait à Byzance, Basile II le créa *magistros*[46]. Le dernier roi de la « Grande Arménie », Gagik II, contraint d'abdiquer et de quitter son pays, fut également nommé *magistros*[47].

48 Tous les territoires arméniens conquis par Byzance aux Xe-XIe siècles furent transformés en thèmes dont l'administration était recrutée sur place ou était formée de cadres étrangers. Les nouveaux administrateurs exerçaient leurs fonctions en qualité de duc, de *katépanô* ou de stratège. Ils portaient les titres de protospathaire, *koitônitès* , spatharocandidat, patrice, anthypatos-patrice, *magistros, vestes*, vestarque, sébaste, recteur (les titres sont énumérés dans un ordre arbitraire)[48]. Les administrateurs de petits thèmes ou de villes pouvaient être des *hypatos*[49]. Ce système des charges et des dignités byzantines fonctionnait en Arménie comme ailleurs dans l'Empire. La conquête de l'Arménie par les Turcs Seldjoukides mit un terme à la présence byzantine dans le pays et à ce système.

NOTES

1. Un terme commun pour désigner un noble. Sur son origine, voir W. B. HENNIG, A New Parthian inscription, *Journal of Royal Asiatic Society* 1953, 3-4, p. 132 s.

2. Sur le système de préséance arménien, cf. N. ADONTZ, *Armenia in the period of Justinian. The political conditions based on the* naxarar *System. Translated with partial revisions, a bibliographical note and appendices by* Nina G. GARSOÏAN, Lisbonne 1970, ch. X, p. 183-234 avec les notes p. 440-453, et l'appendice III p. 67*-102* ; C. TOUMANOFF, *Studies in Christian Caucasian History*, Georgetown 1963, p. 229 s. et les tableaux IV et XIII.

3. Pour un aperçu général de l'administration byzantine, donc des titres, voir par exemple : L. BRÉHIER, *Les institutions de l'Empire byzantin*, Paris 1970, p. 79-137 ; *The Cambridge Medieval History*, vol. II : *The Byzantine Empire*. Part II : *Government, Church and Civilization*. Ed. by J. M. HUSSEY, Cambridge 1967, p. 1-54 (W. ENSSLIN). Sur l'ordre de préséance: N. OIKONOMIDÈS , *Les listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles*, Paris 1972.

4. R. GUILLAND, *Recherches sur les institutions byzantines*, Berlin-Amsterdam 1967 (Berliner Byzantinistische Arbeiten 35) ; ID., *Titres et fonctions de l'Empire byzantin*, Londres 1976.
5. *AnjB.*
6. On sait qu'en 72 de notre ère, l'Arménie Mineure (vers l'ouest de l'Euphrate) fut définitivement rattachée à l'Empire romain et bénéficia désormais du même régime que les autres provinces. Elle perdit ses traits spécifiques. Les terres passées à Byzance après la division de l'Arménie entre l'Empire et l'Iran en 387, conservèrent leurs particularités quelque temps, mais à partir des années 30 du VI[e] siècle, elles durent « suivre en tout des règles romaines ». Dans cet article, nous ne considérons pas ces régions, privées de toute spécificité dans le domaine qui nous intéresse ; nous nous bornons à l'étude des titres byzantins dans les terres arméniennes situées en dehors de l'Empire ou dans celles acquises depuis peu et qui n'étaient pas entièrement byzantinisées.
7. N. G. GARSOÏAN, *Quidam Narseus* ? A Note on the Mission of St. Nersēs the Great, *Armeniaca,* Venise 1969, p. 153-159 (= *Armenia between Byzantium and the Sasanians*, Londres 1985, V).
8. MOVSES XORENAC'I, *Patmut'iwn Hayoc'* (Histoire de l'Arménie). Texte critique et introduction par M. ABELEAN et S. YARUT'IWNEAN. Appendices par A. B. SARGSEAN, Erévan 1991, p. 281, 1. 12.
9. Sur le consulat honoraire, voir *RE*, VII, 1, Stuttgart 1990, col. 1137. G. Sarkissian confronte le cas de Gnel avec la pratique du consulat ordinaire à Rome : MOVSĒS XORENAC'I, *Histoire de l'Arménie.* Traduction [russe] de l'arménien ancien, introduction et notes par Gagik SARKISSIAN, Erévan 1990, p. 258, n. 622.
10. Cf. *P'awstosi Buzandac'woy Patmut'iwn Hayoc' i č'ors drut'iwns*, 4[e] éd., Venise 1933, p. 100; *The Epic Histories attributed to P'awstos Buzand.* Traduction et commentaire par N. G. GARSOÏAN, Cambridge, Mass., 1989, p. 124.
11. *Patmut'iwn Sebēosi*, texte critique, introduction et commentaire par V. G. ABGARYAN, Erévan 1979, p. 67,1. 23-24 ; STEP'ANOS TARŌNAC'I ASOLIK, *Patmut'iwn tiezerakan* (Histoire universelle), éd. St. MALXASEANC', Saint-Pétersbourg 1885, p. 80, 82 ; *AnjB,* 5, p. 69-70, n° 1.
12. ŁAZAR P'ARPEC'I, *Patmut'iwn Hayoc'* (Histoire de l'Arménie), éd. G. TĒR MKRTČ'EAN et St. MALXASEANC', Tbilissi 1904, p. III, 120, 131, 132, 197.
13. *Girk' Tlt'oc',* éd. Y. IZMIREANC', Tbilissi 1901, p. 40, 47, 48.
14. *AnjB,* 3, p. 329, n° 1. Cf. n° 2 sur le porteur éventuel du titre.
15. YOVHAN MAMIKONEAN, *Patmut'iwn Tarōnoy* (Histoire du Tarôn), éd. A. ABRAHAMYAN , Erévan 1940, p. 148-149, 156-157. Cf. *AnjB*, 3, p. 70, n° 5.
16. Sur l'autonomie des Arméniens sous la domination des Perses, des Byzantins et des Arabes, voir : YUZBASHIAN, *États arméniens*, p. 7-64.
17. *Ibid.*, p. 30, n° 4.1 et les renvois.
18. *Ibid.*, p. 30-31, n° 4.2 et les renvois. Dans le texte édité d'Asolik (cité *supra* n. 11), p. 90, la leçon est corrompue. À la place de « zoravarn Hayoc' T'eodoros apuhipat patrik » est imprimé « Saharuni patrik », tandis qu'on trouve dans les variantes « apuhi[pat] ». Pour une forme tout à fait correcte, voir : *Maténadaran, collection des manuscrits arméniens*, n° 2865, p. 167r.
19. YUZBASHIAN, *États arméniens*, p. 32-33, n° 4.5.
20. *Ibid.*, p. 33, n° 4.6.
21. *AnjB*, 4, p. 93, n[os] 16 et 17 ; YUZBASHIAN, *États arméniens*, p. 33, n° 4.7 ; l'inscription de T'alin où figure Nerseh Kamsarakan, seigneur de Širak et Aršarunik', apo-hypatos patrice, est rattachée à ce Nerseh sans raisons suffisantes. Cf. I. A. ORBELI, *Izbrannye trudy* (Œuvres choisies), Erévan 1963, p. 439 s.
22. YUZBASHIAN, *États arméniens* , p. 33-34, n° 4.8. Smbat aurait été le dernier « Prince de l'Arménie » au service des Byzantins. Artawazd Kamsarakan (voir ci-dessous le n° 2.3) qui vivait à la charnière des VII[e]-VIII[e] siècles est nommé dans l'épitaphe *isxan hayoc'*, « prince arménien », que l'on peut comprendre aussi comme le « Prince de l'Arménie ». Nous pensons cependant que le terme est employé dans le sens commun ; l'existence d'un gouverneur du pays d'orientation

byzantine au début du VIII[e] siècle paraît invraisemblable. Mais il ne s'agit que d'une supposition, et peut-être faut-il le considérer de la même manière que le n° 2.2.

23. Pour les détails, voir ORBELI, *Trudy* (cité *supra* n. 21), p. 439 s.

24. *Ibid.*, p. 412-413.

25. *Ibid.*, p. 411-413.

26. J. DASHIAN, *Katalog der armenischen Handschriften in der Mechitaristen-Bibliothek zu Wien*, Vienne 1895, p. 338, 656, 927; *AnjB*, 5, p. 13-14, n° 39.

27. T'OVMA ARCRUNI, *Patmut'iwn tann Arcruneac'* (Histoire de la Maison des Arcruni), éd. K'. P ATKANEAN, Saint-Pétersbourg 1887, p. 255 ; YOVHAN MAMIKONEAN (cité *supra* n. 15), p. 149 ; *AnjB*, 5, p. 70, n[os] 5 et 6.

28. Voir par exemple : *Liber expugnationis regionum auctore al-Beladsori*, éd. M. J. DE GOEJE, La Haye 1866, p. 185, 197, 199, 200, 201, 210. Je dois ces données au regretté Aram Ter- Łewondian.

29. C'est le cas de Sahak Bagratuni († 775), qui était « Prince de l'Arménie » sous les Arabes. Les auteurs arméniens le qualifient de *išxan* ou *išxan hayoc'* tandis que pour Denys de Tell-Mahré, il est patrice de la Grande Arménie. Cf. YUZBASHIAN, *États arméniens,* p. 53, n° 5.5.

30. *Theophanis Chronographia,* éd. C. DE BOOR, I, Leipzig 1883, p. 366, 1. 25-26 et p. 174, 1. 12.

31. YUZBASHIAN, *États arméniens*, p. 20, n° 2.6 et p. 31, n° 4.3.

32. *Ibid.*, p. 31-32, n° 4.4.

33. L'inscription où Grigor est nommé *elustr* est datée de 637. Cf. ORBELI, *Trudy*, p 395.

34. Pour les renvois, voir *AnjB*, 1, p. 183, n° 26.

35. N. ADONTZ, *Études arméno-byzantines*, Lisbonne 1965, p. 211-212.

36. *DAI*, 43, 1. 65-66.

37. *Ibid.*, 43, 1. 152-153.

38. *Ibid.*, 43, 1. 51-53, 133.

39. Fr. DÖLGER, *Byzanz und die europäische Staatenwelt*, Ettal 1953, p. 34-69, 159-196; G. OSTROGORSKY , The Byzantine Emperor and the hierarchical World Order, *The Slavonic and East European Review*, 1956-1957, vol. 35.

40. YUZBASHIAN , *États arméniens*, p. 81-82. Les données des textes arméniens, que nous avons déjà étudiées et publiées, contiennent plusieurs détails sur le fonctionnement du système, au moins en Arménie.

41. La lettre est publiée : THÉODORE DAPHNOPATÈS , *Correspondance*, éd. et trad. par J. DARROUZÈS, L. G. WESTERINK, Paris 1978, p. 50-57. Pour l'analyse détaillée, voir : YUZBASHIAN, *États arméniens*, p. 268-275.

42. Asot I[er] : *DAI*, 44, 1. 6, 13, 18, 20 ; Smbat I[er] : *DAI,* 43, 1. 30, 34-35 ; 44, 1. 7, 19, 22, 26-27, 50, 120 ; Ašot II : *DAI*, 43, 1. 112 ; 44, 1. 9, 37. Pour les autres références, voir YUZBASHIAN, *États arméniens*, p. 84.

43. *Constantini Porphyrogeniti De Cerimoniis aulae byzantinae*, Bonn 1929 (CSHB), I, p. 686, 22 - 687, 23.

44. *DAI,* 44, 1. 10, 36.

45. G. G. LITAVRIN, *Sovety i rasskazy Kekavmena (Cecaumeni Consilia et narrationes)*, Moscou 1972, p. 282. Selon Skylitzès *(Ioannis Scylitzae Synopsis historiarum*, éd. I. THURN, Berlin - New York 1973 (CFHB 5), p. 435), l'empereur l'honora du titre de patrice.

46. SKYLITZÈS, p. 435.

47. *Ibid.*, p. 437, 1. 1.

48. Pour un tableau général des administrateurs byzantins en Arménie aux X[e]-XI[e] siècles, voir YUZBASHIAN, *États arméniens*, p. 213-215.

49. L'étude d'Hélène AHRWEILER, Recherches sur l'administration de l'Empire byzantin aux IX[e]-XI[e] siècles, *BCH* 84, 1960, p. 1-111 (= *Études sur les structures administratives et sociales de Byzance,* Londres 1971, VIII) reste très importante également pour l'Arménie.

NOTES DE FIN

1. Liste des abréviations :
AnjB : R. AČARYAN, *Hayoc‘ anjnanunneri bararan* (Dictionnaire des noms propres arméniens), 5 vol. , Erévan 1942-1962. Réimpr. Beyrouth 1972.
DAI : Constantine Porphyrogenitus, De Administrando Imperio, éd. Gy. MORAVCSIK, traduction anglaise par R. J. H. JENKINS, Dumbarton Oaks 1967[2] (CFHB 1). YUZBASHIAN, *États arméniens :* K. N. YUZBASHIAN , *Armjanskie gosudarstva epohi Bagratidov i Vizantija, IX-XI vv*. (Les États arméniens de l'époque des Bagratides et Byzance, IXe-XIe siècles), Moscou 1988.

AUTEUR

KAREN YUZBASHIAN

Maténadaran, Erévan

Index

Abas, catholicos d'Albanie : 102, 103 et n. 26.
Abas de Partaw, évêque : 103.
Abas : voir Bagratuni.
Abbaside, calife :
- Harun al-Rashid, (786-809) : 123, 141 ;
- al-Mansūr, (754-775) : 136 n. 15, 139 n. 39.
- al-Mutawakkil (847-861) : 123.
Abdahar : 88.
Abd al-Malik : voir Umayyade.
'Abdīš'o : 101 n. 5, 106.
Ablabius, beau-père d'Aršak II : 60.
Abou Beldj : voir Arcruni.
Abousahl : voir Arcruni.
Abraham Ier, seigneur de Rštunik' et catholicos dArménie (607-611) : 41 n. 25 et 100 n. 5.
Abū-Bakr, calife (632-634) : 141.
Abū 1-Kāsim Yūsuf, gouverneur sadjide d'Azerbaidjan et Arminiya (901-927) : 38.
Acace, évêque de Melitène : 110.
Achrida : 77.
Acre : 158, 165 n. 34, 172, 177.
Adalano Boccanigra : 174.
Adam : 204-205.
Adana : 15 n. 56.
Adom : voir Arcruni.
Afshīn, gouverneur sadjide dAzerbaidjan et Arminiya (889-901) : 38.
Agar : 139.
Aghbat : 29.
Aghuank' : voir Albanie.

Agopša : 154 n. 43.
Aharon : 14.
Ahlat : 30.
Aïas : 158, 159, 160 et n. 10, 162, 163, 164 et n. 29, 165-175, 176 et n. 106, 177-179.
Akkerman : voir Cetatea Albā.
Akn (Eğin, Kemālye) : 25-28.
Akner : 129 n. 9.
Alanie, Alains : 66 n. 81, 219.
Albanie caucasienne, Albanais : 10, 38 et n. 7, 39, 66 n. 81, 102 et n. 25, 106, 209.
Albat'ank' : 41 n. 25.
Albaxio Doria : 174.
Albianos (Albios) : 56.
Alep : 88.
Alexandre (Jean) le Bon de Moldavie : 148-149, 156.
Alexandre Lăpuşneanu, prince de Moldavie : 155 n. 45.
Alexandrette : 158.
Alexandrie : 101-102.
Alexis Ier : voir Comnène.
Alî, calife (656-661) : 141 n. 52.
Alp-Arslan : voir Seldjuqides.
Alt'amar : 204, 205.
Aluank' : voir Albanie.
Amasia : 33.
Ambroggio Salvago : 174.
Ambroise de Milan : 110 n. 66.
Amide : 105.
Amirdovlat Amasiac'i : 31, 33-34.
Amnia, Amniatès : 46 n. 14.
Anastase Ier, empereur (491-518) : 1, 5, 38 n. 7, 39 et n. 10, 104, 110 n. 66, 110 n. 68, 111.
Anastase II, empereur (713-715) : 136 n. 10.
Anatepe : 117.
Anatolie : 195, 210.
Anatoliques : 44.
Anazarbe : 15 n. 56.
Ancône, Anconitains : 162, 177 et n. 114.
Andalo Salvago : 174.
Andrea Anfossi : 174.
Andrea Banzono : 173.
Andrea de Raynaldo : 176.
Andreas Bancono : 167.

Andrinople : 74 n. 41.
Andriolo della Volta : 174.
Andrioto de Guizardo : 175.
Andzevatzis : 44 ; voir Tatzatès.
Anea : 177.
Angelo Rubeo : 176.
Angilène : 22.
Angourès, Vaanès : 52.
Ani : 11 n. 31, 12-14, 34, 70 n. 16, 72, 90, 145, 192 n. 5, 197, 203-204, 206, 207, 208 et n. 28, 209.
Anselmo (Ansermo) Guidonis : 163, 166.
Antioche, Antiochiens : 11, 67, 70-72, 73 n. 39, 81-82, 86, 153 n. 36, 177.
Antiochène : 81.
Antoine IV, patriarche de Constantinople (1389-1390, 1391-1397) : 148 et n. 15 et 20, 149, 156.
Antoine le Nouveau, saint : 43 n. 3.
Anzitène : 22.
Apahunik' : 58.
Aparank : 204
Apelgaripès : voir Pahlawuni.
Apnelgaripès : voir Arcruni.
Apokapès : 68 ;
- Basile : 14, 69, 70 et n. 16, 71 et n. 25, 72, 75, 76 et n. 50 ;
- Pharesmanès : 68.
Apollinaire : 107.
Aprank' : 201.
Apsimar-Tibère III, empereur (698-705) : 136, 137 n. 22.
Apuk'ap : voir Vasil.
Apulie : 172, 177.
Arabes : *passim.*
Ararat : 31.
Arcruni/Ardzrouni : 13, 38, 69, 74, 106, 141, 206-207, 208 et n. 28, 209 ;
- Abou Beldj, père de Gurgēn I[er] (milieu du IX[e] s.) : 49 ;
- Abousahl-Hamazasp III, roi du Vaspurakan (958-969) : 207 ;
- Abousahl/Abou-çahl († 1080) : 69 n. 15 ;
- Adom/Atom († 1080) : 69 n. 15;
- Apnelgaripès, stratège de Tarse (XI[e] s.) : 74 et n. 43, 76 ;
- Ašot-Sahak III, roi du Vaspurakan (969-990) : 205 ;
- Dawit'/David, fils du roi Senek'erim : 13, 206 ;
- Gagik II, roi du Vaspurakan (908-943) : 204, 220 ;

- Grigor/Grégoire († 705) : 123 ;

- Gurgēn/Gourgēn, fils d'Abou Beldj (milieu IXe s.) : 49 ;

- Gurgēn-Xač'ik Ier, frère des rois Ašot-Sahak III et Senek'erim-Yovhannēs Ier († 1003) : 12, 205 ;

- Hamazasp († v. 785) : 123;

- Koriwn († 705) : 123;

- Sahak († v. 785) : 123;

- Senek'erim-Yovhannēs Ier, roi du Vaspurakan (1003-1021) : 11 n. 31, 13, 198, 205, 220 ;

- T'ovma/Thomas, historien du IXe s. : 8-9, 11, 121-123 et n. 34, 125-126, 204 ;

- Vardapatrik († v. 590) : 215.

Arda, nièce de Kostandin : 87.

Ardzrouni : voir Arcruni.

Areni : 199, 201.

Aréthas de Césarée : 51.

Argeş : 153 et n. 39.

Argina : 198, 203, 207.

Argyros : 19, 52 n. 52.

Ariébès, chef arménien du XIe s. : 77.

Aristakēs Ier Part'ew, patriarche d'Arménie (320-327) : 56, 110 n. 66, 116.

Aristakës, scribe : 128 n. 5.

Aristakēs Lastivertc'i : 8 et n. 4, 9, 12 et n. 41, 13-15 et n. 56, 16-17, 24, 68, 70 n. 20.

Arius : 107.

Armeneşti : 146.

Armeni : 146.

Arméniaques (thème des) : 20, 46 et n. 18, 50.

Arménie, Arméniens : *passim* ; Arménie mineure : 214 n. 6 ; voir aussi Cilicie ; Deuxième Arménie : 25 ; Grande Arménie : 25, 40 n. 13, 53, 55, 57-58, 63, 65-66, 79, 82, 88, 100, 110 n. 66, 127 n. 2, 128, 132, 133 n. 22, 217 n. 29, 219 ; Haute Arménie : 198 ; Quatrième Arménie : 22 ; Troisième Arménie : 22 ; voir aussi Armïniya, Persarménie.

Arménie cilicienne : voir Petite Arménie.

Armeniş. : 146.

Armīniya, province arabe : 38.

Arsaber : 45.

Arsaber, beau-frère de Théodora : 52.

Arsaber, prêteur et curateur : 50 n. 44.

Arsaber, questeur : 50 n. 41, 52.

Arsace : voir Arsakuni.

Arsakidès, patronyme des Balhavouni ? : 72-73 ;

- Constantin : 73 et n. 34 ;

- Grégoire : 72, 73 et n. 34 ;

- Pakourianos : 73.

Aršakuni/Arsacides : 40 n. 14, 213, 215 ;

- Aršak/Arsace II, roi d'Arménie (f 364) : 60, 214 ;

- Gnel (IVe s.) : 214 et n. 9 ;

- Trdat le Grand/Tiridate, premier roi chrétien d'Arménie (298-330) : 55 et n. 1, 56 et n. 6, 57 et n. 7, 58, 59 et n. 24, 60-62, 63 et n. 58, 64-65, 66 et n. 80 et 81, 116 ;

- Xosrov/Khosrov, père de Trdat le Grand : 66, 116.

Arsamosate : 80.

Aršarunik' : 216 n. 21, 217.

Arsēn Sap'areli, catholicos géorgien (IXe-Xe s.) : 100.

Artavasdos : 45.

Artavasdos le Perse : 46 n. 17, 53.

Artavasdos, *stratôr* : 50 n. 44.

Artavasdos : voir Mamikonean.

Artawasd : voir Kamsarakan.

Artukides : 84.

Arzoun (Arzōn) : 108 et n. 61. Asie : 11, 171, 179.

Asie Mineure : 8, 11-12, 22, 24-25, 28, 30, 71, 73, 77, 136 n. 14, 138 n. 36, 149, 157-158, 199, 210.

Ašk'anaz : 40 n. 14.

Asolik : voir Step'anos Asolik Tarōnac'i.

Asot : voir Arcruni, Bagratuni.

Aspiétès, chef arménien (XIe s.) : 74 n. 44, 77, 86 et n. 54.

Asprokastron : 145.

Aspurakēs Ier Manazkertac'i, patriarche d'Arménie (IVe s.) :40.

Assaf : 133.

Atalaric : 216.

Ateni : 95, 97.

Athanase d'Alexandrie : 110 n. 66.

Athènes : 199.

Atma : 26-27.

Attaleiatès, Michel : 45 n. 9, 68-69, 71 et n. 22.

Atticus, patriarche de Constantinople (406-425) : 110 n. 66.

Avedik, archevêque de Lwow : 149.

Awan : 91-92, 117, 192 n. 5.

'Ayntāb : 79.

Ayrarat : 37, 117, 199.

Azerbeidjan : 205-206.

Babadag : 147 et n. 13.

Babgēn Ier Ot'msec'i, patriarche (490-515) : 38 et n. 7, 39, 100, 103, 104 et n. 37, 105-106, 107 n. 53 et 55, 108, 110 et n. 66, 111.

Baboutzikios, Constantin : 52 et n. 56.

Bacimeo de Gombo : 175.

Bagawan : 142.

Bagdad : 33, 204.

Bagrat, frère de Gol Vasil : 87 ; voir Bagratuni. Bagratuni/Bagratides : 10, 13, 136, 208 n. 28, 122, 210, 218, 220 ;

- 1) branche arménienne

- Abas Ier, roi d'Arménie (928-952) : 11, 199, 220 ;

- Ašot Ier, roi d'Arménie (884-890) : 38, 41 n. 22, 219-220 ;

- Ašot Ier, prince du Tarōn (858-878) : 49, 140, 218 ;

- Ašot II, prince d'Arménie (685-689) : 216 ;

- Ašot II de Fer (Erkat'), roi d'Arménie (913-928) : 10-11, 38, 197, 220 ;

- Ašot III le Miséricordieux, roi d'Arménie (951-977) : 15 n. 56, 21, 219 ;

- Ašot IV le Vaillant, roi d'Arménie (1021-1039) : 12 et n. 41, 68 n. 12 ;

- Ašot Msaker, fils du sparapet Smbat VII, prince (t 826) : 49, 121, 140 ;

- Ašot, fils de Grégoire Taronite (fin Xe-début XIe s.) : 218 ;

- Ašot, transfuge arménien du IXe s. : 47, 48 n. 29, 52 ;

- Bagrat/Pankratios, stratège de Tarōn, fils de Grigor Ier le Tarōnite : 218 ;

- Gagik II, roi d'Arménie (1042-1045) : 12, 14, 68 et n. 12, 69 et n. 15, 72, 75, 76 et n. 50, 220 ;

- Gagik II-Abas, roi de Kars (1029-1064) : 68 n. 12, 69, 200 ;

- Gagik, fils du roi Yovhannēs-Smbat II (XIe s.) : 11 n. 31 ;

- Grigor/Grégoire Ier le Tarōnite († v. 923) : 218-219 ;

- Grigor/Grégoire, prince du Tarōn († 995) : 22 ;

- Pangratios de Tarôn (Xe s.) : 22 ;

- Pankratios : voir Bagrat ;

- Pseudo-Šapuh, historien du XIe s. : 9 ;

- Sahak Ier, prince d'Arménie (v. 755-772/775) : 217 n. 29 ;

- Šapuh Ier, prince de Sper, fils du sparapet Smbat VII († 824) : 120-121 ;

- Šapuh, historien du IXe s. : 122, 123 et n. 31 et 35, 218 ;

- Smbat Ier le Martyr, roi d'Arménie (890-912) : 10, 220 ;

- Smbat VI Bewratean, prince (691-711) : 138-139, 217 et n. 22, 218 ;

- Smbat VII, sparapet († 772) : 121;

- Smbat VIII, sparapet (826-855) : 41 n. 22;

- Varaz-Tirots, fils du prince Smbat VI, stratège des Arméniaques v. 780 : 44 ;

- Varaztiroc' II (628-631 ?) : 218 ;

- Yovhannēs-Smbat III, roi d'Arménie (1020-1041) : 11 n. 31, 12, 14, 199, 220 ;

- 2) branche géorgienne

- David, curopalate d'Ibérie († 1000) : 11, 12 ;

- David III, roi de Géorgie († 1155) : 29 ;
- Georges Ier, roi de Géorgie (1014-1027) : 12 ;
- Georges III, roi de Géorgie (1156-1184) : 29 ;
- Gurgen, roi (994-1008) : 12 ;
- Thamar, reine (1184-1213) : 28.
Baguan : 122 n. 28.
Bahlavouni : voir Pahlawuni.
Bahrām : voir Pahlawuni.
Baïbars : voir Mamluks.
Baldo Spinola : 174.
Baliano : 174.
Baliano Cicada : 174.
Baliano de Guisulfo : 174.
Baliano de Nigrono : 174.
Baliano Panzano : 174.
Baliano Tartaro : 174.
Balkans : 145, 199.
Banaqfūr : 115.
Baouît : 93 n. 14.
Barcelone, Barcelonais : 170 et n. 78, 177.
Bardanès, fils de Nicéphore : 52.
Bardanès, officier : 23.
Bardanès le Turc : 46 n. 17, 48.
Bardas : 45 et n. 9, 52 et n. 52 ; voir aussi
Boïlas, Bratzès, Sklèros.
Bardas, césar : 47, 53.
Bardas, parent de Théodora : 52.
Bardas, père de Léon V : 52.
BardḪān : 114.
Bardi : 162, 171, 175.
Barjr Berd : 129 n. 9.
Barka : 50 n. 41.
Barletta : 172.
Barsaumā : 82.
Barthélémy, apôtre : 40 et n. 14.
Basarab le Jeune, prince de Valachie : 151, 154.
Basilakios : 71 n. 25 ;
- Nicéphore : 70 n. 17, 72.
Basile Ier, empereur (867-886) : 43-44, 46 n. 16, 47 et n. 23, 49 et n. 34, 50, 52-54, 67, 192.
Basile II, empereur (976-1025) : 7, 11 n. 31, 12, 13, 15-16, 22-24, 75, 199, 205, 220.

Basile de Césarée : 26, 28, 110 n. 66.

Basilisque, empereur (475-476) : 111.

Basilk‘ : 66 n. 81.

Batikyan : 116.

Bā’udē : 114.

Baudouin Ier de Boulogne, comte d’Édesse (1098-1100) : 84-85, 87.

Baudouin II du Bourg, comte d’Édesse (1100-1118) : 86.

Bāyazīd II : voir Ottomans.

Bayburt : 90, 117-118.

Béatrice, sœur de T’oros Ier et mère de Josselin II comte d’Édesse : 87.

Bèken, patrice et stratège du Sassoun (XIe s.) : 73.

Bekhd, duc d’Antioche (XIe s.) : 70.

Beliano : 167.

Belluco (Belluchus) de Belluchis : 175, 177.

Belmusto Lercari, père de Giovanni : 167, 174.

Benedetto Panzano : 174.

Bernabo Cattaneo : 160 n. 10.

Bernard de Capodolao, consul des Narbonnais : 176.

Bernard Faxit : 168, 176.

Bernard Isnardus : 176.

Bernard Loberi : 177.

Bernard Pellegrinus : 176.

Bernard de Quilano : 176.

Bernardo del Fosa : 176.

Bernardo Ginus : 175.

Bernardo Iustiniano : 176.

Bersauma : 104 n. 33 et 38.

Berthogio Pisani : 163.

Bertrand de Orlacho : 177.

Bestagno : voir Francesco, Matteo, Salveto. Beyrouth : 164 n. 29, 177.

Bindo de Capsio : 163.

Bindo Sechamerenda, consul des Pisans à l’Aïas : 175 et n. 105.

al-Bīra : 83, 88.

Bithynie, Bithyniens : 63, 137.

Biwrakan : 203.

Bjni : 200, 204.

Blachernes : 93 n. 14.

Blancardo Fallamonica : 163.

Blemmydès, Nicéphore : 1.

Blemmyes : 62 n. 52.

Boccanigra : voir Adalano. Bodrun : 177.
Bogan : 156.
Bohémond de Tarente, prince d'Antioche (1099-1104 ; † 1111) : 77, 85-86.
Boïlas, Bardas : 47 n. 26.
Bonacorso Rodulfi : 176.
Bonavia Guercio : 174.
Bonifacio de Grimaldis : 165.
Borrini : 176.
Bosra : 96.
Bourtzès, Michel : 22.
Brachamios : 67 ;
- Philarète, stratège : 67, 70 et n. 17, 71 et n. 25, 72, 73 et n. 36 et 39, 74 et n. 40, 75, 76 et n. 50 et 53, 77 n. 55, 81-83, 85 ;
- Sahakios : 22. Βράγγος-Βράγγος, ethnique déformé en Φράγγος : 24.
Brahamios : voir Brachamios.
Branca de Castro : 163.
Bratei, logothète de Moldavie : 156 et n. 47.
Bratzès, Bardas : 23 ; voir aussi Élinagos.
Brgšoy, catholicos d'Arménie (ve s.) : 40.
Brousse : 33.
Bruneto Guiducio de Ficus : 175.
Bryennios : 74 n. 41 ;
- Nicéphore : 74 n. 41, 75.
Bt'aṟič : 198.
Bucarest : 146 n. 4.
Bulgarie, Bulgares : 14, 22-24, 43, 75, 77, 136, 209, 219.$
Bulgarophygon : 48 n. 29.
Būzān, émir : 82.
Bydin (Vidin) : 147.
Byzance, Byzantins : *passim.*
Caffa : 145 et n. 1.
Calliste II Xanthopoulos, patriarche de Constantinople (mai-août 1397) : 149.
Candie : 159 et n. 8, 163, 172, 176.
Cantacuzène : 19.
Cappadoce : 46, 57, 64 n. 70, 65 n. 77, 69 n. 13, 79, 82, 113, 115-117, 203, 206, 210. Carenus, fils de Varti : 168 n. 61, 178.
Carpianos : 132.
Casimir III le Grand, roi de Pologne (1333-1370) : 147.
Catalogne, Catalans : 160 n. 10, 161 et n. 16, 162, 171.
Cattaneo Doria : 174.

Ceba : 174.

Cele Mêle : 175.

Césarée : 34, 39, 40, 57, 65 et n. 77, 68, 72, 89, 115-116.

Cetatea Albā (Asprokastron, Akkerman) : 145, 147 n. 12.

Chalcédoine : 10, 38 n. 7, 39 et n. 10, 89, 92, 96, 99-101, 102 et n. 2, 105-106, 107 et n. 53 et 55, 108, 109 et n. 61, 110 n. 64, 111, 118, 186, 201, 208.

Chalcédonien (s) : 41 n. 25, 51 n. 47, 68-69, 72, 77, 100.

Chaldée : 71.

Chaldie : 25, 46, 47 n. 26.

Chaldos :

- Adrien : 47 n. 26 ;

- Jean : 53.

Charitôn Hamartôlos, prêtre : 26.

Chark : 40 n. 13.

Charles le Chauve, roi des Francs (843-877) : 207.

Charsianon : 46, 72.

Chiavari : 173, 175.

Chine, Chinois : 124, 126, 137, 142.

Chôniatès, Nicétas : 24.

Chrysopolis : 62-63.

Chypre : 93, 157, 158 et n. 1, 159, 160 et n. 10, 161-164, 165 n. 34, 166-170, 171 et n. 83, 172-179.

Cibalae : 65.

Cibo : 174.

Cibyrrhéotes : 43 n. 3.

Cicada : voir Baliano, Ottobono.

Cilicie, Ciliciens : 34, 44, 68, 74, 75 et n. 45, 81, 86-88, 127 et n. 3, 129 et n. 11, 130 et n. 14, 131, 133 et n. 22, 137, 147, 149, 157, 158 et n. 1, 162, 179, 190, 200.

Clovis : 214.

Colonée : 25.

Commagène : 79-83.

Comnène : 19, 88 ;

- Alexis Ier, empereur (1081-1118) : 76 et n. 53, 77, 83, 85-86 ;

- Manuel Ier, empereur (1143-1180) : 26, 86-87, 129 ;

- Anne : 68, 77 ;

- Isaac, duc d’Antioche : 71, 73 ;

- Jean, père d’Alexis : 85.

Constance II, empereur (337-361) : 60, 64.

Constant II, empereur (641-668) : 96, 136, 140, 216, 218.

Constantia, sœur de Licinius : 60 n. 42.

Constantin Ier, empereur (306-337) : 8, 9 n. 12, 55, 56 et n. 6, 57, 58-59, 60 et n. 42, 61, 62 et n. 52, 63, 64 et n. 70, 65.

Constantin III, empereur (641) : 136, 137 n. 22, 140 n. 50.

Constantin V, empereur (741-775) : 52 n. 56,

136 et n. 15, 140, 143.

Constantin VI, empereur (780-797) : 136.

Constantin VII, empereur (913-959) : 10-11, 53, 218-219.

Constantin VIII, empereur (1025-1028) : 12, 14, 15 n. 56, 205.

Constantin IX Monomaque, empereur (1042-1055) : 12-13, 15 n. 56, 31, 72-73.

Constantin X, empereur (1059-1067) : 69, 70 et n. 16, 72.

Constantin V, catholicos arménien de Roumanie († 1380) : 147.

Constantin l'Arménien, père de Thomas : 50 n. 42, 51 et n. 45.

Constantin, archonte : 44.

Constantin, fils de l'empereur Constantin Ier : 63.

Constantin, patrice et drongaire de la veille au IXe s. : 53.

Constantin : voir Arsakidès, Baboutzikios, Rupénides, Toxaras.

Constantinople : 3, 8, 9 et n. 8 et 12, 10 et n. 21, 11 n. 31, 12 n. 41, 13-15, 22, 27, 31, 33, 58, 61, 62 et n. 52, 63 et n. 64, 68-69, 77-78, 81, 87, 90-91, 93 n. 14, 96 et n. 27, 97 n. 29, 115, 124, 129, 130 n. 14, 131, 136 n. 14, 137, 138-139, 142, 143-144, 147-150, 151 et n. 30, 152 n. 33, 153-154, 192, 196, 198, 200-201, 205, 208 et n. 25, 209, 214, 216, 218.

Continuateur de T'ovma/Thomas Arcruni,

historien du XIe s. : 8, 9, 11. Corrado de Chiavari : 172. Cosma de Lezia : 171, 177 et n. 114. Covk' : 88. Crémone : 172. Crète : 163. Crimée : 145.

Crispus, fils de l'empereur Constantin Ier 63.

Cyrille, patriarche d'Alexandrie (412-444) : 105, 110, 181, 185 n. 4.

Cyrrhus (en Cyrrhestique) : 79, 81.

Dalassène : 20 n. 18.

Dalmates : 56 et n. 3, 64.

Damas : 122 n. 25.

Damiano de Lezia : 171, 177 et n. 114.

Danube : 145, 147, 150 n. 27, 152 n. 33.

Dānishmendides : 84-85.

Daphnopatès, Théodore : 49 n. 36.

Daranali : 57.

Daron : 31.

David, roi d'Israël : 134, 183.

David l'Arménien (Arménios, Anikétos), Anhakt (l'Invincible) : 1-5.

David Ferro (Ferrus) : 175, 178.

Dawit'/David : voir Arcruni, Bagratuni, Saharuni.

Déabolis (traité de) : 86.

Dealu : 153.

Deir Sim'ān : 114, 117.
Dekapolitès : 46 n. 14.
Della Volta : voir Andriolo, Iuliano, Otto-bono.
Denys l'Aréopagite/Pseudo-Denys : 2-5.
Derbend : 137 n. 18.
Derčan : 34.
Dermokaïtai : 19, 75.
Derzenē : 24.
Despot (Jacob Héraclide), prince de Moldavie : 155 n. 45.
Diabatènos, Léon : 71 et n. 25, 82.
Diani : 176.
Dimitri Hachie : 177.
Dimitri de Lezia, père de Gregorio : 177.
Dioclétien, empereur (284-305) : 64 et n. 70.
Diodore de Tarse : 104 et n. 36, 107.
Diogénès : 69.
Dionysiou : 154 n. 43.
Dioscore, patriarche d'Alexandrie (444-451) : 101, 102 n. 22.
Dniester : 145, 147 n. 12.
Dobroudja : 147.
Dolichè/Tluk' : 82.
Doria : voir Albaxio, Cattaneo, Martino
Doukas : 19, 48, 69 ;
- Andronic : 72 n. 30 ;
- Constantin : 72 n. 30 ;
- Jean : 72.
Dovel : 196.
Drasxanakert : 37.
Drazark' : 190.
Duin/Dvin : 11, 37-39, 88-91, 96, 100-101, 102 et n. 24, 103 et n. 28, 104 n. 37 et 38, 105-106, 107 et n. 55, 110-111, 112 et n. 72, 135, 140.
Durans Gitardus : 176.
Dyrrachion : 77.
Édesse : 71 et n. 25, 72 n. 26, 76 n. 50, 79-88, 115, 130 n. 14.
Edikapah : 117.
Eghisalā (Enisala) : 147 et n. 13.
Egidio Segerio de Stephani : 175.
Égypte : 87, 95, 166, 176, 196.
Eğin : voir Akn.
Ȇǰmiacin : 90, 92, 94 et n. 18, 114, 116-117, 196, 207 n. 20.

Élémagos, patrice : 22 ; voir Élinagos Phrantzès.
Élie, juge grec : 70 n. 16.
Élinagos Phrantzès ou « le Bratzès » (= « Ibère »), patrice : 22-24.
Elišē : 125, 206.
Enrico Cragia, époux de Symona : 162.
Éphèse : 102 n. 22, 110, 113, 208.
Ephrem d'Amid, patriarche d'Antioche (527-545) : 153 et n. 36, 154.
Éphrem d'Édesse : 153 n. 36.
Éphrem le Syrien, saint : 153 n. 36.
Épiphane de Chypre : 181.
Érasme de Rotterdam : 2.
Ereruk' : 90, 113, 117.
Erétrie : 21 n. 23.
Erewmanivank' : 198.
Erzeroum : 30, 109 n. 61 ; voir Théodosioupoulis.
Erzincan : 24-25, 28-29. Éthiopie, Éthiopiens : 62 n. 52.
Étienne le Grand, prince de Moldavie (XVe s.) : 146.
Étienne, saint : 198.
Étienne : voir Step'anos.
Euclide : 32.
Euloge le Perse : 53.
Eunomius : 107 n. 53.
Euphrate : 26-27, 32, 46, 79-83, 87-88, 100, 214 n. 6.
Euphratèse : 79-81, 83, 86.
Eusèbe, pape de Rome en 309 : 56 n. 4, 57, 60 et n. 41.
Eusèbe, ancien consul : 60.
Eusèbe de Césarée : 60, 62, 208 n. 24.
Eusèbe de Nicomédie : 60 n. 41.
Eutaxès-Euthyme, moine : 26.
Eutychès : 107.
Eve : 204.
Eznik : 186.
Ezr Ier P'aražnakertac'i, catholicos d'Arménie (630-641) : 92, 117.
Facino Arditi : 173.
Fallamonica : voir Blancardo, Pietro, Porcella.
Famagouste : 158 et n. 3, 159, 162-167, 168 et n. 61, 169, 170 et n. 75, 171-179.
Faustus de Byzance : voir Pseudo-P'awstos.
Federico di Piazzalunga : 159.
Felice de Merlis : 159, 170, 176.
Fer : voir Pahlawuni.

Filipo venetus, fils de Giorgio de Tripoli : 167.
Filippo de Sancto Syro : 175.
Flancha : 178.
Florence, Florentins : 162, 172, 175, 178.
Focsani : 146 n. 14.
Φράγγος : 24 ; voir Βράγγος.
Francesco Bestagno : 174.
Francesco de Cremone : 172.
Francese, *merzarius* : 175, 178.
Franconie : 207.
Francs : 85-88, 157.
Gabadonie : 206.
Gabelean : voir Yovhannēs/Jean II.
Gabras, officier byzantin : 71.
Gabriel : 76 et n. 50 et 55, 83-85.
Gabriele Panzano : 174.
Gabriele Pinello : 162.
Gabriele de Vivaldi : 163.
Gagik : voir Arcruni, Bagratuni.
Gaïnè, martyre : 57.
Galata : 147 et n. 14.
Galates : 137.
Galeta de Bonito : 177.
Galicie polonaise (Ruthénie) : 145-147.
Galoust, architecte du XIIIe s. : 30.
Galvano Manegeta, fils de Pasquale : 177.
Ganjak : 205 n. 7.
Ganjasar : 199.
Gaṙni : 41 n. 22, 91, 114, 117.
Γαυρᾶς, Gauras : 19-30 ;
- Basile : 28-29 ;
- Constantin 1 : 27 ;
- Constantin 2 : 22, 24 ;
- Hasan : 29 ;
- Jean : 24 ;
- Léon : 26 ;
- émir : 24 ;
- patrice : 22-24 ;
- voir : Gor, Gouras, Hauras, Hauros, Kabeira, Tzatoi.
Gaza : 93 n. 14.

Gênes, Génois : 160 n. 10, 161 et n. 11, 162-163, 164 n. 29, 166-169, 170 et n. 75, 171-172, 174-175, 177-179.

Génésios : 51 n. 45, 52.

Gēorg/Georges II Garnec'i, catholicos d'Arménie (878-898) : 41 et n. 22.

Gēorg Melrik, vardapet († 1115) : 190.

Georges le Syncelle : 141.

Georges, fils de Mouratis : 146.

Georges : voir Bagratuni, Maniakès, Pèganès.

Géorgie, Géorgiens : 29-30, 39, 43, 45, 93, 95, 113, 191, 196, 200-201, 205-207 ; voir aussi Ibérie, Ibères.

Germain I[er], patriarche de Constantinople (715-730) : 143.

Ghisolfi : voir Baliano de Guisulfo.

Giacomo, médecin : 177.

Giacomo de Gropo : 174.

Giacomo Lanbardo : 167, 173.

Giacomo Picardo : 177.

Giacomo Pinello : 174.

Giacomo Sena : 170 n. 78.

Giacomo Signago : 174.

Giacomo Tornello, amiral d'Arménie : 177.

Giacomo de Valenza : 163.

Giacomo Zervasio, amiral d'Arménie : 177.

Gibelet : 177.

Giorgio de Casa Orlando : 175. Giorgio Cores : 175. Giorgio Manescalchus : 177.

Giorgio de Savona : 175.

Giorgio de Tripoli, père de Filipo venetus : 167.

Giovanni, fils de Salomone de Tripoli : 167.

Giovanni Camarlengo : 169.

Giovanni Gazello : 175.

Giovanni Lercari, fils de Belmusto : 167, 174.

Giovanni, *merzarius* : 175.

Giovanni de Noli : 175.

Giovanni de Quarto : 174.

Giovanni de Rappallo : 175, 178.

Giovanni de Rocha : 159, 166, 169, 174.

Giwt I[er] Arahezac'i, patriarche d'Arménie (461-478) : 105.

Gndevank' : 199, 206-207.

Gnel : voir Arsakuni.

Gnuni :

- Mžež, gouverneur de Persarménie (518-548 ?) : 215 ;

- Mžež (VIIe s.) : 215-216.
Godefroy de Bouillon, avoué du Saint-Sépulcre († 1100) : 85.
Gogarène : 94 et n. 16, 196.
Gol Vasil (Basile le Voleur) : 83-88.
Gor, général en chef de Ašot III le Bagratide : 21.
« Gouras », frère de Tigrane II le Grand : 21.
Grande Arménie : voir Arménie.
Gṙner : 129 n. 9
Grèce, Grecs : *passim*.
Grégoire, évêque des Arcrunik' : 103 et n. 31.
Grégoire Magistros : voir Pahlawuni.
Grégoire de Mardpetakan, évêque : 103.
Grégoire de Narek : 204-205.
Grégoire de Nazianze : 110 n. 66, 185.
Grégoire de Nysse : 110 n. 66.
Grégoire le Prêtre : 16.
Grégoire, archevêque de Lwow (1361-1380) : 147.
Grégoire, archevêque « usurpateur » de Lwow : 147, 149.
Grégoire, catholicos : voir Pahlawuni.
Grégoire : voir Grigor.
Gregorio de Lezia, fils de Dimitri : 177.
Γρηγορᾶς, éponyme : 21.
Grigor/Grégoire Ier le Parthe, dit l'Illuminateur, catholicos d'Arménie (298-314) : 37, 39, 40 et n. 14, 56, 57, 58-59, 60, 61-62, 63, 64 n. 70, 65 et n. 77, 110 n. 66, 116, 121, 122 n. 28.
Grigor Tgha, catholicos : 129.
Grigor Vkayasēr, catholicos (t 1105) : 190.
Grigor/Grégoire : voir Arcruni, Arsakidès, Bagratuni, Mamikonean, Mousoulakios, Pahlawuni.
Grillo : 174.
Grimaldi : 174 ; voir Bonifacio.
Guagnabegne : 176.
Guercio : voir Bonavia.
Guévork Skevratsi : 128 n. 5.
Gugark' : 114, 198.
Guglielmo Caffaraino : 163.
Guglielmo de Petra : 175.
Gugliemo de Vermi : 167.
Guglielmo Xaidali : 178.
Guido, père de Iacheto : 177.
Guido Butegarius : 163, 175.

Guido Mele : 175.
Guirardino de Guarnerio : 175.
Guiscard : 77.
Gulagarak : 114.
Gurgen : 46 ; voir Arcruni, Bagratuni.
Hagigadar : 146 n. 4.
Hagiopolitès : 46 n. 14.
Halarcin : 204.
Halpat : 204.
Hamazasp : voir Arcruni, Mamikonean.
Hamdanides : 70.
Hanjit' : 88.
Hareb : 76 n. 50.
Hark' : 21.
Harun al-Rashid : voir Abbaside.
Hatoun : 29.
Hauras : voir Gauras ;
- « Hauras et Hasan » (= Hasan-Gauras ?) : 29 ;
- Hauras, petit-fils du précédent : 29 ;
- Hauras le Grand : 28-30 ; voir Houtlou, Sarkis, Sasna, Taïk, Zmrout.
Hauros : 21.
Hayk' : 146.
Hélène, mère de l'empereur Constantin Ier : 58.
Hellade : 75.
Henri II : voir Lusignans.
Her : 32, 38.
Héraclius, empereur (610-641) : 91-92, 95-97, 136 et n. 11, 137 n. 22, 138 n. 29, 140 et n. 50, 195-197, 216, 218.
Héraclonas, empereur (641) : 136 n. 10.
Hermès Trismégiste : 1.
Hésychius : 21.
Het'umides/Héthoumides : 74, 158 ;
- Het'um/Héthoum Ier, roi d'Arménie (1226/27-1270/71) : 129 n. 9 ;
- Het'um/Héthoum II, roi d'Arménie (1288-1301) : 130 n. 13 ;
- Hovhannès, frère du roi Het'um Ier et archevêque : 129 et n. 9, 134 ;
- Oshin, prince de Lambron (1040-1110) : 74 ;
- Smbat le Connétable, historien († 1275) : 35 ;
- Théodore, duc de Mélitène : 76 et n. 50.
Hobarc'i : 114.
Holoc'imanc' : 41 n. 24.

Homodeo de Lezia : 177.
Hongrois : 147.
Hōni (Chônion) : 82.
Hoṙom-Klay : 88.
Hofomosivank’ : 199.
Houtlou Hatoun, mère de Sasna : 29.
Hovhannès : voir Het’umides.
Hrahat : voir Kamsarakan.
Hṙip’simē, mère de Samuel : 22 n. 32.
Hṙomelos : 9.
Hṙomkla : 32.
Humor : 154 n. 43.
Harāb Šams : 114.
Iacheto, fils de maître Guido : 177.
Iakobitzès le Perse : 53.
Ianoto Occello : 163.
Ianucio Bartholi : 171, 175.
Ibas d’Édesse : 104 et n. 36, 107.
Ibérie, Ibères : 23, 38 et n. 7, 41 n. 25, 58 ; voir Géorgie, Géorgiens.
Ibrahîm : voir Umayyade.
Iconium : 29-30, 71.
Ignace d’Antioche : 110 n. 66.
Ihsaniye : 21 n. 23.
Ik̠Ḫ̮tiyār al-Dïn Hasan ben Gauras : 24-25; voir Gauras.
Iliaş̧, prince : 155.
Illyricum : 63-64.
Indiens : 62 n. 52.
Ioan : voir Jean.
Ion Vodā cel Cumplit ou cel Viteaz : voir Jean l’Arménien.
Iran : 32, 214 n. 6, 215.
Irène, impératrice (797-802) : 48, 137 n. 19, 139.
Irène, patricienne : 51 et n. 49. Isaurie : 95.
Ismaël l’Arménien : 45 n. 9.
Ismaël : 139, 143.
Istanbul : 117, 151.
Italie, Italiens : 8, 11, 38 et n. 7, 56, 57, 85, 158, 162, 172-174, 178-179, 207.
Iuliano della Volta : 174.
Jacob : 134.
Jacob III, catholicos : 149.
Jacob Héraclide : voir Despot.

Jacob de Kastoria, saint : 152 n. 33.
Jacques (Hacob), évêque de Tat'ew : 206-207.
Jacques de Saroug, évêque de Batna en Mésopotamie : 108.
Jarǰaris : 116.
Jean IV, patriarche de Jérusalem (575-593) : 102, 103 n. 26, 106, 107 n. 53 et 55.
Jean, évêque d'Arménie (XIe s.) : 207.
Jean l'Arménien (Ioan Armeanul), le Terrible ou Vaillant (1572-1574), voévode moldave : 146.
Jean Atmanos, higoumène : 26.
Jean catholicos : voir Yovhannēs V.
Jean Chrysostome, saint : 110 n. 66.
Jean Damascène, saint : 1. Jean l'Évangéliste, saint : 205.
Jean Mocenigo : 150.
Jean Nasredinian, archevêque de Lwow : 147-148 et n. 18, 149.
Jean Ōjnec'i : voir Yovhannēs III.
Jean : voir Chaldos, Skylitzès, Tzimiskès, Yovhannēs.
Jean-Baptiste, saint : 207 n. 18.
Jérusalem : 3, 95, 126, 205.
ĵgrašēn : 114.
Joachim, évêque de Brousse : 151 n. 30.
Joseph : voir Yovsēp.
Josselin II de Courtenay, comte d'Édesse (1131-1150) : 87-88.
Jrvež : 116.
Judée : 137 n. 27, 138 n. 28.
Jules de Rome : 110 n. 66.
Justin Ier, empereur (518-527) : 39, 111.
Justinien, empereur (527-565) : 43, 79, 91, 101 n. 21, 111.
Justinien II, empereur (685-695/705-711) : 136, 137 n. 22, 140, 216.
Kabeira du Pont : 20.
Kakikios Aniôtès, protoproèdre : 72 et n. 29.
Kallistos, Nicéphore : 58-59.
Kamach : 25.
Kamenitz (Kamenietz, Kamenica, Kamenetz-Podolsk) : 147, 148 et n. 18.
Kamsarakan : 218 ;
- Artawazd, patrice (VIIe s.) : 217 et n. 22 ;
- Hrahat, patrice (VIIe s.) : 217 ;
- Nerseh, prince d'Arménie (689-691) : 197, 216 et n. 21.
- Nerseh, seigneur du Širak (VIIe s.) : 216 n. 21, 217.
- Vahan, patrice (VIIe s.) : 217.
Kaposivank' : 198-199, 201.

Kapoyturk : 216.
Kaputkol : 206.
Karā Arslān, émir artukide : 88.
Karapet, saint : 198.
Karenis : 118.
Karin, émirat arabe : 38 ; voir Théodosioupolis.
Καριστερότζης : 44.
Kaṙkaṙ : 83, 87-88.
Kaṙnut : 114.
Kars : 13, 199, 203, 207.
K'asal : 90.
Kassia, poétesse (IXe s.) : 50 et n. 41.
Kawad : voir Sassanides.
Kay-Kubād Ier : voir Seldjuqides.
Kaymakli : 201.
Keč'aris : 200.
Kefer Finše : 114.
Kékauménos : 19.
Kemālye : 25 ; voir Akn.
K'esun : 81, 83-84, 88 et n. 69.
Khatchatour, duc d'Antioche (XIe s.) : 70 et n. 17, 72.
Khazars : 137, 142.
Khosrov : voir Xosrov.
Kiev : 145, 147 et n. 12, 199.
Kilia : 145.
Kilidj-Arslan II : voir Seldjuqides.
Kirakos Ganjakec'i, historien arménien : 101, 120, 216.
Kiti : 93 et n. 14.
Kiwrakos († 1127) : 190.
Kokkovasileis, descendants de Gol Vasil : 87.
Kolb : 114.
Kordylès, officier : 23.
Korighos : 166, 178.
Koriwn : voir Arcruni.
Kortoq : 209 n. 31.
Kostandin de Kaṙkaṙ : 87.
Kourkouas : 44, 46, 52 ;
- Jean 1 : 50, 80 ;
- Jean 2 : 53.
Kourt, frère de Vasak : 29-30.

Kourtikios de Lokana : 49.

Kourtikios, Michel : 22.

Krikoris, médecin : 32-33.

Krinitès : 46 et n. 15, 51, 52 ;

- protospathaire : 51.

Krni : 46.

Kroum, khan bulgare : 23.

Kümbet kilise : 199.

Kurt'an : 114.

Kyrakos, prêtre arménien du XIe s. : 12, 14.

Kyriakos : 32.

Kyzistra : 76 n. 50, 86.

Lakapé : 46.

Lamberto di Sambuceto : 159, 163, 164 n. 29, 165-166, 169-171, 174, 176. Lampron/ Lambron : 74 et n. 44 ; voir Nersēs.

Lanfranco (Lanfranchi) de la Magdalena, père de Picardo : 169, 176.

Lanfranco Rubeo, fils de Simone : 174.

Lanfranco Salvago : 174.

Laodicée de Syrie (Lezia) : 177.

Latins : 64, 150-151, 154 n. 43, 171, 177.

Laurent Deusaiuda : 176.

Lazar : 125.

Lazar P'arpec'i : 40, 215.

Le Caire : 97 n. 29.

Lécapène : 44, 46 et n. 15, 52.

Leo Salvago : 174.

Léon III, empereur (717-741) : 120, 124, 125 et n. 50, 136 et n. 14, 137 n. 25, 138 et n. 32 et 36, 139 et n. 38, 140, 143-144.

Léon IV, empereur (775-780) : 136 et n. 16, 137 et n. 22 et 24-25.

Léon V l'Arménien, empereur (813-820) : 43, 45, 47, 48 et n. 31, 50 et n. 41, 51, 52.

Léon VI, empereur (886-912) : 45 n. 9, 47, 48, 67.

Léon Ier, pape (440-461) : 38 n. 7, 105-106.

Léon, archonte : 44.

Léon, prénom : 52 n. 52.

Léon : voir Diabatènos, Rupénides.

Leonardo de Ripparolia : 163.

Léonce, empereur (695-698) : 136.

Léonce, archevêque de Césarée (IVe s.) : 57, 58, 65 et n. 77.

Leonello Maraboto : 169.

Leonello Panzano : 174.

Léontopolis : voir Lwow.

Lercari : voir Belmusto, Giovanni, Percival, Thedisio.

Lévon, prince : 134.

Łewond, « catholicos » d'Arménie du Ve s. : 101.

Łewond, chroniqueur : 49, 119 et n. 3 et 4, 120 et n. 5, 121 et n. 18, 122 et n. 25, 28 et 30, 123 et n. 34, 124-126, 135, 136 et n. 11 et 15, 137, 138 et n. 34, 139 et n. 39, 140, 141 et n. 58, 142-144.

Lewond, prêtre du Ve s. : 102.

Lewondeank', saint : 41 n. 24.

Licinius, empereur (308-324) : 57, 59, 60 n. 42, 61-62, 65.

Ligurie, Ligures : 174-175, 178-179.

Limassol : 158, 160 n. 10, 162, 172.

Lithuanie, Lithuaniens : 147-148.

Lomellini : 163.

Lorenzo Valla : 2.

Lori : 203, 207.

Lothaire Ier, roi de Francie et empereur (840-855) : 206.

Luc l'Évangéliste, saint : 133.

Lusakert : 116.

Lusignans : 158, 161 n. 11, 179 ;

- Henri II, roi de Chypre (1285-1324) : 158, 160.

Lutz : 147.

Lwow (Lov, Liov, Léontopolis, Lemberg) : 146-147.

Lykandos : 22, 48, 79, 82.

Lykou : 26-28. Lyon : 97 n. 29.

Macaire, évêque de Roman : 154 n. 43.

Macédoine : 22-23, 33, 47, 53, 74 n. 41.

Macédoniens (dynastie) : 67.

Mahmet, émir : 124.

Mahmet, général : 122 n. 25.

Mahomet : 124, 135, 136 n. 11, 140-142, 144.

Mahomet II : voir Ottomans.

Mahuis, comte de Tluk' : 88.

Makaravank' : 199.

Malik-shah : voir Seldjuqides.

Mamikonean : 135-136, 215, 218 ;

- Artavasdos, stratège des Anatoliques (VIIIe s.) : 44 ;

- Grigor Ier, prince d'Arménie (662-684) : 216 ;

- Grigor (début VIIe s.) : 218 et n. 33 ;

- Hamazasp II, prince d'Arménie (655-658) : 218 ;

- Hamazasp, archevêque et abbé de Yovhannavank’ (fin XIIIe s.) : 121 et n. 14 ;
- Manuel, *prôtostratôr* (début IXe s.) : 48 et n. 27 et 31, 50, 52 ;
- Vahan Ier, marzpan de Persarménie (485-505) : 105 et n. 41 ;
- Vard Ier, marzpan de Persarménie (505-509) : 215 ;
- Vardan II († 451) : 104 ;
- Yovhan, historien (VIIIe s.) : 215.
Mamistra : 158.
Mamluks : 160 ;
- Baïbars Ier, sultan (1260-1277) : 158.
Manbidj-Hiérapolis : 70, 81.
Mandalès : 76 et n. 50, 86.
Manfredonia : 172.
Mani : 106.
Maniakès, Georges : 14, 80.
Mankerman : voir Kiev. al-Mansûr : voir Abbaside.
Mantzikert ou Manazkert : 11, 58, 69, 70-71, 81.
Manuel Ier : voir Comnène.
Manuel l’Amalécite : 46 n. 17.
Manuel de Corinthe : 153 et n. 39, 154 et n. 40.
Manuel Salvago : 174.
Manuel de Tekis : 49.
Manuel, archonte : 44.
Manuel, fils de Mouratis : 146 et n. 8.
Manuel : voir Mamikonean.
Maras : 79-83, 86.
Marc, métropolite de Césarée : 68.
Marcien : 137 n. 18.
Marcion : 106.
Marco Grimano : 176.
Mardpetakan : 106.
Margarita, esclave : 178.
Margat : 177.
Marie la Jeune, sainte († 903) : 23, 47, 48 n. 29, 51-52.
Marie, fille du roi Gagik II : 72 n. 29.
Marino Sanuto : 170 n. 76, 176.
Marino, *speciarus* : 176.
Marmašen : 204.
Marseille, Marseillais : 160 n. 10, 161 et n. 17, 163, 166, 169, 170 et n. 77.
Martino Doria : 163, 174.
Martyropolis : 105.

Marwan : voir Umayyade. Maslama/Mslim : 124, 136 n. 14, 137 n. 25, 138 n. 38, 143.
Mastara : 117.
Maštoc' Ier Ehvardec'i, catholicos d'Arménie (898-899) : 37, 41.
Mathieu Ier, patriarche de Constantinople (1397-1410) : 148 n. 20, 149.
Mathieu, saint : 134.
Matteo Bestagno : 174.
Matteo Stornello : 162.
Matt'ēos Uṙhayec'i : voir Matthieu d'Édesse.
Matthieu d'Édesse : 8 et n. 4, 9, 13 n. 44, 16-17, 21, 67, 68 et n. 12, 69-70, 73, 75-76, 82.
Maurice, empereur (582-602) : 91.
Maxence : 59-60.
Maxime III, patriarche de Constantinople (1476-1482) : 150-151.
Maximin : 59.
Maximin Daïa, empereur (309-313) : 60.
Maxorani d'Ancône : 163.
Mediolanum (Milan) : 60 n. 42, 97 n. 29.
Méditerranée : 157-158, 163, 179.
Megal, fils de Sextani : 168 n. 61, 178.
Mélias/Mleh, stratège de Lykandos (xe s.) : 47-48, 79, 80 n. 4.
Mélitène : 15, 22, 38, 69, 76 n. 50, 79-81, 83-85.
Mer Egée : 33.
Mer Noire : 67, 172 ; voir Pont.
Meršapuh (Neršapuh), évêque des Mamikonean et du Tarōn : 101 et n. 21, 103 et n. 30.
Mésopotamie : 25, 32, 71, 73, 91, 105, 204.
Mesrop, saint : 41 n. 24.
Messine : 168 n. 61, 177.
Métrophane, moine : 27.
Mexitar : voir Mxitar.
Michel Ier, empereur (811-813) : 48 et n. 27.
Michel II, empereur (820-829) : 43 n. 3, 48.
Michel III, empereur (842-867) : 47, 53.
Michel IV, empereur (1034-1041) : 14, 15 n. 56, 74.
Michel V, empereur (1041-1042) : 15 n. 56.
Michel VI, empereur (1056-1057) : 15 n. 56.
Michel VII Doukas, empereur (1071-1078) : 71 et n. 25, 72 et n. 30, 73-74 et n. 41, 75, 78, 81-82 et n. 33.
Michel : voir Attaleiatès, Bourtzès, Kourtikios.
Michel, archevêque (xII^{e} s.) : 129.
Michel de Déabolis : 22 et n. 32.
Michel le Syrien : 75-76 et n. 50 et 53.

Michèle Cornaro : 176.
Minas Tokatli, diacre : 155 n. 44.
Mleh le Grand : 80 n. 4.
Mleh : voir Mélias.
Mlkë, reine : 200.
Moïse : 144.
Moïse de Khoren : voir Movsës Xorenac'i.
Moldavie, Moldaves : 145, 147, 148 et n. 20, 149, 150 et n. 27, 154 n. 43, 155 et n. 45, 156.
MoldoviŢa : 154 n. 43.
Mongols : 127 n. 2.
Mont-Athos : 152 n. 33, 154 n. 43, 199 ; voir Dionysiou, Xéropotamou.
Montpellier : 161 et n. 17, 163, 177.
Monza : 196.
Mossoul : 86.
Mouratis, Mourad, Mouratko : 146, 154 n. 43.
Mousalon, variante de Mousoulakios : 46.
Moušel : 44, 46.
Mousoulakios : 44, 46.
Mousoulakios, village : 26.
Moušélé : 44-46, 52.
- Alexis, gendre de Théophile : 47, 52 et n. 56.
Movsēs II Elivardec'i, catholicos d'Arménie (574-604) : 41.
Movsēs Kalankatuac'i ou Dasxuranc'i : 7, 8 et n. 4, 10, 100.
Movsēs Xorenac'i : 40, 58, 64, 66 n. 81, 214.
Môxenè : 22.
Mozzi : 175.
Mren : 93 et n. 12, 95, 196-197.
Mslim : voir Maslama.
Mu'āwiya : voir Umayyade.
Muhammad ibn Marwan, gouverneur d'Arminiya (685-705) : 122.
Mulna : 200.
Muš : 1, 27.
al-Mutawakkil : voir Abbasside.
Mxit'ar/Mexitar Aparanc'i : 28.
Mxitar/Mexitar Goš (1130-1213) : 21, 28-29, 34-35.
Mxitar/Mexitar Herac'i (XII[e] s.) : 31-32.
Narbonne, Narbonnais : 162, 168, 176.
Narekatsi : 133.
Narsès, officier de l'empereur Justinien : 43.
Narsès : voir Nersēs.

Nastasia (Anastasie), femme de Mouratis : 146.
Neagoe Basarab, prince de Valachie (1512-1521) : 152, 153 n. 39, 154.
Néron, empereur (54-68) : 59 et n. 24.
Neršapuh : voir Meršapuh.
Nerseh : voir Kamsarakan.
Nersēs/Narses Ier le Parthe, patriarche d’Arménie (353-373) : 34, 40 et n. 13, 116, 214.
Nersēs/Narses II Astarakec’i, catholicos d’Arménie (548/9-557/8) : 100, 101 n. 21, 102, 103 et n. 30, 105, 106 et n. 48, 107.
Nersēs/Narses III Išxanc’i, catholicos d’Arménie (641-662) : 91, 96 et n. 27, 97, 117.
Nersēs/Narses IV : voir Pahlawuni.
Nersēs/Narses de Lampron († 1198) : 74 n. 42, 189.
Nestorius : 39, 104 et n. 36, 107 et n. 55, 108-109.
Neyrono : 174.
Nicée : 61-63, 65, 85, 99, 110 n. 66, 132 n. 19, 208.
Nicéphore II Phokas, empereur (963-969) : 15 n. 56, 80.
Nicéphore III Botaneiatès, empereur (1078-1081) : 71 n. 25, 73 n. 36, 75, 82-83.
Nicéphore : 52 n. 52 ; voir Basilakios, Kallistos, Paléologues.
Nicéphore, chroniqueur : 143.
Nicéphore, tourmarque : 52.
Nicéphoritzès : 72.
Nicolas Ier le Mystique, patriarche de Constantinople (901-907/912-925) : 10, 38.
Nicolas, « papas » : 27.
Nicolaus, archevêque de Tarse : 177.
Nicolino Fromagius : 174.
Nicolino Signago : 174.
Nicolo de Balneo : 178.
Nicolo Bonomo : 163.
Nicolo Spinola : 174.
Nicomédie : 61, 63.
Nicosie : 169-170, 177.
Nig : 200.
Nigrono : voir Baliano, Romino.
Nikôn de la Montagne Noire : 25.
Niphon II, patriarche de Constantinople (1486-1488, 1497-1498) : 151, 152 et n. 33, 154 et n. 42.
Noli : 174.
Noravank’ de Blēn, monastère : 200, 207.
Normands : 43, 85.
Oberto, père de Pietro : 178.

Occident, Occidentaux : 24, 31, 65, 74, 83, 86, 89, 94 n. 17, 97, 114, 127 n. 2, 162-164, 166, 170-171, 173, 175, 177-179, 195, 200.

Oddo de Sexto : 171-172.

Ogbay, général : 122 n. 25.

Oğuzlu : 203.

Ohanès/Oganès, évêque arménien : 148, 156.

Ōjun : 94-95, 114, 196.

Omar : voir Umayyade.

Omeyyade : voir Umayyade.

Omourtag, khan bulgare : 23.

Onuphre, higoumène : 27-28.

Orbelean Step'anos, historien arménien : 101, 102 n. 25, 206, 209.

Orestès, fils de Nicéphore : 52.

Ormanean Malak'ia, archevêque : 115.

Ormeniş : 146.

Orontides : 80.

Orotnavank' : 207.

Oshin : voir Het'umides.

Oskevaz : 116.

Osrhoène : 79, 80 n. 13, 81-82, 86.

Ostan Nayoc', province de l'Ayrarat : 117.

Ot'mus : 38 n. 7.

Otrante : 68, 97 n. 29.

Ottobono Cicada : 174.

Ottobono della Volta : 174, 178.

Ottolino Rubeo : 174.

Ottomans : 146, 154 n. 43 ;

- Bāyazīd II, sultan (1481-1512) : 33, 151 ;

- Mahomet II, sultan (1451-1481) : 33, 150-151.

Pahlawuni/Bahlavouni : 31, 72-74, 83-84, 87-88, 200 ;

- Apelgaripès Arsakidès, oncle de Grégoire II Magistros : 73 ;

- Grigor/Grégoire II Vkayasēr, catholicos d'Arménie (1065-1105) : 74 n. 40, 82-83 ;

- Grigor/Grégoire III, catholicos d'Arménie (1113-1166) : 88 ;

- Grigor/Grégoire IV Tta, catholicos d'Arménie (1173-1193) : 129 ;

- Grigor/Grégoire II Magistros, duc de Mésopotamie († 1058) : 31-32, 34, 72 et n. 31, 73 et n. 32 et 34, 74 n. 40, 84, 88, 200, 204 ;

- Grigor/Grégoire, catholicos en Égypte (fin XIe s.) : 87.

- Nersēs IV Šnorhali, catholicos d'Arménie (1166-1173) : 88, 128 n. 5, 129 ;

- Vahram/Bahram dit « Fer », seigneur de Tell-Bashîr et vizir en Égypte (début du XIIe s.) : 87-88 ;

- Vahram, fils de Grigor II M'agistros :
voir Grigor II Vkayasër ;
- Vasak Ier, père de Grigor II Magistros : 31 ;
- Vasak II, duc d'Antioche, fils de Grigor II Magistros († 1079) : 73 et n. 36 et 39 ;
- Vasil, seigneur de Kaṙkaṙ (XIIe s.) : 87-88.
Pakourianos : 68 ; voir Arsakidès ;
- Grégoire : 26, 68-70 et n. 16, 71-72.
Palatianos, militaire : 76 et n. 50.
Paléologues : 19, 200 ;
- Nicéphore, duc de Mésopotamie : 71.
Palestine, Palestiniens : 43, 91, 126, 139, 170, 196, 205 n. 11.
Palhaw Suren, prêtre : 40 n. 14.
Palmerio Panzano : 174.
Panéada : 208 n. 24.
Pankratios, duc d'Ani : 70 et n. 16
Pankratios, prénom : 45.
Pankratios/Pangratios : voir Bagratuni. Pannonie : 63, 65.
Panzano : voir Baliano, Benedetto, Gabriele, Leonello, Palmerio, Simone.
Paolo Papalardo : 168 n. 61.
Paphlagonie, thème : 46.
Paphos : 158, 172.
Paradounabon, duché : 70 n. 18.
Parenzo : 93 n. 14, 97 n. 29.
Paristrion, thème : 70.
P'arpi : 116.
Pasquale Manegeta, père de Galvano : 177.
Paul de Samosate : 106.
Paul, « papas » : 27.
Paul, saint : 90, 93, 133-134, 197, 207 n. 19.
Pegolotti : 159, 162, 170.
Pèganès Georges : 46 n. 16.
Pègonitès : 72.
Pemzašēn : 93-94, 116.
Pērōz : voir Sassanides.
Péra : 163, 172.
Percival Lercari, fils de Thedisio : 174.
Persarménie : 100, 112, 215-216, 218.
Perse, Perses : 32-33, 40, 57, 83, 85, 91, 97, 104-105, 109 n. 61, 111, 112 et n. 72, 126, 137, 142, 195, 215 n. 16.
Peruzzi : 162, 175.

Petchénègues : 77, 85-86.

Petite Arménie : 25, 32, 46, 74, 158-160, 161 et n. 12 et 15, 162, 163, 164 et n. 29, 165, 169-171, 173-179, 198.

Philarète le Miséricordieux, saint : 46 n. 14.

Philippicus (711-713) : 136 n. 10.

Philipono de l'Aïas : 177.

Philippoupolis : 26, 33.

Phokas : 45 n. 9, 52 n. 52.

Photios, patriarche de Constantinople (856-867 ; 877-886) : 52 n. 52, 100, 192 n. 5.

Phrantzès : 24 ; voir Élinagos.

Picardo (Picardus) de la Magdalena, fils de Lanfranco : 169, 176.

Piérie : 96.

Pierre, protopope roumain : 149.

Pierre, roi de Bulgarie (927-969) : 23 n. 36.

Pierre, saint : 93, 133, 197, 207 n. 19.

Pierre le Bulgare : 53.

Pierre Ier Getadarj, catholicos d'Arménie (1019-1058) : 12, 14.

Pierre Vartikovitch, hatman : 146 et n. 9.

Pietro de Pavie (Papiensis) : 175, 178.

Pietro de Podio, consul des marchands de Montpellier : 163, 177.

Pietro di Bargone : 159.

Pietro Fallamonica, époux de Porcella : 167, 174.

Pietro Gabrielis : 176.

Pietro Picolo : 163.

Pietro Quattrolingue : 160 n. 10.

Pietro Rubeo : 174.

Pietro Vidalis : 168 n. 61.

Pietro, fils d'Oberto : 177.

Pisans : 160 n. 10, 161-162, 166, 170 n. 76, 175 et n. 105, 177-178.

Pizēn : 198.

Placentins : 176 et n. 106.

Platon : 32.

Plotin : 2.

Plutarque : 21.

Podolie : 145.

Pologne, Polonais : 145, 147-149, 155.

Pons de Trignaco : 176.

Pont Mulvius : 60.

Pont : 58 ; voir Mer Noire.

Pōlos, anti-catholicos : 82.

Porcella, veuve de Pietro Fallamonica : 167, 174.
Porto Venere : 175.
Portus de Pallibus : 162, 169, 170 n. 75.
Pothos : 52 n. 52.
Pouilles : 175.
Précurseur, saint : voir Karapet.
Proclus Lycius : 2.
Proclus, patriarche de Constantinople (434-446) : 110 et n. 66.
Proconnèse : 90 et n. 4, 91, 96.
Procope, chef byzantin : 139.
Procopia, impératrice : 50 n. 41.
Provence, Provençaux : 161 n. 17, 162, 166, 168-169.
Psellos, Michel : 15, 72.
Pseudo-Lewond : 138 n. 34, 140 n. 49.
Pseudo-P'awstos : 58, 60, 64, 106, 118, 214.
Pseudo-Šapuh : voir Bagratuni.
Pseudo-Sebëos : 125-126, 142.
Pseudo-Zenob Glak : 58, 118.
Ptlni : 95.
Ptolémée : 81.
Publius Victor : 59.
Pulchérie, impératrice : 101.
Pyrrhon : 1.
Qasr Iblīsū : 115.
Qirqbīze : 114.
Raoul : 19.
Rāwandān : 87.
Rapallo : 175.
Ravenne : 93 et n. 13 et 14, 95.
Raymondino de Ugone de Malcrea : 177.
Ra'bān : 80-81.
Rbei'a : 114.
Reichenau : 207.
Rhandeia : 65.
Rhipsimé, martyre : 57.
Rhodes : 158.
Richard Ier Cœur de Lion, roi d'Angleterre (1189-1199) : 158.
Richard du Principat : 86.
Richobono Occello : 174.
Ricio de Noli : 169, 174.

Riviere : 175.

Roberto Ginetus : 171. Romain I[er] Lécapène, empereur (920-944) : 47 n. 26, 49 n. 36, 50, 218, 220.

Romain III Argyre, empereur (1028-1034) : 15 n. 56, 81.

Romain IV Diogène, empereur (1068-1071) : 15 n. 56, 16, 68-69, 70 et n. 18 et 20, 71 et n. 25, 72, 75, 78, 81, 82 et n. 33.

Romain, fils de Pierre, roi de Bulgarie : 23 n. 36.

Romain : voir Tarônitès.

Romains : 8-10, 11 et n. 31, 12-14, 16, 25, 38 n. 7, 56-57, 60-61, 104, 111, 116, 137. Romanie : 8, 172, 179.

Rome : 8-10, 55 et n. 1, 56 et n. 4, 57-58, 59 et n. 24, 60 et n. 42, 61, 63, 65, 66 et n. 80, 93 et n. 13 et 14, 94 n. 20, 116, 150, 207 n. 19, 208 n. 25, 209, 214 n. 9.

Romino de Nigrono : 174.

Roumanie, Roumains : 145 n. 1, 146, 148, 150, 154 n. 43 ; voir Valachie.

Roupénès/Roupénides/Roupéniens/Roubéniens/Rubēniens : voir Rupénides/Rubénides. Roussel de Bailleul : 77.

Rštuni/Rštunik' : 41 n. 25, 218 ;

- T'eodoros, gouverneur (645-655) : 96, 216 et n. 18, 217 ;

- Vard : 217.

Rupen/Rupénès I[er] : voir Rupénides.

Rupénides/Rubénides : 74-75 et n. 45, 47, 48, 86, 88, 158 ;

- Constantin I[er], seigneur de Cilicie (v. 1091-1100) : 75 et n. 45 ;

- Léon I[er], roi d'Arménie (1187-1199-1219) : 158 ;

- Rupen/Rupénès I[er], seigneur de Cilicie (t 1091) : 74-75 ;

- T'oros I[er], seigneur de Cilicie (1100-1129) : 87 ;

- Zabel/Isabelle/Élisabeth I[ère], reine d'Arménie (1219-1252) : 34.

Rum, sultanat : 25.

Rus : 149.

Russes : 43, 148, 154 n. 43.

Ruthénie : 148, 150.

Sabereebi : 205-206.

Sahak II Ułkec'i, patriarche d'Arménie (534-539) : 40.

Sahak III Jorap'orec'i, catholicos d'Arménie (677-703) : 37, 41, 122 n. 25.

Sahak : voir Arcruni, Bagratuni.

Sahaṙuni : 218 ;

- Dawit' : 197, 216, 218.

Salik (Tsimiskatzak) : 25-26, 28.

Salmast, émirat arabe : 38.

Salomone de Tripoli : 167.

Salonique : 97 n. 29.

Saltouh (émir de) : 29.

Salvago : voir Ambroggio, Andalo, Lanfranco, Leo, Manuel.
Salveto Bestagno : 174.
Salveto Pezagno : 174.
Samahi : 88.
Samaritaine : 207.
Samarra : 204.
Samosate : 79-81, 83-84.
Samuel, *Komètopoulos* : 22 n. 32, 23-24.
Šamuēl, patriarche arménien (ve s.) : 40.
Samuēl Anec'i, historien arménien du xiie s. : 21, 37, 74.
Sanahin : 31, 34, 199, 204.
Saporito de Curia : 173, 177.
Šapuh : voir Bagratuni.
Saqqara : 93 n. 14.
Sardique (Serdica) : 60-61, 63 et n. 64, 64-65.
Sargis Haikazn : 12, 14.
Sargis, catholicos d'Arménie : 82.
Sarkis, émir, père d'un Hauras : 28 ; frère de Vasak : 29-30.
Sarrasins (Turcs) : 74.
Sangöl : 117.
Sasna, fils d'un Hauras : 28-29.
Sassanides : 105, 215-216 ;
- Kawad, roi (488-496, 498-531) : 103-104 ;
- Pērōz, roi (459-484) : 104 ;
- Shapur Ier, roi (241-272) : 66 ;
- Shapur II, roi (310-379) : 58 ;
- Vahram V roi (420-438) : 40 ;
- Xusrō Ier, roi (531-579) : 101 n. 21 ;
- Xusrō II, roi (590-628) : 215.
Sasun, Sassoun : 22, 29, 73.
Savone : 168 n. 61, 175.
Saxons : 155 n. 45.
Sclavadia, casal : 167.
Scotti : 176.
Scythes : 152 et n. 32.
Sébaste (Sébastée, Sivas) : 13, 34, 68-71, 116, 203, 206-207, 209.
Sebeōs, historien : 105 n. 41, 215-216.
Sečov (IȚcani, Suceava) : 146 et n. 4, 147-149.
Seldjuqides : 8, 11 n. 31, 12, 14, 15-17, 24, 29-30, 82-84, 127 n. 2, 221 ;
- Alp-Arslan, sultan de Bagdad (1063-1072) : 16 ;

- Kay-Kubād Ier, sultan de Rûm (1219-1236) : 24 ;
- Kilidj-Arslan II, sultan de Rûm (1155-1192) : 24-25 ;
- Malik-shah, sultan de Bagdad (1072-1092) : 76, 77 n. 55, 82, 85 ;
- Toghril-Beg, sultan de Bagdad (1055-1063) : 14.
Séleucie : 71 n. 22, 96.
Senek'erim : voir Arcruni. Serat (Siret) : 147.
Serbie : 154 n. 43.
Serge, diacre : 26.
Serge, saint : 198.
Serğible : 115.
Šerziou : 27.
Sevère dAntioche : 107, 110.
Sextani, père de Megal : 168 n. 61, 178.
Shaddādides : 88.
Shapur : voir Sassanides.
Sicile, Siciliens : 162, 172, 179.
Sigismond Auguste, roi de Pologne : 155 n. 45.
Silvestrino Lavoraben : 174.
Siméon, évêque de Bēθ Aršam : 104 et n. 33 et 38.
Siméon, évêque de Sceava : 149.
Simone : 177.
Simone Cevola : 172.
Simone Fatinanti : 174.
Simone de Noli, père de Giovanni : 175.
Simone Panzano : 174
Simone Rubeo, père de Lanfranco : 174.
Sinaï : 93 n. 14, 205 n. 11.
Sinan Kutlubej : 148.
Širak : 12, 14, 216 n. 21, 217.
Širakawan (concile de, 862) : 208 et n. 28.
Sirmium : 63, 65.
Sis : 32, 34, 147, 149, 158, 190.
Sitt er Rūm : 115.
Sivas : 84-85.
Siwas : 176, 179.
Siwnik'/Siounie/Siouniens : 102 et n. 25, 106, 198, 203, 206-207, 209-210.
Sklèros : 19, 44 ;
- Bardas : 22, 24.
Skylitzès, Jean : 22 et n. 32, 69 n. 13.
Slaves : 43.

Smbat : voir Bagratuni, Het'umides.

Šolagavank' : 116.

Sophène : 80.

Sougdaïa : 145 n. 1.

Sper : 218.

Spinola : voir Baldo, Nicolo. Šrzou : 26-27.

StefăniȚă, prince : 154 n. 43, 155 et n. 44 et 45.

Stefano, drapier : 175, 177.

Step'anos Asolik Tarōnac'i, historien († v. 1015) : 8 et n. 4, 11-13, 15, 23,40, 101, 120, 123, 124 et n. 43, 125-126, 197 n. 20, 207, 215, 216 et n. 18, 218.

Step'anos/Étienne Ier, évêque de Tat'ew : 207 n. 19.

Step'anos/Étienne Ier, catholicos d'Arménie (788-790 ou 775-788 ?) : 135.

Step'anos/Étienne III, catholicos d'Arménie (968-971) : 209 n. 31.

Step'anos Siwnec'i : 3.

Stéphanos, fils de Nicéphore : 52.

Stylianos : voir Zaoutzès.

Subuk, émir : 11.

Suceava : 156 ; voir Sečov.

SuceviȚa : 154 n. 43.

Sulaymân : voir Umayyade.

Surb Grigor, monastère : 122-123.

Surmak, patriarche arménien (Ve s.) : 40.

Sylvestre Ier, pape (314-335) : 56, 60 et n. 41.

Symbatios : 46 n. 16 ;

- prénom : 45.

Symbatios, fils de Léon V : 52.

Symbatios, gendre du césar Bardas : 53.

Symbatios, parent de Théodora : 52.

Symmaque : 183.

Symona, femme d'Enrico Cragia : 162.

Syrie, Syriens : 38 et n. 7, 39, 81, 84-85, 89-91, 106 et n. 48, 107 n. 53, 108, 113-115, 137 et n. 22 et 27, 138 n. 28, 153, 162, 165, 170, 172, 177, 196, 216.

Syronus, fils de Therecis : 168 n. 61, 178.

Tabriz : 175, 179.

Tačat Anjawac'i : 139.

Tačik : 124.

Taïk, épouse de Sasna : 29.

T'alin : 216 n. 21.

Tanagra : 21 n. 23.

T'anahat : 114.

Tancrède de Lecce : 86.
T’ang : 142.
Tao : 182.
Tarasios, prénom : 52 n. 52.
Tarchaneiôtès : 74 n. 41.
Tarōn : 11, 22, 27, 208, 218-219.
Tarônitès : 20, 67 ;
- Romain : 22.
Tarse : 15 n. 56, 76, 158, 162, 166, 169, 176-177.
Tašir : 114, 203-204, 207.
Tatars : 150, 154 n. 43.
Tat‘ew : 34, 206-207.
T‘at‘ul : 86.
Tatzatès : 44, 46.
Tatzatès, riche arménien : 47 n. 26.
Tatzatès, stratège : 48.
Taurus : 41, 71, 74-75.
Tavadanos : voir Léon Diabatènos.
Tayk’ : 12.
Tekor : 117.
T’eleneac’vank’ : 199.
Tell-Bashīr : 79, 84, 87.
Teodoro Baratus : 163.
T’ēodoros Alaxōsik, catholicos d’Arménie : 82.
T’ēodoros : voir Rštuni.
T’ēovp’ilos : 197.
Tercan : 201.
Terre Sainte : 158-159, 171, 177.
Thadée, apôtre : 40 et n. 14.
Thamar : voir Bagratuni.
Thebaldo de Alba : 178.
Thècle, sainte : 90.
Thedisio Lercari, père de Percival : 174.
Théodora, impératrice (1042 et 1055-1056) : 15 n. 56, 48 n. 27.
Théodora, sainte, épouse de Théophile : 50, 51 et n. 49, 52.
Théodore II, catholicos arménien de Roumanie (XIVe s.) : 147, 148 n. 19.
Théodore, fils du bulgare Aharon : 14.
Théodore de Mopsueste : 104 et n. 36, 107-108, 109 n. 61.
Théodore Studite : 50, 51.
Théodore : voir Daphnopatès, Het’umides.

Théodoret, évêque de Cyr : 104 et n. 36, 181, 186.
Théodose III, empereur (715-717) : 136 n. 10.
Théodose, prince de Valachie : 136, 152-153.
Théodosia, épouse de Léon V, fille d'Arsaber : 50 n. 41.
Théodosioupolis (Karin/Erzeroum) : 10, 28-29, 30, 71, 105, 109 n. 61, 140, 143.
Théolepte Ier, patriarche de Constantinople (1513-1522) : 152-154.
Théophanes : 44, 136 n. 14, 141, 143, 217.
Théophile, empereur (829-842) : 47, 50, 52, 110 n. 66.
Théophile Tzatos, moine : 27.
Théophilitzès, archonte, parent de Théodora : 53.
Therecis, père de Syronus : 168 n. 61, 178.
Thermopyles : 75.
Thessalonique : 22, 24, 50 n. 44.
Thomaïs : 27.
Thomas, fils de Constantin l'Arménien : 50 et n. 42.
Thoros, parent des Mandalès : 76 n. 50.
Thrace : 22-23, 47, 48 n. 29, 53.
Thraces : 137.
Tibère II, empereur (578-582) : 136 n. 13.
Tibère III, empereur (698-705) : 217.
Tiflis : 29, 38, 201.
Tigran Honenc' : 204.
Tigrane II le Grand, roi artaxiade d'Arménie (95-55) : 21, 80-81.
Timothée Élure, patriarche d'Alexandrie : 102 et n. 23.
Tiridate : voir Arsakuni, Tourdatzès.
Tluk' : 88 et n. 69.
Toghril-beg : voir Seldjuqides.
Tokat : 155 n. 44.
Tommaso (Tommasino) de la Beia (Baia) : 167, 169, 176.
T'orgom : 41, 120.
Tornikios : 67 ;
- Tornikios, gendre de Grégoire : 73.
Tornikios du Sassoun : 73.
T'oros le Curopalate : 83-85.
T'oros : voir Rupénides.
Tortose : 172, 177.
Toscans : 175.
Toumanian : 25 n. 49.
Toupénès : 75 n. 47.
Tourdatzès (Tiridate) : 23.

T'ovma/Thomas : voir Arcruni.
Toxaras, Constantin : 46 n. 16, 53.
Transcaucasie : 10, 210.
Transylvanie : 145, 146 n. 4, 155 n. 45.
Trdat, architecte : 203.
Trdat : voir Aršakuni.
Trébizonde : 71, 200-201.
Trèves : 65.
Triodion : 188.
Tripoli : 172, 177.
Trisagion : 102, 110 et n. 68.
Troie : 8.
Tsimiskatzak : voir Salik.
Turcs, Turcomans : 13-14, 16, 43, 46, 68, 70, 71 et n. 25, 74, 77, 82-84, 87-88, 146, 150-151, 152 et n. 33, 154 n. 43, 160, 195.
Turquie : 151, 155.
Tyr : 165 n. 34.
Tzamandos : 22, 69.
Tzantès : 46.
Tzatoi : 24-25, 28.
Tzimiskès : 52 ;
- Jean, empereur (969-976) : 15 n. 56, 21.
Tziphinaritès : 46 n. 16 ; voir Toxaras, Constantin.
Tzorak : 26.
Ugezonio : 176.
Ugolino de Bologne : 177.
Umar : voir Omar.
Umayyade/Omeyyade, calife :
- Abd al-Malik (685-705) : 141 n. 55;
- Ibrahîm (744) : 141 n. 52;
- Marwân Ier (684-685) : 141 n. 52;
- Mu'āwiya Ier (661-680) : 136 n. 11, 141 n. 53, 216;
- Mu'āwiya II (683-684) : 141 n. 53 ;
- Omar II (717-720) : 120 et n. 5, 124-125 et n. 50, 138 et n. 36, 139, 141 n. 55 ;
- Sulaymân (715-717) : 141 n. 54 ;
- Walîd Ier (705-715) : 141 n. 54;
- Walîd II (743) : 141 n. 55, 142;
- Yazîd Ier (680-683) : 141 n. 53;
- Yazîd : 139 n. 38, 142;
- Yazîd III (744) : 141 n. 52.

Utik' : 198.

Uxtanēs, évêque et historien du Xe s. : 100 et n. 5, 122 n. 22.

Vaanès : 45 ; voir Angourès.

Vaanès, fils de Nicéphore : 52.

Vaanès, préposite : 52.

Vahan Ier, catholicos d'Arménie (967-968) : 198, 207, 209 et n. 31.

Vahan : voir Kamsarakan, Mamikonean. Vahram : voir Pahlawuni, Sassanides. Valachie, Valaques : 145, 146 n. 4, 147, 149, 150 et n. 27, 151-152, 153 et n. 39, 154 ; voir Roumains. Valaršapat : 103 n. 28.

Van : 11 n. 31.

Van (lac de) : 218.

Vanand : 38 n. 7.

Vank : 26.

Vanstan : 116.

Varagavank' : 198-199.

Varaz-Tirots : voir Bagratuni.

Varaztiroc' II : voir Bagratuni.

Vard : voir Mamikonean, Rštuni.

Vardan : voir Mamikonean.

Vardan Arewelc'i, historien arménien : 48 n. 31, 74, 101.

Vardanakert : 136 n. 13, 137 n. 24.

Vardapatrik : voir Arcruni.

Varti, père de Carenus : 168 n. 61, 178.

Vartik, père de Pierre : 146.

Vasak, gouverneur de Tiflis : 29-30.

Vasak : voir Pahlawuni.

Vasil, fils d'Apuk'ap : 82.

Vasil de Kaṙkaṙ : voir Pahlawuni.

Vasil Tlay, fils adoptif de Gol Vasil : 87.

Vaspurakan : 9, 11 n. 31, 12-14, 37, 198-200, 203-207, 208 et n. 28, 209-210, 220.

Vayoc' Jor : 41 n. 24.

Venise, Vénitiens : 97 n. 29, 130 n. 14, 151, 160 n. 10, 161-162, 168-170, 170 n. 76, 176, 177, 177 n. 114, 179.

Venozio Latinus : 175.

Verišēn : 116.

Vigen, stratège : 73.

Villes Euphratiques (thème des) : voir Euphratèse.

Viranşehir : 117.

Vitold, grand-prince de Lithuanie : 148, 156.

Vittore Paulo : 176.

Vivaldi : voir Gabriele.
Vivaldo Bello : 163, 169.
Vivianus de Ginembaldo : 173.
Vladimir : 147.
Voltri : 175.
VoroneȚ : 154 n. 43.
Vostan : 30.
Vrtanēs Ier Part'ew, patriarche d'Arménie (327-342) : 64, 116.
Vrt'anēs K'ertol : 125, 208 n. 24, 209.
Vrvēṙ, hérétique : 70 n. 16.
Walîd : voir Umayyade.
Willibrand d'Oldenbourg : 178.
Xač'ik Ier, catholicos d'Arménie (972-992) : 203, 207, 208 et n. 24, 209.
Xarberd : 22, 81, 88.
Xéropotamou : 154 n. 43.
Xorjean : 15.
Xosrov Anjewac'i (900 7-963 ?) : 189.
Xosrov, père de Grégoire de Narek : 205.
Xosrov/Khosrov : voir Arsakuni.
Xosrov : 117.
Xusrō : voir Sassanides.
Xušuš : 198.
Xužastan (Susiane) : 106, 107, 112.
Xužik' : 107-108.
Yakob Sanahnec'i : 8 et n. 4, 13 et n. 44, 14, 15 et n. 56, 16-17.
Yazîd : voir Umayyade.
Yazîd, gouverneur d'Armïniya (799-802) : 122, 123 n. 34.
Yazkert : 41 n. 24.
Yovhan : voir Mamikonean.
Yovhannavank' : 121 et n. 14.
Yovhannēs : voir Bagratuni.
Yovhannēs/Jean Ier Mandakuni, patriarche d'Arménie (478-490) : 110 n. 64.
Yovhannēs/Jean II Gabelean, catholicos d'Arménie (557-574) : 102 et n. 25, 103, 106, 107 n. 53 et 55.
Yovhannēs/Jean III Awjnec'i (717-728) : 101 et n. 21.
Yovhannēs/Jean V Drasxanakertc'i, catholicos d'Arménie (899-929) et historien : 8 et n. 4, 9-11, 17, 37 et n. 2 et 4, 38-41, 100-101, 121, 122 et n. 22 et 25 et 28-30, 123 et n. 31, 126, 203.
Yovhannēs/Hovhannès, archevêque de Petite Arménie (XIIIe s.) : 129 et n. 9, 134.
Yovsēp', seigneur du canton Vayoc'Jor : 41 n. 24.

Yovsēp’/Joseph Ier Hotoc’mec’i, patriarche d’Arménie (439-452) : 101.
Yusik Ier Part’ew, patriarche d’Arménie (342-348) : 116.
Yusik II Manazkertac’i, patriarche d’Arménie (373-377) : 40.
Zabel : voir Rupénides.
Zacharides, Zak’arē et Ivané : 28.
Zak’aria/Zacharie Ier Jagec’i, catholicos d’Arménie (855-877) : 101.
Zafranik, seigneur de Môxenè : 22.
Zamca, monastère : 146 n. 4.
Zano de Lanfreduzi : 175.
Zaoutzès : 46, 47.
Zaponis : 176.
Zawën Ier Manazkertac’i, patriarche d’Arménie (378-381) : 40.
Zengides : 88.
Zénon, empereur (474-475 et 476-491) : 1, 4, 38 n. 7, 39 n. 10, 104, 110-111.
Žllyk (Žllik), monastère : 28.
Zmrout Hatoun, marâtre de Sasna : 29.
Zuart‘noc‘ : 91, 96 et n. 27 et 28, 97, 117, 122 n. 28.